


VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

Article 15 du Règlement intérieur. — La Société, en admettant au Bulletin les articles communiqués par ses membres, n'entend ni en approuver le contenu, ni en prendre la responsabilité.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

Année 1877. — 31e volume

11e DE LA 2e SÉRIE.



AUXERRE

SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ.

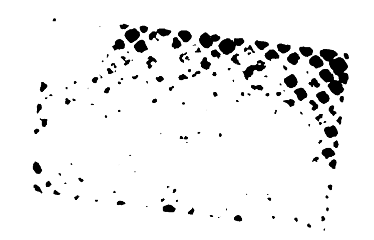
PARIS

V. MASSON ET FILS,
Place de l'Ecole de Médecine.

DURAND, LIBRAIRE,
9, rue Cujas.

1877





BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1877.

I

SCIENCES HISTORIQUES

BIBLIOTHÈQUE D'AUXERRE

CATALOGUE DES OUVRAGES

DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE

Par M. Max. QUANTIN.

Nous avons réuni sous ce titre tous les livres écrits par des auteurs nés dans le département, ou qui y ont fait imprimer leurs ouvrages, ou qui traitent d'un sujet départemental. Dans chacune des séries A, B, C, D, E, sont placés les ouvrages par ordre d'auteurs, puis les anonymes. Des recherches minutieuses nous ont permis d'ajouter, dans le plus grand nombre des articles, des notes biographiques sur les écrivains. Nous avons égale-

ment emprunté à M. Cherest quelques unes des notes qui éclaircissent les articles de la série A.

Observations. — Les articles encadrés sont dus à la rédaction du Catalogue, les autres reproduisent le titre même du livre.

Quand une publication comprend plus de 48 pages elle reçoit le titre de *volume*, et au-dessous celui de *pièce*.

On a mentionné le nom de l'imprimeur de préférence à celui du libraire, comme plus utile à connaître,

A (Auteurs)

THÉOLOGIE — MATIÈRES RELIGIEUSES

1. — Cathéchisme ou abrégé de la foy et de la doctrine chrétienne, imprimé par ordre de Mgr Paul d'Albert de Luynes, archevêque de Sens, pour être seul enseigné dans son diocèse. — *Sens, André Jannot*, 1754, in-16.

L'auteur est né à Versailles, en 1703, et est mort à Sens, le 22 janvier 1788. Il était archevêque de Sens depuis 1753.

2. — Les Psaumes mis en rime françoise par Clément Marot et Th. de Bèze... de l'imprimerie de Olivier Fourdrin, pour Antoine Vincent, 1563, avec privilége du roi ; suivi de « La forme des prières ecclésiastiques ; « Le Cathéchisme, c'est-à-dire le formulaire d'instruire les enfants en la chrestienté... » « Confession de foy faite d'un commun accord par les églises qui sont dispersées en France et s'abstiennent des idolâtries papales... — *Genève, Olivier Fourdrin*, 1563, in-16.

Dans le premier de ces opuscules, une épitre de Th. de Bèze, datée de Genève, le 10 juin 1543, et une pièce de vers adressée par lui à l'Église de Notre-Seigneur. — L'un des fondateurs de la Réforme, Bèze (Théodore), né à Vézelay, le 24 juin 1519, est mort à Genève, le 13 octobre 1605.

3. — Psalmorum Davidis et aliorum prophetarum libri quinque, argumentis et latinâ paraphrasi illustrati, ac etiam vario carminum genere latine expressi. — Theodore Beza Vezelio, auctore. — *Genevæ*, 1579, in-16, veau brun réglé.

4. — Le Nouveau-Testament, c'est-à-dire la nouvelle alliance de Notre-Seigneur J.-C. Se vend à Charenton, par Estienne Lucas, 1658 ; suivi de : Les Psaumes de David, mis en rime françoise par Clément Marot et Th. de Bèze... Se vendent à Charenton, par Estienne Lucas, 1658, in-12.

On lit *ad calcem*, sur la feuille de garde : « Ce livre appartient à Clorinde de Blosset, et m'a été donné par M. Canaye, mon cousin, et luy ay promis de le garder pour l'amour de luy, ce jourd'hui 22 may 1665. » Charmante reliure maroquin rouge, compartiments, petits fers.

5. — Le Nouveau-Testament, c'est-à-dire la nouvelle alliance de

N.-S. Jésus-Christ, nouvelle édition revue par les pasteurs et professeurs de Genève. — *Amsterdam, chez Pierre Mortier*, avant 1720. A la suite sont : 1° Les Psaumes de David, mis en rime françoise par Clément Marot et Théodore de Bèze, nouvelle édition. — *Amsterdam, chez Pierre Mortier*, s. d.; 2° la forme des Prières ecclésiastiques ; 3° la manière de célébrer la sainte Cène ; 4° la forme d'administrer le baptême, etc., s. d., in 12.

6. — Traité historique de la liturgie sacrée ou de la messe, par M. Lazare-André Bocquillot, prêtre, licencié en lois et chanoine d'Avallon. — *Paris, Anisson*, 1701, in-12.

Sur le titre, signature autographe de Mignot, grand chantre d'Auxerre.

7. — Historia confessionis auricularis, ex antiquis Scripturæ, Patrum, Pontificum et Consiliorum monumentis... authore Jacobo Boileau, theologo parisiensi, ecclesiæ metropolit. Senonensis decano. — *Lutetia Paris., apud viduam Edmundi Martini*, 1683, in-8°.

L'épitre dedicatoire adressée à Letellier, archidiacre de Reims est datée : « Senonis, VI idus julias, 1683. » Jacques Boileau, frère du poète, est né à Paris en 1635, et est mort le 1er août 1716.

8. — Historia confessionis auricularis, autore Jacobo Boileau, *Lutetia Parisiorum, apud viduam Edmundi Martini*, 1684, in-8°.

9. — De corpore et sanguine Domini liber, Ratramno seu Bertramo, presbytero, monacho abbatiæ Corbeiensis assertus... ad amicam, honestam, et litterariam confutationem, dissertationis R. P. Joannis Harduini Soc. Jesu..., authore Jacobo Boileau, theologo parisiensi... — *Parisiis, apud Joannem Musier*, 1712, in 12.

Sur la feuille de titre : « Ex dono authoris F. N. H. N. P. S. J. S. » « Ex libris S. Joannis Senonensis. »

10. — Disquisitio theologica de sanguine corporis Christi post resurrectionem, autore theologo parisiensi, metropolitanæ ecclesiæ Senonensis decano. *Parisiis, ex off. Gabrielis Martini*, 1681, in-8°.

Sur la feuille de titre : Author D. Boileau, decanus Senonensis dedit fratri F. Courtot. Sur les plats de la reliure, l'empreinte du sceau des Frères-mineurs d'Auxerre.

11. — Discours à Mgr le prince Palatin pour l'exhorter à entrer dans la communion de l'église catholique, par M. Amable Bourzeis, prestre et abbé de Cores. — *Paris, veuve Hierosme Blageart*, 1646, in-4°.

A appartenu à Mignot, chanoine d'Auxerre. — L'abbé Bourzeis est né à Volvic, près Riom, le 6 avril 1606, et est mort président de l'Académie des inscriptions, le 2 août 1672.

12. — Petit Catéchisme ou sommaire des trois premières parties de la doctrine chrétienne, trad. du français en la langue des Caraïbes insulaires, par le R. P. Raymond BRETON, sous-prieur du couvent-des frères prescheurs de Blainville. — *Auxerre, Gilles Bouquet*, 1664, in-8°.

Epitre dédicatoire à M. Claude-André Leclerc, écuyer, seigneur de Château-du-Bois, etc., où l'on apprend que ce livre avait été imprimé aux frais de ce dernier. Voy. B. 13.

13. — [Recueil factice de pièces originales, émanant de M. de Caylus ou se rattachant à son épiscopat.] Sur le dos de la reliure : « Caylus, év. d'Auxerre. » 4 vol. in 4°].

Ce recueil a été formé par Mignot, car un grand nombre de pièces lui sont adressées ; d'autres sont annotées par lui, et quelques-unes sont écrites de sa main. Après sa mort, les quatre volumes ont passé dans la bibliothèque du chapitre de l'église cathédrale d'Auxerre, ainsi qu'il résulte d'un inventaire dressé vers 1770, et conservé à la bibliothèque de la ville (Ms. n° 137). On trouve même dans cet inventaire une table analytique du recueil, plus ou moins complète. Cette table constate que la première pièce du premier volume a disparu depuis. Elle est ainsi mentionnée : « Lettre de M. l'abbé de Caylus, nommé à l'évêché d'Auxerre, pour répondre à celle que le Chapitre lui avait écrite. Versailles, le 17 septembre 1704. »

14. — [Recueil factice de pièces relatives à l'épiscopat de M. de Caylus, et pour la plupart émanant de ce prélat, in-4].

Sur le dos de la reliure, on lit : Œuvres de M. d'Auxerre. » Ce Recueil ne contient que des pièces qui existent déjà dans le précédent n° 13, sauf une « Lettre de Mgr l'évêque d'Auxerre à Mgr l'évesque de Saint-Papoul, » Sans lieu ni date, 1 p. in-4, lettre qui n'existe que dans le Recueil Mignot.

15. — [Œuvres de M. DE CAYLUS, 10 vol. in-12].

On a réuni sous ce titre différentes publications, qui contiennent, en effet, la série à peu près complète des œuvres de M. de Caylus. (Cpr. avec le n° 13), mais qui n'ont pas été imprimées avec une tomaison régulière. Les sept premiers volumes sont intitulés : « Œuvres » et imprimés à Cologne (Auxerre) ; les trois derniers portent pour titre : « Recueil de mandements. » — On a joint au 10e volume quelques pièces qui n'émanent pas de M. de Caylus. — Mgr de Caylus (Daniel-Charles-Gabriel de Thubières) est né le 20 avril 1669. Il est mort dans son château de Régennes, près d'Auxerre, le 3 avril 1754, après 50 ans d'épiscopat et de luttes pour la défense du Jansénisme.

16. — [Recueil factice contenant plusieurs lettres, mandements et instructions pastorales de M. DE CAYLUS, notamment à propos de la discussion entre ce prélat et les Jésuites du collége d'Auxerre, à

propos de la légende de Grégoire VII, etc.]

Ces pièces se trouvent toutes dans le Recueil n° 13.

17. — [Recueil factice en un vol. in-4, de Mandements et Instructions pastorales de M. DE CAYLUS, éditions originales (1715 à 1738).

On y trouve quelques pièces qui ne se rencontrent pas dans les Recueils précédents. — Voir entr'autres, pièce 11, une « Lettre de M. de Caylus, » du 17 avril 1717, suivie d'une réponse de Leroy, chanoine d'Auxerre, et d'une Lettre circulaire du chapitre (2 pages). Cette lettre est le premier document par lequel M. de Caylus aie manifesté son adhésion aux doctrines jansénistes. — Ce recueil provient de Saint-Germain d'Auxerre.

18. — CLAUDII Altissiodorensis, vel (ut certior conjectura est) Taurinensis episcopi.... in epist. D. Pauli ad Galatas doctiss. enarratio, nunc primum luce donata.... — *Apud Vivantium Gaultherot*, 1542, in-12.

Cette édition a été publiée par Pierre Pesselière. — Voyez, en effet, au début, une épitre dédicatoire intitulée : « Illustrissimo principi ac D. D. Ludovico a Lotharingias Germani Altissiodorensi sabbati, Petrus Pesseliærus ejusdem monasterii cœnobita. » — Ensuite une pièce de vers intitulée : « Ad librum, ut adeat domum illustrissimi principis D. Caroli a Lotharingiâ. archiepiscopi Remensis, ejusdem Pesseliæri carmen. »

19. — Summa catholicæ fidei apostolicæ doctrina, et ecclesiasticæ disciplinæ, necnon totius juris canonici, a R. P. F. Petro CRESPETIO, cœlestino Parisiensi.... opera et diligentiâ Ven. Patr. Fr. Caroli Champigny, Aurelianensis.... aucta et recognita. — *Lugduni, apud Johannem Pillehotte*, 1598, in-f°.

Crespet (Pierre), religieux célestin, est né à Sens en 1513 et est mort en 1594. dans un prieuré du Vivarais.

20. — La Prière du soir pendant l'Avent à la campagne, Méditations et Lectures, par la baronne DU HAVELT, née CHAILLOU DES BARRES. — *Paris, Douniol*, 1868, un vol. in-18. — Portrait de Pie IX ; sur le plat les armes du pape.

Mme du Havelt est née à Paris, le 16 septembre 1812, et y est morte le 28 septembre 1868.

21. — Réplique à la response du séréniss. roy de la Grande-Bretagne, par l'illustre et révérend cardinal DU PERRON, archevêque de Sens. — *Paris, Antoine Estienne (sic)*, 1620, in-f°.

Le cardinal du Perron est né en 1556, et est mort à Bagnolet, le 7 septembre 1618.

22. — Traité du Saint Sacrement de l'Eucharistie, divisé en trois livres, par l'illustre et révérend cardinal DU PERRON, archevêque de Sens, primat des Gaules et de Ger-

manie et grand aumosnier de France, seconde édition — *Paris, Antoine Estienne*, 1629, in-f°.

23. — Homélies sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année, par J J. FORTIN, curé de la cathédrale d'Auxerre. — *Paris, Méquignon junior, D. Leroux et Jouby, successeurs*, 1852, 2 vol. in 12.

M. Fortin (Florentin-Jean-François), est né à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 10 janvier 1786.

24. — Sermons de paroisse pour les différents temps de l'année, par F. J. J. FORTIN, curé de la cathédrale d'Auxerre. — *Paris, Méquignon junior, Leroux et Jouby, libr.-édit.*, 1855, 2 vol. in-12.

« Donné par l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre, le 8 septembre 1855.

25. — La Vie des clercs, evesques, prestres, diacres et autres ecclésiastiques, par Messire Jean GIRARD DE VILLETHIERRY. — *Paris*, 1710, 2 vol. in-12.

26. — La Vie de Jésus Christ dans l'Eucharistie et la Vie des Chrétiens qui se nourrissent de l'Eucharistie, par M. GIRARD DE VILLETHIERRY, prêtre, nouvelle édition — *Paris, Domonneville*, 1742, un vol. in-12.

27. — Office latin et français de saint Just, martyr, pour le 18 octobre, jour de sa fête, composé en entier, à l'exception des hymnes, et traduit par M. N.-H. GOFFART, curé de Saint-Just, département de la Marne. — *Sens, Th. Tarbé*, 1814, in 12.

28. — Summa aurea in quatuor libros sententiarum a subtilissimo doctore magistro GUILLELMO ALTISIODORENSI edita. — *Impressa Parisiis, impensis Nicolas Vaulthier et Durandi Gerlier*, anno 1500, in-4.

A appartenu à Lebeuf, qui y a ajouté des notes sur la feuille de garde. Sur la feuille du titre est la vignette de Philippe Pigouchet et à la fin celle de Durand Gerlier. — Guillaume est né dans le XIIe siècle et est mort à Rome en 1230.

29. — Aurea doctoris acutissimi sacrique presulis domini Guillelmi Altissiodorensis, in quatuor sententiarum libros perlucida explanatio. Hanc igitur accipite, o felices Sacri Christi tyrones quam ille bonus bibliopola Franciscus Reginaldus, in edibus divi Claudii secundum Mathurinorum oras tam ingenti cura vobis paravit. (s. d. Vignette à l'éléphant avec le nom et le monog. de Fr. Regnault.) — *Venumdatur Parisiis a dicto Francisco Regnault juxta Mathurinos, sub*

divo Claudio sedente, petit in-f°, gothique à 2 col.

Reliure du XVIe siècle avec l'empreinte du sceau des Frères-mineurs d'Auxerre sur les plats.

30. — Pratique du Sacrement de Pénitence ou méthode pour l'administrer utilement, imprimée par l'ordre de Mgr l'évêque comte de Verdun, pour servir aux confesseurs de son diocèse, par feu messire Louis HABERT, prêtre docteur de la maison et société de Sorbonne. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. — *Paris, Esprit Billiot*, 1728, in-12.

Louis Habert, docteur de Sorbonne, né à Blois, en 1636, a été grand vicaire de l'évêque d'Auxerre. (Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité t. I. p 43). Le catalogue de ses œuvres (eodem), t. IV, p. 241 — Nicolas Colbert ayant fondé à Auxerre un séminaire pour l'instruction des jeunes ecclésiastiques (1672), « il leur donna pour supérieur Louis Habert, docteur de Sorbonne, natif de Blois. » Leb *Mém. s. le Diocèse*, t. I, p 711, n° 4. Il est auteur d'une *Théologie* condamnée par lettre pastorale de Fénélon, en 1711.

31. — Theologia dogmatica et moralis ad usum seminarii Catalaunensis, autore D. Ludovico HABERT, sacræ facultatis Parisiensis, doctore theologo, et socio Sorbonico, nova editio auctior et emendatior. — *Lugdunis, apud fratres Duplain*, 1754, 8 vol. in-12. Pour faux titre : Theologia dogmatica et moralis ad usum seminarii Catalaunensis, in VII tomos distributa et compendium.

Dans l'exemplaire ci-dessus, le premier volume appartient, comme nous l'avons dit, à l'édition de 1755 ; mais les autres, au nombre de sept, proviennent d'éditions différentes.

32. — Grammaire sacrée ou Règles pour entendre le sens littéral de l'écriture sainte, par M. HURÉ, principal du collége de Boncourt. — *Paris, veuve Léon Delaulne*, 1707, in-12.

Huré (Charles) acolyte, est né à Champigny-sur-Yonne, le 7 novembre 1639, et est mort à Paris au collége de Boncourt, le 12 novembre 1717.

33. — Dictionnaire universel de l'Écriture Sainte, par M. Charles HURÉ, ancien professeur de l'Université de Paris et principal du collége de Boncourt. — *Paris, aux dépens de François Godard, libraire à Reims*, 1715, 2 vol. in-f°.

34. — Remarques de Mgr l'évêque de Soissons (Mgr LANGUET) sur l'instruction pastorale de Mgr le cardinal de Noailles du 14 janvier 1719, adressée à Mgr l'archevêque de Reims. — *Reims, B. Multeau, imp.*, in-12.

Languet J. J., successivement évêque de Soissons et archevêque de Sens, est né

à Dijon en 1677, et est mort à Sens, le 11 mai 1753.

35. — Lettres pastorales de l'évêque de Soissons. ed. originales suivies d'un recueil de réponses à ces lettres, savoir : Lettres à Mgr l'évêque de Soissons sur les promesses faites à l'Église ; lettres d'un ecclésiastique de Flandre à M. l'évêque de Soissons, etc (1719), in-4.

36. — [Recueil de lettres pastorales instructions, etc., de LANGUET, év. de Soissons, puis archevêque de Sens. Editions originales, in 4].

37. — [Recueil de Mandements et Instructions pastorales, émanant de J. LANGUET, d'abord év. de Soissons, puis archevêque de Sens, et concernant les affaires religieuses de l'époque. Édition originale, 1718-1737, 5 vol. in-4.

38. — Cinquième lettre pastorale de Mgr l'évêque de Soissons au clergé de son diocèse (Vignette aux armes). — *Paris, veuve Mazières et J.-B. Garnier*, 1731, in-4.

Sur la feuille de garde « Ex dono authoris. »

39. — Cathéchisme du diocèse de Sens, par Mgr. LANGUET, archevêque de Sens, pour être seul enseigné dans son diocèse. — *Sens, A. Jannot, imp.*, 1732, in-20.

40. — Instruction concernant l'histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament, donnée par Mgr J.-J. LANGUET, archevêque de Sens, pour l'usage des écoles de son diocèse. — *Sens, A. Jannot, imp.*, 1737, in-8.

41 — Cathéchisme de la tonsure à l'usage du diocèse de Sens, par Mgr Jean-Joseph LANGUET, archevêque de Sens (aux armes du prélat). — *Sens, chez André Jannot*, 1739, in-12. Dans le même volume : Cathéchisme du diocèse de Nevers, 1734, et Cathéchisme ou Instructions sur les principales vérités de la religion catholique, imprimée par ordre de Mgr l'évêque d'Auxerre, pour l'usage de son diocèse. Le prix est de cinq sols (Vignette aux armes de Caylus), 1734, in-12.

Incomplet.

42. — Cathéchisme du diocèse de Sens, par Mgr J.-J. LANGUET, archevêque de Sens, pour être seul enseigné dans son diocèse. — *Sens, André Jannot, impr.*, 1750, in-12. — 2° Instruction pour préparer à la première communion et à la confirmation, par Mgr LANGUET. — *Sens, André Jannot*, 1747. — 3° Cathéchisme de la tonsure, à l'usage

du diocèse de Sens, par Mgr LANGUET. — *Sens, André Jannot,* 1739. — 4° Catéchisme sur le mariage, pour les personnes qui embrassent cet état, par Mgr LANGUET. — *Sens, André Jannot,* 1739.

43. — J.-J. LANGUET, archiepiscopi Senonensis, antea episcopi Suessionensis, opera omnia in latinam linguam conversa a variis doctoribus parisiensibus, et ab authore recognita et emendata (Vignette aux armes). — *Senonis, apud Andream Jannot,* 1752, 2 vol, gr. in-f°.

Cet ouvrage a été supprimé par arrêt du conseil d'État du 28 juin 1752, pour avoir été publié par Jannot sans permission « et que cet ouvrage n'étoit point susceptible d'en être revêtu, surtout à cause de plusieurs pièces qui s'y trouvent insérées »

44. — L'Heptateuque, ou première partie abrégée de la Sainte-Bible, etc., traduite en vers, par M. l'abbé F.-E. LEBRUN. — *Auxerre, impr. Boudin,* s. d.

L'abbé Lebrun, ancien curé de Pourrain, est né le 8 août 1801.

45. — Viginti conciones in Jonam prophetam et quinque in dominicas adventus et festum Nativitatis Christi, per fratrem Rochum MAMEROT, Altissiodorensem ordinis Prædicatorum, theologum parisiensem ac confessarium, et ecclesiastem illustr. christianissimæque dominæ Mariæ Stouart, Scotorum reginæ, ad Reverend. Dom. Dom. Nicolaum Psaulme, episcopum et comitem Virdunensem.... Virduni, apud Martinum Mercatorem, 1574, in-12.

Sur la feuille de titre : « Ex dono domini Rochi Mamerot, » F. Xpien. « Sur la feuille de garde « Sperantem in domino misericordia circumdabit. » F. Xpien. Plus bas « Prescriptus deffunctus naturæ debitum solvit anno Domini 1621. » En tête : épitre dédicatoire de Roch Mamerot, adressée à Nicolas Psaulme, év. de Verdun, et datée du couvent des frères prêcheurs de cette ville, « Scriptum Verduni in fratrum prædicatorum conventu, anno 1573, die vero 15 novembris, Prioratus nostri in dicto conventu anno primo. » — Mamerot est né à Auxerre, et y est mort en 1587.

46. — De antiquis ecclesiæ retibus, libri quatuor, studio et opera R. P. domini Edmundi MARTENE, Rotomago, sumptibus Guilelmi Behoart, 1700, 2 vol. in-4.

Sur le titre du premier volume : « J. Lebeuf, can. et succ. Autiss., 1715, Autogr. — « Les notes manuscrites qui se trouvent icy sont de la main de l'abbé Lebeuf. — Laire. — En effet, ce livre est illustré d'un grand nombre de notes curieuses de la main de Lebeuf.

47. — Sermons et exhortations catholiques pour les festes de J.-C. et des saints, divisés en deux tomes, par M. Denys PERRONNET, docteur

en théologie, chanoine théologal et pénitencier de l'église cathédrale d'Auxerre à révérend père en Dieu mess. J. AMYOT, évesque d'Auxerre. — *Paris, G. Chaudière*, 1588, in-16, 2 vol. en un tome.

Sur la feuille de garde, Frappier a écrit : « Denis Perronnet est né en la paroisse de Chailly en Bière, à deux lieues de Melun, diocèse de Sens, comme il le dit lui-même dans l'épître dédicatoire du deuxième volume de ses sermons. Il entra dans l'ordre des Carmes à Melun, où il fut reçu docteur en théologie et a prêché à Sarlat et à Périgueux, après le massacre de Pierre Fournier, arrivé le 14 juillet 15 5. Peu de semaines après, les Calvinistes pillèrent Périgueux, et dans l'espace de 30 ans, il y eut dans la province soixante-quinze chanoines ou curés tués, huit moines et neuf mille trois cent cinquante habitants. Alors Denys Perronnet, qui estoit sorti des Carmes avec dispense de Rome, vint trouver J. Amyot, son compatriote, né à Melun et évêque d'Auxerre. Ce prélat le nomma chanoine théologal et pénitencier d'Auxerre, le 6 septembre 1577, et en est mort revêtu le 2 décembre 1610. »

48. — Sermons et exhortations catholiques pour les festes de Jésus-Christ et des saints, par M. Denys PERRONNET, docteur en théologie, chanoine théologal et pénitencier de l'église cathédrale d'Auxerre, à R. P. en Dieu M. Jacques Amyot, évesque d'Auxerre, etc. — *Lyon, P. Rigaud*, 1608, 2 vol. in-8 en un.

Cette édition ne contient pas l'épître dédicatoire du deuxième volume de l'édition de 1588.

49. — Mar. PINEI vezelæici oratio ad sacerdotes dicta in æde Mauriciana Andegaven., anno 1542, Gabriele Boverio, præsule. — *Parisiis, apud Vivantium Gautherot*, s. d., br., de 1 f. in-8 ; frontispice orné d'un beau sujet renaissance.

50. — REMIGII, monachi S. Germani Antissiodorensis ; Beati Notkeri Balbuli S. Galli monachi, opera omnia ; accedant Joannis IX, Benedicti IV, Sergii III, Anastasii III, Pontificum romanorum epistolæ et privilegia, par J.-P. Migne. — *Paris, Migne, impr.*, 1853, 1 v. gr. in-8, à 2 col.

Rémy, théologien et grammairien, est né au IXe siècle et est mort au Xe.

51. — Réformation et nouvelle approbation des statuts et ordonnances de la confrairie du très auguste et très Sainct-Sacrement, canoniquement érigée en l'église des Frères-Mineurs de l'observance à Auxerre, par Mgr l'illustrissime et rév. Dominique SEGUIER, évesque d'Auxerre (Vignette). — *Auxerre, Jacques Bouquet, imprimeur de Mgr l'illustr. et rev. évesque d'Auxerre*, 1635, in-12 ; 73 folios non paginés.

Une foule de notes manuscrites et notamment sur la feuille de garde : « Noms

« des confrères lorsque je suis entré, 1656, le 15 juin. »

52. — D. Fulberti, Carnotensis episcopi antiquissimi, opera varia quibus adjicitur : episcop. Carnot. catalogus, cum notis et indice locupletissimo, per M. Carolum DE VILLIERS, doct. th. parisiensem, ad reverend. episc. Carnot. Philippum Huzault. — *Parisiis, p. Thomam Blazium*, 1608, In-8.

Charles de Villiers, théologal d'Auxerre, mort vers 1640. Voy. *Lebeuf.* Cet exemplaire porte sur les plats le nom du premier possesseur Andreas Favyn, et sur la feuille de titre la signature autographe Favyn. Sur la feuille de garde : Ex domo Steph. de la Goute, ecc. cathed. Altiss. canonici (Imprimé) Sur la feuille de titre : « Collegii Altiss. soc. Jesu catalogo inscriptus, 1729.

53. — Œuvres de Fulbert de Chartres, publiées en 1608, par Ch. DE VILLIERS, théologal d'Auxerre, in-8.

A (ANONYMES)

54. — Abrégé de la Doctrine chrétienne pour l'usage du diocèse de Sens. — *Sens, A. Jannot*, 1729, in-12.

55. — Abrégé et Concorde des livres de la sagesse, (par CLÉMENT DE BOISSY, (Ath.-Alexandre). — *Fr. Fournier, à Auxerre*, 1767, in-12.

Clément de Boissy est né à Créteil, le 16 septembre 1716, et est mort à Sainte-Pallaye, le 22 août 1793.

55 *bis*. — Acte d'appel de la Constitution Unigenitus et du nouveau cathéchisme donné par M. LANGUET, archevêque de Sens, au futur concile général, interjeté par plusieurs curés, chanoines et autres ecclésiastiques du diocèse de Sens, et Mémoire justificatif où l'on fait voir les innovations du nouveau cathéchisme, la liaison de ces innovations avec la Constitution Unigenitus, les pressants motifs qui ont obligé d'en interjeter appel, et la validité dudit appel, t. I, 1752, t. II, 1755. — Dans un troisième volume, on trouve : 1° des Additions au tome Ier du Mémoire, 129 p. ; 2° des Additions au tome II et la table des matières contenues soit dans l'ouvrage, soit dans les additions. — Comparez avec le n° A, 186.

56. — [Biblia sacra, *Lyon, J. Maréchal*, 1514. in-8, gothique].

Sans titre. Mais on lit après l'apocalypse : « Explicit Biblia diligentissime emendata.... una cum compendiolo totius biblie per rythmos descripto.... Lugduni, in officinâ Jacobi Mareschal, anno Domini decimo-quarto supra millesimum, duodecimo Calendas aprilis. » — Notes de Lebeuf sur les feuilles de garde, notamment *ad calcem* « In hoc codice, in fine apocalypsis notandum est quod typographus indicat annum decimum-quartum

supra millesimum, est annum editionis harum Bibliarum quod non recipias quasi velit dicere annum 1014, sed annum 1514. Reperiantur editiones quæ habent simili modo anno decimo-sexto supra millesimum et anno decimo-nono supra millesimum. » - Au XVIe siècle, en épigraphie, on supprimait souvent le centésime après le millésime. — Reliure curieuse du XVIe siècle. Velin frappé.

On trouve à la fin de cette édition une série de vers latins, rimés et disposés en quatrains que Lebeuf attribue à un Auxerrois, François Le Goust, « Mém. s. le dioc. d'Auxerre, » t. I, p. 501, in-4. Le titre est ainsi conçu : « Tota Biblia compendiosissime per rithmos descripta hoc (quem cernis) libello habetur per magistrum Franciscum Gotthi, ordinis Minorum, sacre theologie professorem. » 15 feuillets sur 3 colonnes.

BRÉVIAIRES. — Voy. *Liturgie.*

57. — 1° Cathéchisme ou Instruction chrétienne pour le diocèse de Sens, imprimé par ordre de Mgr l'archevêque. Cinquième édition. — *Sens, Louis Prussurot, impr.*, 1673, in 12. — 2° Instruction pour préparer à la première communion et à la confirmation, par Mgr J.-J. LANGUET, archevêque de Sens. — *Sens, Jannot, impr.*, 1732. — 3° Cathéchisme de la tonsure à l'usage du diocèse de Sens, par Mgr J.-J. LANGUET, archevêque de Sens, pour être seul enseigné dans son diocèse. — *Sens, Jannot*, 1731. — 4° Cathéchisme sur le Mariage, pour les personnes qui embrassent cet état, imprimé par ordre de Mgr l'archevêque de Sens. — *Sens, A. Jannot,* 1732.

58. — Les Cérémonies de la Messe basse, pour donner aux prêtres nouvellement ordonnés la facilité de s'exercer eux-mêmes à la dire comme il faut, s. l. ni d., brochure in-12 de 40 p.

L'ancien catalogue de la bibliothèque porte : « Imprimé à Sens ? »

59. — La Comédie contraire aux principes de la morale chrétienne, ouvrage extrait des Saints Pères et MM. Bossuet et Nicole ; à la suite est le mandement du chapitre d'Auxerre contre la comédie. — *Auxerre, F. Fournier, impr.*, 1754, br. in-12, (par l'abbé MAHY, Fr. Ferdinand, curé de Saint-Pierre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre.)

Il était né à Blois le 21 décembre 1712 et mourut à Auxerre le 13 décembre 1773.

Il a composé en outre : 1° Remontrances des curés de la ville d'Auxerre (2 août 1755) ; 2° Deux Consultations, 6 mars et 4 avril), sur le mandement de M. de Condorcet, du 14 février 1756 ; 3° Mémoire sur la nécessité de l'amour de Dieu dominant. (Nouv. ecclés., 31 août 1774, p. 176).

60. — Confrérie du Très-Saint-Sacrement établie dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Sens, par l'autorité de Mgr l'archevêque. — *Sens,*

Claude - Auguste Prussurot et Laurent Raveneau, 1697, in-12.

Dans l'avertissement, un précis historique sur l'origine de la confrérie susindiquée.

61. — Decreta provincialis concilii Senonensis, celebrati sub rev. domino Antonio a Prato, tituli S. Anastasiæ præsbytero cardinali, senonensi archiepiscopo, anno D. MDXXVIII. — *Senonis, e typis Ch. Duchemin*, 1851, in-8.

62. — Concilium provinciæ Senonensis Senones habitum anno Domini MDCCCL, mense septembri, V autem pontificatus Pii papæ IX. — *Senonis, ex typis Ch. Duchemin*, 1852, in-8.

63. — Le Cri de la Foi, ou Recueil de différents témoignages rendus par plusieurs facultés, chapitres, curés, communautés ecclésiastiques et régulières au sujet de la Constitution *Unigenitus*, s. l., 1719, 3 lov. in-12.

L'éditeur de ce Recueil est l'abbé Nivelle. On y trouve plusieurs pièces intéressant le département de l'Yonne, savoir : t. II, p. 185 et suivantes : Témoignages rendus dans le diocèse d'Autun au sujet de la Constitution et notamment, page 213, une longue lettre de Bocquillot, chanoine d'Avallon, à M. l'év. d'Autun. — Après la lettre de Bocquillot, viennent les témoignages rendus dans le diocèse d'Auxerre, entr'autres : une Lettre circulaire de plusieurs chanoines de l'église d'Auxerre, appelant de la Constitution à plusieurs églises du royaume, ce .. avril 1717, t. II, p. 250 ; une Lettre de Mignot au chapitre de l'église de Tours, 9 juillet 1717, eodem, p. 312 ; une Lettre de Lebeuf au même chapitre, en date du 8 juillet 1717, eodem, p. 316. Celle-ci a été réimprimée dans les lettres de Lebeuf, t. I ; mais ce qui rend ce Recueil tout à fait précieux pour notre pays, c'est qu'il contient le premier ouvrage de longue haleine publié par Lebeuf, avec la collaboration de Mignot. — Cet ouvrage est intitulé : « Tradition de l'église d'Auxerre sur les propositions censurées dans la Bulle Unigenitus, » t. III, p. 171 et suivantes. — Voy. sur la valeur de cet écrit et sur la part qu'y a eue Lebeuf, les détails donnés par M. Chérest, dans la préface du premier volume des « Lettres de Lebeuf, » p. 53 et suivantes.

64. — Deffense de la discipline qui s'observe dans le diocèse de Sens, touchant l'imposition de la Pénitence publique, pour les péchez publics, (par A. VARET, vicaire général de Mgr de Gondrin,) imprimé par l'ordre de Mgr l'illustre et révérend archevesque de Sens. — *Sens, Louis Prussurot*, 1673, in-8.

65. — Dictionnaire portatif, historique, géographique, et moral de la Bible (par l'abbé BARRAL.) — *Paris, Muzier, et Auxerre, Franç. Fournier*, 1756, in-8.

66. — Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point, (par l'abbé Simon-Michel TREUVÉ.) Troisième édition. — *Paris, Élie Josset*, 1695, in-12.

L'auteur est né à Noyers, le 8 août 1651. — V. le Nécrologe des plus célèbres Défenseurs et Confesseurs de la vérité, t. Ier, p. 142, et t. IV, supp., p. 296 (Catal. des Œuvres de Treuvé).

67. — Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point. Nouvelle édition. 1 vol. in-12, (par TREUVÉ). — *Paris, Élie Josset*, 1710.

68. — Discours de saint Victrice, évêque de Rouen, à la louange des saints et de leurs reliques, (par l'abbé J.-B. MOREL.) — *Auxerre, F. Fournier, imp.* 1763, in-12.

Publié par J. André Mignot, grand-chantre de l'église d'Auxerre, auteur de la préface, né à Auxerre, le 13 janvier 1683, mort le 11 mai 1778.

69. — Discours véritable de ce qui s'est passé en la conférence tenue à Challemont entre le R. P. Scolastique de Chastillon en Bresse, prédicateur capucin en la mission de Saint-Léonard-en-Nivernois, et le Sr Monsenglard, ministre de l'église prétendue réformée du dict lieu, par la permission de Mgr le révérend évesque de Nevers et authorité de Mgr le marquis de Pleuvot, lieutenant général de S. M. en la province, représentée par MM. le comte de Chastellux et baron de Chevigny, modérateur de l'action, par le Sr CHAUVEAU, nommé secrétaire en la conférence pour le R. P. Scolastique. — *Nevers, Jean Millot*, 1630, in-12.

En tête, épître dédicatoire : « A Mgr le R. P. en Dieu Messire Erard de Rochefort, conseiller du roy en ses conseils, abbé, seigneur temporel et spirituel des abbayes de Vézelay et de Saint-Léonard, doyen de l'église cathédrale d'Authun, etc. » Dans les premières pages du livre, quelques détails sur les réformes et les travaux accomplis par Erard de Rochefort à Corbigny.

70. — Dictionnaire historique, géographique, critique, théologique, moral et portatif de la Bible. Nouvelle édition revue et corrigée. — *Paris, Muzier, et Auxerre, Fr. Fournier*, 1758, 2 vol. in-12.

Dans ce même livre, après la page 546 du tome Ier, un autre titre, avec avertissement et privilége. Le titre est ainsi conçu : « Dictionnaire portatif, historique, théologique, géographique, critique et moral de la Bible, par M. l'abbé F. Barral, à Auxerre, chez François Fournier, imprimeur-libraire, près l'horloge, 1758. » Cpr. Catal. Ribière, n° 120.

71. — Du véritable esprit de l'Église dans l'usage de ses cérémonies, ou réfutation du traité de D. Cl. de Vert, intitulé : « Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise », par LANGUET, alors év. de Soissons. — *Paris, veuve Raymond-Mazières*, 1715, in-12.

Voyez, sur cet ouvrage, « Lettres de l'abbé Lebeuf, » t. I, p. 57. Notes 4 et 5.

72. — Éclaircissement de cette célèbre et importante question, si

le concile de Trente a décidé ou déclaré que l'attrition conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer et sans aucun amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la rémission de ses péchés et la grâce de la justification au sacrement de Pénitence. — *Paris. Ant. Dezallier,* 1685, in-8.

Par Quéras, né à Sens le 1er août 1614, mort le 9 avril 1695, vicaire général de Mgr de la Hoguette. — Voy. « Nécrol. des défenseurs de la Vérité. »

73. — Éclaircissements sur quelques rits particuliers à l'église d'Auxerre, en réponse aux questions d'un pieux laïc, par un chanoine de la cathédrale d'Auxerre, l'abbé Potel, 1770, in-12.

Potel (André), né à Auxerre, le 26 avril 1697, est mort dans cette ville le 25 août 1783. Dans cet opuscule, on trouve, à la page 83, une réimpression d'un petit traité de Bocquillot. dont voici le titre : « Règles touchant la Liturgie, par lesquelles on peut discerner dans les rits « ecclésiastiques ce qui est usage et ce « qui est abus, par M. Lazare Bocquillot, « prêtre licencié ès-loix, chanoine d'Avallon, à Paris, chez Daniel Hortemels, « rue Saint-Jacques, au Mécénas, an « 1699. »

74. — Explication littérale, historiq. et dogm. des Prières et des Cérémonies de la Messe, par le père P. Lebrun, de l'Oratoire. — *Paris, Delaulne,* 1716, in-8.

Sur la gravure qui accompagne le titre : « J. Lebeuf, canonico Autissiod. ex dono autoris. » (Autog). Un grand nombre de notes curieuses sur les marges et les feuilles de garde, écrites aussi par Lebeuf.

75. — Histoire des Indulgences et du Jubilé, (par Pierre Forestier.) — *Paris, Pierre Aubouyn, libr.,* 1701, in-12.

A appartenu à Maçon, chanoine de Sens. — Forestier Pierre, théologien et hagiographe, né à Avallon, le 16 décembre 1654, mort le 30 novembre 1723, chanoine de cette ville. Il est auteur de divers ouvrages énumérés dans la Biogr. Didot, t. XVIII, p. 172. Voy. sur P. Forestier, Avallon et l'Avallonnais, par Ernest Petit, p. 104.

76. — Le Formulaire du prosne que chaque curé est obligé de faire tous les dimanches dans sa paroisse. Imprimé par le commandement de Mgr le révérend archevesque de Sens. — *Sens, Georges Niverd, impr.,* 1625, in-12.

77. — Idée de la Conversion du pécheur ou explication des qualités d'une vraie pénitence (Traduit du latin d'Opstract, par Fr. Denattes), 1732, in-12.

Fr. Denattes était curé de Saint-Pierre-en-Château à Auxerre. Il est mort en 1765. Voy. « Nécrologe des Défenseurs de la vérité au XVIIIe siecle. » t. VI, p. 387.

78. — Jubilé universel de l'année sainte (aux armes de Cosnac). — *Sens, Thomas-Malvin,* 1826, in-8.

79. — Lettres à un ami, au sujet du mandement que M. de Condorcet, évêque d'Auxerre, a donné pour les

missions de son diocèse. En Europe, aux dépens de la Compagnie, s. l., 1756, in-12.

M. de Condorcet avait chargé les P. P. Jésuites de prêcher dans son diocèse ; c'est contre cette mesure que les lettres sont dirigées et contre les ordres religieux.

80. — Lettre pastorale de Mgr l'illustr. et révérend. archevêque de Sens, pour disposer ses diocésains à gagner saintement le Jubilé. (Vignette aux armes de Mgr de Bellegarde). — *Sens, Louis Prussurot*, 1673, in-16.

Dans ce même volume : « Abrégé de l'Histoire des huict premiers Conciles généraux. » Sur la garde, signature de Potel, chanoine d'Auxerre.

LITURGIE

81. — Breviarium Autissiodorense completum xxiiij die aprilis anno Domini mille cccc lxxxiij. — *Impressum que Chableys in domo Petri Lerouge*, in-12, vélin, goth. à 2 col.

L'exemplaire de la bibliothèque avait jadis 1047 feuillets (voir ci-dessous) ; 581 d'après Ribière ; il n'y en a plus que 582. Sur la feuille de garde, le chanoine Frappier a écrit : « Ledit bréviaire d'Auxerre, le premier imprimé à Chablis en 1483, comme il est dit à la fin de la page 1047. Lebeuf, t I, p. 561. » — D'après Ribière, « Essai sur l'Histoire de l'Imprimerie, » p. 10, la Bibliothèque nationale en possède un exemplaire complet, en 2 vol. — « Il fut le premier (Jean Baillet) qui rendit utile à l'église d'Auxerre la nouvelle invention de l'imprimerie. Il fit imprimer le Missel et le Bréviaire à l'usage du diocèse. L'édition du missel ne marque ni l'année ni le lieu de l'impression, mais elle ne peut avoir précédé l'an 1483, parce qu'on y trouve la fête de saint François, élevée au rang des fêtes doubles, article statué dans le synode de cette année, où se publièrent des indulgences accordées par le pape Sixte IV à ceux qui célébreraient cette fête sous ce rit. Pour ce qui est du bréviaire d'Auxerre, il s'imprima à Chablis en 1483 : la fête de saint François n'y est que par supplément avec la remarque dont je viens de faire mention. » Lebeuf, Mém. in-4, t. I, p. 561.

82. — [Autre exemplaire du Bréviaire auxerrois de 1483. — *Chablis, P. Lerouge.* — Donné à la bibliothèque d'Auxerre, par M. Th. Blin, en 1857. — Exemplaire orné d'enluminures, à la façon des manuscrits, mais incomplet].

Sur la feuille de garde, le chanoine Frappier a écrit : « Impressum Chablyes, an. 1483, ut videtur in fine proprii Sanctorum et ante commune. » Malheureusement le folio et même le cahier où se trouvait cette mention manquent. — Sur la contrefeuille, note manuscrite de Lebeuf. Ad calcem, d'une autre main : « An 1483, à Chablis, ut habetur supra, post proprium Sanctorum, ante commune Sanctorum. »

83. — [Bréviaire Auxerrois de 1498, in-12, goth.]. Il commence ainsi : Incipit psalterium secundum Antissiod. ecclesie usum.

Lebeuf a écrit en tête du calendrier : « 1498, ut habetur ante commune S.S. » En effet, on lit à l'endroit indiqué : « Finis partis hyemalis breviarii Antissiodorensis impressi Parisis. Anno Domini

millesimo quadringentesimo nonagesimo octavo, kalendas februarias. »

MISSELS. — Voy. *Liturgie*.

84. — Missale ad usum insignis ecclesie Altissiodorensis, impressum Parisiis a Volffgango Hopylio, impensis Symonis Vostre, alme universitatis Parisiensis librarii. Anno Domini salvatorisque mundi millesimo quingentesimo decimo-octavo. Die vero decima mensis novembris. Laus Deo. (Vignette de Simon Vostre). Venale habetur..... In-4 goth. à 2 col., vignettes sur bois, réglé, relié, veau brun, s. d. (1518).

Sur la feuille de titre : « Ex libris Laurentii Regnauldin, eccles. Antiss. canonici, 1711. »

Sur la feuille de garde : « Ex dono Francisci Grasset, canonici Autiss. anno 1764 defuncti. » A la fin : « Missale ad usum diocesis Autiss. in alma Parisiorum academia impensis Symonis Vostre impressum. Atque ab eodem venale habetur in vico novo B. M., sub signo Johannis Evangeliste, ante ædem S. Genovefe de Miraculis-Ardentium.

85. — Missel de M. de Dinteville (1518). (Voir le titre au n° 84). Exemplaire relié, maroquin rouge, filets sur les plats.

Sur la feuille de garde Mignot a écrit : « Ce livre a été donné au chapitre par M. Mignot, chantre et chanoine. »

86 et 87. — Missale insignis ecclesie Antissiodorensis, auctoritate reverend. in Christo patris ac domini domini Francisci de Dintavilla Dei et apostolice sedis gratiâ ejusdem ecclesie præsulis. (Vignette aux armes de Dinteville avec la devise : « Virtutis fortuna comes. » Venundatur Parisiis, etc. (non daté), in f° gothique, 562 p.

Au bas on a écrit : « 1537, Lebeuf, t. I, p. 584. Au-dessus du titre : « Ce présent missel appartient à la cathédrale de Saint-Étienne d'Auxerre, fait ce 4 may 1720. » Ad calcem : Absolutum est hoc preclarum insignis ecclesie Altissiodorensis missale. Excussans quidem Parisiis in officina libraria honesti viri Nicolai Prevost, ære et impensis honestorum bibliopolarum Petri Rosset, Henrici Pacquot et predicti Nicolai Prevost.... Les deux premières feuilles un peu déchirées. Il y a à la bibliothèque un second exemplaire qui contient à la fin les prières pour la bénédiction de l'eau et pour celle des cloches. — « M. de Dinteville, II° du nom, avait fait faire, avant la dixième année de son épiscopat une nouvelle édition du Missel d'Auxerre, et en avait fait présent de quelques exemplaires au chapitre qui lui en témoigna sa reconnaissance. Cette édition gothique, corrigée et augmentée selon la dévotion et les lumières d'un chanoine qui était son commensal, est la dernière qui ait paru. L'éloignement du temps et la guerre des Huguenots l'ont rendue fort rare et en font souhaiter depuis longtemps une autre plus exacte encore et plus lisible, et qui fasse cesser le cours des Missels qui ne sont dans le pays que par emprunt et en attendant. » Prise d'Auxerre, p. 140, note (1723). — Cpr. « Lettres de l'abbé Lebeuf, » t. I, p. 92, note 1. Dans cette note, on voit que Fr. de Dinteville avait offert son Missel au chapitre le 28 février 1538. Il en résulte que le Missel est probablement de 1537.

88. — Processionel, à l'usage de l'église d'Auxerre, in-4.

C'est le même que le n° 89 ; seulement le titre manque, ainsi qu'un grand nombre de feuillets. En revanche, le dernier est intact. On y lit ; « Absolutum est hoc preclarum opus in se complectens responsoria et antiphonas.... Secundum ritum et consuetudinem insignis ecclesie Antissiodorensis. Illius vero episcopo R. P. Francisco de Dinteville. Anno Domini millesimo quingente, tricesimo septimo. Impensis honestorum virorum Henrici Paquot, librarii jurati, universitatis Parisiensis, et Egidii Paquot, etiam librarii, apud quem fuit impressum. »

Cette même année (1536) 37 (?) on imprima à Paris le Manuel des prêtres selon l'usage de l'égl. d'Auxerre. Ce livre contient l'administration des sacrements qni sont de la compétence des prêtres, les bénédictions qui sont de leur ministère, la formule des inhumations et autres semblables usages des chapitres ou des paroisses ; c'est la première édition de ce manuel. [En note. Il porte pour titre : « Manuale seu officium sacerdotum secundum usum ecclesiæ cathedralis Antissiodorensis. » Il sert merveilleusement à prouver combien on a innové dans le siècle dernier, surtout en fait de suppressions de prières. Les éditeurs par une fausse application de la langue grecque changèrent alors l'ancien mot » Autissiodorum » en celui « d'Antissiodorum.] Ces sortes de livres ont aujourd'hui le nom de Rituel. » Leb. Mém. in-4, t. I, p. 584. — Ce Manuel n'existe pas à la bibl. d'Auxerre.

89. — Processionale juxta ritum insignis ecclesie et diocesis Autissiodorensis. (Vignette sur bois représentant la Vierge in gloria). Venale habetur in vico novo B. M. Virginis, ad signum Rose rubre, et ad signum S. Johannis evangeliste, ubi fuit impressum, ante edem Sacram B. Genovefe de Miraculis-Ardentium ; *Parisiis*, M. D. XXXVIJ, in-4, gothique.

Incomplet, ne contient que les 64 premiers folios imprimés, le surplus copié à la main. — D'après le titre, il a été imprimé chez Simon Vostre. C'est, en effet, ce libraire qui demeurait à Paris « in vico nivo B M. ad signum S. Johannis evangel., ante edem B. Genovefe. » Comparez la mention finale du Missel de 1518. Voyez cependant au n° 88, l'impression aurait eu lieu chez Gillet Paquot. A propos de ce processionnel, Lebeuf dit : « On croit qu'il parut pour la première fois à une célèbre procession générale, qui se fit au commencement de may par tout le clergé en chappes, le Prélat en tête. » Lebeuf, t. I, p. 584, in-4.

90. — Breviarium secundum usum et ritum insignis ecclesie Antissiodorensis, authoritate et mandato Domini Domini Francisci de Dintavillâ, divina providentia Antissiodorensis episcopi. — *Venale habetur Parisiis, in vico novo Nostre-Domine, apud Henricum Paquot, librarium juratum alme universitatis parisiensis*, in-24. Vignette intercalée, au bas : Henri Paquot.

Sur la feuille de garde Frappier a écrit : « Ce Bréviaire a été imprimé en 1547, « comme on le voit en tête du calendrier, « pars hiemalis. » En réalité le calendrier des fêtes mobiles débute par l'année 1547. L'exemplaire ne contient que la partie d'hiver.

91. — Breviarium secundum usum insignis ecclesiæ Antissiodorensis, authoritate et mandato Re-

verendissimi Domini Domini Jacobi Amioti. Antissiodorensis episcopi et venerabilium dominorum decani et capituli ejusdem ecclesie emendatum, et quantum fieri potuit ad formam breviarii Romani ex decreto concilii Tridentini excusi redactum. (Vignette et épigraphe). — *Antissiodori, Excudebat Joannes Savine, typographus,* 1580, in-12, relié en velin.

Ne contient que la partie d'hiver. Frappier a écrit sur la feuille de garde : « Ex dono d. Francisci Grasset, canonici Autiss., mense martii 1761, defuncti an. 1783. » En tête une préface d'Amyot, où il expose que dans une visite aux paroisses de son diocèse il a constaté que, par suite des guerres, les livres de liturgie avaient été détruits. Il s'est hâté de mander un typographe pour faire imprimer un nouveau bréviaire. Pour cela, il a pris les anciens à titre de modèle, il les a corrigés, et les a rapprochés le plus qu'il a pu du bréviaire romain.

92. — Breviarium secundum usum insignis ecclesiæ Antissiodorensis. (Voyez le titre complet au numéro 91). Ceci est la partie d'été du Bréviaire auxerrois de 1580, imprimé par ordre d'Amyot.

Frappier a écrit sur la feuille de garde : « Breviarium Antissiodorense, en 1580, « par M. Amyot, le premier imprimé en « lettres romaines, à Sens, dit M. Lebeuf, « t. I, p. 626. Mais il s'est trompé, c'est « à Auxerre, comme on le voit par le « frontispice. Pars æstivalis. » Autre note du même : « J'ay vu la partie d'hy- « ver dans la bibliothèque du chapitre, « imprimé à Auxerre, chez Savine, et un « mandement de M. Amyot en tête. » Le volume dont parle ici Frappier parait être le numéro 91. Quant au numéro 92, il a appartenu à Archambault, chanoine et archidiacre d'Auxerre, ancien chanoine de Saint-Fargeau.

93. — Breviarium Autissiodorense ad Romani formam expressum, illustrissimi ac rever. in Christo patris Domini D. Petri de Broc, Antissiodorensium episcopi, authoritate et capituli ejusdem ecclesiæ consensu recognitum. (Vignette aux armes de P. de Broc). — *Parisiis, apud Langlois, typographum regium,* 1670. Quatre parties : pars hyemalis, pars verna, pars æstiva, pars autumnalis, 4 vol. in-8, veau brun, d. sur tr.

94. — Breviarium Autissiodorense, de M. DE BROC. — *Paris,* 1670. Voy. au numéro 93.

Relié en 2 vol. maroquin rouge; tr. d. Sur la feuille de titre : « Drinot, canonicus Antissiod. »

95. — Liber Ritualis Autissiodorensis, ill. ac rev. D. D. Caroli de CAYLUS, episc. Autiss. autoritate editus. (Vignette aux armes de M. de Caylus), 1730 (sans nom d'imprimeur), in-4.

Sur la feuille de garde : « Mignot, præcentor ecclesiæ Autissiod. » (Autographe).

96. — Breviarium sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ c. D. Caroli DE

Caylus, Autis episcopi autoritate et ejusdem ecclesiæ capituli con sensu editum. — *Senonis, A. Jannot, impr.*, 1726, 4 vol. in-8, pl. représentant les sujets des principales fêtes et la vue de la façade principale de la cathédrale d'Auxerre.

97. — Processionale S. Autissiodorensis ecclesiæ, ill. ac. rev. D. D. de Caylus, Autissiodorensis episcopi authoritate editum (Vignette aux armes de M. de Caylus). — *Lutetiæ Parisiorum, typis J.-B. Christ. Ballard,* 1736, petit in-4.

98. — Breviarium sanctæ Antiss. eccl. illustr. ac rever. Caroli de Caylus, Autissiodorensis episcopi authoritate, et ejusdem ecclesiæ capituli consensu editum. (Vignette aux armes de M. de Caylus). — *Parisiis, apud Bartholomæum Alix*.... 1736, in-12, 4 parties, reliées en 4 vol., veau brun.

En tête, gravure représentant la façade de la cathédrale d'Auxerre, avec cette légende : « Typus Basilicæ Sancti-Stephani Autissiodorensis. »

99. — Missale Sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ, ill. ac rever. in Christo Patris D. D. Caroli de Caylus, Autissiodorensis episcopi authoritate, et ejusdem ecclesiæ capituli consensu editum. (Vignette aux armes de M. de Caylus). — *Trecis, apud viduam Petri Michelin,* 1738, in-f°, veau marbré.

Gravure représentant une cérémonie dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, avec cette légende : « Ritus deferendi oblata. »

100. — Graduale Autissiodorense complectum missæ D. D. Caroli de Caylus, Autissiodorensium episcopi authoritate, et ecclesiæ cathedralis capituli consensu editum. (Vignette aux armes de M. de Caylus). — *Aureliæ, apud Nicolaum Lanquement*, 1738. gr. in-f°.

101. — Missæ pro defunctis ad usum S. eccl. Autissiodorensis, ill. ac rev. in Christo patris, D. D. de Caylus, Autiss. episc. authoritate, et ejusdem capituli consensu, editæ. (Vignette aux armes de M. de Caylus). — *Trecis, apud viduam Petri Michelin,* 1738, in-f°, incomplet à la fin.

102. — Livre d'église à l'usage des laïques du diocèse d'Auxerre, pour l'office du soir, 1741, s. l. ni nom d'impr., in-8.

103. — Office propre de saint Eusèbe, évêque de Verceil, patron de la paroisse d'Auxerre de ce nom. — *Auxerre, Fr. Fournier, imp.*, s. d., aux armes de Caylus, broch. in-8.

104. — Officium defunctorum cum ordine exequiarum, aux armes de M. de Caylus. — *Autissiodori, sumptibus Fr. Fournier*, 1784, in-8.

105. — Diurnale sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ, par l'évêque DE CAYLUS. — *Auxerre, Fr. Fournier*, 1745, in-12.

106. — Office de la quinzaine de Pâques, suivant le bréviaire et le missel d'Auxerre. — *Auxerre, Fr. Fournier*, 1746, in-12, aux armes de l'évêque de Caylus sur le frontispice.

107. — Le titre manque. Sur la première page: « Appendix ad processionale, S. Autissiodorensis ecclesiæ, continens ea quæ sunt ecclesiæ cathedrali propria, » in-8.

108. — Pas de titre. — Sur la première page: « Varii cantus kyrie, gloria in excelsis, credo, etc., juxta ritum ecclesiæ Autissiodor. » Sur la feuille de garde: Ex libris collegii regii Sancti-Sixti Autissiodorensis. Ex dono D. D. Huet, archidiaconi majoris S. Autissiodorensis ecclesiæ, 1762.

109. — Antiphonier à l'usage des églises du diocèse d'Auxerre, imprimé par ordre d'illustrissime Mgr Charles de Caylus, évêque d'Auxerre, et du consentement du chapitre de l'église-cathédrale. (Vignette aux armes de M. de Caylus). — *Auxerre, imprimerie Fr. Fournier, imprimeur de Mgr l'évêque et du clergé*, 1747, gr. in f°.

110. — Martyrologium sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ, publié avec l'approbation de l'évêque, Mgr de Caylus et le consentement du chapitre cathédral. — *Auxerre, Fr. Fournier, imp.*, 1751, in-4. Cet ouvrage est dû à MIGNOT, chantre du chapitre, LEBEUF et POTEL, chanoines. L'exemplaire a appartenu au premier, si l'on en juge par quelques mots de sa main.

111. — Cérémonial des filles séculières de la Providence d'Auxerre, imprimé de l'autorité de Mgr et révérend évêque d'Auxerre. (Vignette aux armes de M. de Cicé). — *Auxerre, imp. de F. Fournier*, 1769, in-8.

112. — Missel de la sainte église d'Auxerre, à l'usage des laïques. — *Auxerre, Fr. Fournier*, 1770, in-8.

113. — Livre d'épîtres à l'usage du diocèse d'Auxerre (Vignette aux armes de M. de Caylus). — *Auxerre*,

Fr. Fournier, imprimeur et libraire du clergé, 1773, in-8.

114. — Les Pseaumes et les cantiques distribués pour tous les jours de la semaine. etc., suivant le bréviaire d'Auxerre. — *Auxerre, L. Fournier, imp.*, 1773, in 12.

115. — Breve sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ, pro anno biss. 1784. — *Auxerre, Laurent Fournier*, 1784, br. in 12.

116. — Breve ad usum recitantium Breviarium sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ pro annis 1805 et 1806. — *Autissiodori, jussu D. epis. Trecensis, typum mandatum, apud Laurentium Fournier, typographum*, 1805 et 1806, 2 br. in-12.

117. — Recueil de Prières, Hymnes, Antiennes, Proses et Cantiques qui ne se trouvent pas dans les livres d'église, par M. Duplessis, curé de Saint-Bris. — *Auxerre*, *L. Fournier*, 1821, br. in-12.

Duplessis (Jos.-Nicolas-Edme), ancien directeur de l'hôpital général, curé de Saint-Bris, né à Auxerre le 21 novembre 1760, mort en cette ville le 30 novembre 1830.

118. — Epitres, Evangiles, Leçons et Oraisons de tous les dimanches et fêtes de l'année, suivant le missel d'Auxerre. — *Auxerre, Ed. Perriquet, impr.*, 1835, in-12.

119. — Nova duo officia in honorem S. Edmundi Cantuariensis archiepiscopi composita, in abbatiâ Pontiniacensi integro et incorrupto ejus corpore illustratâ, die festi et die translationis cantanda. — *Trecis, apud Jacobum Le Febvre*, 1707, in-8.

Préface dédicatoire : Reverendissimo patri D. D. Orontio Fine de Brianville, archicænobii Pontiniacensis abbati necnon ordinis Cisterciensis primario superiori... Signée : Humillissimus et obsequentissimus servus tuus et religiosus Frater, Annas Vaillant de Guelis.

120. — Missel de Sens. Le titre manque et la fin : « Missale ad usum insignis ecclesie Senonensis completissimum. *Parisiis noviter impressum, expensis honesti viri Egidii Paquot*, alme universitatis Parisiensis bibliopole, in vico novo Nostre-Domine, ad signum rose rubre commorantem, ac etiam in officina libraria Œgidii Paquot, in eodem vico ad signum S. Johannis evangeliste, ubi fuit impressum ante ædem Beate-Genovefe de Miraculis-ardentium. » In-4, goth., s. d.

Relié en veau fauve. Sur un des plats, les armes de M. de la Hoguette, « d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même. » Sur l'autre plat, Bibliothèque du Séminaire de Sens.

121. — Incipit Manuale secundum usum Senonensem, in-4, gothique (le titre manque). Ad calcem : « Explicit manuale ad usum insignis ecclesie Senonensis noviter impressum. (Vignette aux armes de Louis de Bourbon, cardinal-archevêque de Sens). — *Sens, Françoys Girault, imp.*, pour Jehan de la Mare, marchand, demeurant en la Grand'Rue, à l'enseigne de l'Aigle d'Or, M D LV.

122. — Breviarium Senonense recenter editum, et quam antea lucidius, sedula doctorum diligentia revisum et emendatum (Vignette sur bois représentant la lapidation de saint Étienne). Venale reperitur Sen. in edibus Johannis de la Mare, ad insigne Aquile-auree, in vico majori commorantis, MDLX.

A la fin, longue mention qui constate que ce bréviaire a été « novissime revisum per D. D. Nicolaum Dupuy, in decretis licenciatum, ipsius Senonensis ecclesie canonicum. » Elle ajoute : « Impressum in alma Parisiorum academia, opera Nicolai Hygmâ, impensis vero honesti viri Symonis Vostre.... » Relié veau fauve, tr. d'or. Sur les plats : « Claude de la Mare. » — Dupuy fut reçu chanoine de Sens en 1513.

123. L'office du Sainct Sacrement de l'autel, extraict du Bréviaire de Sens nouvellement réformé, ensemble pour toute l'octave ; avec les litanies du nom de Jésus et de la Vierge Marie. — *Sens, Michel Mettayer, imp. ordinaire du Roy.* MDCXLIII, avec approbation, in-12.

124. — Rituel du diocèse de Sens, publié par Mgr HARDOUIN FORTIN DE LA HOGUETTE (Vignette à ses armes). — *Sens, Cl. Aug. Prussurot et Laurent Raveneau,* 1694, in-4. — Ex libris congreg. Missionis domus Antissiodorensis.

Voyez « Lettres de Lebeuf, » t. I, p. 92-93, texte et note 2.

125. — Breviarium metrop. ac primatialis ecclesiæ Senonensis, nuper reformatum illustrissimi. D. D. HARDUINI FORTIN DE LA HOGUETTE, Senonensis archiepiscopi autoritate, ac ejusdem ecclesiæ Decani et capituli consensu, editum. *Senonis, sumptibus Claudii-Aug. Prussurot et Laurentii Raveneau,* 1702, 4. vol. in-8.

Voyez, sur la composition de ce bréviaire, la lettre du doyen Fenel à Lebeuf, en date du 8 juin 1715. (Lettres de Lebeuf, t. I, p. 23). Le chanoine Burluguay a eu la principale part dans la rédaction de ce bréviaire. — Dans la notice publiée par M. l'abbé Cornat en tête du Recueil des statuts synodaux de l'archidiocèse de Sens... Sens, 1851, on lit : « On l'a beaucoup loué (F. de la Hoguette), par le passé d'avoir donné l'exemple aux autres églises de France en publiant un nouveau bréviaire en 1702 et un nouveau Missel en 1715 ; mais notre âge est revenu de cet engouement. Ce que l'on croyait un progrès ne nous apparaît que comme une déviation des saintes règles de

l'Église en matière liturgique. Il entra (B. de Chavigny) plus avant dans la voie ouverte par son prédécesseur, et publia, en 1725, un autre bréviaire duquel furent bannies toutes les formules traditionnelles de l'Église, et où l'écriture sainte fut seule admise. Tout en gémissant des nouveautés introduites dans la forme de la priere publique par ses deux prédécesseurs immédiats, il (J. Languet) n'osa cependant point anéantir leur œuvre, et plusieurs livres de chant, graduel, processionnal, office des morts, etc., parurent de son temps. »

126. — Missale metr. et primat. ecc. Senonensis ill. D. D. Harduini Fortin de la Hoguette, authoritate editum. (Vignette à ses armes). — *Senonis, apud Cl. Aug. Prussurot et Andræam Jannot,* 1715, in-f°.

Voyez, sur la composition de ce Missel, la « Correspondance de Lebeuf et Fenel, » t. I, p. 20, 24, 33, 39.. 92, 93... etc. Le Missel était destiné à remplacer le Missel précédemment imprimé à Sens, 1575, in-4, sous l'épiscopat de Mgr de Pellevé. Voyez « loco citato, » p. 39.

127. — Pseautier à l'usage du diocèse de Sens, publié par l'archevêque B. de Chavigny, en 1725; le titre manque; in-8.

128. — Messes des dimanches et festes de l'année, à l'usage du diocèse de Sens. (Vignette aux armes de l'archevêque Bouthillier de Chavigny). — *Sens, André Jannot*, 1728, in-8.

129. — Cérémonial pour la vêture et la profession des novices à l'usage des relig. Ursulines du faux-bourg Saint-Antoine-les-Sens, revu et approuvé par Mgr Denis-François Bouthillier de Chavigny. — *Sens, André Jannot,* 1728, in-8.

130. — Office des morts et ordre des sépultures à l'usage du diocèse de Sens. (Vignette aux armes de Mgr Languet). — *Sens, André Jannot*, 1732, in-°8.

Au début, une lettre pastorale de Mgr Languet.

131. — Proses et Hymnes pour les dimanches et festes de l'année, à l'usage du diocèse de Sens, 1743, in-12, s. l. d'impr.

132. — Office des saints martyrs : Cant, Cantien et Cantianille. — *Saint-Germain*, *François-Lhomme,* 1747, in-12.

Cet office n'occupe que les 136 premières pages. Après, viennent : 1° La messe du Saint-Sacrement et des prières; 2° un « Abrégé de la vie des saints martyrs Cance, Cantien et Cantianille » (paginé 49-61), et terminé par une approbation de J. Languet, archevêque de Sens, en date du 21 juillet 1742.

133. — Office de sainte Colombe, vierge et martire (*sic*), patronne de la ville de Sens. — *Sens, Pelée de Varenne, imprimeur libraire,* 1758, in-12.

Dans l'avis de l'éditeur on lit : « Il y a déjà plusieurs années que l'office de

Sainte-Colombe, vierge et martyre, patronne de la ville de Sens, a été composé par Messire N. Guichard, curé de la paroisse qui est sous l'invocation de cette sainte. » A la fin, approbation de Mgr Languet et de Mgr le cardinal de Luynes. On y mentionne que l'auteur, le curé Guichard, avait d'abord composé son œuvre en latin seulement, et qu'il en a publié ensuite la traduction en français.

134. — Office divin abrégé pour tous les temps de l'année, imprimé par ordre de Son Eminence Mgr le cardinal DE LUYNES, archevêque vicomte de Sens. (Vignette aux armes de Luynes). — *Sens, P. Hardouin Tarbé, impr. libr., et Paris, veuve Pierres*, 1763, in-8.

135. — [RECUEIL]: 1° Ordo missarum anniversariorum, processionum, aliarumve fundationum quæ in sancta metropolitana ac primatiali Senonensi ecclesia per annum celebrantur. — *Sens, Tarbé*, 1763, 1 vol. in-8. — 2° Promptuarium seu Manuale missarum, anniversariorum, etc., à Tredecim presbyteris cardinalibus Senonensibus celebrandorum. — *Senonis, Prussurot et Raveneau, impr.*, 1698, in-8.

136. — Hymnes latines pour la feste des saints Savinien et Potentien, apôtres, martyrs et premiers archevesques de Sens, traduites en vers français, s. l. n. d., petit in-8 de 16 p.

137. — Nouveau livre paroissial, partie de l'après-midi, à l'usage du diocèse de Sens. — *Sens, Tarbé*, 1772, in-12.

138. — Office de saint Pierre-ès-Liens, patron de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Rond de Sens, imprimé par ordre de S. E. Mgr le cardinal de Luynes. (Vignette aux armes du prélat). — *Sens, chez P.-H. Tarbé, seul imprimeur privilégié pour les usages du diocèse*, 1781, in-12.

Il résulte de l'approbation que cet office a été rédigé par le sieur Chaumard, curé de Saint-Pierre-le-Rond de Sens, conjointement avec un des vicaires-généraux de l'archevêque.

139. — Office de saint Hilaire, docteur de l'Église, évêque de Poitiers et patron d'une des églises paroissiales de Sens, imprimé par l'ordre de S. E. Mgr le cardinal de Luynes. (Vignette aux armes du prélat). — *Sens, chez Tarbé, imprimeur des usages*, 1783, in-12.

L'approbation constate que cet office a été soumis au contrôle de l'archevêque de Sens, par M. Besnard, curé de Saint-Hilaire de Sens. (En était-il auteur ?)

140. — Missale met. et primat. ecc. Senonensis, auctoritate. DD. Paule d'Albert de Luynes. (Vignette à ses armes). — *Sens, apud viduam et filium Harduini Tarbé*, 1785,

in f°, avec grav., rel. mar. rouge, tr. dor.

141. — Office du Sacré-Cœur de Jésus, latin-français, précédé d'instructions, imprimé par ordre de Mgr l'archevêque de Sens. — *Sens, Thomas-Malvin*, 1834, in-12.

142. — Rituale romanum Pauli V, pontificis maximi jussu editum, ad usum archidiæcesis Senonensis. — *Senonis, Ch. Duchemin, imp.*, 1852, gr. in-8.

Don de M. Duchemin à la bibliothèque d'Auxerre.

143. — Antiphonier parisien suivant le nouveau bréviaire, imprimé par ordre de Mgr l'archevêque. (Vignette aux armes de Mgr de Vintimille). — *Paris, aux dépens des libraires associés pour les usages du diocèse,* 1736, cinq vol. portant les numéros I, II, III, IV, VI, correspondant aux 1re, 2e, 3e, 4e et 6e parties. — Voyez dans la nouvelle édition de l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. I, préface, p. 85. — M. Cocheris inscrit parmi les œuvres de Lebeuf, sous la date de 1736 : « Composition du chant de la nou- « velle liturgie parisienne. — *Paris*, « 1736, 3 vol. in-f° » ; et il ajoute : « Publié en 5 vol. in-8, sous le titre « d'Antiphonier parisien. »

Cet exemplaire porte sur la feuille de garde du premier volume : « Jean Le- « beuf, chanoine d'Auxerre, au collége « de Cambray. » — Voy. les détails que Lebeuf lui-même donne de cet ouvrage et d'autres travaux liturgiques de Paris, dans son *Traité du plain-chant*, et dans sa *Correspondance*, t. II, lettres des 13 juin et 23 décembre 1735, 6 février 1736, 10 février et 24 décembre 1737, 22 mars, 22 mai, 1er juin 1738.

144. — Missale romanum Anturpiæ, ex officina plantinianâ, 1621, in-4, reliure en mar. rouge, à compartiments dentelles etc. — Dans un fleuron central, les armes de Dominique Séguier, évêque d'Auxerre, 1631-1637.

Ce livre a appartenu ensuite à François Merces, chanoine de la cathédrale d'Auxerre et de Notre-Dame de la Cité, puis à François-Henri Richer, chanoine de la cathédrale.

145. — Offices et Prières à l'usage de l'église paroissiale de Sergines, diocèse de Sens, nouvelle édition, revue et corrigée. — *Sens, chez Th. Tarbé,* 1827, in-24.

A la page 27, un récit de l'attaque de Sergines, par un capitaine partisan nommé Verdelet (6 août 1610) ; à la page 159, une vie de saint Paterne, martyr, extraite d'anciens manuscrits de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.

146. — Rituale seu Manuale ecclesiæ Trecensis, editum authoritate Francisci Malier, episcopi

Trecensis. — *Parisiis, Antoine Vitré*, 1660, in-4.

Relié en maroquin vert, aux adresses de M. de Cicé, évêque d'Auxerre.

147. — Mandement de Mgr l'archevêque de Sens au sujet de l'établissement d'une association sous le titre du Sacré-Cœur de Jésus, dans l'église des religieuses Annonciades de la ville de Sens, par Mgr LANGUET, 1740 ; in-12, suivi de l'office du Sacré-Cœur ; le titre manque.

148.— Observations théologiques et morales sur le livre du P. Berruyer, deuxième partie ; ajoutées à l'instruction pastorale que Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre, avoit promise, et à laquelle il a travaillé jusqu'à sa mort, par l'abbé CADRY, théologien de Mgr de Caylus, 1755, 2 vol. in-12.

Le faux titre porte : « Suite des Œuvres de M. de Caylus, » et il annonce comment l'ouvrage a été composé avec des matériaux préparés par ce prélat.

149.— Observations théologiques et morales, etc.

Même ouvrage que le n° 148 ; le 1er vol. seul existe à la bibliothèque.

ORDONNANCES, SYNODES. — Voy. *Liturgie.*

150. — Projet d'instruction pastorale sur les erreurs du livre intitulé : *Histoire du peuple de Dieu*, par le P. BERRUYER, de la Compagnie de Jésus, composé par le chapitre d'Auxerre, pendant la vacance du siége épiscopal en août 1754 ; s. l. n. d., suivi de la Vérité catholique sur le mystère du fils de Dieu incarné, contre les erreurs du P. Berruyer, etc., ou défense du *Projet d'instruction pastorale*, s. l., 1756, in-12.

L'auteur de ces deux mémoires est l'abbé Duhamel. Voy. t. X des « Œuvres de M. de Caylus, » et « Dictionnaire des Anonymes. »

151. — Petit catéchisme historique contenant un abrégé d'histoire sainte et de la doctrine chrétienne, par M. FLEURY, nouvelle édition. — *Auxerre, imp. Ed. Perriquet*, 1837, br. in-12.

152. — Publication d'indulgence plénière en forme de Jubilé. — *Auxerre, Laurent Fournier, imp.*, 1803, br. in-12.

153. — Recueil des conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens, commencées en l'année 1658, premièrement au doyenné de Saint-Florentin, par Louis-Henri DE GONDRIN, archevêque de Sens, 2e éd.— *Sens, Louis Prussurot*, 1663, in-4.

Les conférences sont au nombre de sept.

154. — Recueil des conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens,

établies par Mgr de Gondrin, archevêque de Sens, 1re année, contenant le résultat de celles qui ont été tenues en 1658 et jusqu'en 1672, nouvelle édition. — *Sens, Louis Prussurot, imp.*, 1672, in-12, mar. noir, fil., tr. dorée.

155. — Recueil des Conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens, établies, etc. ; avec les sujets et matières qui ont été traitées jusqu'en 1675. — *Paris, Ve Claude Thiboust*, 1683, in-12.

156. — Recueil de Pièces concernant la plupart l'histoire du diocèse d'Auxerre, pendant l'épiscopat de Mgr de Condorcet et de Mgr de Cicé, 2 vol. in-12, t. I.

Protestation en faveur du droit du doyen d'Auxerre d'être archiprêtre de la ville d'Auxerre. — Lettre d'un Auxerrois à M. Frappier, chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre et agent des réparations du chapitre, 1779. — Lettre à un ami sur la dignité des curés et des chanoines, où l'on fait voir qui sont ceux qui représentent vraiment l'ancien presbytère et qui tiennent le plus à la hiérarchie, 1780. — Épître (en vers et satirique) à M. Frappier, chanoine d'Auxerre, défenseur des prétentions des églises cathédrales. — Éclaircissements sur quelques rits particuliers à l'église d'Auxerre en réponse aux questions d'un pieux laïque, par un chanoine de la cathédrale d'Auxerre, 1770.

157. — [Recueil factice de Pièces concernant la discussion entre Mgr Languet, arch. de Sens, et Bossuet, évêque de Troyes, sur le Missel de ce dernier diocèse. Le volume porte sur le dos de la reliure : « Mandem. s. l., Mis. de Troyes ».] — *Troyes* et *Paris*, 1737, 1739, in-4°.

Ces pièces sont au nombre de six, et consistent en deux mandements de Mgr Languet, et quatre instructions pastorales de Mgr de Troyes en réponse.

158. — [Recueil factice de Pièces dans lequel il y en a plusieurs qui intéressent le diocèse de Sens, in-4,] savoir :

Huitième lettre pastorale de Mgr J.-J. Languet, évêque de Soissons, nommé à l'archevêché de Sens, mars 1731. — Rapport de l'évêque de Montpellier. — Mandement de Mgr l'archevêque de Sens, etc., portant condamnation de deux libelles, l'un intitulé : « Lettres à un ecclésiastique sur la justice chrétienne, » 1735. — Ordonnance pour les conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens. Sens, Jannot, 1732. — Règlement pour la confrérie des curés de Sens, 1727. — Lettre de Mgr l'archevêque de Sens aux chanoines, curés.. . pour les inviter à la retraite, 1733. — Suite des « Nouvelles ecclésiastiques » au sujet des visites de Mgr Languet dans son diocèse, et de mesures prises contre certains curés, et sur des critiques des prétendus miracles du diacre Pâris. — Ordonnance de Mgr l'évêque d'Auxerre contre les PP. Jésuites. — Dénonciation faite par MM. les curés de la ville de Sens à l'archevêque, d'une thèse soutenue par le P. Busserot, au collége des Jésuites, 1733. — Réponse du P. Robinet, recteur du collége. — Mémoires sur des guérisons par l'intercession du diacre Pâris, 1735.

160. — [Recueil de Pièces publiées par le chapitre cathédral

d'Auxerre et par des curés du diocèse contre Mgr de Condorcet, leur évêque, au sujet des matières de la Bulle *Unigenitus*, et de mesures disciplinaires prises par ce prélat contre des curés, 1751 à 1760, sans nom d'imprimeur ni de lieu, 4 vol. in-12.]

Il y a entre autres pièces la relation de la visite de son diocèse, faite par M. de Condorcet, en 1760. — La comédie contraire aux principes de la morale chrétienne, 1751. — Remontrances des curés de la ville et faubourgs d'Auxerre à leur évêque, 1755. — Défense des droits du second ordre au sujet du mandement de Mgr l'évêque d'Auxerre du 14 février 1756, où est la liste des prêtres interdits par Mgr de Condorcet pour la confession.

161 et 161 *bis*. — [Recueil factice de quatre pièces relatives aux querelles entre Mgr de Condorcet, év. d'Auxerre et le clergé de son diocèse. — Voyez n° 160. — 1 vol. in-12, 2 ex. — Il porte pour titre sur le dos « Lettres du Chapitre d'Auxerre à M. de Condorcet », et contient :]

Lettres du chapitre de l'église cathédrale d'Auxerre à Mgr l'évêque d'Auxerre, au sujet des erreurs prêchées dans leur église. s. l. n. d. — Cinquième lettre du chapitre de l'église cathédrale d'Auxerre à Mgr l'évêque d'Auxerre, sur l'amour de Dieu dominant, au moins commencé, nécessaire dans le sacrement de pénitence, etc. (V. n° 160). Les pages 45 à 120 ont été déchirées. — Lettre de M. l'abbé de Lisle à un curé du diocèse d'Auxerre, et réponse du curé à M. de Lisle sur la question : « Si Monseigneur l'évêque d'Auxerre a pu mettre dans sa lettre pastorale, au rang des opinions dangereuses, la nécessité de l'amour de Dieu dominant dans le sacrement de pénitence, ou si, au contraire, cet amour de préférence n'est pas probablement nécessaire pour être justifié par ce sacrement, » 1760. — Même opuscule, n° 160, t. III, pièce 4. — Lettre de Mgr l'évêque d'Auxerre au chapitre de son église cathédrale et aux curés de la ville épiscopale, en réponse aux lettres que ce chapitre et ces curés lui ont écrites au sujet de l'amour de Dieu dominant, nécessaire dans le sacrement de pénitence, avec réponse du chapitre à l'une de ces lettres, et des réflexions sur ce qui fait l'objet de la contestation qui est entre ce prélat et son clergé, 1760. — Même opuscule du n° 1760, t. III, pièce 5.

162. — [Recueil de Pièces portant sur le dos de la reliure le titre de : *Recueil auxerrois*, 5 vol. in-12.]

Ce recueil a appartenu à Mignot, préchantre de la cathédrale d'Auxerre, qui le donna par testament à la bibliothèque du chapitre.

Tome I. — Éloge en vers français de M. de Caylus, évêque d'Auxerre, s. l. n. d. — Supplément aux Œuvres de M. de Caylus. Cologne, 1755. — Sentence de MM. du Bailliage d'Auxerre, portant suppression d'une brochure qui a pour titre : « Supplément aux Œuvres de M. de Caylus... » — La Comédie contraire aux principes de la morale chrétienne, ouvrage extrait des Saints-Pères et MM. Bossuet et Nicole. On y a joint le mandement du chapitre d'Auxerre, contre la Comédie, et un extrait important du journal de Trévoux, à Auxerre, de l'imprimerie de F. Fournier, 1754. — Lettre d'un curé du diocèse d'Auxerre à un ami, au sujet d'un reproche qu'on fait au clergé de cette église ; à

la fin : « Le 27 vovembre 1755. » — Remontrance respectueuse des curés de la ville et du diocèse d'Auxerre à Mgr leur évêque, au sujet du mandement de ce prélat, du 23 février 1755, par lequel il défend, sous les peines de droit, d'enseigner, d'expliquer et même de distribuer dans son diocèse d'autre catéchisme que celui qu'il a fait réimprimer ; 29 octobre 1756. — Remontrance des curés d'Auxerre à Mgr leur évêque, sur plusieurs articles et notamment sur le grand catéchisme qu'il a établi dans son séminaire. — Mémoire où l'on expose les abus et les irrégularités du mandement de Mgr l'évêque d'Auxerre, en date du 23 février 1755, par lequel il défend, sous les peines de droit, d'enseigner, d'expliquer et de distribuer dans son diocèse d'autre catéchisme que celui de 1725, qu'il a fait réimprimer, à La Haye, chez Néaulme et Cie, 1756. — Très humbles et très respectueuses remontrances des curés de la ville et faubourgs d'Auxerre. 2 août 1755, relatives au nouveau catéchisme de Mgr de Condorcet. — Différents arrêts du parlement, relatifs aux querelles du clergé auxerrois avec Mgr de Condorcet, 1756.

Tome II. — Lettre à un ami au sujet du mandement que Mgr de Condorcet, évêque d'Auxerre, a donné pour la mission de son diocèse. En Europe, aux dépens de la compagnie, 1756, 12 octobre. — Le Style des disputes (avec l'épigraphe « Qui custodierint justa juste, justificabuntur. » Sap. VI, v. 11). Pour faux-titre : « Le Style des disputes ou lettre contenant des réflexions sur les lettres à un ami au sujet du mandement de Mgr de Condorcet, évêque d'Auxerre, sur les missions. A la fin « à Auxerre, ce 9 vovembre 1756. » — Réfutation d'un écrit intitulé : « Le Style des disputes, ou lettres contenant des réflexions sur les lettres à un ami, au sujet du mandement de Mgr de Condorcet, évêque d'Auxerre, pour les missions, 20 janvier 1757. — Défense des droits du second ordre, au sujet du mandement de Mgr l'évêque d'Auxerre, du 14 février 1756. En tête : « Le Mandement portant permission de manger des œufs pendant le carême de la présente année 1756. » Ensuite le Mémoire et les diverses procédures instruites contre le clergé du diocèse d'Auxerre, à l'instigation de l'évêque, ainsi que les décisions judiciaires y relatives. — Deux consultations en forme de lettres, au sujet du mandement de Mgr de Condorcet, évêque d'Auxerre, en date des 14 février 1756, 6 mars et 4 avril 1756. — Mémoire au sujet de l'instruction pastorale et ordonnance de Mgr l'évêque d'Auxerre, sur la récitation à voix basse du canon et autres prières de la messe, et sur celle (*sic*) qui doivent précéder la communion des fidèles. — Lettre de M. Philopald de La Haye, trésorier-curé d'Appoigny, diocèse d'Auxerre, à un de ses confrères, curé du même diocèse, au sujet de ce qui est dit de lui dans la lettre pastorale de Mgr leur évêque, en date du 28 octobre 1756, sur le ton de voix dont on doit réciter le canon de la messe. 1er décembre 1758. » — Lettre d'un très grand nombre de curés du diocèse d'Auxerre à Mgr leur évêque, pour adhérer à la dénonciation faite par les curés de la ville épiscopale des heures de la congrégation des écoliers des Jésuites, sur plusieurs autres objets importants et spécialement sur les missions. Du mois de février 1756 » — Dénonciation d'un livre intitulé : « Heures de la Congrégation, etc., » faite par plusieurs curés de la ville d'Auxerre à Mgr leur évêque, à Auxerre, le 26 janvier 1756. — Lettre de M. l'abbé *** à un ecclésiastique d'Auxerre, 13 mars 1756. Elle est relative à la discussion soulevée par la dénonciation des Heures de la Congrégation des Jésuites. — Recueil de pièces concernant l'appel comme d'abus, interjeté du mandement de Mgr l'évêque d'Auxerre, du 26 janvier 1757. — Lettres en forme de remontrances

de plusieurs curés de la ville et des faubourgs d'Auxerre à Mgr leur évêque, où ils lui exposent les motifs qui ne leur ont pas permis de lire au prône son instruction pastorale et mandement en date du 26 janvier 1757.

Tome III. — Instructions de S.-Charles Borromée, adoptées par le clergé de France et données par Mgr l'évêque d'Auxerre. (Vignette aux armes de Condorcet), à Auxerre, chez F. Fournier, 1758. — Lettres du chapitre de l'église cathédrale d'Auxerre, au sujet des erreurs prêchées dans leur église. — Cas à consulter (suivi de la réponse du docteur de Sorbonne sur ledit Cas, réponse datée du 22 mai 1759), relatif aux querelles religieuses dans la ville de Gien, diocèse d'Auxerre. — Cas de conscience sur le Jubilé, décidés par MM. les docteurs en théologie de la faculté de Paris, où l'on résout les questions les plus importantes qui se puissent présenter sur cette matière.... 3e éd., Paris, 1724. — Lettre d'un docteur. Au faux titre : « Lettre d'un docteur ubiquiste, Hybernois, à un de ses confrères. » — Réfutation de la consultation contenue dans la pièce ci-dessus intitulée : « Cas à consulter » A la fin : « Dans ma retraite, ce 25 août 1759. » — Apologie des docteurs pacifiques, ou Observations sur plusieurs écrits publiés contre le « Cas à consulter, » délibéré en Sorbonne, le 22 mars 1759, par M. le syndic, deux professeurs, et neuf autres de leurs confrères, au sujet du schisme, 1759.

Tome IV. — Cinquième lettre du chapitre de l'église cathédrale à Mgr l'évêque d'Auxerre, sur l'amour de Dieu dominant..... — Lettre de plusieurs curés de la ville et des fauxbourgs d'Auxerre à Mgr leur évêque, au sujet de la lettre pastorale de ce prélat, en date du 26 février 1758, 1760. — Mémoire où l'on prouve la nécessité de l'amour de Dieu dominant pour être justifié dans le sacrement de pénitence, 1760.— Lettre de Mgr l'évêque d'Auxerre au chapitre de son église cathédrale, avec la réponse du chapitre à l'une de ces lettres, et des réflexions sur ce qui fait l'objet de la contestation qui est entre ce prélat et son clergé, 1760. — Lettre de M. l'abbé de Lisle à un curé du diocèse d'Auxerre, et réponse du curé à M. de Lisle, 1760.

Tome V. — Relation de la visite générale faite par Mgr de Condorcet, évêque d'Auxerre, dans son diocèse (immédiatement avant sa translation à Lizieux). — Requête de cent-un curés, chanoines et autres ecclésiastiques du diocèse d'Auxerre.... à Paris, 1764. Cette pièce paraît avoir été suivie de la « Dénonciation des ouvrages des PP. Hardouin et Berruyer ... 1764, 38 pages. » Voyez A. 164, pièce 3; mais ici les 28 premières pages ont été déchirées jusqu'à l'onglet, et nous ne citerons la pièce que pour mémoire. – Arrêt du parlement, toutes chambres assemblées, du 26 février 1762, extrait des registres du parlement, relatif à l'expulsion des Jésuites du collége d'Auxerre. A Auxerre, de l'imprimerie de Fournier.— Mémoire présenté à M. de Cicé, évêque d'Auxerre, par le chapitre de son église cathédrale, sur l'état du diocèse à son arrivée au siége, et sur ce qu'y exigeait le rétablissement de la doctrine, du bon ordre et de la paix, 1765. — Abrégé de la vie de M. Creuzot, curé de la paroisse Saint-Loup d'Auxerre, décédé en odeur de sainteté, le 31 décembre 1761.... 1764.

163. — [Recueil factice portant sur le dos de la reliure « Lettres du clergé d'Auxerre », 1 vol. in-12.] — Il contient des pièces relatives aux discussions religieuses dans le diocèse d'Auxerre, après la mort de M. de Caylus, savoir :

Mémoire où l'on expose les abus et les irrégularités du mandement de Mgr

l'évêque d'Auxerre, en date du 28 février 1755, par lequel il défend, sous les peines de droit, d'enseigner, d'expliquer et de distribuer dans son diocèse d'autre catéchisme que celui de 1725, qu'il a fait réimprimer, à la Haye, chez Néaulme et Cie, 1756. Le premier chapitre de ce mémoire est intitulé : « Faits historiques sur les Catéchismes d'Auxerre. » Il résume assez exactement l'objet de la querelle. — Dénonciation d'un livre intitulé : « Heures de la Congrégation, etc., » faite par plusieurs curés de la ville d'Auxerre à Mgr leur évêque. S. l. n. d., 16 janvier 1756. — Lettre d'un très grand nombre de curés du diocèse d'Auxerre à Mgr leur évêque, pour adhérer à la dénonciation faite par les curés de la ville épiscopale, des « Heures de la Congrégation des écoliers des Jésuites ; » sur plusieurs autres objets importants et principalement sur les Missions. — Censure de plusieurs théologiens de Rome, contre l'extrait d'un sermon prêché dans l'église cathédrale d'Auxerre, pendant le Carême de 1757, par le P. Aubert, recteur du collége de la même ville. 1758. — Réfutation d'un récit intitulé : « Le Style des disputes » ou lettre contenant des réflexions sur les « Lettres à un ami, » au sujet du mandement de Mgr de Condorcet, évêque d'Auxerre, pour les missions. Paris, 20 janvier 1757. — Opuscule de 102 pages, contenant : 1° Lettre de MM. les chanoines et chapitre de l'église cathédrale d'Auxerre, à Mgr l'évêque d'Auxerre, au sujet des erreurs prêchées par le P. Pigenot, jésuite, pendant la station de l'Avent, dans l'église cathédrale, 14 février 1757. — 2° Seconde lettre du chapitre d'Auxerre à Mgr l'évêque d'Auxerre, dans laquelle on se plaint de son silence sur la première lettre, et on lui dénonce les erreurs prêchées de nouveau dans l'église cathédrale, pendant le carême de 1757, par le P. Aubert, jésuite, recteur du Collége d'Auxerre, 11 juillet 1757. — 3° Réponse du P. Aubert, recteur des jésuites d'Auxerre, au chapitre, sur la dénonciation du sermon de ce Père à Mgr l'évêque d'Auxerre. 22 juillet 1757. — Ces trois pièces ont été publiées ensuite, avec d'autres documents, en tête d'un opuscule de 302 pages, catalogué sous le n° 160, t. II, liv. I. — Troisième lettre du chapitre d'Auxerre à Mgr l'évêque d'Auxerre, en réponse à celle du P. Aubert, au chapitre, s. d. Voy. p. 160, t. II, 1re pièce. — Discours de M. *****, chanoine d'Auxerre, au chapitre assemblé, le 10 août 1770, sur le refus de Mgr l'évêque d'Auxerre, de donner ses lettres de confirmation à M. Le Tellier, élu par le chapitre à la dignité de chantre, pour avoir expliqué le formulaire en le signant. On a joint à la fin les « Notes de Mgr Nicolas Colbert, » mort évêque d'Auxerre, en 1676, sur la même matière; en France, (1770).

164. — [Recueil factice de pièces, dont la plupart sont relatives aux affaires religieuses du diocèse d'Auxerre, durant l'épiscopat de Mgr de Cicé. — Sur le dos de la reliure en parchemin moucheté « Recueil »]. 1 vol. in-12. — Parmi ces pièces on trouve :

Requête de cent-un curés, chanoines et autres ecclésiastiques du diocèse d'Auxerre à Mgr leur évêque, pour le supplier de rétablir l'ancien clergé dans ses fonctions, accorder le visa aux ecclésiastiques pourvus de bénéfices et lui demander la condamnation des livres des PP. Hardouin, Berruyer, et des assertions, etc., à Paris, 1761. — Dénonciation des ouvrages des PP. Hardouin et Berruyer, ci-devant soi-disant jésuites, et des assertions, faite par plusieurs curés de la ville et du diocèse d'Auxerre à Mgr leur évêque, 1764. — Abrégé de la vie de M. Creusot, curé de la paroisse de Saint-Loup d'Auxerre, décédé en odeur de sainteté le 31 décembre 1761. 1764. — Table chronologique des mandements, lettres pastorales et autres ouvrages de Mgr de Caylus (suivie d'une « Table des ma

tières du tome Ier » et d'un « errata du premier volume. ») Cette table a été imprimée pour le premier volume de la vie de Mgr de Caylus, par l'abbé Dettey; cependant elle manque dans une foule d'exemplaires.

165. — [Recueil de Pièces] :

Mandement de Mgr l'archevêque de Sens pour les prières des 40 heures, 1652. — Remontrance du clergé de France faite au Roy par Mgr L. H. de Gondrin, archevêque de Sens, au sujet de l'infraction de l'édit de Nantes par les protestants, 1656. — Ordonnance: touchant l'approbation des Confesseurs, 1672; — Pour la visite de la cathédrale de Sens par Mgr de Gondrin, 1671. — Mandement pour la publication de la constitution du pape condamnant le livre intitulé : « Explications des Maximes des Saints, » par l'archevêque de Sens et l'évêque d'Auxerre, 1699. — Notification de la permission de célébrer la messe et de confesser, rendue aux PP. Jésuites par Mgr de Montpezat, archevêque de Sens, suivie d'observations d'un curé, 1675. — Arrêt du Conseil d'Etat portant maintien du maire d'Auxerre dans le droit d'allumer les feux de joie, 1698. — Lettre du P. Daubanton, jésuite, sur la condamnation du P. Quesnet. Daubenton est mort le 7 août 1723. — Mandement de Mgr l'évêque d'Auxerre, pour suspendre l'effet de l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*, avec des notes critiques, etc., 1717. — Mandement du même, qui ordonne des prières pour le repos de l'âme du pape Clément XI, 1721. — Mandement suivi d'instruction pastorale, de Mgr Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun, abbé de Vézelay, sur un écrit signé par quarante avocats, et intitulé : « Mémoire pour le sieur Samson, curé d'Olivet (affaire d'appel comme d'abus), 1731. — Arrêt du Parlement portant suppression de ce mandement, 1731. — Première lettre de M. l'abbé *** à un de ses amis, en réponse aux libelles contre le nouveau bréviaire de Paris, 1736. — Remarques de Mgr l'archevêque de Sens, sur le livre du P. Pichon, intitulé : « L'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion, » 1747. — Mandement de l'évêque d'Auxerre pour la publication du Jubilé, 1745.

166. — Réponse aux remarques sur le nouveau bréviaire de Paris, par l'abbé Chastelain. — *Paris, Gabriel Martin*, 1680, in-8.

Nombreuses notes de l'abbé Lebeuf, à qui cet exemplaire a appartenu. Voy. à cet égard « Lettres de l'abbé Lebeuf, » t. I, préface.

167. — Statuta synodalia diœceseos Autisiodorensis, ædita 1552. — *Paris, Vivant Gautherot*, 1552, in-4.

Ces statuts sont de l'évêque de Dinteville, dont ils portent les armes au frontispice. A la fin on lit ces mots : Excudebat Renatus Aprilis in alma Parisiorum Lutetia, anno D. 1552.

168. — « Statuts synodaux du diocèse d'Auxerre », par l'évêque François de Donadieu, publiés dans l'assemblée synodale du 12 avril 1622. (Vig. aux armes de l'évêque). — *Auxerre, Denis Vatard*, imp.-libraire, rue Saint-Siméon : *Au nom de Jésus*, in-4°, s. d.

169. — Statuts synodaux faits par ill. et révér. seigneur messire Pierre de Broc, évesque d'Auxerre, publiés en son assemblée synodale le 6 mai 1642. — *Auxerre, Jacques Boucquet*, 1642, plaq., in-8.

170. — Recueil des ordonnances synodales de Mgr l'illustrissime et rév. mess. André COLBERT, évêque d'Auxerre, conseiller du roy en ses conseils, etc., publiées dans le synode tenu à Auxerre le 4 may 1695. (Vignette aux armes de Colbert). — *Auxerre, chez François Garnier*, 1699, in-8, de la bibl. de Potel.

171. — Autre exemplaire du précédent ayant appartenu au collége d'Auxerre.

172. — Ordonnances synodales... (comme au 170). Seconde édition. (Vignette aux armes de Caylus). — *Auxerre, chez Fr. Fournier*, 1753, in-12. « Ex libris Mignot præcentoris » ; autog.

173. — Ordinationes synodales civitatis et diocesis Senonensis, a rever. Stephano de Poncher, Senonensis archiepiscopo, noviter congeste, edite et publicate Senonis, anno Domini millesimo quingentesimo vicesimo-quarta supra millesimum, die martis ante festum Pentecostes, in sua generali synodo. — *Parisiis, in ædibus Claudii Chevallon*, sub sole aureo, in via ad divum Jacobum, anno Domini M. D. XXIIIJ mense maio, in-8. A la fin, sous la même reliure : « Alter sermo synodalis R. P. Guillermi, Meldensis ministri, habitus Meldis, anno 1520. — *Parisiis, in ædibus Simonis Colinæi*, 1522.

174. — Ordinationes synodales civitatis et diocesis Senonensis. Illis accessere statuta quamplurima que publicanda mandavit dominus Ludovicus, episcopus prenestinus, cardinalis a Borbonio, archiepiscopus Sen. Galliarum ac Germanie primas, cujus mandato ac permissis recenter excuse fuerunt, edite et publicate Senonis, anno Domini millesimo quingentesimo quinquagesimo-quarto. Venale reperitur Sen. in edibus Joanni de la Mare, ad signum aquile auree, in vico majori commorantis, 1554, in-8. — A la fin, une vignette aux armes du cardinal, à trois fleurs de lys à la bande. Audessous on lit : *Senonis, excudebat Franciscus Giraut, typographus*, 1554.

Sur la feuille de garde, note de Lebeuf : « Le commencement de ces statuts n'est qu'une 2e édition de ceux d'Etienne Poncher, archevêque de Sens, faits et publiés dans son synode de l'an 1524. » — Un deuxième exemplaire porte à la fin 4 pages contenant quelques articles de statuts qui manquent au volume ci-dessus.

175. — Autre exemplaire des mêmes ordonnances synodales de 1554.

Provient de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

176. — Recueil des statuts synodaux du diocèse de Sens, publiés dans le synode général tenu à Sens, le 4e jour de sept. 1658, par Mgr Louis-Henri DE GONDRIN, 3me éd.— *Sens, chez Louis Prussurot*, 1670, in-12.

En tête une lettre pastorale du prélat sert de préface (curieux).

177. — Recueil des statuts synodaux du diocèse de Sens, revus, augmentés et publiés dans le synode général tenu à Sens, le 24 de septembre 1692, par Mgr HARDOUIN FORTIN DE LA HOGUETTE, arch. de Sens. (Vign. aux armes du prélat). — *Sens, chez Cl.-Aug. Prussurot et Laur. Raveneau*, 1693, in-8.

D'après l'avertissement, c'est une reproduction quelque peu corrigée des statuts publiés par M. de Gondrin. — A la suite sont les statuts synodaux de Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes. — Troyes, Briden et Oudot, imp., 1706.

178. — Recueil des statuts synodaux du diocèse de Sens, par Mgr HARDOUIN FORTIN DE LA HOGUETTE, archevêque de Sens. — *Sens, Prussurot*, 1693, in-8.

179. — Ordonn. synodales de l'ill. et rév. évêque d'Aux., publiées dans le synode tenu au palais épiscopal d'Auxerre, les 18 et 19 juin 1738, et homologuées au Parlement par arrêts de la cour du 3 may et 5 sept. 1741. (Vignette aux armes de Caylus). — *A Paris, de l'imprimerie de P.-N. Lottin*, 1742, in-8.

Vient de la bibliothèque de Potel.

180. — Autre exemplaire du même ouvrage.

Sur la feuille de garde, une table manuscrite de la main de Mignot.

181. — Recueil des statuts synodaux de l'archidiocèse de Sens, précédé d'une notice abrégée sur les archevêques de Sens et sur les évêques d'Auxerre, édité avec l'autorisation de Mgr Mellon-Jolly, archevêque de Sens. — *Sens, imp. Duchemin*, 1854, gr. in-8.

La notice abrégée est de M. l'abbé Cornat, ancien curé du Mont, aumônier des religieuses de la Providence, à Sens.

Donné par M. Duchemin à la bibliothèque d'Auxerre.

182. — Protestation en faveur du droit du doyen d'Auxerre d'être archiprêtre de la ville d'Auxerre, (par FRAPPIER), s. d. n. l., in-12.

183. — Summa summorum quæ Sylvestrina nuncupatur... 1539, in-4, goth.

Sur la feuille de garde, écriture du XVIe siècle : « Pro usu fratris Divollé Altissiodorensis theologi. » Probablement autographe.

184. — Traité de la foi des simples, dans lequel on fait une

analyse de cette foi, l'on prouve qu'elle est raisonnable et l'on répond aux objections des incrédules, 1770, in-12, par l'abbé RAYNAUD.

L'abbé Raynaud (Marc-Antoine), du diocèse de Narbonne, né à Limoux en 1717, est mort ancien curé de Vaux (Yonne), le 13 octobre 1796.

Avant la préface, on trouve une épitre dédicatoire à M. l'abbé Clément, trésorier de la cathédrale d'Auxerre, 4 p. in-12, qui n'existe pas dans tous les exemplaires, et notamment dans celui du fonds de Bastard, n° 256. Cette épitre contient quelques renseignements utiles sur l'abbé Clément.

185. — Traité du corps et du sang du Seigneur, composé en latin par RATRAMNE, et traduit en français par BOILEAU, doyen de Sens.— *Paris*, 1686, in-12.

186. — Traité sur la part que les pasteurs du second ordre ont de droit divin dans le gouvernement des fidèles, ou suite du Mémoire de plusieurs chanoines, curés et autres ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Sens, au sujet de l'appel au futur concile général qu'ils ont interjetté du nouveau catéchisme du diocèse de Sens et des mandements de Mgr l'archevêque qui en ordonnent l'usage, 1750, in 4.

187. — Traité sur les moyens de connoitre la vérité dans l'Eglise, imprimé par ordre de Mgr l'archevêque de Sens pour l'utilité de son diocèse. (Vignette aux armes de Languet, avec attributs). — *Paris*, *chez J.-B. Garnier*, 1749, in-12.

A la fin, p. 201 et suiv., deux instructions de Mgr l'évêque de Soissons adressées à Mme X..., au sujet de la constitution. — En tête du traité, on trouve un mandement de Languet, daté d'Etampes le 25 mars 1749, mandement dans lequel ce prélat expose qu'on lui a demandé un abrégé de la doctrine contenue dans ses œuvres, pour être mis à la portée de tout le monde. Il ajoute : « C'est ce qui « a été exécuté avec brièveté et précision « par un chanoine de notre église, dans « le petit ouvrage que nous vous présen- « tons aujourd'hui. » — D'un autre côté, on lit dans le « Dictionnaire des Anonymes, » n° 18380 : « Traité sur le moyen de con- « noitre la vérité dans l'Eglise, par Fran- « çois Romain (tiré de plusieurs ouvrages « de Languet, archevêque de Sens, par « l'abbé Hébert). Cologne, Pierre Mar- « teau, 1743, in-12.

188. — Le véritable pénitent, ou les sentiments et les devoirs d'une âme pénitente, contenus dans les sept psaumes de la pénitence. — *Paris*, *Seneuze*, 1689, in-12, par GIRARD DE VILLETHIERRY.

189. — La vérité catholique sur le mystère du fils de Dieu incarné, contre les erreurs et les hérésies du P. Berruyer, contenues dans ses dissertations et dans ses apologies, ou Défense du projet d'Instruction pastorale (de M. de Caylus), 1756, in-12, par l'abbé DUHAMEL.

Duhamel (Robert-Joseph-Alexis), chapelain du château de Seignelay, né à Lille en 1700, mort le 22 mars 1769.

B

BELLES-LETTRES

1. — Nouvelle compilation didactique, par G. AMÉ, bachelier ès-lettres, ancien maître ès-arts, maître de langues, à Auxerre. — *Auxerre, Perriquet*, 1829, br. in-8.

Né à Béru en 1758 (?), mort à Auxerre, le 1er juillet 1837, à l'âge de 79 ans.

2. — Projet de l'Eloquence royale composé pour Henri III, par J. AMYOT, évêque d'Auxerre. — *Versailles, Th.-D. Pierres*, 1805, br. in-8.

Amyot (Jacques) est né à Melun le 30 octobre 1514, il est mort à Auxerre, le 6 février 1593.

3. — Ivan VI, ou la forteresse de Schlusselbourg, par M. AUGER SAINT-HIPPOLYTE. — *Paris, imp. de David*, 1825, 3 vol. in-12.

Auger (Hippolyte-Nicolas-Just.), auteur dramatique et romancier, est né à Auxerre le 25 mai 1796.

4. — Rienzi, par AUGER SAINT-HIPPOLYTE. — *Londres, Rodwell et Martin*, 1822, in-8, 3 v. en un.

5. — Les Mœurs et les Lois, drame en cinq actes, en prose, par H. AUGER. — *Paris, Paulin, libr.*, 1835, in-8.

Don de l'auteur à la Bibliothèque d'Auxerre, son pays natal.

6. — La Femme du Monde et la Femme Artiste, par H. AUGER. — *Paris, A. Dupont, éditeur*, 1837, 2 vol. in-8.

7. — Noctes Mormantinæ, sive Joannis Bachotii Senonici curionis Mormant, opuscula. — *Parisiis, Dyonisius Thierry*, 1651, in-4.

« Hommage à M. de Bourges, docteur en médecine. »

J. Bachot, curé de Mormant (Seine-et-Marne), a écrit son livre en vers et en prose. On y trouve des pièces d'auteurs sénonais et notamment d'Etienne Bachot, médecin, neveu de l'auteur. Lebeuf a fait mention sur la garde du volume que l'auteur a été inhumé à Evry, près Corbeil.

8. — Préludes poétiques, par M. BERNARD. — *Londres et Paris*, 1786, 1 vol. pet. in-12.

Bernard (d'Héry) (Pierre-Jean-Baptiste-Louis), est né à Héry le 20 décembre 1752, et y est mort le 23 avril 1833.

9. — La Jérusalem délivrée, traduction nouvelle en vers français, par M. BERNARD d'Héry, ancien conseiller de préfecture du département de l'Yonne. — *Auxerre, imp. de Gallot-Fournier*, 1831,

2 vol. in-12 en 1. — Un 2e exempl. en 2 vol., non rogné, y est joint.

10. — Manuel contenant les radicaux les plus importants de la langue grecque et leurs principaux dérivés comparés, par Th. Blin, professeur au collége d'Auxerre, officier de l'Académie de Paris. — *Auxerre, Perriquet*, 1846, in-8.

Blin (Pierre-Hortense-Théophile) est né à Auxerre le 12 octobre 1807.

11. — Heliodori Æthiopicorum libri X, J. Bourdelotius emendavit. — *Lutetiæ Parisiorum, chez Febvrier* 1619, in-8.

Le texte grec en regard est suivi de remarques très étendues de l'éditeur. A appartenu à Louis Noël, chanoine d'Auxerre. Jean Bourdelot, né à Sens, l'un des plus grands érudits du XVIIe siècle, est mort à Paris en 1638.

12. — [Œuvres diverses de M. le baron Chaillou des Barres, précédées d'une notice biographique, par M. Challe, 1803-1857.] — Ce Recueil contient :

De la noblesse, de l'utilité et de l'influence de la profession d'avocat, discours, etc., par Étienne Chaillou, Paris, an XII. — Discours prononcé à l'académie de législation, an XIII, sur la tragédie, sur le goût et sur l'émulation. — Lettre d'un voyageur en Suisse, 1806. — Rapport fait au conseil général de l'Ardèche dans sa session de 1811, par M. de Chaillou, préfet, etc. — Correspondance entre deux électeurs du département de l'Yonne, septembre 1820. — Lasthenie, opéra en un acte, 1823. — Le Fond des choses, ou qui nommerons-nous ? dialogue entre trois électeurs, 1824, février. — Influence du bien-être matériel sur la moralité d'un peuple (Extrait du *Journal des Économistes*, 1846). — Discours prononcé dans la Société des sciences de l'Yonne, Esquisse historique sur les anciennes sociétés littéraires de la ville, à Auxerre, 1851. — Saint Louis à Sens, esquisse de son règne, 1852. — Compte-rendu des travaux de la Société des sciences de l'Yonne en 1853 et 1854. — Exposé sommaire des travaux de la Société des sciences de l'Yonne, pendant les dix premières années écoulées depuis sa fondation, lu dans la séance publique à Avallon, le 30 juin 1857.

13. — Dictionnaire caraïbe-françois et françois-caraïbe, composé par le R.-P. Raymond Breton, religieux de l'Ordre des Fr. Prescheurs, et l'un des quatre premiers françois missionnaires apostoliques en l'isle de la Guardeloupe. — *A Auxerre, Gilles Bouquet*, 1666-67, in-8. — A la suite est une Grammaire caraïbe, par le même, 1667. — Dédicaces à M. Claude Leclerc, seigneur du Château-du-Bois, qui avait fait les frais de la publication et qui visita même l'Amérique en 1668.

Lebeuf y a joint un cahier manuscrit d'annotations.

Le Père Breton est né à Vitteaux (Côte-d'Or), en 1609, et était profès à Beaune. Il est mort à Caen, le 8 janvier 1679.

14. — Fables et Poésies, par Pierre Chevalier, juge de paix de Vermanton. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1867, in-12, portr.

M. Chevalier est né à Vermanton le 8 Ventôse an II.

15. — Les Pastorales de Longus ou Daphnis et Chloé, trad. de messire Jacques AMYOT, revue et corrigée par Paul-Louis COURIER, vigneron, 5e édit. — *Paris*, 1821, in-8.

16. — Les Loisirs du chevalier d'Eon de Beaumont, ancien ministre plénipotentiaire, pendant son séjour en Angleterre.—*Amsterdam*, 1775, 13 vol. in-8.

17. — Camille DOUCET, comédies en vers. — *Paris, Claye, imp.*, 1858, 2 vol. gr. in-8.

Hommage de l'auteur à la Bibliothèque d'Auxerre.

Doucet (Camille), homme de lettres, de l'Académie française, ancien membre du conseil général de l'Yonne, né à Paris, le 16 mai 1812.

18. — Myriologies, ou chants funèbres et élégiaques d'un Epirote, publiées par E.-M. DOURNEAU. — *Paris, Urbain Canel, libr.*, 1828, 1 vol. in-12.

Dourneau (Edme-Martial), né à Héry, en 1769, mort, le 21 février 1812, juge de paix à Seignelay.

19. — DUBUISSON l'Auxerrois Publications nouvelles : L'Étoile ; Le Bois des Songes, Janua Cœli ; La Ronde du Cantubas. — *Paris, librairie du Petit-Journal*, 1864, in-12. — Les Trois Sourires ; Une Misère ; Le Souvenir, 2e édit. — *Nevers, Morel*, 1863, in-12.

Dubuisson (Jules), élève de l'École centrale, est né à Auxerre le 25 octobre 1836.

20. — Les diverses œuvres de l'illustriss. cardinal du Perron, archevesque de Sens... contenant plusieurs livres... non encore veus ny publiés..., 3e édit., augmentée. — *Paris, chez Pierre Chaudière*, 1633, in-fo. — En tête : « Discours sommaire de la vie et trespas de l'illustriss. card. du Perron. »

Voy. catal. A, no 21.

21. — Œuvres posthumes de M. Philippe DUPLESSIS, imprimées en exécution de son testament. — *Paris, Firmin Didot*, 1853, 5 vol. gr. in-8.

Duplessis (Philippe-Claude) est né à Auxerre le 17 janvier 1780, et mort à Saint-Lo, directeur des domaines, le 19 juin 1851.

22. — Fables nouvelles, ou leçons d'un maître à ses élèves, par l'abbé DURU, aumônier de l'Ecole normale. — *Auxerre, Perriquet*, 1855, 2 vol. in-12.

23. — Enigmes de Cœlius Symposius, traduites en vers français, avec des notes et un choix d'énigmes de divers auteurs, par M. l'abbé

Duru, aumônier de l'Ecole normale. — *Auxerre*, *Gallot*, 1857, in-12.

24. — Œuvres de Valentin-Jamerai Duval, précédées des mémoires sur sa vie, avec figures. — *Saint-Pétersbourg*, 1784, 2 vol. in-8.

Duval est né à Arthonnay en 1695, et est mort le 3 novembre 1775. Il était devenu directeur de la bibliothèque et du cabinet impérial des médailles de Vienne.

25. — Anacréon, traduction nouvelle en vers lyriques français, avec le texte en regard, par Hippolyte Fauche. — *Paris*, *Belin-Mandar*, éditeur, 1831, in-8.

Fauche (Hippolyte-Vallez), ancien professeur au collége d'Auxerre, orientaliste, chevalier de la Légion d'honneur, est né à Auxerre, le 3 prairial an v; il est mort à Juilly, le 27 février 1869.

26. — Panthéon, poëme théologique en cinq chants, avec une introduction et des notes, par Hippolyte Fauche. — *Paris, Allouard, libr.*, 1842, in-12.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

27. — Fauche (Hippolyte), traduction d'ouvrages sanscrits : Le Gita Govinda et le Ritou Sanhara. — *Paris*, 1850, in-12. — Bhartrihari et Tchaaura, ou la Pantchaçika du second. — *Paris*, *Franck*, 1852, in-12. — Œuvres complètes de Kalidasa. *Paris, Durand*, 1859, 2 vol. gr. in-8. — Une Tetrade, ou drame, hymne, roman et poëme : 1° La Mritchhakatika, drame ; 2° Le Mahimnastaa, hymne ; 3° Le Cicoupala-Badha, poëme. — *Paris, Durand*, 1861-1863, 3 vol. gr. in-8. — Le Maha-Bharata, poëme épique de Krishna-Dwaipayana, plus communément appelé Veda-Vyasa. — *Paris*, *Durand*, 1863-1868, 8 vol. in-8. — Le Ramayana, poëme sanscrit de Valmiki. — *Paris, Franck*, 1854-1858, 9 vol. in-12.

« Hommage de l'auteur à la ville d'Auxerre, lieu de sa naissance. »

28. — Le Ramayana, poëme sanscrit de Valmiki, trad. en français, par Hippolyte Fauche. — *Paris, A. Lacroix*, 1864, 2 vol. in-12.

29. — Sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ Pastorum carmen, libri duodecim, autore H. R. P. P. S. P. D. N. D. A., aux frais de D.-A.-Etienne Frappier, chanoine d'Auxerre. — *Autissiodori, L. Fournier*, 1790, in-8.

Don de Frappier pour la bibliothèque publique d'Auxerre, et « non à son chapitre. » — Le manuscrit de ce livre est à la bibliothèque nationale, n° 10,408, fonds latin. L'auteur en est Hugues Rigault, curé de Saint-Pierre de Nuzy, diocèse d'Auxerre, né à Paris le 5 avril 1707, mort dans sa cure le 28 décembre 1785.

30. — L'Astronomie, poëme en trois chants, par le citoyen GUDIN, membre du lycée de l'Yonne. — *Auxerre, Laurent Fournier*, an IX, br. in-8.

31.—Dictionnaire des synonymes de la langue française, avec une introduction sur la théorie des synonymes, par M. LAFAYE, doyen de la Faculté des Lettres d'Aix. — *Paris*, *Hachette*, 1858, 1 vol. gros in-8.

Lafaye (Benjamin), né au Mont-Saint-Sulpice, le 6 juillet 1809, est mort à Aix le 5 janvier 1867.

32. — Œuvres de Mme la marquise de LAMBERT, avec un abrégé de sa vie, nouvelle édition, en deux parties.—*Paris*, 1751, 2 vol. in-12.

Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, épouse du marquis de Lambert, seigneur de Saint-Bris, est née à Paris en 1647, et y est morte le 12 juillet 1733.

33. — Œuvres complètes de Mme la marquise de LAMBERT, suivies de ses lettres à plusieurs personnages célèbres.— *Paris, Collin, libr.*, 1808, in-8.

34. — La Lexicologie des écoles primaires, cours complet de langue française, divisé en trois années et rédigé sur un plan entièrement neuf, par M. P. LAROUSSE, professeur, ancien élève de l'école normale de Versailles. — 1° Première année, nature et rapport des mots, partie de l'élève. — *Paris*, chez l'auteur, 1850, in-12. — 2° Grammaire élémentaire, lexicologie, partie de l'élève. — *Ibid.*, s. d., in 12. — 3° Seconde année, cours lexicologique de style, partie de l'élève. — *Ibid.*, 1864, in-12.

Larousse (Pierre-Athanase) est né à Toucy, le 23 octobre 1817, et mort à Paris le 3 janvier 1875.

35. — Petite Grammaire lexicologique du premier âge, par M. P. LAROUSSE, 7e éd. — *Paris, Larousse et Boyer*, 1856, in-12.

36. — Lettres de l'abbé LEBEUF, publiées par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, sous la direction de MM. Quantin et Chérest, vice-présidents de la Société. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1866-1867, 2 v. in-8, et pièce de table.

Ce recueil, qui contient en outre les correspondances de l'abbé Lebeuf de 1708 à 1752, renferme en outre un certain nombre de lettres de Fenel, chanoine de Sens, et d'autres correspondants de l'abbé Lebeuf.

37. — Œuvres de Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, député aux Assemblées constituante et conventionnelle, précédées de sa vie, par Félix LEPELETIER, son frère. —

Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1826, in-8, port.

Lepeletier est né le 29 mai 1760, et est mort assassiné par le garde-du-corps Pàris, le 20 janvier 1793.

38.— Gabrielis MADELENETI carminum libellus. — *Parisiis, Cl. Cramoisy*, 1662, in 12. — Hommage de l'auteur au P. Courtot, cordelier du couvent d'Auxerre ; empreinte du sceau de ce couvent sur les plats.

Madelenet (Gabriel) est né à Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), vers 1587 ; il est mort à Auxerre, dont sa mère était originaire, le 20 novembre 1661.

39 et 39 *bis*. — Gabrielis MADELENETI, carminum libellus. — *Parisiis, apud Cl. Cramoisy*, 1662, in-12, mar. rel., tr. d., filets. — Un deuxième exemplaire de la même édition, qui est la première.

40. — Gabrielis MADELENE carmina, nova editio auctior. — *Paris, Barbou*, 1725, in-12. — L'ouvrage est précédé de Lusus poetici allegorici, de Pierre SAUTEL. — *Paris, Barbou,* 1725.

41. — Eléments de critique, ou recherches des différentes causes de l'altération des textes latins, etc., par M. l'abbé MOREL, prêtre du diocèse d'Auxerre, auteur de la dissertation sur l'*Ambrosiaster*. — *Paris, Hérissant fils, impr.*, 1766, in-8. — On y a réuni : 1° Discours de saint Victrice, évêque de Rouen, à la louange des saints et de leurs reliques, trad. par Morel et édit. par Mignot. (V. Soc. litt. d'Auxerre, 27 oct. 1762, n° 159). — 2° Dissertation sur le véritable auteur des Commentaires sur les Épîtres de saint Paul, faussement attribuées à saint Ambroise, par Morel. — *Auxerre, Fr. Fournier, imp.-libr.*, 1762. — 3° La vie de saint Edme, évêque de Cantorbéry, traduction par Edme Chamillard, curé de Gurgy, suivie d'un procès-verbal de la translation de son corps, du 16 novembre 1749. — *Auxerre, F. Fournier*, s. d. (1363).

L'abbé Morel est mort en 1772. Ses *Éléments de critique* sont un monument d'érudition.

42. — Histoire abrégée de la langue et de la littérature françaises, etc., par PETIT-SIGAULT, maître de pension, directeur de l'école supérieure de la ville d'Auxerre. — *Auxerre, typ. Boudin*, 1 vol. in-12 — Ce livre contient aussi des morceaux choisis des principaux écrivains.

Petit-Sigault (Pierre-Théophile), né à Auxerre le 6 mai 1811, y est mort le 8 mars 1867.

43. — Discours joyeux en façon de sermon, faict avec notable indus-

trie, par J. PINARD, chanoine semi-prébendé de la cathédrale d'Auxerre, sur les climats et finages des vignes dudit lieu, suivi du Monologue du bon vigneron sortant de sa vigne et retournant le soir en sa maison, par Louis de CHARMOY. — *Auxerre, P. Vatard*, 1607. — 2e éd., par Auguste VEINAND, imp. à 62 exemplaires. — *Paris, chez Crapelet*, 1851, in-12.

Hommage de l'éditeur.

44. — Œuvres posthumes de M. l'abbé RACINE, prêtre, chanoine de N. D. de la cité d'Auxerre, et auteur de l'Abrégé de l'histoire ecclésiastique. — *Avignon*, 1759, in-12.

Racine (Bonaventure) est né à Chauny, diocèse de Noyon, le 25 novembre 1708, mort à Paris le 5 mai 1755. Écrivain janséniste. — V. sa vie dans un manuscrit de la bibliothèque d'Auxerre, n° 161.

45. — Childe-Harold, traduit en vers français, par Fr. RAGON, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon. — *Paris, Furne*, 1833, in-18.

46 — Essai de poésies bibliques, précédé d'une Notice sur la littérature biblique en France, par F. RAGON. — *Paris*, 1849, in-12.

47. — Les Luisiades de Camoëns, traduites en vers, par F. RAGON, 2e éd. — *Paris*, 1850, in-8.

48. — Le paysan perverti, ou les dangers de la ville, par N.-E. RÉTIF DE LA BRETONNE. — *La Haye, Paris*, 1766, 8 parties en 4 vol. in-12.

Rétif (Nicolas), né à Sacy, le 23 octobre 1734, est mort à Paris en 1806.

49. — Idées singulières, ouvrage en 4 vol. in-8, intitulés : T. I. Le Pornographe, ou idées d'un honnête homme pour un projet de règlement pour les prostituées, par M. RÉTIF DE LA BRETONNE, *Londres et La Haye*, 1776 ; — T. II. Le Mimographe, ou idées d'une honnête femme pour la réforme du théâtre national. — *Amsterdam et La Haye*, 1770 ; — T. III. Les Gynographes ou idées de deux honnêtes femmes sur un projet de règlement pour mettre les femmes à leur place, etc., par le même. — *La Haye*, 1177 ; — T. IV. L'Andrographe, ou idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour la réforme des mœurs. — *La Haye*, 1782 ; — T. V. Le Thesmographe, ou idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour la réforme des lois. — *La Haye*, 1789.

Le tome I est incomplet.

50. — L'École des Pères, par N.-E. Rétif de La Bretonne. — *En France et à Paris, veuve Duchesne,* 1776, 3 vol. in-12.

51. — Le Nouvel Abélard, ou lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus. — *Neufchâtel et Paris, chez la veuve Duchesne,* 1778, 4 vol. in-12, pl.

52. — La Malédiction Paternelle, lettres sincères et véritables de N... à ses parents, ses amis et ses maîtresses, recueillies et publiées par Timothée Joly, son exécuteur testamentaire. — *Leipsick,* 1780, 2 vol. in-12 en 3 parties (incomplet?)

53. — Les Contemporaines, en 3 séries, formant 21 parties en 42 vol., savoir : 1° Les Contemporaines, ou aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, recueillies par N... et publiées par Timothée Joly, de Lyon, dépositaire de ses manuscrits. — *Leipsick, Buschel,* et se trouve à *Paris, chez Belin,* 1780-1782, 17 vol. in-12, pl. — 2° Les Contemporaines du commun, ou aventures des belles marchandes, ouvreuses, etc., de l'âge présent, par N.-E. R. D. L. B. — *Leipsick, Buschel,* et se trouve à *Paris,* 1782-1783, 13 vol., à partir du 18e de la collection. — 3° Les Contemporaines par gradation, ou aventures des jolies femmes de l'âge actuel, suivant la gradation des principaux états de la société, recueillies par N.-E. R. D. L. B. — *Leipsick, Buschel,* et se trouve à *Paris, chez la veuve Duchesne,* 1783-84. — A partir du 37e vol., le titre est un peu modifié et porte *graduées* au lieu de *par gradation.*

54. — Les Contemporaines, ou aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, recueillies par N.-E. R. D. L. B. 2e éd. — *Leipsick, Buschel,* et à *Paris, chez la veuve Duchesne,* 1782-1785, 42 vol. in-12 en 20 vol. Manqt. t. 9, 10, 11, 12 et 20. 2e ex.

55. — Œuvres posthumes de N... Œuvre seconde : la Découverte australe, ou les Antipodes. — *Leipsick (Paris),* 1781, 4 vol. in-12 en deux, pl.

56. — La Paysanne pervertie, ou les dangers de la ville. Histoire d'Ursule R..., sœur d'Edmond le paysan, par l'auteur du Paysan perverti. — *La Haye, Paris,* 1784, 4 vol. in-12, en 8 parties, pl.

57. — La Prévention nationale, action adaptée à la scène, avec deux variantes, etc. — *La Haye, Paris,* 1784, 2 vol. in-12 en un, pl.

58. — Les veillées du Marais, ou Histoire du grand prince Oribeau, roi de Mommonie, et de la vertueuse princesse Oribelle de Lagénie. — *Waterford*, 1785, 2 vol. in-12.

59. — Les Parisiennes, ou quarante caractères généraux pris dans les mœurs actuelles propres à servir à l'instruction des personnes du sexe. — *Neufchâtel* et *Paris*, 1787, 4 vol. in-12, pl.

60. — La Vie de mon Père, par l'auteur du Paysan perverti. 3e éd. en 2 parties. — *Neufchâtel* et *Paris*, 1788, 1 vol. in 12, pl.

61. — Théâtre de N.-E. DE LA BRETONNE. — *Neufchâtel*, 1789-1790, 2 vol. in-12. — Cet ouvrage contient les pièces suivantes : *La Sage Journée ; Le Père-Valet ; L'Épouse comédienne ; Le Congé ; La mère l'alaita ; Le Libertin fixé ; L'Amour muet ; Les Tombeaux, ou Edmond repentant.*

62. — Les nuits de Paris, ou le spectateur nocturne. — *Londres* et *Paris*, 1788-1794, 16 parties en 8 vol. in 12, pl., suivies d'un vol. intitulé : *La Semaine nocturne*, sept nuit de Paris qui peuvent servir de suite aux III-CLXXX, déjà publiées. — *Paris, chez Guillot*, 1790, in-12.

63. — L'année des Dames nationales, ou histoire jour par jour d'une femme de France, par N.-E. RÉTIF DE LA BRETONNE. — *Genève* (*Paris*), 1791-1794, 12 vol. in-12 en six, avec pl.

64. — Philosophie de Monsieur Nicolas. — *Paris, imp. du Cercle social*, 1796, 3 parties en 3 vol. in 12.

65. — Les Nouvelles Contemporaines, ou histoire de quelques femmes du jour, par RÉTIF DE LA BRETONNE. — *Paris*, à l'imprimerie de la Société typograph. du *Grand Hurleur*, an X, 1802, 2 vol in-12 en un, portr.

66. — Les Posthumes, lettres reçues après la mort du mari par la femme qui le croit à Florence, par feu CAZOTTE, en 4 parties. — *Paris, Duchesne, libr.*, 1802 ; 4 vol. in-12.

67. — Œuvres de ROGER DE COLLERYE, nouvelle édition, avec une préface et des notes, par M. Ch. D'HÉRICAULT. — *Paris, Janet, libr.*, 1855, in-16.

Roger de Collerye, chanoine d'Auxerre, secrétaire de l'évêque J. Baillet (XVIe siècle). Ses œuvres ont été éditées en 1536. Les exemplaires en sont excessivement rares.

68. — Géorgiques françaises. Poème, par J.-B. R. LABERGERIE.

— *Paris, veuve Huzard*, an XIII, 1804, 2 vol. in-8. — En tête, une vignette aux initiales de l'auteur et entourée d'emblêmes agricoles.

Hommage autographe d'auteur à Mme la maréchale Davout pour sa bibliothèque. Rougier de la Bergerie (Baron Jean-Baptiste), né à Borneuil en Berry en 1759, Préfet de l'Yonne, est mort à Paris le 13 septembre 1836.

69. — Géorgiques françaises. Poëme, par J.-B. R. LABERGERIE. — *Paris, veuve Huzard*, an XIII, 1804, 2 vol. in-8 en un. — Précédé d'un discours préliminaire où l'auteur trace un tableau intéressant du rôle de la Société royale d'agriculture avant la Révolution et de l'influence de la Révolution. — 2e exemplaire.

70. — Géorgiques françaises. Poëme, suivi d'un traité complet de poésie géorgique, par J.-B. ROUGIER, baron de LABERGERIE, membre de la Légion d'honneur. — *Paris, Rousselon*, 1824, 2 vol. in-8, port. — Portraits de Virgile et de l'auteur.

71. — Fables et Contes, par SAVATIER-LAROCHE. — *Auxerre, C. Gallot*, 1859, in-12. — Dédicace d'auteur.

72. — De la Ponctuation, par SAVATIER-LAROCHE. — *Auxerre*, Gallot, 1867, pièce in-16.

73. — Clarissimi viri Simeonis PROVENCHERII, medici regii et Senonensis tumulus. — *Senonis, apud Georgium Niverdium*, 1617, in-4. — Recueil de pièces de vers, en latin et en français, en l'honneur du défunt qui était né à Langres, par un grand nombre d'auteurs sénonais, parmi lesquels sont : G. Sibylla, médecin ordinaire du prince de Condé ; Fr. Belotin ; L. Leuvyt ; Edme de la Faye, docteur en médecine ; Michel Poutey, théologal de Sens ; Jérôme Lhermitte, avocat ; N. Haton ; Meresse ; Préteau, curé de St Romain ; Balthazard Malherbe, sénonais, avocat au Parlement ; J. Taveau et J. Maulmirey ; Cl. Marcelat ; N. de Vileroi, procureur à Sens ; T. Montsainct et L. Millecent, chirurgiens à Sens ; Fr. Hatin, pharmacien à Sens ; Juvigny et J.-B. Driot, avocats à Sens ; B. Provanchère, chanoine à Sens.

Simon de Provenchère était né à Langres, en 1552. Il est auteur de curieux mémoires sur un enfant pétrifié de Sens, *Sens, Savine*, 1582; et un autre enfant de Valprofonde qui a vécu quatre ans sans boire ni manger. — *Sens, G. Niverd*, 1616, 1617.

74. — Lettres chrestiennes et spirituelles de M. VARET, ecclésiastique. — *Paris, André Pralard*, 1680, 3 vol. in-12.

Varet était chanoine de Sens et vicaire-général de Mgr de Gondrin. Il est né à

Paris, en 1632, et est mort à Port-Royal, le 1er août 1676.

75. — Lettres chrétiennes et spirituelles de M. VARET, grand vicaire de Mgr de Gondrin, archevêque de Sens. — *Paris*, 1701, 2 vol. in-8.

76. — Roses et Épines, chansons et poésies, par Emile VÉRET, cultivateur à Vincelottes. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1870, 1 vol. in-12.

Voici une partie d'un sonnet qui donnera une idée de l'œuvre :

Je viens, mon cher lecteur, t'offrir du présent livre
Une seconde édition.
La prose me coûtant, m'ennuyant, je le livre,
Sans préface à l'impression.

Emile Veret, plus exactement Louis, est né à Vincelottes le 15 juin 1840, et mort au même lieu, le 9 avril 1871.

77. — Theodori VEZELII Poemata varia : Sylvæ Elegiæ Epitaphia, etc. S. L. excudebat. — *J. Stær*, 1599, in-12. — Reliure en veau portant sur le plat la mention que le volume a appartenu au duc de Nivernois.

B. — ANONYMES.

78. — Abrégé de Grammaire française par demandes et par réponses, par E. F. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1843, pièce in-16.

79. — Arnoldiana, ou Sophie Arnould et ses contemporains, recueil choisi d'anecdotes piquantes, de réparties et de bons mots de Mlle Arnould, par l'auteur du *Bievriana* (Albéric DEVILLE). — *Paris*, 1813, portr., pet. in-8.

En tête est la copie d'une lettre très verte adressée par Deville à l'abbé Felez, rédacteur du *Journal de l'Empire*, qui avait critiqué l'Arnoldiana. Albéric Deville, médecin, était né le 15 avril 1773, à Angers. Il fut professeur de botanique à l'école centrale de l'Yonne. Il est mort du choléra, à Paris, au mois d'avril 1832.

80. — Carmina (par l'abbé LALLIER, ancien professeur de troisième au collége d'Auxerre). — *Troyes, Cardon*, 1830, in-8.

M Lallier (Pierre-Jean-Justin), chanoine de Sens, est né à Joigny le 21 novembre 1795, et est mort à Sens le 19 avril 1863.

81. — Exercices littéraires du collége et école royale militaire d'Auxerre (Palmarès), pour les années 1782 à 1786, 1808 et 1825 à 1828. Recueil in-4. — *Auxerre*, chez *Laurent-Fournier* et *Gallot-Fournier*, 7 br. in-4.

82. — Fabliaux et contes des poètes françois des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, tirés des meilleurs auteurs. Nouvelle édition (par BARBAZAN). — *Paris, Vincent*, 1766, 3 vol. in-12.

Barbazan est né à Saint-Fargeau, en 1694, et mort à Paris, en 1770, le 8 octobre.

83. — Le Guide des Humanistes, ou premiers principes de goût (par l'abbé TUET). — *Sens, Tarbé*, 1780, in-12.

84. — Histoire de la musique et de ses effets, depuis son origine jusqu'à présent, dédiée à S. A. Mgr le duc d'Orléans. — *Paris, Jean Cochart*, 1715, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage est de Pierre Bonnet, né à Sens, qui en a puisé les éléments dans les manuscrits de l'abbé Bourdelot, son oncle, et dans ceux de Bonnet-Bourdelot, son frère, médecin ordinaire du roi.

85. — Histoire Æthiopique de de Heliodorus, contenant 10 livres, traitant des loyales et pudiques amours de Théagènes Thessalien et Chariclea Éthiopienne, traduite de grec en français, etc. (par J. AMYOT). *Rouen*, chez *Thomas Maillard*, 1588, 1 vol. in-16.

86. — Idéométrie, ou langage pasigraphique à l'aide duquel les idées s'enchaînent et se mettent en rapport (par SIGAULT). — *Auxerre, Lecoq*, 1827, in-8 (2e ex.).

Philippe Sigault, né à Villemer, le 7 janv. 1770, mort à Auxerre le 7 novembre 1827.

87. — Odes choisies d'Horace, traduites en vers français avec des notes, par J. P. J. L. (M. LALLIER), ancien principal de J...(oigny) et proviseur d'O..(rléans). — *Sens, Ch. Duchemin*, 1856, 1 vol. in-12. — Texte latin et traduction en regard.

L'auteur y a ajouté cette dédicace manuscrite:

Antissiodori dilectæ mihi civitatis quæ me dum florerem ætate et studio, professorem in sui gremio collegii plures annos tenuit, bibliothecæ publicæ hoc opusculum memor obtuli ; 15a die aprilis 1856. Lallier (voy. B 80).

88. — Matinées sénonoises, ou proverbes françois suivis de leur origine, etc. (par J.-Ch.-François TUET, chanoine de Sens). — *Sens, veuve Tarbé*, 1789, 1 vol. in-8.

Hommage de M. Tarbé, libraire à Sens, à la bibliothèque d'Auxerre.

89. — Préludes poétiques (par M. BERNARD d'Héry), s. l. n. d., 1 vol. in-36.

90. — Veillées d'un Pyrénéen. Production de circonstance. Recueil offert en hommage affectueux à mes amis, spécialement aux intimes de la ville d'Auxerre (par J.-P. BERRADE, ancien inspecteur des enfants trouvés de l'Yonne). — *Auxerre, Gallot*, 1868, 1 vol. in-12.

Recueil de pièces de prose et de vers, composées par ce personnage excentrique.

91. — Les vœux de l'Europe et de la France pour la santé du roy. Poème héroïque sur la petite vérole. (par MARTINEAU DE SOLEINES). — *Paris, veuve Coustelier*, 1729, pièce in-8.

Martineau de Soleines, auteur de nombreux morceaux poétiques, est né à Auxerre le 29 novembre 1674, et est mort à Paris en 1742.

C

HISTOIRE

1. — Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Sacy, de l'Académie française, par J.-F. ADRY. — Notice sur la vie et les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, du P. Houbigant de l'Oratoire, par le même, s. d. n. l., br. in-12.

2. — Les vies des hommes illustres, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, par PLUTARQUE DE CHŒRONÉE, translatées de grec en françois, par M. Jacques AMYOT, alors abbé de Bellozane. — *Lauzanne, Jean Le Preux*, imp. de très puissans seigneurs de Berne, 1571, in-f°.

Donné au chapitre d'Auxerre par M. Mignot, chantre.

2 *bis*. — Grottes et Cavernes, par Adolphe BADIN, publié dans la *Bibliothèque des Merveilles*, ill. de 55 vignettes, par C. SAGLIO. — *Paris*, *Lahure*, 1876, in-12.

A. Badin est né à Auxerre le 18 mars 1839.

3. — Négociations de l'abbé de Polignac en Pologne, concernant l'élection du prince de Conti comme roi de Pologne (1696-1697), par le comte L. DE BASTARD. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1864, in-8.

Le comte de Bastard (Jean-Denis-Léon), élève de l'école des Chartes, secrétaire d'ambassade, est né à Paris le 16 avril 1822, et mort en rade de Hong-Kong le 2 décembre 1860.

4. — De ordinis S. Benedicti gallicana propagatione liber unicus, auctore D. Philippe BASTIDE, congr. S. Mauri monacho. — *Auxerre, Fr. Garnier*, 1683, in-4.

La dédicace est adressée à André Colbert par D. Bastide ; cet auteur est né à Saint-Benoit-du-Sault (Cher), en 1620, et est mort à Saint-Denis le 23 octobre 1690.

4 *bis*. — De ordinis S. Benedicti gallicana propagatione liber unicus, auctore domno Philippo BASTIDE, congr. S. Mauri monacho benedictino. — *Auxerre, Fr. Garnier*, 1683, in-4.

5. — Vie de Buffon, suivie d'une notice sur Montbelliard, par P. BERNARD. — *Paris*, *Hacquard*, an XI, in-8.

6. — Recueil de mémoires, ou collection de pièces académiques concernant la médecine, l'anatomie, etc., mis en ordre par feu M. J. Berryat, médecin ordinaire du roi, membre de la Société des sciences et belles lettres d'Auxerre. — *Auxerre*, *Fr. Fournier*, 1754 à 1770, 4 vol. in-4, pl.

Berryat J., né à Clamecy le 10 mai 1718, est mort à Paris en 1754.

7. — Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, par Théodore de Bèze. — *Lille, Leleux*, 1841-1842, 3 vol. in-8, à 2 col.

8. — Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI[e] siècle, précédé d'un éloge d'Amyot, couronné par l'Académie française en 1849, par Auguste de Blignières, agrégé. — *Paris*, *A. Durand*, *lib.*, 1851, in-8.

Hommage de l'auteur à la ville d'Auxerre, avec lettre autographe.

9. — Traité des monnaies d'or et d'argent qui circulent chez les différents peuples, etc., par Pierre-Frédéric Bonneville, essayeur du commerce. — *Paris*, *Duménil*, 1806, in-f°, pl. — Don de l'auteur.

Bonneville (P.-Frédéric), essayeur de la banque de France, est né à Villeneuve-sur-Yonne en septembre 1767, et est mort à Paris le 27 avril 1861, à 92 ans.

10. — Mémoires de M. de Bourienne, ministre d'Etat, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. — *Paris*, *Ladvocat*, 1829, 10 vol. in-8.

Bourienne (Louis-Antoine Fauvelet de) né à Sens le 9 juillet 1769, est mort à Caën le 7 février 1831.

11. — Mémoires historiques sur une partie de la Bourgogne, par l'abbé Breuillard, curé de Savigny-en-Terre-Plaine. — *Avallon, Chamerot, libr.*, 1857, 1 vol. in-12.

M. Breuillard (Edme) est né à Sainte-Colombe, près l'Isle, le 10 janvier 1807.

12. — La vie de sainte Colombe, patronne du pays sénonais, suivie de l'histoire abrégée de l'abbaye royale de Sainte-Colombe-les-Sens, par M. l'abbé Brullée, aumônier des religieuses de la Sainte-Enfance. — *Sens, Duchemin*, 1852, in-8.

L'abbé Brullée (Louis-Vincent-Drausin) est né à Cerisiers le 5 mars 1814 ; il est mort à Sens le 28 octobre 1865.

13. — Histoire de l'abbaye royale de Sainte-Colombe-les-Sens, précédée de la vie de sainte Colombe, vierge et martyre du pays sénonais, par M. l'abbé Brullée. — *Sens*, *Duchemin*, 1852, in-8, pl.

14. — Chronologia seriem temporum et historiam rerum in orbe gestarum continens ab ejus origine

usque ad annum a Christo ortu millesimum, auctore anonymo (par Robert Abolanz, moine de Saint-Marien). Editée par Nicolas Camuzat. — *Troyes, N. Moreau*, 1608, in-4.

Exemplaire chargé de notes de Lebeuf, et auquel est joint un cahier de variantes du même auteur, destiné à une nouvelle édition de cet ouvrage. — Un 2e exemplaire est joint.

15. — L'Abbaye de Pontigny, par le baron Chaillou des Barres, ancien préfet, etc. — Extrait de l'*Annuaire de l'Yonne* de 1844. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1844, 1 vol gr. in-8, pl.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre. — Chaillou des Barres (Le baron Claude-Étienne) est né à Beaumont-la-Ferrière, en 1784, et est mort à Paris le 22 août 1857.

15 *bis*.— Les châteaux d'Ancy-le-Franc, de St-Fargeau, de Chastellux et de Tanlay, par le baron Chaillou des Barres, ancien préfet, membre du Conseil général de l'Yonne, etc. — *Paris, A. Vaton, libr.*, 1845, in-4, pl.

Donné par l'auteur.

16. — Histoire des guerres du Calvinisme et de la Ligue dans l'Auxerrois, le Sénonais et les autres contrées qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne, par A. Challe, président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1863-1864, 2 vol. in-8.

Challe (Ambroise), officier de la Légion d'honneur, avocat, maire d'Auxerre, etc., est né dans cette ville le 13 juin 1799. — « L'Histoire des Guerres civiles » a obtenu le second prix Gobert à l'Académie des Inscriptions. — Don de l'auteur.

17. — La Puisaie et le Gâtinais dans le département de l'Yonne, par A. Challe, président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1872, in-8 (2 ex.).

Don de l'auteur.

17 *bis*. — Histoire du Comté de Tonnerre, par A. Challe, président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1875, in 8, pl.

Extrait du Bulletin de la Société en 1875. (2 ex.) — Don de l'auteur.

18. — Le Collége de Dormans-Beauvais et la chapelle Saint-Jean l'évangéliste, par le R. P. M.-D. Chapotin, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, à Paris. — *Paris, Durand et Pedone-Lauriel, libr.*, 1870, in-8, pl.

Hommge de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre. — Le P. Chapotin est né à St-Bris le 3 juin 1838.

19. — Notice historique et Observations sur les grandes fontaines de

la ville d'Auxerre, par M. CHARDON, chevalier de la Légion d'honneur, président du Tribunal civil d'Auxerre. — *Auxerre, Gallot-Fournier*, 1833, br. in-8.

20. — Histoire de la ville d'Auxerre, par M. CHARDON, président du Tribunal civil d'Auxerre —*Auxerre*, *Gallot-Fournier*, 1834-1835, 2 vol. in-8 (2 ex.).

21. — Voyageurs anciens et modernes, ou choix des relations de voyages les plus intéressantes et les plus instructives, depuis le ve siècle avant J.-C. jusqu'au XIXe siècle, par M. Edouard CHARTON. — *Paris*, aux Bureaux du *Magasin Pittoresque*, 1867, 2 vol. gr. in-8.

Cet ouvrage est rempli de gravures sur bois qui reproduisent les lieux et les monuments dont il est parlé dans le texte. — Edouard Charton est né à Sens le 11 mai 1807.

22. — Histoire de France, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque, par MM. Henri BORDIER et Edouard CHARTON. — *Paris*, aux Bureaux du *Magasin Pittoresque*, 1872, 2 vol. gr. in-8.

Ornée de gravures sur bois représentant les monuments et les épisodes historiques.

23. — Voyage de M. le marquis DE CHASTELLUX dans l'Amérique septentrionale, pendant les années 1780, 1781 et 1782. — *Paris*, *Prault*, 1786, 2 vol. in-8.

Le marquis de Chastellux, membre de l'Académie française, est né à Paris le 5 mai 1731 ; il est mort le 24 octobre 1788.

24. — Recherches sur les anciens Seigneurs de Chastellux jusqu'en 1834, par le comte de CHASTELLUX. — *Avallon*, *E. Odobé*, 1868, in-8, 1 pl.

L'auteur y a ajouté des pièces justificatives des XIIe et XIIIe siècles.

25. — Histoire généalogique de la Maison de Chastellux, seigneurs de Montréal, Marmeaux, Beauvoir, Tart, Ravières, Bazarne, Chastellux, Avigneau, Coulanges, etc., avec nombreuses pièces justificatives, par le comte Henri-P.-C. DE CHASTELLUX — *Auxerre, G. Perriquet*, 1869, in-4. — Pl. de sceaux. Aux armes des Chastellux sur le fontispice.

M. de Chastellux est né au château du Peseau, le 3 novembre 1842. Il est le chef de cette antique famille historique dont il a publié l'histoire. — Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

26. — Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davout, duc d'Auerstedt, prince d'Eckmul, d'après les documents officiels, par L.-J.-Gabriel DE CHENIER, avocat. — *Paris, Cossé, Maréchal et Cie*, 1866, gr. in-8.

27. — Vézelay, étude historique, par Aimé CHÉREST, avocat, vice-président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet et Rouillé*, 1863-1868, 3 vol. in-8.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque de sa ville natale. — Cherest (Aimé-Alexandre), est né à Auxerre le 3 mars 1826.

28. — La vie et les œuvres de A.-T. Marie, avocat, membre du gouvernement provisoire, etc., par Aimé CHÉREST, vice-président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet*, in-8.

Extrait du Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne. — Hommage de l'auteur.

29. — Aux vieux de la vieille! Souvenirs de Jean-Roch COIGNET, soldat de la 96e demi-brigade, etc., capitaine d'état-major en retraite, premier chevalier de la Légion d'honneur, officier du même ordre. — *Auxerre, Perriquet*, 1851, 2 liv. in-8 en 1 vol.

Coignet (Jean-Roch) est né à Druyes le 16 août 1776; il est mort à Auxerre le 10 décembre 1865.

30. — Les Légistes, leur influence politique et religieuse, par J.-B.-V. COQUILLE, rédacteur de l'*Univers* et du *Monde*. — *Paris, Durand*, 1863, 1 vol. gr. in-8.

M. Coquille (Jean-Baptiste-Victor) est né à Percey (Yonne), le 13 novembre 1820.

31. — Histoire de la ville de Ligny-le-Châtel, p. le R. P. CORNAT, de la Société des Missionnaires de Saint-Edme de Pontigny. — *Sens, Duchemin*, s. d. (1866), in-8, pl.

Le P. Cornat, ancien curé du Mont, aumônier des religieuses de la Providence, est né à Ligny-le-Châtel le 20 juillet 1814.

32. — Histoire de plusieurs saints de la Maison des comtes de Tonnerre et de Clermont, par COUSIN. — *Paris, Esclassan*, 1698, in-12, avec pl.

33. — COUSIN d'Avallon, ou C... d'Aval.: Bonapartiana, ou recueil des réponses ingénieuses ou sublimes de Bonaparte. — *Paris*, an IX-1801, in-24, port. — Voltairiana, ou recueil des bons mots de Voltaire, 3e éd. — *Paris, Masson*, 1809. — Staelliana, ou recueil d'anecdotes, bons mots, etc., de Mme la baronne de Stael-Holstein. — *Paris, à la Librairie politique*, 1820, in-24, port.

Cousin (Charles-Yves), né à Avallon le 28 mai 1767, mort à Bicêtre en 1839. Compilateur très laborieux; a publié plus de cent volumes d'Ana, et a été collaborateur au « Dictionnaire historique de Prud'homme. » — Voy. Larousse, Dictionnaire.

34. — L'invasion allemande dans l'arrondissement de Sens, par V. DAUPHINÉ, interprète de l'administration municipale, et Louis HUMBERT, professeur au lycée de Sens. — *Sens, Duchemin*, 1871, in-12.

Hommage de Louis Humbert. — Il y a dans ce petit livre quelques documents officiels sur la guerre de 1870. M. Dauphiné est né à Strasbourg le 5 décembre 1832 ; et M. Humbert (Jean-Baptiste-Louis), élève de l'école normale supérieure, est né à Vassy (Haute-Marne), le 14 novembre 1845.

35. — Les Volontaires auxerrois de 1792 aux armées de la République, par M. DEMAY. — *Auxerre, Perriquet*, 1874, br. in-8.

Extrait du « Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne » de 1874. — Hommage de l'auteur à la bibliothèque. — M Demay (Charles-Louis) est né à Auxerre le 4 février 1829.

36. — La vie et les éloges de sainct Catalde, vulgairement appelé saint Cartault, archevêque de Tarente, honoré et réclamé des villes de Sens et Auxerre, par le R. P. Nicolas DESNOS, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris. — *Auxerre, Nicolas Billard*, 1649, in 8.

En tête, l'auteur a mis une épitre à MM. les paroissiens de Sainct-Père d'Auxerre et dévôts de Sainct-Catalde. » — Exemplaire portant des notes de l'abbé Lebeuf. — Autre exemplaire sans annotations.

37. — Etude sur Jean Cousin, suivie de Notices sur Jean Leclerc et Pierre Voeriot, par Ambroise-Firmin DIDOT. — *Paris, A.-F. Didot*, 1872, in-8, et un atlas de pl. in-f°.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

38. — Notes historiques sur l'hôpital de Tonnerre, par Camille DORMOIS, secrétaire-économe de cette maison, etc. — *Auxerre, Perriquet*, 1853, in-8, pl.

Camille Dormois est né à Tonnerre le 17 pluviose an VII, et y est mort le 26 février 1867.

39. — Senonensis ecclesiæ quærela de primatu Galliarum adversus Lugdunensem, et de metropolitico jure adversus Parisiensem, autore J.-B. DRIOT, canon. senon. — *A Sens, Prussurot*, 1657, in-12.

Driot (Jean-Baptiste), chanoine de Sens et doyen du chapitre de Bray, fut reçu chanoine le 17 novembre 1642. Il est auteur de la « Réforme du Martyrologe de l'église de Sens. » Il éleva plusieurs jeunes gens qu'il forma à l'état écclésiastique. Il est mort, en odeur de sainteté, le 19 avril 1673 (Reg. Fenel. Arch. de l'Yonne).

40. — Résumé de l'histoire de la régénération de la Grèce, jusqu'en 1825, p. P.-J.-S. DUFEY (de l'Yonne). — *Paris, Méquignon-Marvis, lib.*, 1824, carte, 2 vol. in-12.

Dufey (Pierre-Joseph-Spiridion), avocat, auteur de nombreux ouvrages historiques et autres, est né à Auxerre le 13 dé-

cembre 1770, et est mort à Paris le 31 août 1851.

41. — Résumé de l'Histoire de Bourgogne, avant et depuis l'invasion des Romains, p. P.-J.-S. DUFEY (de l'Yonne), avocat. — *Paris, lib. Maurice*, 1825, 2 vol. in-24, carte.

42. — Histoire des communes de France et Législation municipale, depuis la fin du XIe siècle jusqu'à nos jours, par P.-J.-S. DUFEY (de l'Yonne). — *Paris, Gœury, lib.*, 1828, in-8.

43. — Vie d'Antoine Du Prat...., archevêque de Sens, cardinal, par le marquis DU PRAT. — *Paris, Wittersheim*, 1857, in-8, port.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

44. — Bibliothèque historique de l'Yonne, ou collection de légendes, chroniques et documents divers, pour servir à l'histoire des différentes contrées qui forment aujourd'hui ce département, publiée par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, sous la direction de l'abbé L.-M. DURU, aumônier de l'Asile des aliénés d'Auxerre. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1850-1863, 2 v. in-4, pl.

Duru (Louis-Maximilien), né à Villeneuve-le-Roi le 3 germinal, an XII, est mort à Auxerre le 5 août 1869. — Don de l'auteur.

45. — Lettres, Mémoires et Négociations particulières du chevalier d'EON..... avec MM. les ducs de Praslin, de Nivernois, etc. — *Londres*, 1764, in-8.

D'Éon de Beaumont (Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée), né à Tonnerre le 5 octobre 1728, est mort à Londres le 21 mai 1810.

46. — Retour d'un voyage en Orient par Malte, la Sicile et l'Italie, juillet-octobre 1836, par Jules FLEUTELOT. — *Paris, Duverger*, 1837, br. in-8 (2 ex.).

M. Jules Fleutelot, né à Auxerre le 12 mai 1809, est mort à Paris le 4 juillet 1861.

47. — Eloges : de M. Delambre (2 juillet 1823) ; de sire William Herschel (7 juin 1824) ; Notice sur la vie et les ouvrages de M. Bréguet (5 juin 1826). Lus à l'Académie des sciences par M. le baron FOURIER, secrétaire perpétuel de l'Académie. — *Paris, Firmin Didot*, 1823-1826, in-4.

On y a joint l'éloge historique de Joseph Fourier, par M. Arago, lu à la séance publique du 18 novembre 1833.

48. — [Ouvrages de M. FRAPPIER, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Étienne d'Auxerre.] — Recueil, 1 vol. in-12, contenant :

1° Avis aux fidèles pour les engager à prier pour l'Église, 1752 ; — 2° Messe pour le temps du schisme, tirée du nou-

veau missel d'Auxerre. *Auxerre, Fournier*, 1753 ; — 3° Histoire de l'abbaye Saint-Julien d'Auxerre, en Bourgogne, 1777, suivie d'une Notice sur les Monastères anciens et nouveaux du diocèse d'Auxerre ; — 4° Protestation en faveur du droit du doyen d'Auxerre d'être archiprêtre de la ville d'Auxerre, s. d., (1766) ; — 5° Discours de M. Frappier, chanoine d'Auxerre au chapitre assemblé sur le refus de Mgr l'évêque de donner ses lettres de confirmation à Mgr Le Tellier, élu par le chapitre à la dignité de chantre, etc., en France, 1770 ; — 6° Discours à la Chambre du clergé du bailliage d'Auxerre, le 6 avril 1789, pour demander la suppression de la signature du Formulaire d'Alexandre VII ; — 7° Copie de cinq discours prononcés par M. Frappier au chapitre et ailleurs sur divers sujets ; autographes. — Frappier (Augustin-Etienne), est né à Donzy (Nièvre), le 22 janvier 1722, et y est mort le 30 avril 1807.

49. — Histoire de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, p. M. FRAPPIER, chanoine. — En Bourgogne et se trouve *à Auxerre*, *chez Fr. Fournier, imp.*, 1777, in-12.

A la suite est une notice sur les monastères anciens et nouveaux du diocèse d'Auxerre. — Un 2e ex. de cette histoire est joint.

50. — Mémoires sur la chevalière d'Eon, avec son portrait, d'après Latour. — La vérité sur les mystères de sa vie, d'après des documents authentiques, etc., par Frédéric GAILLARDET, l'un des auteurs de la *Tour de Nesle*. — *Paris*, *Dentu, libr.*, 1867, in-8, port.

On y a joint des pièces justificatives. — Théodore-Frédéric Gaillardet est né à Tonnerre le 7 avril 1808.

51. — Histoire de l'épidémie qui a régné à Cerisiers, Theil et Vaumort, l'an II de la République, par René-Georges GASTELLIER, médecin à Sens, et L.-F.-Jean-Baptiste TONNELIER, médecin à Saint-Florentin. — *Sens*, *veuve Tarbé et fils*, an III, br. in-8.

52. — Histoires d'Hérodote, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes, par P. GIGUET. — *Paris*, *Lahure*, 1860, in-12.

M. Giguet, ancien élève de l'école polytechnique, est né à Véron le 30 avril 1793.

53. — Histoire du Journal de France, 1631-1833, par Eug. HATIN. 2e éd. — *Paris*, *Jannet*, *éditeur*, 1853, pet. in-8. — Hommage de l'auteur.

Hatin (Louis-Eugène-Valentin), homme de lettres, né à Auxerre le 8 septembre 1809.

54. — Histoire politique et littéraire de la Presse en France, avec une introduction historique sur les origines du Journal et la bibliographie générale des Journaux depuis leur origine, par Eugène HATIN. — *Paris*, ch. *Poulet-Malassis et de Broisse, libr.*, 1859-1861, 8 vol. in-8.

Hommage de l'auteur.

55. — Les Gazettes de Hollande et la Presse clandestine aux XVIIe et XVIIIe siècles, par Eugène HATIN. — *Paris, Réné Pincebourde, éd.*, 1865, 1 vol. in-8, eau-forte de Ulm.

56. — La Presse périodique dans les Deux-Mondes. Essai historique et statistique sur les origines du Journal et sur la naissance et les développements de la Presse périodique dans chaque Etat, par Eug. HATIN. — *Paris, Didot*, 1866, br. in-8.

Extrait de la bibliographie historique et critique de la presse périodique française.

57. — Bibliographie historique et critique de la Presse périodique française....., depuis l'origine du Journal jusqu'à nos jours, précédée d'un Essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la Presse périodique dans les Deux-Mondes, par Eug. HATIN. — *Paris, Didot*, 1866, 1 vol. gr. in-8, sur 2 col., port.

Hommage de l'auteur à la ville d'Auxerre, son pays natal.

58. — Divi Germani quondam Altissiodorensis episcopi vita... Authore HERICO, benedictino Altissiodorensi. — *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1543, 1 vol. in-8. — L'exempl. a appartenu à l'abbé Lebeuf, et est chargé de notes de sa main.

Héric, moine de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, théologien, poète et historien, né à Auxerre au IXe siècle, et mort au Xe.

59. — Mémoires historiques sur la ville de Seignelay, depuis sa fondation au VIIIe siècle jusqu'en 1830, précédés de recherches sur l'état du pays du temps des Gaulois et des Romains, et suivis d'une Notice historique sur les communes environnantes, par M. V.-B. HENRY, curé-doyen de Quarré les-Tombes. — *Avallon, Comynet et Herlobig*, 1833-1853, 2 vol. in-8, pl.

Henry (Was-Barthélemy) est né à Seignelay le 6 février 1797.

60. — Histoire de l'abbaye de Pontigny, ordre de Citeaux, suivie de quelques Notices historiques sur les communes des environs et de pièces justificatives, par M. V.-B. HENRY, curé-doyen de Quarré-les-Tombes. — *Avallon, Garet*, 1839, in-8, pl.

Hommage de l'auteur.

61. — Histoire de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, par V.-B. HENRY, curé-doyen de Quarré-les-Tombes. — *Auxerre, Gallot*, 1853, in-8, pl.

Hommage de l'auteur.

61 *bis*. — Mémoires historiques sur le canton de Quarré-les-Tombes, département de l'Yonne, etc., par V.-B. HENRY, nommé proto-notaire du St-Siége, curé-doyen de Quarré-les-Tombes. — *Avallon*, Herlobig, et *Auxerre*, A. Gallot, 1875-1876, 2 vol. in-8, pl.

62. — Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne, comprenant la description raisonnée des éditions originales....., par P.-L. JACOB, bibliophile. — *Paris, A. Fontaine, libr.*, 1875, gr. in-8.

63. — Histoire abrégée de la vie et des exploits de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, suivie d'une Notice descriptive du monument érigé à sa mémoire à Domremy, par M. JOLLOIS, ingénieur en chef des Vosges. — *Paris, Didot aîné*, 1821, in-f°, pl.

Jollois (J.-B.-P.), né à Brienon le 24 janvier 1776, est mort à Paris le 24 juin 1842.

64. — Notice sur les nouvelles fouilles entreprises dans l'emplacement de la fontaine l'Etuvée et sur les antiquités qu'on y a découvertes, par M. JOLLOIS, ingénieur en chef du département du Loiret. — *Orléans, Danicourt-Huet*, 1825, br. in-4, pl.

65. — Mémoire sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris, par M. JOLLOIS, ingénieur en chef, etc. — Tiré des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions, t. I, 2e partie, savants étrangers, in-4, pl., s. l. n. d.

66. — Mémoire sur les antiquités du départ. du Loiret, p. M. JOLLOIS, ingénieur en chef, directeur des Ponts-et Chaussées du département de la Seine. — *Paris, Paul Dupont*, 1836, in-f°, pl.

67. — Le maréchal Davout, prince d'Eckmul, par Charles JOLY, licencié en droit, receveur spécial de la ville d'Auxerre. — *Auxerre, Perriquet*, 1864, in-8. — Hommage de l'auteur à la Bibliothèque d'Auxerre.

Cet éloge historique a obtenu le prix Crochot au concours de 1863. — Joly (Charles) est né à Auxerre le 4 novembre 1826.

68. — Histoire de saint Laurent, diacre et martyr, par l'abbé A. LABOSSE, membre de l'Académie Pontificale du Tibre. — *Lille, Lefort*, 1862, in-8, port.

M. Labosse, curé de Carisey, né à Molay le 3 juillet 1832, est mort le 16 juillet 1863, à Auxerre, en revenant de Rome.

69. — L'Egypte d'Alexandrie à la

seconde cataracte, p. Raoul LACOUR, avocat. — *Paris, Hachette,* 1871, in-8, cartes et pl.

Hommage de M. Lacour père à la bibliothèque d'Auxerre. — Lacour (Raoul-Louis) est né à Saint-Fargeau le 17 juillet 1815 Il est mort le 11 décembre 1870, des suites d'une blessure reçue en combattant les Allemands sous Paris.

70. — Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire, par M. DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, de l'Académie française. — *Paris, Duchêne, libr.*, 1759, 3 vol. in-12.

La Curne de Sainte-Pallaye est né à Auxerre le 6 juin 1697, et est mort le 1er mars 1781.

71. — Specimen historicum typographiæ Romanæ XV sæculi et studio P.-Fr.-Xavier LAIRE, sequano-burgundi, in familia Minimorum, s. t. lectoris et s. principis de Salm-Salm Bibliothecarii. — *Romæ, Monaldini,* 1778, in 8.

Laire (François-Xavier) de l'ordre des Minimes, est né à Vadans, près Arbois, le 10 novembre 1738, et est mort bibliothécaire de l'école centrale de l'Yonne, le 27 mars 1801.

72. — Eloges de Monsieur M.-A. de Noé, évêque de Troyes, dont l'un a remporté le prix et l'autre l'accessit au jugement du Musée de l'Yonne, par MM. Luce de LANCIVAL et HUMBERT. — *Auxerre, Laurent Fournier,* 1804, in-8.

73 — De l'état des Sciences dans l'étendue de la Monarchie françoise sous Charlemagne, dissertation couronnée à l'Académie des Inscriptions en 1734, par l'abbé LEBEUF, chanoine d'Auxerre. — *Paris, Guérin,* 1734, in-12. — 2° Lettres écrites de Paris à un chanoine de l'église cathédrale de ....., contenant quelques réflexions sur les nouveaux Bréviaires, par l'abbé MÉSENGUY. — *Paris,* 1735. — 3° Explications des principes établis par M. de Réaumur pour la construction des thermomètres dont les degrés soient comparables.

L'abbé Lebeuf (Jean) est né à Auxerre le 6 mars 1687, et il est mort à Paris le 10 avril 1760. — Voy. Notice biographique dans le t. I des « Mémoires sur l'Histoire d'Auxerre, » 2e édit.

74. — Dissertation sur l'état des anciens habitants du Soissonnois, avant la conquête des Gaules par les Francs, par l'abbé LEBEUF, couronné par l'Académie de Soissons en 1735. — *Paris, Delespine,* 1735, in-12.

75. — Dissertation sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnois, et ses progrès jusqu'à la fin du xe siècle,

(par l'abbé LEBEUF), couronné par l'Académie de Soissons en 1737. — *Paris, Delespine*, 1737, in-12. — On y a réuni : la Géographie des Légendes, ou table géographique des noms de provinces, villes, etc., qui se rencontrent dans les martyrologes des légendes des saints, etc. (par l'abbé JOUANNEAUX). — *Paris, veuve Deshayes*, 1737.

A appartenu à Fr. André Potel, chanoine d'Auxerre.

76. — Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France et de supplément à la *Notice des Gaules*, par M. l'abbé LEBEUF, chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale d'Auxerre. — *Paris, J. Barois fils*, 1738, 2 vol. in-12, pl.

77. — Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'Histoire de France, par l'abbé LEBEUF, chanoine d'Auxerre, de l'Académie des Inscriptions. — *Paris, chez Lambert et Durand, lib.*, 1739-1743, 3 vol. in-8. — Le premier n'a pas de tomaison.

Deux de ces volumes ont appartenu à Lebeuf et contiennent des notes de sa main. Le premier volume est en double.

78. — Mémoires concernant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre, par l'abbé LEBEUF, chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale de la même ville, etc. — *Paris, Durand, lib.*, 1743, 2 vol. in-4, cartes.

79. — Mémoires concernant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre, par l'abbé LEBEUF. — 2e ex. in-4 (v. nº 78).

A appartenu à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

80. — Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé LEBEUF, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Paris, chez Prault père*, 1754-1758, 15 vol. in 12.

Cet exemplaire a appartenu à François-André Potel, chanoine d'Auxerre.

81. — Mémoires concernant l'Histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse, par l'abbé LEBEUF, continués jusqu'à nos jours par M. CHALLE, avocat, et M. QUANTIN, archiviste. — *Auxerre, Perriquet, éditeur*, 1848-1855, 4 vol. gr. in 8, pl.

Hommage des éditeurs à la bibliothèque d'Auxerre.

82. — Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé LEBEUF, nouvelle édition annotée et continuée jusqu'à nos jours par Hip-

polyte COCHERIS, bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine. — *Paris, A. Durand*, 1866-1867, 3 vol. gr. in-8.

Les compléments ajoutés à l'ouvrage portent surtout sur la bibliographie, l'indication des manuscrits et des archives des établissements religieux. — Publication non terminée.

83. — Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monuments et ses environs, par M. L... (LEBLANC), ingénieur au Corps royal des Ponts-et Chaussées.—*Auxerre, Gallot-Fournier,* 1830, 2 v. in-12 et atlas in-4.

Hommage de l'auteur. — M. Leblanc (Frédéric) est né à Auxerre le 12 janvier 1789 et y est mort le 4 mai 1877.

84. — Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monuments et ses environs, par M. LEBLANC-DAVAU, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées. 2e édition. — *Auxerre, Ch. Gallot,* 1871, gr. in-8 et atlas.

85. — Vie et ouvrages de Lazare-André BOCQUILLOT, chanoine de Saint-Lazare d'Avallon, licencié ès-lois. — S. l., 1745, 1 vol. in-12. — (Publié par LETORS, d'Avallon).

Ces ouvrages se composent principalement de lettres. Il y a aussi un discours fait aux Cordeliers de Vézelay, à la réception du cœur du feu comte de Chastellux pour être mis dans le tombeau de ses ancêtres, fondateurs de ce couvent, en 1695. — Bocquillot est né à Avallon le 1er avril 1649, et est mort le 22 septembre 1728. — Letor (Henri-Hubert), lieutenant criminel à Avallon, est né le 8 octobre 1704, et est mort le 30 octobre 1774.

86. — Table généalogique des seigneurs de la maison de Clermont en Dauphiné, comtes de Tonnerre, par Robert LEVUIT, conseiller prédicateur et aumosnier du roy. — *Troyes, Denys Febvre,* br. in-8.

87. — Vie de saint Edme, autrement saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, par le R. P. L.-F. MASSÉ, de la Société des Pères de St-Edme de Pontigny. — *Auxerre, Gallot,* 1858, in-8, pl.

Le Père Massé (Louis-Philippe) est né à Rouvray le 17 novembre 1818.

88. — Précis historique et anecdotes diverses sur la ville et l'ancienne abbaye de Vézelay et sur ses alentours, par feu Nicolas-Léonard MARTIN, ancien curé de Vézelay. — *Auxerre, Gallot-Fournier*, 1832, in-8.

M. Martin est né à Vézelay le 7 avril 1758, et est mort à Auxerre le 11 novembre 1831.

89. — De Vera Senonum origine christiana adversus Johannis de Launoy dissertatio, auctore R. P. D. Hugone MATHOUD, presbytero, monacho O. S. B. — *Parisiis, Si-*

mon Langron, 1687, in-4. — Suivi de Catalogus archiepiscoporum Senonensium, par le même. — *Paris*, 1688. — Hommage de l'auteur à l'abbé de Vauluisant.

D. Mathoud est né à Mâcon en 1622, et est mort à l abbaye Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône le 29 avril 1705.

90. — Catalogus archiepiscoporum Senonensium ad fontes Historiæ noviter accuratus, auctore R. P. D. Hugone Mathoud, presbytero, monacho O. S. B. — *Paris*, *Simon Langron*, 1688, in-4.

91. — Études chronologiques pour l'histoire de N. S. Jésus Christ, par le P. Mémain, de la congrégation de Pontigny. — *Sens*, *Duchemin*, 1867, in-8. — Hommage de l'auteur.

M. Mémain (Théophile-Valérie) est né à Pourrain le 12 décembre 1833.

92. — Rétif de la Bretonne, sa vie et ses amours ; documents inédits ; ses malheurs, sa vieillesse et sa fin, etc., suivis du Catalogue complet et raisonné des ouvrages de Rétif de la Bretonne, par Charles Monselet. — *Paris*, *A. Aubry*, *libr.*, 1858, in-12, port. et autog.

93. — Réponse de M. Morel, prêtre, curé de Villiers-Vineux, à M. le Grand-Vicaire de Langres, sur le sujet de la vie et mort de M. le curé de Persé (l'abbé Roy), dont il était l'auteur. — *Langres*, *Secard*, 1678, in-8.

L'abbé Morel (J.-B.), né en 1607, est mort à Villiers-Vineux le 20 mars 1683. Sa mémoire est encore vénérée à Villiers, et l'on voit sa tombe dans l'église qu'il avait fait restaurer.

94. — Vie de Louis-Maximilien Duru, prêtre du diocèse de Sens, par l'abbé Motheré, curé de Perrigny. — *Montereau*, *L. Zanotte*, 1 vol. petit in-8. — Liste analytique des ouvrages de M. Duru.

M. l'abbé Motheré (Léon-Edme) est né à Beine le 4 juin 1840.

95. — Histoire abrégée de la liberté individuelle chez les principaux peuples, anciens et modernes, par L. Nigon de Berty, substitut du procureur du roi, à Auxerre. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1834, in-8.

M. Nigon de Berty (Louis-Simon) est né à Thiais, département de la Seine, le 12 juin 1800.

96. — Eloge du maréchal de Vauban, par Fr.-Joseph Noel, professeur au collége Louis-le-Grand. — *Paris*, *Garnier*, l'an II de la Liberté, in-8.

97. — Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule, par M. Pasumot, ingénieur géo-

graphe du roi, de la Société des sciences et belles-lettres d'Auxerre. — *Paris, Ganeau, libr.*, 1765, in-12, cartes.

Ces mémoires, dont deux ont été lus à la Société d'Auxerre, ont pour objet l'origine des mots Celte et Gaule, et combien il y a eu de voies romaines qui traversaient la cité d'Auxerre. — Quel a été l'emplacement du lieu de « Chora ». — Itinéraire de la Voie romaine d'Avallon à Auxerre. — De l'emplacement de « Bandritum. » — Rectification au sujet d'une voie d'Autun à Besançon passant par Dôle. — Sur le siége de « Gergovia. » — Pasumot (François), est né à Beaune le 30 avril 1733 ; il est mort au même lieu le 4 septembre 1804.

98. — Les sires de Noyers ; le maréchal de Noyers, Miles X de Noyers, porte oriflamme, grand-bouteiller de France (1291-1350), etc., d'après des documents inédits, par Ernest PETIT. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1874, gr. in-8, pl. carte et pièces justificatives.

M. Petit (Michel-Ernest) est né à Châtel-Gérard le 28 mars 1835.

99. — Les villages du département de l'Yonne, petite revue, par Victor PETIT. — *Auxerre, Gallot*, 1855, in-12.

Victor Petit est né à Troyes en 1817. Il est mort aux eaux d'Aix le 8 octobre 1871. Son père était professeur de dessin à Sens.

99 *bis*. — Description des villes et campagnes du département de l'Yonne, Recueil de Notices historiques, biographiques, géographiques, géologiques, agricoles, etc., concernant toutes les communes du département, avec nombreux dessins, par V. PETIT (Arrondissement d'Avallon). — *Auxerre, Gallot*, 1870, 1 vol. gr. in-8.

100. — Traits intéressants de la vie des hommes illustres de l'ancienne Rome, traduit du latin de Lhomond par Ch. PIAT, instituteur ; 2 parties en 1 vol. in-32, an VIII, s. n. de lieu et d'imp.

Piat (Louis-Charles), né à Villeneuve-le-Roi, le 7 décembre 1760, est mort « principal émérite » du collége de Melun, et dans cette ville, le 26 octobre 1822, à l'âge de 62 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages classiques.

101. — Le Barreau, par Oscar PINARD, avocat à la cour royale de Paris. — *Paris, Pagnerre, édit.*, 1843, 1 vol. in-8. — Hommage de l'auteur.

Pinard (Marie-Oscar), né à Auxerre le 5 prairial an IX, décédé à Paris le 22 janvier 1867.

102. — Le Barreau au XIXe siècle, par M. O. PINARD, conseiller à la Cour impériale à Paris. — *Paris, Pagnerre*, 1864, 2 vol. in-8.

103. — Voyage à Pompéï, par M. l'abbé DE ROMANELLI, traduit de l'italien pour la première fois par

M. P... (M. PRÉJEAN), suivi d'une Notice historique sur la découverte d'un Temple romain en 1822, à Avallon, en Bourgogne. — *Avallon, Comynet,* 1829, 1 vol. in 12, pl. — Hommage de l'auteur à la ville d'Auxerre.

M. Préjean, né le 1er mai 1771, est mort à Avallon le 22 septembre 1853.

104. — Inventaire général des Archives historiques de l'Yonne. Résumé analytique des collections existant au dépôt de la Préfecture de ce département, par M. QUANTIN, archiviste du départ. de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet,* 1852, in 8.

Hommage de l'auteur. — Ce travail ne concerne qu'une partie des Archives. — M. Quantin (Mathieu-Maximilien) est né à Saulon-la-Rue (Côte-d'Or) le 17 mai 1814.

105. — Cartulaire général de l'Yonne, recueil de documents authentiques pour servir à l'histoire des pays qui forment ce département, publié par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, sous la direction de M. Max. QUANTIN, chevalier de la Légion d'honneur, archiviste de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet,* 1854-1860, 2 vol. in-4, pl. — On y a joint : Recueil de pièces pour faire suite au Cartulaire général de l'Yonne, XIIIe siècle, publié par la Société, également sous la direction de M. Max. QUANTIN. — *Auxerre, Perriquet,* 1873, gr. in-8.

106. — Recherches sur la géographie et la topographie de la cité d'Auxerre et du pagus de Sens, par M. Max. QUANTIN. — *Auxerre, Perriquet et Rouillé,* 1858, in-4, cartes.

107. — Dictionnaire topographique du département de l'Yonne, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigé par Max. QUANTIN. — *Paris, imp. impériale,* 1862, in-4.

108. — Inventaire sommaire des Archives départementales, antérieures à 1790, rédigé par M. Max. QUANTIN, archiviste. — Yonne. — Archives civiles, série A. F. *Auxerre, Gallot,* 1868. — Archives ecclésiastiques, série G. *Auxerre, Ch. Gallot,* 1873, 2 vol. in-4.

109. — Répertoire archéologique du département de l'Yonne, rédigé par M. Max. QUANTIN..... — *Paris, imp. impériale,* 1868, in-4.

110. — Histoire anecdotique des rues d'Auxerre, avec plan de la ville ancienne et moderne, par M. Max. QUANTIN..... — *Auxerre,*

G. Perriquet, 1870, 1 vol. in-12.

Don de l'auteur.

111. — Abrégé de l'Histoire générale des temps modernes, par F. Ragon, inspecteur général de l'Académie de Paris. — *Avallon*, *Herlobig*, 1845, 3 vol. gr. in-8; 5e éd.

Ragon (Félix), inspecteur de l'Université, est né à Avallon le 21 novembre 1795, et est mort à Orchaise (Loir-et-Cher) le 27 juin 1872.

112. — Essai sur l'Histoire de l'Imprimerie dans le département de l'Yonne, et spécialement à Auxerre, suivi du catalogue des livres, brochures et pièces imprimés dans cette ville de 1580 à 1857, par H. Ribière, avocat, membre de la Société des sciences de l'Yonne. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1858, in-8.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre. — M. Ribière (Charles-Hippolyte) est né à Champlay le 1er mars 1822.

113. — De rebus Turcarum ad Franciscum Gallorum regem christianis., libri quinque, Christophoro Richerio, Thorignæ Senone, cubiculario regio et cancellario Franciæ a secretis, authore. — *Parisiis*, *Robert Estienne*, 1540, gr. in-8.

Richer (Christophe), historien, ambassadeur en Suède et en Dannemark, est né à Thorigny en 1523, et est mort le 24 mars 1553.

114. — Essai statistique sur le canton de Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne), par J.-B. Robineau-Desvoidy, docteur en médecine. — *Paris*, *Gratiot*, 1838, br. in-8.

Robineau-Desvoidy (Jean-Baptiste) est né à Saint-Sauveur le 1er janvier 1799 et est mort à Paris le 25 juin 1857.

115. — Description et explication raisonnée des grottes ou cryptes de l'église de l'abbaye de St-Germain d'Auxerre, par J.-B. Robineau-Desvoidy, de Saint Sauveur (Yonne). — *Troyes*, *Cardon*, 1846, in-12, plans.

Hommage de l'auteur. — Cet ouvrage est une œuvre d'imagination et sur le plan de l'ouvrage de Dupuis.

116. — Histoire de l'Agriculture française, précédée d'une Notice sur l'empire des Gaules et sur l'agriculture des anciens, par J.-B. R. de Labergerie, ancien préfet.—*Paris*, *veuve Huzard*, 1815, in-8.

117. — Les Forêts de la France, etc., suivis de quelques considérations sur leur aliénation par le domaine, par le baron Rougier de Labergerie, ancien préfet.—*Paris*, *Arthur Bertrand*, *lib.*, 1817, in-8.

118. — Quelques Profils parlementaires. Assemblée nationale législative de 1849. Variétés, par

SAVATIER-LAROCHE, ancien représentant. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1870, in-18.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

119. — Quelques Profils auxerrois. Variétés, par SAVATIER-LAROCHE, ancien représentant. — *Auxerre*, *G. Perriquet*, 1872, in-18.

119 *bis*. — Recueil. [Notes et extraits des archives de Lille concernant la Bourgogne et la Flandre. — Recherches historiques : sur les écussons aux armoiries des villes d'Auxerre et de Nevers ; sur la Puisaye, avec supplément ; sur les seigneurs de Cassel, etc], par M. le docteur P.-J.-E. DE SMYTTÈRE. — 1866-1871, in-8.

Hommage de l'auteur à la Bibliothèque d'Auxerre.

120. — Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens, son antiquité et ses monuments, recueillies et rédigées par Théodore TARBÉ. — *Sens, chez Tarbé*, 1838, in-12.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre. — M. Tarbé (Gratien-Théodore), imprimeur, est né à Sens le 24 juin 1770, et mort dans cette ville le 14 fevrier 1848, laissant une collection de manuscrits, chartes, etc., considérable, qui a été vendue et dispersée.

121. — Description de l'église métropolitaine de Saint Étienne de Sens. Recherches historiques et anecdotiques sur cette cathédrale, etc., description du Trésor, etc., par Th. TARBÉ, correspondant de la Société des antiquaires de France. — *Sens*, *Tarbé*, 1841, in-8, pl.

122. — Recherches historiques sur le département de l'Yonne, ses antiquités et ses anciens monuments, et Notices sur l'histoire des principales villes et communes du département, par M. Th. TARBÉ. — *Sens*, *Th. Jeulain*, 1848, in-12.

123. — M. T. Ciceronis Vita, continens rerum ab aliis tum ab ipso domi forisque præclare gestarum historiam, Simone VALLANBERTO, Heduo Avalonense autore. — *Parisiis, apud Bartho. Macœum*, 1587, in-8, ital.

Simon de Vallambert est né à Avallon au XVIe siècle. Il est auteur de nombreux ouvrages de médecine et de littérature. (V. E. Petit, « Les Sires de Noyers »).

124. — Histoire des deux Restaurations, jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe (1813-1830), par Achille de VAULABELLE. 3e éd. — *Paris, Perrotin, lib.*, 1855-1856, 8 vol. in-8.

Don de l'auteur.

Vaulabelle (Achille Tenaille, dit de) est né à Châtel-Censoir le 22 vendémiaire an VIII.

125. — La vie, les vertus et les miracles du grand saint Germain, évêque d'Auxerre, par D. Georges Viole, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. — *Paris*, *Jean Billaine*, 1656, in-4.

D. Viole, prieur de Saint-Germain, est né à Soulairs, diocèse de Chartres, en 1598 ; il est mort à Saint-Germain le 21 avril 1669.

125 *bis*. — La vie, les vertus et les miracles du grand saint Germain, évêque d'Auxerre, par D. Georges Viole, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. 2e éd. (publ. p. M. Mondot de la Gorce). — *Auxerre*, *Gallot*, 1866, in-12.

125 *ter*. — Souvenirs, par J.-F. Fortin, archiprêtre, curé de la cathédrale d'Auxerre. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1865-1867, 2 vol. in-12.

Don de l'auteur.

125 *quater*. — Géographie physique, agricole, industrielle, etc., du département de l'Yonne, par M. Alph. Dorlhac de Borne, directeur de l'École Normale d'Auxerre. — *Auxerre*, *Ch. Gallot*, 1869, in-12.

M. Dorlhac de Borne est né au Puy le 24 août 1821.

C. — Anonymes.

126. — Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, contenant les événements considérables de chaque siècle (par l'abbé Racine, chanoine de la cité d'Auxerre). — *Utrecht*, 1748, in-12.

127. — A Monsieur l'abbé Henry, membre de plusieurs Sociétés savantes et auteur des *Mémoires historiques sur Seignelay*, lettre d'un individu né à Seignelay (M. Noblet J.-Gabriel-Prudent, avocat à Paris, né à Seignelay le 2 février 1800). — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1858, in-8.

128. — Les Annales générales de la ville de Paris, depuis sa première fondation jusqu'à présent (par Malingre, historiographe du roi). — *Paris*, *Pierre Rocolet*, imprimeur ordinaire du roi, 1640, in-f°.

Malingre (Claude) est né à Sens en 1580 ; il mourut vers 1653. — On trouve dans les « Annales » des particularités intéressantes. — Exemplaire aux armes de la ville d'Auxerre, et qui a probablement été donné en prix.

129. — Les Antiquités de la ville de Paris, contenant la recherche nouvelle des fondations et établissement des églises, etc. (par Claude Malingre, dit de Saint-Lazare, historiographe du roi). — *Paris*, *P*.

Rocolet, 1640, in-f°, titre en couleur.

A appartenu à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

130. — Discours sur la Généalogie et Maison de Courtenay, issue de Louys le Gros, sixiesme du nom, Roy de France, avec les requestes présentées au Roy sur ce subject, etc. — *Paris*, 1603, br. in-8.

A la suite sont plusieurs requêtes et mémoires adressés au Roi par les princes de Courtenay pour obtenir d'être reconnus membres de la maison de France, par Hélyes du Tillet, seigneur de Goves.

131. — De origine et stirpe domus de Courtenay, quæ cœpit a Ludovico Crasso, hujus nominis sexto Francorum rege, sermocinatio. — *Antissiodori, apud Petrum Vatard*, 1607, in-8.

Ce volume est un recueil de consultations des plus célèbres jurisconsultes d'Europe, sur la prétention des Courtenay d'être du sang royal.

132. — Description des saintes Grottes de l'église de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, contenant l'abrégé de la vie des saints dont les corps y reposent, par un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint Germain (D. Fournier). — *Auxerre, J.-B. Troche*, 1714, in-12.

A appartenu à Mignot, préchantre de la cathédrale d'Auxerre. — D. Fournier est né à Saint-Jean-le-Vieux en 1676, et est mort en 1705. — Réimprimé en 1780 et en 1846, cette dernière édition, avec une notice historique et archéologique par M. Quantin. Selon une note de l'abbé Lebeuf, mise sur un exemplaire de cet ouvrage, appartenant à M. Blin, professeur au collége d'Auxerre, l'éloge des saintes grottes de Saint-Germain a été composé en vers par Germain Gittard, bénédictin, et imprimé à Auxerre chez Fournier, in-4. — Dom Gittard mourut en 1705 au prieuré de Saint-Étienne de Nevers, à l'âge de 43 ans.

133. — Entrée de Louis XIV dans la ville d'Auxerre. (Réédition d'une brochure in-4, impr. à Paris en 1650, et intitulée : le Récit véritable de tout ce qui s'est fait et passé à l'entrée du Roy en la ville d'Auxerre (par M. L. de Bastard). — *Auxerre, Perriquet et Rouillé*, 1858, br. in-24 de 59 p.

134. — Essai historique, critique, philologique, politique, moral, littéraire et galant sur les Lanternes, leur origine, leur forme, etc., par une Société de gens de lettres (Lebeuf, Dreux du Radier, Jamet, Lecamus). — *Dole, Lucnophile et Cie*, s. d. (1755), in-12.

135. — Essai généalogique sur la Maison de Saint-Phalle, d'après les monuments existant encore en 1860, etc. — *Coulommiers, Moussin*, 1860, in-4 (2 ex.).

136.— Etrennes aux trois André, ou apologie du Précis historique sur l'année séculaire de la délivrance de la ville d'Auxerre, contre les observations d'un anonyme insérées dans le *Journal de Verdun* d'octobre 1769, pour l'année 1770. — S. n. de lieu ni d'auteur, mais de HOUSSET, médecin des hôpitaux, br. in-12 de 44 p.

Les trois André sont : MM. Mignot, Potel et Blonde, chanoines, qui portaient ce prénom.

137. — L'Histoire æthiopique de Héliodorus, contenant dix livres traitant des loyales et pudiques amours de Théagènes Thessalien et Chariclée ætiopienne, trad. de Grec en Françoys (par J. AMYOT). — *A Paris, Etienne Groulleau*, 1547, in-f°.

138. — Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots et de la délivrance de la même ville les années 1567 et 1568....., précédé d'une ample Préface sur les antiquitez d'Auxerre....., par un chanoine de la cathédrale d'Auxerre (l'abbé LEBEUF). — *Auxerre, J.-B. Troche*, 1723, in-8.

A la fin est un supplément de 8 pages intitulé : « Corrections » des principales fautes survenues dans ce livre, qui a provoqué la saisie opérée par le subdélégué de l'intendant des exemplaires qu'on a pu retrouver à Auxerre et la lacération de ce morceau.

139. — Histoire ecclésiastique et civile de Verdun, avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville, par un chanoine de la même ville. — *Paris, Simon*, 1745, 2 vol. in-4.

L'auteur de ce livre est l'abbé Roussel, mais l'abbé Lebeuf l'a beaucoup retouché et lui a donné le même plan et la même disposition typographique qu'à son Histoire d'Auxerre. Ce volume contient des notes de Lebeuf et lui a appartenu. — Un 2e exemplaire est à la Série Générale.

140. — Histoire littéraire des Troubadours (par SAINTE-PALAYE), contenant leurs vies, les extraits de pièces, etc. — *Paris*, 1774, 3 vol. in 12.

141. — L'Histoire sacrée en abrégé chronologique de quarante siècles depuis Adam, enrichie de plusieurs antiquités remarquables (par le sieur Germain LECLERC, du diocèse d'Auxerre). — *Paris, Th. Blaise*, 1641, in-12.

Parmi les approbations, on voit celle du Père Edme Vinot, docteur en théologie, gardien des Cordeliers d'Auxerre, du 2 janvier 1631.

142. — Historia Flagellentium de recto et perverso flagrorum usu apud Christianos (par l'abbé BOILEAU). — *Paris, Jean Anisson*, 1700, in-12.

Le corps de l'abbé Boileau a été inhumé dans le chœur de la Sainte-Chapelle basse, à Paris, sous l'aigle.

143. — Lettres d'un Auxerrois à M. Frappier, chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre et agent des réparations du chapitre. — 1779, s. l., in-12 (par SALOMON, curé de Saint Regnobert).

Claude Salomon, né le 8 octobre 1710, est mort le 8 avril 1788.

144. — Mémoire pour la vérification des reliques prétendues de saint Germain, évêque d'Auxerre, trouvées en 1717 dans l'abbaye de Saint-Marien d'Auxerre (par l'abbé DETTEY, chanoine d'Auxerre). — *Paris, veuve Lottin,* 1754, in-8.

L'abbé Dettey est né à Saint-Jean-de-la-Grotte, diocèse d'Autun, et est mort à Auxerre le 8 février 1773.

145. — Mémoire sur le rang que tiennent les chapitres de cathédrales dans l'ordre hiérarchique, contre les principes des trois lettres publiées à Auxerre en 1779. — S. l., 1780, in-12 (par M. CLÉMENT, trésorier du chapitre, prêtre du diocèse de Paris).

M. Clément (Augustin-Jean-Charles) est né le 8 septembre 1717, à Créteil (Oise), et est mort le 13 mars 1801, évêque démissionnaire de Versailles.

146. — Notice sur les Imprimeurs de la famille des Elzévirs, par un ancien bibliothécaire (le P. J.-Félicisme ADRY, oratorien). — *Paris, Delance,* 1806, in-8.

Extrait du Magasin encyclopédique d'août et septembre 1806.

147. — Nouveau Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs (par MOREAU, historiographe de France, bibliothécaire de la reine). — *Amsterdam,* 1757, in-12.

C'est un des meilleurs pamphlets qui aient paru contre la prétendue philosophie de nos jours, « Journal francais, » 1777, n° 5, art. 5.

148. — Oraison funèbre prononcée au service expiatoire célébré en l'église Saint-Étienne d'Auxerre, le le 21 juillet 1814, pour Louis XVI et les quatre autres victimes royales (par l'abbé BRUCHET ?) — *Auxerre, Laurent Fournier,* 1814, br. in-8.

Bruchet (Edme-François-Charles) est né le 22 octobre 1787. Il fut curé de Saint-Étienne d'Auxerre, et est mort le 15 octobre 1859, vicaire général du diocèse de Tours.

149. — Les Otages de Louis XVI et de sa famille (par M. BOULAGE, l'un d'eux). — *Paris, Pillet,* 1814, in-8.

Parmi les ôtages il y avait six jeunes gens d'Auxerre. — Épisode de leur arrestation. — Boulage (T.-P), né en 1.69, était avocat à Troyes et devint professeur à la faculté de Paris. Il est mort en 1820.

150. — Quelques Questions poli-

tiques sur l'Histoire de France ancienne et actuelle, par un légitimiste national (M. MONDOT DE LA GORCE, ancien ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées de l'Yonne). — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1856, in-8.

M. Mondot de la Gorce (André-Joseph-Jules) est né à la Souterraine le 23 février 1791, et est mort à Dyant (Seine-et-Marne) le 5 janvier 1870.

151. — Senonensium archiepiscoporum vitæ, actusque variis e locis collecti (par J. TAVEAU). — *Senonis, Georges Niverd*, 1608, in-4.

Ce livre a appartenu à l'abbé Garsement de Fontaine, qui l'a annoté, puis au chanoine Pascal Fenel. — Jacques Taveau est né à Sens; il est mort le 21 septembre 1624.

152. — Un pieux Diacre, ou Notice sur M. l'abbé Jules Gouot, élève du Grand-Séminaire de Sens (par le supérieur de cette maison). — *Sens, chez Duchemin*, (1863), in-12.

153. — Vauban. Notice biographique, par un de ses compatriotes, ornée d'une gravure et suivie de notes historiques sur sa statue (par Andoche FÈVRE fils), avec dédicace d'auteur au général Maurandy. — *Avallon, Barré*, 1873, br. in-12.

154. — Vie de Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny, par un membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (M. Léon DE BASTARD). — *Auxerre, Perriquet et Rouillé*, 1858, port., tiré à 170 exempl.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

155. — Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre (par M. l'abbé DETTEY. — *Amsterdam*, 1765, 2 vol. in-12.

A appartenu à Fr.-André Potel, chanoine d'Auxerre.

156. — Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre (par M. DETTEY, chanoine d'Auxerre). — *Amsterdam, chez Arkstée et Merkus*, 1765, 2 vol. in-12. — On y a ajouté la Table chronologique des mandements, lettres pastorales et autres ouvrages de M. de Caylus, en 10 vol. in-12.

Ex. ayant appartenu à M. J.-B. Sallé, chanoine de Troyes. — Une lettre de M. de Caylus à M. Deschamps, du 7 décembre 1751, y est jointe. — On a prétendu donner deux suppléments à cette vie dans les « Nouvelles ecclésiastiques » du 26 juin 1766 et du 21 août. (Bibliothèque historique de la France, t. I, 657, n° 10,171). — L'auteur de cette vie de M. de Caylus est M. Dettey.... Il faut y ajouter un volume intitulé : « Supplément aux œuvres de Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre. » Cologne (Auxerre) 1755, in-12. Ce vo-

lume, quoique supprimé par sentence du bailliage d'Auxerre du 26 mai 1755..... contient réellement plusieurs ouvrages de ce prélat, surtout du commencement de son épiscopat, omis dans les dix volumes précédents. (Bibliothèque historique, t. IV, p. 321, supplément au t. I.)

On attribue d'ordinaire la Vie de M. de Caylus à l'abbé Dettey, seul. Voici cependant ce qu'on lit dans les ANNALES ECCLÉSIASTIQUES du 31 juillet :

« Pierre Bosc, né en 1706 à Saint-Jean-de-Vidard, diocèse de Montpellier, avait été secrétaire et aumônier de M. Colbert, jusqu'à la mort de ce prélat. M. de Caylys l'ayant attiré auprès de lui, le fit son aumônier et puis chanoine, en 1748. Il a travaillé avec M. Dettey, chanoine et archidiacre, mort en 1773, à la vie de Mgr de Caylus, publiée en 1765. Ils ont rédigé en latin, comme députés du chapitre, un précis de cette vie, pour servir à la continuation du « Gesta Pontificum Autissiodorensium. » — Note de Bastard.

157. — Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre (par M. l'abbé DETTEY). — *Amsterdam, Arkstée et Merkus*, 1765, 2 vol. in-12.

Autre exemplaire avec l'autographe de Potel.

158. — La vie de saint Edme, archevêque de Cantorbéry, tirée des manuscrits de l'abbaye de Pontigny (par Edme CHAMILLARD, curé de Gurgy). — *Auxerre, F. Fournier*, s. d. (1763), in-12.

Edme Chamillard, curé de Gurgy, depuis 1713, est mort au même lieu le 6 avril 1781, âgé de soixante-dix ans environ.

159. — La vie et miracles de la bienheureuse Vierge saincte Aure, abbesse de trois cents jeunes filles de l'ordre de Saint-Benoît, avec l'antiquité, etc., de son monastère (par Jacques-Quétif BERRUYER). — *A Paris, chez Denis de Cay*, 1625, in-8.

Ce volume a appartenu à Lebeuf et est chargé de notes de sa main.

160. — Carte de la Généralité de Paris, divisée en vingt-deux élections, savoir : Paris....., Joigny, Saint-Florentin, Sens, Tonnerre, Vézelay, dédiée à M. Bersier, intendant de la Généralité de Paris, par DUPAIN-TRIOL, ingénieur géographe, 1778.

161. — Le Département de l'Yonne en 1790. Extrait de la carte de CASSINI, divisée en districts et cantons. — Collée sur toile.

162. — Carte topographique de la France (extrait en ce qui concerne le département de l'Yonne), levée par les Officiers de l'État-Major. — *Paris*, 1846, en 6 ff. — Reproduction lithographique. Collée sur toile.

163. — Cartes routières du département de l'Yonne, dressée par V. BOUCHERON, agent-voyer en chef, 1859-1862 ; comprenant les cartes

du département, des arrondissements et des cantons, gr. in-f°.

164. — Plan manuscrit de la ville et faubourgs d'Auxerre, par M. Rondé, de la Société littéraire d'Auxerre, 1750. Orné et lavé par P. Lacasne. — Au bas, une vue en élévation de la ville et de ses monuments, avec une légende.

165. — Carte de la Perse, et de l'Indo-Chine, par M. Tassin.

M. Tassin est né à Leugny le 4 mai 1800, et est mort à Nice le 25 janvier 1868.

D

SCIENCES ET ARTS

1. — Dictionnaire des Jeux de l'Enfance et de la Jeunesse chez tous les peuples, par J.-F. A...Y (Jean-Felicissime ADRY). — *Paris, Barbou*, 1807, 1 vol. in-12.

Adry (Jean-Felicissime), était professeur d'humanités. Né à Vincelottes le 27 mars 1749, il est mort à Paris en 1818.

1 *bis*. — Les Carrelages émaillés du Moyen-Age et de la Renaissance, précédés de l'histoire des anciens pavages, par M. Emile AMÉ, architecte des monuments historiques. — *Paris*, *Morel*, 1854, in-4, pl.

Émile Amé est né à Auxerre le 28 mai 1821.

2. — Les Œuvres morales et mêlées de Plutarque de Chéronée, traduites du grec en françois par Jacques AMYOT, conseiller du Roy, évesque d'Auxerre, abbé de Bellozane, divisées en deux tomes, etc, par S.-J.-S. — *Lyon, chez Paul Freslon*, 1611, in-8, 2 vol. en un.

3. — Manuel de Métallurgie générale, par G.-A. LAMPADIUS, traduit par G.-A. ARRAULT, ingénieur des mines. — *Paris*, *Carillan-Gœury et veuve Dalmon, libr.*, 1840, 2 vol. in-8.

Hommage de M. Arrault à la bibliothèque d'Auxerre. — Arrault (Guy-Adolphe) est né à Toucy le 26 février 1806. Il y est mort le 25 février 1861.

4. — Moralités, par H. AUGER. — *Paris*, 1834, chez l'auteur, 1 vol. in-8. — Une lettre autographe datée de 1838 de l'auteur y est jointe. Le 1er vol. seulement a paru.

5. — Documents et Mélanges publiés à l'occasion de la maladie asiatique introduite dans les Etats romains et les Alpes dauphinoises, par V. BAILLY. — *Paris*, *Martinet*, 1855, in-8.

Ouvrage très intéressant, plein de faits sur l'Italie. L'auteur appelle le choléra : « Indoloïose. — M. Bally (Victor) est né à Beaurepaire (Isère) le 22 avril 1775, et mort à Salon (Bouches-du-Rhône) le 21 avril 1866. Depuis son mariage avec Mme Boucher en 1831, il a habité la propriété de la Butte, près Villeneuve-sur-Yonne.

6. — Manuel de Morale pratique et religieuse à l'usage des écoles primaires des deux sexes, etc., par

MM. Alex. BARBIER et CHENET, officier de l'Académie de Paris. Nouvelle édition. — *Paris, Langlois et Leclerc, lib.*, 1840, in-12.

Cet ouvrage a obtenu une prime d'encouragement votée par le conseil général de l'Yonne. — M. Chenet a été nommé inspecteur des écoles primaires de l'Yonne. Il est né à Auxerre le 21 février 1795 et y est mort le 15 mai 1842.

7. — Les Veillées du Presbytère, par le citoyen BENOIT-LAMOTHE. — *Sens, Alexandre,* an V, br. in-8.

Benoit-Lamotte (Louis-Claude) est né à Sens le 19 juin 1755 et y est mort le 27 octobre 1818. Il joua un certain rôle dans la révolution et fut secrétaire des théophilanthropes de Sens, puis principal du Collége en 1802.

8. — L'Instituteur de St-Martin, par C. BÉRANGER (rédacteur du journal *La République*). — *Auxerre, Ch. Gallot,* 1851, br. in-8.

Ce mémoire a obtenu le prix fondé par M. Crochot en 1851 sur cette question : « De l'Obéissance aux Lois. »

9. — R. P. Fra. Francisci BERNERII, a Ponti supra Yonam, dominicani Senonensis, Prior Nivernensis, libellus de Hominum prima ratione vivendi. Dédié à Eustache du Lys, évêque de Nevers. — *Sens, Georges Niverd,* 1610, in-12.

Bernier (François), né à Pont-s-Yonne, était licencié en théologie en 1595. — V. Eckart, « Scriptores ordinis Prædicat., t, II, p. 373.

10. — Catalogue méthodique des Animaux vertébrés qui vivent à l'état sauvage dans le département de l'Yonne, avec la clef des espèces et leur diagnose, par Paul BERT, docteur en médecine, membre de la Société des Sciences de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet,* 1864, 1 vol. in-8, pl.

Bert (Paul), professeur à la faculté des sciences de Paris, est né à Auxerre le 19 octobre 1833.

10 *bis*. — [Recueil de Thèses et Rapports à l'Assemblée nationale, par M. Paul BERT, 1864-1874], 1 v. in-4.

Thèse pour le doctorat en médecine.... par Paul Bert (de la Greffe animale), Paris, 1863. — Proposition de loi sur l'organisation de l'enseignement supérieur de l'État, par le même, membre de l'Assemblée nationale, 1873. — Rapport sur la création de nouvelles facultés de médecine, présenté à l'assemblée nationale, 1874.

11. — Le Surnaturel, par C.-I. BLANCHE. Études de Métaphysique religieuse. — *Auxerre, Perriquet,* 1872, in-8.

Hommage de l'auteur.
M. Isidore Blanche est né à Saint-Bris le 17 janvier 1823. Il est consul de France à Tripoli (Syrie).

12. — Recueil des Tombeaux les plus remarquables exécutés de

nos jours et représentés en perspective, par J. BOUSSARD, architecte. — *Paris*, *Baudry*, s. d., gr. in-4, pl.

M. Jean-Marie Boussard est né à Cry, canton d'Ancy-le-Franc, le 7 septembre 1814.

13. — Théorie de la Rente foncière, par M. P.-A. BOUTRON, agrégé de philosophie. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1867, in-12.

Boutron (Pierre-Augustin) né à Clamecy (Nièvre), le 23 juin 1813; licencié en droit agrégé de philosophie, a été pendant quelque temps professeur au collége d'Auxerre.

14. — Manuel de la Théorie de la Musique, par M. BRUN, professeur de chant à l'École normale. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1847, pièce in-12, pl

Brun (J.-Pierre) est né à Toulon, le 29 juin 1800.

15. — Essai historique et critique sur la législation des grains jusqu'à nos jours, par M. le baron CHAILLOU DES BARRES, ancien préfet. — *A Paris*, *Firmin Didot*, 1820, in-8.

16. — Rapports sur les Travaux et les Publications académiques des provinces pendant les années 1860 et 1862, aux Congrès des délégués des Sociétés savantes des départements, par M. A. CHALLE, sous-directeur de l'Institut des Provinces. — *Caen*, *Hardel*, 1862-1863, 2 vol. in-8.

17. — Pacte social combiné sur l'intérêt physique, politique et moral de la nation française et autres nations, peuples et puissances de l'Europe, par Jean Claude CHASTELLAIN, député de l'Yonne à la Convention nationale (l'un des 71). — *Paris, imprimerie nationale*, juin 1795, in-4.

Né à Hermé, arrondissement de Provins, le 4 décembre 1757, mort en 1824. — Voir « Annuaire de l'Yonne », 1875, Notice de M. E. Duché sur Chastellain.

18. — La Science des Mœurs, tirée du fond de la nature où est compris le projet d'un nouveau corps de morale, tirée de l'Écriture Sainte, par le R. P. François COURTOT, religieux cordelier, docteur en théologie. — *Paris*, 1694, in-12. Portr. de Vauban, avec une dédicace au même personnage.

Le P. Courtot est né à Vézelay. Il était père-gardien des Cordeliers d'Auxerre et enrichit leur bibliothèque de nombreux volumes qui se voient encore à la bibliothèque d'Auxerre. Il est mort dans cette ville vers l'an 1700.

19. — Traité d'Arithmétique à l'usage des Commerçants de tout genre, par M. J. COURTOT, employé des Contributions indirectes, rédigé par M. Fr. DE LA COMBE, professeur

de mathématiques au collége de Tonnerre — *Auxerre, veuve Fr. Fournier*,, 1819, in 8.

20. — Livre de perspective de Jehan Cousin, Sénonois, maistre painctre à Paris. — *Paris, Jehan Le Royer, imp. du Roy*, 1560, gr. in-f°.

Provient de l'abbaye de Pontigny. — Jean Cousin, géomètre-peintre, est né à Soucy vers 1490 et mort, vers 1580, à Paris.

21. — Mémoire sur la destruction des forêts, sur les effets qui en résultent et sur les moyens de retarder et de réparer leurs pertes, par A.-J.-B.-L. Doulcet, ancien officier d'artillerie. — *A Auxerre, Lecoq*, 1821, br. in-8.

22. — De Mineralium natura in universum, ubi præsertim de aqua minerali fontis Escarleiarum, vulgo des Escharlis, prope Montargium, cujus vires in usum medicum expenduntur ; opera et studio M. Pauli Dube, doctoris-medici Montisargi. — *Paris, Fr. Pyot*, 1649, 1 vol. in-8.

L'auteur a dédié son livre à Louis de Courtenay, seigneur de Chevillon, qu'il qualifie de prince. — Au commencement est l'écu des armes de Courtenay.

22 *bis*. — Les déclarations paradoxes où sont contenues plusieurs questions débattues contre l'opinion du vulgaire..., revues par Jean du Val, Auxerrois. — *Paris, Antoine du Breuil*, 1603, in-12.

Duval (Jean), né à Clamecy en 1597, carme déchaussé, orientaliste, mort à Paris le 10 avril 1669.

23. — Théorie analytique de la chaleur, par M. Fourier. — *Paris, Firmin Didot*, 1822, in-4, pl.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre, d'une main tremblée. — Fourier (Joseph) est né à Auxerre le 21 mars 1768 et est mort à Paris le 15 mai 1830.

24. — Analyse des équations déterminées par M. Fourier, de l'Institut royal de France, etc. — *Paris, Firmin Didot*, 1831, in-4, pl.

L'impression de cet ouvrage a été terminée après la mort de l'auteur.

25. — Mémoire sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité, par M. le comte Germain Garnier, associé libre de l'Académie royale des Inscriptions. Lu à l'Académie en 1817. — *Paris, veuve Agasse*, 1817, in-4.

Né à Auxerre le 8 novembre 1754, mort à Paris le 4 octobre 1821.

26. — Étude sur la division de la propriété foncière dans le département de l'Yonne, par M. Gimel, directeur des contributions directes. Extrait du Bulletin de la Société des

Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Auxerre, G. Perriquet*, br. in 8.

27. — Deux Traitez, l'un de la flaterie et des louanges, l'autre de la médisance. — *Paris, Robustel*, 1701, 1 vol. in-12. Par GIRARD (de Villethierry).

Cet auteur est né à Paris en 1641 et est mort dans cette ville en 1709.

28. — Les insectes nuisibles aux arbres fruitiers, aux plantes potagères, aux céréales et aux plantes fourragères; — nuisibles aux arbustes et aux plantes de parterre, par Ch. GOUREAU, colonel du génie en retraite, officier de la Légion d'honneur, membre de la Société des Sciences de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet*, 1861-1869, 1 vol. in-8. (Extrait du Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne).

M. Goureau est né à Pisy le 15 avril 1790.

29. — Les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux et à l'économie domestique, par Ch. GOUREAU, colonel du génie en retraite. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1866, in 8.

30. — Les insectes nuisibles aux forêts et aux arbres d'avenues, par Ch. GOUREAU, colonel du génie en retraite. — *Auxerre, Perriquet*, 1867, in-8.

31. — Insectes utiles à l'homme, par Ch. GOUREAU, colonel du génie en retraite. — *Auxerre, Perriquet*, 1873, in-8.

32. — Manuel de Politique, par V. GUICHARD. — *Paris, Paulin, édit.*, 1842, in-12.

Victor Guichard, député aux assemblées nationales, est né à Auxerre le 18 août 1803.

33. — Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse, histoire, législation, doctrine, jurisprudence et bibliographie, 1500-1868, par Eugène HATIN. — *Paris, chez Pagnerre*, 1868, 2 vol. in-8.

Hommage de l'auteur.

34. — Mémoires physiologiques et d'histoire naturelle, par M. Ét.-J.-P. HOUSSET, docteur en médecine de l'Université de Montpellier. — *Auxerre, L. Fournier*, 1787, 2 vol. in-8.

M. Housset, né à Auxerre le 15 janvier 1733 est mort dans cette ville le 10 novembre 1810. — Dès 1755 il lut un mémoire à la société royale de Montpellier. L'inscription de sa tombe porte qu'il était membre des académies de Paris, Montpellier, Dijon, etc., et « qu'à l'exemple de « trois de ses ayeux il se rendit utile à « l'humanité par une pratique éclairée « et par un grand nombre d'inventions ; « il honora la médecine par de nombreux

« ouvrages précieux, et fut un des plus « grands physiologistes du XVIIIe siecle. »

35. — Conférences agricoles et horticoles, ou éléments d'agriculture et d'horticulture... à l'usage des écoles primaires et des cultivateur, par Victor HUGOT, propriétaire, secrétaire de la Société d'agriculture de Joigny. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1855, in-12 (2 ex.).

Hugot (Victor), inspecteur des écoles primaires, est né à Trichey (Yonne) le 31 mai 1822.

36. — Traité de médecine contenant la parfaite connoissance de l'homme, etc., par le sieur DE LA CHAUME, docteur en médecine, dédié à Mgr le marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat. — *Auxerre, Fr. Garnier*, 1679, in-12.

Dédicace à Colbert par l'auteur.

37. — Dissertation sur la philosophie atomistique, par M. LAFAIST, élève de l'École Normale, licencié ès-lettres. — *Paris, imp. royale*, 1833, in-8.

37 *bis*. — [Recueil de Discours et Rapports à la Chambre des députés et au Sénat, prononcés ou lus par M. D. LARABIT, député de l'Yonne, puis sénateur, sur la question des impôts, sur les boissons, les chemins de fer, la télégraphie, l'armée, la presse, etc.; comptes-rendus électoraux, etc.] — *Paris*, 1833-1870, in-8.

M. Larabit (Marie-Denis), ancien député et ancien sénateur, est né à Roye (Somme), le 15 août 1792, et est mort à Paris le 25 janvier 1876.

38. — Notes sur les cultures et la production de la Martinique et de la Guadeloupe, par M. P. LAVOLLÉE, inspecteur des finances, juin 1839. — *Paris, imp. royale*, 1841, in-4.

39. — Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique..., par M. l'abbé LEBEUF, chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale d'Auxerre. — *Paris, Hérissant*, 1741, in-8.

Sur la feuille de garde, signature autog. de Lebeuf et *ad calcem* une note autog. du même.

40. — Tarif du poids des fers carrés, méplats et ronds, par Emile LEBLANC, architecte. — *Auxerre, Ed. Perriquet*, 1840, in-12.

Émile Leblanc, est né à Auxerre le 7 pluviose an VII, et est mort à Paris en 1874.

41. — Conférences religieuses offertes à la jeunesse lettrée, par F.-M.-C. LECLERC, juge de paix à Auxerre. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1862, in-8.

Hommage de l'auteur à la Bibliotèque de la ville. — M. Leclerc, avocat, né à

Auxerre le 19 janvier 1788, est mort dans cette ville le 29 novembre 1869.

42. — Étude géologique des terrains de la rive gauche de l'Yonne compris dans les arrondissements d'Auxerre et de Joigny, par M. Le T..... de L....., ancien capitaine au corps royal d'état-major (Le Touzé de Longuemar). — *Auxerre, Ed. Perriquet*, 1843, in-8, pl.

43. — Statistique géologique du département de l'Yonne, exécutée et publiée sous les auspices du Conseil général, avec la direction et la coopération de M. A. Leymerie, professeur de la faculté des sciences de Toulouse, par V. Raulin, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux. — *Auxerre, Perriquet et Rouillé*, 1858, gr. in-8, pl. et cartes et 1 atlas en 6 ff. dans un portefeuille, de la carte du département, d'après le dépôt de la guerre.

44. — Rapport présenté à M. le Sénateur, préfet de la Seine, sur l'enseignement des classes moyennes et des classes ouvrières en Angleterre, par MM. Marguerin, directeur de l'école municipale Turgot et Motheré, professeur à l'école Saint-Cyr. — *Paris, Bourgues*, 1864, in-4.

Hommage de M. Mothré à la bibliothèque d'Auxerre. — M. Mothré (Joseph), né à Woolvich (Angleterre) le 27 février 1837, est fils de M. A. Motheré, chef de bureau à la préfecture de la Seine, natif de Seignelay (Yonne).

45. — Le Guide de l'acheteur et du vendeur, ou tablettes indicatives du prix des marchandises, aux poids et mesures qui dérivent du système métrique, etc., par B. Martin, chef du bureau des contributions à la préfecture de l'Yonne. — *Auxerre, Baillif*, an XII, br. in-12.

Il était déjà dans ce service en l'an IV.

46. — Recueil de Pièces, par F.-V. Mérat, docteur en médecine, président de la Société de Médecine de Paris (né dans cette ville en 1780 et mort en 1851). — 1° Éloge de Juste Bodin, chirurgien ; *Paris, Migneret*, 1817. — 2° Notice sur J.-N. Corvisart, docteur régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris ; 1821. — 3° Traité de la colique métallique, vulgairement appelée colique des peintres, etc. ; *Paris*, 2e édit., 1812. — 4° Recherches sur les Ipécacuhanhæ ; *Paris*, 1818, 2 pl. — 5° Réflexions sur les médicaments. — 6° Mémoire sur la formation de l'adipocire dans l'homme vivant. — 7° Mémoire sur l'exhalation sanguine.

Tous ces mémoires, imprimés à Paris, ont été adressés par l'auteur à la ville d'Auxerre, dont il était originaire.

47. — Nouveaux éléments de botanique, à l'usage des élèves, etc., 4e éd., par F.-V. MÉRAT, D. M. P. — *Paris,* 1817, in-12.

48. — Nouvelle Flore des environs de Paris, suivant la méthode naturelle, par F.-V. MÉRAT, docteur en médecine, membre de la Faculté de Médecine de Paris, 2e éd. — *Paris, Méquignon-Marvis, libr.*, 1821, 2 vol. in-12.

Hommage de l'auteur.

49. — Élément de Botanique à l'usage des personnes qui suivent les cours du Jardin du Roi..., par F.-V. MÉRAT, docteur en médecine. 5e éd. — *Paris, Crochard, libr.*, 1822, in-12.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.— Autre exemplaire de la 4e éd. de 1817.

50. — Revue de la Flore parisienne, suivie du texte du Botanicon parisiense de Vaillant, par F.-V. MÉRAT, docteur en médecine, etc. — *Paris, Baillière, libr.*, juillet 1843, in-8.

51. — Des Enfants trouvés, par M. de MOLÈNES, procureur du Roi à Auxerre. — *Auxerre, Gallot-Fournier*, 1837, br. in-8.

52. — Conférences faites à Auxerre sous le patronage de la Société des Sciences de l'Yonne, et publiées par M. H. MONCEAUX, secrétaire de la Société. — *Auxerre, Perriquet,* 1868, 1 vol. in-8.

Recueil contenant 12 mémoires traitant de sujets scientifiques, historiques et archéologiques, par divers membres de la Société des Sciences. — M. Monceaux (Henri), pharmacien à Auxerre, est né à Versailles le 10 août 1831.

53. — Rien, rien, rien, ou l'entier du Tiers, par O'DDOUL. — *Paris, Joubert*, 1851, in-8.

Pamphlet politique contre M. Thiers; discussions prétendues à l'Assemblée nationale en 1850 sur les questions sociales.— Oddoul (Jean-Pierre) est né à Avallon le 1er avril 1812 et est mort à Saint-Maur-des-Fossés, près Paris, le 5 février 1873. Il signait Eugène Oddoul, quoique ses prénoms fussent Jean-Pierre.

54. — L'Académie des affections, où se trouvent les biens solides, par M. Pierre ODEBERT, président aux requestes du Parlement de Dijon. — *Dijon, Philibert Chavance*, 1656, in-4.

Pierre-Odebert, né à Dijon vers 1574, était originaire d'Avallon par son père Louis, conseiller-clerc au parlement de Dijon, est mort dans cette ville le 19 novembre 1661, à l'âge de 87 ans. Il a été le restaurateur du collége d'Avallon et le bienfaiteur de l'hôpital et d'autres établissements du même lieu.

55. — Traité de l'aménagement et de la restauration des bois et forêts de la France, ouvrage rédigé sur les manuscrits de feu M. DE

Pertuis, membre de la Société d'agriculture du département de la Seine, par son fils, ancien officier du génie. — *Paris, veuve Huzard*, an XI, 1803, in-8.

56. — Maisons de campagne des environs de Paris, choix des plus remarquables maisons bourgeoises nouvellement construites aux environs de Paris, avec plans dessinés d'après nature, par Victor Petit. — *Paris, Monrocq frères*, s. d., in-f° de 50 pl.

57. — Habitations champêtres, recueil de maisons, villas, châlets, pavillons, etc., dessinées par Victor Petit. — *Paris, Monrocq*, s. d., in-f°, 100 pl.

58. — Châteaux de France des xve et xvie siècles, par Victor Petit, membre de l'Institut des Provinces. — *Paris, lith. de Godard*, s. d., in-f° de 100 pl.

59. — Architecture nouvelle, recueil de constructions modernes exécutées en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, dessinées d'après nature, par Victor Petit. — *Paris, Monrocq*, 1 vol. in-f° oblong, s. l. n. d.

60. — Petits modèles d'Architecture, recueil contenant des plans de maisons de campagne, de châlets, d'églises, de lavoirs, etc., par Victor Petit. — S. l. n. d. (*Paris, Monrocq, édit.*), 1 vol. in-f°, pl.

61. — Simples réflexions au sujet d'un Mémoire de M. Béranger ayant pour titre : l'Instituteur de Saint-Martin (Concours du prix Crochot, 1850), par Réné-Jean Pottier. — *Angers*, 1853, in-12.

M. Pottier, homme de lettres, précepteur des enfants de Chastellux, est né à Angers en 1825.

62. — Tableaux des poids et mesures légaux et usuels, précédés de recherches sur les poids et mesures anciens dans le département de l'Yonne, par M. Quantin, archiviste. — *Auxerre, Ed. Perriquet*, 1839, pièce in-8.

63. — Dictionnaire raisonné de Diplomatique chrétienne, etc., par M. Quantin, archiviste de l'Yonne; suivi des Éléments de Critique, par l'abbé Morel. — *Paris, Migne*, 1846, gr. in-8.

64. — Flore de l'Yonne, catalogue raisonné des plantes croissant naturellement ou soumises à la grande culture dans le département de l'Yonne, par E. Ravin. 2e éd. — *Auxerre, Perriquet*, 1866, in-8.

M. Ravin est né à Guerchy le 15 décembre 1823.

65. — Recherches sur l'organisation vertébrale des crustacés, des arachnides et des insectes, etc., par J.-B. ROBINEAU DESVOIDY.—*Paris, Compère, édit.*, 1828, in-8.

66. — Essai sur les Myodaires du canton de Saint-Sauveur (Yonne), par le docteur J.-B. ROBINEAU-DESVOIDY, de Saint Sauveur. — Publié dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, en vertu d'une délibération du 2 octobre 1826, et formant le t. II des Mémoires des Savants étrangers. — S. l. n. d., in-4.

Hommage de l'auteur à la Bibliothèque d'Auxerre.

67. — Histoire naturelle des Diptères des environs de Paris, œuvre posthume du docteur ROBINEAU-DESVOIDY. — Publiée sous la direction de M. H. MONCEAUX, de la Société géologique de France. — *Auxerre, Perriquet*, 1873, 2 in-8.

68. — Essai sur les solutions de continuité, présenté et soutenu à l'école spéciale de médecine de Strasbourg, le 30 germinal an XI, par Edme-Hubert ROCHÉ, de Mézilles (Yonne). — *Strasbourg*, an XI (1803), pièce in-4.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre. — M. Roché est né à Mézilles le 12 septembre 1778 et est mort à Toucy le 4 décembre 1870.

69. — Thérapeutique chirurgicale générale, par A.-F. HECKER, D M., trad. de l'allemand par E.-H. ROCHÉ, médecin de l'école de Strasbourg. — *Paris, Méquinion aîné*, an XIII (1804), in-8.

Hommage du traducteur à la bibliothèque d'Auxerre.

70. — Essai politique et philosophique sur le Commerce et la Paix considérés sur leurs rapports avec l'Agriculture, par J.-B. ROUGIER-LABERGERIE, membre du Conseil d'agriculture et de l'Institut national de France. — *Paris, Forget*, 1797 (an V), in-8.

Ce livre est un plaidoyer pour la liberté du commerce et contre la guerre.

71. — Observations sur l'institution des Sociétés d'Agriculture et sur les moyens d'utiliser leurs travaux, par J.-B. ROUGIER-LABERGERIE. — *Paris, veuve Huzard*, an VIII, br. in-8.

72. — Mélanges de Chirurgie et de Physiologie, par Ph.-Jos. ROUX, docteur en chirurgie, etc. — *Paris, Méquignon*, 1809, in-8.

Né à Auxerre le 26 avril 1780, mort à Paris le 25 mars 1854.

73. — Relation d'un voyage fait

à Londres en 1814, ou parallèle de la Chirurgie anglaise avec la Chirurgie française, etc., par Philibert-Joseph Roux, docteur en chirurgie. — *Paris, Méquignon-Marvis*, 1815, in-8.

74. — Quarante années de pratique chirurgicale, par Ph.-J. Roux, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine, etc. — *Paris, Vict. Masson, libr.*, 1854-1855, 2 vol. in-8.

Don de M. Roux fils à la bibliothèque d'Auxerre. — Un 2me exemplaire existe à la Bibliothèque.

75. — Préjugés et Réputations, par J.-B. Salgues. — *Paris, chez Tilliard*, 1830, in-8.

Salgues (Jacques-Barthelémy), né à Sens vers 1760, professeur de rhétorique au collége de cette ville, grand-vicaire de l'archevêque de Loménie. Il fut mêlé aux affaires publiques pendant la révolution.— Mort le 26 juillet 1830.

76. — Affirmations et Doutes, par Savatier-Laroche. — *A Paris, Chameron, édit.*, 1855, in-12.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre, né à Auxerre le 28 octobre 1804.

77. — Une Semaine, par (M. Savatier-Laroche), ancien représentant à la Constituante de 1848. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1865, in-12.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

77 *bis*. — Études morales, par Savatier Laroche, ancien représentant du peuple. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1877, in-18.

78. — Considérations sur le rétablissement des jurandes et des maîtrises, précédées d'observations, etc., par Soufflot de Merey. — *Paris, Marchand*, an XIII (1805), in-8.

Pierre Soufflot est né à Auxerre le 20 mars 1770 ; il est mort à Paris le 28 novembre 1837.

79. — Considérations sur l'utilité des corporations, l'hérédité des offices, le rétablissement des jurandes et maîtrises, etc., par M. Soufflot de Merey. 2e éd. — *Paris, Porthmann*, mai 1814, br. in-8.

80. — Manuel pratique et élémentaire des poids et mesures, des monnaies et du calcul décimal, par S.-A. Tarbé, chef de division au ministère du commerce. — *Paris*, 1813, 2 vol. in-12.

Tarbé des Sablons (Sébastien-André) est né à Sens le 19 septembre 1762, mort le 17 mai 1837, chevalier de Saint-Louis et anobli par Louis XVIII.

81. — Testament politique de M. de Vauban, maréchal de France et premier ingénieur du Roi. — S. l., 1707, 2 vol. in-12.

Vauban (Sébastien Le Prestre, marquis de), né à Saint-Léger de Fourcheret, le 15 mai 1633, mort à Paris le 13 mars 1706.

82. — Projet d'une Dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les douanes d'une province à l'autre, les décimes du clergé, etc., produiroit au Roy un revenu certain et suffisant, etc., par M. le maréchal DE VAUBAN, chevalier des ordres du Roi. — S. l., 1707, in-12.

Il y a dans cet ouvrage une étude sur les les impôts dans l'élection de Vézelay, que Vauban appelle « un des plus méchants pays du royaume. »

83. — Projet d'une Dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les douanes d'une province à l'autre, etc., produiroit au Roy un revenu suffisant et certain....(par VAUBAN). — S. l., 1707, in-4.

A la fin on a transcrit un arrêt du conseil privé du 14 mars 1707, qui confirme un autre arrêt du 14 février précédent, portant saisie et destruction du livre de la dîme royale.

84. — Projet d'une Dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les douanes, etc., produiroit au Roy un revenu certain et suffisant... par M. le maréchal DE VAUBAN, chevalier des ordres du Roy.— S. l., 1708, in-8.

85. — Œuvres militaires du maréchal de Vauban. Traité de l'attaque et de la défense des places, et traité des mines, par le maréchal DE VAUBAN. Nouv. éd., par F.-P. FOISSAC, chef de brigade au corps du génie. — *Paris*, an III, 3 vol. in-8, avec nombreuses planches.

86. — De l'importance dont Paris est à la France et le soin qu'on doit prendre de sa conservation, Mémoire inédit du maréchal DE VAUBAN. — *Paris*, 1821, pièce in-8, pl.

87. — Le directeur général des fortifications, par M. DE VAUBAN, ingénieur général de France, etc. — *La Haye, H. Van-Bulderen*, 1685, in-12, avec une gravure représentant Vauban qui présente un plan de forteresse à Louis XIV.

88. — Mémoires entomologiques, par Charles PIOCHARD DE LA BRULERIE. — Extraits des Annales de la Société entomologique de France. — Mémoire sur les coléoptères du département de l'Yonne, 1865-1875.

Charles-Jacob Piochard de la Brulerie est né à Saint-Florentin le 10 mars 1845 et y est mort le 13 juin 1876.

D. — ANONYMES, JOURNAUX, etc.

88 *bis*. — L'Abeille de l'Yonne, journal agricole, commercial, industriel, littéraire et scientifique, pa-

raissant le samedi. — *Auxerre, Boudin.* 1 vol. gr. in-f°, 1852-1853.

89. — Almanach à l'usage d'Auxerre ;—Almanach du départem. de l'Yonne ;—Almanach administratif, historique et statistique de l'Yonne. — *Auxerre, François et Laurent Fournier*, 1 vol. in-24, par an, de 1752 à 1824 ; *Gallot-Fournier*, de 1825 à 1842 ; *Ch. Gallot*, 1843 ; *H. Ducros*, in-16, de 1844 à 1848 ; *Ch. Gallot*, in-12, 1848, 1850 à 1852, 1854 à 1858, 1860, 1862, 1864, 1866, 1867, 1870, 1873.

Depuis 1850 l'Almanach renferme des notices historiques sur divers lieux du département et des descriptions archéologiques avec planches.

90. — Almanach commercial, industriel et agricole du département de l'Yonne. —*Auxerre, Perriquet*, 17 vol. in-18, 1856 à 1864, 1867, 1868, 1869, 1872, 1874 à 1877, les deux premières années seulement ont été rédigées par M. Ch. Augé.

Charles Augé, ancien employé de la préfecture de l'Yonne, est né à Auxerre le 29 juillet 1823.

91. — Almanach de la Société centrale de l'Yonne pour l'encouragement de l'Agriculture. 1re année. — *Grenoble, Prudhomme*, 1865, in-12.

92. — Almanach de l'Union antisocialiste de l'arrondissement de Sens. — *Sens, Ch. Duchemin*, 1852, in-12.

92 *bis*. — Almanach du district d'Avallon, contenant les noms et qualités de toutes les personnes élues aux places du district, etc., précédé d'un détail historique sur la ville d'Avallon. — *Avallon, Aubry*, 1792, in-24.

93. — Almanach historique de de la ville de Sens. — *Sens, Pelée de Varennes*, 1758 et 1759 ; en 1762, il prend le titre de : Almanach du diocèse de Sens ; en 1763, il est imprimé chez *Hardouin Tarbé et Pelée de Varennes* ; depuis 1765, *Tarbé (Hardouin), veuve Tarbé et Théodore Tarbé*, 1765, 1766, 2 ex., 1767 à 1780, 1787, 1788, 2 ex., 1789 à 1791, 1792, 2 ex., 1793, an III à l'an VI, an VIII à l'an XIII, an XIV, 1806, à 1812, 1814 à 1816, 1819 à 1844, 1 vol. petit in-12 par an.

Ces almanachs contiennent des notices historiques sur les villes et villages de l'ancien diocèse de Sens.

94. — Almanach historique de Sens pour 1761. — *Sens, Lavigne*, 1761.

94 *bis*. — Almanach illustré de la *Bourgogne* pour 1876. — *Au-*

xerre, imp. de La Bourgogne, s. d., in-16.

95. — Almanach statistique et historique des cinq arrondissements du département de l'Yonne ; en 1851 : de Sens et du département de l'Yonne.—*Sens, Thomas-Malvin,* puis *Ch. Duchemin,* 1 vol. in-12 par an, avec des notes historiques, années 1841, 1843, 1851, 1854, 1855 et 1859, 7 vol.

96. — Annuaire du commerce et de l'industrie du département de l'Yonne, ou Almanach des 25,000 adresses. — *Auxerre, Ch. Gallot,* 1863 à 1875, 11 vol. in-12 (manq[t]. 1869 et 1871).

97. — Annuaire statistique du département de l'Yonne, Recueil de documents authentiques destinés à former la statistique départementale.— *Auxerre, Perriquet, édit.,* 1837 à 1877, 1 vol. par an, avec pl. des monuments du département, portraits des hommes illustres et Notices historiques par différents auteurs du département. — Tables analytiques de 1837 à 1860 ; *Auxerre,* 1862, 1 vol. in-8.

98. — Bibliothèque d'un Sénonois. — RECUEIL. — *Sens,* 1785-1841, 29 vol. in-4.

Ce recueil important a été formé par M. Théodore Tarbé, imprimeur à Sens, depuis la fin du XVIII[e] siècle, et continué jusqu'en 1841. Il a été acheté à la vente de sa bibliothèque, en 1849, par le docteur Rétif, de Sens. Après la mort de ce dernier, cette collection a été donnée à la bibliothèque d'Auxerre en 1856, par ses héritiers, MM. les docteurs Marie.

TOME I. — Déclaration des droits des habitants de Sens, en 1571 (1631) — Lettres de confirmation des priviléges de la ville de Sens, avril 1682. — Arrêt du conseil d'État en faveur des maire et échevins de la ville de Sens, en 1693, attribuant à l'intendant le jugement des affaires relatives à l'impôt de la subsistance, 1781. — Arrêt portant exemption du droit de gros pour les vins de la ville de Sens, 1700. — Sentence de la Chambre des domaines en faveur de Mademoiselle de Sens, faisant défense de vendre du blé autre part que sur le marché, 1739. — Mémoire signé Sallot, maire perpétuel de Sens, à l'intendant, en réponse à une plainte du clergé et du bailliage de cette ville, contre l'établissement d'un octroi à Sens, Jannot, 1753. — Lettres pat. portant réunion de l'office de lieutenant général de police de la ville de Sens au corps commun de la ville en 1758 (1773). — Arrêts du conseil d'État sur l'octroi établi sur la ville et faubourgs de Sens, 1759. — Ordonnance de police pour l'usage de l'eau du rup de Mondereau, 1760.— Ordonnance de police concernant la liberté du commerce des grains, 1766.—Arrêts du parlement homologuant une sentence du siége de police de la ville de Sens, concernant la police des marchés en 1766. — Tarif des droits d'entrée des bois et charbons pour la ville de Sens, 1767. — Arrêt du conseil d'État concernant les droits de minage à Sens, 1775. — Discours de rentrée par le président du bailliage, Benoit de Tremont, en 1751. — Sentence du bail-

liage de Sens pour la réforme des justices seigneuriales du ressort, 1767. — Arrêt du parlement qui règle les droits dus au receveur des consignations. — Arrêt du conseil qui évoque toutes les contestations relatives au paiement des frais faits dans le procès d'entre les consuls et le prévôt de Sens, en 1675. — Lettre circulaire du procureur du roi de Sens aux curés du ressort, pour les engager à détourner leurs paroissiens de plaider devant les consuls, 1702. — Arrêt du Conseil d'État, portant règlement pour l'élection des officiers municipaux de Sens, en 1679, confirmé par ordonnance du roi, 1742. — Mémoire pour les juges consuls sur le pas et préséance sur les procureurs au bailliage, 1730. — Arrêts et autres pièces en faveur de la juridiction consulaire de Sens, 1731-1747. — Arrêt du conseil d'État pour les sieurs Sauvalle et autres marchands à Sens, contre le sieur Emprint, de Villeneuve le-Roi, 1747. — Arrêt du Conseil d'État en faveur des juges consuls de Sens contre les officiers de la milice bourgeoise et les notaires royaux, 1756-1757. — Précis pour les juges-consuls de Sens contre Alaterre, adjudicataire des fermes générales, 1773. — Lettre circulaire des juges-consuls de Sens à leurs confrères, suivie d'assignation par le bailliage, 1773. — Mémoire sur la compétence des juridictions consulaires, 1771. — Réponse au mémoire ci-dessus par les officiers du bailliage de Sens 1771. — Lettres patentes portant que la ville de Sens sera ajoutée à l'état des villes où il y a des jurandes, 1778. — Arrêt pour les juges-consuls de Sens, 1731. — Bulle du pape Grégoire XI, en 1361, confirmative du droit qu'a le grand archidiacre de Sens, d'installer les archevêques de Sens et les évêques suffragants. — Titres de la fondation des Orphelines de Sens en 1680. — Relation du vol des vases sacrés fait en l'église de Saint-Maurice de Sens et ailleurs, en 1737, et du jugement et exécution par le feu des deux voleurs. — Lettres patentes pour l'établissement de l'hôpital général de Sens, en 1713 (1764). — Réflexions sur les lettres patentes obtenues par l'archevêque pour la suppression de l'abbaye Saint-Paul de Sens, 1733. — Ordonnances pour la confrérie des curés de la ville de Sens, en 1727, et le règlement des fondations. — Lettre sur la mission du P. Bridaine à Sens en 1741. — Brevet royal qui permet l'extinction de la manse monacale de l'abbaye de Chaumes, 1744. — Décret de l'archevêque en conséquence, etc.— Testament de Davier, avocat, pour la fondation du collége de Joigny, 1746. — Prospectus du collége des Grassins. — Arrêt du parlement concernant le collége de Sens, 1762. — Règlements pour le même collége, 1763 et 1785. — Règlement du grand séminaire de Sens. — Règlement pour la maison des Orphelines de Sens en 1808. — Compte-rendu au parlement par le président Rolland des biens du collége de Sens possédé par les Jésuites, 1763. — Lettres patentes et règlement du collége, etc., 1761. — Décret pour l'extinction du chapitre de Montereau, en 1771. — Idem des Célestins de Sens et du chapitre de Saint-Julien-du-Sault. — Mémoire pour M. Jolly, curé de Saint-Symphorien, contre le supérieur de la congrégation et les religieux de Saint-Pierre-le-Vif, au sujet de la portion congrue.— Pièces sur l'inhumation du Dauphin dans la cathédrale de Sens, en 1765, et de la Dauphine, en 1767 — Lettre sur le Mausolée de ces princes, 1777.

TOME II. — Eclaircissement sur l'ordonnance de Mgr l'archevêque de Sens, touchant les confessions de son diocèse, sous forme de dialogue.— Lettre à Mgr de Sens sur le libelle ci-dessus, *Sens*, L. Prussurot (1650). — Lettre circulaire par l'assemblée générale du clergé, tenue en 1650, aux évêques du royaume, au sujet de la lutte des Jésuites contre l'archevêque de Sens. — Dé-

fense par Mgr de Gondrin aux fidèles de son diocèse, d'aller à confesse auprès des PP. Jésuites, sous peine d'excommunication — Arrêt du conseil privé qui fait défense à l'archevêque de Sens de rien tenter contre les Jésuites dans son diocèse, 1653 — Lettre sur le différend élevé entre l'archevêque de Sens et les Capucins, 1653. — Lettre pastorale de l'archevêque de Sens pour la publication de la constitution du pape Innocent X. *Sens*, Pressurot, 1653. — Ordonnance et sentence du présidial de Poitiers contre une lettre pastorale de l'archevêque de Sens, attaquant la bulle du pape, contre les Jansénistes, 1653. — Censure du livre intitulé : apologie pour les casuistes par l'archevêque de Gondrin, et quatre autres pièces sur le même sujet. — Lettre sur une thèse de théologie touchant l'obligation d'assister à la messe de paroisse, 1664. — Complainte de l'église de Sens à l'archevêque, sur la doctrine des Jésuites, contre l'obligation d'assister à la messe de paroisse, 1655. — Ordonnance de l'archevêque contre les PP. Jésuites, qui ont tenté de s'établir dans le collége de Provins, 1668, suivie d'une requête au roi par les PP. contre cette mesure. — Enregistrement à l'officialité de Sens d'un arrêt qui maintient tous les évêques dans le droit de faire des règlements pour les prêtres admis à l'administration des sacrements, 1669. — Mandement de l'archevêque de Sens pour la publication de la constitution du pape Clément XI, contre le Jansénisme, 1705). — Nouvelles ecclésiastiques de 1730, contenant la critique du livre de Mgr de Soissons sur sœur Marie Alacoque. — Arrêt du conseil concernant des disputes élevées au sujet de deux puissances. — Mémoire de plusieurs curés, etc., au sujet de leur lettre à l'archevêque de Sens, du 1er juillet 1731 (controverse sur l'amour de Dieu). — Lettre de l'archevêque de Sens à MM. de Troyes et d'Auxerre et leur réponse, 1732. — Lettre de l'évêque de Troyes sur le même objet. — Seconde lettre de plusieurs curés, etc., même sujet. — Remarques importantes sur le nouveau cathéchisme de M. Languet (3 pièces), 1733. — Dénonciation à l'archevêque d'une thèse soutenue au collége de Sens par le P. Busserot, en 1733, sur l'*ignorance* invincible du droit naturel. — Lettre d'un ecclésiastique du diocèse de Sens, critiquant une lettre de l'archevêque, sur l'obligation de rapporter à Dieu toutes nos actions, etc., 1733. — Remontrances respectueuses d'un vicaire du diocèse de Sens aux curés de Paris, qui ont présenté requête contre l'instruction de l'archevêque de Sens sur les miracles du diacre Pâris, 1735. — Mandement de l'évêque de Troyes contre celui de l'archevêque de Sens, qui s'oppose à l'usage du nouveau missel de M. Bénigne Bossuet. suivi d'une lettre de Mgr Languet en réponse, 1737. — Seconde instruction pastorale de Mgr de Troyes, sur le même sujet. — Lettre d'un curé du diocèse de Sens à un de ses confrères, appelant comme d'abus d'un mandement de l'archevêque Languet, au sujet de l'enseignement de son cathéchisme, 1730. — Remarques de Mgr Languet, sur le livre du P. Pichon, intitulé : l'*Esprit de J.-C. et de l'Église sur la fréquente communion*, 1747. — Mandement de Mgr Languet sur la fréquentation des sacrements, 1746. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris en 1750, au sujet du refus du département des sommes demandées par le roi. — Rapport de l'archevêque de Sens à l'assemblée générale du clergé, au sujet du livre intitulé : *Lettres*, avec cette inscription : *ne repugnate vestro bono...*, 1750. — Mémoire au parlement pour M. Lebeau, curé de Saint-Hilaire, de Sens, à propos de refus de communion et de sépulture, 1753. — Arrêt du conseil d'Etat portant suppression des œuvres de Mgr Languet, 1752. — Mandement de Mgr de Luynes,

contenant adhésion aux actes de l'assemblée générale du clergé sur l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, 1765. — Arrêt du parlement condamnant les actes d'adhésion aux actes de l'assemblée du clergé, 1766.

Tome III. — Monitoire au sujet d'un assassinat commis à Sens, le 27 mai 1611, sur les personnes de Laurent Rousselet et de Jean Giroust, avocats, par des soldats. — Factum pour J.-B. Driot, chanoine de Sens, contre Guy Taffin, curé de Saint-Pregts, accusé de faux actes de baptême, et suivi d'arrêt de condamnation par le parlement, 1662. — Sommaire du procès entre les gouverneurs de l'hôpital du Popelin et Leroux de Saint-Remy, pourvu par le roi de cette maison, 1662. — Instance entre les PP. Jésuites de Sens et MM. de Saint-Lazare, au sujet des dépenses faites en la métairie de Béon, 1680. — Question au sujet d'une donation faite par la veuve Cherigot, de ses biens au curé de Saint-Pierre-le-Rond, en 1686. — Factum pour J. Juif, curé d'Aillant-sur-Milleron, contre Jacques Segard, chanoine de Sens, au sujet d'une pension due à ce dernier sur la cure d'Aillant, 1691. — Deux factums pour Jacques Segard contre J. Juif, suivi d'arrêt du parlement condamnant J. Juif. — Mémoire pour les Cordeliers de Sens, contre Louis Prunay, procureur du roi à Pont-sur-Yonne, pour raison de violences faites au P. Mysant, qui était venu célébrer la première messe audit Pont, le 6 février 1617. — Mémoire pour Claude Thévenot, curé de Saint-Pierre-le-Rond, contre J. Soubiran, avocat à Sens, pour le paiement d'une rente de 10 livres, 1737. — Mémoire pour J. Feron, blanchisseur à Vanvres, contre Leclerc, jardinier-fleuriste à Paris, pour raison d'une morsure faite par l'âne de Feron à la femme Leclerc, suivi d'une lettre d'une ânesse à une de ses amies à Montargis, 1751. Pièce badine. — Mémoire pour Jean Gueffier, ancien clerc, contre Jean Massé, procureur, et autres, à l'occasion de l'achat d'une charge de notaire à Villeneuve-le-Roi, 1757 — Mémoire pour le sieur Pigalle, ancien juge consul à Sens, contre Dondé, pour règlement de comptes, 1760. — Sommaire pour Yves Morice, prêtre, syndic du clergé, contre les héritiers du sieur Pelée, receveur des décimes du clergé de Sens, 1760 — Précis pour Jean Pourcelet, marchand à Sens, contre Fr. Martin, mégissier, et mémoire pour ce dernier, 1761. — Précy pour le sieur Blague, receveur des consignations à Sens, contre Dufeu, juré-priseur, pour refus de consignations, 1767. — Mémoire pour Epoigny-Dugas, marchand de bois et de charbons, contre le facteur du sieur Evrat, défunt, et Bonneville-Descourtris, marchand, pour raison d'un marché de charbon, 1768. — Mémoires pour J. de Vayes, docteur en médecine, contre Jean Frévin, au sujet d'un billet de 1,900 livres déchiré, 1763-1769. — Mémoire pour Pigalle contre Dulys, 1769. — Mémoire pour Poisson, marchand pelletier à Sens, contre Bergeot et Ducasse, affaire d'héritage, 1770. — Mémoire pour Mme veuve Simon-Joseph de Saint-Pierre, écuyer, contre le curé, etc., de Saint-Romain de Sens, au sujet du remboursement d'une rente de 9 livres, 1773 ; suivi d'un autre mémoire pour le curé, etc., de Saint-Romain. — Réponse pour le curé et les marguillers de Mormans aux observations des syndic et habitants de ce lieu, au sujet du patrimoine de l'église aliéné, 1773. — Mémoire pour M. Gachet, avocat, contre le prieur de Dyé, en réclamation de sommes dues, 1775. Violences du prieur — Relation des crimes commis par Desrues, épicier à Paris. sur la femme du sieur de La Mothe, seigneur de Buisson-Soucf, et sur son fils, 1777. — Mémoire pour la veuve de Desrues. — Mémoire pour la demoiselle Tenelle, contre la veuve et les héritiers Guichard en règlement de

comptes, 1777. — Autre mémoire pour le sieur Legris et sa femme sur le même sujet. — Mémoire pour les chanoines de Saint-Pierre de la cathédrale de Sens, contre J. Wousthourn exempt. Censives à Sens, 1777.—Quatre mémoires pour Ragu-Desmoulins, épicier à Sens, contre le sieur de Biencourt, pour droit de passage, et pour la dernière, contre le sieur Ragu (1778). — Mémoire des médecins de Provins dans l'affaire des apothicaires et des épiciers, 1778. — Plaidoyers de M. Tronson du Coudray, etc., pour le sieur Cazeaux, accusé de suppression du jeune comte de Solar, sourd-muet, soi-disant retrouvé près de Péronne, 1779. — Exposé des droits de dame Catherine de Rossel, épouse de Christophe de Rossel contre la demoiselle d'Aiguières, sa sœur maternelle, 1779. — Précis pour Lainé et autres, marchands de grains à Sens, contre le fermier du domaine, au sujet du droit de minage, 1780. — Mémoires pour Ferré de Charmoy, écuyer à Villeneuve-le-Roi, contre M. Corvisart, avocat à Paris, affaire de dette de jeu, et réplique du sieur Yver, intervenant, 1780. - Précis pour Claude Conscience et autres héritiers de M. Conscience, défunt prieur de Saintes-Vertus, contre les religieux de Moutiers-la-Celle, et réponse de ces derniers, 1782. — Précis pour Charles Thorailler et autres, de Thorigny, contre Bourgoin (affaire civile), 1783. — Précis pour M. de Louvois, comte de Tonnerre, contre l'évêque duc de Langres. Affaire de la saisie féodale du comté de Tonnerre par ce dernier, 1783. — Mémoire pour M Tarbé, négociant à Rouen, contre Soutin, marchand de fer à Sens (Affaire de commerce) 1784. — Mémoire pour M[me] de la Villette, contre son mari des Ruineaux de Montbion et autres, pour obtenir la distribution du prix des biens vendus par ce dernier, 1784. — Précis pour Adam, jardinier, contre Bourgis, aubergiste à Sens, en maintient de surenchère sur une maison, 1784. — Mémoire pour Plançon, à Rigny, contre M[lle] Moreau, affaire de servitude d'égoût, 1784.

Tome IV. — Mémoires au présidial de Sens pour Louis Soret, lieutenant de maire à Villeneuve-le-Roi, contre Chastellain, manouvrier à Vernoy, et pour ce dernier au sujet d'échanges de propriétés à Vernoy, 1783. — Mémoire pour les notaires royaux de Brienon-l'Archevêque, contre le sieur Jollois qui a obtenu induement la création d'une troisième charge de notaire audit lieu, 1784. — Mémoire pour le baron de Saint-Léger, seigneur de Roffey, contre Blaise Durand, au sujet du bail du moulin dudit lieu, 1784. — Mémoire pour M. Legris, chanoine de Sens, contre M. Debonnaire de Rosoy, conseiller au bailliage, au sujet du paiement du prix d'une charge de conseiller, scènes de violences, 1785. — Mémoire pour Daniel Ancelot, de Sergines, contre Jean-Edme Moreau, notaire royal audit lieu, et sa femme, pour la propriété du titre de notaire, 1785. — Précis pour Gravel, ancien maire de Courtenay, contre le sieur Niarc, curé d'Egriselles, qui l'a accusé d'avoir détourné les aumônes du prince de Saxe destinées aux pauvres de Chaumot, 1785. — Réponse du curé. — Mémoire pour Jean Laurent contre Billy, tous deux marchands de chevaux, au sujet de l'échange de deux chevaux, 1785. — Résumé pour la comtesse de Villereau pour sa fille mineure, contre M. de Courval, au sujet de la perte des fruits de fiefs saisis pour défaut de devoir, 1785. — Mémoire pour M[e] Bizet, avocat au parlement, et sa femme contre J.-B. Bazile, fermier de la ferme du Petit-Fontenay, à Tonnerre, 1785. — Mémoire pour Antoine de Latour et autres habitants du Chêne, au nombre de soixante-dix, contre Elisabeth de Laverdy, veuve du marquis de La Briffe et ses enfants, les habitants réclamant le privilége d'allodialité pour leurs héritages, 1785. — Précis pour Friquet.

laboureur à Courteron, contre le prieur de la Gloire-Dieu, en désistement de trois pièces de terre, 1785. — Précis pour Coquet et Prompt contre la veuve Gennevois de Mussy-l'évêque, affaire de paiement de fermages, 1785. — Mémoire pour M. Sallot des Varennes, maire de Sens, l'un des gouverneurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville, contre les officiers du bailliage qui prétendent attaquer les membres de l'administration de cette maison, 1785. — Fausse accusation de bigamie et réclamation d'Etat par Mlle Banier, de Fontainebleau, veuve de M. de Vallion, lequel est mort accusé de bigamie, 1786. — Mémoire pour M. Lebas du Plessis, seigneur de ce lieu, contre Ragon, greffier à Bray, 1786. — Précis pour Bazenet, cabaretier à Villeneuve-le-Roi, contre les commis des aides, en matière de contraventions, 1786. — Précis contre M. de Chamon, demeurant à Tonnerre, contre Nicolas Gourcy et autres, ses parents. Affaire de liquidation de succession, 1786. — Précis pour Edme Audiger, laboureur, contre dame veuve Jacquillat des Préaux, et le sieur Degand, vicaire à Epineuil. Billets souscrits de force par Audiger en paiement d'un pressoir, 1786. — Mémoire pour les apothicaires contre les chirurgiens de Joigny en maintien du droit exclusif de préparer les drogues, 1787. — Mémoire pour J.-Ph. la Pie de la Fage, ci-devant employé dans les aides et révoqué, contre les régisseurs généraux des aides, 1787. — Précis pour M. de Bernage, seigneur de Chaumont-sur-Yonne, contre les religieux de Saint-Jean-lès-Sens, au sujet de la propriété d'une place qui s'élève devant le four banal dudit Chaumont et établie par une chartre de 1257, arguée de faux, 1787. — Précis pour Jean Mérat, de la Roche, contre Billout, procureur à Cravan, 1788. — Précis pour Pierre Lavache, curé de Villemanoche, contre M. Domanche, curé de Plessis-Gâtebled, en matière bénéficiale et réponse de ce dernier, 1788. — Mémoire pour les sieurs Polliot, greffier d'Egriselles, et Lapie de la Fage, à propos d'un procès intenté contre Polliot à l'occasion des élections des députés pour l'assemblée générale du bailliage de Sens, 1790. — Arrêt du conseil privé pour le règlement des attributions respectives des officiers des eaux et forêts et des officiers des baillages royaux, 1641. — Arrêt du parlement en faveur des curés, concernant les donations à charge d'obit, 1692; — qui homologue l'avis des sieurs Pirot et Pourchot pour l'administration des biens du collége des Grassins, 1710. — Arrêt du conseil d'Etat imposant le silence sur les questions élevées sur les droits des deux puissances, etc., 1731. — Arrêt qui interdit pour trois mois le sieur Boullard, lieutenant général du bailliage de Villeneuve-le-Roi, pour avoir ordonné à un curé d'administrer les sacrements à un malade, 1739. — Ordonnance des prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris autorisant une imposition sur les bateaux descendant la rivière d'Yonne, pour payer les travaux fait sur icelle, 1751. — Arrêt de la chambre souveraine des décimes confirmant une sentence de la chambre ecclésiastique de Sens en matière de reddition de comptes, 1760. — Arrêt du parlement au profit des juges-consuls d'Orléans contre les officiers du bailliage d'Etampes, 1761. — Sentence de la chambre du domaine confirmant la perception des droits de coutume, boëte et péage des chevaux et bateaux passant à Sens sous les ponts d'Yonne, 1759. — Arrêts du parlement en matière de juridiction ecclésiastique sur la reddition des comptes de fabriques dans le diocèse de Sens, 1673-1766. — Arrêt du parlement portant condamnation des actes d'adhésion aux actes de l'assemblée du clergé de France, en 1765 (1766). — Sentence du bureau de la Ville maintenant le sieur Epoigny dans la commission de garde-port sur les ports de Sens, 1766. — Arrêt du parlement qui maintient la veuve Duc et autres dans la pro-

priété d'une hôtellerie et d'un pré, sis à Sens, et fait défense aux marchands et voituriers par terre d'y déposer des marchandises sans payer de droits, 1770. — Règlement à suivre par les communautés religieuses qui demandent des secours à l'archevêque de Sens, 1770. — Confirmation par le parlement d'une sentence de la prévôté de Lorris pour la police des prés, terres, vignes et bois, 1775. — Arrêt de la cour des aides qui maintient le chapitre et les habitans de Sens dans le droit de vendre leurs grains dans leurs greniers et sur les marchés, sans payer de droits de mesurage, 1775. — Arrêt du conseil d'Etat qui réunit au domaine les priviléges des coches d'eau des rivières de Seine, Yonne, etc., 1775. — Arrêt du parlement qui décharge les sieurs Leroy, principal, Hautefage et autres, professeurs du collége d'Auxerre, du jugement de contumace porté contre eux, 1776. — Edit portant rétablissement du bailliage et siége présidial d'Auxerre, tel qu'il était avant 1771 (1776). — Arrêt du parlement qui rétablit les sieurs Cherier, Ricard et autres, professeurs du collége d'Auxerre, dans leurs chaires, 1776. — Arrêt de la Table de marbre faisant défense au procureur fiscal de la baronnie de Milly de requérir et au juge de prononcer des jugements, etc., 1776. — Arrêt du conseil d'Etat qui interdit le sieur Lequatre, imprimeur à Montargis, et deux libraires de Paris, pour avoir imprimé et vendu un ouvrage contraire à la religion et aux bonnes mœurs, 1777. — Déclaration du roi qui proroge pour 10 ans la perception des octrois municipaux, notamment dans la généralité de Paris, 1777. — Lettres-patentes sur le régime de l'ordre des Célestins, suivies de quatre brefs de Pie VI pour la suppression d'autant de monastères, 1777-1778. — Arrêt du conseil d'Etat qui assigne le monastère de Marcoussis pour retraite aux religieux Célestins qui voudront continuer la vie religieuse, 1778. — Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Paris pour prévenir les dégradations que causent les eaux au pont de Saint-Florentin, 1778. — Arrêt du conseil d'Etat autorisant l'établissement d'un bac sur l'Armançon, à Percey, 1778. — Ordonnance du bureau des finances condamnant Bezine, laboureur à Brienon, à 150 livres d'amende pour avoir fait paître ses bestiaux sur les talus du canal de Bourgogne, 1778. — Arrêt concernant le curage des différents bras de la rivière d'Armançon au-dessus de Saint-Florentin, 1779. — Déclaration du roi concernant les communautés d'orfèvres-lapidaires, joailliers et horlogers, 1778. — Arrêt pour la liquidation des dettes des chanoines réguliers de la Congrégation de France, 1779. — Arrêt qui ordonne la démolition d'une halle à Bray-sur-Seine, 1779. — Arrêt qui condamne le fermier du péage de Moret à restituer au domestique du sieur Marsangy la somme de 40 livres perçue par lui par accomodement, 1779. — Ordonnance pour la conservation du pont de Moret, 1779. — Ordonnance du bailli de Provins homologant le tarif des droits à percevoir sur le marché de cette ville, 1784. — Arrêt de la chambre souveraine du clergé confirmant les sentences de la chambre ecclésiastique de Sens contre le sieur Pinsonnat, curé de Ver-Saint-Denis, 1781. — Arrêt du conseil d'Etat maintenant M. de Guerchy dans le droit de péage sur son marquisat de Nangis, 1784. — Arrêt de la cour des monnaies qui fait défense aux juifs, aux fripiers, etc. de vendre et acheter des matières d'or et d'argent dans la ville de Sens, 1785. — Arrêt du parlement qui homologue une ordonnance de police du bailli de Brienon en matière de voirie, 1786. — Arrêt pour la remise des minutes dépendant des seigneuries de l'archevêché de Sens aux notaires d'icelles, 1786. — Arrêt du Conseil qui maintient le prieur de l'Enfourchure dans le droit de minage à Joigny, 1786. — Arrêt réglant la forme de l'administration

municipale de la ville d'Etampes, 1786. — Lettres patentes qui règlent les procédures qui seront suivies par la chambre des comptes. pour la discussion des biens du sieur Megret de Serilly, 1787. — Lettres patentes pour la prestation de serment des juges-consuls, 1787. — Arrêt qui homologue une ordonnance de police des juges de Brienon-l'Archevêque sur les incendies, 1789.

TOME V. — Eglise de Sens. Dissertation pour prouver la suite non interrompue des archevêques de Sens, durant les huit premiers siècles du christianisme, Sens, veuve Tarbé, 1788. — Réfutation..., par M. Le Febvre, curé de Sainte-Croix de Provins, 1788. — A très illustre prélat, Mgr Jacques, cardinal du Perron, etc., son entrée en son église de Sens, Sens, G. Niverd, 1608. Deux pièces de vers, l'une en français, l'autre en latin, par Nicolas Couste, lieutenant du bailli de Sens. — *Clariss. viri Simeonis Provencherii medici regii et Senonensis tumulus.* Senonis, 1617. C'est un recueil de pièces de vers en français et en latin, par plus de trente personnes, à la mémoire de Simon Provenchère. — Poème contenant quelques vertus et actions de Mgr l'archevêque de Sens, Octave de Bellegarde, par Jacques Madier, prêtre, 1629. — — Epitaphe de M. Hersant, chanoine et cellérier de Sens, mort en 1690. — Vers de J. Chaumoret, chanoine de Sens, à Mgr de la Hoguette sur son refus du brevet de commandeur des ordres du roi, 1701. — Vers latins de Ch. Hemard et de J. Chaumoret à l'archevêque de Chavigny, à son entrée dans la ville de Sens, en 1718. — Deux pièces de vers de Létenneur, lieutenant général de Melun, à la princesse de Conty et à M. du Parc. — Pièces de vers du sieur Le Queux intitulées: Feu d'artifice et Festin de ville en réjouissance de la naissance de Mgr le Dauphin, 1720. — Panégyrique en vers de Saint-Vincent-de-Paul, 1738, et la Folie du premier jour de l'an, 1732. — Lettre et avis des habitans de Vareilles à ceux de Maisse, contre le curé du Maisse (manuscrit). — Epitre au roi partant pour la campagne de 1748, par Ch. de la Louptière. — Odes sur la mort de la dauphine, en latin et en français, 1767. — A Mme C. L. qui me demandait une charade, par M. M., de Villeneuve-sur-Yonne, (s. d.) — A M. Pelée, de Varennes, à son avénement à l'imprimerie, adresse présentée par les ouvriers de son imprimerie, (s. d.) — Eloge funèbre de M. de Guerchy, ancien ambassadeur à Londres, par Oudot, curé de la Croix-en-Brie, 1788. — *In recenti ortu regii Galliæ Delphini Elegia*, R. Ios. Boscowich, 1781. — Chanson d'un habitant de Málay à l'entrée de Mgr de Luynes à Sens. — Onze pièces de vers en latin et en français, sur l'entrée de Mgr de Luynes à Sens, ou sur d'autres époques de sa vie, 1751-1781. — Deux oraisons funèbres en l'honneur du cardinal de Luynes, et deux odes latines, par Fort, prêtre à Sens, et Piat, principal du collége de Villeneuve-le-Roi, 1788. — Mandement du chapitre de Sens pour l'administration du diocèse pendant la vacance du siége, 24 janvier 1788. — Extrait des registres capitulaires de l'eglise métropolitaine et primatiale de Sens, contre la prépondérance des curés dans les assemblées préliminaires pour les élections aux états-généraux, 1789. — Circulaire datée de Sens au sujet du commerce des grains et des troubles causés au marche, 24 juillet 1789. — Déclaration du chapitre de Sens et autres pièces au sujet de la suppression de ce corps, 23 novembre 1790. — Mandement de M. de Loménie, coadjuteur de l'archevêque de Sens, pour le carême, 1790. — Lettre de M. le coadjuteur de l'archevêque à propos de l'élection d'un doyen rural à Montereau, 1790. — Lettre du roi au cardinal de Loménie, archevêque de Sens, à l'occasion des événements qui se passent en France (les brigands), 3 septembre 1789. —

Mandement du coadjuteur de l'archevêque de Sens à l'occasion de sa lettre précédente. — Discours de Mgr de Loménie, archevêque de Sens, lors de sa prestation de serment civique, 28 avril 1790. — Lettre de Mgr de Loménie à onze municipalités qui demandent le rétablissement d'une procession supprimée par le cardinal de Luynes. — Mandement de l'archevêque de Sens pour le carême de 1790, où il accepte la Contitution civile. — Réglement pour les baptêmes, etc., dans la paroisse cathédrale de Sens, 1791. — Ordonnance de M. l'évêque du département de l'Yonne pour l'acquit des fondations et pour la suppression du pain bénit dans la cathédrale de Sens, etc., 1791. — Mandement de M. l'évêque du département de l'Yonne, concernant les incendiés, 1791. — Ordonnance pour la réunion des paroisses des villes de Sens et d'Auxerre, 1791. — Mandement de M. de Loménie pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de l'heureux rétablissement de la santé du roi, 1791. — Délibérations du conseil général de la commune de Sens, à l'occasion de deux libelles de Marat contre M. de Loménie, 1791. — Autre relative à un bref du pape, qui blâme la conduite de M. de Loménie dans la question du serment civique, 1791. — Sonnet italien à l'occasion de la consécration de Mgr de Loménie, co-adjuteur de Sens. — Lettre de l'abbé Legris, chanoine de Sens, à Cerutti, sur le papier monnaie et les biens ecclésiastiques, 1790. — Idée de l'impôt patriotique du bon temps, par un officier municipal de la ville de Sens, 1790. — Essai sur Mirabeau l'aîné, prononcé par le président de la Société des Amis de la Constitution de Sens, au service célébré en son honneur, 1791. — Lettre d'un curé du diocèse de Sens à un de ses confrères, par Choin, curé de Villefolle, à propos du tutoiement, 1790. — Réponse du curé de... (ibid.) — Procès-verbal de l'établissement d'un bureau de bienfaisance à Sens, 1789. — Relation d'une bataille donnée le 3 novembre 1777, entre la maréchaussée de Nogent-sur-Seine, et une troupe de braconniers. — Relation de la mort par asphyxie de cinq personnes à la suite d'une opération de sorcellerie à Cerisiers, 1783. — Jugement du prévôt de la maréchaussée de Provins, condamnant à mort et aux fers des individus braconniers sur la terre de Trancault, pour résistance à main armée, suivie de mort d'homme, 1778. — Relation d'un massacre commis dans le coche d'Auxerre, par un marocain nommé Achmet, 1787. — Sentence de la prévôté de Sens, condamnant à mort Julien Trouvé et sa femme, pour sédition et émeute et excitation à la révolte à Sens, 1789. — Relation de l'émeute arrivée à Villeneuve-l'Archevêque, contre M. de R..., directeur des aides à Sens, 1790. — Jugement du tribunal criminel de l'Yonne, qui condamne à mort Martin Gaudry, pour avoir causé la mort de son enfant, an XII. — Réclamation des habitants de Sens, relativement à la division des départements et au titre de chef-lieu, 1789. — Mémoire sur la formation d'un département dont la ville de Sens serait le chef-lieu, 1790. — Mémoire pour le maintien du siége de l'évêché à Sens, 1790. — Mémoire pour la conservation du collége de Sens, 1792. — Précis des motifs qui doivent déterminer le comité d'instruction publique à placer une école centrale à Sens. — Pétition du conseil général de la commune de Sens à la Convention, pour obtenir une école centrale, an III. — Lettre du maire et des adjoints de Sens à leurs concitoyens, pour les inviter à souscrire pour l'achat du jardin Champbertrand, an III (?).

TOME VI. — Recueil des priviléges de la ville de Sens, imprimé de l'ordre et par les soins de M. Sallot des Varennes, maire, etc., 1788. — État de la situation financière de la ville de Sens au

1er avril et au 1er décembre 1792.— Discours sur la fausse piété des ecclésiastiques, par l'abbé de Marsangy, 1751. — Discours prononcé à la célébration de mariage de M. de Marsangy, par le même, 1772. — Lettre de M. Sallot des Varennes, maire, à l'abbé de Marsangy, à l'occasion de sa retraite, 1783. — État des souscripteurs au grand gnomon de l'hôpital de Tonnerre, 1785.— Délibération du conseil de Tonnere et lettres diverses sur le même objet. — Discours de M. de Montemart, président à l'assemblée du département de Sens à l'ouverture de cette assemblée, 1787. — Vœu du Tiers-État de la ville de Sens rédigé en assemblée générale, 1789. — Sentence du bailliage de Sens qui donne acte à plusieurs habitants de leurs protestations contre la pièce précédente. — Discours qui devait être lu à l'assemblée générale des habitants de la ville de Sens, tenue le 22 février 1789. — Protestation contre une proposition faite contre les privilégiés. — Procès-verbal par les officiers municipaux de Sens, sur les faits qui se sont passés à l'assemblée générale du 22 (23 février 1789) — Assemblée générale du Tiers-État de la ville de Sens, tenue le 25 février 1789. — Dicours prononcé à l'ouverture de l'Assemblée préliminaire du Tiers-État du bailliage de Sens, le 10 mars 1789. — Liste des députés des villes et paroisses du bailliage de Sens, composant l'assemblée préliminaire dudit bailliage, tenue le 10 mars 1789. — Discours prononcés à l'ouverture de l'assemblée des Trois-États du bailliage de Sens, par Jodrillat, lieutenant général, le 16 mars 1789, et par Sandrier, procureur du roi. — Liste des députés présents à l'assemblée des Trois-Ordres des bailliages de Sens et de Villeneuve-le Roi, tenue le 16 mars 1789. — Liste des ecclésiastiques du Tonnerrois et des environs présents à l'Assemblée des Trois-Ordres des bailliages de Sens et Villeneuve-le-Roi. — Cahier des vœux et observations de plusieurs curés du Tonnerrois, 1789. — Liste des membres de la noblesse des bailliages de Sens et de Villeneuve-le-Roi, 1789. — Liste des membres de la noblesse présents ou représentés à l'assemblée générale des Trois-Ordres des bailliages de Sens et de Villeneuve-le-Roi, 1799. — Demandes et doléances des curés de la ville de Sens, pour concourir à la formation du cahier de leur ordre, 1789. — Adhésion par les officiers municipaux de Sens aux arrêtés pris par l'assemblée nationale à l'occasion du retour de Necker, août 1789. — Discours prononcé à l'audience du bailliage de Sens, lors de l'enregistrement des lettres de commandement militaire accordées par le roi à M. de Chambonas, 11 août 1789. — Réglement pour la formation de la milice nationale de la ville de Sens, 27 août 1789. — Liste des officiers de la milice nationale de Sens, 1789. — Délibération des officiers municipaux de Sens, pour provoquer les offrandes patriotiques, 1789. — Projet d'établissement d'un grenier public dans le bailliage de Sens, et d'une caisse de secours pour les cultivateurs, par La Pie de la Page, cultivateur à Serbois, 1789. — Arrêté de l'assemblée générale de la municipalité et milice nationale de Sens, pour protéger la perception des impôts, 4 octobre 1789. — Discours de M. Sallot des Varennes, maire, à l'inauguration du buste de M. de Chambonas, commandant pour le roi, 27 décembre 1789. — Proclamation du corps municipal de la ville de Sens, pour la fête de la Fédération du 14 juillet 1790. — Discours aux juges du district de Sens, le jour de leur installation, 16 décembre 1790, par M. de Chambonas, maire, et réponses. — Proclamation du corps municipal de Sens, concernant les aides, etc., 1790. — Mémoire pour les hôteliers et cabaretiers de Sens contre la régie des aides. — Proclamation du conseil général du district de Sens, à l'occasion de l'arrestation de voitures de grain, 22 septembre 1790). — Lettre

de M. de Chambonas, maire de Sens, à ses concitoyens, sur la réforme à faire dans la manière de rendre le pain bénit, 1791. — Adresse au corps municipal de Sens, par le club des élèves de la Constitution, 1791. — Justification de la municipalité de Sens contre le sieur Bourbonne, accusé d'embauchage, 1791. — Délibération de l'administration du département de l'Yonne, à l'occa ion des attroupements des habitants de Brannay et de Lixy, armés, contre le sieur de Moinville, pour refus de droit de terrage, août 1790. — Proclamation des commissaires de la Convention dans le département de l'Yonne aux citoyens d'Auxerre, au sujet des subsistances, 23 octobre 1792. — Défense de Pelletier-Chamburre, ancien officier municipal à Sens, contre l'accusation de délivrance d'un passeport à un prêtre, et d'avoir outragé la Convention, 1793. — Certificat de civisme délivré au sieur Pelée Saint-Maurice, 1792. — Adresse de la Société des amis de la liberté et de l'égalité de Sens aux habitants des campagnes du district, novembre 1792.

Tome VII. — Projet d'une nouvelle artillerie de mer, 1768. — Moyens éprouvés pour préserver les froments de la carie, par l'abbé Tessier, 1786. — Plan de législation sur les grains, 1789. — — Pépinière de la Rochette, près Melun, et des demoiselles Sauvalle à Sens. — Circulaire aux maîtres de poste, par l'un d'eux, nommé Duclos, pour le maintien de leur privilége, 1790. — Adresse des administrateurs de Seine-et-Marne aux citoyens de Nîmes, 1790; — Idem aux communes du département et aux administrateurs de tous les autres départements, 1790. — Délibération de la commune de Melun pour la destruction de la mendicité, 1793. — Édit pour la création d'élections en chef à Sainte-Menehould, Joinville et Montereau, 1696. — Programme des prix qui seront donnés au tir de la compagnie de l'Arquebuse de Montereau, 1773. — Procès-verbaux et cahiers des trois ordres des bailliages de Provins et de Montereau réunis, 1789. — Loi relative aux rivières d'Étampes, Essonne et Remard, et aux moyens d'en faciliter la navigation, 1791. — Loi ordonnant l'érection d'un monument à la mémoire de Simonneau, maire d'Étampes, 1792. — Loi qui autorise le directoire de Provins à acquérir les bâtiments nécessaires à son établissement, 1791. — Édit portant règlement de l'étendue de la capitainerie des chasses de Fontainebleau, 1687. — Règlement pour la police des ateliers d'ouvriers employés au canal de Bourgogne, 1790. — Lettre de la garde nationale de Saint-Florentin à M. Sparre, lieutenant général, commandant en chef la 18e division militaire, pour se plaindre de n'avoir pas été commandée pour dissiper les rassemblements de Clamecy et de Coulanges. — Réponse de M. de Sparre, avril 1792. — Détails sur la rebellion à main armée de la famille Chaperon, des Loges, commune de Vaudeurs, messidor an II. — Sentence par les officiers de l'élection et du grenier à sel de Joigny pour la distribution du sel, 1688. — Adjudication de la garde des héritages du territoire de Joigny, règlement, 1787. — Discours d'André Sudant, maire de Joigny, à l'occasion de la prestation de serment de fidélité à la constitution, 14 juillet 1790. — Jugement du tribunal du district de Joigny, qui ordonne que les fonctionnaires publics viendront au greffe du tribunal apposer leurs signatures sur un registre pour servir de comparaison lors de la légalisation, 1791. — Jugement du tribunal de Joigny qui règle l'ordre et la police des audiences, etc., 1791. — Sentence du tribunal de Joigny, qui fait défense à Poitrat et Guibert, bûcherons, de ne plus, à l'avenir, menacer les gardes, etc., 1791. — Jugement du tribunal de Saint-Florentin, qui condamne Collot, huissier à Vaudeurs, en 24 heures de prison, pour avoir tenté

d'envahir la fortune d'un particulier, 1793. — Arrêt du conseil d'État, qui casse les délibérations prises par les communes de Massangis, Tormancy, etc., etc., pour refuser le paiement des droits de champart et de terrage, 1790. — Mémoire par MM. Boileau frères, députés, pour l'établissement des postes et voitures publiques par la ville d'Avallon, et pièces à l'appui, 1799. — Dernier mot des municipalités de Sauvigny et autres contre Avallon, portant que la route par Sauvigny reste entière, 1790. — Mémoire sur le grand gnomon de Tonnerre (lycée de l'Yonne, an IX). — Élection de M. Chérest comme procureur de la commune de Tonnerre, février 1790. — Quatre autres pièces relatives à la lutte des sieurs Roze, Jaquesson, et autres contre Chérest. — Sentence du bailliage criminel de Sens, qui renvoie Chérest, avocat à Tonnerre et autres, de l'accusation portée contre eux par le procureur du roi, et ordonne leur mise en liberté. (Ils étaient accusés d'avoir suscité des troubles à l'occasion de la formation d'une milice bourgeoise à Tonnerre). — Délibérations du directoire du district de Tonnerre, contenant division des bureaux entre ses membres, 1791. — Adresse de la Société des amis de la république de Tonnerre à la Convention, contre la *Société républicaine* de la même ville, 1792. — Profession de foi politique de la Société des amis de la république de Tonnerre ; glorification de Marat. — Deux pièces contre l'avocat Chérest à Tonnerre, an V. — Tarif des papiers de la manufacture de Villeneuve-sur-Vanne. — Cinq prospectus de maisons d'éducation à Sens, 1788-1801. — Arrêté du préfet, portant autorisation à M[me] Lebeau, de rétablir à Sens la congrégation de charité et d'instruction chrétienne, 1802. — Programme d'exercices littéraires qui auront lieu chez M[me] Lebeau. — Exercice public sur les mathématiques, fait dans la salle du club, en la maison commune de Sens, par H. Deveyrier, 1793. — Palmarès et exercices publics pour la distribution des prix du collége de Sens, 1792-1808. — Exercices publics et distribution des prix de l'institut de Provins et de l'école secondaire de Melun, de l'école centrale de Fontainebleau, an VII et an XI. — Éloge de M. Roger, directeur de l'école secondaire de Sens, mort le 30 décembre 1807. — Palmarès de l'école centrale de l'Yonne à Auxerre, an VIII. — Programme de l'examen général et public que subiront les élèves de l'école centrale d'Auxerre : législation, morale, etc., an VIII et an X. — Lettre au préfet de l'Yonne par le maire d'Accolay, sur le sauvetage du fils Aubry, qui se noyait dans la Cure, an VIII. — Prospectus de la maison d'éducation de M[me] Richard de Saint-Aubin, établie à Auxerre, an X. — Prospectus de la pension de M[lle] Paguet, à Joigny, s. d. — Prospectus du collége de Villeneuve-le-Roi, par M. Piat, 1787 et an X. — Exercices publics dans le collége de Joigny, 1793, 3 pièces. — Prospectus pour l'établissement d'une *Société d'émulation* par trois professeurs de musique, à Sens, avec programme de morceaux à exécuter, 1795 (?). — Programme d'un concert à Sens, par Martini Donoso et M[me] Cramer, 1810. — Programme d'un concert à Sens, par M. Feroglio, professeur de violon, 1812.

Tome VIII. — Quatre lettres et Mémoires de Tarbé, ministre des contributions, à l'assemblée nationale, sur la fabrication des monnaies et les finances, 1791. — États par départements de l'or, de l'argent et du métal de cloches envoyés à la monnaie, 1792. — Dénonciations à l'assemblée nationale par Souton, directeur de la monnaie de Pau, contre la commission des monnaies et le ministre des contributions, et réponse de la commission, 1791. — Instruction sur la fabrication de la menue monnaie avec le métal de cloche, 1791. — Mémoire pour le sieur Deviller, directeur

des domaines à Rennes, destitué, 1791. — Dénonciation de M. Chambosse, receveur des finances d'Amiens et des administrateurs du district de cette ville, par le sieur Flesselle, à l'occasion de faux assignats, 1792. — Discours sur la suppression des ordres de chevalerie, prononce dans la Société des amis de la constitution à Sedan, 1790. — Mémoire justificatif de Tarbé, ci-devant maire de Melun à la convention, an II. — Discours sur les distinctions honorables qui peuvent s'allier avec le régime de la liberté, par S. A. Tarbé, 1791. — Appel au public sur la lettre d'un patriote meldois à M. Tarbé, à propos de la publication de cartes géographiques, 1790. — Plaidoyer suivi d'acquittement pour les sieurs Martinot et Jucry, accusés de faux par M. Sevenet, notaire à Melun, 1792. — Opinion sur le rapport du comité des finances relatif aux dégrèvements à accorder pour 1791 et 1792, sur les contributions, par A.-C. Malus, député de l'Yonne, 1792. — Discours prononcé à l'ouverture de l'Assemblée tenue en l'église de Villeneuve-le-Roi pour la formation de la nouvelle municipalité, par J. Yver, 8 février 1790. — Déclaration des principes de la Société des amis de la constitution de Villeneuve-le-Roi, 1791. — Réponse du maire et des officiers municipaux de Villeneuve-le-Roi, au détail qu'a fait imprimer M. Cissey, officier commandant les chasseurs de Hainault en quartier dans cette ville, sur les troubles excités contre lui, 1791. — Procès-verbal constatant la vente faite au domicile des sieurs Feret et Lecomte, et celui de M. de Formanoir, et protestation du conseil général de Villeneuve en faveur du civisme de ce dernier, qui est mis en liberté, 1792. — Discours de M. Barbier, juge de paix à Villeneuve-sur-Yonne, et déclaration de principes après son élection, 1792. — — Lettre sur Desmaisons, conseiller au présidial de Sens avant la Révolution, et commissaire au tribunal criminel de la Seine, 1796. — Supplément aux affiches du département de l'Yonne, contenant des portraits sanglants des sieurs Marie, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Desmaisons, Degousse, Bonnard, Housset et autres Jacobins d'Auxerre, s. d. — Opinion d'un citoyen de l'Assemblée primaire de Villeneuve-sur-Yonne, sur la question de savoir si le citoyen Housset, ex-commissaire du pouvoir exécutif, accusé de complicité dans l'assassinat des citoyens Potherat et Duché, doit être compris sur la liste des votants, an V. — Mandat d'arrêt de Housset, accusé de complicité dans l'assassinat Potherat et Duché, délivré par le directeur du juré du tribunal de Joigny, an III. — Réponse de Housset au mémoire intitulé : « Opinion, etc. », an V. — Arrêté du comité de sûreté générale de la convention annulant la procédure suivie contre Housset et autres, à l'occasion de l'assassinat ci-dessus, 13 brumaire, an IV. — Invitation de quelques habitants de Villeneuve-sur-Yonne à leurs concitoyens sur les réparations à faire à leur église, an IX. — Réclamation des communes du ci-devant canton de Cerisiers, sur leur incorporation à la justice de paix de Villeneuve-sur-Yonne, an X ; Piat, imprimeur à Villeneuve. — Mémoire du président et des membres de l'administration municipale du canton de Thorigny, suspendus par arrêté de l'administration du département de l'Yonne du 16 brumaire an V. — Mémoire pour le citoyen Patrauld, contre le citoyen Canisy, tuteur des mineures Canisy, ses petites-filles. — Réflexions sur le compte-rendu par Patrauld, et réplique du même au précis du citoyen Canisy, an VIII. — Mémoire de M[me] Fauvelet, contre son mari, commissaire général de police en Piémont, en maintien de son titre de femme légitime, an X. — Justification du sieur Dubreau, juge à Montargis, dénoncé à l'assemblée nationale pous avoir relaxé des individus accusés de troubles, 1792. — Mémoire de Claude

Bedu, maire de Château-Renard, en réponse aux lâches calomniateurs que attaquent sa vie, an III. — Mémoire pour le citoyen Lablossière contre Benou, Bedu, et autres jacobins de Château-Renard, an III. — Gastellier, officier de santé à Sens, aux citoyens composant la Société révolutionnaire de ladite commune, ancien maire de Montargis, détenu, an II. — Troisième et dernière adresse à mes concitoyens, par Gastellier, accusé de trahison, 1792. — Trois autres pièces sur le même. — Arrêté du comité de surveillance de Sens, ordonnant l'arrestation du citoyen Cherchedieu, an II. — Réponse du citoyen Petit, curé de Courgenay, détenu à Sens, aux motifs de son arrestation, 1793. — Mémoire justificatif du citoyen Belhomme, ci-devant curé de Pont-sur-Yonne, aux griefs de son arrestation, an II. — Précis justificatif pour E. Chauvot, ancien curé de Ravières, 1792. — Pétition au conseil des Cinq-Cents, par Mme de Polignac, contre la vente par l'État d'une maison à Paron, au sieur Robin, an V. — — Mémoire justificatif de Joseph-André-Marie d'Avigneau, ex-chanoine de la cathédrale d'Auxerre, détenu à Sens comme suspect, an II. — Pétition des habitants de Lignoreilles, soumis au régime militaire par l'administration du département, an IV. — Lettre de l'abbé Viard, curé-doyen d'Auxerre, sur sa conduite pendant la révolution, après sa sortie de prison, 1796. — Observations sur les contributions de la commune de Sens, par Taillandier, an III. — Hardy à ses concitoyens de Sens, à l'occasion des listes des citoyens plus ou moins fortunés, an IV. — Lettre de Taillandier au sujet de l'organisation de la colonne mobile à Sens, contre Moreau de Vormes, président de l'administration du canton de Sens, et réponse de l'administration, an IV. — Jugement du tribunal de la Seine, qui supprime un mémoire signé Taillandier comme attentatoire à l'honneur de la dame Duvigier et du citoyen Ferrand, avoué, an XI. — Lettre de Ferrand sur le même sujet. — Observations de M. Tronc sur les bruits répandus sur Mme Richard, sa fille, s. d. — Mémoire pour le sieur Huré, de Pont-sur-Yonne, ex-républicain, contre son associé Chaussin, an XIII. — Lettre de Lorne de Sens à ses concitoyens.

Tome IX. — Panegyris Salazaria Petri Rosseti ad Exc. Senonens. archiepiscopum, Galliarum et Germaniæ primatum, Tristandum Salazarium, 1516. — Dialogus tripertitus scilicet boni angeli anime peccatricis demonis et clementie Virginis Marie.... à Petro Chamaillard de Sacello-super-Lavacensem, diocesis Senonen. editus, vers 1527. — Veronis, in fontem sui nominis, ad Jacobum Spifamium episcopum Nivernensem, Joachimo Bellaco authore. Senon. Ægid. Richebœsibus, 1558. (Pièce qui a appartenu à Taveau). — Joannis Richeri, Senonensis philomus, epodium seu gracile carmen 1516 (à l'enseigne de Jean de Gourmont, à Paris). — Complainte et regretz de Gaspard de Coligny, qui fut admiral de France, imprimé à Sens par Jean Savine, 1572. — Joannis Deniset, oratio ad canonicos Senonenses habita, anno 1551. Paris, 1551. — Totius artis disserandi ab Aristotele traditæ compendium, quatuor libellis comprehensum, auctore Joanne Deniseto Senonensi et Parisiensi Academiæ rectore, ad D. P. d'Espinac, Lugdunensem archiepiscopum, 1580. — La Sénonoise au Roy sur le démembrement de son archevesché, par Daniel Balthazar, seigneur de Malherbe, sénonois, 1625. — Pièce de vers, précédée d'une gravure de grande dimension, représentant un écusson semé de fleurs de lis sur champ d'azur avec une tour crénelée surmontée d'une sainte Colombe portant d'une main un cœur et de l'autre une croix, pour devise, ces mots : *Urbs antiqua Senonum*. — Ad Rev. in Christo D. D. Octavium de Bellegarde, ecclesiæ Senonensis archiepiscopum, carmina diversa a Max. La

Clerc, gymnasiarcha Senon. consecrata, 1622. — Ecclesiæ Senonensis supplicatio ad regem ne minoretur, s. d. — Præjudicium patrum ecclesiæ gallicanæ utrum una provincia in duas excrescere debeat, per P. Demarcq, officialem Senonensem, 1626. — In Divum Stephanum protomartyrum, carmen ill. domino Lud.-H. de Gondrin, Senonum archiepiscopo sacrum, ab H. Balthazar de Malherbe, presbytero senonico, 1655. — Autre pièce du même auteur, dédiée au chapite de Sens, 1655. — In arcam novi fœderis recuperatam ode D. Stephano Ferrand, Senon. capituli decano, par le même auteur, 1655. — Lettre à M. l'abbé Bourdelot, docteur en médecine, Fac. Paris, premier médecin de la reine de Suède, par C. Gadroys, sur la transfusion du sang, 1667. — Elogium R. P. Ivonis, Parisiensis capucini, a F. Hugo Mathou, monacho, 1679. — Sur l'embrasement de l'église de Troyes, ode latine par Fr. Boutard, troyen, et en français, par Perrault, de l'académie française, vers 1710. — Ill. ecclesiæ principi D.-Fr. Bouthillier de Chavigny, Senon. archiepiscopo, carmen saphicum. — A Mgr F. de la Hoguette, archevêque de Sens, sur l'humble excuse qu'il a faite d'accepter le brevet de commandeur des ordres de S. M., par Chaumoret, chanoine de Sens, 1701. — Sujets des conférences ecclésiastiques en 1701 et 1732, 1763, 1779, 1781, 1785, 1786. — Extrait des Nouvelles ecclésiastiques, critique de la vie de la mère Alacoque par Mgr de Soissons, 1730. — Remontrances des fidèles de la ville de Bayeux à Mgr de Luynes, leur évêque, 1732. — Ordonnance de l'archevêque de Sens pour les conférences ecclésiastiques, 1732. — Nouvelles ecclésiastiques sur quatre curés du diocèse de Sens, déclarés suspens des fonctions curiales, pour avoir refusé d'enseigner le nouveau catéchisme, 1741. — Mandement au sujet d'un miracle arrivé en la ville de Sens, par l'intercession de saint Vincent-de-Paul, 1742. — Lettre pastorale de l'archevêque de Sens, à l'occasion du mandement de l'évêque d'Auxerre, portant permission de manger des œufs pendant le Carême, 1750. — Mandement de Mgr de Luynes, archevêque de Sens, 1762. — Thèses qui seront soutenues dans la grande salle de l'abbaye Sainte-Colombe de Sens, 1773. — Jubilé universel, Bulle du Pape suivie d'un mandement de l'archevêque de Sens, 1775. — Ordonnance du cardinal de Luynes sur l'habillement des ecclésiastiques dans son diocèse, 1780. — Cas et censures réservés dans le diocèse de Sens, 1788. — Lettre d'un curé aux officiers municipaux de Noyers, 1789. — Lettre du ministre Roland aux pasteurs des villes et des campagnes, pour les engager à soutenir la République, 1792. — Diocèse de Sens. Classe des différents contribuables, s. d. — Ordonnance de Mgr l'évêque de Troyes, concernant l'exercice du culte extérieur, l'usage des cloches et la réduction des fêtes, an X. — Ordonnance de Mgr l'archevêque, évêque de Troyes, de Châlons et d'Auxerre, qui prescrit la translation d'une portion de la vraie croix dans l'église paroissiale Saint-Étienne de Sens, 1807. — Récit des principales circonstances de la maladie de feu Mgr le Dauphin, 1766. — Trois odes latines par Claude Tuet, prêtre de Noyon, sur la guérison de M. de Beaumont, archevêque de Paris, sur l'entrée triomphale de la reine à Paris, après ses couches et sur la naissance du Dauphin, 1777-1781. — Élégie latine de R. J. Boscovich, sur la naissance du Dauphin, 1781. — Compliments en vers latins à M. de la Ferronnays, transféré de l'évêché de Bayonne à celui de Luxeuil, par M. Vallemare, acolyte, préfet des études au collége de Sens, 1781. — La liberté conquise, poème par l'abbé Thuet, l'un des électeurs de la ville de Paris, premier vicaire de Saint-Médard, 1790. — Stances au soleil, dédiées à M. de Barral, évêque de Meaux, an X. — Chant de la paix, par M. Roustet, directeur du collége de Villeneuve, an IX. — Considérations physiologiques et nou-

velle théorie de la syncope, par Henri Martin, de Sens, médecin, 1803. — Essai sur l'opium, par Nicolas Lacave, né à Sens, élève de l'école de médecine de Paris, 1803. — Observations sur la rupture du périnée et sur l'éléphantiasis, présentée à l'école de médecine de Paris, par Boudet, docteur en médecine, 1806. — Observations sur le panaris, par Martial Layné, de Sens, docteur en chirurgie, 1806. — Compte-rendu au conseil général de la commune de Sens par le maire, etc., des recettes et dépenses depuis le 1er décembre 1792 au 30 ventôse an II. — Arrêté du conseil général du district de Sens, pour la réquisition de tous les chevaux de luxe, 1792. — Délibération du bureau d'administration de l'Hôtel-Dieu de Sens, pour le recouvrement des fermages arriérés, 1783. — Arrêté de l'administration du district de Sens, ordonnant réquisition de chevaux et voitures pour le transport de la garnison de Mayence en Vendée, août 1793. — Lettre du citoyen Loys, commissaire du pouvoir exécutif pour presser à Sens la levée des volontaires destinés au bataillon de l'Yonne, 1793, juillet. — Proclamation de Meaulle, représentant du peuple, pour la levée contre les rebelles de la Vendée, et désignation de Fourier, Balme et autres pour cette opération, juin 1793. — Délibération du district de Sens sur le même sujet. — Ordre, marche et détails relatifs à la fête de la Raison, célébrée à Sens, le 1er décadi de ventôse an II. — Plan de la fête qui sera célébrée à Sens, le 10 messidor an II, en l'honneur de nos frères d'armes morts et blessés pour la patrie et l'exécution des lois à l'affaire des Loges. — Proclamation du conseil général de la commune de Sens, pour la célébration de la fête du 20 prairial an II, consacrée à l'Être suprême. — Arrêté du district de Sens pour opérer le dégrèvement des contributions réclamées par les communes, an II. — Rapport de l'adjudant général Prisye sur la conduite des troupes de Valoire-en-Maurienne, an II. — Arrêté de l'administration du département de l'Yonne pour la répartition de la contribution personnelle et mobilière de l'an VIII. — Appel du maire et des adjoints de Sens pour l'achat du jardin Chambertrand, destiné à compléter les promenades, an VIII. — Éloge funèbre de Mirabeau, prononcé à Tonnerre par M. Commerson, ancien supérieur des Minimes de cette ville, aumônier de la garde nationale, 1791.

Tome X. — Lettres patentes fixant à 13,000 livres le montant de la taille de la ville de Sens, à perpétuité, pour l'indemniser de la perte du ressort des évêchés de Paris et autres, 1625, avec pouvoir de lever quatre sous sur chaque muid de vin passant sous les ponts d'Yonne. — Ordonnance portant rétablissement dudit octroi qui avait été supprimé, 1631. — Lettres d'évocation au grand conseil des procès des maisons des PP. Jésuites, 1633. — Factum pour les Gambelin, contre Jean Bruslé, procureur fiscal à Bercenay, XVIIe siècle. — Monitoire de l'official de Sens contre les PP. Jésuites qui détournent les fidèles d'assister à la messe de paroisse, 1661. — Plainte du chapitre cathédral contre une ordonnance de Mgr de Gondrin, archevêque de Sens, en trouble de ses droits d'être appelé à conférer avec lui, 1667. — Consultation faite sur l'obligation aux chanoines d'assister à l'office divin, et sur la défense de la chasse aux ecclésiastiques, 1667. — Arrêt du conseil d'État portant que les sommes imposées sur les habitants de Sens seront levées d'après de rôles faits par les maire et échevins, 1674. — Factum pour le syndic du clergé du diocèse de Sens contre les ministres du consistoire de Chatillon-sur-Loing, afin d'obtenir la démolition du temple établi dans cette ville en 1615. — Lettre des catholiques au seigneur de Châtillon, et arrêt du conseil interdisant l'exercice public de la religion prétendue réformée, 1685. — Mémoire pour la veuve Bologne, exempt de maréchaussée à Sens, contre le sieur Bourbonne, lieutenant audit lieu, qui a

causé la mort de son mari par ses mauvais traitements 1749. — Pour les gouverneurs de l'Hôtel-Dieu de Sens contre les maire et échevins opposants à l'exécution de deux arrêts, 1759. — Réglement de police pour l'usage de l'eau du ru de Mondereau à Sens, 1760. — Mémoire pour le sieur Dondé, commissionnaire de bois et charbons pour la provision de Paris, contre Époigny, marchand de bois à Sens, 1761. — Requête au roi par les officiers de la maîtrise de Sens, contre leur inscription par le maire et les échevins de cette ville au rôle de la subsistance, 1761. — Précis pour Fr. Boutrais, prieur-curé de Sainte-Geneviève des bois, contre le sieur Huchard, prieur de Châteaurenard (Question de dîmes), 1771. — Réplique du sieur Portelance au plaidoyer de Mᵉ Linguet, pour le sieur Tranel, et autres, au sujet de la succession du sieur Silvecanne, captée par ces derniers, 1773. — Mémoire pour le chapitre de Sens contre les mineurs Rollin, propriétaires du fief de Mesliers-Fourolles, sur Saint-Aubin-Châteauneuf, qu'ils veulent être exempts de la justice dudit lieu, 1778. — Adrien Rollin, curé de Saint-Merry, à Paris, originaire de Saint-Aubin, en 1667. — Mémoire pour Foretin, marchand de fer à Sens, contre Charles Tarbé, négociant à Rouen. Question de responsabilité de ce dernier, 1781. — Mémoire pour sœur Leverd, dite sainte Monique, religieuse de la maison des Ursulines de Sens, appelant comme d'abus d'une ordonnance de Mgr de Luynes, portant suppression du couvent, 1786. — Mémoire du sieur Tarbé, négociant à Rouen, contre un jugement du siége de la vicomté de l'Eau audit lieu, 1786. — Réponse du même contre le fermier de la vicomté, 1786. — Réponse du sieur Tarbé, négociant à Rouen, syndic de la faillite Vouga, 1791. — Précis pour Louis Rivière, maire d'Aix-en-Othe, contre Chenu, marchand de bois, 1701. — Mémoire pour Nonat, contre Herluison, de Fontaine-Fourche (Affaire de l'usage de l'eau de l'Orvin pour irriguer des prés), an II. — Mémoire pour les officiers de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts de Sens, contre Dehargm, garde général, qui réclame le paiement de taxes, an II. — Mémoire pour les héritiers du sieur Pigalle, marchand de bois à Villeneuve-l'Archevêque, contre les héritiers de M. Berthon la Violaye, s. d. (180...) — Mémoire pour M. Lecouteux de Vertron, ancien trésorier de France, demeurant à Sens, accusé de démence par son gendre, et réponse des défenseurs de Mˡˡᵉ Nau, que M. Lecouteux veut épouser, an X. — Mémoire pour M. de Luzignan de Champignelles et autres, contre une femme qui se dit Mᵐᵉ de Douhault, an XI. — Mémoire pour demoiselle Larcher et autres, contre Blin, marchand tanneur (Question de résiliation de bail du moulin des Boutours, à Sens), an X. — Réponse du sieur Blin. — Précis pour Mitais, cultivateur à Gisy, contre Poncy (Affaire de surenchère), an XIII. — Précis pour Fr. Bousseau, de Jouy, accusé d'avoir recélé un réfractaire, 1806. — Précis pour Regnard, notaire, maire de Courlon, contre les héritiers Collin, à propos d'un bail d'herbages, 1806. — Mémoire de Leuba, propriétaire d'une filature de coton à Sens, contre Terson et compagnie (affaire de commerce), et réponse de Terson, 1806.

Tome XI. — Détails historiques sur le bailliage de Sens, extrait de la Coutume de Sens et procès-verbal, 1787. — Remarque et observation de la hauteur où a monté la Seine en 1496. — Testament de Mgr de Bellegarde, archevêque de Sens, 1618. — Épitaphe du même dans la cathédrale. — Monitoire contre le marquis de Maulny, qui a violemment outragé l'archevêque de Sens et tué ou maltraité plusieurs personnes, 1659. — Rothilde, chrétienne, ou le triomphe de l'église de Sens en la conversion de la Normandie, tragédie représentée au collége de cette ville, 1663. — Lettre pastorale de l'archevêque de Sens à l'occasion du Jubilé, 1668. — Sentence

des requêtes du palais, condamnant Mgr de Gondrin, archevêque de Sens, à 1,200 livres envers l'église de Sens, pour coupe générale des bois de haute futaie de l'archevêché, 1669. — Permission de quêter dans le diocèse de Sens pour les habitants de Bichin, paroisse de Villeneuve-la-Guyard, incendiés entièrement le 2 octobre 1669. — Monitoire contre les quidams qui ont enlevé de la maison du feu sieur Vidart, curé de Saint-Symphorien de Sens, tout son mobilier, etc., 1670. — Inscription à la mémoire de l'archevêque de Gondrin dans l'abbaye de Chaumes et dans sa cathédrale, par Boileau, doyen de Sens, 1674. — Harangue pour complimenter Mgr de Montpezat, archevêque de Sens, de son élévation à l'archevêché de Toulouse, s. d. — Savinianus, sive Senonarum ad fidem christianam conversio drama (célébré sur le théâtre des Jésuites de Sens, à la première entrée de Mgr Montpezat de Carbon), 1676. — Pièce de vers latins dédiée à Mgr de Montpezat de de Carbon, archevêque de Sens, à l'occasion de Thèses soutenues par Cantien Cheneville, par Charles Huré, professeur de lettres. — Autre pièce de vers latins, par Antoine Naget, élève sénonais, au même. — Mandement des Vicaires généraux, le siége vacant, pour la réparation de l'église de Ruperreux. — Sujets des Conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens, en 1692. — Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Sens pour l'établissement d'un séminaire de jeunes clercs, 1697. — Engagement de M. de Bonnefonds pour l'entretien de la petite communauté d'éclésiastiques (séminaire) qui doit se faire dans sa maison de Cerny, 1697. — Circulaire du vicaire général de l'archevêché pour recommander aux curés le petit séminaire de Cerny, 1698. — Mandement de l'archevêque de Sens pour la publication de la Bulle d'Innocent XII, condamnant le livre de « l'Explication des Maximes des Saints », de Fénelon, 1699. — A Mgr de la Hoguette, sur son refus d'accepter le brevet de commandeur des Ordres de S. M., par J. Chaumoret, chanoine de Sens, 1701. — Règlement pour l'église Saint-Pierre-le-Rond, de Sens, bancs et inhumations, 1701. — Oraison funèbre de Mgr de la Hoguette, archevêque de Sens, prononcé dans l'abbaye des Cordeliers de Provins, par l'abbé Huerne, 1716. — Mandement de l'évêque d'Auxerre sur le respect et la modestie dans l'église, 1724. — Mémoire de ce qui compose la terre de Thorigny, 1753. — Arrêt du Conseil d'Etat portant que les Juges-Consuls de Sens seront convoqués aux assemblées pour l'élection annuelle des officiers municipaux (Question de préséance), 1756. — Lettre du roi au cardinal de Luynes sur la mort du Dauphin, 1765. — Mandement ordonnant des prières pour le repos de l'âme de ce prince, 1766. — Lettre du roi au cardinal de Luynes sur la mort de la reine, suivi de mandement du même prélat, 1768. — Mandement de l'archevêque de Sens prescrivant des prières pour la santé du roi, 1774. — Mandement de l'archevêque de Sens prescrivant des prières pour le repos de l'âme du feu roi, 1774. — Oraison funèbre du roi Louis XV, prononcée dans l'église Notre-Dame de Provins, par l'abbé Royer, 1774. — Autre oraison funèbre pour le même prince, prononcée dans l'église cathédrale de Noyon, par l'abbé Bourlet de Vauxcelles, 1774. — Discours prononcé par l'abbé Royer dans l'église Notre-Dame de Provins à la messe célébrée le jour du sacre du roi par le chapitre, 1775. — Lettre du roi à l'évêque d'Auxerre, à l'occasion de la mort du Dauphin, 1766. — Mandement de l'évêque d'Auxerre prescrivant des prières publiques pour le repos de l'âme du Dauphin, 1766. — Itinéraire de Mgr de Luynes dans la visite de son diocèse, 1765. — Billet de mort pour M[me] de Valois de Villette, abbesse de la Pommeraie, 1777. — Oraison funèbre de ladite dame, par l'abbé Mallet, 1778. — Testament de M[me] de Villette. — Circulaire du cardinal de Luynes pour recevoir les Saintes-Huiles, 1770. — Formulaires pour publier des Monitoires à fin de révélation, 1780. — Mandements pour l'administration du diocèse de Troyes, le siége vacant, 1807 et 1809. —

Avertissement de l'évêque de Troyes, Châlons et Auxerre, à l'occasion du carême et de son séminaire, 1810. — Distribution des prix au collége de Sens, précédée d'un exercice public, 1787, 1789, 1791, 1792, an IV. — Distribution des prix du collége de Joigny, 1791, an IV. — Exercices publics des élèves du pensionnat de Montereau-Fault-Yonne, 1808. — Prospectus du collége de Joigny, 1808. — Prospectus du collége de Sens, 1809 et 1817. — Prospectus de Baillet, maître de pension à Sens, 1809. — Observations relatives à l'organisation de la médecine, par Gastellier, médecin en chef de l'hos-civil et militaire de Montargis, 1806. — Facécie sur une dame Trébuchet, charlatan, s. d. — Contrat de mariage entre Jean Couché-debout et Catherine Bout-lui-toi-même, 1778. — Arrêt de la souveraine cour quadragésimale, facécie sur le carême, s. d. — Relation comique, 1777, et au dos dialogue entre le roi Carême et Mardi-Gras, — Billet d'enterrement de de Mardi-Gras. — Autre de Carnaval, avec portrait de la Mort. — Lettre de la diète générale de Monterabeau, délivrant un brevet de menteur à N..., s. d. (17.). — Affiche de spectacle par les comédiens du roi à Sens (?), 1776. — Silvie, pastorale en vers à l'honneur de Mme de Rambures, dame de Courtenay, veuve du comte de Ligny, le 8 juillet, jour de sa fête, s. d. — Prière d'un républicain français. — La cheville ouvrière, ouvrage intéressant, 1781. — Qu'est-ce que Dieu et la Vierge? deux quatrains, s. d. — Pièce de vers latins en l'honneur d'Hardoin Tarbé, par ses ouvriers. — Un louis d'or à gagner, affiche de carnaval. — Annonce de l'arrivée dans cette ville (?) d'une femelle curieuse et rare, affiche de carnaval.

Tome XII. — Mémoire pour Courier, ci-devant marchand pour l'approvisionnement de Paris, contre Dupré, notaire à Paris (Affaire de dépôt de lettres de change), 1778. — Précis pour dame Hurion, veuve Ammonin, trésorier de France à Moulins, demeurant à Nogent-s-Seine, contre le sieur Roger (Servitude sur un canal), 1780. — Mémoire pour M. de la Luzerne, évêque de Langres, contre M. Le Tellier, comte de Tonnerre (Affaire de saisie féodale du comté de Tonnerre pour défaut de devoirs), 1783. — Les prévarications des nouveaux fonctionnaires publics, ou Mémoire de Flesselle, citoyen d'Amiens, contre Chambosse, receveur du district, an IV. — Mémoire pour Lainé, contre Terson, et observations des créanciers de Terson et Cie, 1809. — Consultation pour les créanciers Leuba, ci-devant entrepreneur de filature à Sens, contre P.-H. Leuba, 1809. — Consultations pour François et autres créanciers de Leuba, au sujet de la distribution de deniers, 1809-1810. — Précis pour Taillandier, octogénaire, propriétaire à Sens, à propos d'une femme mordue chez lui par un de ses chiens, 1808. — Mémoire pour le même, accusé de vol de bois à brûler, 1809. — Mémoire pour Léorier Delille, propriétaire des manufactures de papeterie de Buges et Langlée, près Montargis, contre Cardon, négociant à Paris, condamné à 900,000 fr. de dommages-intérêts, 1807. — Consultation sur la même affaire, 1807. — Précis pour Thiébault, ancien marchand de bois, contre M. de Trécesson, propriétaire à Saint-Martin-d'Ordon, 1808. — Précis pour Masselin, peintre, contre Baudemont, professeur à l'école des Arts de Troyes, qui l'a bâtonné, et réponse de ce dernier, 1809. — Consultation pour Charrier, contre Bigle (Affaire de surenchère), 1809. — Consultation pour Cornisset-Desprès, négociant à Villeneuve-sur-Yonne, au sujet de la rescision de la vente de la terre du Fey, Villevallier et Villecien par cette dernière, signée Bellart, Bonnet et autres, 1808. — Mémoire pour Mme de Chamousset, contre M. Cornisset, 1809. — Jugements prévôtaux, rendus en dernier ressort, contre Charles Hulin et ses complices, 1784 (Ces jugements, prononcés par le lieutenant en la maréchaussée de l'Orléanais, assisté des officiers du bailliage de Montargis, s'appliquent à 150 individus, hommes et femmes, les uns roués, les autres pendus,

les autres aux galères, 1782-1786). — Instruction adressée par ordre du roi à l'assemblée du Directoire du département de l'Yonne, pour l'organisation du service, 1790. — Mesures générales pour l'exécution des lois relatives au droit de patentes, 1792. — Loi relative à la liquidation d'offices de judicature et des charges de perruquiers de la ville de Melun, 1791. — Loi relative aux troubles de Clamecy et communes voisines, 1792. — Lettre aux Sociétés des amis de la Constitution du club de Villeneuve-l'Archevêque, au sujet de la correspondance à échanger, avec cette devise : FIDÉLITÉ, UNION, LIBERTÉ, 1791. — Circulaire du procureur de la commune de Sens invitant les citoyens à payer les patentes, 1791. — Circulaire des administrateurs du district de Sens, invitant les officiers municipaux du ressort à leur signaler les biens des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris et la Commission révolutionnaire de Lyon, d'habitants de Sens et lieux voisins, au nombre de 18, an II, prairial. — Autre circulaire des mêmes pour obtenir l'état des biens des émigrés, an II. — Arrêté du Conseil général du département de l'Yonne qui proroge le délai pour l'inscription des citoyens sur les registres des Jurés, 1793. — Arrêté de l'administration du district de Sens invitant les municipalités du ressort à se faire rendre les comptes des Sociétés populaires, an III. — 12 Circulaires de l'administration du département de l'Yonne, pour la formation des listes des citoyens appelés à voter dans les assemblées primaires et sur le recouvrement des contributions, etc., an V. — Circulaire de la commune de Sens pour provoquer des pétitions afin de demander la translation à Sens du tribunal civil du département séant à Auxerre, an V. — Tableau des anciennes mesures du département de l'Yonne, comparées aux mesures républicaines, an VIII. — Circulaire du préfet pour provoquer les quêtes pour la caisse des incendiés, 1807. — Règlements de l'octroi municipal dans la ville de Sens, 1806-1812. — Circulaire du président du tribunal de commerce de Sens aux huissiers, relative à l'arrestation des Anglais en matière civile, 1808.

TOME XIII. — Mémoire pour le curé de Saint-Étienne du Mont, contre les Religieux Réformés de Sainte-Geneviève, au sujet des droits épiscopaux, 1641, suivis de trois arrêts du Parlement contre ces derniers. — Factum pour Mgr de Gondrin, contre le chapitre de Sens, 1669. — Mémoires pour le chapitre de Sens, contre Mgr de Gondrin, au sujet de son exemption de la juridiction archiépiscopale. — Sentences des requêtes du palais qui condamnent l'archevêque à 1,200,000 liv. au profit de l'église de Sens. Copies et analyses de Chartes sur ce sujet, etc., 1667-1669, 14 pièces.

TOME XIV. — Tableau de la population de de toutes les provinces de France ; Mémoire sur les milices ; Organisation du service militaire, par le chevalier des Pommelles, 1789. — Pacte social, par J.-Cl. Chastelain, député de l'Yonne, 1795. — Arrêté du conseil général du district de Sens, portant fixation du « Maximum » et tableaux à l'appui, 1793, an III. — Exécution de la loi du 5 messidor an V, concernant les transactions entre particuliers ; réduction en numéraire du papier-monnaie, an V. — Mémoire sur les abus des défrichements, par Rougier-Labergerie, an IX. — Tableau complet de la valeur des assignats depuis leur émission, par Bailleul, 1796.

TOME XV. — Arrêt du Conseil privé du Roi règlant les droits respectifs des officiers des eaux et forêts et des officiers des bailliages royaux, 1655. — Autre pour la levée de 40 s. sur chaque muid de vin passant à Joigny, 1656. — Ordonnance du roi pour régler les droits respectifs des prévôts des maréchaux et des lieutenants criminels, 1662. — Arrêt des juges pour la réformation des eaux et forêts, qui défend aux officiers de la maîtrise de Sens de remplir des fonctions judiciaires dans les justices privées,

1671. — Arrêt pour l'impôt de la subsistance des gens de guerre, imposé à Sens, 1694. — 4 Arrêts du Conseil d'Etat, relatifs aux eaux et forêts, 1699-1706. — Lettres-patentes ordonnant des coupes extraordinaires dans les bois des communautés laïques et ecclésiastiques, 1775. — Arrêt du Conseil d'Etat pour la police des eaux des moulins de Provins, 1724. — Arrêt du Conseil d'Etat portant défense aux habitants de Saint-Martin-en-Bierre de mener paître leurs bestiaux dans la forêt de Fontainebleau et les bruyères voisines, 1728. — 4 Arrêts relatifs à des matières forestières, 1728-1736. — Arrêt du Conseil confirmatif d'une sentence de la maîtrise des eaux et forêts de Sens, condamnant les religieux de Vauluisant en 1600 livres d'amende pour coupes de bois sans autorisation, 1738. — 2 Arrêts du Conseil pour la préséance des officiers des maîtrises de Tours, de de Sézanne et de Sens, sur les officiers des élections, 1741-1755. — Ordonnance en forme de règlement du grand maître des eaux et forêts au département de Paris. — 6 Arrêts du Conseil d'Etat relatifs à des matières forestières, 1755-1763. — Arrêt du juge général de la Table de Marbre, qui condamne Pierre Bazin, Fouchy et Mittais, de Paroy-en-Othe, à être attachés au carcan audit lieu, pendant 2 heures, à 3 ans de galères et à la marque, pour rébellion et entraves mises à l'exploitation des bois de Courbépine, 1783. — Ordonnance du prévôt des marchands de Paris, portant annulation pour incompétence d'une autre ordonnance du sieur Menassier, commissaire nommé par le Conseil pour l'exécution du canal du Nivernais, 1787. — Arrêté du Conseil général du département de l'Yonne, contenant prorogation de délai pour dégrèvement des contributions de 1791 (1792). — Précis pour Lamy, ancien fermier des terres de Villeneuve et de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, dépendant de l'évêché de Châlons, contre Me Crespin, emphytéose des dites terres, 1786.— Précis pour Duplan, entrepreneur à Villeneuve-l'Archevêque, contre Bouillerot, laboureur à Aix-en-Othe (Affaire de possession d'une pièce de pré), 1788. — Mémoire pour les créanciers de Louis Hersan, imprimeur, contre Bertin-Devaux, à Paris, 1811. — Consultation pour Buttet, contre la veuve Beauchamp-Moinat, 1810. — Mémoire pour Lévêque, marchand de cuirs à Paris, contre la dame Protat, mde tanneur à Villeneuve-sur-Yonne, 1811. — Résumé pour la dame Simon, contre les créanciers Layné, de Sens, 1811. — Résumé pour la faillite Lordereau, tanneur à Sens, contre la faillite Mollin et Jeannet, banquiers à Troyes, 1811. — Conclusions du procureur impérial de Sens dans cette affaire, 1812. — Essai sur les herniés, Thèse par Duc, de Lyon, docteur en chirurgie à Sens, 1810, — Remède pour se guérir soi-même des fièvres, 1772. — Thèse de chirurgie, par A. Rétif, docteur à Sens, 1811. — Circulaire du commissaire de police de Sens, au sujet d'un vol de 57 montres, fait au sieur Henry, horloger à Sens, 1811. — Mandement de l'archevêque de Sens pour la publication de la Bulle de Clément XI, contre le Jansénisme, 1705. — 2e partie du 2e Mandement de Mgr Languet, au sujet du nouveau Missel de Troyes, 1738,

Tome XVI. — Ordonnance de l'official de Sens sur la publication des bans de mariage, 1682. — Mandement de Boileau, vicaire général de Sens, le siége vacant, pour le chant d'un « Te Deum » à l'occasion du combat naval de la Manche, 1690. — Mandement de l'archevêque de Sens portant défense de publier des bans de mariage les jours ouvriers, 1706. — Lettre pastorale sur une nouvelle édition du Bréviaire de Sens, imprimé en 1702 (1715). — Convocation des curés de la ville de Sens pour la cérémonie de la confirmation dans la cathédrale, 1717.— Mandement pour avertir les fidèles de la visite pastorale de l'archevêque de Sens, 1718. — Convocation des curés de Sens par l'archevêque, pour conférer des affaires de leur paroisses, 1720. — Lettre pastorale de l'archevêque de Sens

à son clergé, 1719. — Mandement du même prélat pour le règlement de la préparation aux saints ordres, 1720. — Lettre du même pour la tenue des conférences ecclésiastiques, 1720. — Mandement pour ordonner des prières publiques au sujet des calamités présentes (la peste), 1720. — Lettre de l'archevêque de Sens pour inviter son clergé à venir en aide aux habitants de la Provence, décimés par la peste, 1721. — Bulle et Mandement pour le Jubilé, 1721. — Jubilé universel accordé par le pape Benoît XIII, 1724. — Mandement de l'archevêque de Sens à ses doyens pour connaître l'âge des servantes des curés, 1725. — Ordonnance de l'archevêque touchant quelques pouvoirs accordés aux doyens ruraux, 1725. — Ordonnance de l'archevêque pour demander à Dieu la prospérité du Roi, 1726. — Jubilé de 1726. — Mémoire sur la sépulture des criminels : Exposé suivi d'un plaidoyer du prieur de Saint-Maximin de Sens, contre le curé de Saint-Didier, 1737. — Mandement de Mgr Languet sur la fréquente communion, 1737. — Requête au roi pour le cardinal de Luynes, abbé de Corbie, contre le prince de Ligne, en restitution de biens donnés à tort à bail emphythéotique par le cardinal de Bourbon, en 1559 (1772). — Délibération élogieuse du chapitre métropolitain de Toulouse, à l'occasion de la translation de M. de Brienne à l'archevêché de Sens, 1788. — Mémoire au Conseil des habitants des communautés de la terre de l'Isle-sous-Montréal, contre M. de Bertier, intendant de Paris, pour la propriété des bois d'Hervaux, 1784. — Essai sur un Code rural (par M. Rougier de la Bergerie), 1813. — Thèses médicales : par M. Crou, de Sens, 1814 ; par L. Populus, de Paris, 1815 ; par A. Lalourcey, 1816. — Prospectus de coiffeur à Sens, 1790. — Prospectus pour la publication d'un Recueil des décrets et procès-verbaux de la Convention, par le citoyen Roze, à Auxerre, an II. — Prospectus de M. Massin, directeur du collége des Minimes, à Paris, 1814. — Ordre du jour du prince de Schwarzenberg pour le cours des monnaies d'Autriche et de Prusse (*Auxerre*, 1814, et *Sens*, 1815). — Discours à M. Cordier de Vallery par les habitants de cette commune, à la suite du « Te Deum » chanté en actions de grâces au retour de Louis XVIII, 1814. — Procès-verbal d'installation du tribunal de Joigny, par M. Debonnaire, conseiller à la Cour royale, 1816. — Lettre de M. Tarbé, président du collége électoral de Sens, pour la convocation des électeurs, septembre 1816. — Exposé de la conduite des sieurs Jacquesson-Vauvignol et Gachet de Sainte-Suzanne, députés à l'Assemblée nationale, par la municipalité de Tonnerre, 1790. — Rapport, par Gillet de la Jacqueminière, député de Montargis, sur les droits de péage, etc., 1790. — Lettre de Necker au Directoire du département de l'Yonne, relative à la correspondance de l'administration, 1790. — Délibération du Conseil général du département de l'Yonne, concernant les biens des fabriques et les bancs placés dans les églises, 1790. — Arrêté sur l'approvisionnement des marchés du département de l'Yonne, an III. — Circulaire du sous-préfet de Sens aux maires pour le recrutement de la garde royale, 1816. — Prospectus du collége de Sens, 1812. — Exercices publics sur les langues, qui se feront au collége de Sens les 16-27 août 1816. — Prospectus du pensionnat établi à Seignelay, par M. Bijon, 1814. — Prospectus de l'Institution académique des Nations européennes, 1814.

TOME XVII. — Éloges de Jacques Davy, cardinal du Perron, archevêque de Sens, et du cardinal d'Ossat, tirés des « Éloges des cardinaux illustres », XVII[e] siècle. — Actii Synceri Sannazarii, de morte Christi ad mortales lamentatio (*Paris*, 1557). — Ill. principis Francisci Lotharæni, de funestissimo obitu threnodia, epigramma ad R. Menarderium cœnobiarcham Sanctæ Columbæ, Nicolao Lescotio trecensi auctore (*Paris*, 1563). — In natalem Bernardi Angenoust, D. de Trancault, et Senonensis provinciæ præsidis et legati

generalis, 1605. — Paraphrase des vers latins sur la naissance du fils de M. Angenoust, ci-dessus, par Le Digne, prieur de Condé et de l'Enfourchure. — Prosæ parthenicæ Deiparæ Virginis cultoribus... a P.-Lud. Magnetio, S. J. Senonis, 1640. — Mandement de Mgr de Luynes, prescrivant un « Te Deum » pour remercier Dieu des grâces accordées au roi, etc., 1775. — Déclaration du roi concernant les inhumations dans les églises et la suppression des cimetières, insalubres au milieu des habitations, 1777. — Lettre du roi pour demander à l'archevêque de Sens des prières pour la reine enceinte, 1778; — Mandement en conséquence. — Lettre du roi pour annoncer la naissance d'une fille, 1778; — Mandement en conséquence. — Mandement prescrivant un « Te Deum » d'actions de grâces pour le succès des armes du roi en Afrique et en Amérique, etc., 1779. — Ordonnance de l'archevêque de Sens sur l'habillement des ecclésiastiques dans son diocèse, 1780. — Lettre du roi annonçant la grossesse de la reine, suivie d'un Mandement de l'archevêque, 1781. — Mandement pour un « Te Deum » en actions de grâces de la prise d'Yorck par les troupes françaises et américaines, 1781. — Lettre du roi, ibid. — Lettre du roi, Mandement, etc., relatifs à l'accouchement de la reine, 1785. — Déclaration du roi concernant les portions congrues, 1786. — Mandement de l'archevêque de Sens pour l'usage des œufs pendant le Carême, 1787. — Edit concernant les droits civils accordés aux protestants, 1787. — Déclaration du roi concernant les actes de baptême sur les registres des paroisses, 1782; id. de 1736. — Décret de M. de Loménie, évêque de Sens, pour créer un Conseil ecclésiastique, en remplacement du Chapitre cathédral, supprimé, 1790. — Allocution du pape Pie VII, à l'occasion de la promulgation du Concordat en France, et protestation contre les articles organiques, 1802. — Ordonnance de l'évêque de Troyes pour la réduction des fêtes, 1802. — Ordonnance de l'évêque de Troyes pour l'usage des cloches. — Ordonnance de l'évêque de Troyes concernant l'exercice du culte extérieur. — Mandement de l'évêque de Troyes en actions de grâces des Sénatus-Consulte, qui garantissent la stabilité de la république, 1802. — Décret de l'évêque de Troyes pour l'érection des cures et la nomination des curés dans son diocèse, 1802. — Mandement du vicaire général, après la mort de M. de Noé, 1802. — Adresse aux catholiques, présentée par les membres de la commission établie pour les réparation de l'église Saint-Germain d'Auxerre, 1802. — Décret de l'évêque de Troyes-Auxerre pour l'érection de succursales dans le diocèse, 1803. — Lettre pastorale sur l'établissement d'un bureau de secours en faveur des incendiés dans le département de l'Yonne, 1803. — Mandement de l'archevêque-évêque de Troyes pour ordonner des prières publiques pour la prospérité des armes de la république, 1803. — 43 Ordonnances et Mandements de MM. La Tour-Dupin et de Boulogne, évêques successifs de Troyes et d'Auxerre, et des vicaires généraux, le siége vacant, pour organiser divers services pour le Jubilé, et pour célébrer par des « Te Deum » les victoires de l'Empereur, 1803-1813. — Mandement de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, portant que le 21 janvier il sera célébré un service solennel pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. — Testament du roi Louis XVI. — Souscription pour la restauration, dans la cathédrale de Sens, du mausolée du Dauphin et de la Dauphine, 1814. — Programme de la réception de S. A. royale Monsieur, à Sens, le 20 décembre 1814. — Procès-verbal de ce qui s'est passé lors du séjour de S. A. royale Monsieur dans la ville de Sens, les 20 et 21 décembre 1814. — Discours de l'évêque de Troyes à S. A. royale Monsieur, au service solennel célébré le 21 décembre, jour de l'anniversaire du Dauphin, père du roi, dans l'église Saint-Étienne de Sens, etc. — Procès-verbal de ce qui s'est passé les 12 et 13 mars 1816, lors de l'arrivée et du séjour de

Madame, duchesse d'Angoulême. — Couplets chantés au banquet donné à cette occasion, par M. Gallot, d'Auxerre, et composés par M. Leclerc, de la même ville. — Ordre du jour du marquis de Villefranche, inspecteur général des gardes nationales de l'Yonne, à cette occasion.

Tome XVIII. — Factum pour Me Leriche, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, contre Marie Defert, demeurant à Pouy, 1701. — Procès pour Nicolas Aubriot, maitre arquebusier à Sens, contre G. Pasquier, de la même profession, 1701. — Factum pour J. Chiganne, de Saint-Clément, contre Pinsonnat, 1701. — Factum au premier chef des présidiaux, pour J. Coqueau, juge à Nuits, contre J. Semillard, apothicaire à Ravières, 1701. — Autre pour Semillard — Factum pour S. Gibaud, receveur de Brienon, contre le chapitre dudit lieu (Affaire d'interprétation de bail), 1701. — Factum pour L. Regnard, lieutenant en l'élection de St-Florentin, sieur d'Altrecey, contre Robert De Feu, bailli dudit lieu (Question de censives), 1702. — Factum pour Edme Boulé, ci-devant receveur de Saint-Valérien, contre M. de Langlois et Mme Anne Dauvet, sa femme (Matières d'intérêt), 1702. — Mémoire pour l'hôpital de Tonnerre, contre la veuve de des Essarts, ci-devant receveur de la terre de Vertaut, 1703. — Factum pour J. Prault, curé de Perreux, contre Ch. Piat, curé de Savigny, 1704. — Deux Mémoires pour Simon Graillet, prieur de Saint-Gilles, et les religieux de Saint-Jean de Sens, contre la demoiselle Legras, fermière dudit prieuré, 1705. — Factum pour M. Georges, maître menuisier, et sa femme, héritiers de feu Isaac Lelong, bourgeois de Paris, décédé au château de Turny, contre la veuve Appert, accusée de soustraction de valeurs à la mort de Lelong, 1705. — Requête des chanoines de Notre-Dame de Sens, contre Potier, marchand de meules (Affaire de fourniture de meules pour le Moulin-d'en-Bas), 1705. — Mémoire pour Gachet et Berry, tonneliers à Tonnerre, contre la maîtrise des tonneliers de cette ville, pour avoir fait façonner des vaisseaux neufs sans permission, 1723. — Précis du procès qui existe depuis 200 ans entre l'abbaye de Corbie et les héritiers Grovembrock, représentés par le prince de Ligne, pour la propriété des terres dans le Tournaisis, valant plus de 80,000 livres de rente (Le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, abbé), 1749. — Mémoires pour l'abbé Précy, directeur de la Société des Sciences et Belles-Lettres d'Auxerre, qui accusait M. Deschamps de Charmelieu, receveur des tailles, de l'avoir fait bâtonner, et réponse de ce dernier, 1761. (cinq pièces). — Mémoires pour M. de l'Enfernat, capitaine au régiment de Béarn, contre M. Du Boucher, comte de Sourches, et dame Fr. Le Vayer, sa femme, au sujet de la succession du mineur d'Avrolles et de la terre de ce lieu, 1769. — Précis pour le tuteur des enfants Megret d'Etigny, contre les habitants de Véron, pour la propriété d'une piece de bois vendue par ces derniers au sieur Petit, en 1641 (1671). — Requête d'atténuation pour Etienne Hennequin, receveur général des terres de Sellery et Gerbaut, demeurant à Bérulle, contre J. Bourgoin, lieutenant en la justice dudit lieu. Réquisitoire violent contre ce dernier, accusé de toutes sortes de vexations, et contenant demande de 20,000 livres de dommages-intérêts, et suivi d'une longue requête au lieutenant général criminel de Troyes, par Bourgoin, contre Hennequin, 1772. — Mémoire pour Prunay de la Mothe, lieutenant général de police à Pont-sur-Yonne, contre Bouteiller, marchand, accusé de diffamation, 1774. — Mémoire sur la demande en séparation de la dame de Monbion, née de la Villette, contre son mari, 1776. — Arrêt du Parlement confirmatif d'une sentence du bailliage de Troyes, condamnant les nommés Lalliat, de Trainel, à des dommages-intérêts pour diffamation envers M. Maget, avocat, notaire royal audit lieu, 1778. — Mémoire pour M. Corvisart, avocat au

Parlement, contre le sieur Ferré-Charmois, en réclamation de prêt d'argent au jeu de billard, à Villeneuve-le-Roi, 1780. — Mémoire pour les habitants du Chêne, contre la marquise de la Briffe, dame d'Arcis-sur-Aube, en refus de droit de terrage et maintien de l'allodialité, 1785. — Mémoire pour Vaudeney, huissier du point d'honneur, à Sens, contre les huissiers de cette ville qui veulent l'obliger à aller exercer à Villeneuve-le-Roi, 1786. — Mémoire pour les habitants de Toucy, contre l'administration centrale du département de l'Yonne, au sujet de l'inégale répartition des impôts par les répartiteurs, an VI. — Précis pour M. Layné et sa femme, accusés de détournements de fonds de la faillite Lordereau, à la faveur de la prise et du pillage de la ville de Sens par les alliés, en 1814.

TOME XIX. — Factums et Mémoires judiciaires, au XVII[e] siècle, présentés au bailliage de Sens par les avocats Cl. Marcelat, P. Jodrillat, Jamart, Levuyt, Perrot, Pelée, Jamart le jeune, Larcher et autres, au nombre de 164 parmi lesquels sont les suivants : Pour le chapitre de Saint-Julien-du-Sault, contre Lefèvre et autres, qui avaient occupé l'église Saint-Pierre de vive force, 1630 ; pour Chereau, lieutenant du prévôt des maréchaux de Sens, contre la veuve de Pierre du Tour et autres, citation de deux vers grec manuscrits, après 1596 ; pour Collaut, praticien à Mesnil-sur-Saux, contre le sieur de Vaudemont, plaisant procès à propos d'enlèvement de fumier, signé Marcelat, après 1627 ; pour Toussaint Prussurot, contre Lefèvre et consors, de Saint-Julien, pour paiement de dépenses faites au logement des troupes royales dans cette ville, 1629 ; pour Frère Bautru, religieux en l'abbaye de Saint-Remy de Sens, aumônier en l'abbaye de Molême, contre Pierre André, soi-disant pourvu dudit office ; pour le syndic et les habitants de Saint-Julien, contre Prussurot, avocat, au sujet du règlement des dépenses faites au logement des gens de guerre, en 1629 ; pour M[me] de Brenne, veuvé de François de Pouillart, écuyer, seigneur de la Cave-Basse, etc., contre Jean Vilchastel, sieur de Montalant, en matière de préséance dans l'église de Saint-Hilaire-les-Andresy, vers 1638 ; pour le chapitre de Sens, contre les fermiers des moulins du roi et la communauté des boulangers de cette ville, qui refusaient de payer les droits dûs au chapitre, vers 1654 (deux pièces) ; pour M. Olivier Jamard, substitut du procureur général au présidial de Sens, contre Antoine Fauvelet, lieutenant criminel (Affaire de radiation d'écrou sur le registre de la géole de Sens ; affaire de sacrilége), 1662 ; pour les religieuses de l'Annonciade de Sens, contre MM. Marcelat, héritiers de Jean Marcelat, leur frère, ancien avocat du roi à Sens, en matière de fidéicommis, 1663 ; pour le chapitre de Troyes, contre les syndic, curé et habitants de Sainte-Cyre, qui ont prétendu s'opposer à la célébration de la messe par le chapitre dans la chapelle de sainte Cyre, le jour de la fête de la sainte, 1665 ; pour Germain Jolly, curé de Mâlay-le-Vicomte, opposant aux prétentions du chapitre de Sens, au titre de curé de Mâlay, sans en remplir les charges, 1665, et réponse du chapitre. — Sentence du lieutenant général criminel au bailliage de Sens, condamnant les habitants de Sainte-Cyre pour violences et outrages envers les députés du chapitre de Troyes, leur seigneur, à l'amende honorable et à offrir chaque année par le syndic un cierge de deux livres à la messe de la fête de Sainte-Cyr, etc., 1665, 16 février. Ce qui a été réduit à dix ans par le Parlement. — Factum pour Étienne Legueux, directeur des postes de la ville de Sens, contre les chapelains de Saint-Savinien en l'église de Sens (Affaire en maintien en possession de rente), 1667 ; pour Jean Amajenne, clerc ordinaire de la musique du roi, pourvu en régale de la préchanterie de la cathédrale de Sens, contre Ch. Le Boiteux, prétendant au même bénéfice 1678 ; pour J. Mabit, notaire à Soucy, contre Edme Bretin et autres,

accusés de vol, 1680 ; pour Gachet et Berry, marchands à Tonnerre, contre la maitrise et jurande des tonneliers de cette ville, pour défense du droit de fabriquer des tonneaux, 1680; pour Edme Lessoré, bourgeois d'Auxerre, contre Claude Petitfou, sieur de Bounon, 1692 ; pour les religieux de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, contre Louis Ferrand, prieur de Saint-Loup-du-Naud, 1681 ; pour Claude Legendre, chanoine de Paris, prieur des Saintes-Vertus, au sujet de droit de tierces, 1682 ; pour Semillard, apothicaire, et Mollion, tissier en toiles, ci-devant échevin à Ravières, contre J. Boivin, échevin en fonctions en 1680, en reddition de compte, 1686 ; pour Robert de Feu, écuyer, bailli de Saint-Florentin, contre Louis Regnard, sieur d'Altrecey, en matière de droit de censives, 1686 (2 pièces) ; pour Claude Petitfou, marchand, contre Claude Fajot, docteur en médecine, tous deux à Auxerre, en répétition de sommes payées en trop, 1688 ; pour Jacques de Biencourt, seigneur de Poitrincourt (propriété de l'Ile de Marsangy, provenant des habitants), 1695.

TOME XX. — Sujets des Conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens, 1685 à 1728. — Convocation pour le synode de 1650. — Mandement de Mgr de Gondrin pour les prières des 40 heures, au sujet de la Fronde et de la cherté du pain, 1652. Les Jésuites sont violemment exclus des lieux des stations. — Miracle arrivé à Provins par la dévotion à la sainte Épine, révérée à Port-Royal, sur sœur Antoinette de Sigy, approuvé par sentence du vicaire général de l'archevêque de Sens, 1656. — Monitoire contre certains quidams qui ont emporté de la maison de feu M. Fauvelet, chanoine, archiprêtre d'Étampes en l'église de Sens, les principaux meubles et effets, 1668. — Monitoire à la requête de la veuve de Georges Gatry, propriétaire des deux messageries royales de Sens à Paris, lequel a été assassiné par un quidam après plusieurs attaques à main armée, 1669. — Circulaires pour la convocation d'un synode à Sens, 1675 et 1676. — Lettre du Roi à l'archevêque de Sens pour l'établissement d'un hôpital général en chaque ville de son diocèse, 1676. — Lettre pastorale de l'archevêque de Sens pour l'établissement d'un séminaire de jeunes clercs à Serny, 1697. — Mandement de l'archevêque de Sens pour la publication de la Constitution papale condamnant le livre des : « Explications des Maximes des Saints », 1699.— Ordonnances et Mandements des archevêques de Sens : sur les pouvoirs des doyens ruraux, 1705 ; pour l'acceptation de la Bulle Unigenitus, 1714. — Lettre de l'évêque de Troyes pour recommander aux prières de ses curés Mgr Fortin de la Hoguette, archevêque de Sens, mort le 28 novembre 1715. — Lettre pastorale sur une nouvelle édition du Bréviaire imprimé en 1702 (1715). — Mandement pour permettre aux marguilliers de l'église Notre-Dame de Trainel, entièrement ruinée, de quêter dans le diocèse, 1717. — Lettre pastorale (importante) de Mgr de Chavigny, 1718. — Règlement pour les conférences ecclésiastiques, 1718. — Prospectus du collége des Grassins, à Paris, dont l'archevêque de Sens est proviseur, 1719. — Mandement de Mgr de Chavigny, archevêque de Sens: pour avertir le clergé de sa visite, 1719; sur les hôpitaux où les mendiants sont renfermés, 1724 ; touchant les servantes des curés, 1725 ; pour la publication de la nouvelle édition du Bréviaire, avril 1726. — Circulaire au sujet des nourrices des enfants trouvés qui présentent à Paris de faux certificats délivrés par les curés, 1728. — Lettre d'approbation pour les maîtres d'école, suivie d'un règlement, 1728. — Mandement de Mgr de Soissons portant condamnation d'un écrit intitulé : Consultation des avocats du Parlement de Paris, au sujet du jugement rendu à Embrun contre Mgr l'évêque de Senez, 1728. — Discours prononcé par Mgr l'évêque de Soissons en la maison professe des Jesuites, en présentant le cœur de M. le duc de Bouillon,

s. d. — Mandement de l'évêque de Soissons portant condamnation des livres intitulés : « Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois, etc. », 1727. — Ordonnances pour les conférences ecclésiastiques, 1731. — Mandement portant condamnation de l'écrit intitulé : « Mémoire justificatif des remontrances du clergé de Sens, au sujet du nouveau catéchisme, etc. », 1734. — Lettres de l'archevêque Languet pour inviter son clergé aux retraites qui se faisaient à Sens, 1735-1752. — Mandement ordonnant de célébrer des « Te Deum » ou des prières publiques dans la même période. — Mandement pour l'enseignement du catéchisme de Mgr Languet, avec défense aux maîtres et maîtresses d'écoles d'en faire lire ou d'en enseigner d'autres, 1739. — Décret de suppression des hospitalières de Donnemarie en Montois et de leur réunion au monastère de la congrégation de Saint-Augustin de Provins, 1746. — Relations sur la mort de Mgr Languet, le 11 mai 1753. — Règles pour les maîtres et les maîtresses d'école, par Mgr Languet, 1730-1753.

Tome XXI. — Mandement pour ordonner un « Te Deum » à l'occasion de la naissance du duc de Berry et du comte de Provence, 1754-1755. — Circulaire de l'archevêque de Luynes invitant son clergé à porter l'argenterie à la monnaie, 1759. — Bulle du Jubilé, suivie du mandement de Mgr de Luynes, 1759. — Mandement de Mgr de Luynes ordonnant une quête publique pour les habitants de Perthe, incendiés, 1762. — Règlement pour la manufacture de coton établie à Fontainebleau, donné par Mgr de Luynes, 1764. — Harangue de Mgr de Luynes, en réponse à celle que l'archevêque de Reims, grand-aumônier, a faite en remettant au chapitre métropolitain de Sens le corps de Mgr le Dauphin, le 28 décembre 1765. — Nombreux mandements de Mgr de Luynes ordonnant des prières publiques, et pour le carême. — Ordonnance de Mgr de Luynes concernant les communautés religieuses de filles de son diocèse, 1768. — Circulaire aux doyens pour prescrire aux curés de n'avoir des servantes que d'âge canonique, 1769. — Ordonnance de Mgr de Luynes au sujet de la rédaction des actes de baptêmes, mariages et sépultures, 1787. — Mandement prescrivant une quête pour les habitants de Neuilly et de Brienon, incendiés, 1785. — Ordonnance de Mgr de Luynes concernant plusieurs abus qui se sont introduits dans différentes églises du diocèse de Sens, à certains jours de fêtes, et particulièrement à la messe de minuit, 1786. — « Remarques importantes » sur le nouveau catéchisme de Mgr Languet, critiqué article par article, 1733. — Mémoire justificatif des remontrances du clergé de Sens, au sujet du nouveau catéchisme de Mgr l'archevêque, 1738. — Apostilles pour être ajoutées aux « Remarques importantes » sur le catéchisme de Mgr de Sens, 1732. — Première et deuxième lettre d'un ami à un curé du diocèse de Sens, au sujet d'un écrit intitulé : « Apostilles curieuses, etc. », 1732. — Lettre de Mgr l'archevêque de Sens, à M. de Combes, supérieur du séminaire des Missions étrangères, à Paris, au sujet d'un mémoire de douze avocats de Paris contre son catéchisme, 1739. — Lettre d'un curé du diocèse de Sens à un de ses confrères, au sujet des remontrances que celui-ci a signées contre le catéchisme de l'archevêque de Sens, par J. Chastelain, curé de Véron. Ce curé ajoute en note manuscrite : « Cette lettre m'a attiré la « colère des Jansénistes et la réponse « suivante. » — Mémoire justificatif des remontrances du clergé de Sens, au sujet du nouveau catéchisme de Mgr l'archevêque de Sens (déjà cité plus haut). Cet exemplaire est rempli de passages soulignés en rouge. Il est qualifié de « Libelle contre le curé de Véron. » Ce libelle a été condamné (Voyez ci-après mandement du 25 mai 1734). — Remontrances respectueuses d'un vicaire du diocèse de Sens à ceux d'entre MM. les curés de la ville de Paris qui ont présenté une requête au Parlement contre l'ins-

truction pastorale de Mgr l'archevèque de Sens, au sujet de prétendus miracles. Signé : Ledoux, vicaire à Villechétive, 1735. — Discours de Baltazar, conseiller du roi, commissaire-député faisant sa visite en la province du Limousin, fait en l'assemblée générale des habitants de Limoges, le 6 mars 1652, contre les traitants et le bureau des finances. — Complainte de l'église de Sens à Mgr Louis de Gondrin, archevêque, etc., sur la doctrine des Jésuites, contre l'obligation d'assister à la messe de paroisse, par Eracle Villiers, avocat à Sens, dont le fils a, dans la suite, été Jésuite (Note de Fenel, 1665). — Vers à Pierre Grassin, gouverneur général des monnaies, par André Guillier, professeur de 3e au collége de Sens, à l'occasion de la Thèse soutenue par l'abbé Grassin, de Mailly, doyen de Courpalais, 1725. — Annonce en latin d'un sermon sur les saintes reliques, par Jean Chastelain, curé de Véron, qui sera prononcé dans la cathédrale de Sens, 1734. — Epigramme latine-française, par F. Colin, religieux célestin de Sens, xviiie siècle. — Thèse théologique, par Etienne Espivent, chanoine du trésor de l'église de Sens, soutenue dans l'Académie de Besançon, 1745. — Thèses soutenues par F. Thierriat, de St-Florentin, et quatre autres, au Petit-Séminaire de Sens : Philosophie, Physique, etc., 1747. — Second compliment fait à Mgr Languet, archevêque de Sens, à Donnemarie, en 1751, par M. Cottereau, curé de cette ville. — Discours académiques et autres œuvres littéraires de M. Cottereau, 1751-1761. — Lettres-patentes et Statuts de l'Académie de Caen, 1731. — Discours de Mgr de Luynes, évêque de Bayeux, protecteur de l'Académie, 1731. — Poëme latin, par Roger-Joseph Boscovich, à l'occasion de la 50e année du pontificat de Mgr de Luynes, successivement évêque de Bayeux et archevêque de Sens, 1779. — Lettre du roi au cardinal de Loménie, archevêque de Sens, à l'occasion des troubles qui agitent le royaume, 14 septembre 1789.

Tome XXII. — Factums et Mémoires judiciaires divers : Réflexions pour l'évêque d'Autun contre le chapitre de Vézelay, dont les membres se prétendent exempts de la juridiction épiscopale, 1672. — David et Judith de Chancy n'ont rien en la terre de Prenoy, après 1600. — Réflexions pour la veuve de François Pouillart, contre Jean Vilchastel, sieur de Montalant, 1630 (Affaire de préséance dans l'église Saint-Hilaire), 2 pièces. — Apologie charitable de Pierre Poictevin contre les calomnies des habitants des faubourgs de Sens, pour lesquels il a occupé contre la régie pour la perception du droit de Maubouge, s'élevant dans la ville et les faubourgs de Sens sur chaque muids de vin, etc., provenant des jardins des habitants, et réponse de ces derniers, 1648. — Apologie pour maître Jean de Barcos, contre le lieutenant général au bailliage et les habitants de Nemours (Affaire de logement des gens de guerre, opposition des habitants), 1648. — Apologie pour Robert de la Maison, assesseur en la maréchaussée de Tonnerre, contre Bérillon et Lethors, prévôts royaux de Chablis, et leurs complices (Affaire de rébellion), 1658. — Monitoire de par l'official de Sens, contre le marquis de Mauny, qui est allé avec des cavaliers pour assassiner l'archevêque de Sens et a commis nombre d'autres violences, 1659. — Arrêt du Parlement contre Fr. Moreau, sieur de Courtoin, pour excès commis par lui sur le curé et les habitants de Courtoin, et faux monayeur, portant condamnation à mort par contumace, 1661. — Liste des 80 témoins déposant des crimes de Moreau (curieux procès-verbal). — Factum pour Miles Lhermite, prévôt en la maréchaussée de Sens, contre Antoine Gibier de Serbois, Pierre Levuit, sieur de Bourienne et Antoine Fauvelet, tous trois successivement lieutenants-criminels de robe longue à Sens, au sujet de l'opposition à l'établissement d'un lieutenant criminel de robe courte audit Sens, 1667. — Factum pour le maire et les échevins de

Sens contre le fermier général des aides, au sujet de la perception du droit de Courtepinte, 1669. — Factum pour le chapitre de Sens contre Eustache du Deffand, seigneur d'Ordon, au sujet de la mouvance du fief de la Ronsardière, 1669. — Factum pour le curé de Cheney contre la dame de Ratabon, pour infraction de sa défense d'entrer dans le chœur de l'église, fermé pendant les vêpres, 1673. — Factum pour le chapitre de Sens contre Jacques Frémond, vicaire perpétuel de Villeneuve-la-petite, 1677. — Factum pour le prévôt de Sens contre le commis aux regrats de cette ville, rébellion contre le prévôt à propos d'une femme préposée à la vente du sel, révoquée pour débauches, 1678. — Factum pour le chapitre de Sens, curé en chef de l'église de Mâlay-le-Vicomte, contre Pierre Norry, vicaire perpétuel, 1680.— Factum pour l'abbaye de Vauluisant, gros décimateur en partie de la paroisse des Voves et Épineau, contre Ch. Garnier, curé, 1686. — Mémoire pour le syndic du clergé de Sens contre l'archevêque de Rouen, prieur du Mée-la-Madeleine-les-Provins, en matière de décimes, vers 1680. — Factum pour le curé de Saint-Pierre-le-Rond de Sens contre Marie-Anne Robert, veuve Ferret, au sujet d'une donation faite à l'église dudit lieu par la veuve Cherigot, 1691. — Factum pour le sieur Gau de Gentilly contre l'abbé des Escharlis, sur la possession de la métairie de Vaumorin, appelée le Clos, 1692. — Factum pour la veuve Haguenier, héritière de la veuve Giblat, contre Georges Durand, conseiller au bailliage de Bar-sur-Seine, prétendu donataire de la veuve Giblat (Affaire de substitution de prétendu fils de cette dernière), 1693. — Procès pour Nicolas Aubriot, maître arquebusier à Sens, contre G. Pasquier, de la même profession (Rixe de la part de ce dernier), 1701. — Factum pour Nicolas-Dominique Le Fouin, contre Étienne Le Queu, écuyer, et autres, 1704. — Mémoire pour Me Joly, vicaire perpétuel de Saint-Symphorien de Sens, contre l'abbé commendataire de Saint-Rémy de cette ville, curé primitif, 1719. — Mémoire sur la sépulture des criminels, pour le prieur de Saint-Maximin de Sens, contre le curé de Saint-Didier de cette ville, à l'occasion de l'inhumation d'un soldat tué en duel au Clos-le-Roi, 1737. — Mémoire pour les religieux de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, contre M. d'Etigny, poursuivant le décret de la moitié de la terre de Mâlay-le-Roi, 1763. — Réponse de M d'Etigny, 1763. — Mémoire pour les sieurs de Saint-Privé contre leur mère, 1751. — Exploit contre Anselme, acteur, réfractaire à payer ce dont il est tenu dans les frais faits pour la comédie représentée par des jeunes gens de la ville de Sens, les jours gras 1753. — Mémoire au Parlement pour M. Lebeau, curé de Saint-Hilaire de Sens, contre le procureur général, pour refus de communion et de sépulture à des paroissiens, 1753. — Mémoire pour les maire, échevins et habitants de Sens, en réponse aux plaintes portées par le clergé et les officiers de justice, qui veulent usurper un pouvoir absolu dans la ville (Affaire d'impôts), 1753. — Mémoire pour les gouverneurs de l'Hôtel-Dieu contre les maire et échevins de Sens, pour le ban de vendre viande pendant le carême au profit de l'Hôtel-Dieu, 1759. — Requête au conseil du roi par les officiers de la maîtrise des eaux et forêts de Sens, afin d'être maintenus dans l'exemption de l'impôt de la subsistance qui se perçoit dans la ville de Sens, 1753. — — Mémoire au lieutenant criminel du bailliage de Sens, commis par le Parlement pour instruire et juger l'affaire du sieur Précy, directeur de la Société des Sciences d'Auxerre, contre Deschamps de Charmelieu, 1761. — Autre Mémoire de l'abbé Précy, 1762. — Précis pour les Célestins de Sens contre M. Megret d'Etigny, en revendication de droits de fief à Villeneuve-le-Roi, 1762. — Mémoire pour le sieur Hoverland, écuyer, curé de Noé, accusé de crimes par le sieur Chapotot, 1763. — Précis pour

M. Rouffé, prieur de Saint-Loup de Champigny, contre Josset, clerc prétendant au même prieuré, 1767. — Consultation pour M. Ricard, chanoine, professeur de rhétorique au collége d'Auxerre, et autres, du même collége, accusés, 1773. — Mémoire Ricard, etc., au sujet de la sentence du bailliage d'Auxerre, du 14 août 1773, contre le principal et les professeurs du collége (Envoi à Mgr le cardinal de Luynes).— Mémoires pour l'abbesse du Lys, contre Moreau, sieur des fiefs d'Olibon, Béthizy et autres, paroisse de la Rochette-les-Melun (Question de droit de parcours sur les bruyères de Donnemarie et de Farcy, 1785.

Tome XXIII. — Robert Varenne, ancien commissaire des guerres à Sens, né a Brienon, à ses concitoyens, accusé à tort d'avoir continué ses fonctions après l'expiration de ses pouvoirs, en l'an IV (an VII). — Arrêt de la cour d'appel de Paris, du 30 germinal an XII, pour Fauvelet-Bourienne, contre Geyler et compagnie, qui l'avaient qualifié induement de stellionnaire. — Mémoire du maire de Nailly sur les prétentions de M. Dulau-d'Allemans à la propriété de la halle et du droit de pâturage. 1807. — Précis et Mémoire pour M. Taillandier, avocat à Sens, au Petit Saint-Sauveur, pour la défense de ses chiens que la police veut faire tuer, 1808. — Consultation pour Lefrançois et autres créanciers du sieur Leuba, devant le tribunal civil de Sens, 1809. — Mémoire pour la dame Masson, veuve du sieur de Chamousset, contre Cornisset, marchand de bois à Villeneuve-sur-Yonne (Affaire de la vente des terres de Fey, Villecien et Villevallier), 1809 — Mémoire pour les sieurs Billet, père et fils, de Passy, près Bray-sur-Seine, accusés de faux acte de mariage, 1810. — Mémoire pour M. Fouet-Noirault, négociant, contre MM. Durand, de Sens, et Chaudot, de Joigny, ses anciens associés (Affaire de liquidation de Société, 1812). — Mémoire pour la demoiselle Bourdon, de Villiers-sur-Tholon, contre les héritiers Chalons, débiteurs d'une rente viagère au sieur Chaisneau, homme de lettres, qu'ils ont assassiné, 1818. — Précis historique de la vie maritale de M. Chardon, ancien notaire à Thorigny, près Sens. — Plaisant portrait de Mme Chardon, à laquelle l'auteur demande du pain, 1821. — Observations de Me Leroux, notaire et maire de Sens, sur sa position à l'égard du sieur Rose, huissier à la Chambre des pairs (Question de propriété), 1821. — Réponse du sieur Rose. — Autre Mémoire de Me Leroux et réplique de Rose. — Autres Mémoires judiciaires sur questions d'intérêts de peu d'importance.

Tome XXIV. — Extrait de l'Exemption des tailles donnée par Sa Majesté aux habitants de Sens, suivi du Recueil des raisons sur lesquelles les habitants fondent leur requête, 1632. — Etat général des villes et paroisses qui composent le bailliage de Sens, avec tout ce qui en a été distrait (1632 ?). — Arrêt de réglement pour l'exercice des Greffes civil et criminel de la cour de Parlement, 1635. — Arrêt du Conseil d'Etat pour l'exemption des droits d'aides sur les vins provenant des jardins des faubourgs de Sens. 1648. — Lettres-patentes portant érection de la baronnie de Courson en comté, pour M. Coignet de la Tuilerie, et création de deux foires outre les quatre anciennes, 1650. — Ordonnance du Roi portant que les maire et échevins de Sens de présent en charge feront sous huitaine dresser le rôle de 24 mille livres de l'impôt de la subsistance à laquelle la ville a été taxée pour la présente année, et qu'ils seront solidaires de son recouvrement avec quatre des principaux habitants de chaque paroisse, 1653. — Arrêts pour M. Boucher de Flogny, grand-prieur de l'abbaye de Pothières, contre l'abbé et les religieux, en maintien de son bénéfice, etc., 1655. — Arrêt du Conseil d'Etat ordonnant la levée de 40 s. par muid de vin venant de Bourgogne et autres lieux, qui passeront dessus et dessous les ponts de Joigny, 1656. — Arrêt de la chambre du

domaine, à la requête de l'adjudicataire des offices de notaires royaux, etc., de la ville et du bailliage de Sens, interdisant aux notaires de cette ville de continuer à remplir leurs dits offices, 1657. — Arrêt du Parlement réglant la portion congrue des vicaires perpétuels et maintenant le chapitre de Sens en la possession de la cure de Nangis, 1657. — Arrêt du Parlement homologuant le premier concordat fait entre G. de Dormans, archevêque de Sens, et son chapitre, 1392. — Deuxième Concordat avec le même archevêque, en exécution de la Bulle de Clément VII qui y est à la suite (ces pièces ont été publiées à l'occasion du procès du chapitre contre Mgr de Gondrin, en matière de juridiction). — Concordat entre Mgr de Gondrin et le chapitre pour l'établissement d'un séminaire, portant échange de la cure de Saint-Hilaire pour celles de Fouchères et de Maïsoncelles, 1649. — Autres pièces sur le même sujet. — Arrêt du Parlement contre Fr. Moreau, sieur de Courtoin, accusé de crimes de toutes sortes contre le curé et les habitants de Courtoin et autres, condamné à être pendu et à avoir sa maison rasée, 1661. — Arrêt du Conseil d'Etat autorisant les habitants de Sens à percevoir différentes taxes à l'entrée des marchandises dans la ville, pour payer l'impôt de la subsistance, 1664. — Arrêt de surséance et application de l'arrêt précédent en faveur des ecclésiastiques de Sens, 1665. — Arrêt déchargeant Mgr de Gondrin de l'assignation à lui donnée par son chapitre, aux requêtes du palais, d'avoir à faire sa résidence dans son église et d'y faire l'office, 1666. — Arrêt du Parlement faisant défense aux supérieurs des Ordres des Quatre-Mendiants de recevoir des novices dans leurs maisons, 1667. — Arrêt du Conseil d'Etat qui maintient les religieux de Ferrières dans le droit de pêche sur la rivière du Loing, paroisse de Margy, 1669. — Sentence de l'officialité de Sens portant enregistrement de l'arrêt du Conseil d'Etat, au sujet de la prédication de la parole de Dieu et l'administration du sacrement de pénitence (Attaque directe contre les jésuites de Sens), 1669. — Arrêt de règlement entre Mgr de Gondrin et le chapitre de Sens, 1670. — Arrêt de la cour des aides confirmatif d'une sentence des élus de Sens, contre le maire et les échevins et autres, 1670. — Arrêt du Conseil d'Etat qui confirme les arrêts obtenus par l'archevêque de Gondrin, pour soumettre le chapitre de Sens à sa juridiction, 1671. — Arrêt ordonnant au chapitre de Sens de recevoir la visite de l'archevêque de Gondrin, en exécution d'un autre arrêt du 2 septembre 1670 (1671). — Autre arrêt du Conseil confirmatif des précédents pour remettre le chapitre de Sens sous la juridiction de l'archevêque, 1671. — Arrêt du Parlement portant que les comptes des fabriques seront rendus devant l'archevêque de Sens, ou ses délégués, conformément à la déclaration du 16 mars 1609. — Lettres de confirmation des priviléges de Sens, par Louis XIV, 1682. — Arrêt du Parlement confirmatif d'un jugement du bailliage de Nemours, qui condamne Urbain Verneau, curé de Corbeilles, pour refus d'entendre à confesse les sieurs Raton et sa femme, 1682. — Sentence du prévôt des maréchaux du bailliage de Melun, condamnant cinq individus à être pendus pour vols à main armée, 1682. — Arrêt du Parlement portant homologation du concordat de syndicat passé entre les créanciers de feu Mgr de Carbon, archevêque de Sens, 1686. — Arrêt du Conseil privé portant que les termes injurieux portés dans les écritures de MM. de Biencourt contre M. de Bournonville, à l'occasion de la situation des fiefs Oudart et Roussillon, situés sur la terre de Fontenay-Boissery, seront rayés, 1688. — Arrêt portant que le contrat de donation faite au curé de Saint-Pierre-le-Rond de Sens, par Jossine Calippe, sera exécuté, 1692. — Edit confirmant les particuliers ou communautés qui jouissent du droit de foires et marchés dans leur possession

en payant les sommes taxées, 1696. — Arrêt condamnant au bannissement pendant neuf ans, des bailliages de Sens et d'Auxerre, six individus de Montigny-le-Roi et d'Auxerre, poursuivis par le prévôt de Montigny et condamnés comme faussaires, 1699. — Arrêt du Conseil d'Etat qui décharge les particuliers et vignerons, vendant à pot du vin de leur récolte, du paiement de la taxe des poids et mesures, 1704. — Arrêt d'union d'un office de commissaire de police aux inventaires, créé à Sens en 1702, à l'office de lieutenant général au bailliage de Sens, 1705. — Sentence par le prévôt des maréchaux de Melun et Nemours, siégeant à Sens, contre quatorze individus de divers pays, accusés de faux saunage avec attroupement et rébellion, dont deux sont condamnés à mort et d'autres aux galères, etc., 1706. — Arrêt faisant défense de percevoir les droits d'inspecteur aux entrées des boissons, sur les vendanges des habitants de Sens, 1707. — Lettres-patentes fixant à 200 livres par an la taille de la paroisse d'Avon, sans qu'elle puisse être augmentée, 1715. — Lettres-patentes sur arrêt qui accordent 10 minots de sel par an à l'Hôtel-Dieu de Sens, 1721. — Arrêt du Parlement portant règlement de droits entre M. Fr. Lambert, curé de La Ferté-Aleps et le bailli dudit lieu et autres, 1726. — Arrêt du Conseil d'Etat pour la préséance des marchands juges-consuls et anciens juges de la ville de Sens, sur les procureurs au bailliage, 1734. — Sentence du présidial de Sens qui condamne Bocquet et Pascal à être brûlés vifs pour vols sacriléges, dans les églises de St-Maurice et de St-Martin-du-Tertre, 1737. — Arrêt du Conseil d'Etat qui interdit de ses fonctions pour trois mois le sieur Boullard, lieutenant du bailliage royal de Villeneuve-le-Roi, pour avoir condamné le curé de cette ville à administrer les sacrements à une personne malade, 1739. — Arrêt du Gd-Conseil qui maintient les officiers de police de Sens dans le droit de donner des alignements dans la ville, 1745. — Ordonnance des trésoriers de France qui déclare la maison du sieur Larcher de la Chalonde, sise à Sens, rue de l'Épée, appartenir à S. M. en toute propriété, pour la partie bâtie sur les murs du rempart, 1747. — Arrêt du Parlement qui maintient l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif de Sens dans les droits de police particulière dans l'étendue de sa haute justice, 1750. — Arrêt du Conseil d'Etat portant établissement d'un octroi sur le vin d'achat et le bois entrant dans la ville de Sens, 1750. — Autre arrêt qui permet aux habitants de Sens de lever pendant 12 ans un droit de 20 s. par muid de vin d'achat, etc.; tarif d'octroi du bois, 1750. — Arrêt du Conseil d'Etat qui maintient les juges-consuls de Sens dans le droit de préséance sur les notaires royaux, 1757. — Arrêt du Conseil d'Etat concernant l'octroi établi sur la ville de Sens, 1759. — Arrêt de la Chambre souveraine des décimes contre les héritiers de Pelée de Varennes, receveur des décimes du diocèse de Sens, 1760. — Arrêts du Parlement en faveur de la juridiction ecclésiastique, sur la reddition des comptes des fabriques du diocèse de Sens, 1766. — Arrêt du Conseil d'Etat concernant les droits de minage et de râclage dans la ville de Sens, 1775. — Lettres-patentes concernant l'ordre des Célestins, 1778. — Bulles du pape relatives à la suppression des couvents des Ternes et d'Ambert, 1776. — Proclamation du roi relative à la fédération générale des gardes nationales, 1790. — Délibération du district de Sens sur le même sujet. — Décret de l'Assemblée nationale prescrivant le paiement des dîmes Champart, 1790. — Pièces envoyées par le procureur-syndic du district de Sens aux procureurs des communes. — Envoi d'un arrêt du Conseil d'Etat qui casse les délibérations des municipalités de Marsangy, Tormancy et autres, contre le paiement des droits de champart et autres, 1790. — Arrêté du département de l'Yonne portant que les fonctions de procureurs des communes sont gratuites, 1790. —

Délibération du Conseil général du district de Sens sur l'importance des élections des juges des tribunaux par le corps électoral, 1790. — Proclamation du Conseil général du district de Sens au sujet des arrestations de voitures de grains, faites à Sens le 22 septembre 1790. — Procès-verbal de la fédération des Français, 1790. — Convocation des assemblées primaires pour l'élection des juges de paix, octobre 1790. — Arrêté du Directoire du département pour le mode de paiement des impôts de 1789 et 1790 par les fermiers, 1790. — Lettre de convocation pour l'élection des juges de paix du canton de Sens, 1790. — Lettre aux curés pour demander l'état des ecclésiastiques ayant droit à pension ou traitement, 1790. — Circulaire au sujet du bon emploi à faire du secours accordé par le Roi au département pour soulager les journaliers indigents, décembre 1790. — Aux officiers municipaux, un mémoire sur la répartition des tailles, 1790. — Envoi de pieces pour justifier M. de La Fayette et destinées aux députés du district à la Fédération générale, 1791. — Circulaire pour presser le recouvrement des anciennes impositions, 1791.— Convocation de l'assemblée électorale à Sens pour l'élection à quatre cures vacantes et des suppléants pour le tribunal, 1791. — Convocation des assemblées primaires pour nommer de nouveaux électeurs à l'Assemblée nationale, 1791. — Envoi de l'avis de l'enlèvement des membres de la famille royale, etc., 22 juin 1791. — Avis de l'arrestation du Roi à Varennes, proclamation à faire dans toutes les communes et « Te Deum » qui a été chanté à Sens, 25 juin 1791. — Invitation de célébrer la fête du 14 juillet à sanctifier « par un culte religieux », 10 juillet 1791.— Arrêté portant réunion des électeurs qui devront se rendre au département, 15 août 1791. — Convocation des électeurs du district de Sens pour l'éleclection de trois curés et de la moitié des membres de l'administration, 30 août 1791. — Convocation des gardes nationales volontaires du district de Sens, à Joigny, 14 septembre 1791. — Circulaire pour faire célébrer un « Te Deum » dans les paroisses du district de Sens, à l'occasion de l'acceptation par le Roi de la Charte constitutionnelle, 17 septembre 1791. — Invitation de remettre les fusils aux volontaires de chaque municipalité, 1791. — Avis des facilités accordées par Tarbé, ministre des finances, pour obtenir des assignats de cinq livres, 1791. — Circulaire au sujet des dévastations qui se commettent dans les bois nationaux du district de Sens, 1793. — Arrêté du département de l'Yonne invitant les citoyens à se cotiser pour l'armement d'un vaisseau de ligne, an II. — Curieuse lettre de Maure, représentant du peuple, à ce sujet. — Autre lettre de Maure aux citoyens du département de l'Yonne, pour se plaindre de l'inexécution de la loi portant qu'il ne sera laissé qu'une seule cloche dans chaque paroisse, et prescrivant immédiatement son exécution, 15 brumaire an II. — Lettre de Maure, représentant du peuple, aux habitants du département de l'Yonne, pleine de déclamations justifiant la mort de Louis XVI, des Girondins, etc., an II. — Circulaire des administrateurs du département de l'Yonne, pour obtenir les états des biens des communes et des corps d'arts et métiers supprimés, an III. — Arrêtés du département de l'Yonne invitant les ci-devant notaires royaux à envoyer leur acceptation sous quinzaine, ou qu'il sera pourvu aux places de notaires vacantes, an III. — Arrêté du district de Sens pour la création de 16 écoles primaires dans le district, ventôse an III, et la réunion de plusieurs communes pour une seule école. — Envoi de copie des arrêtés du comité des secours publics en faveur des familles des défenseurs de la R. F., an III. — Circulaire sur les patentes, an VI. — Circulaire du préfet sur les principes de la perception des contributions directes, an XII. — Procès-verbal du Conseil général du département de l'Yonne pour 1810. — Lettre

du sous-préfet de Sens aux maires de l'arrondissement, relative à la formation, au chef-lieu de chaque canton, d'un comité chargé de distribuer des secours aux indigents, 1812. — Autres circulaires du sous-préfet : aux maires, de la part du grand maître de l'Université, pour connaître l'état de l'instruction primaire, 1812 ; pour annoncer la vérification des poids et mesures, 1812 ; pour annoncer les opérations de la conscription, 1812 ; pour dresser les listes des gardes d'honneur, 1813 ; pour inviter à célébrer la fête de l'Empereur, 1813. — Mémoire au ministre des finances par la Commission départementale de l'Yonne, chargée de la liquidation des réquisitions de guerre de 1813 et 1814 (1817). — Trois ordres du jour du prince de Schwarzemberg, 1813-1814. — Ordre du général Allix, pour réquisitionner tous les anciens militaires et les concentrer à Sens, 5 février 1814. — Lettre du préfet de l'Yonne aux maires, annonçant les victoires de Châteauthierry et autres, février 1814. — Circulaire du secrétaire de la sous-préfecture de Sens, de par le général Allix, pour la formation d'une compagnie franche, 27 mars 1814. — Autre circulaire, du même, relative aux réquisitions fournies en nature aux alliés, 24 mai 1814. — Circulaire de la Commission pour la restauration du mausolée du Dauphin dans la cathédrale de Sens, 1814. — Règlement sur les conseils de discipline de la garde nationale, 1814. — Circulaire du sous-préfet de Sens, annonçant le passage à Sens de la duchesse d'Angoulême, venant d'Auxerre, le 11 août 1814. — Circulaire du conseil d'organisation de la garde nationale de Sens, 1814. — Circulaires du sous-préfet de Sens sur divers objets, 1814. — Circulaire du même pendant les Cent jours, sur l'assemblée du Champ de mai. — Circulaire du sous-préfet par intérim, pour la répartition de 700 militaires blessés, évacués des hôpitaux de Paris, 1815. — Ordre du comte de Thurn, gouverneur pour l'empereur d'Autriche, dans le département de l'Yonne, pour la délivrance des passeports, 1815. — Circulaires du sous-préfet de Sens pour rassurer les populations sur les agissements des troupes autrichiennes, 19 juillet 1815. — Circulaires diverses. — Convocation des électeurs à Sens, par M. Tarbé, inspecteur général des ponts et chaussées, à l'occasion des élections de la Chambre des députés, septembre 1815. — Arrêt de la cour royale de Paris qui condamne trois individus à la peine de mort comme principaux moteurs d'une sédition qui a éclaté à Sens, et qui avait pour but le pillage des magasins de blés, 1817. — Circulaire aux électeurs contre les libéraux (Auxerre, 1821). — Observations sur l'utilité de la route de Sens à Saint-Florentin, par Theil et Avrolles, 1819. — Trois autres pièces sur le même sujet. — Circulaires du garde-général champêtre de l'arrondissement de Sens, au sujet de la police, de la viabilité, des biens communaux, 1819-1823. — Lettre du sous-préfet de Sens pour la répartition à faire des terrains à planter en betteraves, par ordre de l'Empereur, 1812.

TOME XXV. — Præjudicium patrum ecclesiæ Gallicanæ utrum una provinciæ, utrum una provincia in duas excresœre debeat, par P. Demarcq, chanoine et official de Sens, 1626. — Concordat entre Mgr de Gondrin et le chapitre de Sens, pour l'établissement d'un séminaire, 1649. — Adresse en latin aux Pères du Concile de Paris, sur la question de savoir si l'église de Sens doit être divisée en deux provinces (1626 ?). — Ode latine sur le recouvrement de la Nouvelle-Alliance, par Balthazar de Malherbe, curé de *Fodinis* en Gâtinais, 1655. — Poëme latin sur saint Étienne, premier martyr, dédié à l'archevêque de Sens, par le même, 1655. — Tumulus de l'archevêque de Bellegarde, par le même. — Le Quenelisme démasqué, ode au Roi, s. d. — Nouvelle édition de la requeste des harengères de Paris, s. d.

— Le loup travesti sous la peau d'un chien de Boulogne, fable à Mgr l'évêque de Soissons, 1725. — Vers à l'occasion de la première entrée de Mgr de Luynes, archevêque de Sens, par A. Pelée des Tanneries, procureur au présidial, 1754. — Le Triomphe de Biblis, ou le rétablissement de la Fontaine de Luynes, près des murs de Sens, par Pelée de Chenouteau, 1755. — Vers latins à Mgr de Luynes, par C. Lefebure, curé de Sourdun, vers 1760. — Pièce de vers latins à l'occasion du commencement de la cinquième année du pontificat de Mgr de Luynes, par Roger-Joseph Boscovich, 1779. — Vers latins sur la mort de Mgr de Luynes, par Cl.-Thim. Fort, prêtre de Sens, 1788. — Ode latine aux Sénonais sur la mort de Mgr de Luynes, par L.-C. Piat, principal du collége de Villeneuve-le-Roi, 1788. — Casus et censure reservatæ in diœcesi Senonensi, 1788. — Factum pour Mgr de Gondrin contre le chapitre de Sens, qui se prétend exempt de la juridiction de l'archevêque, s. d. — Factum pour le chapitre, dépendant immédiatement du Saint-Siége, en réponse au précédent, 122 p., s. d. — La Sagesse, pastorale héroïque chantée en l'honneur de Mme de Bourbon-Condé, abbesse de Beaumont-les-Tours, par les demoiselles pensionnaires de ladite abbaye, le 25 août 1750. Paroles de M. Cottereau, curé de Donnemarie, 1760. — Mandement pour chanter un « Te Deum » à l'occasion d'une victoire en Hesse, 1762. — Mandement sur la mort du Dauphin et sur la paix avec l'Angleterre, 1783. — Ordonnance sur la rédaction des actes de baptêmes, etc., 1785. — Mandement du carême de 1787, par Mgr de Luynes. — Thèses d'avocats nés à Sens : par Ed. Deligand, 1834 ; par Amb. Dubois, 1836 ; par Amédée Henri, 1843. — Mémoire pour les Célestins de Sens contre M. d'Etigny, 1762. — Observations pour Mgr de Luynes, sur les appels comme d'abus du sieur Durand, curé de Gron, de la sentence rendue contre lui en l'officialité de Sens, 1772. — Précis et notice de titres et chartes prouvant la mouvance féodale du comté de Corbie sur une partie de la terre de Pecquigny, pour Mgr de Luynes contre le comte d'Artois, acquéreur de ladite terre, 1783. — Précis pour Fenis Saint-Victor contre les héritiers et créanciers de feu Mégret-Serilly (Affaire de la manufacture d'armes de Tulle), an IV. — Mémoire pour Masson, maire de Serbonnes, contre Rousset, de Saint-Valérien (Affaire de fausse quittance en paiement de remplacement militaire), 1823 — Mémoire pour M. Taillandier contre Lacave, meunier, 1826. — Mémoire des commissaires-priseurs de Sens à la Chambre des députés, 1828. — Réponse au précis de M. Lemaire, notaire à Villeneuve-l'Archevêque, par Oubry, receveur des contributions (Affaire d'assurance de conscrit), 1831. — Précis pour Mme Drouot et autres, contre M. et Mme Rousselot (Affaire du testament de Mme Salmon), 1834. — Aux habitants de Sens, affaire Rivière-Vinot, procès en paiement de sommes importantes dues par ce dernier, 1837. — Mémoire pour M. de Barois contre MM. de Sainte-Marie, au sujet de la succession de M. de Vielmaison, 1840. — Précis pour les héritiers Mondémé, de Villeperrot, contre Sadron père, 1840. — Mémoire pour M. de Brouard, docteur en médecine à Sens, contre Gannal, chimiste, au sujet d'un embaumement fait à Sens, 1841.

Tome XXVI. — Factum pour les religieux de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et autres religieux, contre les Treize-Prêtres associés de la ville, pour question de préséance qui fut vidée en faveur des religieux, par arrêt du Parlement du 13 mai 1643. — Testament de G. Louvet, curé de Bouray, contenant, entre autres choses, fondation d'un annuel perpétuel dit par un chapelain spécial, 1635. — Arrêt permettant aux habitants de Sens de lever un droit de rouage, etc., pour l'impôt de la subsistance, 1664. — Arrêt de surséance en faveur des eccl-

siastiques de Sens, pour le paiement de taxes sur les blés, vins, etc., 1665. — Consultation à la Faculté de Paris touchant l'obligation aux chanoines d'assister à l'office divin et à la défense aux ecclésiastiques d'aller à la chasse, 1667. — Excerpta ex conciliis et synodis provinciæ ac diocæsis Senonensis, devi ta, honestate et moribus clericorum. Conciles de 1429, 1475, 1524, 1528, suivis d'ordonnance de Mgr de Gondrin pour la visite de son église métropolitaine et du chapitre, 1671. — Arrêt du Conseil d'Etat pour l'exécution de la déclaration du 31 octobre 1675, donnée pour le recouvrement du 8e denier du prix des biens aliénés par le clergé depuis 1656 (1675). — Lettres-patentes de confirmation des priviléges de la ville de Sens, 1682. — Lettre de cachet adressée au sieur Himbert, archidiacre de Sens, envoyé en exil à Tonnerre, à la sollicitation de l'archevêque de Sens, 1701. — Protestations du chapitre d'Auxerre contre un article de la GAZETTE DE HOLLANDE qui prétendait que ce corps avait appelé comme d'abus de la Bulle Unigenitus, 1717. — Remontrance à l'évêque d'Auxerre, au sujet de son ordonnance portant condamnation des propositions dictées au collége d'Auxerre, par le P. Lemoine, jésuite, 1729. — Lettre du recteur du collége de Sens à l'archevêque, au sujet d'une dénonciation par des curés de Sens d'une Thèse de philosophie soutenue dans le collége, 1733. — 4e Lettre de l'évêque d'Auxerre à l'archevêque de Sens, au sujet de celle que ce prélat lui a écrite le 25 décembre 1732 (Controverse sur l'amour de Dieu) et lettre pastorale du même évêque sur le même sujet, 1733. — Lettre-circulaire de la sous-prieure des Annonciades de Sens aux Mères prieures des autres couvents du même ordre, annonçant la mort de la Mère d'Hanot, après 63 ans de profession. — Arrêt du Parlement qui maintient l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens dans les droits de police dans l'enclos de sa haute justice, 1750. — Discours prononcé à l'ouverture des audiences, le 12 novembre 1753, par M. de Trémont, lieutenant-général au bailliage de Sens, sur l'origine de la judicature, 1753. — AVIS IMPORTANT : Prospectus de l'établissement d'une maison d'éducation où l'on apprendra dans quatre ou cinq ans à parler latin, italien et allemand, par M. Estivant, curé de Sainte-Croix en la cathédrale de Sens, ancien aumônier de l'ambassadeur de France à Stockholm, 1757. — Lettre de faire-part de la mort de sœur Madeleine Tarbé, religieuse annonciade de Sens, 1763. — Arrêt du Parlement homologuant une déliberation des juges et consuls de Sens concernant la nomination d'adjoints pour assister aux audiences de leur juridiction, 1781. — Arrêt du Conseil d'Etat qui maintient le tarif antérieur au 24 décembre 1782, pour le transport des voyageurs, etc., par les coches d'eau d'Auxerre, Sens, Montereau, 1783. — Lettre de faire-part de la mort de sœur Saint-Joseph, carmélite de Sens, 1784. — Vœu du Tiers-Etat de la ville de Sens, rédigé en assemblée générale, 1er février 1789. — Discours qui devait être lu à l'assemblée des habitants de Sens, tenue le 22 février 1789, en réponse à la motion d'exclure les privilégiés de l'assemblée du Tiers-État, faite par Me Vaudenay, 1789. — Procès-verbal rédigé par les officiers municipaux de Sens, sur ce qui s'est passé à l'assemblée générale du dimanche 22 février 1789, à l'occasion des réclamations des privilégiés contre leur exclusion de l'assemblée du Tiers-État, 1789. — Procès-verbal de l'assemblée générale du Tiers-État de la ville de Sens du 25 février 1789. — Discours de M. Sallot des Varennes, maire (Accusations contre les privilégiés). — Cahier des vœux de plusieurs curés du Tonnerrois, remis à M. le président du clergé pour concourir à la rédaction du cahier de leur ordre, 1789. — Adhésion du comité municipal et des députés des corporations de la ville de Sens aux arrêtés pris par l'Assemblée nationale, le 24 juillet, pour engager les citoyens à la paix, 1er août 1789. — Discours prononcé par M. Sallot

des Varennes, maire de Sens, lors de l'inauguration du buste de M. de Chambonas, 27 décembre 1789. — Circulaire pour l'élection d'un doyen rural de Montereau, 1790. — Lettre de faire-part de la mort de Mme du Bouis de la Villatte, religieuse de Notre-Dame de la Pommeraye de Sens, 1790. — Délibération du conseil général du district de Sens pour l'envoi d'une proclamation au corps électoral pour l'élection des juges des tribunaux, 1790. — Proclamation du conseil général du district de Sens à propos de l'arrestation de voitures de grains, 22 septembre 1790. —Lettre de convocation pour l'élection de deux juges de paix à Sens, en 1790. — Essai sur Mirabeau l'aîné, prononcé par le président de la Société des Amis de la Constitution de Sens, au Service célébré par les soins de cette Société, 1791. — Proclamation de l'Assemblée nationale à l'occasion de la fuite du Roi, 22 juin 1791. — Jugement du tribunal du district d'Auxerre ordonnant la mise en liberté des sieurs Bonneville, Boulage et de trois autres citoyens arrêtes par ordre de la municipalité d'Auxerre pour avoir adhéré à une pétition à l'Assemblée nationale, et s'être offerts à servir d'ôtages pour le Roi, 1791. — Dénonciation du sieur Bourbonne, lieutenant-colonel de la gendarmerie à Auxerre, par les officiers municipaux de Sens, 1792. — Lettre de convocation des électeurs du district de Sens par le procureur-syndic, pour le renouvellement des corps administratifs et judiciaires, 1792. — Proclamation des commissaires de la Convention dans le département de l'Yonne aux citoyens d'Auxerre, sur la question des subsistances, 23 octobre 1792. — Aux pasteurs des villes et des campagnes, circulaire de Roland, ministre de l'intérieur, 1792. — Adresse de la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité aux citoyens habitants des campagnes, 1792. — Ordre, marche et détails relatifs à la fête de la Raison et à la dédicace de son temple, dans la ci-devant cathédrale, qui sera célébrée à Sens le 1er décadi de ventôse an II. — Arrêté du Conseil général du départ. de l'Yonne relatif à la vente des biens des émigrés, an II. — Liste des jurés au tribunal criminel de l'Yonne en 1793. — Circulaire du bureau des subsistances aux habitants des campagnes, pour les inviter à amener leurs grains à Sens, 1793. — Cahier de charges et adjudication devant le tribunal de première instance de la Seine, du premier lot du domaine de Theil au tuteur des mineurs de Serilly, sur feu M. de Montmorin, qui avait acquis la terre de Theil de M. Megret de Serilly, le 10 octobre 1791 (1801). — Discours éloquent prononcé par M. de Noé, évêque de Troyes, lors de son installation, le 10 prairial dernier, à Troyes, 1802. — Adresse aux catholiques, présentée par les membres de la commission établie pour les réparations de l'église Saint-Germain d'Auxerre, an XI. — Circulaire du préfet de l'Yonne pour recueillir des souscriptions en faveur des incendiés d'Avrolles, 1804. — Programme des opérations imposées par le jury médical de l'Yonne pour les candidats pharmaciens, 1805. — Liquidation des créances sur la demoiselle Lhermite de Chambertrand, payées au moyen du prix de vente de la ferme de Chambertrand, commune de Maillot, faite à M. Leblanc, ancien administrateur des forêts à Auxerre, 1801. — Règlement de l'octroi de la ville de Sens, 1806. — Programme d'opérations chimiques données par le jury médical de l'Yonne, 1811. — Notice, par Guyton de Morveau, sur les moyens de prevenir la contagion, 1812. — Lettre du maire de Sens invitant ses concitoyens à prêter des lits pour recevoir 500 militaires malades ou blessés de la grande armée, 26 novembre 1813. — Invitation du curé et des marguilliers de Saint-Étienne de Sens à la messe et au salut ordonnés par l'évêque de Troyes, en réparation des profanations commises en l'église cathédrale de Sens, les 11 et 12 février 1814, par suite du siége et de la prise de la ville, février 1815. — Description des emblèmes et des inscriptions exposés au service expiatoire fait à Auxe.re pour

Louis XVI et les quatre autres victimes royales, en l'église St-Étienne, le 21 juillet 1814. — Discours adressé à M. Cordier de Vallery, maire de Vallery, par les habitants, au « Te Deum » chanté en actions de grâces, au retour de Louis XVIII, 1814. — Discours de M. de Louvois à l'assemblée électorale de Tonnerre, qu'il présidait, le 14 août 1815, suivi d'une adresse au roi par le collége. — Vente et liquidation des domaines de Petit-Port, la Gâtine et Valprofonde, sur Villeneuve-le-Roi et lieux voisins, au profit de M. le baron de Châteaubourg, saisis sur Claude Fouet et sa femme, 1818. — Circulaire de l'agent-directeur de la Compagnie du Phénix, à Auxerre, contre le directeur général de la Compagnie royale contre l'incendie, 1820. — Observations sur l'érection de la route de Sens à Saint-Florentin comme route départementale, 1822. — Discours du marquis de Villefranche, président du collége électoral du 1er arrondissement de l'Yonne, à Villeneuve-le-Roi, le 25 février 1824. — Arrêté concernant les rigoles et prises d'eau dans les ruisseaux de la ville de Sens, 1826. — Règlement de l'octroi de la commune de Sens, 1826. — Deux circulaires de Mr Gillet, notaire honoraire à Paris, portant qu'il se retire devant M. Thénard, candidat à la députation, 1827. — Discours de M. Thénard, après son élection par le collége électoral de Sens et Joigny, 1827. — Proclamation du roi Louis-Philippe, du 15 août 1830, affichée dans l'Yonne le 17. — Lettre du sous-préfet de Sens aux maires pour leur envoyer le placard et le Bulletin qui annoncent la Révolution de 1830. — Lettre du Roi à l'archevêque de Sens, l'invitant à célébrer l'anniversaire de la Révolution de Juillet, suivie de la lettre d'envoi aux curés par ce prélat, 1831. — Règlement et tarif de l'octroi de Sens, 1831. — Circulaire du sous-préfet de Sens aux maires sur l'administration en général, 1831. — Lettre du maire de Sens pour la création d'une glacière par actions, 1832. — Circulaire du maire d'Auxerre pour recommander l'École normale des instituteurs, nouvellement établie, 1832. — Mémoire au directeur général des ponts et chaussées sur la direction de la route départementale de Pont-s-Yonne à Chéroy, signé: Leclerc, de Lixy, 1837. — Lettre de M. Vuitry, maire de Sens, à ses concitoyens, pour leur annoncer sa démission, 1837. — Réglement sur la police du cimetière de Sens, 1838. — Prospectus de Mme Cave, maîtresse de pension à Sens, 1838. — Circulaire du sous-préfet de Sens invitant les maires à envoyer les instituteurs de leurs communes au cours normal qui sera ouvert à Sens, 1839. — Extrait du Moniteur, du 2 février 1839, faisant appel à la France à l'occasion des prochaines élections, 1839. — Circulaire de M. Vuitry, ancien député, aux électeurs, 1839. — Procès-verbal de la commission d'enquête sur l'amélioration de la rivière d'Yonne entre Auxerre et Montereau, 1839. — Statuts des notaires de l'arrondissement de Sens, 1840. — Lettre du syndic de la Chambre des huissiers de l'arrondissement de Sens, au sujet du règlement pour l'assemblée annuelle du corps, 1841. — Lettre de M. Vuitry, ancien député, aux électeurs de l'arrondissement de Sens, 1842. — Circulaire aux électeurs du canton de Sergines, par Lamouroux, propriétaire à la Pommeraye, 1842. — Délibération de la Chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement de Sens, relative aux droits de copies de pièces, 1842. — Lettre aux habitants de la paroisse St-Eusèbe d'Auxerre, pour les inviter à concourir aux réparations de leur église, par M. Bernard, curé, 1842. — Circulaire de Lorne, de Sens, pour annoncer la vente de ses collections, 1842. — Délibération du Conseil général de l'Yonne pour demander le tracé du chemin de fer de Paris à Lyon par les vallées de l'Yonne et de l'Armançon, 1842. — Compte de la ville de Sens pour 1841. — Lettre du syndic de la Chambre des huissiers de Sens, à l'occasion d'une dénonciation par un huissier d'un de ses collègues, 1843. — Délibération de la communauté

des huissiers de Sens sur des modifications demandées par les avoués pour le règlement sur les copies de pièces, 1843. — Compte de la caisse des incendiés, 1844. — Circulaire de la commission de la salle d'asile de la Sainte-Enfance de Sens, 1845.

Tome XXVII. — Circulaires n°s 2 à 131 du procureur-syndic du district de Sens aux officiers municipaux des communes, datées du mois de juin 1790 au 15 octobre 1792, contenant l'envoi des proclamations et lettres-patentes du Roi, des lois de l'Assemblée nationale, d'arrêtés de l'administration du département, suivis de recommandations du procureur-syndic sur divers sujets d'intérêt public et d'invitations aux curés de lire aux prônes les lettres-patentes et autres pièces. (La lecture au prône cesse à partir du 5 avril 1791 ; on se borne à prescrire de lire les pièces à l'issue de la messe).

Tome XXVIII. — Circulaires n°s 132 à 234 du procureur-syndic du district de Sens, depuis le 19 octobre 1792 au 2 fructidor an II, adressées aux agents nationaux de chaque commune, et contenant annonce de l'envoi des lois et décrets de la Convention, d'arrêtés du Comité de Salut public, d'adresses des représentants en mission et d'arrêtés de l'administration du département ; plus, d'affiches contenant les annonces de ventes de biens nationaux des émigrés et d'autres documents. A la suite de chaque circulaire sont des recommandations très vives du procureur-syndic, sur l'instruction primaire, sur les approvisionnements du marché de Sens, sur la destruction des signes du culte et de la féodalité, sur la proscription de l'usage des cloches, sur la suppression des livres d'église, sur la levée des volontaires, sur les impôts, etc., etc. Le n° du 14 thermidor contient une curieuse relation de la journée du 9 thermidor. Le procureur-syndic prescrit de lire tous les décrets à l'issue de la messe; cela a lieu jusqu'au troisième jour de la troisième décade de l'an II de la République. Après cette date, la prescription disparaît (1).

Tome XXIX. — Rapports à la Chambre des députés, par M. de Bourienne, député de l'Yonne, sur le projet de loi concernant le budget général des recettes pour 1821. — Exposé des motifs et projets de lois: relatifs aux chemins de fer de Paris en Belgique et trois autres grandes lignes, présentés à la Chambre des députés par M. le ministre des travaux publics, février 1838 ; sur la navigation intérieure, par le même, 1838. — Rapport à la Chambre par M. Vuitry, député de l'Yonne, sur le projet des recettes de l'exercice 1841. — Considérations sur la gangrène par congélation, observée pendant la retraite de Moscou par L. Desmoulins, de Sens, docteur en médecine, 1815. — Essai sur l'hématémèse, thèse par Doronic Bourgis, de Sens, docteur en médecine, 1816. — Dissertation sur l'asthme, par Cavalier, de Lorgne (Var), docteur, 1817. — Dissertation sur la première menstruation, l'âge critique, etc., par Olive, de Villeneuve-l'Archevêque, docteur, 1819. — Considérations sur la vie dans les différents règnes, par Dominique Vinot, de Sens, docteur, 1820. — Propositions de médecine et de chirurgie, thèse par Elie Bardin, de Sens, docteur, 1821. — Propositions sur divers points de l'art de guérir, thèse par S.-Gabriel Heulhard d'Arcy, de Varzy, 1830. — Essai sur les hémorragies, thèse par Achille Hédiard, de Sens, docteur, 1830. — Dissertation sur la cataracte, par A. Compérat, de Sens, docteur, 1836. — Quelques considérations sur l'allaitement, thèse par Auguste Lorne, de Sens, 1837.

Liste des imprimeurs mentionnés dans les 29 vol. de la Bibliothèque sénonaise :

An 1558, Gilles Richebois, t. IX; 1572, Jean Savine, id. ; 1605 à 1632, George

(1) Les procureurs-syndics puis l'agent national sont Douine et Lorillon.

Niverd : 1648 à 1671, Louis Prussurot ; 1676 à 1692, Claude-Auguste Prussurot ; 1699 à 1719, Claude-Auguste Prussurot et Laurent Raveneau ; 1721 à 1758, André Jannot ; 1760 à 1761. Pelée de Varennes ; 1763 à 1784, P.-Hardoin Tarbé ou Tarbé seulement ; 1789 à l'an III, veuve Tarbé et fils ; an V à 1843, Théodore Tarbé ; an III à 1809, Œrtel et Alexandre.

Villeneuve-sur-Yonne : an IX à an X, Ch. Piat.

Il y a des mentions d'imprimeurs à Auxerre, Troyes, Melun, Montargis et surtout Paris.

99. — Le Bien public, journal politique du département de l'Yonne. — *Auxerre, Ed. Perriquet*, 1833-1834, 1 vol. in-f°.

100. — La Bourgogne, journal politique, littéraire, agricole, commercial et financier. — *Auxerre, imp. Perriquet*, du 15 novembre 1871 au 25 mai 1872, et *Auxerre, imp. spéciale de la Bourgogne*, à partir du 28 mai 1872 au 31 décembre 1876. Rédacteurs en chef : Henri MARCHAND et Edm[d] ROBERT. 2 vol. gr. in-f°.

101. — Le Bourguignon salé, almanach. — *Auxerre, Ch. Gallot*, années 1857 à 1874, 1 vol. in-16 par an (manquent 5 vol.).

102. — Bulletin de la Société archéologique de Sens, fondée en 1846. Ses études se rattachent spécialement au pays sénonais. — *Sens, Ch. Duchemin*, 1846-1863, 7 vol. in-8.

103. — Bulletin de la Société centrale de l'Yonne pour l'encouragement de l'agriculture. 1[re] année, 1857 à 1869, 1 vol. in-8 ; 1872, 1875, 1876. — *Auxerre, Perriquet*, 3 vol. in-8.

104. — Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, fondée en 1847, à Auxerre, sous la présidence de M. le baron Chaillou des Barres, ancien préfet, membre du Conseil général de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet*, imprimeur de la Société, 1847 à 1876, 1 vol. par an avec pl. — La table des dix premières années est au tome 10[e] de 1856.

104 *bis*. — Bulletin de la Société d'Études d'Avallon, 1859-1876, 1 v. par an, 15 vol. in-8.

105. — Bulletin de la Société médicale de l'Yonne (Société scientifique et de prévoyance), fondée le 21 août 1844, années 1860 à 1875, 1 vol. par an. — *Auxerre, Gallot*, 1862-1876, 16 vol. in-8.

106. — Bulletin du Comice agricole et viticole de l'arrondissement d'Auxerre, années 1857 à 1875. — On y remarque le rapport du con-

cours œnophile d'Auxerre, en 1859, par M. T. VINCENT ; — L'exposition collective des vins de Bourgogne à l'exposition universelle de Londres, en 1862 ; — Catalogue des exposants de vins du département de l'Yonne à Beaune, en 1862. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1857-1875, 5 vol. in-8 (Lacunes).

106 *bis*. — Bulletin annuel du Comice agricole de l'arrondissement d'Avallon. — *Avallon*, 1855-1875, 4 vol. in 8 (Lacunes).

107. — Compte général administratif et financier des travaux d'utilité publique, imputés sur l'emprunt extraordinaire de 400,000 fr. par la ville d'Auxerre près du Crédit foncier de France (par le baron Martineau des Chesnez, maire de la ville). — *Auxerre, Gallot*, 1863, in-4.

108. — Congrès scientifique de France. 25e session, tenue à Auxerre au mois de septembre 1858. *Auxerre, Perriquet et Rouillé*, 1859, t. 1er, et *Ch. Gallot*, t. 2, in-8. — Session tenue sous la direction de M. de CAUMONT. Les volumes renferment des mémoires scientifiques, historiques, archéologiques, littéraires, etc.

109. — Courrier provincial, journal résumant les délibérations de l'Assemblée nationale et les nouvelles du jour. Août à décembre 1789. — *Auxerre, L. Fournier*, in-8.

110. — Le Cultivateur bourguignon, revue agricole de la région bourguignonne, fondée et dirigée par P.-N. DUPONT-DELPORTE, agriculteur au Montpierreux, près Chablis. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1869-1870, 1 vol. gr. in-8.

M. Dupont-Delporte est né le 15 août 1821 et est mort préfet du Vaucluse le 17 mars 1872.

111. — De la Félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire (par le chevalier DE CHASTELLUX). — *A Amsterdam, chez Marc Michel Rey*, 1772, 2 vol. in-8 en un (voyez C. 23).

François-Jean de Chastellux, de la grande famille de ce nom, membre de l'académie, est né à Paris le 5 mai 1734 et y est mort le 24 octobre 1788.

112. — Département de Fontainebleau, inspection de Joigny et Provins. Bail à André GARNIER pour l'entretien pendant neuf années d'une partie des routes de Paris en Champagne par Provins, de Bourgogne par Sens, de Dijon par Tonnerre, etc. — *Paris, imp. royale*, 1774, in-8.

113. — Les devoirs du Prince réunis à un seul principe, ou discours sur la justice dédié au Roi (par MOREAU, historiographe de France). — *Versailles, imp. du Roi*, 1775, in 8.

Moreau de Presles (Jacob-Nicolas), né à Saint-Florentin le 20 décembre 1719, bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, est mort à Chambourcy, près Saint-Germain-en-Laye, au mois de juillet 1803.

114. — L'Écho, journal du département de l'Yonne. — *Auxerre, Ed. Perriquet*, 1832-1833, in-f°.

115. — La Fraternité, journal consacré aux intérêts du département de l'Yonne. (Journal politique fondé à Auxerre le 21 mars 1848 par Oscar DURANTON, en remplacement de l'*Yonne*). — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1848-1850, 1 vol. gr. in-f°.

116. — La Gnomonique universelle, ou la science de tracer les cadrans solaires, etc. (par M. RICHER DU BOUCHET. — *Paris, Jean Lambert*, 1701, in-8, pl.

A appartenu à Martineau de Solleyne.

117. — Institutio philosophica ad faciliorem veterum ac recensiorum philosophorum lectionem comparata (par Edmond POURCHOT, recteur de l'Académie de Paris. — *Paris, Coignard*, 1695-1700, 5 v. in-12. — Le titre manque au 1er vol.; les t. 2, 3 et 5 sont de 1700, le 4e de 1695.

Edmond Pourchot est né en 1651 à Poilly près d'Aillant. Il est qualifié, dans l'avis des censeurs de son livre, de recteur de l'Académie de Paris et professeur de philosophie; mort dans cette ville le 22 juin 1734.

118. — Journal de la ville et de l'arrondissement d'Auxerre, judiciaire, industriel, littéraire, etc., paraissant trois fois par mois. — *Auxerre, Gallot*, 10 mai 1836 au 30 avril 1840, 4 vol. in-8.

On trouve dans ce recueil des poésies de Alexandre Debrabant, avocat, né à Auxerre, mort juge de paix à Romilly-sur-Seine au mois de janvier 1868.

119. — Journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Joigny, de 1840 à 1846, et intitulé Bulletin trimestriel à partir de 1849. 1840 à 1875; paraissant irrégulièrement par livraisons. — *Joigny, Zanotte*, 1840-1875.

120. — Journal du drainage et du progrès agricole, paraissant le 15 de chaque mois, par S. BOULARD-MOREAU. — *Auxerre, Perriquet*, 1856-1858, 1 vol. in-4.

121. — Journal politique et littéraire du département de l'Yonne, imprimé à *Sens* en l'an V, chez *Tarbé*, in-8.

Sa politique est dirigée contre les Jacobins du département. — On y a joint plusieurs discours et rapports du cit. Charles Tarbé, député au corps législatif en l'an V. — A appartenu au P. Laire.

122. — Leçons de morale, de politique et de droit public, puisées dans l'histoire de notre monarchie, ou nouveau plan d'étude de l'histoire de France (par MOREAU, historiographe de France. — *Versailles, imp. du dép. des affaires étrangères*, 1773, in-8.

123. — La Liberté, journal de de l'Yonne. Auxerre, du 4 mai 1869 au 5 mai 1873. — *Auxerre, imp. Geuinlé, puis Bertrand*, 2 vol. in-f°. Rédacteur en chef, Gustave HURIOT ; fondateur, Ch. LEPÈRE.

124. — Mémoires du Lycée de l'Yonne. *Auxerre, L. Fournier*, an X, in-8. — Recueil de mémoires sur les monuments découverts en l'an VII, par LAIRE. — Poëme sur l'astronomie, par GUDIN, etc.

125. — Le Mémorial de l'Yonne, journal politique, agricole, judiciaire, historique, nécrologique, littéraire et d'économie publique. — *Auxerre, Ed. Perriquet*, 1829-1831, 1 vol. gr. in-4.

126. — Mercure de l'Yonne, journal royaliste publié à Auxerre en 1829, 1 vol. in-8, pl.

Ses rédacteurs, sous des initiales X.Y.Z., étaient MM. Lepère, avocat, Lallier-Fleurizelle, professeur de rhétorique, Leclerc, avocat. — On y a joint une lettre à M. le gérant responsable du journal le « Mémorial de l'Yonne, » par le docteur Robineau-Desvoidy.

127. — Le Moniteur du Congrès et des Expositions d'Auxerre, compte-rendu des séances du Congrès. M. G. HURIOT, rédacteur en chef. — *Auxerre, Gallot*, 1858, br. in-4. — Articles de Emile Amé, E. Muraour, Ernest Petit.

128. — Le National de l'Yonne, journal politique, littéraire et industriel. Auxerre, 31 octobre au 10 novembre 1848, 4 numéros, auquel a succédé la *Constitution*, journal du département de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet* ; le 1er vol. contenant les années 1848 à 1850, et de 1850 à 1874 les vol. suiv., de 2 à 12, gr. in-f°.

129. — La Nouvelle Maison rustique, ou économie générale de tous les biens de campagne (par LIGER), 10 éd. par M. ..... — *Paris, Durand, libr.*, 1775, 2 v. in-4.

Louis Liger est né à Auxerre au mois de février 1658, et est mort à Guerchy le 6 novembre 1717. — (V. Lebeuf, t. II, in-4°,

p. 523, la notice des ouvrages publiés par Liger.)

130. — Nouvelle méthode de lecture réduite à un seul principe, à l'usage des écoles simultanées, par M. Carlier, chanoine de la cathédrale de Sens. — *Sens, Thomas-Malvin*, 1830, 1 br. in-16.

Carlier (Jacques-Adolphe) est né à Sens le 5 avril 1800.

131. — Le Nouvelliste, journal du département de l'Yonne, paraissant tous les samedis, littérature, sciences, industrie, etc. — *Auxerre, imp. Boudin*, qui était en même temps gérant, 1857-1859, gr. in-f°.

Ce journal renferme des portraits en charge d'un certain nombre de personnes de la ville d'Auxerre dus à des écrivains de la localité, dont plusieurs ont marqué depuis dans la politique et les sciences. — Il y a des lacunes.

132.— Le Nouvelliste de l'Yonne, journal politique, du 1er juin 1872 au 31 décembre 1876. — *Auxerre, imp. spéciale du Nouvelliste.* — Rédacteurs successifs : Henri de la Garde et Bouscatel, 3 v. in-f°.

133. — L'Observateur du département de l'Yonne, ou journal des corps administratifs et judiciaires. 1° du 25 nivôse an IV au 25 germinal suivant, *Sens, chez Œrtel et Alexandre* ; 2° du 15 nivôse an V au 15 pluviose an VI, *Sens, chez Alexandre*, 1 vol. in-8.

Ce journal était rédigé par le citoyen Benoit-Lamothe, commissaire du directoire exécutif. Il défendait le gouvernement républicain. — On y a réuni : 1. Arrêté de l'administration centrale de l'Yonne à ses concitoyens sur la célébration des fêtes décadaires du 17 pluviose, an VI ; — 2. Liste véritable des personnes qui seront pendues en 98, etc. — 3. Déclaration de Duverne-Dupresle, ou serment au sujet d'un plan pour faire réussir les élections dans le sens royaliste, an V ; — 4. Liste des citoyens parmi lesquels seront tirés au sort les jurés d'accusation et de jugement, an V et an VI ; — 5. Rapport par Maillard au conseil des Anciens, au sujet de la réclamation du citoyen Hottegindre pour l'acquisition de l'abbaye Saint-Antoine de Sens, an V ; — 6. Pamphlet sanglant contre le journal de Sens et Laroche, son rédacteur, 14 août 1797, copie de la main du P. Laire, à qui le volume a appartenu.

134. — Les Œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées de grec en français, revues et corrigées en ceste troisiesme édition en plusieurs passages par le translateur (J. Amyot). — *Paris, Michel de Vascosan, imp. du Roi.* 1575, 2 tomes en 1 vol. in-f°.

Donné au chapitre d'Auxerre par Mignot, chantre.

135.— Le Propagateur de l'Yonne journal judiciaire, agricole, scientifique, artistique et littéraire (par Ch. Lepère, avocat). — *Auxerre, J. Deverdun*, 1865 à 1866, 1 vol. in-f°.

Le journal, en cessant de paraître, a publié un dernier numéro humoristique avec billet d'enterrement plein d'esprit et digne de son auteur. — Lepère (Edme-Charles), avocat, député de l'Yonne, est né à Auxerre le 2 février 1823.

136. — Le Réveil-Matin des François et de leurs voisins, composé par Eusèbe PHILADELPHE, cosmopolite, en forme de dialogue (Théodore DE BÈZE ?). — *Edimbourg*, *Jacques James*, 1574, in-8.

137. — Revue de l'Yonne, journal de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, etc., dans le département de l'Yonne, publié sous la direction de M. I. POUGY, avocat. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1840-1841, 1 vol. in-8.

Pougy (Ismaël-Théodore), chevalier de la Légion d'honneur, né à Seignelay le 20 fructidor an IX, est mort à Paris le 24 février 1875. Il avait été longtemps chef de division à la préfecture de l'Yonne, puis devint sous-préfet sous l'Empire.

138. — Le Sénonais, journal politique, littéraire, industriel, etc., publié par M. Ch. DUCHEMIN, son propriétaire. — A pris successivement, de 1845 à 1871, les titres de : le Sénonais et le Sénonais, journal de l'Yonne, et du 1er novembre 1871 celui de l'Union de l'Yonne (Lacunes).

139. — Traité théorique et pratique du Plain-Chant appelé Grégorien, dans lequel on explique les vrais principes de cette science (par POISSON, curé de Marsangis). — *Paris*, *Lottin*, 1750, in-8, 2 ex.

Sur la feuille de garde de l'exemplaire relié en basane, Potel a écrit : « L'auteur de ce livre, qui est M. Poisson, curé de Marsangy, diocèse de Sens, m'en a fait présent. Il coûte à ceux qui l'achètent 3 livres 10 sous. » — Poisson Léonard est né à Cerisiers en 1695 et est mort en 1753.

140. — L'Union, journal politique de l'Yonne, paraissant le dimanche et le jeudi. — *Auxerre*, du 3 mars 1844 au 19 novembre 1851 ; *Troyes*, *imp. Cardon*, jusqu'au 27 février 1848 ; et du 29 février 1848 à la fin, *imp. Perriquet à Auxerre*. — Rédacteur en chef : A.-Eude DUGAILLON. — Ce journal a pris le titre d'*Union républicaine* à compter du 29 février 1848, 3 vol. in-f°.

141. — L'Yonne, journal d'Auxerre et du département, industrie, commerce, administration, littérature, etc. — *Auxerre*, *Gallot-Fournier* et *H. Ducros*, 1840 à 16 décembre 1847, 2 vol. p. in-f°.

A partir du 15 janvier 1841 le journal s'intitula « Journal des intérêts moraux et matériels du département, » et fut publié sous la direction de M. Pougy, avocat.

142. — L'Yonne, Fraternité d'Auxerre. Ce journal, consacré

aux intérêts du département, a été fondé par le parti légitimiste sous la gérance de Ch. Gallot. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 4 janvier 1851 à fin de 1853, 1er vol. gr. in-f°. — Les volumes suivants comprennent : t. II, 1852 à 1856 ; t. III, 1857 à 1858 ; t. IV à VIII, de 1859 à 1874. — A partir de 1852, le journal s'est rallié au gouvernement impérial dont il devint plus tard l'organe officiel.

143. — Semaine religieuse (La) du diocèse de Sens et Auxerre, journal hebdomadaire. — *Sens, Duchemin*, 1864, 27 août à décembre 1874 inclus, 10 vol. in-8.

144. — Catalogue du Musée d'Auxerre, divisé en trois sections : 1° Monuments lapidaires ; 2° Archéologie régionale ; 3° Beaux-Arts. Les deux premières divisions faites par M. Cherest, la troisième par M. Passepont père. — *Auxerre, Perriquet*, 1869-1872, in-8.

145. — Principales propositions de budget et rapports divers, présentés au Conseil général par le vicomte de Bondy, préfet du dép. de l'Yonne. Sessions de 1834 à 1839. — *Auxerre, Ed. Perriquet*, 1835 à 1841, in-4.

146. — Rapports de M. le Préfet au Conseil général de l'Yonne. Sessions de 1845 à 1849. — *Auxerre, Perriquet* et *Gallot*, 1845-1849, in-4.

147. — Procès-verbaux des délibérations du Conseil général de 1806 à 1876. — *Auxerre, Perriquet* et *Gallot*, 21 vol. Les quatre premiers, de 1806 à 1848, in-4, les suivants in-8 ; plus, 2 broch. des sessions extr. de 1869 et 1870, et 5 vol. des sessions d'avril depuis la loi de 1871. Le 1er vol. comprend les sessions de 1806 à 1812, de 1822 à 1823 et 1828.

148. — Budgets du département de l'Yonne pour les exercices 1836 à 1855. — *Auxerre, Gallot*, 1836-1855, in-4 (Manquent les années 1849 à 1852).

149. — Budgets du département de l'Yonne pour les exercices 1856 à 1876. — *Auxerre, Gallot*, 1856-1876, in-4 (Manquent 1860 et 1866).

150. — Comptes des recettes et dépenses du départem. de l'Yonne, de 1834 à 1854. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1836-1856, 1 vol. in-4.

151. — Comptes des recettes et dépenses du départem. de l'Yonne,

de 1855 à 1873. — *Auxerre, Ch. Gallot*, 1857-1875, in-4 (Manque 1857).

152. — Comptes et budgets administratifs de la ville d'Auxerre pour les exercices 1850 à 1874. — *Auxerre, Gallot*, 1852-1876, in-4 (lacunes).

152 *bis*. — Petit Catéchisme historique, contenant un abrégé d'histoire sainte et la doctrine chrétienne, par M. FLEURY. Nouvelle édition. — *Auxerre*, *Ed. Perriquet*, 1837, br. in-12.

153. — [Recueil de pièces].

Ferraria, à N. Borbonio Vandoperani, 1533, édité en 1858 par M. Tartois, de Senan. — Recherches historiques sur la Puisaye par de Smyttère, Auxerre, 1869. — Discussion sur la chronologie de l'Évangile (par l'abbé Mémain, né à Pourrain), 1869. — Petite grammaire à l'usage des ouvriers, par M. de Valdahon, 1844. — De la ponctuation, par Savatier-Laroche, 1867. — Jugement de la Société des Sciences de l'Yonne sur les reliques dites de saint Germain, 1864. — Recherches sur l'orfévrerie, etc., par M. Pouy, à Amiens, né à Auxerre, 1872. — Parodies des anciennes thèses historiées, par M. Pouy, 1873.

154. — [Recueil de pièces sur l'Instruction publique dans le département de l'Yonne].

Exercices à l'école centrale, an VII. — Odes par MM. Bernard et Leclerc. — Palmarès du lycée de Sens et du collége d'Auxerre. — Discours de M. Breuillard, chef d'institution. — Regains scientifiques par J. Dubuisson, 1869. — La Critique philosophique publiée par Pilon, né à Toucy, 1872.

155. — [Recueil de pièces].

Consultation sur un enlèvement de livres et de manuscrits au préjudice de la bibliothèque d'Auxerre, 1856. — Relation de la cérémonie d'inauguration des eaux de Vallan à Auxerre., en 1852. — Notice sur le pont d'Auxerre, par M. Desmaisons. — Les sculptures du portail de la cathédrale d'Auxerre, par Eug. Daudin, né à Auxerre, 1872. — Les murs de Sens, par le même. — Rapport au conseil municipal sur le projet de construction d'un marché couvert à Auxerre, 1875. — Rapports divers sur les finances de la ville d'Auxerre. — Rapport sur les modifications à apporter au plan de la ville d'Auxerre. — Note sur une statuette en bronze trouvée, en 1856, à Auxerre, par E. Amé. — Mémoire pour la défense du tracé de la route royale n° 6 par Saint-Bris. — Congrès scientifique à Auxerre en 1858 ; livret, compte-rendu de l'exposition des vins, etc. — Concours régional à Auxerre en 1874, catalogues.

156. — [Recueil de pièces].

Rapports : sur les caisses d'épargne d'Auxerre et de Sens ; — sur la caisse des incendiés ; — sur l'hôpital et les fontaines de Coulanges-les-Vineuses, par Livras. — Réponse au journal de Joigny par Couturat. — Rapports du Gouverneur du Crédit foncier (M. Frémy). — Comptes moraux sur les hospices de Sens. — Orphelinat et notes de frères de Sens.

157. — [Recueil de pièces].

Compte-rendu présenté à l'assemblée générale de l'Œuvre des Apprentis du département de l'Yonne, 1851. — Projet de création d'un asile rural pour les enfants assistés de l'Yonne. — Compte-rendu de la société de secours mutuels de Vermanton. — Société de secours des instituteurs ; — Id. de Lucy-le-Bois. — E. Du-

ché, Mémoires : sur la vie moyenne dans l'Yonne, sur la taille de l'homme en France, et à propos de recrutement, 1862. — Conseils de révision, par Dionis des Carrières, à Auxerre, 1872.

158. — [Recueil de pièces].

Proposition à l'assemblée nationale relative à l'abolition de l'impôt sur les boissons, par Robert de l'Yonne et autres, 1848. — De l'impôt des boissons, par P. Lavollée, ancien inspecteur des finances 1849. — Du drainage, par Hernoux, à Auxerre, 1857. — Statistique du drainage, par Desmaisons et Boulard-Moreau, 1856-1860. — Études et pronostics, par Fauchereau.— Règlement de la station agronomique de l'Yonne, 1875. — Note sur les orages en 1874 dans l'Yonne, par J. David, né à Auxerre. — Mémoires sur l'établissement des chemins de fer de Paris à Lyon, d'Auxerre à Nevers et à Avallon. — Statistique des routes dans l'Yonne (avec cartes); — Id. des machines à vapeur.—Rapport sur le dessèchement de la vallée de la Haute Seine, par Dupont-Delporte, 1861.— Mémoire sur l'accident de chemin de fer arrivé à Champigny en 1871. — Compagnie de navigation intérieure : Rapport sur la situation financière en 1870-1871, par Albert Jossier, licencié en droit.

159. — [Recueil de pièces].

Notice sur les fontaines d'Avallon, par Raudot, 1848. — Mémoire sur le barrage d'Epineau, par Chanoine. — Mémoires sur l'établissement d'une distribution d'eaux à Joigny, etc., par Couturat, 1860-1870. — Projet de distribution d'eau à Tonnerre, par le maire, M. Montreuil, 1866.

160. — [Recueil de pièces].

Discours et Rapports aux Chambres, par M. Larabit, député et sénateur, notamment sur les boissons, sur l'armée, et sur les fortifications de Paris, 1833-1871.

161. — [Recueil de pièces].

Biographie : de MM. Arrault, de Toucy, le maréchal Davoust, Léon de Bastard, Larabit, Vauban. — Tableau généalogique des princes de la maison de Bourbon, par M. Mondot. — Portrait d'Artémise, par J. Cousin, notice par M. Lobet.

162. — [Recueil de pièces].

Jubilé universel du pape Alexandre VIII, Auxerre, 1790. — Discours sur l'accord des science et des belles-lettres avec la religion, 1753. — Eloge historique de M. Dulerain, par M. de Saint-Georges, 1765. — Dénonciation des ouvrages des PP. Hardouin et Berruyer, faite par plusieurs curés de la ville et du diocèse d'Auxerre, 1764. — Jubilé universel accordé par le pape Clément XIV, Sens, 1770. — Histoire de l'épidémie qui a régné à Cerisiers, Theil et Vaumort en l'an II, par René Gastellier, an III. — « Proprium sanctorum pro clero Diœcesis Senon. 1851. — Rapport sur le concours pour le prix Crochot. Eloge du maréchal Davoust, 1864. — Mémoire sur Voutenay, par M. Breuillard, curé de Savigny. — Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis, au sujet de MM. de Maligny, 1561, par L. de Bastard.— Documents sur l'histoire de Sens, par Duplessis-Agier. — Visite de LL. MM l'empereur et de l'impératrice à Auxerre, le 6 mai 1866, poésie par M. Duranton, percepteur à Auxerre, mort en cette ville.

E

SCIENCES ET ARTS

1. — De l'usure dans l'état actuel de la législation, par M. CHARDON, chevalier de la Légion d'honneur, président du tribunal civil d'Auxerre. — *Paris, Ant. Bavoux, édit.*, 1823, in-8.

Hommage de l'auteur à la Bibliothèque. — Chardon (Olivier), né à Auxerre, le 18 juillet 1762, et mort le 11 décembre 1846. — V. notice biographique par M. Leclerc. Bull. de la Société des Sciences de l'Yonne, t. I.

2. — Traité du dol et de la fraude en matière civile et commerciale, par M. CHARDON. — *Avallon, Comynet, imp.-lib.*, 1828, 3 vol. in-8.

3. — Traité du droit d'alluvion, etc., avec figures, par M. CHARDON. — *Avallon, Comynet*, 1830, in-8, pl.

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

4-5. — Réformes désirables et faciles dans les lois sur la procédure civile, par M. CHARDON. — *Auxerre, Gallot-Fournier*, 1837, in-8, br. (2 ex.).

Hommage de l'auteur à la bibliothèque d'Auxerre.

6. — Traité des trois puissances : maritale, paternelle et tutélaire, par M. CHARDON. — *Auxerre, imp. Gallot-Fournier*, 1841-1842, 3 v. in-8.

7. — Johannis FUCHERII Altissiodorensis, jurisdici præsulatuum Gallicorum præfecturarumque ritus judiciales, in negociis civilibus experiundis..... secundum novissimas constitutiones Francisci primi Gallorum regis, novissime editi. — *Parisiis, apud Vivant Gautherot*, 1540.

Dédié à l'évêque Fr. Dinteville.
A appartenu à l'abbé Lebeuf qui y a mis des notes et une copie de l'inscription en vers sur le tombeau de Foucher dont la pierre était placée au-dessus de la porte du clocher de St-Eusèbe. (V. Musée d'Auxerre, n° 51). J. Foucher d'Auxerre, avocat au parlement de Paris, professeur à l'académie de Paris, puis principal du collége de Charmoy vers 1531, mourut en 1532.

8. — Factum pour messire Louis-Henry DE GONDRIN, archevêque de Sens, primat des Gaules et de Germanie, contre son chapitre cathé-

dral qui prétendait être exempt de la juridiction de l'archevêque. — S. l., 1669, in-4.

9. — Les Coustumes anciennes de Lorris, des bailliages et prévosté de Montargis-le-Franc, St-Fargeau, pays de Puisaye, etc., avec les annotations et commentaires de M. A. Lhoste et les notes de Dumoulin. — *Paris, Blaise,* 1617, in-4.

10. — Coustumes de Lorris, Montargis, Saint-Fargeau, pays de Puisaye, commentées par M. Lhoste. Nouv. éd. — *Montargis, veuve Robin,* 1771, 2 vol. in-12.

11. — Traicté de la loi Salique, armes, blasons et devises des François, retirez des anciennes chartres, etc., par Malingre, historiographe. — *Paris, Claude Collet*, 1614, in-8.

12. — Recueil des règlements administratifs et de police municipale de la ville d'Auxerre, publiés d'après les documents officiels (par le baron Martineau des Chesnez, grand officier de la Légion d'honneur, maire de la ville). — *Auxerre,* Ch. Gallot, 1857, in 8.

Le baron Martineau des Chesnez (François-Edme-Joseph), est né à Auxerre, le 5 janvier 1791 et y est mort le 27 juillet 1870.

13. — Epitome Juris romani alterno sermone distincta cum versione gallica in conspectu posita, Auctore A. Menestrier, advocato, etc. — *Parisis, apud Garnery,* 1812, *typ. Egron,* in-8.

Hommage de l'auteur, né à Auxerre, à M. Bachelet, jurisconsulte. — M. Ménétrier est mort à la Guadeloupe, magistrat, vers 1815.

14. — Des fonctions d'officier de police judiciaire, p. M. de Molènes, chevalier de la Légion d'honneur, procureur du Roi près la cour d'assises de l'Yonne et le tribunal d'Auxerre. 2e éd. — *Paris, Nève, lib.,* 1834, in-8.

15. — Conférence de la Coutume de Sens avec le droit romain, les ordonnances du royaume et les autres coutumes, par M. Pelée de Chenouteau, suivis de détails historiques sur le bailliage de Sens, par M. T. D. S., avocat au Parlement (Tarbé des Sablons). — *Sens, veuve Tarbé,* 1787, in-4.

Pélée de Chenouteau (Blaise Louis), est né à Sens, paroisse Sainte-Colombe, le 2 avril 1704 et y est mort le 11 juillet 1791. — Tarbé. Voy. D. n° 80.

16. — Thèse pour le doctorat, par Eugène Perriquet. — Du règlement de la Préférence entre créanciers hypothécaires en droit romain.

— De l'hypothèque judiciaire. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1860, in-8.

Perriquet (Eugène-Jules-Edmond), avocat à la cour de cassation, est né à Auxerre le 19 novembre 1833.

17. — Traité théorique et pratique de la propriété et de la transmission des offices ministériels, par E. Perriquet, docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat. — *Auxerre, G. Perriquet*, 1874, in-8.

18. — Flosculi Beneficiales solertia egregii viri juris licentiati Martini Ravault, Senonens... in supremo Parisiorum senatu causarum patroni sedulo collecti. — *Paris, Vivant Gaultherot*, 1543, in-16.

Donné au collége des jésuites d'Auxerre par Claude Duvoigne, chanoine.

19. — Du bénéfice d'Inventaire, par Jules-Edouard Tambour, docteur en droit, avocat à la Cour impériale à Paris. — *Auxerre, Perriquet et Rouillé*, 1856, in-8.

Tambour (Jules-Edouard), né à Auxerre le 27 août 1841, y est mort le 1er novembre 1855.

20. — Des voies d'exécution sur les biens des débiteurs dans le droit romain et l'ancien droit français, etc., couronné par la Faculté de droit de Paris, par M. Jules Tambour, docteur en droit. — *Paris, A. Lacour*, 1856, 2 vol. in-8.

21. — De l'effet déclaratif du partage des successions, Thèse pour le doctorat, par Ernest Tambour, avocat à la Cour impériale à Paris. — *Paris, Gros*, 1858, in-8.

Tambour (Emile-Ernest), né à Auxerre le 11 août 1831.

22. — Affiches de Sens, annonces et avis divers du Sénonois, contenant les extraits des contrats des biens vendus, et qui sont exposés pendant deux mois au tableau placé dans l'auditoire du bailliage de Sens, en exécution de l'édit de juin 1771. — *Sens, Tarbé*, 1772-1793, 3 vol. in-4.

Les affiches se continuent à partir de 1817, en 14 vol. in-8° et ont pour titre : Affiches, annonces et avis divers de la ville et arrondissement de Sens, du 30 décembre 1816 au 28 décembre 1841. Les trois premiers volumes contiennent des anecdotes, des annonces de livres, des poésies, des faits divers et des mentions de décès de personnages marquants, etc., le tout résumé par les tables de chaque année des volumes. Les volumes suivants depuis 1816 à 1841 contiennent également des faits divers et des pièces de vers, mais moins étendus et sans table à la fin.

E (Anonymes).

23. — Arrêt de la Cour du Parlement, en la cause de Mgr l'archevêque de Sens et du chapitre (appointement du 28 juin 1667). — S. l. n. d., in-4.

24. — Arrêt de la Cour de Parlement des 6, 11 et 13 août 1762, qui juge l'appel comme d'abus interjetté par M. le procureur général, des Bulles et constitution de la Société se disant de Jésus, et prononce sa proscription en France, sur l'imprimé de Paris. — *Auxerre, Fournier, imp. de la ville*, 1762, pièce in 12.

25. — Bulletin administratif de la Préfecture du département de l'Yonne, de 1814 à 1875. — *Auxerre, Fournier, Perriquet* et *Gallot*, 28 vol. in-8. — Ce recueil a pris successivement les titres de : *Bulletin*, de *Journal*, d'*Actes*, etc.

26. — Cahier des pétitions de l'ordre du clergé du bailliage d'Auxerre, pour servir d'instruction à son député aux États généraux de 1789. — *Auxerre, L. Fournier*, 1789, pièce in-8.

27. — Coustumes du pays et baillage d'Auxerre, nouvellement rédigées et mises par escript avec le procès-verbal, par les gens des trois Estatz dudit bailliage, et corrigées par la Court de Parlement. — *Imp. à Paris pour Guillaume Lebret, libraire*, 1539, 1 vol. in-12, goth.

A appartenu à Nicolas Damy, chanoine d'Auxerre,

28. — Coustumes du pays et bailliage d'Auxerre, nouvellement rédigées par escript avec le procès-verbal, par les gens des trois Estatz dudit bailliage, et corrigées par la Court de Parlement. — *Imprimé à Paris pour Guillaume Lebret, lib.*, 1539, in-12, goth. (le même que le n° 27). — A la suite sont réunies les « Ordonnances royales sur le faict de la justice et Abréviation des procès par tout le royaume de France », 1539.

29. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, anciens ressors et enclaves d'iceluy, mises et rédigées par escript en présence des gens des trois Estatz dudict pays. — *Paris, Jean d'Allier, libr.*, 1563, in-4.

30. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, anciens ressors et enclaves d'iceluy, mises et rédigées par escript en présence des gens des trois Estatz dudict pays. — *Paris*, *Nicolas Bruslé*, 1563, in-4.

31. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, anciens ressors, etc. — *Sens*, *Savine*, 1581, in-12.

32. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, anciens ressors,

etc. — *Sens*, *Jean Savine*, 1581, in-12. — Au frontispice, un fleuron style renaissance figurant un guerrier romain avec la devise : *Spes mea in Deo est.* — On y a réuni un cahier de 15 folios ayant pour titre : « Copies des Chartres, immunitez, « libertez, priviléges, données par « par les comtes d'Auxerre, des « priviléges des francs bourgeois, « manans et habitans en la ville, « cité, forbourgs et banlieue d'Au- « xerre. — *Auxerre*, *imp. Pierre* « *Vatard*, 1584 ». — Sur le frontispice, un guerrier romain sur le globe du monde.

33. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, anciens ressors et enclaves d'iceluy, mises et rédigées par escript en présence des gens des trois Estatz dudict pays, et nouvellement revues et corrigées sur l'original, etc. — *Auxerre*, *Pierre Vatard*, s. d. (1598). — Au commencement est une dédicace de l'imprimeur au lecteur, une autre lettre d'Hélie le Briois, lieutenant général au bailliage, au lecteur (1563) et diverses pièces de vers.

34. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, anciens ressors, etc. — *Auxerre*, *Denis Vatard*, 1 vol. in-12. — Au commencement est une épître de Denis Vatard à Maître Claude Chevalier, lieutenant général au bailliage et siége présidial d'Auxerre ; une piéce de vers latine traduite en vers français, par Antoine Jodon, médecin auxerrois, etc.

35 et 35 *bis*. — Texte des Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, anciens ressors, etc. — *A Auxerre*, *Giles Bouquet*, 1664, 1 vol. in-32 (2 ex.).

36 et 36 *bis*. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre, mises et rédigées par écrit... — *Auxerre*, *Garnier*, 1688, in-16. — Le procès-verbal de 1561 est tout entier à la suite.

Un deuxième exemplaire est sans le procès verbal.

37. — Coutume du comté et bailliage d'Auxerre, avec les notes et actes de notoriété d'un ancien avocat dudit bailliage....., recueillis par Mᵉ Edme Billon, avocat au Parlement. — *Paris*, *J. Guignard*, 1693, in-4.

En tête du volume est une préface historique sur les coutumes, le comté, le bailliage et la ville d'Auxerre. — Billon est né à Auxerre.

38. — Coutumes du comté et bailliage d'Auxerre, avec les arrêts

du Conseil d'Etat, lettres-patentes du roi, etc., pour l'exemption des aides sur le vin vendu en gros et en détail provenant du crû des habitants de la ville et de l'élection d'Auxerre. — *Auxerre, Fr. Fournier*, 1756, in-18.

39. — Coustumes du bailliage de Sens et anciens ressorts d'iceluy, rédigées et arrestées au mois de novembre l'an 1555, par ordonnance du Roy. — *Sens, Georges Niverd*, 1608, in-4.

40. — Coustumes du bailliage de Sens et anciens ressorts d'iceluy, avec les notes de Maistre J. PENON, ancien avocat, rédigées et arrêtées l'an 1555, par ordonnance du Roi, etc. — *Sens, Claude-A. Prussurot* et *Laurent Raveneau*, 1711, in-8. — A la fin du volume est un état général des villes et villages du bailliage, y compris les lieux qui en ont été distraits à différentes époques.

41. — La fausse marquise de Douhault, cause célèbre jugée par la cour criminelle spéciale de Bourges. — *Paris, Giguet*, 1804, in-8.

Il s'agissait dans le procès d'une substitution d'état par la nommée Anne Buiret, femme Bourdin, qui se prétendait la sœur de M. de Champignelle et la veuve de Louis-Joseph de Douhault, et qui fut définitivement déboutée de ses prédications par arrêt de la cour d'Appel de Paris, du 23 prairial an XIII.

42. — Mémoires et pièces justificatives pour Mme A.-M. Rogres Lusignan de Champignelles, veuve de M. Louis-Joseph de Douhault, aux magistrats de la cour de cassation. — *Paris, Baudouin*, 1807, in-8, pl.

Affaire de la fausse Mme de Douhault.

43. — Mémoires, pièces justificatives et arrêt notable de la Cour des aydes, rendu en faveur du sieur Villetard, écuyer, commissionnaire de vin à Auxerre, le 3 septembre 1756. — *Paris, Simon*, 1766, in-4.

44. — Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de l'Isle de France, tenues à Melun en novembre et décembre 1787. — *Sens, veuve Tarbé*, 1788, in-4.

45. — [Recueil de mémoires judiciaires, in-4].

Mémoire à compléter et consultation pour M. l'évêque d'Auxerre et le chapitre d'Auxerre au sujet du canonicat de la collégiale d'Appoigny dont a été pourvu en régale le sieur de la Ville, et divers autres mémoires contre un arrêt du parlement de 1762, qui les prive du droit de régale appartenant à l'église d'Auxerre. Paris, 1762-1763. — Mémoire pour les officiers municipaux, juges de police en la ville d'Auxerre,

contre Mᵉ Camelin, procureur du roi en l'élection d'Auxerre au sujet de l'adjudication de la garde des héritages. 1765. Auxerre, Fournier. — Mémoire pour les curés à portion congrue, par M. Leclerc, avocat au bailliage de Caen. Caen, 1765. — Lettre à un magistrat sur les dîmes, en réponse au mémoire précédent. Amsterdam et Paris, 1766.

46. — [Recueil de pièces de procédure, in-4].

Mémoire à consulter pour Mlle Delacour, contre Mᵉ Martin, avoué, avec consultation de Mᵉ Challe, avocat. Auxerre, Lecoq, 1827. — Consultation et précis pour M. Crépy, receveur général contre M. et Mlle Marion. Auxerre, Fournier et Paris, 1827. — Mémoire pour Creuillot, sabotier, contre Pierre Prudot et autres. Auxerre, Gallot 1828. — Mémoire pour Pierre Prudot, contre Caillot (Ibid.) — Réponse au mémoire de M. Prudot en note sur délibéré (Ibid.) — Précis pour MM. Petit, comte du Motet, et Petit d'Arthé, juge de paix à Saint-Sauveur, contre Etienne Adam et autres. Auxerre, Gallot. s. d. — Mémoire sur délibéré pour Mlle Congy contre M. Rogelin, notaire au Châtel-Censoir. Auxerre, 1828, Gallot, impr. — Mémoire pour M. et Mme Rogelin contre Mlle Congy. Auxerre, ibid., 1828. — Deux autres mémoires pour M. Rogelin, (ibid.) — Quatre mémoires pour les maires de Jaulges et de Chéu contre les maires de Ligny et de Varennes, au sujet de la propriété du territoire des Contais, et pour la commune de Varennes et de Ligny. Auxerre, Gallot, 1829. — Précis pour M. Moyse Mayer, négociant à Phalsbourg. Auxerre, Perriquet, 1829. — Précis pour la commune de Coulanges-sur-Yonne contre le préfet de l'Yonne, au sujet des bois de Coulanges. Paris, 1830. — Précis pour M. Plaisant de Lindry, contre M. Pasquier de Provins et autres. Auxerre, Gallot, 1831. — Réponse de Mlle de Narp au mémoire de la compagnie des marchands de bois qui font flotter sur la Cure. Auxerre, Gallot, 1827. — Précis pour la compagnie des marchands de bois contre Mlle de Narp. Paris, 1820. — Précis pour Cheveau contre Cornettet. Paris, s. d.

47. — [Recueil de pièces de procédures, in-4].

Mémoires : pour M. Mérat-Guillot, contre le procureur du roi (affaire Dautereau, rixe à la mairie). Auxerre, Laurent Fournier, 1815. — pour Bouzon et autres, contre le sieur Merle, et réponse du sieur Merle, 1820. — Pour la mineure de Montaigu, 1819. — Pour Mme de Montreuil et Mlle de Guilbaudon, contre les exécuteurs testamentaires de Mme de Chenu, 1820. — Réponse de Mᵉ Mathieu, avoué à Auxerre, au libelle de E. Thuillier de Migé, 1821. — Mémoire à la cour pour Mᵉ Antoine Marey, avoué à Auxerre, contre dame veuve Chandonné et autres (affaires de la vente des biens Thèze à Fontaine-Madame), 1823. — Requête d'Oret-Dupré et deux autres sous-officiers de la garnison de Joigny au président de la cour d'assises de l'Yonne. Auxerre, Lecoq, 1822. — Précis pour M. Martin, avocat à Auxerre, contre Louis de Saint-Mont, directeur de la compagnie d'assurances de Saint-Louis à Auxerre. Auxerre, Fournier, 1823. — Précis pour Mme veuve Cornisset et M. Legueux-Cornisset son gendre, contre M. Aumont, Auxerre, 1823. — Exposé de Ch. Durand, contre MM. Aumont et autres. (Ibid.) — Précis pour le sieur Pivot et autres, contre les Hugot, cultivateurs à Egriselles. Auxerre, Fournier, 1824. — Mémoire à consulter pour M. Parent des Valottes, contre MM. Rémond et Fautrier, juges au tribunal d'Auxerre. Paris, Egron, 1823. — Notes explicatives de M. Faultrier sur le mémoire précédent. Auxerre, Fournier 1823. — Mémoire pour le sieur Régnier, propriétaire à Auxerre,

contre les sieurs Billaudot et Chenal, Auxerre, 1823. — Précis pour Billaudot et Chenal, contre Régnier. (Ibid.) — Mémoire pour M. Legueux, avoué, en réponse au libelle intitulé : le sieur Delabussière à ses juges. Auxerre, Gallot-Fournier, 1824. — Précis pour les habitants de Val-de-Mercy, contre MM. Contaut de Coulanges. Auxerre, Lecoq, 1824. — Précis pour D[me] Marie-Jeanne Bruand et autres, contre J.-B. Bruand et autres. Auxerre, Lecoq, 1825. — Consultation pour Mme Berault, contre M. Bernard. Paris, 1826. — Mémoire pour M. Bernard, contre M. Baudoin. Auxerre, Gallot, 1826. — Mémoire pour le sieur Bertrand, contre M[e] Marly, et de M[e] Marly, contre les frères Bertrand, suivi d'un jugement du tribunal de première instance d'Auxerre du 15 juin 1826, ordonnant suppression des deux mémoires Bertrand. Paris et Auxerre, 1826. — Précis pour Julien Morin, contre la commune de Leugny, et mémoire pour la commune, contre le sieur Morin au sujet d'une place. Auxerre, 1827, Gallot.

48. — Tableaux des droits et vacations des procureurs du bailliage et siége présidial d'Auxerre, en matière civile. — *Auxerre, imp. veuve J.-B. Troche* et *J.-F. Troche fils*, s. d (1735), in-4, pièce.

49. — Tableau des affiches des contrats mis au Greffe du bailliage d'Auxerre, pour en purger les hypothèques, et affiches, annonces et avis divers du départ. de l'Yonne. — *Auxerre*, *F. Fournier*, 1772 à l'an IV, 8 vol. in-8.

A la suite de chaque numéro sont des pièces fugitives, vers ou prose, logogryphes, avis divers. nouvelles locales, etc. — En 1776, on lit pour épigraphe : « Quæ colligit spargit. » — En 1777, jusqu'en 1790 : « Sparsa colligit, collecta dispergit. »

50. — Toilette de Mgr l'archevêque de Sens, ou réponse au factum des filles Sainte-Catherine-lès-Provins, contre les Pères Cordeliers (par Jean Burlugay), 1669, in-12.

51. — Examen de la Législation romaine, anglaise et française, en matière criminelle, par Ch.-Jos. Sarreste, jurisconsulte, anc. juge des tribunaux civil, criminel et de première instance du département de l'Yonne. — *Paris*, an XI, in-8.

M. Sarreste est mort à Champs le 19 janvier 1823.

52. — Tables synoptiques du Code civil, par M. Durand-Prudence, avocat à la Cour royale, 15 feuilles in plano. — *Paris*, 1828.

Incomplet.

GY-L'ÉVÊQUE

Par M. A. Challe

Gy-l'Évêque est un bourg de 1,477 habitants, sur la route nationale de Nevers à Sedan, à huit kilomètres au midi d'Auxerre. C'est là que prend naissance, au pied de hautes collines calcaires, ce gracieux et large vallon, si bien arrosé, dont les premières sources y jaillissent en abondance, et se complètent un peu plus bas par celles de Vallan, pour venir se jeter dans l'Yonne à Auxerre.

Dans une séance précédente, j'ai eu l'honneur de vous informer de la précieuse trouvaille qu'on y a faite récemment, de plusieurs morceaux de sculpture en pierre de Mailly-la-Ville ou de Bailly; trois têtes de femmes jeunes, à la chevelure ondoyante, une tête d'homme barbu et casqué, une tête de faune, reconnaissable par ses oreilles démesurées, et un torse de jeune femme nue. Le tout, d'un beau travail, et que le crayon de M. Passepont a très finement reproduit dans la planche ci-jointe, a été trouvé dans un déblai opéré sur quelques mètres seulement de surface, avec des traces apparentes d'incendie et un squelette d'homme, au pied de la colline qui, du côté du couchant, descend jusqu'aux premières

maisons du bourg, et, sur une assez large étendue, cent mètres au moins de largeur, présente des débris nombreux de construction, avec larges tuiles à rebords, fragments de marbres de couleurs variées et tronçons de colonnes. Certaines particularités semblent indiquer que les statues auxquelles ces têtes appartiennent étaient groupées autour de la femme au torse nud et figuraient une action d'un caractère mythologique. Il ne manque au torse que la tête et les membres. Aucune des trois têtes de femmes ne parait pouvoir s'y adapter. Le reste est complet et offre des formes d'une grande pureté et dans tout l'éclat de la jeunesse. Sa nudité n'est voilée d'aucune façon, ni draperie, ni la moindre feuille de vigne, et la sexualité semble accusée avec une sorte d'exagération. La tête du faune est penchée par la traction d'une main étrangère, une main de femme, qui a saisi et tire violemment sa chevelure. Son menton porte les empreintes d'une seconde main, qui aidait sans doute à cet effort, qu'exprime aussi, d'ailleurs, la crispation des traits du visage. Si l'on peut émettre une conjecture sur l'action que représentait ce groupe, il semble probable que le torse nud était celui d'une divinité érotique, posée sur un piédestal, quelque Aphrodite peut-être, à laquelle l'homme casqué et les trois jeunes femmes rendaient quelque hommage dans un pèlerinage équivoque. Un faune égrillard aura voulu en accentuer le caractère, en portant des regards trop curieux sur les organes secrets de la déesse, et une main plus respectueuse le rappelait brusquement à la retenue et aux convenances, en le prenant aux cheveux, en même temps qu'une autre le saisissait au menton.

Le caractère remarquable de toutes ces figures, tant dans la beauté de leurs contours, que dans l'élégance et le fini de leurs chevelures et la pureté du torse nud, accusent une époque où l'art avait atteint un assez haut degré de perfection. Mais est-ce une œuvre de la renaissance du XVIe siècle ? Ou peut-on l'attribuer au XIIIe, époque où les travaux de construction de la cathédrale d'Auxerre avaient formé une école d'artistes habiles, dont on peut juger le talent, tant par les têtes sculptées en cul-de-lampe au-dessous des arcades simulées des collatéraux du chœur de ce grand édifice, que par les élégantes statues des sept arts libéraux, qui subsistent encore à la porte méridionale du grand portail, et qui datent aussi de ce temps ? Ou, enfin, faut-il y reconnaître une œuvre de l'antiquité et les caractères de l'art gallo-romain ?

Ces questions sont peut-être déjà tranchées par les grandes tuiles aux larges bords et les nombreux fragments de marbres exotiques et de toutes couleurs, que j'ai ramassés sur le terrain et que j'ai déposés au musée; tous objets que le moyen-âge et la renaissance n'ont pas connus chez nous, et qui ne peuvent appartenir qu'à l'antiquité romaine. Mais elles peuvent trouver un complément de solution dans l'histoire du bourg de Gy-l'Évêque, qui nous révèlera aussi peut-être l'origine probable et l'époque de la mutilation de ces œuvres d'art. Car cet humble bourg a son histoire que je vais reconstituer, à l'aide, tant du précieux recueil historique du *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, qui n'est autre chose que la collection des biographies, que, pendant plusieurs siècles du moyen-âge, à partir du IXe, un chanoine, probablement délégué à cet effet par le chapitre,

écrivait après la mort de chacun de nos évêques, pour conserver la mémoire de ses actes et de son administration, qu'avec le secours des chartes du Cartulaire de M. Quantin, des délibérations du chapitre, et autres documents authentiques.

Dès les premiers siècles, l'Église de France était fort riche, tant parce qu'elle avait pris possession des terres qui, sous les empereurs, étaient consacrées aux dépenses du culte, que parce qu'elle avait recueilli par donation les domaines d'un grand nombre de puissants personnages que l'élection avait appelés à l'épiscopat, et qui tenaient à honneur de lui transmettre les opulentes possessions que leurs ancêtres, anciens chefs de guerre des tribus germaines, ou anciens patriciens de la Gaule, avaient recueillies dans leur patrimoine paternel ou dans le partage du domaine public. C'est ce qui, selon Grégoire de Tours, faisait dire au roi Childéric II, en 652 : « Voyez « notre domaine, il est épuisé, tandis que les évêques, « dans les mains desquels il a passé, nagent dans l'opu- « lence. » Mais, quand vint la formidable invasion des Sarrazins, Charles Martel et son fils Pépin, pour acheter ou récompenser les services des chefs de guerre qui les aidaient à la repousser, confisquèrent, afin de les leur distribuer, la plus grande partie des biens des évêchés et des abbayes, sous la seule réserve de la cinquième partie de leurs revenus pour la rétribution du clergé et la subsistance des pauvres. Après eux, Charlemagne avait commencé à rendre ces biens à l'Église. Cette restitution se continua sous ses successeurs. La biographie de notre évêque Héribalde, qui siégea de l'an 826 à l'an 857, constate que le roi Charles-le-

Chauve lui rendit quatre des grands domaines qui avaient été enlevés à l'Église, *quæ olim juri ecclesiastico fuerunt abdicata,* et dont le premier était Gy avec ses dépendances, *cum appenditiis suis.* Gy était appelé alors *Gaiacus.* La terminaison *ac* ou *acus* existait alors presque universellement chez nous pour les noms de lieux. Elle a disparu depuis et n'est restée que dans l'Auvergne et le midi.

Il est question ensuite de Gy, qui est toujours appelé *Gaiacus,* dans la biographie de l'évêque Gerannus, que nous appelons Saint-Géran, et qui occupa le siége de l'an 909 à 914. On avait rétabli pour lui la nomination par l'élection populaire, qui avait cessé d'être pratiquée depuis près de trois cents ans. Ce retour aux vieilles traditions de l'Église avait été obtenu du duc de Bourgogne, auquel nous appartenions alors, et du roi, son suzerain, par notre vicomte Ragenardus ou Raynard, qui avait fait élire le jeune chanoine Gerannus, homme d'Église et homme de guerre à la fois, prêtre pieux et charitable, et en même temps vaillant soldat, deux vertus qui s'associaient volontiers et répondaient aux nécessités publiques dans ce siècle troublé par tant d'agitations, de périls et d'invasions étrangères. Il le fit bien voir, en chassant de son diocèse les bandes de pirates normands, et en aidant le duc de Bourgogne Richard le justicier à les poursuivre et à les exterminer dans une grande bataille sous les murs de Chartres. Mais Ragenardus avait voulu s'y faire payer par Gerannus les bénéfices de la candidature officielle, et, pour cela, dit le biographe, il s'était emparé de la terre de Gy, située à trois milles d'Auxerre et la retenait pour son droit de présentation, *quasi ex voto sump-*

tionis ejus, Gaiacum villam, tribus ab urbe millibus discretam. Il tint bon et garda sa proie, qui s'étendait même au bourg de Jussy. C'est ce que nous apprend à son tour l'histoire de la vie de l'évêque Betton, qui, en 915, succéda à Gerannus, et qui, pour recouvrer Gy et Jussy, dut les racheter à beaux deniers comptants, *exhibitis pecuniæ denariis, illas suæ potestati restituit.*

Au commencement du XIIe siècle, ce domaine se trouvait fort ravagé et dépeuplé par les guerres continuelles du siècle précédent, d'abord celle de la succession du duché de Bourgogne, débattue avec acharnement entre le roi Robert et le duc Othon-Guillaume, et qui ne dura pas moins de douze ans ; puis celle que les comtes Rainaud et Guillaume Ier eurent à soutenir, d'abord pour défendre, puis pour reconquérir le comté d'Auxerre contre Robert, duc de Bourgogne. La biographie de l'évêque Alain (de 1152 à 1167), et celle de Guillaume de Toucy (de 1167 à 1181), nous apprennent que le premier rebâtit alors en pierres et recouvrit en tuiles la ferme de Gy, *grangiam de Giaco*, ainsi que des maisons et une chapelle, et y planta des vignes, et que le second y ajouta de nouvelles maisons et un four banal, et fit commencer, pour la protection des habitants, un mur d'enceinte, qui était en grande partie achevé lorsqu'il mourut.

Nous trouvons dans la vie de son successeur, Hugues de Noyers, ce prélat de haute naissance, assez fameux dans l'histoire par ses longues querelles avec le comte Pierre de Courtenay, et par ses implacables poursuites contre les hérétiques de son diocèse, que cet évêque résida souvent dans ce domaine, où il reçut même son oncle, l'archevêque de Sens, et que ce dernier s'interposa pour

adoucir le sort d'une classe d'habitants, que la sévérité de Hugues traitait avec une rudesse inouie. C'était, dit l'auteur, une secte de malintentionnés et de conspirateurs. Le texte est curieux à lire :

« En ce temps-là s'était élevée une dangereuse pré« somption qui tendait à entraîner les peuples à la rébel« lion et à l'extermination des puissances. Ils disaient « que tous les hommes, étant descendus du même père, « devaient être également libres et sans aucune distinc« tion des petits et des grands. Leur association, qui « s'étendait dans le Berry, la Bourgogne et l'Auxerrois, « avait pour signe de ralliement un capuce ou capuchon « de toile, sur lequel ils plaçaient l'effigie en plomb de « Notre-Dame-du-Puy, ce qui les faisait appeler les capu« ciés. L'évêque Hugues, qui les vit se propager dans ses « domaines, et qui trouva dans son bourg de Gy, des « armes chez un certain nombre de ces capuciés, les « avait condamnés à payer de fortes amendes et à rester « un an entier la tête nue, exposés sans aucune coiffure, « aux rayons du soleil de l'été et aux froids de l'hiver. « L'archevêque de Sens, qui les vit dans cet état, s'émut « de compassion pour leurs souffrances. Il blâma la « cruelle sévérité de son neveu et en fit cesser les effets. » Cette humanité eut peut-être plus d'efficacité que les rigueurs de notre évêque pour réprimer les projets inconsidérés de révolte.

Ils étaient, en effet, assez dignes de pitié, ces malheureux habitants de Gy-l'Évêque. Serfs de corps, et soumis à la main-morte, ils payaient d'abord à leur seigneur un droit de cens pour leurs héritages, dont ils n'étaient réputés que possesseurs à titre précaire, puis sur tous les

ruits de la terre, grains, vins ou légumes, ils devaient une dîme, qui était inexorablement du dixième. Ils étaient en outre soumis à payer une contribution personnelle que l'on appelait la taille, et dont le chiffre était *in alto et in basso*, c'est-à-dire à merci et miséricorde fixée par le Seigneur ou son préposé, ainsi qu'à des corvées également arbitraires. En cas de manquements, ils étaient condamnés par le prévôt de l'évêque à des amendes d'un taux illimité. Tel était l'état du servage au XII[e] siècle dans la plupart de nos campagnes. Mais, dès les premières années du XIII[e], il avait reçu de notables adoucissements.

Le comte Pierre de Courtenay, ayant affranchi en 1194 les habitants d'Auxerre, les seigneurs ses vassaux et les établissements ecclésiastiques du comté furent bientôt amenés à suivre son exemple. L'évêque tarda un peu à entrer dans cette voie, mais il s'y décida dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, et, dès qu'il eut commencé dans une de ses seigneuries, il lui fallut continuer partout, sous peine de révolte ou de désertion de ses serfs. Ce bienfait arriva enfin à Gy-l'Evêque en 1283. Une charte de l'évêque Alain fait remise de la main-morte, supprime les corvées, réduit la dîme au vingtième, les amendes de 60 francs à 5 francs et celles de 5 francs à 12 deniers, et, quant à la taille, en modère le chiffre total à 100 fr., qui doivent être répartis entre tous les habitants par une commission composée de trois membres élus par eux et trois autres nommés par l'évêque. Cette charte fait connaître aussi en quoi consistaient ce que l'on appelait les appendices ou les dépendances de Gy-l'Evêque. C'étaient des fermes ou locatures isolées, tenues par des serfs de l'évêque dans

un grand nombre de paroisses du voisinage, au nombre de plus de vingt. Les chefs de famille auxquels la charte s'applique, tant dans le bourg de Gy, que dans ces localités extérieures, et qui étaient tous soumis à la juridiction du prévôt de Gy, sont au nombre de 164.

C'est à cette époque que fut construite l'église du pays. Le portail est élégant et orné de sculptures remarquables. Mais l'édifice n'était pas voûté, si ce n'est peut-être en douves de feuillettes, comme il en existe encore des exemples dans le pays. La voûte en pierres n'a été bâtie qu'en 1606, sous l'évêque François de Donadieu, mais, par économie ou autre cause, on l'a élevée moins haut que le pignon qui surmonte le portail, et elle coupe en deux la fenêtre supérieure de ce portail. C'était dès cette époque un très riche domaine que celui de Gy, qui, vers ce temps, commençait à être appelé du nom de son seigneur, Gy-l'Evêque. Un état des revenus de l'évêché, de la fin du XIII[e] siècle, nous a été conservé par Lebeuf. Les droits seigneuriaux perçus sur Gy-l'Evêque et ses dépendances y entrent pour une somme de 370 livres, ce qui, au pouvoir de l'argent, équivalait à environ 3,700 fr. d'aujourd'hui, la livre d'alors ayant une valeur au moins égale à cent francs de notre temps. Les terres, prés, vignes, moulins, étangs et bois qui appartenaient à l'évêque, donnaient un revenu à peu de chose près égal. Celui des terres était de vingt-cinq muids de grains, qui, à quarante bichets par muid, faisait douze cents bichets ou six cents hectolitres. Il y avait en outre vingt arpents de vignes, autant de prés, et cinq cent quinze arpents de bois.

Les siècles suivants amenèrent beaucoup d'usurpations,

d'aliénations et autres causes de pertes, et ce grand revenu se trouva alors fort réduit.

Dans tout ce qui précède nous ne trouvons pas de mention expresse de l'édifice qui devait abriter ces précieuses sculptures, si ce n'est par les séjours que faisait à Gy-l'Evêque, Hugues de Noyers. Voici toutefois qu'il va être question d'une maison seigneuriale en ce lieu au commencement du xve siècle.

En 1421, le chapitre de la cathédrale était en grand débat avec son évêque. Ce prélat était une créature du duc Jean-sans-Peur, et semblait participer au caractère emporté et violent de ce prince. Il avait fait emprisonner, sans autre forme de procès, des chanoines qui lui résistaient, et avait excommunié le doyen de cette grande corporation. On s'était pourvu au Parlement qui, en 1415, avait donné gain de cause au chapitre. Quelques années après, la querelle s'était ranimée. Les chanoines firent dresser alors un cahier des sujets de plainte qu'ils avaient contre lui. Les griefs sont graves et nombreux, et nous y trouvons celui-ci, qu'on mettait l'évêque en demeure de « veiller à ce que la belle maison épiscopale de Gy-« l'Evêque et autres bâtiments qui menaçaient ruine, ne « tombassent entièrement. » Nous n'avons pas les registres du chapitre de cette époque. Ils sont perdus, mais ils existaient du temps de Lebeuf, auquel nous empruntons cet extrait qu'il en avait fait.[1] Un château existait donc encore en 1421, mais, malgré sa beauté, que vante la délibération, il était dans un état de ruine imminente. Il a disparu depuis à une époque inconnue, et probablement pendant la guerre entre Charles VII et les Anglo-bourguignons, guerre qui s'est signalée par tant de

ravages et de ruines sur le territoire de l'Auxerrois dans la période de 1421 à 1435. Un inventaire de l'année 1642, dont la copie se trouve aux archives de la Préfecture, constate que la surface qu'il occupait n'était pas moindre de cinq arpents. Cet acte porte : « Dans le bourg de « Gy-l'Evêque était anciennement construite la maison « seigneuriale avec ses appartenances, consistant en « cinq arpents de terre appelés à présent la petite Ga-« renne. »

A la lecture de cet inventaire, je pensais que cette grande maison seigneuriale n'était autre que la villa romaine, transformée sans doute, mais restée à la même place. Dans une visite nouvelle que j'ai faite à Gy-l'Evêque, j'ai constaté qu'il en était autrement. Le château du xve siècle, dont le souvenir vit encore d'ailleurs, dans le pays sous le nom de Château-Gaillard, était au midi du bourg, à cinq cents mètres de distance, sur le haut d'une colline, où il remplissait mieux sa destination de forteresse. C'est là qu'est le lieu appelé la Petite-Garenne, et j'y ai retrouvé les ruines du vieux castel, sans aucune tuile romaine, ni marbres, ni fragment de sculpture, et seulement ornées de carreaux émaillés, dont j'ai rapporté un échantillon, ce qui ne dénote que le moyen-âge. Ce qui est certain, c'est que ce château lui-même n'existait plus au xvie siècle, lors des guerres de religion, car les habitants de Gy-l'Evêque ne l'ayant plus à leur disposition pour les protéger contre l'ennemi, s'étaient créé un autre refuge, en entourant d'un mur d'enceinte les abords de leur église, et Lebeuf nous apprend qu'en 1594, deux mois avant la reddition d'Auxerre à Henri IV, ce fort fut surpris par un capitaine royaliste appelé de la Motte d'Escamps,

qui s'y introduisit avec ses gens, sous prétexte de « vouloir « entendre la messe du curé. »

Ce coup d'œil sur l'histoire de Gy-l'Evêque achève sans doute suffisamment d'éclairer la question de l'origine des statues dont nous possédons les débris. Ce n'est pas à la Renaissance qu'il faut les attribuer, puisqu'il n'y avait, bien avant le xve siècle, aucun édifice sur ce terrain, et que le château seigneurial, construit ailleurs, était alors lui-même à l'état de ruine imminente et a péri peu de temps après. Ce n'est pas non plus au xiiie siècle, puisqu'alors il avait été remplacé par le château-gaillard de la petite Garenne. D'ailleurs, si, à l'époque de la Renaissance, on pouvait, par réminiscence de l'antiquité, faire de la sculpture mythologique, il est certain qu'on n'en a fait nulle part au xiiie siècle. L'art qui était tout entier sous la direction du clergé, ne se consacrait alors qu'aux sujets religieux, et l'on n'eût certainement trouvé, ni évêque pour commander, ni artiste pour exécuter des statues et un groupe d'un sujet si profane, pour ne pas dire si indécent.

Il faut donc remonter plus haut, c'est-à-dire à l'époque de la domination romaine. Indiquer l'origine et la destination de ce travail n'est pas chose facile. Il n'a évidemment pas appartenu à un sanctuaire rural. Si le village de Gy-l'Evêque existait alors, ce ne pouvait être qu'une très humble bourgade, à laquelle on ne peut supposer que des artistes habiles soient venus consacrer leur talent. La supposition que ce serait un temple érigé à la fontaine du lieu n'est pas plus admissible. On a pu vouer un temple à la source de la Seine et même à Icauna, déesse topique de l'Yonne. Mais une petite source ignorée, qui

n'est pas même capable de maintenir un ruisseau pendant la saison d'été, qui eût pu songer à l'honorer d'un temple? Ce n'est pas d'ailleurs près de la source, c'est à plusieurs centaines de mètres de cette source, que les sculptures ont été trouvées.

Mais, comme embellissement de la villa d'un riche patricien, les œuvres de l'art le plus exquis peuvent se comprendre. Les lettres de Cicéron et de Pline le jeune nous apprennent même que l'on se plaisait à orner de statues les jardins et les salles des villas. C'était de leur temps un luxe très pratiqué. La gaieté du sujet de notre groupe, qui pourrait être une objection contre son érection dans un lieu public, était une convenance et un agrément de plus dans l'intérieur d'une opulente maison des champs, consacrée aux distractions et aux loisirs d'une famille aristocratique. Or, on ne trouverait nulle part un plus gracieux emplacement pour l'établissement d'une villa, que le vallon de Gy-l'Evêque. Ce lieu est, au xe siècle, qualifié de villa par les biographes de Saint-Géran et de l'évêque Betton, peut-être parce que la villa romaine était encore intacte et debout à cette époque.

Il reste à rechercher comment cette élégante demeure et le grand domaine dont elle faisait partie avaient pu tomber entre les mains des évêques d'Auxerre.

Au commencement du viie siècle, l'évêque Desiderius qui, selon quelques chroniqueurs, était un parent de la reine Brunehaut, mais qu'en tous cas, celle-ci, dont il avait sauvé la vie dans les circonstances les plus périlleuses, avait, en reconnaissance de ses grands services, récompensé par de si magnifiques dons, qu'elle avait fait

Sculptures GALLO-ROMAINES découvertes à Gy-l'Evêque en 1877.

Lith. Gve Perriquet, Auxerre

de lui l'homme le plus puissant et le plus riche de toute la Bourgogne, cet opulent prélat avait, en mourant, légué à ses successeurs de nombreux et vastes domaines, dont le *Gesta Pontificum* donne l'énumération complète et détaillée. Mais on n'y voit pas figurer celui de Gaiacus ou Giacus.

En remontant plus haut, on voit que l'exemple de cette munificence avait été donné au milieu du ve siècle par le plus illustre et le plus grand de nos évêques, saint Germain, qui, avant son entrée dans l'église, était, selon les expressions de son biographe, le plus noble et le plus riche de tous les patriciens du pays auxerrois, *quantùm ad natale nobilissimus fuit nobilium, quantùm ad fortunam in possessionibus et prœdiis ditissimus*. Il légua toute cette vaste fortune à son église. *Omnium quæ ex jure paterno cesserunt in vitâ suâ heredem facit ecclesiam, quam ejus ex parte maximâ patrimonii hodie constare cognovimus.* L'auteur cite spécialement les terres d'Appoigny, de Vercise, de Toucy, de Varzy, de Pouilly ou Cosne, et d'autres encore. On n'y lit pas le nom de *Giacus*. Mais il ajoute que le généreux évêque avait donné beaucoup d'autres terres encore indépendamment de celles-là, *multa denique et alia quæ nobis modernis incognita*.

Il n'est donc pas sans vraisemblance que le domaine et la villa de Gy provinssent des splendides libéralités de saint Germain. Si la villa avait été bâtie par un de ses ancêtres encore adonné au culte romain, il avait pu, par respect filial, en conserver les statues. Nous ne savons à quelle époque ces œuvres d'art ont été brisées. Il se peut qu'elles aient été mutilées et renversées à la fin du ive siècle, dans la grande expédition iconoclaste que saint

Martin de Tours conduisit à cette époque dans l'Auxerrois, le Nivernais et la Bourgogne, contre les monuments du paganisme, et où il fut aidé chez nous par notre évêque saint Amatre, comme le raconte le *Gesta Pontificum*. Il se pourrait également qu'elles n'eussent péri que dans l'incendie qui aura détruit la villa dans quelqu'une des invasions qui ont dévasté notre pays du ve au xe siècle. Leur conservation jusqu'à cette époque pourrait, dans ce cas, s'expliquer par la vénération que l'on portait au nom du glorieux bienfaiteur de l'église, et à ce qui restait des palais ou villas qu'il avait possédés.

DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE

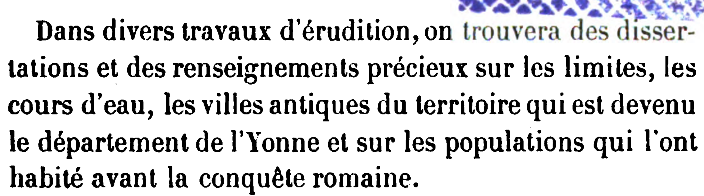
DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ÉPOQUE CELTIQUE

Par M. Philippe SALMON.

Ce travail a été présenté en 1875, à la Sorbonne, à la réunion des Sociétés savantes, par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

PRÉFACE



Dans divers travaux d'érudition, on trouvera des dissertations et des renseignements précieux sur les limites, les cours d'eau, les villes antiques du territoire qui est devenu le département de l'Yonne et sur les populations qui l'ont habité avant la conquête romaine.

Notre Recueil contiendra seulement l'état des découvertes de monuments antérieurs à cette conquête; les recherches ont été assez actives chez nous, un assez grand nombre de communes ont livré des contingents. L'attention est appelée partout sur des objets négligés ou méprisés naguère, mais dont les plus anciens ont cependant l'insigne privilége de remonter aux premiers hommes.



Les sociétés savantes, les amateurs ont suivi le mouvement qui s'accentue de plus en plus depuis vingt ans et qui finira par porter la lumière sur ces âges reculés.

Les musées préhistoriques, on l'a dit, sont comme le livre d'or des étapes par lesquelles a dû passer la race humaine, se dégageant péniblement de l'animalité, pour parvenir à la civilisation.

Des collections maintenant dispersées, comme celles de MM. Tarbé, Rétif, Paultre des Ormes, Bardot, n'avaient pas dédaigné de donner asile aux silex travaillés de notre pays, et, s'il nous est permis de le dire, nous en avons dans la nôtre qui ont été ramassés dès le siècle dernier. D'autres collections se sont formées, il y en a d'importantes, et nous les citerons souvent.

Les traces de l'homme tertiaire, du *précurseur* de l'homme, selon l'expression des transformistes, n'ont été relevées sur aucun point de notre département. Les silex ouvrés, attribués à cette époque, ne sont d'ailleurs pas encore sortis incontestés de l'épreuve à laquelle les ont soumis les congrès européens; toutefois, l'opinion leur est de plus en plus favorable et il ne répugnerait pas de s'y ranger, si les conditions nécessaires à la vie humaine existaient déjà.

A notre connaissance, les silex du type de Saint-Acheul (bien improprement nommés des haches, puisque ce sont des instruments à pointe) se sont rencontrés, à la surface du sol, dans les vingt communes suivantes :

Arces, Auxerre, Bœurs, Brienon, Cerilly, Cerisiers, Coulours, Courgenay, Courtoin, Dixmont, Foissy, Le Fournaudin, Guillon, Merry-la-Vallée, Molinons, Les Siéges, Vaudeurs, Villechétive, Villenavotte, Villiers-Louis.

Jusqu'à présent, on n'en a pas recueilli dans des

couches analogues à celles d'Abbeville ou d'Amiens. On avait avancé, il y a quelques années, que, près d'Auxerre, les alluvions quaternaires recélaient des silex taillés de ce type, mais le fait a été mis en doute et il faut renoncer, pour le moment du moins, à cet élément de chronologie chez nous. Nous pensons, avec MM. Lartet et Cotteau, que la plupart de nos haches acheuléennes de la surface du sol sont post-diluviennes ; après les ravages des grandes eaux quaternaires, l'homme a dû continuer, pendant un certain temps, à fabriquer selon le type de Saint-Acheul, qu'on a considéré, avec raison peut-être, comme propre à la période glaciaire. Les besoins se modifiant, sous l'influence des changements climatériques, ont conduit sans doute à la création du tranchant, qui a été utilisé probablement sans polissage d'abord et que la loi du progrès a fini par élargir puis par soumettre au polissoir.

Nous avons trouvé depuis longtemps, sur la commune de Vaudeurs, et récemment M. Viel a trouvé, sur celle de Cerisiers, des tranchets étroits en silex, dont les plus longs dépassent 0 m. 25 c. ; leur taille est grossière et ils peuvent être rapprochés de silex analogues découverts : 1° à *la Vignette*, commune de Villiers-sous-Grès (Seine-et-Marne) ; 2° à Sauvigny-les-Bois (Nièvre). Ces instruments, sans aucun polissage, nous ont paru être comme le résultat des premiers efforts de l'homme à la recherche du tranchant de la hache.

Des menhirs existent ou ont été signalés comme détruits dans trente à quarante communes ; les cultivateurs et les carriers en ont enlevé un grand nombre ; mais à ces destructions, dans des vues d'utilité, il convient d'ajouter celles qui ont été la conséquence des prescriptions

énergiques de l'Église; un concile de Nantes, de 895, en fait foi : « *Lapides quas in ruinosis locis et silvestribus,* « *dæmonium ludificationibus deceptis, venerantur ubi et* « *vota vovent et deferunt, funditus effodiantur atque in* « *tali loco projiciantur ubi nunquam a cultoribus suis* « *inveniri possint.* » (Labbe, t. IX, col. 468.) Cependant la Bible consacrait l'orthodoxie des monuments de pierre brute; aussi beaucoup de mégalithes ont été conservés par le soin qu'on a pris de changer leurs noms et leurs légendes ou de les surmonter de croix et de calvaires, c'est-à-dire en les plaçant sous la protection même de la religion chrétienne. Quelquefois on retrouvera la trace de monuments disparus dans les appellations caractéristiques des climats où ils étaient situés.

Les dolmens ne paraissent pas avoir été épargnés; étaient-ils chez nous plus rares que les menhirs? On serait tenté de le croire; toujours est-il qu'on en a reconnu seulement sur les communes de Michery, Pont-sur-Yonne, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Villemanoche. Il faut remarquer que nos dolmens étaient dans la partie de notre département qui touche aux contrées de l'Aube et de Seine-et-Marne, où des monuments semblables sont assez nombreux.

Les objets provenant des dolmens, comme ceux des couches quaternaires, sont des points de comparaison essentiels. Les grottes qui ont été habitées par l'homme donnent des éléments de même nature; le séjour des troglodytes n'a été constaté chez nous que dans les grottes d'Arcy-sur-Cure, de Grimault et de Saint-Moré. On devra étudier les grottes et les excavations d'Argentenay, Druyes, Ligny-le-Châtel, Marmeaux, Marsangis, d'autres encore.

Des foyers en plein air ont été reconnus sur les com-

munes de Coulours et de Vaudeurs. D'autres foyers ont été signalés dans la grotte des Fées, commune d'Arcy-sur-Cure, et dans la grotte de Nermont, commune de Saint-Moré.

Les ateliers de fabrication d'instruments de silex sont nombreux; on peut citer ceux des communes d'Arces, Avrolles, Beines, Bœurs, Cérilly, Cerisiers, Coulours, Joigny, Les Siéges, Saint-Aubin-Château-Neuf, Saint-Georges, Vareilles, Vaudeurs, Venizy; ils abondent en percuteurs, nucléus, éclats de rebut, et en objets fabriqués, entiers ou fragmentés, de toutes les formes.

Des *écrasoirs* ont été recueillis sur les communes de Cerisiers et de Vaudeurs; ces outils, qui sont en silex et que les Anglais nomment des *fabricators*, servaient à retailler les poignards, les pointes de lances et les pointes de flèches. Un de ces écrasoirs a sa face dorsale retaillée à rubans, comme les poignards danois. Attelés à des manches d'os ou de bois, ils sont encore en usage parmi les populations attardées dans leur âge de la pierre.

Un poignard en silex a été recueilli sur la commune de Vaudeurs, avec d'autres silex ouvrés, près d'une sablière, à proximité de la forêt d'Othe.

Les haches polies en silex ou préparées pour le polissage ont été signalées dans cent communes environ; les haches polies en pierre verte ou noire, dans quelques communes seulement. Parmi les haches en silex, qu'on a pris l'habitude de présenter comme préparées pour être polies, on peut penser qu'un certain nombre a été taillé pour servir sans polissage; ce serait peut-être un intermédiaire entre le type acheuléen et la hache polie.

Les polissoirs sont devenus très rares; les cultivateurs en ont débarrassé leurs terres, les carriers en ont fait

des moëllons et des pavés, comme avec les menhirs et les dolmens. Deux polissoirs connus de temps immémorial, à Cérilly, sous les noms de *Pierres au sabre, Pierres aux Fées,* ont été transportés à Paris, au musée Carnavalet. D'autres existent ou ont existé peut-être sous les noms de *Pierre aux couteaux, Pierre aiguisoire, Pierre à l'Eguemelle,* sur les communes de Champigny, Chéroy, Courtenay, Saint-Agnan, Treigny.

Les pierres à légendes perpétuent des souvenirs, vagues et effacés souvent, de l'époque celtique ; les noms des champs, les lieux dits, renferment des traditions semblables. Il n'y a pas d'inconvénient à étendre les indications de cette nature, qui pourront être utiles aux explorateurs.

Les buttes, les fosses, les magnes, les mardelles, les mergers, les monceaux, les mottes, les tertres, les thureaux sont bons à noter aussi.

Ce serait assurément exagérer que d'accorder aux Romains tous nos mâchefers, et nous partageons à cet égard l'opinion de notre compatriote Tartois. Les indigènes ont eu des forges dans les Gaules longtemps avant la conquête ; ce serait une négligence que de ne pas les rechercher particulièrement vers les amas de minerais traités le plus sommairement.

Dans une vingtaine de communes existent ou ont existé des tumulus ; chez nous ces monuments sont ou étaient le plus souvent isolés ; cependant, près de Saint-Florentin, il y en a plusieurs, à Jaulges, deux, à Quennes, deux, à Saint-Martin-du-Tertre, deux.

Dans quinze à vingt communes ont été observées des sépultures que leurs caractères ont permis de classer

aux âges de la pierre et du bronze et au premier âge du fer.

A *Beauciard*, commune de Vaudeurs, dans une enceinte placée quelquefois par erreur sur la commune d'Arces, on a trouvé une meule dormante à moudre; c'est un gros galet du Morvan, ovale naturellement et usé encore pour en régulariser la forme, piqué, repiqué même sur la surface plane; une zône est restée adoucie vers les bords, probablement sous l'action mucilagineuse des racines ou des graines qui ont passé sous le pilon perdu de ce moulin primitif. La culture, auxiliaire de la chasse et de la pêche, avait sans doute déjà fait son apparition.

Des traces de fortifications gauloises, avec charpentes en bois, fiches en fer et pierrailles, ont été rencontrées sur la commune de Saint-Martin-du-Tertre, lors de la fouille des tombelles.

A Vinneuf, en creusant le canal de la Grande-Noue, pour améliorer la navigation de l'Yonne, on a extrait des pilotis de forte dimension. Au même endroit, la drague a ramené d'une grande profondeur, dit-on, à travers des couches de sable et de tourbe, une hache polie, des bois de cerf, des éclats de poterie, des noisettes, des glands, qui ont fait penser à une station lacustre. Ces pilotis, qui paraissent analogues à ceux de Villeneuve-Saint-Georges, se rattachaient peut-être à un lieu d'embarquement bien postérieur à l'époque de la pierre polie.

Des silex roulés, puis usés encore et appropriés de main d'homme, selon M. Baudoin, ont été recueillis au camp de *Chora*, commune de Saint-Moré, par ce savant, qui les a considérés comme des projectiles de fronde.

Nous avons plusieurs enceintes ou camps dans lesquels

les hommes des différents âges se sont établis successivement.

Une vingtaine de communes ont fourni des monnaies gauloises, soit seules à la surface du sol, soit plus profondément dans des vases, soit dans des sépultures. C'est à Sens et à Auxerre qu'on en a récolté le plus ; à Sens, dans un vase en terre, il y en avait 300, dont un tiers a été dispersé, et le reste a été acquis pour le musée de la ville. Nous ne sommes pas encore arrivés à la conquête romaine mais nous abordons l'histoire. Les statères d'or macédoniens et leurs imitations, recueillis chez nous, rappelleraient, si cela était nécessaire, que les Senons ont pris part à la campagne des Gaulois en Grèce. Il faut garder soigneusement les médailles de notre indépendance, mais nous sommes loin des origines de l'humanité qui nous passionnent à juste titre.

Les métaux, qui réalisent les progrès les plus rapides, se détruisent avec la plus grande facilité. Au contraire, les silex, qui sont indestructibles, livrent bataille aux siècles avec succès. Cela explique l'abondance de la pierre dans nos collections et la rareté du bronze et du fer.

Les traces de l'homme dans les premiers âges, il faut les constater partout, dans les couches géologiques, sur les plateaux, à la lisière des forêts, dans les foyers, dans les grottes, près des sablières, près des mines de silex, dans les mardelles, dans les cachettes de fondeurs, dans les dolmens, dans les tumulus, dans les camps, près des sources, près des ferriers, dans les sépultures, dans le lit et dans les berges de nos rivières.

Dirigeons surtout nos investigations vers les lieux inexplorés ; si nous ne trouvons rien dans les vallées, ni

sur leurs versants, montons sur les plateaux et sur les éminences ; cela ne sera presque jamais en vain, l'expérience l'a démontré. Prenons courage, nous serons favorisés chez nous pour l'âge de la pierre ; les silex industriels sont innombrables et les labours ramènent incessamment à la surface ceux qui sont encore enfouis. Mettons-nous à l'œuvre pour des découvertes nouvelles et pour le redressement des erreurs ; nous aurons bientôt une topographie intéressante pour les temps qui ont précédé l'histoire.

Nous fournirons en même temps notre part de matériaux pour l'étude si attachante et si utile de l'homme préhistorique.

Enfin nos efforts contribueront peut-être à convaincre d'erreur les théoriciens qui tiennent pour ce qu'ils ont appelé l'*hiatus*, cette mystérieuse lacune entre la pierre taillée et la pierre polie. Sur nos plateaux, autour de nos grands bois, aux mêmes altitudes, dans les mêmes champs, nous trouvons les instruments acheuléens, les haches en pierre verte ou noire, les mieux finies, et une énorme quantité de pièces de silex intermédiaires. Si nous avions là, sous la main, toutes les séries sans interruption, il ne s'agirait plus que de les classer méthodiquement.

Nous avons reçu de nombreuses et obligeantes communications dont nous avons fait usage et nous nommons ici par reconnaissance les personnes auxquelles nous en sommes redevables. Ce sont : MM. Baudoin, Bazin, Bert, Boiscourbeau, Bonneville, Bourbon, Boussard, Cartailhac, Cotteau, d'Eichtal, Delaporte, Delaune-Guyard, de Mortillet, de Sinety, Desmaisons, Dessus, de Vibraye, Duflot,

Durand, Forgeron, Franchet, Frécault, Hermelin, Hesme, Heurtefeu, Hottot, Jobert, Julliot, Lallement, Lambert, Lartet, Laureau, Leberton, Le Maistre, Lenoir, Marchant, Michelet, Michou, Monceaux, Moreau, Morel, Poncelet-Perrin, Prestat, Pruneau, Prunier, Viel, Vignon.

Faciant meliora sequentes.

A

AILLANT-SUR-THOLON, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

On a signalé sur ce territoire deux mégalithes avec des légendes qui se ressemblent.

1° « Un Menhir appelé « *Pierre Fitte,* » situé près de la forêt, dans une vigne; hauteur, 2 m.; circonférence moyenne, 5 m. La croyance populaire rapporte que chaque matin, avant le lever du soleil, on trouve au pied de cette pierre un pain et une bouteille de vin. » — Congrès archéologique de France, vol. de 1848, p. 14. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1863, p. XLVI. — Quantin, Répertoire archéologique de l'Yonne.

2° « A sept kilomètres environ d'Aillant, au milieu des bois, « *la Grande Borne,* » servant de limite aux trois communes d'Aillant, de Chassy et de La Ferté-Loupière; c'est un prisme quadrangulaire; hauteur, 0 m. 87 ; largeur, 0 m. 35; épaisseur, 0 m. 20. La légende prétend que, pendant l'évangile de la messe de Pâques et de celle de minuit, à Noël, on trouve sur cette pierre un gâteau, une bouteille de vin et un plat d'argent destiné à recevoir les offrandes. (Michaud, instituteur de la commune.) » — Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique.

Sur la même commune existe un climat nommé *le*

Thureau, qui emprunte son nom à une élévation. Dans ce travail, nous signalerons les thureaux, qu'ils soient des dunes, des tumulus, des tas de mâchefer, des mergers. Sur les dunes, comme au thureau du Bard et au thureau de Saint-Georges, on peut trouver des silex ouvrés; parmi les tumulus, un certain nombre est antérieur à la conquête et rentre dans notre programme; les amas de scories, les métallurgistes du premier âge du fer ont pu y avoir part; sous la pierraille des mergers, on a trouvé des sépultures préhistoriques, comme à Brosses (Yonne), au Lac-Sauvin, commune d'Arcy-sur-Cure (Yonne), et à Faney, commune de Courcelles (Nièvre).

ANCY-LE-FRANC, chef-lieu de canton, arrondissement de Tonnerre.

En 1853, on a trouvé dans les environs d'Ancy-le-Franc un denier gaulois aux légendes SANTONOS ARIVOS. — Musée d'Auxerre. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

« Cette médaille provient d'un marchand de chiffons,
« qui a affirmé l'avoir recueillie dans l'une des commu-
« nes du canton d'Ancy-le-Franc, mais sans se rappeler
« laquelle. » — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1853, p. 254. — Renseignement fourni par M. Fournerat.

Climat à noter : *la Côte au Diable.*

ANDRYES, canton de Coulanges-sur-Yonne, arrondissement d'Auxerre.

Tumulus de forme carrée (une borne au sommet), composé de 700 m. cubes de pierres, détruit en 1868 par M. de Mengin. On y a trouvé 25 squelettes, tous d'adultes, les pieds vers le centre, avec des cendres, du charbon, des pierres rougies par le feu. Il n'y avait pas d'armes.

On a recueilli quelques anneaux ou bracelets en cuivre *(sic)*, un bracelet en fer *(sic)*, une petite perle (matière non désignée); un crâne a été déposé au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1868, p. XXIX.

ANGELY, canton de l'Isle-sur-le-Serein, arrondisssement d'Avallon.

Climats à noter : *le Grand Teureau*, *les Caves*, *le Champ Pierre Gris*, *le Champ dolent*, *le Petit Teureau*. Le nom de *Champ dolent* rappelle souvent des souvenirs celtiques; il est répandu en Bretagne et il existe aussi dans plusieurs de nos communes. On le trouve jusqu'en Asie; dans la province de Chutia-Nagpur (Bengale), les emplacements des monuments mégalithiques funéraires sont appelés *Chokakatu, Place de deuil;* ce qui équivaut à *Campus dolendus, Champ dolent.* — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1876, p. 42.

ANNAY-SUR-LE-SEREIN, canton de Noyers, arrondissement de Tonnerre.

Divers silex taillés, remis par M. Périllieux à M. l'ingénieur Belgrand, ont été trouvés à la surface de l'oolithe moyenne, dans un limon rouge exploité pour une tuilerie, au *bois de l'Affichot;* ces silex, en forme de dards, de lances et de flèches, ont paru fort anciens à MM. Lartet et de Mortillet, qui les ont examinés; on rencontre des silex semblables dans les graviers de la Seine, à Paris, et M. Beaudoin en a recueilli aussi dans la mine rouge, sur des plateaux de la Bourgogne, vers Châtillon-sur-Seine. M. Belgrand pense que ces instruments ont été déposés ou perdus par l'homme à la surface du sol et

que la couche de limon ou mine rouge a dû ensuite être remaniée par les eaux. — La Seine, p. 159, 210, 227.

ANNÉOT, canton et arrondissement d'Avallon.

« Au Bouchat, hameau détruit, on a trouvé autrefois « des médailles celtiques. » — Courtépée, t. V. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

ANSTRUDES, canton de Guillon, arrondissement d'Avallon.

Au fond d'un petit vallon, deux sources, connues sous le nom de *Fontaines des Douées*, se jettent dans le ruisseau de Bornan, qui sert de limite entre le département de l'Yonne et celui de la Côte-d'Or. La légende remonte ici peut-être à l'époque celtique. — Renseignement donné par M. le colonel Goureau.

APPOIGNY, canton et arrondissement d'Auxerre.

Au milieu de vastes bruyères, au point de jonction des quatre territoires des communes d'Appoigny, Branches, Charbuy et Perrigny, se trouve un large grès ferrugineux appelé *la Pierre de Saint-Martin;* longueur, 2 m.; largeur, 1 m. 90. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

En 1874, M. Marcel Bonneville a exploré de petits amas lignito-tourbeux, qui reposent sur le diluvium des bords de l'Yonne et que révèlent des îlots de verdure; ce savant y a recueilli des fragments de poterie noire grossière, des ossements calcinés, et il a pensé que c'étaient les restes d'une station de pêche pouvant remonter à l'âge de la pierre polie.

Climats à noter : *le Tertre, la Motte à Fourneaux.* Le Tertre et la Motte sont quelquefois des noms de tumulus, comme à Saint-Martin-du-Tertre (Yonne) et à Autrèches

(Oise). Les fourneaux, forges, laitiers, mâchefers, scories, permettent de supposer que les métallurgistes du premier âge du fer ont eu leur part dans ces exploitations.

ARCES, canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

Une hache acheuléenne en silex, trouvée, à la surface du sol, lieu dit *la Renardière*. — Notre collection.

Des percuteurs, des nucléus, des éclats de fabrication, des couteaux, des grattoirs, des perçoirs en silex, recueillis, à la surface du sol, lieu dit *la Croix de Saint-Michel*, proche la voie romaine, lieu dit *la Renardière* et à la bifurcation des routes de Joigny et de Brienon. — Notre collection.

Une hache ébauchée en silex gris cacholonné, trouvée en 1867, lieu dit *la Renardière*, à la surface du sol; longueur, 0 m. 14; largeur, 0 m. 05; épaisseur, 0 m. 03. — Notre collection.

Une petite hache polie en silex provenant de la surface du sol. — Collection de M. Delaune-Guyard.

Une hache polie en silex de 0 m. 22 de longueur, trouvée à la surface du sol. — Notre collection.

M. Quantin a inséré dans son Répertoire archéologique de l'Yonne la découverte suivante : « En démolissant un bâtiment, il y a quelques années, on a trouvé à Arces un grand nombre de haches en silex emmanchées. » Aucun de ces instruments ne paraît être resté à Arces, où le souvenir même de cette trouvaille n'a pas pu être ressaisi.

Une arme ou instrument en corne de cerf a été extrait, il y a environ douze ans, à 3 m. de profondeur, dans un terrain tourbeux, lors des travaux d'agrandissement du biez du moulin d'Arces; deux andouillers ont été enlevés, par coupure grossière et par cassure au manche de cet objet, dont la longueur est de 0 m. 52 et qui ressemble à un

pic ou à une pioche. — Notre collection. — Le dessin d'une pièce analogue, longue de 0 m. 26 et provenant du lac de Neuchâtel (Suisse), a été publié dans les Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1866, p. 515.

Climats à noter : *les Champs Gallois* ou *Gaulois* (d'après d'anciens titres), *le Chemin de la Borne, la Mardelle, les Champs de Bataille, le Chemin des Fosses, le Chemin du Cul d'Enfer, la Butte.* Sur ce dernier climat, et ailleurs encore, des mâchefers abondants permettent de supposer que les métallurgistes du premier âge du fer y avaient d'élémentaires exploitations. Près du chemin de *la Renardière,* les silex ouvrés se mêlent aux scories. Les Romains ont utilisé les mâchefers sur nos routes antiques.

ARCY-SUR-CURE, canton de Vermenton, arrondissement d'Auxerre.

La *Grotte des Fées* ou *Roche percée,* entre Arcy et Saint-Moré, a son ouverture au sud-est, sur la rive gauche de la Cure, dans des escarpements de calcaire jurassique; elle est à 150 m. environ en amont de la grande grotte humide à stalactites, dans laquelle la présence de l'homme primitif n'a pas été reconnue. M. Monceaux, qui l'a explorée sans succès, a seulement reconnu, à l'entrée de la grande grotte, des foyers avec cendres, débris d'ossements et tuiles à rebord de l'époque gallo-romaine. Quant à la *Grotte des Fées,* elle est salubre, quoique séparée de la rivière par un court espace en pente douce. On arrive d'abord à une sorte de vestibule où prennent naissance deux galeries formées par des piliers naturels dont les intervalles ont peut-être été augmentés de main d'homme. La galerie de droite continue la pente qui commence à la Cure ; la galerie de gauche est en contre-haut de 1 m. à 2 m. sur le vestibule, et,

après une quinzaine de mètres, elle se termine au point où la galerie de droite la rejoint à zéro; ensuite il n'y a plus qu'une seule galerie, qui devient obscure et qui se prolonge de 150 à 200 m. La galerie en contre-haut est accessible : 1° devant, à l'entrée, par les anfractuosités du roc brisé en forme d'escalier grossier, dont des saillies, à la hauteur des genoux et des mains, sont usées, polies, par un frottement réitéré; M. Desnoyers, membre de l'Institut, a constaté de l'usure semblable dans d'autres parties de la grotte; M. de Vibraye également; ce dernier savant attribue le polissage des parois à l'action du courant des eaux; 2° sur le côté, entre les piliers, au nombre de trois; 3° derrière, à l'endroit où les deux galeries se confondent. La voûte ne permet pas de se tenir debout dans toutes les parties de la galerie haute. Il ne fait suffisamment clair que dans le vestibule et au commencement des galeries. Des fragments de roche détachées gisent sur le sol; ces fragments sont plus nombreux au-delà du point de jonction des deux galeries. Immédiatement en amont de l'ouverture de la grotte, sur le chemin de halage, si l'on peut employer ce mot, existe un abri sous roche, qui a dû servir utilement de dépendance à la grotte des Fées; cet abri paraît n'avoir été exploré que superficiellement; d'après M. de Vibraye, on y aurait trouvé des débris gallo-romains; une fouille plus profonde serait utile sans doute au point de vue préhistorique.

La grotte dans laquelle ont vécu plusieurs animaux de l'âge de la pierre est située au-dessous du niveau des graviers et des sables des hautes terrasses. Par conséquent, ces animaux ont vécu après le phénomène diluvien ou fluviatile qui a abaissé la rivière au-dessous du niveau de ces terrasses. — M. Belgrand, la Seine, p. 68.

D'après M. Debette, les couches à ossements seraient de 3 à 9 m. au-dessus du niveau actuel des basses eaux de la rivière, dont les grandes crues pourraient encore couvrir les couches les plus basses. D'après les cotes du même ingénieur, l'ours des cavernes a vécu à 3 m. au-dessus des basses eaux de la Cure et ses ossements ne se trouvent plus dans la grotte à quelques mètres plus haut. L'altitude de ces basses eaux est, à cet endroit, de 122 m. 37 au-dessus du niveau de la mer.

M. de Vibraye a décrit ainsi ce qu'il a nommé des foyers : « Ce sont des cônes renversés en forme d'entonnoirs ; au fond de chacun se trouve un vase en terre commune orné extérieurement de quelques impressions grossières. Ces poteries conservent des traces de carbonisation, elles sont remplies de terre noire et de cendre dont les traces montent parfois jusqu'à l'ouverture du cône. Autour de ces foyers, on a trouvé des couteaux en silex et des ossements travaillés. Ces cônes renversés ont été creusés postérieurement au dépôt des trois couches ou tout au moins des deux couches à ossements fossiles. » — Bull. de la Soc. géol. de France, séance du 16 avril 1860.

Différentes fouilles ont été pratiquées dans la grotte des Fées, notamment : en 1853, par MM. d'Assay, Robineau-Desvoidy, Moreau et Edmy; en 1857 et 1859, par M. Monceaux; en 1858, 1861, 1862 et 1863, par M. de Vibraye; en 1864 et 1865, par MM. Perdu, Cotteau et Moreau ; en 1874, par M. Berthelot. On nous saura gré sans doute de donner ici, sur presque toutes ces explorations, des extraits des Recueils qui en ont parlé. Les lecteurs auront égard aux erreurs ou aux obscurités qui ont pu accompagner les premières recherches et que les observations postérieures ont fait disparaître.

I. — Fouilles de 1853 (MM. d'Assay, Robineau-Desvoidy, Moreau, Edmy).

En 1853, des fouilles ont été faites dans la grotte des Fées, par les soins de M. le comte d'Assay, propriétaire des grottes d'Arcy, en présence de MM. Robineau-Desvoidy, Moreau et Edmy. M. Robineau-Desvoidy en a rendu compte à la Société des Sciences de l'Yonne dans sa séance du 4 août 1853 :

« Le résultat a été très favorable, on a trouvé de beaux échantillons d'ossements; cette grotte est dans les mêmes conditions que les autres de cette espèce, sur divers points de la France. On a recueilli des ossements de chevaux, de carnassiers, de phoques, d'hippopotames et, probablement, de paléothériums.

« Les os sont dans une couche d'humus noir résultant de la décomposition des corps d'animaux. La présence de quartz, de granit, de mica et de gneiss démontre que les animaux ont été charriés par les eaux du Morvan, qui les ont poussés dans cette grotte. On y trouve aussi du silex.

« Au-dessus du terrain ossifère, le sol présente des débris de charbon et d'os d'animaux, qui ont un aspect différent des précédents, des fragments de poterie noire et rougeâtre. »

M. Robineau-Desvoidy a présenté ultérieurement une collection variée d'ossements de chevaux, d'ours, d'éléphants, de rhinocéros, de bœufs, de cerfs, d'élans, etc. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1853, p. 239 et 379.

II. — Fouilles de 1857 et 1859 (M. Monceaux).

« M. Monceaux a rendu compte des fouilles commencées par lui en 1857, qu'il a continuées en 1859, dans la grotte d'Arcy, et dont le succès a été attesté par une quantité considérable d'ossements fossiles, parmi lesquels

il a signalé : une tête et des os de l'ours des cavernes, des ossements d'hyène, de rhinocéros et d'éléphant.

« M. Monceaux a lu à ce sujet une notice dans laquelle il a annoncé que M. le marquis de Vibraye, qui, de son côté, avait fait des explorations dans la grotte, avait déclaré avoir trouvé, dans la couche du diluvium, une mâchoire inférieure d'homme. M. Monceaux, malgré ses nombreuses recherches, n'avait point encore rencontré de débris humains dans ce milieu, et, sans nier la découverte de M. de Vibraye, il attendait de plus amples renseignements pour être fixé sur sa véritable valeur. » — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1859, p. 301.

Sous le n° 62 du Catalogue de l'Histoire du Travail, à l'Exposition universelle de 1867, M. de Vibraye a exposé, parmi d'autres objets, une mâchoire et des os humains de la couche inférieure de la grotte des Fées, à Arcy.

III. — Fouilles de 1858, 1861, 1862 et 1863 (M. de Vibraye).

Les fouilles de 1858 n'ayant pas paru donner tous les éléments d'appréciation désirables, M. de Vibraye les a reprises postérieurement. Alors « des tranchées exécutées d'une paroi à l'autre de la caverne montrèrent dans le remblai :

« 1° Un dépôt superficiel de sable argileux ne renfermant que des restes d'animaux vivant encore dans le pays (renard, blaireau, etc) ;

« 2° Une brèche osseuse rougeâtre, de 0 m, 75 d'épaisseur, contenant des silex taillés, avec des ossements de bœuf, cheval, cerf, renne ;

« 3° Enfin, une couche épaisse de 0 m. 50, n'ayant éprouvé aucun remaniement depuis sa formation, et dans laquelle on découvrit une mâchoire humaine ayant encore

deux dents en place, en contact avec des os de rhinocéros, hyène, ours des cavernes. Tous ces os présentaient des caractères identiques entre eux et très différents de ceux des couches supérieures. » — Bull. de la Soc. Polymatique du Morbihan, 1873, p. 143.

Voici l'opinion de la commission de Topographie des Gaules sur les fouilles de M. de Vibraye de 1858 et 1863 :

« Les fouilles de 1858 avaient été faites par tranchées verticales ; quelques personnes prétendaient qu'il pouvait y avoir eu mélange et confusion au moment des recherches, par le fait de l'excavation du sol. C'est pour réduire ces objections à néant que M. de Vibraye a repris les fouilles en 1863. Chaque couche a été, dans cette nouvelle campagne, enlevée successivement et étudiée à part. Le résultat a été excellent. Les premières assertions du savant paléontologiste ont été pleinement confirmées; des preuves nombreuses de la contemporanéïté de l'homme, non seulement avec les espèces émigrées, comme le renne, mais encore avec les espèces éteintes, comme le grand ours et le mammouth, en sont ressorties avec toute évidence. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique, p. 74.

IV. — Fouilles de 1864, 1865 (MM. Perdu, Cotteau, Moreau).

« M. Cotteau a mis sous les yeux de la Société des Sciences de l'Yonne (Séance du 18 juin 1865), une série de silex taillés de main d'homme, recueillis, en 1864, dans la grotte des Fées, par M. Perdu, chef de section du chemin de fer d'Auxerre à Nevers.

« Après avoir rappelé les fouilles qui ont été faites à Arcy dans ces dernières années, M. Cotteau a insisté sur l'intérêt qui s'attache à cette dernière découverte. M. Perdu,

comprenant la nécessité de déterminer d'une manière positive le gisement du silex taillé, a constaté avec soin la composition du sol de la caverne qui a présenté dans la partie explorée trois assises distinctes :

« La couche superficielle, d'une épaisseur de 25 à 30 c., d'une couleur noirâtre, est formée de débris de végétaux, de cendres, d'ossements brisés et en partie carbonisés et de pierrailles; elle renferme une assez grande quantité de fragments de poterie grossière et des silex taillés.

« La deuxième couche, d'une épaisseur de 30 à 35 c., argilo-sablonneuse, jaunâtre, abonde en ossements de l'époque quaternaire (*ursus spelæus, hyenea spelæa, bos*, etc.) M. Perdu y a recueilli plusieurs silex taillés, reconnaissables à leur couleur blanchâtre ; l'un d'eux se trouvait en contact immédiat avec une dent d'ours.

« La troisième couche, d'une épaisseur de 30 à 35 c., se liait immédiatement à la précédente, avec laquelle, sur certains points, elle pouvait se confondre. Presque entièrement formée d'un sable argilo-siliceux très fin, cette couche n'a fourni à M. Perdu aucun débris organique, aucun vestige de l'industrie humaine. »

Ces faits, a ajouté M. Cotteau, sont extrêmement curieux. La couche ossifère de la grotte des Fées remonte à l'une des phases les plus anciennes de la période quaternaire, et si l'on arrivait à démontrer que les silex taillés recueillis dans cette assise ne s'y trouvent pas par suite de remaniements postérieurs, la question si importante de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire serait définitivement tranchée. Une exploration ultérieure a été annoncée.

En 1865, ces nouvelles fouilles ont eu lieu ; MM. Cotteau, Moreau et Perdu y ont pris part. Sur la coupe

d'une tranchée de 70 à 80 c. ils ont reconnu des assises distinctes : l'assise supérieure, argileuse, noirâtre, renfermant des pierrailles, des blocs quelquefois volumineux détachés soit du sommet, soit des parois de la caverne ; l'assise inférieure, plus épaisse, jaunâtre et argilo-sablonneuse. Une troisième assise, signalée précédemment par M. Perdu, plus claire, avec sédiments plus fins et plus sablonneux, se confondant souvent avec la seconde assise et manquant même quelquefois entièrement. « La troisième assise a été explorée avec le plus grand soin ; les deux couches ont été attaquées, a dit M. Cotteau, sous nos yeux et par nous-mêmes, à l'aide de petites pioches. »

L'assise supérieure, de 15 à 20 c. d'épaisseur, a fourni, parmi les pierrailles, des débris de poterie noire et grossière sans ornement, ou avec quelques stries concentriques, des fragments de charbon, des silex évidemment travaillés de main d'homme ; les uns allongés (couteaux), les autres subtriangulaires (têtes de flèches ?) quelques-uns plus petits, plus étroits, plus effilés (aiguilles pour coudre les peaux de bête ?).

L'assise inférieure, de 40 à 50 c. dans sa plus grande épaisseur, a fourni : des ossements épars d'animaux quaternaires (ours, hyène, cheval, bœuf), moins abondants qu'à l'entrée de la grotte et associés à des silex taillés. M. Cotteau en a extrait lui-même plusieurs de la couche ossifère, notamment vers la base presque en contact avec le sol de la caverne. Ce savant a retiré une hachette plate d'un côté, bombée de l'autre, arrondie et amincie vers le tranchant au moyen de petits éclats successivement enlevés. M. Perdu, a peu de distance de la hache, dans la gangue sablonneuse, a retiré une aiguille en silex sub-

triangulaire, sensiblement amincie à une extrémité.

Tous les silex de cette zône inférieure sont d'un blanc-laiteux, couleur attribuée à leur haute antiquité où à leur séjour prolongé dans le sol humide de la caverne. Leur cassure même, lorsqu'on les brise, au lieu d'être brune et translucide, est opaque et d'un blanc-crayeux. L'aspect seul suffit pour distinguer les silex de la couche ossifère de ceux (plus abondants) de l'assise supérieure.

L'assise inférieure à ossements quaternaires avec silex blancs est toujours indépendante de l'assise supérieure qui, seule, contient des débris de poterie sans ossements d'espèces disparues.

Les silex de toutes ces couches sont, ajoute M. Cotteau, remarquables par leurs petites dimensions ; ce sont presque toujours des couteaux allongés plats ou légèrement convexes d'un côté et subtriangulaires de l'autre, des aiguilles étroites et effilées, des têtes de flèches, et plus rarement de petites hachettes. Ils n'ont aucune trace de poli et sont taillés simplement par éclats enlevés comme à Saint-Acheul et à Pressigny. Élégants, nets, réguliers, ils dénotent une certaine habileté. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. XXXII et XLVI.)

En résumé, à la surface de la grotte des Fées, le blaireau et le renard avaient laissé leur trace, sans qu'on puisse les rattacher sûrement aux couches antiques. Voici les noms des animaux reconnus :

Couche supérieure : bœuf, castor, cerf, cheval, chèvre, chevreuil, chien, cochon, loup, sanglier.

Couche intermédiaire : bœuf, renne.

Couche inférieure : éléphant (primigenius), homme, hyène des cavernes, ours des cavernes.

Tous les explorateurs ont constaté l'abondance du

cheval et la rareté du bœuf à Arcy. M. Belgrand en a donné cette explication : « Les ossements de chevaux sont beaucoup plus nombreux que ceux de bœufs, et il devait en être ainsi, puisque les calcaires oolitiques qui bordent la Cure, entre les grottes d'Arcy et Vézelay, sont arides et perméables, et, par conséquent, sans eaux et sans prairies ; le Morvan, dans lequel se prolonge la vallée de la Cure, est beaucoup trop accidenté pour des bœufs. Les argiles liasiques de l'Auxois et du bassin de Corbigny, qui entourent le Morvan, sont au contraire très riches en pâturages et devaient avoir un grand attrait pour les animaux de la race bovine. Les bœufs dans l'âge de la pierre devaient donc s'y cantonner et abandonner les maigres pâturages du granite et des plateaux arides de l'oolite des bords de la Cure. C'est sans doute pour cela que dans les grottes d'Arcy les ossements de bœufs sont plus rares que les ossements de chevaux. » — Belgrand, La Seine, p. 208.

Le musée d'Auxerre possède beaucoup de silex et d'ossements; un squelette complet d'ours a pu être reconstitué par les soins de M. Monceaux, qui, dans ses fouilles de 1857 à 1863, a recueilli d'énormes quantités d'ossements appartenant pour la plupart à l'*ursus spelæus*, depuis le type le plus jeune jusqu'à cet être formidable dont il nous a été permis, grâce à la reconstitution de M. Monceaux, d'admirer les proportions gigantesques dans le squelette déposé au musée d'Auxerre. On peut évaluer à plus de 300 les ours dont les dents ou les ossements figurent au même musée. Les dents, plus particulièrement, s'y rencontrent en grande quantité, et les canines principalement, dont une partie brisée en morceaux était

mélangée dans la couche inférieure avec les cailloux roulés provenant du Morvan.

M. Monceaux a déposé également au musée de nombreux ossements appartenant aux pachydermes, aux carnassiers et aux ruminants.

Dans les pachydermes il faut signaler plusieurs dents et des fragments d'os de l'éléphant (primigenius); une dent de rhinoceros (tichorhinus), la première molaire supérieure, enfin des dents et des fragments de mâchoire de cheval en grande quantité, avec peu ou point de côtes, mais avec de nombreux représentants des os longs, phalanges et astragales, calcanéums, os du tarse et du carpe, etc.

Deux têtes de sangliers, dont l'une complète, mais provenant de la partie supérieure des grottes ; plusieurs dents, des vertèbres, tibias et péronés.

Dans les ruminants : dents de bœuf, de cerf et de renne, en moins grande quantité, fragments de bois de cerf et de renne, un atlas provenant d'un cerf, la seule vertébre de ruminant rencontrée, côtes, tibias et humérus, rotules et astragales, os tarsiens et métatarsiens.

Dans les carnassiers, on trouve, outre les débris si nombreux de l'*ursus spelœus,* une tête de loup, *canis spelœus,* avec des dents et des vertèbres cervicales.

Enfin la hyène, *hyena spelœa*, offre de très nombreux spécimens, et les pièces du squelette sont assez complètes pour qu'on puisse entreprendre la reconstitution de l'animal dans son entier, comme M. Monceaux l'a déjà fait pour l'ours. On a pu même placer dans la vitrine de nombreux coprolithes de hyène.

Parmi les collections nombreuses d'ossements provenant des grottes d'Arcy, on trouve au musée d'Auxerre

le résultat des fouilles opérées pour la première fois sous la direction du docteur Robineau-Desvoidy. Ces ossements sont répartis à leur ordre dans les vitrines.

De nombreux spécimens d'ossements provenant de la partie supérieure du terrain des grottes, la plupart brisés, figurent encore au musée d'Auxerre ; ils sont facilement reconnaissables à leur couleur spéciale tirant presque toujours sur le rouge, à cause du limon qui les enveloppait.

La collection la plus considérable est celle de M. de Vibraye, au château de Cheverny. Les silex recueillis par ce savant ont dépassé mille deux cents, dont cent bien taillés ont été pris dans le diluvium rouge, et vingt bien taillés, plus un éclat de cristal de roche retouché, dans le diluvium gris. Les objets travaillés en os se sont ainsi répartis : dix poinçons faits avec des portions d'os longs de renne ; sept bois de renne sciés et entaillés, dont deux ont paru être des lissoirs ; une incisive d'ours percée d'un trou de suspension ; une sorte d'anneau en os avec stries ; un sacrum d'ours entaillé ; un fragment d'ivoire avec des coches, peut-être des marques des numération. La couche inférieure a fourni un rognon de fer hydraté, ainsi qu'une substance noire, peut-être du péroxyde de manganèse. Les restes de l'homme, provenant de la même couche, sont au nombre de quatre, entre les mains de M. de Vibraye : une mâchoire inférieure, une prémolaire supérieure, un atlas et une phalange de la main. Le nombre des individus de l'ours des cavernes a dépassé quatre-vingt-cinq ; de la hyène des cavernee, dix-sept ; du renne, quarante-cinq ; du rhinoceros (tichorinus), trois ; du bœuf (aurochs ou espèce voisine), cinq ; de l'éléphant (primigenius), trois. Cette collection, qui renferme encore, entre autres

objets de la grotte des Fées, un calcaire usé par frottement et une hache en amphibole, mais dont il serait impossible de donner ici l'entière énumération, sera prochainement publiée au moyen d'un catalogue avec des planches.

L'opinion de MM. de Quatrefages et Hamy est que la mâchoire humaine recueillie, en 1860, dans la grotte des Fées, par M. de Vibraye, appartient à la race de Canstadt ; c'est la plus ancienne connue, elle remonte à l'époque pliocène supérieure et aux bas niveaux quaternaires ; le type vingt fois décrit est le crâne de Néanderthal ; les caractères sont la dolicocéphalie ou allongement de la tête d'avant en arrière, le front bas et déprimé, les arcades sourcillères très saillantes, les orbites énormes et presque circulaires, la mâchoire développée en avant, c'est-à-dire prognathe.

Au musée de Cluny, à Paris, sont exposés vingt-deux silex (lames, perçoirs, éclats), et un os, sous ce titre : « *Arcy (Yonne), marquis de Vibraye, provenant du diluvium supérieur, âge du renne, 1861, 1862.* »

Divers objets provenant de la grotte des Fées ont figuré à l'Exposition universelle de 1867, sous les numéros suivants du Catalogue de l'Histoire du Travail, savoir :

N° 61. — Carton de onze pièces : canine de grand ours, molaire de grand ours, molaire d'hyène, huit silex de formes diverses. — M. Cotteau.

N° 62. — Carton de vingt pièces : molaires de rhinocéros, éléphant (primigeniu)s, mâchoire de grand ours, mâchoires d'hyène, loup, mâchoire et os humains, cristal de roche et silex taillés. — M. de Vibraye.

N° 63. — Carton de trente-huit pièces : poinçon d'os,

silex taillés, dents percées, reste d'anneau travaillé d'une substance osseuse. — M. de Vibraye.

Ces trois cartons de la première époque des cavernes. Couches inférieure et moyenne.

N° 260. — Carton de dix-huit pièces : gros polissoir à main, divers fragments de poterie, plusieurs ornés, instruments en os, un orné de lignes en creux, débris de sus, chèvre, loup. — M. de Vibraye.

N° 261. — Carton de vingt ossements de bœuf, cheval, cochon, cerf, chien, loup, castor, chevreuil. — M. de Vibraye.

Ces deux cartons de la troisième époque des cavernes. Couche supérieure de la grotte des Fées.

M. Savatier-Laroche a donné au musée d'Auxerre sept silex taillés, recueillis en 1864, en avant de la grotte des Fées. — Bull. de la Soc. des Sc. des l'Yonne, 1864, p. 17.

M. Monceaux a donné également au même établissement un carton composé d'une vingtaine de pièces.

En 1872, dans les terres remuées de la même grotte, nous avons récolté une centaine de silex ouvrés : couteaux, grattoirs, lames, déchets de fabrication. Les deux tiers sont en silex pyromaque transparent et ont retenu les uns une coloration rougeâtre, les autres une coloration jaunâtre. Le silex pyromaque se rencontre, au plus près, vers Voutenay et le Lac-Sauvin. Un tiers est en silex molaire gris opaque, gréseux, n'ayant retenu aucune coloration. Cette matière doit provenir des bancs siliceux qui alternent avec des bancs calcaires dans les falaises où s'ouvre la grotte ; mais elle est médiocre, et l'homme n'y recourait sans doute que faute de silex meilleur.

Dans le lit de la Seine, entre Melun et Paris, nous avons recueilli une hache et des lames en silex gréseux opaque semblable. Une roche analogue a été utilisée dans l'atelier de la Vignette, commune de Villiers-sous-Grès (Seine-et-Marne), et dans l'atelier du Bois-du-Rocher, communes de Pleudihen et de Saint-Helen (Côtes-du-Nord).

Près du Lac-Sauvin, on a trouvé, il y a trois ans, un squelette humain sous un énorme merger faisant partie d'un groupe d'amas analogues de pierrailles. Malheureusement rien de cette découverte n'a été conservé. Ces renseignements sont dûs à M. Marcel Bonneville, qui s'est proposé d'explorer les autres mergers environnants.

Au hameau de Beugnon, en 1875, on a découvert un atelier de fondeur en bronze, notamment les restes d'un four, des creusets en terre, des haches à douille, des bracelets, des lingots, des culots ; cette trouvaille est tombée dans les mains des marchands d'Avallon et elle a été dispersée. M. Marcel Bonneville a classé cette fonderie à l'époque gallo-romaine ; dans cette hypothèse, les haches à douille, qui sont bien de l'âge du bronze, étaient là comme vieille matière à refondre.

En 1847, sur les bords de la Cure, a été ramassée une monnaie gauloise d'argent :

D. Tête de Minerve avec la légende SEGVSIAVS-ARVS.

R. Mercure debout, appuyé à un télesphore, consacrant une massue. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1847, p. 287. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

ARGENTENAY, canton d'Ancy-le-Franc, arrondissement de Tonnerre.

M. Le Maistre, ancien percepteur à Tonnerre, a signalé deux grottes et des sépultures à étudier, sur cette commune.

ARMEAU, canton de Villeneuve-sur-Yonne, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *Les Roches* (existent), *les Buttes*. Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, signale *les Buttes de Villars*, tumulus sur Couches-les-Mines (Saône-et-Loire), *les Buttes de Moindreaux*, autres tumulus, sur Courçon (Charente-Inférieure).

ARTHONNAY, canton de Cruzy-le-Châtel, arrondissement de Tonnerre.

« En se rapprochant du département de l'Aube, entre Arthonnay et Villon (Yonne), on peut constater l'existence d'un ancien camp romain au climat de *Val Lardon* ; une chaussée de construction romaine conduit à une éminence qui domine la vallée de la Jarrie. Ce terrain a été défoncé par la culture et par divers accidents ; on ne reconnait pas moins qu'il était entouré de fossés profonds. On a trouvé les anciennes ornières de la chaussée, des médailles gauloises, des tuiles à rebords, un ancien four, des poteries, des verroteries, etc. Cet emplacement est encore désigné sous le nom de Maison-Rouge. On croit qu'il s'appelait Cassaneta, nom que l'on retrouve dans quelques anciens titres du moyen âge. » — Mém. de la Soc. acad. de l'Aube, 1866, p. 253. — Là, comme dans beaucoup d'endroits élevés, une station gauloise parait avoir précédé un établissement romain. M. Le Maistre nous a signalé ce lieu sous le nom de : *Tombeau de Melusine*.

ASNIÈRES, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Le chêne des *Trois Bornes*, près des *Terres-Rouges*, dans la Forêt. — Carte du dépôt de la guerre. — Trois pierres debout réunies semblent bien rappeler des souvenirs celtiques.

ASQUINS, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

A Asquins, on a recueilli dans une sépulture trois bracelets en bronze, une boucle de ceinturon en bronze et une grosse perle de collier. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1861, p. LVIII.

Climats à noter : *Sous le Thureau Leguiot, la Roche-Bertaut, la Ruée Gallois, la Fosse à l'Homme.* Les quatre tumulus d'Anthien (Nièvre) sont désignés sous le nom de *Theuriaux;* on y a trouvé des objets des âges de la pierre, du bronze et du fer. Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, a cité les climats des *Gallois* et des *Galloises*, sur Chéroy et Coulours (Yonne). Nous connaissons la découverte d'objets en pierre et en bronze dans la sépulture de *la Fosse à la Fille*, sur Thorigny (Yonne).

AUGY, canton et arrondissement d'Auxerre.

Un fragment de hache en granite a été trouvé sur un pilon de la route, entre Auxerre et Augy. — Musée d'Auxerre. — Bulletin de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1870, p. IX.

AUXERRE, chef-lieu du département.

Aux confins des territoires d'Auxerre, de Monéteau et de Sougères-sur-Sinotte, *la Pierre qui danse*, monolithe

grossier, a été signalée comme menhir, vers Jonches, près du ru Fagot, à 30 m. de la voie romaine, qui descend la côte, après avoir été coupée par la route nationale et le chemin de Sougères. — Congrès archéologique de France, vol. de 1851, p. 201. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 17.

A Auxerre, il y avait, d'après M. Bulliot, un dolmen où les seigneurs rendaient la justice et où les vassaux venaient rendre hommage. — Congrès archéologique de France, 1866, p. 477.

En 1861, M. Graliot a fait à la Société des sciences de l'Yonne une communication dans laquelle il a exprimé l'avis que le terrain diluvien des environs d'Auxerre renfermait des silex ouvrés analogues à ceux que M. Boucher de Perthes avait découverts dans les couches quaternaires d'Abbeville et d'Amiens. M. Graliot a annoncé un mémoire et des dessins qui n'ont pas encore été publiés. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1861, p. cv. — Cette opinion a été depuis contestée ; il est bien à désirer qu'une étude spéciale permette de donner une solution à cette question intéressante pour l'histoire de l'homme dans notre pays.

Sur la rive gauche de l'Yonne, près d'Auxerre, à la partie supérieure de la *Sablière Faurax*, ouverte dans le diluvien, M. Poncelet a recueilli, depuis 1872, un grand nombre de silex travaillés de différents types : deux grosses haches de forme acheuléenne finement retaillées ; des grattoirs rappelant les pièces grossières de Saint-Aubin-Château-Neuf ; des percuteurs amenés à l'état de boules ; des nucléus ; des perçoirs ; de petites flèches à ailerons très soignées, comparables aux pièces d'écrin provenant de Cerilly et appartenant à M. Cotteau ; beau-

coup de déchets de fabrication ; des fragments de poterie grossière ; dans une sépulture qui a été négligée, on a trouvé un squelette humain avec de grosses pierres sur la tête et sur les pieds.

La *Sablière Faurax* est assurément un atelier ; l'homme l'a fréquentée depuis l'époque quaternaire, comme l'attestent les deux haches acheuléennes ramassées à la surface. Le type de Saint-Acheul a persisté depuis le phénomène diluvien, temporairement et avec amélioration dans la retouche. Les mêmes faits s'observent auprès de beaucoup de sablières ; outre la matière première, l'homme y rencontrait des conditions favorables de stationnement sur des terrains séchant vite après les pluies.

Sur le *Petit Thureau du Bar* et sur les pentes voisines, près de Jonches, de la Tour à Coulon et de La Borde, M. Berthelot a recueilli des silex ouvrés. — *Echo de l'Yonne* du 16 nov. 1875. — Ce thureau et celui de Saint-Georges, séparés par la rivière, se font face ; leur altitude et leur composition géologique sont les mêmes ; il serait intéressant de comparer les silex travaillés de ces deux points.

M. Foucard a trouvé des silex taillés, avec des débris de poterie grossière, au-dessus des *Sablières de Saint-Amatre*, entre le sable et l'humus. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1873, p. VII.

Des haches en silex et en jade ont été trouvées, à Auxerre, dans les travaux d'excavation de la rue d'Ardillière, avec des monnaies de bronze du IVe siècle et un instrument d'agriculture en fer, analogue à la houe du Midi et à la mègle de Bourgogne. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1860, p. LXXVI, 1869, p. XXVI. — Il y a certainement eu mélange inconscient des objets recueillis lors de ces travaux ; il eut été utile d'observer

l'ordre successif des couches d'où ils ont été exhumés.

Une hache polie en pierre verte a été ramassée à la surface du sol, dans les champs, près de la ville. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1870, p. LX.

Une hache polie en serpentine, trouvée à Auxerre, a été donnée par M. Machavoine au musée de cette ville. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1874, p. LXI.

Dans les fouilles pratiquées à Auxerre, lieu dit *le Souris*, en face de la propriété de M. Bouchet, M. Poncelet a recueilli en 1872, 1873 et 1874, une série d'objets de l'époque préhistorique. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1875. p. XLIX.

Il faut ici mentionner les silex ouvrés de la commune limitrophe de Saint-Georges, dont la matière première a dû être empruntée au territoire d'Auxerre.

Dans les *Sablières* d'Auxerre, on a trouvé une molaire et d'autres ossements d'éléphant (*elephas primigenius*), des bois de cerf, des dents de cheval, etc.; le jour où M. Belgrand en relevait la coupe avec M. Cotteau, les ouvriers leur ont remis une astragule de grand bœuf, la la meule d'un bois de cerf (*cervus elaphus*), et d'autres ossements brisés ; quoique ces ossements soient peu abondants, ils prouvent, dit M. Belgrand, que la faune de l'âge de la pierre était déjà développée, lorsque l'Yonne coulait encore, à Auxerre, à 15 m. au-dessus de son lit actuel. — Belgrand, la Seine, p. 164, 228, 229, 230.

M. Paul Bert a recueilli deux molaires d'éléphant (primigenius) dans les dépôts de l'Yonne, au *Moulin-Président*. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1874, p. XLVIII, LIV.

On a trouvé une dent de ruminant dans les carrières de sable du faubourg Saint-Amatre. — Musée d'Auxerre. — Don de M. de Smyttère. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1874, p. VII.

Une hache en cuivre (*sic*) recueillie sur le territoire d'Auxerre, a été donnée à son musée. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 203.

En exécutant des fouilles pour la construction de la route nationale n° 77, au bord de l'ancien chemin conduisant de la route départementale de Brienon au hameau de *Jonches* et tout près de la nouvelle route nationale, on a trouvé, à une profondeur d'un mètre à un mètre cinquante centimètres, des vases antiques remplis d'ossements humains que l'on a cru reconnaître pour des os de la tête. Dans plusieurs de ces vases, ces os étaient accompagnés d'une chaînette en cuivre et d'un clou, aussi en cuivre, à tête grosse comme un œuf et ciselée. Ces renseignements sont dûs à M. Ficatier, employé des ponts et chaussées. La poterie était noirâtre ; quelques fragments soumis au feu sont devenus rouges ; M. Quantin l'a considérée comme celtique. Les ouvriers ont brisé les vases ; on en a pu conserver des morceaux suffisants pour les restituer. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1850, p. 411 et 1851, p. 431. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

A Auxerre, en 1856, dans une carrière à sable, à gauche de la route de Lyon, à 50 m. de l'embranchement de Chablis, on a découvert neuf squelettes humains enfouis à 1 m. 75 de profondeur et à 2 m. 50 les uns des autres ; ces restes ont été dispersés sans que le sexe et l'âge aient été reconnus; mais leur position, qui a été remarquée, offrait la circonstance particulière que l'avant-bras de

chaque squelette était ramené sur l'humérus; tous portaient des anneaux ou des bracelets de bronze entourant soit l'humérus soit le poignet; ces ornements étaient de la plus grande simplicité; ceux des poignets étaient pleins et le faible diamètre de quelques-uns a fait supposer qu'ils appartenaient à des femmes ou à des enfants; les anneaux de l'humérus étaient creux, on y voyait encore les traces de la soudure courant le long de la partie intérieure du cercle. Aucun autre objet n'accompagnait ces sépultures ou du moins n'a été recueillie. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1856, p. 266.

Le Musée d'Auxerre possède la partie inférieure d'un vase sépulcral provenant du *Moulin Rouge* et qui appartient peut-être à une époque antérieure à l'occupation romaine; il renfermait des débris d'ossements brûlés, deux bracelets et un style en bronze. — Musée d'Auxerre. — Don de M. Yver. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1868, p. XXVII, et 1869, p. 96.

Un statère en or, à l'imitation de ceux de Philippe de Macédoine, a été trouvé à Auxerre, en 1845, — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — Collection de M. Laureau.

Une monnaie gauloise a été recueillie à Auxerre, lors du déblaiement de la promenade du Temple. — D. Une tête humaine. R. Un quadrupède au galop, la queue relevée sur le dos. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1854, p. 148, pl. 29, n° 7.

Une monnaie gauloise en potin a été trouvée à Auxerre, porte de Paris. — D. Tête humaine à gauche. R. Cheval. — Coll. de M. Poncelet-Perrin.

Une autre monnaie gauloise en potin a été trouvée à

Auxerre, faubourg Saint-Julien. — D. Tête humaine à droite. R. Sanglier. — Coll. de M. Poncelet-Perrin.

Une monnaie gauloise en or, signalée par M. Mignot, a été trouvée à Auxerre, route de Saint-Georges, et acquise pour le musée. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. XVII.

Une dizaine de monnaies gauloises frustes, en potin, ont été trouvées ensemble à Auxerre, près des Arènes. — Coll. de M. Poncelet-Perrin.

Trois monnaies gauloises frustes, en bronze, ont été trouvées à Auxerre, faubourg Saint-Julien, et données par M. Poncelet-Perrin au musée de la ville. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1873, p. LX.

Climat à noter : *Le Thureau.*

Le musée d'Auxerre renferme une certaine quantité d'objets des temps préhistoriques et de monnaies gauloises sans attribution de provenance, mais provenant du pays.

Les collections de MM. Berthelot, Bonneville, Cotteau, Duru, Foucard, Laureau, Marie, Monceaux, Poncelet, Poubeau, renferment des monnaies gauloises, des silex ouvrés et des objets préhistoriques provenant aussi du pays.

AVALLON, chef-lieu d'arrondissement.

Près d'Avallon, au lieu dit *Gargant,* existe un monolithe de 5 à 6 m. de hauteur, connu sous le nom du *Petit doigt de Gargantua* ; certains habitants du pays ne passent auprès de cette pierre qu'avec une sorte de terreur ; c'est là, disent-ils, que les fées viennent chaque nuit tenir leur sabbat. — Ces renseignements ont été fournis par MM. Baudoin et Ernest Petit. — A Trénéhué

en Plaudren (Morbihan), un menhir porte un nom semblable : *le Grès de Gargantua.*

L'enceinte ou *Camp des Aleux* a été signalée dans le Répertoire archéologique de M. Quantin et dans le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique.

A mi-côte du *Montmarte,* près d'Avallon, dans *la Vigne des Fées,* deux fontaines à légendes sont appelées *Fontaines des Fées.* — Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon, 1864, p. 141. — Mém. de la Soc. éduenne, 1874, p. 151.

Une hache polie en silex a été trouvée par M. Moreau, à un kilomètre d'Avallon, lieu dit *la Mouillère,* sur un tas de cailloux de la route. — Musée d'Avallon.

Au climat de *Derrière les Prés,* une hache polie, en silex, a été recueillie au milieu de débris de constructions gallo-romaines. — Musée d'Avallon. — Renseignement fourni par M. Moreau.

Un ciseau en silex veiné ou fragment de hachette, trouvé sur *le Montmarte,* a été donné par M. Thierry au musée d'Avallon. — Bull. de la Soc. d'Ét. d'Avallon, 1864, p. 150.

Sur *la Morlande,* M. Baudoin a trouvé une pointe de flèche en silex.

Une monnaie gauloise en or a été recueillie à Avallon, par M. Hottot. — D. Tête d'Apollon à droite. R. Un bige. — Ann. de l'Yonne, 1856, p. 219.

On a trouvé à Avallon un petit bronze gaulois portant la légende : VIRICI. — Coll. de M. de Saulcy. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

D'après M. Le Maistre, ancien percepteur à Tonnerre, on aurait découvert à Avallon une monnaie gauloise qu'on y a d'abord cru frappée, parce qu'elle portait la

légende incomplète ABALLO, et qu'on a su depuis être une pièce du chef CABALLOS.

A diverses époques, dans des fouilles, on a trouvé six monnaies gauloises des Eduens, trois des Senons, une des Mandubiens et d'autres avec un serpent. — Musée d'Avallon. — Renseignement donné par M. Baudoin.

A la *Grange aux Dixmes,* on a trouvé une monnaie gauloise dont M. Le Maistre, à qui nous devons ce renseignement, n'a pas pu faire connaître le type.

Au *Mont-Joux,* près d'Avallon, des monnaies gauloises ont été trouvées avec des monnaies romaines, au milieu de ruines de constructions gallo-romaines. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. XIV.

Le musée de la ville renferme des objets préhistoriques et des monnaies gauloises sans indication de provenance, mais trouvés dans le pays, notamment une hache en silex de grande dimension, donnée par M. Gontard, et trente-quatre pièces gauloises sénonaises et éduennes, données par M. Gariel.

Hameau à noter : *la Roche Bretin.*

AVROLLES, canton de Saint-Florentin, arrondissement d'Auxerre.

Sur le territoire d'Avrolles, près du *Clos du Tartre,* existe un climat de *la Grosse Borne* ou *la Grosse Pierre,* qui est traversé par la voie romaine et qui a peut-être emprunté son nom à un menhir. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 20.

Sur les hauteurs d'Avrolles, l'antique Eburobriga, on voit encore les vestiges d'une enceinte dite *Monte Avrolo.* — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — On y a reconnu ou extrait

des sépultures, des armes, des monnaies, des débris divers se rattachant à des occupations gauloises et romaines. Ce camp, au nord-est de la ville, est connu aussi sous le nom de *Camp de Barcena*; on y arrive par le chemin du *Tartre*. — Ann. de l'Yonne, t. VIII, p. 92.

Près du hameau du *Petit Frévaux*, sur un promontoire dominant les vallées du Créanton et de l'Armance, entre la Maladerie et Duchy, MM. Michou et Leblanc fils ont recueilli des silex ouvrés dans un chemin sablonneux ne renfermant naturellement que des fragments de grès; avec ces silex du type couteau ont été ramassés des éclats de fabrication et un morceau de silex craquelé par le feu; la matière première ne se trouve qu'à Champlost ou à Boudernault; elle aurait donc été importée et travaillée au *Petit Frévaux*, dont les terrains perméables et l'élévation avaient attiré sans doute les hommes de l'âge de la pierre.

Près du *Moulin de Frécambaut*, en 1839, on a trouvé plus de cinquante squelettes humains dans les carrières, et, en 1841, cinq autres squelettes pourvus d'épées et de poignards. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 20.

Parmi les grèves des bas niveaux de la vallée crétacée de l'Armançon, dans l'anse formée par le débouché du Créanton, on a trouvé des molaires d'éléphant (*elephas primigenius*). — Belgrand, la Seine, p. 170, 228.

Climats à noter : *les Roches*, *les Caves*, *les Tartres*, *la Grosse Borne*.

B

BAGNEAUX, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Une hache polie en silex a été recueillie à la surface du sol. — Coll. de M. Delaune-Guyard.

Climat à noter : *la Pièce des Roches.*

BAON, canton de Cruzy, arrondissement de Tonnerre.

Près de la voie romaine de Tonnerre à Vertault, existe une *Grosse Borne,* au point de jonction des territoires de Baon, Cruzy, Pimelles et Tanlay. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 43.

BASSOU, canton et arrondissement de Joigny.

Une petite hache polie en pierre verte a été trouvée, près de Bassou, dans le lit de l'Yonne. — Coll. de M. Boussard.

Dans le lit de l'Yonne aussi, à Bassou, on a trouvé une très belle tête de bœuf *(bos primigenius).* — Musée d'Auxerre. — Belgrand, la Seine, p. 170.

Climats à noter : *le Châtelet* (nom générique des retranchements), *la Fosse Chantrot, la Côte des Rochers, lès Thureaux, la Motte.* Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, signale plusieurs camps du nom de *Châtelet,* notamment celui de Fay-en-Montagne (Jura).

BEAUMONT, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

A Beaumont, dans les grèves des bas-niveaux de la vallée crétacée du Serein, M. Debette a recueilli des ossements de cheval *(equus caballus).* — Belgrand, la Seine, p. 170, 229.

BEINES, canton de Chablis, arrondissement d'Auxerre.

Des silex taillés et des éclats de fabrication ont été recueillis par M. Lambert, à la surface du sol, sur le

plateau de Beines, au-dessus de la Chapelle-Vaupelteigne; c'est assurément un atelier.

Climats à noter : *le Champ de Bataille, la Mardelle, la Motte, la Gueule noire, la Gueule de Vau de Vée.* Sur Grimault, il y a *les Grandes Gueules,* où M. Bonneville a fait des découvertes préhistoriques. Les excavations, de forme conique, connues sous le nom de *Mardelles,* ont servi d'habitations aux premiers habitants du sol; cela paraît maintenant établi. Le Berry, la Champagne et la Manche, en France ; la Colombie, dans l'Amérique du sud, présentent des excavations semblables qui, presque toutes, renferment des amas de cendres et de grossières poteries. — Indicateur de l'archéologue, 1873, p. 460.

BELLECHAUME, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Un silex ouvré cacholonné, avec bulbe de percussion et zônes concentriques, a été recueilli par nous, à 300 m. au sud de la forêt d'Othe, dans le déblai de la route, en face de l'ancien chemin; les deux bords latéraux sont retouchés vers le milieu de la longueur (0 m. 10), de manière à former deux crans symétriques correspondant à un étranglement; nous avons trouvé deux autres instruments de ce type, l'un à Brunoy (Seine-et-Oise), l'autre à Beauregard, commune de Vaudeurs (Yonne) ; la station de Solutré (Saône-et-Loire) en a donné, paraît-il, de semblables.

BELLIOLE (La), canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *l'Étang des Pierres, la Grande Mardelle, le Bois des Roches, le Marchais Férie, le Chemin de la Borne au Chat.*

BÉON, canton et arrondissement de Joigny.

Une hache polie en silex a été trouvée, à la surface du sol, à Béon, et donnée au musée d'Auxerre par M. Vivant. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1872, p. XVIII et LXXI.

Climats à noter : *le Thureau, la Motte, le Chemin du Trou de Loup*. Dans le Puy-de-Dôme, *Trou de Loup, Case à Loup* se rapportent à des habitations humaines préhistoriques, comme à Tournebise, près de Pontgibaud. Le mot *Loup* ou *Loup Gris* est employé quelquefois pour *Loup Garou*, sorcier, être imaginaire ; dans la Vendée, à Avrillé, le menhir du *Champ du Rocher* était le rendez-vous des *Loups Garous*, d'après la tradition. — Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, a cité le *Trou des Fées* et *le Trou de la grande Roche*, sur Aingeray (Meurthe), *le Trou de la Brayeuse* ou *Fileuse*, sur Allouis (Cher), *le Trou aux Lutins*, sur Cheffois (Vendée). Tout le monde connait les découvertes préhistoriques faites à Furfooz (Belgique), dans *le Trou des Nutons, le Trou du Frontal, le Trou Rosette, le Trou de la Gatte d'Or, le Trou qui igne, le Trou Saint-Barthélemy, le Trou Reuviau, le Trou de Praule.*

BERNOUIL, canton de Flogny, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *le Champ de la Motte, la Tomillière, les Cavées*.

BEUGNON, canton de Flogny, arrondissement de Tonnerre.

Près d'un chemin de traverse qui conduit des Drillons

à Neuvy-Sautour, M. Michou a ramassé, à la surface du sol, une hache ébauchée en silex.

BLÉNEAU, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

Aux Bruneaux, à la surface du sol, dans les cultures, on a trouvé une hache en grès ferrugineux, plutôt contondante que tranchante; une hache en silex, ébauchée, étroite; un fragment de hache en silex, d'un poli remarquable, sans aucune altération au tranchant. — Coll. de M. Pruneau. — Une petite hache polie en calcaire ferrugineux. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. cxxxv.

Hameau à noter : *la Folie*. Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, a cité comme une réminiscence des temps celtiques les climats de *la Folie*, sur la Chapelle-Achard, Charzais et Cheffois (Vendée). Sur Ampilly-les-Bordes (Côte-d'Or), lieu dit *la Folie*, il y a *la Grande Borne*, haute de 3 m.; sur Boissière-les-Landes (Vendée), des monuments celtiques ont été détruits, lieu dit *la Folie*. Sur plusieurs communes de notre département, notamment sur Vareilles, des silex ouvrés ont été recueillis dans des climats du même nom.

BŒURS, canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

M. Quantin a signalé, dans son Répertoire archéologique de l'Yonne, à 200 m. du village de *Pierre Fritte*, un monolithe de 1 m. 40 de hauteur et de 1 m. 07 de largeur.

Une hache acheuléenne à deux pointes, un couteau, quatre grattoirs, une hache polie en silex ont été trouvés à la surface de sol. — Coll. de M. Delaune-Guyard.

A la surface du sol également, ont été recueillis deux couteaux en silex qui sont dans notre collection.

Un fragment de hache-marteau en silex poli, avec trou médian, trouvé au hameau des Enfants, a été donné par M. Michou au musée d'Auxerre.

Climats à noter : *le grand Branle, la Folie, la Roche, le Chêne à Matras, la grande Borne, le Grand Ferrier, la Pointe du Chemin au Diable, la Pierre Fritte.* Rapprochons le *grand Branle* du *Branle des Fées*, climat sur Chitry, le *Chêne à Matras* du *Chêne à Matron*, climat sur Cravant et de *la Pierre à Matron*, monolithe sur Soucy. Le climat et le hameau de *Pierre Fritte*, corruption de *Pierre Fitte*, doivent leur nom au mégalite signalé par M. Quantin. *La Folie* est souvent un lieu appelé ainsi dans le sens de fréquentation des *Fées*, *Fades* ou *Folles*, comme on les désigne encore dans la Creuse et le Puy-de-Dôme notamment. Le Dictionnaire archéologique de la Gaule cite, comme une réminiscence des temps celtiques, le nom du climat de *la Folie*, sur Charzais (Vendée), et sur d'autres communes.

BONNARD, canton et arrondissement de Joigny.

M. du Boys, ingénieur du chemin de fer de Lyon, a trouvé, en 1860, dans une fouille, près de la gare de Bonnard, une molaire d'éléphant, à 3 m. au-dessous du sol, dans des sables d'alluvion, à 500 m. à droite de la rivière du Serein. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1860, p. LXXXVIII.

Trois monnaies gauloises en bronze ont été recueillies à Bonnard. — Coll. de M. Salomon. — Ces médailles, qui appartiennent aux Sénons, sont aux types représentés dans les planches de monnaies du nord-est de la Gaule,

pl. I, 21, 23, première partie; XIV, 4, deuxième partie. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

Climat à noter : *la Pierre du Bel Air*.

BORDES (LES), canton de Villeneuve-sur-Yonne, arrondissement de Joigny.

Au fond d'un vallon, on a signalé un amas de roches dont la plus forte porte le nom de *Four au Diable*. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — Ces mégalithes, situés entre Villefroide et les Bordes, sont nombreux, quelques-uns très forts; des maisons y sont appuyées; une pierre, très grosse, est percée. A chéroy et dans les environs, le nom de *Four au Diable* paraît se rapporter aussi à des monuments mégalithiques; il y a certain temps, on en menaçait encore les enfants, comme d'un *Croquemitaine*; c'est bien là un reste de légende dont il faut tenir compte. Le dolmen d'Arnac-la-Poste (Haute-Vienne) s'appelle *le Four des Fées*.

On a trouvé une hache en silex dans un ravin de cette commune, sur le territoire de laquelle on a recueilli encore des haches en jade et des couteaux en silex. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1863, p. XLVI.

Hameau à noter : *la Folie*.

BOUILLY, canton de Saint-Florentin, arrondissement d'Auxerre.

Un tumulus circulaire, près de la voie romaine, a été signalé par M. Hermelin. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 15. — Ce monument est en partie coupé par la route de Bassou à Tonnerre; son emplacement, en con-

sultant la carte de l'état-major, est un peu au-dessus de l'Y de « Bouilly. »

A Bouilly, dans les grèves des bas niveaux de la vallée crétacée de l'Armançon, on a trouvé des molaires d'éléphant. — Belgrand, La Seine, p. 170.

BRANCHES, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

On montre, à la croisière de quatre chemins, vers la limite des communes d'Appoigny, Branches, Charbuy et Perrigny, au milieu de vastes bruyères, un mégalithe connu sous le nom de *la Pierre Saint-Martin*. D'après M. Quantin, ce serait un monument celtique baptisé dès les premiers siècles du christianisme. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 201. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dictionnaire archéol. de la Gaule, époque celtique.

BRANNAY, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Deux climats dits de *la Plaine* et du *Bois de la Grande Borne* rappellent sans doute d'anciens menhirs. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

Autres climats à noter : *la Roche Collin, le Fond de la Cave, le Four de la Cave, le Chêne des Roches.*

BRIENON-L'ARCHEVÊQUE, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

Une hache acheuléenne en silex cacholonné, soigneusement retaillée en forme de langue de chat, a été trouvée à la surface du sol. — Notre collection.

On a trouvé une molaire d'éléphant dans les grèves des bas niveaux de la vallée crétacée de l'Armançon. — M. Belgrand, La Seine, p. 170, 228.

BRION, canton et arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *la Fosse Bocard, les Caves, la Fosse du Cerf, le Chemin du Champ du Loup, l'Homme mort, le Champ des Pierres, le Chemin des Dames, le Chemin du Monceau.* Plusieurs découvertes préhistoriques ont été faites dans des lieux dits *la Tombe de l'Homme mort* ou *l'Homme mort, la Fosse, la Fosse à la Fille, la Fosse au Prêtre.* Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, signale des découvertes préhistoriques aux lieux dits *l'Homme mort,* sur Gigean (Hérault), Somme-Bionne et Somme-Tourbe (Marne). Le même Dictionnaire signale des menhirs et des dolmens aux lieux dits *le Champ de la Pierre,* sur Avrillé, Le Bernard et Cheffois (Vendée), Combourg (Ile-et-Vilaine) ; sur la commune de la Chaize-Girault (Vendée), il cite le climat du *Champ de la Pierre,* comme rappelant le souvenir d'un mégalithe détruit ; enfin il enregistre six tumulus au lieu dit *la Croix du Monceau,* sur Conliége (Jura). Plus près de nous, en Bourgogne, nous avons le *Monceau Laurent* et d'autres tumulus du nom de *Monceau,* explorés par les soins du musée de Saint-Germain.

BROSSES, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Aux bois communaux des *Collerets,* à 2 kilomètres du village, un tumulus a été fouillé, en 1866, par M. de Lenfernat ; on y a rencontré des squelettes humains avec des colliers et des bracelets en bronze. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

C'est le même monument, sans doute, que mentionnent les Mémoires de la Société académique de l'Aube, 1858, p. 449. D'après ce dernier Recueil, des anneaux

en bronze ont été trouvés à Brosses, avec des squelettes humains, dans un monticule de pierres dit : *le Merger aux Moines*. Ces anneaux, qui étaient autour des jambes des squelettes, ont été donnés au musée de Troyes par M. Scholet, brigadier de gendarmerie à Vézelay.

BUSSY-EN-OTHE, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Deux fragments de haches polies en silex ont été recueillies à la surface du sol. — Coll. de M. le docteur Marchant.

Climats à noter : *la Vallée des grandes Pierres*, *le Cu d'Enfer*, *le Feu de Joie*. Ce dernier nom est synonyme sans doute des *Brandons* de la fête de Saint-Jean ; il n'est pas téméraire de supposer que ces feux chrétiens, dont l'usage a disparu, étaient allumés sur les lieux mêmes où les Gaulois allumaient les leurs pour la fête payenne du soleil.

BUSSY-LE-REPOS, canton de Villeneuve-sur-Yonne, arrondissement de Joigny.

M. Hesme, ancien notaire à Villeneuve-sur-Yonne, a découvert, en 1838, à Château, hameau dépendant des communes de Bussy-le-Repos et Villeneuve-sur-Yonne, dans un camp antique, trois monnaies gauloises en potin, avec des fragments de poterie; ces monnaies sont analogues à celles dont il est parlé à l'article Bonnard. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — Elles appartiennent aux Sénons et sont conformes, savoir : deux au n° 685 et une au n° 689 de la Description des Monnaies gauloises de Duchalais.

BUTTEAUX, canton de Flogny, arrondissement de Tonnerre.

Une hache polie en pierre verte a été trouvée aux environs de la Chaussée, hameau de la commune de Butteaux. — Coll. de M. Boussard.

On a quelquefois, et par erreur, attribué à Butteaux (Yonne) un dolmen qui paraît exister au hameau de Buteaux, commune de Villapourçon (Nièvre).

C

CARISEY, canton de Flogny, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *la Borne, la Buttière, le Chemin de César, le Chemin du Débat, le Crout des Pierres.*

CELLE-SAINT-CYR (LA), canton de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *aux Caves, la Borne, la Cave Michot, le Champ dolent, la Mardelle des cinq Doigts, la Roche à la Marsauche, la Vigne à la Dame, les Mardelles des Cornus. Le Champ dolent* rappelle souvent des souvenirs celtiques ; ce nom, répandu en Bretagne, existe aussi dans plusieurs de nos communes. On le trouve jusqu'en Asie : dans la province de Chutia-Nagpur (Bengale), les emplacements des monuments mégalithiques funéraires sont appelés *Chokakatu, Place de deuil,* ce qui équivaut à *Campus dolendus, Champ dolent.* — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1876, p. 42. — Les *Mardelles* sont considérées comme des restes d'habitations celtiques.

CÉRILLY, canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

Plusieurs haches en silex du type de Saint-Acheul, ramassées à la surface du sol, existent dans les collections de MM. Cotteau et Perdu ; une de ces haches a sur les bords latéraux quatre petits crans symétriques, deux de chaque côté ; cette pièce a besoin d'être étudiée avec soin, pour savoir si ces crans ne sont pas modernes, car on n'a pas, que nous sachions du moins, d'exemple d'une semblable particularité, jusqu'à présent.

« Haches en silex du type de Saint-Acheul ou quaternaires, recueillies à la surface du sol, dans les cultures. Coll. Salmon et Peccadeau de l'Isle.

« Polissoir gigantesque (Note sur une pierre à polir les haches en silex, par M. François Lenoir). C'est un bloc de grès dur, qui était presque complétement enterré ; il avait : longueur, 2 m. 45 environ; largeur, 1 m. 40, à la partie supérieure, et son poids pouvait atteindre 7,000 kilog. Il a été réduit le plus possible et transporté au musée Carnavalet, à Paris. La partie supérieure, à peu près plane, quoique brute, porte onze entailles ou longues cannelures produites par le frottement des haches qu'on y a polies. La plus longue de ces cannelures atteint 0 m. 97, tandis que la plus courte n'a que 0 m, 46. Leur largeur varie de 0 m. 060 à 0 m. 025. Outre ce polissoir, il en existait deux autres à Cérilly, qui sont actuellement détruits.

« En 1867, on a trouvé une hache non polie en silex, à 2 m. du polissoir décrit, et, dans un rayon de 40 m., deux fragments de hache dont le polissage était commencé. — Coll. de la Soc. acad. de l'Aube. — M. Cotteau, juge à Auxerre, possède aussi deux haches ébauchées en silex, trouvées dans cette commune. La collection de M. Ph. Salmon contient de nombreux échantillons de

haches en silex, provenant de Cérilly, depuis l'ébauche la plus grossière jusqu'à la pièce la plus finie et la mieux polie. M. Quantin mentionne, dans son Répertoire archéologique, plusieurs découvertes de haches en silex, faites sur le sol arable, au climat du *Vieux Verger*. Cette quantité de haches en silex n'a rien de surprenant, la matière première se trouvant abondamment dans cette région, qui contient, entre Cérilly et Coulours, de nombreux débris de fabrication. » — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

Le grand polissoir de Cérilly, maintenant à Paris, au musée Carnavalet, est un bloc provenant des terrains tertiaires détruits et reposant sur la craie. — M. Belgrand, la Seine, p. 254.

Outre ce polissoir, qui n'a que des rainures, on a encore amené à Paris, au même musée, un fragment de roche ayant une moitié de cuvette pour le polissage des plats des haches ou l'affutage des tranchants.

Une pierre à polir ayant cinq entailles rayonnant vers un centre commun a été détruite il y a vingt ans; depuis moins de temps, une autre, avec sept entailles, a été également détruite. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1866, p. xxxix. — D'autres roches avec des cuvettes ont également disparu. Nous ne sommes pas éloignés de croire que dans les rainures, atteignant parfois près d'un mètre, les polisseurs de haches employaient le moyen mécanique connu sous le nom de *Galère*; les silex, dans cette hypothèse, auraient été partiellement engagés dans une pièce de bois, chargée par-dessus pesamment, puis tirée en va-et-vient sur la rainure où entrait un côté de la hache. Ce procédé, avec du sable et de l'eau, était de nature à accélérer le travail et à diminuer beaucoup la

peine; en sortant de la rainure, la hache n'avait plus qu'à subir l'affutage du tranchant sur la cuvette.

Deux haches en silex préparées pour le polissage sont dans la collection de M. Cotteau, qui possède, de la même provenance, de petites pointes en silex minutieusement finies.

Quatre haches ébauchées en silex, neuf haches polies en silex et une hache polie en pierre verte ont été recueillies, à la surface du sol, par M. Delaune-Guyard.

Une grande partie du territoire de cette commune recèle, dans les terres arables, des silex ouvrés et des éclats de fabrication des époques paléolitique et néolitique, particulièrement aux climats *des Sables*, *du Vieux Verger*, *de Montaiguillon*, *de Beauchêne*, *des Vallées*, *des Cormiers*, *du Caillou ou Chaillot blanc*, *du Ravin de Boissy*, *du Ravin de Longboyau*.

Divers amateurs, notamment MM. Prestat, Camelin, Morel, Delaune-Guyard, ont recueilli des haches acheuléennes, des disques, des percuteurs, des nucleus, des grattoirs, des perçoirs, des pointes de lances, des pointes de flèches, des haches polies ou préparées pour le polissage, des lames, des couteaux, en quantité considérable. Toutes les collections du département en possèdent, ainsi que les collections Lenoir et Peccadeau de Lisle, le musée Saint-Germain et des musées étrangers. Depuis les travaux de l'acqueduc de la Vanne, beaucoup de ces objets ont été ramassés, cédés à la ville de Paris, ou expédiés par caisses à des marchands.

A Cérilly et dans les environs de cette commune, on a fabriqué des pierres à fusil jusqu'en 1824; le dernier ouvrier survivant, nommé Poirier, demeure à Arces (1875); il faut se garder de confondre les éclats de cette industrie

moderne, qui ont vite pris du cacholong, avec les éclats antiques de l'âge de la pierre.

CERISIERS, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

Sur le territoire de cette commune, M. Viel, juge de paix, a recueilli, de 1872 à 1874, dans les cultures des plateaux : vingt-huit haches en silex du type de Saint-Acheul; vingt-une pièces en silex, rapportables à l'industrie moustiérienne; quatre disques en silex, dont un avec trou médian naturel; cinquante-cinq haches en silex, dites préparées pour le polissage; quatre-vingt-quatorze haches polies en silex; une hache polie en grès (peut-être un lissoir?); trois silex plus étroits que les langues de chat, ébauchés d'une manière analogue (deux ont du polissage); douze petites haches en pierre verte, noire ou grise (une, en jadeïte, est d'une grande transparence; une autre, en matière grise, se raye à l'ongle); un écrasoir, ou *fabricator*, en silex; un granite (roche étrangère au pays) en forme de petite hache trouée pour la suspension (c'est peut-être une sorte de râpe portative pour le travail des os ou du bois); une pièce oblongue, plate et mince, en pierre noire polie; deux pointes de javelot en silex; une pointe de flèche en silex; quatre silex ouvrés en forme de pointe de javelot obtuse; deux silex polis pointus par les deux bouts, analogues à la pièce de même nature que possédait la ville de Paris et qui a été détruite dans l'incendie de la Commune; analogue aussi à celle que possède le musée de Beauvais; cent trente-sept tranchets ou ciseaux en silex taillé, à un seul tranchant; deux tranchets ou ciseaux en silex taillé, à deux tranchants; deux râcloirs en silex; cinquante-un grattoirs simples en

silex ; trois grattoirs circulaires en silex ; trente-deux pointes ou perçoirs simples en silex ; cinq pointes ou perçoirs doubles en silex ; vingt-sept percuteurs en silex ; quatre nucléus de silex ; deux armatures de flèches en silex, dites à tranchant transversal ; quatorze éclats de silex avec crans demi-circulaires, sans doute pour le travail des hampes, des manches et pour l'écorçage ; beaucoup de grands éclats de silex taillé, avec retouches, correspondant aux couteaux, pointes de lances ou de flèches.

Lieu dit l'*Eclèche*, entre la vallée du ruisseau et la vallée de la tuilerie du Saussoy, à peu de distance de la voie romaine, nous avons reconnu deux stations ou ateliers de l'âge de la pierre, l'un sur le plateau, en face et au midi de cette tuilerie, proche *la Sablière à Godine*, l'autre au-dessus du *four à chaux*, sur le promontoire qui domine Cerisiers, en contre-bas à l'ouest, et les deux vallées, au nord et au midi ; au premier, nous avons recueilli, à la surface du sol, un nucléus et soixante silex ouvrés du type couteau ; au second, un nucléus, trois grattoirs, un perçoir à deux pointes et cent autres éclats de silex, larges ou étroits, retouchés, du type couteau ou avec des crans ; enfin deux haches polies en silex.

Nous avons encore ramassé des silex travaillés, lieu dit *les Granges rouges*, notamment un fort et grossier instrument, épais à un bout et aminci à l'autre.

Une hache polie en silex a été trouvée à la surface du sol, aux *Marquets*. — Coll. de M. Boussard.

Un fragment de hache polie en silex, trouvé entre *Violot* et *les Chandeliers*, a été vu en 1875 par M. Cotteau, chez M. Boban, à Paris, rue de Cluny.

Nous possédons, ainsi que l'arpenteur Rigoureau, à

Cerisiers, plusieurs haches en silex, ébauchées ou polies, recueillies dans les cultures, en divers endroits du même territoire. — Diction. archéol. de la Gaule, époque celtique.

Le climat de *la Pierre lacey* ou *lacée* rappelle peut-être le souvenir d'un monument mégalithique détruit ; à Appeville (Manche), un dolmen porte le nom de *la Pierre lée*.

Autres climats à noter : *la Cave Audé, la Fosse maçonnée, le Fossé aux morts, la Mardelle Blondet, la Roche, les Roches de Violot, la Rue couverte, les Turluts, la Haute Borne, la Vallée d'Enfer.*

CÉZY, canton et arrondissement de Joigny.

Un peu en aval de Joigny, à Cézy, en 1847, lors de la construction du chemin de fer de Lyon, on a trouvé une molaire d'éléphant à quatre mètres de profondeur, dans le gravier de l'anse formée par le confluent du ruisseau de Saint-Vrain. — M. Belgrand, la Seine, p. 170.

Climats à explorer : *la Butte Morot, le Champ dolent, la Folie, la Fosse blanche, la Fosse Martin, le Tuot de la belle Dame.*

Chez nous, comme ailleurs, *les Buttes* méritent d'être étudiées ; les savants du département de l'Aisne ne les négligent pas, témoin ce travail : « Les Buttes des environs de Laon et les silex taillés que l'on y trouve. — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1875, p. 565. — *Les Champs dolents* rappellent souvent des souvenirs celtiques, témoin *la Pierre de Champ dolent*, menhir considérable, à Carfantin (Ille-et-Vilaine). A Tonnerre (Yonne), existe le climat du *Pré à la Dame noire*, avec une légende de *Fée* ; à Abreschwillers (Meurthe), près de *la Roche du*

Diable, une *Dame blanche* vient tous les sept ans, à minuit, un panier au bras, laver son linge dans les eaux de la Sarre ; à Arcy-sur-Cure (Yonne), il y a *le Puits à la Dame,* avec une légende ; à la Chapelle-Achard (Dordogne), le Dictionnaire archéologique de la Gaule cite comme une réminiscence des temps celtiques le nom du climat du *Tènement des Dames;* dans le canton de Genève, un peu au-delà de Carrouge, en se rapprochant du Salève, sur l'ancienne route de Saint-Julien, se trouvait un bloc de protogine du Mont-Blanc, connu sous le nom de *Pierre aux Dames* ou *Pierre aux Fées ;* voilà qui montre que *Dame* et *Fée* étaient quelquefois synonymes ; ce sera notre excuse, si nous nous trompons en signalant ici le *Tuot de la belle Dame.*

CHABLIS, chef-lieu de canton, arrondissement d'Auxerre.

Le Moulin des Roches. — Carte de l'État-Major. — Ce nom provient d'un escarpement jurassique. Les roches en escarpement sont nombreuses tout le long de la vallée du Serein ; leurs abris et surplombs auraient besoin d'être explorés. — M. Bonneville.

Climats à noter : *les Roches, le Pré de la Roche, le Moulin de la Roche, le Bout des Butteaux, le Replat des Butteaux, les Butteaux.*

Hameaux à noter : *la Roche.*

CHAILLEY, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *la Vallée de la Pierre Ménigot, la Fosse* ; ce dernier nom existe sur d'autres communes et peut avoir été emprunté à des circonstances diverses,

mais nous ne croyons pas devoir négliger de signaler ces climats à l'attention des explorateurs; on a en effet trouvé la trace de l'homme préhistorique à *la Fosse aux Prêtres*, commune de Billy (Loir-et-Cher), à *la Fosse à la Fille*, sur Thorigny (Yonne) ; Druyes (Yonne) possède un climat de *la Fosse aux Prêtres*, que nous n'omettrons pas non plus.

CHAMPCEVRAIS, canton de Bléneau, arrondissement de Joigny.

A la ferme du Carbon, dans le *Champ des Halliers*, appartenant à M. Pruneau, on voit une énorme roche centrale entourée d'autres roches.

Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, a signalé sur ce territoire :

A *la Motte*, une enceinte circulaire entourée de fossés de 6 à 7 m. de largeur et aux trois quarts comblés.

A *Bouron*, une autre enceinte quadrangulaire entourée de fossés de 10 m. de largeur, où l'on a trouvé des fragments de poterie et d'armes.

Une hache polie en silex blond a été ramassée au *Carbon*, à la surface du sol. — Coll. de M. Pruneau.

CHAMPIGNELLES, canton de Bléneau, arrondissement de Joigny.

Hameaux à noter : *la Gaule*, *les Roches*.

CHAMPIGNY-SUR-YONNE, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, a signalé un menhir dit *la Pierre qui tourne*, et deux climats rappelant peut-être des monuments de ce

genre, l'un dit aussi *la Pierre qui tourne* est mentionné dans un acte de 1541, l'autre porte le nom de *la Roche à l'Éguemelle*, peut-être une pierre à aiguiser ou à polir.

En 1855, deux haches en bronze et une agrafe ont été trouvées sur cette commune. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, t. VI, p. 327.

Outre les climats ci-dessus nommés, il faut citer encore les suivants : *la grande Borne* (qui sépare trois finages), *la Cave à Merluche, le beau Fou, la Grotte aux Guyards, la Mardelle perdrière, la Pierre blanche* (détruite), *les grandes Pierres* (détruites), *la Roche à Callot, la Roche à Noirot, la Roche à Pinon, la Roche éboulée, la Roche qui cogne, la Roche qui tourne, la grosse Roche, le Thureau Jean, le Chemin des Brandons*. Il n'est pas téméraire peut-être de supposer que les feux chrétiens de la Saint-Jean étaient allumés aux lieux où les Gaulois allumaient les feux payens de leur fête du soleil.

CHAMPLOST, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Un marteau-hache en meulière polie, avec trou médian, a été trouvé à la surface du sol, lieu dit *le Bois de la Corneille*. — Coll. de M. Boussard. — Dict. achéol. de la Gaule, époque celtique.

Un fragment de hache en silex, d'un poli remarquable, provenant de la surface du sol, est dans notre collection.

CHAMPVALLON, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Climat à noter : *le Thureau des Fausses-Miches*.

CHAMVRES, canton et arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *la Fosse au Goût, le Thureau aux Allouettes, le Trou de Loup, le Trou de la Senaude.*

CHAPELLE-SUR-OREUSE (LA), canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Hameau et climat à noter : *la Folie Marotte, le Chemin de la Pierre l'Argent.*

CHARBUY, canton et arrondissement d'Auxerre.

On rappelle ici pour ordre *la Pierre Saint-Martin,* dans des bruyères, à la croisière de quatre chemins et à la limite des communes d'Appoigny, Branches, Charbuy et Perrigny. — Bull. de la Soc. des Antiquaires de France, 1868, p. 106. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

Plusieurs monnaies gauloises massaliotes ont été trouvées, en 1847, sur cette commune. — D. Tête de Diane à droite. — R. Un lion. — Coll. Cotteau et Devaux. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1847, p. 293. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

CHARNY, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

Climats des *Hautes-Caves* et des *Creusets.*

Dans la craie, en Champagne et sur le bord de la Seine, vers La Celle-sous-Moret, l'homme a habité des grottes ou caves, à l'âge de la pierre. Il a dû en être de même dans certaines parties crayeuses du département de l'Yonne, quand la dureté suffisante de ce milieu le permettait.

CHASSIGNELLES, canton d'Ancy-le-Franc, arrondissement de Tonnerre.

Au climat de *la Chapelle*, on a découvert de nombreux débris de corps humains ayant chacun une pierre sous la tête et une autre aux pieds ; parmi ces ossements, on a recueilli un tronçon d'épée en fer ayant encore 0 m. 33 de longueur et 0 m. 5 de largeur. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

CHASSY, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

La Grande Borne, mégalithe, au milieu des bois, sert de limite aux trois communes d'Aillant, de Chassy et de La Ferté-Loupière. La légende prétend que, pendant l'évangile de la messe de Pâques et de celle de minuit, à Noël, on trouve sur cette pierre un gâteau, une bouteille de vin et un plat d'argent destiné aux offrandes. — Voir Aillant.

CHASTELLUX, canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon,

Dans les bois de *la Chevrière*, existe une pierre connue sous le nom de : *la Borne des Quatre Seigneurs*, sur la limite des territoires des communes de Chastellux, Marigny-l'Église et Saint-Martin-du-Puits. Les monuments celtiques ont dû souvent leur conservation à leur utilité pour séparer les territoires. — Renseignement fourni par M. Marcel Bonneville.

CHATEL-CENSOIR, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Au climat de *la Pierre qui tourne*, sur un rocher, on voit une pierre haute de 8 m., large de 3 m. au sommet, laquelle, suivant une superstition populaire, tourne tous les jours à midi. Ce mégalithe était connu au XVIe siècle,

il est cité dans un compte du chapitre de Châtel-Censoir de 1552. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

CHATEL-GÉRARD, canton de Noyers, arrondissement de Tonnerre.

Dans la forêt de Morcon, à 2 kilomètres de Châtel-Gérard, est un menhir parfaitement régulier, connu dans le pays sous le nom de *la Femme Blanche* ; ce monument, de forme svelte et allongée, est planté verticalement dans la terre ; tronqué au sommet, il présente une hauteur totale de 2 m. 50. On fait le signe de la croix en passant près de *la Femme Blanche,* pour détourner les maléfices.

Au climat de *Missery* est un grand amas de pierres dit *la Chaumière des Fées,* et où la tradition place la retraite choisie par les démons pour tenir le Sabbat. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1859, p. 362. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

CHAUMONT-SUR-YONNE, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Une molaire d'éléphant (primigenius) a été trouvée dans l'Yonne, près de Chaumont. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1858, p. 155.

Climats à noter : *le Chemin de la Pierre qui tourne, le Bois du Débat, les Roches, le Chemin de la Cave du Couderoy.*

CHAUMOT, canton de Villeneuve-sur-Yonne, arrondissement de Joigny.

Une hache polie en chloromélanite a été recueillie à la

surface du sol. — Coll. de M. Lartet. — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1866, p. 343.

CHEMILLY-PRÈS-SEIGNELAY, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

Au-dessous du château de *la Motte,* dans une sablière, on a trouvé, en 1862, une petite hache polie en pierre verte. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1862, p. XXVIII. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

CHENY, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

Notons les climats ci-après : *le Thureau des Prés, les Mardelles, la Grosse Borne, les Caves, la Motte des Usages* (toute ronde), *le Crot des Tessons.*

CHÉROY, chef-lieu de canton, arrondissement de Sens.

Entre Chéroy et Vallery existent deux buttes, près desquelles on a ramassé des silex ouvrés ; il y a aussi des tuiles à rebord, et à 50 m. on voit les traces d'une pièce d'eau pavée en silex bruts du pays ; le climat nommé *les Buttes de la Justice,* est aux confins des communes de Blennes, Chéroy, Vallery, où se trouvent quatre bornes ; ces buttes, qui paraissent composées de mâchefer, n'ont pas été fouillées.

Sur Chéroy, les climats appelés : *la Grande Borne, le Four au Diable, la Pierre aux Couteaux, les Galloises,* rappellent sans doute des souvenirs celtiques. Le dolmen d'Arnac-la-Poste (Haute-Vienne) porte le nom de *Four des Fées. La Pierre aux Couteaux* est signalée comme un menhir sur la commune de Diant (Seine-et-Marne).

Lieu dit *les Galloises*, on a recueilli à la surface du sol, en 1828, une grande hache polie en silex qui est passée de la collection de M. Rétif dans celle de M. Marie ; depuis, on y a encore trouvé une autre hache polie plus petite, en silex, qui est dans notre collection.

Climats à noter : *la Grande Borne, la Mardelle Bourdin les Galloises, la Mardelle à Manceau, la Pierre aux petits Couteaux*.

CHÉU, canton de Saint-Florentin, arrondissement d'Auxerre.

Un tumulus elliptique a été signalé à Chéu par M. Hermelin. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 15. — Ce monument, situé près de la ferme de Mailly, dépend de la commune de Jaulges.

Les habitants de Chéu ont une antique réputation de sorcellerie, qui n'est peut-être qu'une réminiscence des temps celtiques ; d'après la tradition, c'était au *Sauvoy*, lieu dit *Chaumecey*, qu'avait lieu le sabbat.

CHEVANNES, canton et arrondissement d'Auxerre.

A Serin, en 1859, on a trouvé une monnaie gauloise en potin, au type du cheval, que M. Dessignolle a donnée au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1859, p 291.

Climats à noter : *les Caves, les Grosses Bornes, la Plaque des Fous, les Pierres, les Grès, la Fontaine Madame, la Motte*.

CHIGY, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Un climat de *la Pierre Couchée ou Roche Couchée* semble se rapporter à un monument mégalithique.

Trois petites haches polies ont été trouvées lieu dit *la Rue d'Ossery*, une en pierre verte, une en pierre noire, une en pierre jaune granitée vert clair. — Coll. de M. Coeffet.

Deux autres petites haches polies, une en pierre noire, l'autre en pierre verte, ont été recueillies à la surface du sol, dans deux autres éndroits du territoire. — Notre collection.

CHITRY, canton de Chablis, arrondissement d'Auxerre.

Outre des *Meurgers*, il faut signaler, sur Chitry, le climat connu sous ce nom curieux : *le Branle des Fées*, se rattachant sans doute à des souvenirs celtiques. Sur Bœurs et sur le Fournaudin, il y a le climat du *Grand Branle*.

Autres climats : *la Dame, le Meurger du Champ Lérien*.

COLLEMIERS, canton et arrondissement de Sens.

Un plan de Collemiers et Gron, de 1556, indique une large *Pierre percée* au centre et qu'on désigne sous ce nom ; elle était située près du grand chemin de Sens à Courtenay. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202.

Climats à noter : *les Folies, le Bois de la Mardelle, la grande Mardelle, la grande Borne, la Mardelle Étienne Lemaître, les Roches aux Poètes*.

COMMISSEY, canton de Cruzy-le-Châtel, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *les Fous, sur le Tartre*. — Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique,

cite, comme une réminiscence des temps celtiques, le nom du climat des *Champs Fous*, sur la commune de Charzais (Vendée).

COMPIGNY, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Climat à noter : *La grosse Borne* ou *la grosse Pierre*.

CORNANT, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *le Champ de la grande Borne*, *les Gallois*, *la Mardelle Montacher*, *la Mardelle au Roi*, *la Mardelle Boyer*, *la Mardelle Boulanger*, *les Butteaux*, *le Puits des Dames*, *les Champs de la haute Borne*, *le Chemin de la Mardelle à la Bête*.

Le nom de climat des *Gallois* ou *Galloises* est commun à plusieurs de nos communes.

COULOURS, canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

Les collections de MM. Lenoir, Morel, Peccadeau de l'Isle et la nôtre contiennent des haches du type de Saint-Acheul et des haches de l'époque de la pierre polie, depuis les ébauches les plus grossières jusqu'aux pièces les plus finies, le tout en silex, provenant de Coulours, qui était évidemment un lieu de fabrication. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

Une hache acheuléenne en silex cacholonné, recueillie à Beauchène, par M. Prestat, mesure 0 m. 25 de longueur sur plus de 0 m. 12 de largeur. C'est le plus grand spécimen connu de notre département.

Trois haches acheuléennes en silex, douze haches polies en silex, huit haches préparées pour le polissage,

ont été recueillies à la surface du sol, par M. Delaune-Guyard.

Autres silex ouvrés recueillis à Beauchène et Villefroide : quatre haches acheuléennes, dont une a figuré à l'Exposition universelle de 1867, sous le n° 22 du catalogue de l'Histoire du Travail; un petit disque tranchant en silex ; un grand silex travaillé, ovale, retouché sur les bords, semblable à celui du n° 2 de la planche A. X. des *Reliquiæ aquitanicæ*; un grattoir double en silex ; un grand silex cacholonné rond, étroit, taillé à éclats, appointi à un bout; deux haches en silex, préparées pour le polissage ; une hache polie en silex ; une pointe de flèche en silex cacholonné en forme d'amande; des percuteurs. — Notre collection.

Nous avons reconnu les restes d'un foyer détruit dans le haut du *Ravin de Longboyau*; il y avait de l'argile et des cendres mêlés de charbon et de petits éclats de silex. M. Prestat a fait d'autres constatations semblables, avant nous, sur un autre point du territoire. Ce ravin et ses ramifications, à proximité du grand polissoir de Cérilly, ont dû longtemps fournir la matière première des instruments de l'âge de la pierre, dans la localité.

Climats à noter : *La haute Borne, les Gallois, le Pré à la Dame, la Margotterie, le Loup gris, les Roches, les Mâchefers, le Champ dolent.* — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

COURCEAUX, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Mardelle aux Sermentières, les Bornes percées, la Mardelle au Sel, la Pierre aux Lièvres, la Mardelle au Balai* (peut-être le balai des sorcières), *les*

Mergers, la Mardelle à l'Eau, les Buttes. Les Pierres ou *Bornes percées* ont été partout le sujet de légendes ; le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, a signalé entre autres : 1° à Draché (Indre-et-Loire), un gros bloc de rocher percé de main d'homme ; les paysans allaient autrefois plonger dans le trou leurs membres malades, espérant les guérir ; 2° à Ancelle (Hautes-Alpes), *la Pierre percée* ; les jeunes mariés doivent aller passer leurs bras dans l'orifice. Le même dictionnaire cite le climat du *Bois de la Borne trouée*, comme souvenir d'un mégalithe détruit sur Ecurey (Meuse).

(Voir Mâlay-le-Vicomte)

COURGENAY, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Une hache acheuléenne en silex, de cette provenance, est dans la collection de M. Lambert.

Une hache en silex cacholonné, de forme amygdaloïde allongée, taillée à éclats, retouchée particulièrement à la pointe et au tranchant, a été recueillie à la surface du sol ; cette belle pièce, qui devait servir dans l'état où elle est, paraît être un intermédiaire entre les haches acheuléennes et les haches polies.

Au-dessus de Courgenay, dans le bois du *Fauconnais*, lieu dit *les Roches*, on voit la moitié d'un polissoir fixe considérable, signalé d'abord par M. Bréard, puis par M. Lambert ; l'autre moitié a été enlevée par la mine ; ce monument, en grès dur, siliceux, de l'assise tertiaire inférieure, présente neuf cannelures à peu près parallèles et la plupart intactes ; la plus longue cannelure atteint 92 cent., la plus courte en a 42, et leur plus grande largeur varie de 5 à 7 cent. ; la surface de ce polissoir

mesure encore 5 m. de longueur sur 4 m. de largeur, le double environ du grand polissoir de Cérilly ; son poids approximatif doit être de 30,000 kilogr.

A l'article Courgenay, du Répertoire archéologique de l'Yonne, M. Quantin a exposé ce qui suit : « A gauche de la route de Courgenay à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, au bord d'un bois défriché appelé *Issé*, appartenant à Philippe Courtois, et touchant à un vieux chemin servant de limite aux deux communes, existait, il y a peu de temps, un tertre appelé *la Pierre couverte*, composé d'un massif de pierres recouvert d'une large dalle, sous lequel on a trouvé des ossements ; un chemin formé de grosses pierres et venant du Nord, se dirigeait sur ce tertre. » Cette attribution, d'après des renseignements fournis par M. le docteur Leberton, a été rectifiée dans le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique : « On a souvent placé, par erreur, sur cette commune, un dolmen détruit au hameau de *la Pierre couverte* ; ce hameau, quoique près de Courgenay, dépend de la commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes. »

Climats à noter : *la Pierre au Laurin, la grande Borne, la Tomelle, la Mardelle aux Lièvres, la Pierre cassée, la Pierre au Berceau, le Bois des Fosses, la Folie, la Pierre couverte, le Chemin de la Cave, les Roches, la Vallée des Pierres, le Trou à la Reine, le Trou Geux, la Pièce des Roches, les Roches.*

A Molinons (Yonne), le climat de *la Tomelle* emprunte son nom à un tumulus qui existe encore.

COURGIS, canton de Chablis, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *le Champ Ferrier, le Chemin du Tertre.*

COURLON, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *l'Homme mort, le Chemin de la Pierre, le Chemin du Tertre, le Chemin de la Borne à Rengaux.*

COURSON, chef-lieu de canton, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *Derrière la Borne, la Vallée des Rochottes, les grosses Pierres, le Perthuis d'Enfer, sous le Tertre, sous les Thureaux, le Crot de l'Ardillan.*

COURTOIN, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Des haches ovales ou subtriangulaires en silex, sans doute des types de Saint-Acheul et du Moustier, ont été recueillies à la surface du sol. — Coll. de M. Lambert.

On y a trouvé aussi, à la surface du sol, des haches polies en silex et des haches en silex taillé, de forme longue, sans doute destinées à être polies. — Coll. de M. Lambert.

Le climat de *la Grande Borne*, signalé par M. Michelet, rappelle peut-être le souvenir d'un mégalithe. Autres climats : *le Bois des Roches, la Mardelle tondue.*

COURTOIS, canton et arrondissement de Sens.

Climat à noter : *la Fosse à la Vernière.*

CRAVANT, canton de Vermenton, arrondissement d'Auxerre.

Lieu dit *la Vallée aux Malades*, dans un vase de grès (saloir), on a trouvé une monnaie gauloise en bronze, au cheval, avec seize mille petits bronzes romains (28 kilog.);

ces dernières pièces allaient de Gallien à Quintille, et il y avait en outre un Tibère et un Géta. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1857, p. 150.

Climats à noter : *les grandes Bornes, le Châtelet, les Roches, le Tertre, le Champ de Bataille, le Chêne à Matron;* à Soucy, il y a *la Pierre à Matron* et à Bœurs *le Chêne à Matras.*

CRUZY-LE-CHATEL, chef-lieu de canton, arrondissement de Tonnerre.

Près de la voie romaine de Tonnerre à Vertault existe une *grosse Borne*, au point de jonction des territoires de Baon, Cruzy, Pimelles et Tanlay. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 43.

M. Le Maistre a signalé, comme vivace encore, au château de *Maulne,* la légende d'une fée malfaisante, à laquelle on donne le nom de *Mélusine*, et qui aurait son siége dans la fontaine du Château.

Climats à noter : *les Rochers, le Champ des Pierres.*

CUDOT, canton de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny.

Il faut noter les climats de *la Mardelle à Picot*, du *Champ des Roches*, des *Pierres*, et celui du *Bois de Guérison,* nom analogue au *Champ de la Médecine*, sur Héry, et à *la Mardelle des Chirurgies,* sur Précy. Les premiers médecins ont été des empiriques, des sorciers, témoin les sauvages modernes. — Lubbock, les Origines de la Civilisation, traduction française, 1876, p. 27. — Partout, dans tous les temps, l'homme primitif ou resté tel, aux prises avec les mêmes circonstances, a donné les mêmes résultats. *Le Bois de Guérison, le Champ de la Médecine.*

la Mardelle des Chirurgies, empruntent peut-être leurs noms significatifs à des traditions celtiques.

CUY, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *L'Ile des Pierres, la Fosse, la Fosse Pion;* ce dernier nom de climat existe aussi sur Dixmont.

D

DANNEMOINE, canton et arrondissement de Tonnerre.

Le climat des *Douées* ou *Fées*, signalé par M. Le Maistre, rappelle peut-être des souvenirs celtiques ; on a maintes fois constaté que les traditions antiques, perdant leur signification, se retrouvaient en indice dans des dénominations vagues et surnaturelles, comme *les Champs Fous, la Pierre folle, la Folie* et autres, citées dans le Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

DIÉ, canton de Flogny, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *la Tour Merlin, les Fosses, les Prés de Champ Bataille, le Chemin de César*. Dans *la Tour Merlin,* le nom de l'enchanteur a pris sans doute la place de souvenirs antérieurs; à Châtel-Gérard (Yonne), un simple amas de pierrailles a retenu l'appellation de *la Chaumière des Fées*.

DIXMONT, canton de Villeneuve-sur-Yonne, arrondissement de Joigny.

Une enquête faite en 1450, au sujet des limites de la terre de Véron, apprend qu'il y avait une borne aux confins des territoires de Dixmont, Mâlay-le-Vicomte et Véron ;

elle était assise sur le chemin de Cerisiers à Véron. Beaucoup de témoins ont déclaré y avoir bouté leur épée ; dès cette époque, on avait perdu le souvenir de ce que pouvait signifier cette pierre. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Le climat a retenu le nom de *la grande Borne, le Chemin de la grande Borne*.

Une hache acheuléenne en silex, une hache ébauchée en silex, pour le polissage, plusieurs haches polies en silex et en grès, trouvées à la surface du sol, à l'Enfourchure, ont été données par M. d'Eichtal à M. Lartet ; elles ont figuré à l'Exposition universelle de 1867, sous les numéros 21, 238, 246, 283 du catalogue de l'histoire du travail.

On a recueilli, également à la surface du sol, d'autres haches en silex, les unes polies, les autres préparées pour le polissage. — Notre Collection.

Climats à noter : *les Fosses, la Cave Judas, les Roches, la Roche de Villech étive, les Fosses à Pyons, la Marnière de Part, la Marnière aux Cierges, la Borne à Fraudin. la Roche, la Mardelle, le Bois Sabat, le Crot à la Pâtre, la Fosse à Valtat, les Charniers, le Bois Margotton, la Planche aux Dames, le Chemin de la grande Borne, les Butteaux. la Butte des Glands, les Mâchefers.*

DOLLOT, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Deux haches polies en silex, recueillies à la surface du sol, ont été données à la Société archéologique de Sens par M. Heurtefeu, instituteur. D'autres haches en silex ont encore été trouvées à la surface du sol. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. x. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Dic. arch. de la Gaule, ép. celt.

Climats et hameaux à noter : *la Mardelle des Carrés, la Mardelle des Ormes, la Mardelle des Perches, la Mardelle des Conins, la grande Roche, la haute Borne, la Mardelle des Brulés, la Mardelle aux Loups, la Mardelle des Hagueniers, la Mardelle à sanglier, la Mardelle des Rousseaux, le Chemin de la haute Borne, le Chemin de la Mardelle Péron, la Marluche* ou *la Marlucherie* entre *la Mardelle aux Loups et la haute Borne.*

DOMATS, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *l'Etang des Pierres, la Mardelle noire, la Mardelle du Niard, la Mardelle des Godiers, la grande Borne, la Mardelle du Châtaignier, la Borne blanche, la Mardelle du Puits fondu, la Mardelle du Rat, la Mardelle des Jublin, la Mardelle du Piège, la Borne au Chat, la Mardelle moulinière, le Mardelon, le Champ des Buttes, la Mardelle aux Amiots, la Mardelle blanche, la Mardelle à Corne, la Mardelle des Pourceaux.*

DOMECY-SUR-CURE, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Une petite hache en pierre siliceuse noire a été trouvée dans le jardin de M. Gontard, propriétaire du château. — Musée d'Avallon. — Quantin, Rép. archéol de l'Yonne.

Climats à noter : *le Pré de la Borne, le Theureau, les Roches Douzy, la Roche du grand Veneux, le Champ des Pierres, la Pierre lée.*

DOMECY-SUR-LE-VAULT, canton et arrondissement d'Avallon.

En 1839, à Domecy-sur-le-Vault, on a ouvert un tumulus qui renfermait trois squelettes humains ayant aux

bras huit bracelets en cuivre (*sic*) de différentes grosseurs. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 201.

DRUYES, canton de Courson, arrond[t] d'Auxerre.

Au lieu dit *le Piton*, près des rochers des sources des fontaines de Druyes, existe une grotte profonde appelée *la Cave aux Fées*. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Près du hameau des *Ferriers*, à la surface du sol, M. Cotteau a recueilli un nucléus de silex.

Climats à noter: *le Theureau des Meules, sur le Thuau Magny, le Bois de la Roche, le Côtat de la Roche, la Pièce de la Roche, les Prés de la Roche, le Champ des Pierres, le Haut de la Pièce des Magnes, le Fond de la Folie, la Folie, Ferrières, le Crou Matron, la Fosse Terrond, la grosse Bombe, les grosses Bornes, la Fosse aux Prêtres, le Thureau blanc, la grande Borne, la Roche aux Romains, la Grotte de Saint-Romain, la Cave aux Fées.*

Hameaux à noter : *la Fosse aux Prêtres, la Roche.*

A *la Fosse aux Prêtres*, près de Theil, commune de Billy (Loir-et-Cher), on a trouvé des objets du deuxième âge du bronze. — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1875, p. 112. — Une découverte préhistorique a été faite aussi à *la Fosse à la Fille*, sur Thorigny (Yonne).

E

EGRISELLES-LE-BOCAGE, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la grande Mardelle, la Roche à la Demoiselle, la Folie, la Mardelle à Lison, les Champs d'Eden, la Pierre Allait, la Mardelle des Govilles.*

ÉPINEAU-LES-VOVES, canton et arrondissement de Joigny.

Une hache en calcaire siliceux, trouvée par M. Didelin en arrachant un noyer, a été donnée au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1870, p. XLVII.

ESNON, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *la haute Borne, la Cave du Roc, le Crot aux Dames, les grands Cailloux*.

ETAIS, canton de Coulanges-sur-Yonne, arrondissement d'Auxerre.

A *la Sauvain*, dans un tumulus qui a été fouillé, on a trouvé plusieurs squelettes humains et trois anneaux en cuivre. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *la grosse Pierre, le Champ fou, le Verger aux Dames, la Fosse Madat, le Bois de la Cave, les Roches, le Gros Theureau, la Vallée des Pierres, les Gallois, la Rue Borne, la Roche, le Thurot, la Roche des Croquelines, le Meurger de la grande Queue, le Bois des Roches, la grande Borne, le Chemin du Fou, les Mâgnes, le Crot d'Enfer, la Bigotterie, les Dormants*. Sous ce dernier nom, dans l'Aube, aux environs de Villenauxe, on désigne des *Pierres Plates* sous lesquelles, plusieurs fois, on a trouvé des sépultures des premiers âges. Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, nous l'avons déjà dit, cite comme une réminiscence des temps celtiques le nom du climat des *Champs Fous*, sur Charzais (Vendée).

ETAULES, canton et arrondissement d'Avallon.

Une grande hache polie, recueillie sur cette commune,

a été donnée au musée d'Avallon, par la famille Garnuchot. — Renseignement fourni par M. Bonneville.

ÉTIGNY, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Côte aux Fous, les Buttes.*

EVRY, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *les Grès, les longs Grès.*

F

FERTÉ-LOUPIÈRE (La), canton de Charny, arrondissement de Joigny.

La Grande Borne, mégalithe, au milieu des bois, sert de limite aux trois communes d'Aillant, de Chassy et de La Ferté-Loupière. La légende prétend que, pendant l'évangile de la messe de Paques et de celle de minuit, à Noël, on trouve sur cette pierre un gâteau, une bouteille de vin et un plateau d'argent pour les offrandes. Voir Aillant.

Hameau et climat à noter : *les Buttes* ; les ferriers y sont nombreux et considérables ; comme dans beaucoup de territoires de notre département, les métallurgistes du premier âge du fer ont pu y avoir des forges élémentaires.

FESTIGNY, canton de Coulanges-sur-Yonne, arrondissement d'Auxerre.

Climat à noter : *le Bois la Dame*, sur la route de Clamecy.

FLACY, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Une hache ébauchée en silex a été trouvée à la surface du sol. — Coll. de M. Delaune-Guyard.

Une hache polie en silex a été trouvée également à la surface du sol, près de la ferme des *Chatelliers*. — Coll. de M. Morel.

Deux grattoirs et un petit disque en silex ont aussi été recueillis sur ce territoire, dans les cultures. — Notre collection. — Le disque a l'une de ses surfaces avec plan unique et bulbe de percussion; l'autre surface, de forme dorsale, est le résultat de l'enlèvement de trois éclats ; cet instrument a de l'analogie avec deux plus grands, de travail identique, découverts, l'un à *Chasse Profit*, commune de Rigny-le-Ferron (Aube), dans les labours, l'autre dans une sablière de la zône militaire de Paris, en face de Le Vallois. — Même collection.

Climats à noter : *les Tombes, la Mardelle Paquet, le Taillis de la Tombe, la grande Gueule, le Chemin des Chatelliers.*

FLEURIGNY, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

M. le D[r] Leberton a signalé comme menhir *la grosse Roche*, qui a été détruite. C'est peut-être du même monument que fait mention, en ces termes, le Répertoire archéologique de l'Yonne de M. Quantin. « Au climat de *la Pierre au Gras*, à un kilomètre de Fleurigny, sur le versant d'une colline, on a détruit, il y a vingt-cinq ans, un menhir haut de trois mètres et large d'autant. Sous ce monolithe étaient les ossements de cinq cadavres ». D'après M. l'abbé Prunier, la destruction de ce mégalithe remonterait à un

demi-siècle, et on aurait trouvé une corne de cerf avec les squelettes humains.

Climats à noter : *les Trois Bornes, la Pierre au Gras, la Folie, la Cave Robert.*

FLOGNY, chef-lieu de canton, arrondissement de Tonnerre.

Une hache polie en silex, de petite dimension, a été trouvée à Flogny, dans un jardin, sur le sol, par M. de Sarazac. — Coll. de M. Philibert Lalande. — Renseignement fourni par M. de Mortillet.

FOISSY, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Au congrès archéologique de France tenu à Sens, en 1847, M. Giguet a signalé deux tombelles : une à Foissy, l'autre à Molinons; il n'y a qu'un tumulus sur lequel passe la limite des deux communes.

Des haches ovales ou subtriangulaires en silex, sans doute des types de Saint-Acheul et du Moustier, ont été trouvées, aux Clérimois, dans les cultures. — Collection M. Lambert.

On y a trouvé à la surface du sol des haches polies en silex, des haches en silex taillé, de forme longue, sans doute destinées au polissage, une hache polie en serpentine et une hache polie en porphyre noir. — Même collection.

De la même provenance des Clérimois, il y avait dans la collection de M. Perrin, juge à Sens, deux haches ébauchées et deux haches polies en silex, recueillies à la surface du sol.

On a trouvé encore aux Clérimois, sur le parcours du

chemin des Romains, sept à huit haches polies en silex, dont une de 20 centimètres de longueur, une hache polie en pierre verte et d'autres haches ébauchées en silex. — Renseignements fournis par M. Bréard.

Climats à noter: *la Tomelle, la Fosse Blin, la Fosse à la grande Dent, la Gueule de Navaux, les Caves, la grosse Roche, l'Homme mort, la Mardelle aux Chiens, la Mardelle rouge, le Pot à saler* (trou sur une montagne). *Chilâne, la Mardelle à Franjeu, les Caves.*

FOISSY-LES-VÉZELAY, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Climats à noter : *sous la Cave, sous la Roche, sur la Roche, le Murger de la Lye, la Fontaine de la Cave, sous le Mâgne.*

FONTAINE-LA-GAILLARDE, canton et arrondissement de Sens.

On a trouvé à la surface du sol plusieurs haches polies en silex et une hache polie en jadéïte blanche, matière analogue sans doute à celle dont M. de Limur a reconnu un gisement en Bretagne. — Coll. de M. Lambert.

Climats à noter : *la grande Pierre* (cassée en 1851). *la Borne aux Censives.*

FONTAINES, canton de Saint-Fargeau, arrondissement de Joigny.

Hameau à noter : *la Roche.*

FONTENOUILLES, canton de Charny, arrondissement de Joigny.

Hameau à noter : *la Folie.*

FONTENOY, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Climat à noter : *le Theureau*.

FOUCHÈRES, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Une hache en silex a été trouvée à la surface du sol par un cantonnier. — Renseignement fourni par M. Michelet.

Climats à noter : *la grande Borne, la Mardelle Carteaux, la Mardelle des Brouillards, la Mardelle plaidée, la Fosse torchée, la Mardelle aux Poules, la Mardelle Batillat, la Mardelle des Colins, la Mardelle à Gibeau, la Mardelle au Tondu, la Mardelle des Zèbres, le Four à Goville, la Borne blanche, la Fosse à Pichon*.

FOURNAUDIN (LE), canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

On a recueilli dans les labours quatre haches du type de Saint-Acheul, un nucléus, deux couteaux, huit haches ébauchées, quinze haches polies, le tout en silex. — Coll. de M. Delaune-Guyard. Un fragment de hache polie en silex, de grande dimension. — Coll. de M. Morel. — La collection de M. Morel, notaire au Fournaudin, renferme des silex ouvrés de tous les types provenant du pays.

Un couteau en silex, trouvé dans une tranchée ouverte pour la conduite des eaux de la fontaine, a été donné par M. Delavoix au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1861, p. v. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *les Sages, la Cave, le grand Branle*. Faut-il voir dans *les Sages* une antiphrase pour *les Fous*

et une réminiscence des temps celtiques? Sur Bœurs, commune limitrophe, il y a aussi, nous l'avons vu, le climat du *grand Branle*; le nom est plus complet sur Chitry (Yonne), qui possède le climat du *Branle des Fées*; cette dernière appellation explique suffisamment les deux autres.

FRESNES, canton de Noyers, arrondissement de Tonnerre.

Découverte de silex ouvrés dans le limon rouge de l'*Affichot*, localité située aux confins des communes d'Annay-sur-le-Serein et Fresnes. — Voir Annay-sur-le-Serein.

G

GIGNY, canton de Cruzy, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *les Rochères, la Voie du Merger, le Theureau blanc, la Vigne des Pierres.*

GIROLLES-LES-FORGES, canton et arrondissement d'Avallon.

Climats à noter : *la Cave, le Mont-Marceau, la Pierre au Pussin, le Champ des Pierres, le Champ la Dame, le Teurlot.*

Dans ce pays, où le minerai de fer abonde, il y a de nombreuses traces d'exploitations antiques dans lesquelles les métallurgistes du premier âge du fer ont eu peut-être leur part.

GISY-LES-NOBLES, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la haute Borne, la grande Borne, le Fond de la Mardelle, la Mardelle, la Fosse ronde, le Chemin de la Cave.*

GLAND, canton de Cruzy, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *le Vau du Carnage, les Murgers, le Bois des Murgers, sur Branle, le Champ de la Mothe, la grande Borne, l'Homme mort.*

GRANDCHAMP, canton de Charny, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *la Bigoterie, les Trous, le Champ aux Loups. La Bigoterie,* comme *la Margoterie,* comme *la Folie,* peut rappeler des souvenirs celtiques ; sur Pizy, il y a *la Margot du Bois, la Roche des Fées.* Dans le Puy-de-Dôme, nous l'avons déjà dit, *les Trous aux Loups, les Cases à Loups* désignent des ruines d'habitations celtiques ; sur Noé, il y a *la Cave au Loup* ; sur Saintpuits, *le Four au Loup* ; sur Dollot, Précy, *la Mardelle au Loup* ; sur Gron, Senan, Treigny, *la Fosse au Loup.*

GRANGE-LE-BOCAGE, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Au climat de *la Pierre qui tourne,* existe une pierre ovale de 2 m. 20 de haut sur 2 m. de tour. — Quantin, Rép. archéologique de l'Yonne. — Ce monument, plus large en haut qu'en bas, s'appelle indifféremment *la Pierre qui tourne* ou *la Pierre aux Rieux.*

Sur ce territoire M. Prunier a signalé la découverte de haches en silex.

Climats à noter : *la haute Borne, la Pierre qui tourne, la Pierre au Loup, la Mardelle à Claude, la Bigornelle, le*

Fond de la grande Mardelle, la Mardelle aux Antes, la Mardelle aux Vaux.

GRIMAULT, canton de Noyers, arrondissement de Tonnerre.

A *Villiers-la-Grange* et *Archambault*, M. Le Maistre a signalé la découverte de squelettes humains rangés symétriquement.

Dans deux excavations connues sous le nom de *Grandes Gueules*, M. Bonneville, aidé par M. Blin, instituteur, a pratiqué des fouilles qui ont donné des fragments de poterie grossière, une dent de sanglier, des ossements brisés, indéterminables, un poinçon en os. M. Bonneville attribue ces objets à l'âge néolithique moyen.

GRON, canton et arrondissement de Sens.

Un plan de Collemiers et Gron, de 1556, porte une large *Pierre percée* au centre et qu'on désigne sous ce nom. Elle était située non loin du grand chemin de Sens à Courtenay. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202 — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

On a trouvé sur ce territoire, dans les cultures, des haches polies en silex et d'autres haches en silex taillé de forme longue, sans doute destinées à être polies. — Coll. de M. Lambert.

Climats à noter : *la Fosse au Loup, les Salcy, le Crot au Sort, l'Homme mort, les Cavons, la Mardelle aux Anes, les grandes Bornes, le Chemin de la Mardelle.*

Le Gué de *Salcy,* dans l'Yonne, en face du territoire de Gron, a servi, de temps immémorial, à mettre en communication la plaine de *Champbertrand* avec le Gâtinais ; cette plaine a fourni des objets de l'âge de la pierre polie.

notamment vers *la Motte du Ciar*, et des occupations gauloises ont dû y précéder les établissements romains.

GUERCHY, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

A un kilomètre de Guerchy, *le Saut du Diable*, mamelon à 160 mètres d'altitude, s'avance en terrasse entre la vallée du Ravillon et celle du Tholon ; dans une petite carrière de craie, à cinq mètres de profondeur, existe un gisement considérable d'os et de ramures de cerf, avec terre marneuse. D'après M. Cotteau, ce dépôt très abondant, signalé d'abord par M. Ravin, a été formé par les eaux à l'époque quaternaire. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. LV. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — Ces épaves des courants diluviens ne contiendraient-elles pas des restes d'animaux ayant servi à la nourriture de l'homme où à son industrie ?

GUILLON, chef-lieu de canton, arrondissement d'Avallon.

Le plateau de Guillon est couvert de petits tumulus dont les plus élevés n'ont qu'un mètre de hauteur. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

Des pointes du type du Moustier ont été trouvées à la surface du sol. — Musée de Saint-Germain. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — Guillon figure dans ce dictionnalre, sur la liste des gisements quaternaires à la surface.

Au pied de la montagne de *Montfaute*, lieu dit *Sous Lavaux*, MM. Collenot et Marlot ont exploré une station de l'âge de la pierre et un atelier de fabrication d'instruments en silex, que M. de Mortillet a classés à la première époque des cavernes, M. Marlot y a recueilli plus de neuf

cents objets : de nombreux couteaux, des pointes de flèche triangulaires, des pointes de lance plates retaillées sur les bords, des grattoirs à tête semi-circulaire avec appendice pour emmancher ou tenir à la main, des hachoirs, des percuteurs (quartz, granit), un dormant de meule à broyer, des silex craquelés, des rejets de fabrication, une hache polie ; la matière première est le silex pyromaque du pays et le silex noir métamorphique de Vic-de-Chassenay, qui est à 25 kil. — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1869, p. 436. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1870, p. L..

L'Indicateur de l'Archéologue, 1872, p. 191, a signalé sur Guillon des brèches contenant des silex taillés associés à des ossements brisés.

En août 1869, dans le faubourg de Guillon, des ouvriers, occupés à creuser un lavoir près de la fontaine *Sainte-Marguerite*, sur les bords du Serein, ont trouvé, à un mètre de profondeur environ, une épée en bronze qui est au musée d'Avallon ; avec cette arme, il y avait des ossements qui ont été détruits et des débris de poterie noirâtre dont un fragment était orné de filets ; l'épée est une forte lame de 0 m. 68 de longueur et 0 m. 04 de largeur, avec une côte médiane bordée de deux filets de chaque côté ; la base est ornementée de divers faisceaux de lignes perlées, alternativement placées horizontalement et verticalement ; l'âme de la poignée est du même jet que la lame, elle est aplatie, avec six trous de rivets destinés à maintenir la garniture. — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1869, p. 435. — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique.

GURGY, canton de Seignelay, arrondiss[illegible] xerre.

M. Le Maistre a signalé la découverte de haches en silex dans les cultures.

Une hache en granite noir, polie, à deux tranchants et percée d'un trou rond pour recevoir un manche, a été trouvée à Gurgy. — Coll. de M. Quantin. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 203.

Un grattoir en silex a été recueilli, à la surface du sol, par M. Bonneville, qui le classe à l'époque de la pierre polie.

GY-L'ÉVÊQUE, canton de Coulange-la-Vineuse, arrondissement d'Auxerre.

Une hache polie en silex a été trouvée, à la surface du sol, par M. Rapin, près de *la Métairie Foudriat.* — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. LXXXIV.

H

HAUTERIVE, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *le Champ de la Pierre, les Champs Thureaux.*

HÉRY, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

Une hache en grès de 0 m. 235 de longueur sur 0 m. 10 de diamètre, a été trouvée, en 1858, au climat de *la Côte chaude.* — Coll. de M. Quantin. — Quantin, Répertoire archéologique de l'Yonne.

[illegible] grande hache polie en silex, de forme bombée, [illegible] perfectionné, a été ramassée à la surface du [illegible] M. Loiseau, lieu dit *la Côte chaude,*

près de la voie romaine. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1861, p. XVI. — Cette hache en silex calcaire blanchâtre, longue de 22 cent. large de 10, épaisse de 8, a figuré à l'Exposition universelle de 1867, sous le n° 277 du catalogue de l'Histoire du Travail.

Une hache à main en bronze, à tranchant arrondi, avec extrémités anguleuses recourbées, de la même commune, appartenant au musée d'Auxerre, a figuré à la même exposition, sous le n° 361.

Climats à noter : *le Champ de la Médecine, la Fosse à l'Hermite, les Prés aux Morts, les Buttes, le Thureau, le Trou Bourreau, le Tartre.* Rapprochons du *Champ de la Médecine le Bois de Guérison*, sur Cudot, et *la Mardelle des Chirurgies*, sur Précy.

La collection de M. Bernard, d'Héry, maintenant dispersée, renfermait des objets préhistoriques recueillis dans le pays.

I

IRANCY, canton de Coulange-la-Vineuse, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *sur Vaux Piary* (Pierres), *la Cave, la Fée.*

ISLAND-LE-SAULÇOIS, canton et arrondissement d'Avallon.

Au lieu dit *en Pierrotte* était un dolmen détruit il y a vingt-cinq ans. — Quantin, Répertoire archéologique de l'Yonne.

J

JAULGES, canton de Saint-Florentin, arrondissement d'Auxerre.

Trois tumulus existent sur ce territoire :

1° Un tumulus considérable, de forme ovale, ayant encore 60 m. de longueur, 45 de largeur, 5 à 6 de hauteur, à l'ouest et tout près de la ferme de Mailly. Ce monument, qui se réduit de jour en jour, n'a pas été fouillé; il a été souvent, par erreur, attribué à la commune de Chéu ; Mailly, quoique très rapproché de Chéu, dépend de la commune de Jaulges. Ce tumulus, qui était encore entouré de fossés, il y a quarante ans, appartient peut-être aux temps historiques.

2° A 10 mètres environ, une petite butte a été détruite; on y a trouvé deux cercueils gallo-romains et des squelettes.

3° Un tumulus rond est situé dans le triangle formé par Jaulges, la Tuilerie et une pointe de finage qui s'avance vers Villiers-Vineux; il n'a pas été fouillé. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 15. — Renseignements fournis par M. Michou.

Ces tumulus et un autre, sur Bouilly, occupent la hauteur de la rive gauche de l'Armançon, en face du débouché de la vallée de l'Armance.

JOIGNY, chef-lieu d'arrondissement.

Un atelier de fabrication d'instruments en silex a été exploré par MM. Lambert et Ragobert, lieu dit *les Bruyères*, à la lisière de la forêt d'Othe, sur la droite de la route de Cerisiers, au nord-est de *la Côte Saint-Jacques*, à 225 m.

d'altitude. Le sous-sol est formé par le terrain tertiaire et renferme une grande quantité de silex bruts exploités pour l'entretien des chemins. Sur un point seulement, dans la terre végétale, à même la culture, on a trouvé les silex ouvrés et les déchets de fabrication; les meilleurs instruments appartiennent au type du Moustier et sont comparables aux figures 1, 2 et 3 de la planche 52 de la Seine, par M. Belgrand. — Coll. Lambert, Ragobert, Duret-Bertin.

Une hache polie en pierre verte, trouvée sur le territoire de Joigny, a été donnée par M. Michou au musée d'Auxerre.

En 1865, près de la gare de Joigny, M. Durlot a mis à découvert des sépultures par incinération, sans vases ni monnaies; du moins rien de semblable n'a été recueilli ni reconnu.

Une monnaie gauloise en argent des Aulerces-Diablintes a été ramassée dans la forêt d'Othe, du côté de Joigny. — Notre collection.

Climats à noter : *la Grotte, la Pierre fardée, le Chemin du petit Thureau.* Le premier est sur le côteau droit de l'Yonne, entre Épizy et le bois *Momin*, à l'est du signal de *la Gloriette*, à peu de distance de l'atelier des *Bruyères*. Quant à *la Pierre fardée,* ce nom, qui est un certificat d'origine, a traversé les siècles avec sa racine celtique et nous renseigne aussi bien que les désignations plus répandues de *Pierre levée, Pierre fitte,* etc. Le menhir de Baron (Saône-et-Loire) s'appelle *la Pierre amassée.*

Les collections de MM. Ragobert et Duret-Bertin renferment des silex ouvrés de tous les types, provenant du pays.

JOUY, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Roche du Banc, la Roche percée, la Vache noire, vers les Mardelles, Mardeleuse* (dans ce dernier nom entre peut-être le mot Mardelle), *la Mardelle à Jean, la Mardelle à Menigot, la Mardelle à la Charonne, la Mardelle plate, la Mardelle des Portiers, la Roche à la Hurée, la Pierre du Coq.*

JULLY, canton d'Ancy-le-Franc, arrondissement de Tonnerre.

Hameau à noter : *la Folie.*

L

LADUZ, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Hameau à noter : *le Monceau.* Plusieurs tumulus connus sous le nom générique de *Monceau*, notamment *le Monceau Laurent, le Monceau Milon*, ont été explorés, en Bourgogne, par les soins du musée de Saint-Germain. Voir Savigny en Terre-Pleine.

LAILLY, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *le Sabat, la Turne, l'Homme mort, la Mardelle des Couverts, la Mardelle, le Géant, la Bigornelle, la Pièce des Roches, le Chemin des Turnes.*

A *la Tournerie* on a trouvé un torques en bronze, que M. Adolphe Lorne a donné, en 1867, à la Société archéologique de Sens.

LAIN, canton de Courson, arrondissement d'Auxerre.

A la porte de l'église de Lain, à 0^m 33 c. de terre,

M. l'abbé Prunier a signalé une pierre antique, sur laquelle on met les morts; à Chaumont-sur-Yonne, il y a, près de l'église, une pierre semblable, employée au même usage. Les églises ont été quelquefois construites à proximité de monuments celtiques.

Climats à noter : *le Test Milon, la Pierre à Batty, le Butteau.*

LAINSECQ, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *Le Merger aux Cendres. le Fou Cornu, le Merger des Champignons, le Merger Robin, les Vignes des Fous, le Fou Briquet, la Borne blanche, le Pré des Armes, les Thureaux, le Champ des Os,* Les noms de *Fou Briquet* et *Fou Cornu* se rattachent à des légendes qui sont peut-être des réminiscences des temps celtiques.

LAVAU, canton de Saint-Fargeau, arrond[t] de Joigny.

Climat à noter : *la Butte;* les laitiers nombreux et considérables de ce pays permettent de supposer que des exploitations élémentaires y ont commencé à la première époque du fer.

Hameau à noter : *la grande Folie.*

LIGNORELLES, canton de Ligny-le-Châtel, arrondissement d'Auxerre.

Une petite hache polie en pierre verte a été trouvée à la surface du sol par M. Lambert.

LIGNY-LE-CHATEL, chef-lieu de canton, arrondissement d'Auxerre.

M. Quantin a signalé, à Ligny, la *Grotte des Fées* qu'on

montre encore et à laquelle s'attachent des idées superstitieuses. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202. — M. Le Maistre l'a désignée sous le nom de *la Grotte aux Fées*. Dans le voisinage, *le Moulin des Fées* emprunte son nom à la même légende. Il ne faut pas omettre non plus *la Fontaine des Fées*, autrefois l'objet aussi de superstitions. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Rapprochons de *la Grotte des Fées* de Ligny, *la Grotte des Fées* d'Arcy-sur-Cure qui a été habitée par l'homme aux temps préhistoriques.

Une petite hache taillée en silex a été trouvée à *Villeneuve-Saint-Salve*, à la surface du sol. — Coll. de M. Bonneville.

Climats à noter : *les Fosses Bénards, les Moulins des Fées, la Motte Bonet, la Ruelle du Thureau, la Ruelle des Fées.*

LIXY, canton de Pont-sur-Yonne, arrond[t] de Sens.

Climats à noter : *la Roche à Copin, les Pierres, la Butte*, où, en 1830, un cheval, en labourant, est descendu d'un demi-mètre avec le terrain qui s'est enfoncé ; des sépultures y ont été reconnues, mais sans doute mal observées ; on ne paraît pas avoir tenu compte de superpositions ou juxtapositions probables, car on a signalé à la fois des ossements humains, des monnaies non décrites, un bois de cerf, des dents de sanglier, un peigne en buis, des vases en terre, deux épingles en or ; les monnaies, dont le métal n'est pas même indiqué, ont été envoyées à Paris et à Auxerre. Le tout a disparu.

LUCY-SUR-YONNE, canton de Coulanges-sur-Yonne, arrondissement d'Auxerre.

Climat à noter : *la Pierre*.

M

MAILLOT, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *le Champ de la Cave, la grande Borne, les Vignes de la Mardelle, le Chemin de la grande Borne, la Fosse Ardy.*

MAILLY-LA-VILLE, canton de Vermenton, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *les Folles, le Petit Thureau, le Champ de Pierre.* Rapprochons du climat *des Folles* le dolmen et le rocher des *Folles*, sur Treignac (Corrèze), les climats des *Champs Fous* et de *la Pierre folle*, sur Charzais (Vendée).

MAILLY-LE-CHATEAU, canton de Coulanges-sur-Yonne, arrondissement d'Auxerre.

Hameau à noter : *la Roche*.

MALAY-LE-ROI, canton et arrondissement de Sens.

Au climat de *Monthubert,* une *Pierre percée* a été signalée par M. Quantin. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 201. — Voy. Moé.

Une hache ébauchée en silex a été trouvée dans les cultures par M. Delaune-Guyard.

Un statère en or, au nom de Philippe de Macédoine, a été recueilli à la surface du sol. — Notre collection.

Climats à noter : *la Pierre longue, la Pierre Quantier, Quartier* ou *Quantin, la Vallée des Hachettes, Guenon.*

MALAY-LE-VICOMTE, canton et arrond[t] de Sens.

Une enquête, faite en 1450, au sujet de la terre de

Véron, apprend qu'il y avait une borne formant limite des territoires de Dixmont, Mâlay-le-Vicomte et Véron ; elle était placée sur le chemin de Cerisiers ; beaucoup de gens y avaient bouté plusieurs fois leur épée ; un des témoins, questionné sur ce que cette pierre signifiait, a répondu n'en rien savoir. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202.

Climats à noter : *la Pierre galeuse, Covêclée* ou *Covêquelée, le Bas et le Haut de Covêquelée, la Vallée de Mardelle, la Côte de Mardelle, les Pierres, le Chemin des Pierres, le Chemin de Covêquelée, le Chemin de la Pierre galeuse,* Le nom du lieu dit *Covêclée* est sans doute abrégé de *Pierre Covêclée* (couverclée), en souvenir peut être d'un dolmen ; à Villenauxe (Aube), un dolmen détruit s'appelait *les Pierres couverclées.*

La Borne percée, mégalithe, existe encore et dépasse le sol d'environ 1 m. ; elle est percée d'un trou ; autrefois, quand un animal domestique, une vache, était malade, on l'amenait à cette borne et, pour obtenir la guérison, on faisait passer à travers ce trou une pièce de monnaie qu'on ne ramassait pas.

Covêclées ; ce nom se retrouve dans un certain nombre de communes de France.

MARMEAUX, canton de Guillon, arrondissement d'Avallon.

La Grotte des Fées, excavation de 4 à 5 m. de profondeur, est située auprès de la fontaine Saint-Martin. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1859, p. 363. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Rapprochons de *la Grotte des Fées* de Marmeaux deux autres grottes du

même nom dans notre département, celles d'Arcy-sur-Cure et de Ligny-le-Châtel.

Hameaux à noter : *Monceau, Ganne.*

MARSANGIS, canton et arrondissement de Sens.

M. l'abbé Prunier a signalé, lieu dit *le Champ des Pierres*, plusieurs excavations en forme de grottes, avec des ossements humains. — Bull. de la Soc. arch. de Sens, 1851, p. 12.

Climats à noter : *la Vallée d'Enfer, les Petites Roches, les Roches, la Longue Roche, la Mardelle, le Chemin du Champ des Pierres, les Prés du Pont, le Champ des Pierres, les Caves, le Rocher, la Folie.*

La crédulité place aux *Prés du Pont* le séjour des lutins et des feux follets.

MÉNADES, canton et arrondissement d'Avallon.

Le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, p. 150, a signalé au musée de Besançon, sans détail, des antiquités gauloises en provenance de Ménades.

Climats à noter : *l'Haste à la Borne, la Pierre lée.*

MERRY-LA-VALLÉE ou MERRIVAUX, canton d'Aillant-sur-Tholon, arrondissement de Joigny.

Une hache en silex, du type de Saint-Acheul, a été recueillie à la surface du sol par M. Paul Bert.

MERRY-SUR-YONNE, canton de Coulanges-sur-Yonne, arrondissement d'Auxerre.

En 1852, au pertuis de Magny, dans le lit de la rivière

d'Yonne, on a trouvé deux haches en pierre, l'une en silex et de 15 à 20 c. de longueur, l'autre en porphyre et de 10 c. de longueur. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Cette dernière hache est en une sorte de porphyre vert, dont la matière provient sans doute du Morvan ; elle est parfaitement polie sur les deux tiers vers le tranchant, l'autre tiers a été laissé rugueux et peut-être a été piqué pour mieux faire tenir l'instrument dans la gaîne où probablement il était fixé. — Collection de M. Vignon.

Dans la vallée resserrée de l'Yonne, à Magny (Corallien), commune de Merry on a trouvé, à 3 m. de profondeur, au fond du lit de la rivière, un très beau bois de cerf. — Coll. de M. Cotteau. — M. Belgrand, la Seine, p. 150, 230.

MÉZILLES, canton de Saint-Fargeau, arrondissement de Joigny.

Aux confins des communes de Mézilles et d'Asquins, on a recueilli, à Nailly, dans une sépulture, trois bracelets et une boucle en bronze, une fibule en fer, une perle de collier. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1861, p. LVIII.

Hameaux à noter : *les Roches*, *Champdolent* ; ce dernier nom existe, comme climat, dans de nombreuses communes. — V. Coulours.

MICHERY, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

A Michery, on a détruit récemment un dolmen qui recouvrait des ossements à peu de profondeur.

A *la Cour Notre-Dame*, dans le jardin de l'ancien prieuré, existe un menhir en grès renversé ; hauteur,

3 m. 70 ; largeur à la base, 2 m. 50; largeur au sommet, 1 m. 50 ; épaisseur, 0 m. 50; on l'a fouillé, en 1854, et on y a trouvé quelques ossements humains, des fragments d'un crâne très épais et un morceau d'humérus. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. IX. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Des haches polies en silex ont été ramassées dans les cultures. — Coll. de M. Lambert.

Un couteau en silex gris, avec des veines de cacholong, a été recueilli à la surface du sol, dans une vigne, lieu dit *le Désert*; long de 15 c., retouché sur les bords, le travail soigné de cet instrument le place à côté des pièces trouvées à Sordes par M. Chaplain-Duparc.

Climats à noter : *la Borne au ménétrier, les Caves, les Fonds de la Cave, l'Homme mort, les Tertres blancs, la Pierre, la Tête de la Pierre, le Fond de la Pierre, la Borne au Loup, le Trou à tâtons.*

Lieu dit *le Désert*, il y a cinquante ans, sous une roche, on a trouvé une vingtaine de squelettes humains dans une espèce de caveau. Cette sépulture est analogue à celle de Villemanoche; elle rappelle aussi celles des environs de Villenauxe (Aube), qui portent le nom de *Dormants*. Notre beau couteau de silex, de Michery, provient du même climat du *Désert*.

MIGENNES, canton et arrondissement de Joigny.

Dans le bois communal de Migennes, au climat de *Vernehoux*, en creusant un fossé d'assainissement, à une grande profondeur, sous une couche de mâchefer inférieure au sol humide, on a trouvé deux vases et un plateau en bronze avec des fragments de poterie de

diverses couleurs. — Bull. de la Soc. archéol. de Sens, 1861, p. 321.

MILLY, canton de Chablis, arrondissement d'Auxerre. Climat à noter : *la Vallée au Diable.*

MOLINONS, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

M. Giguet a signalé à Molinons et à Foissy deux tumulus. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 12. — Le monument de Molinons a été décrit de la manière suivante : « Au-dessus de la ferme de *Milly*, existe une butte de terre appelée *la Tomelle* (la Tombelle) ; c'est un massif élevé de main d'homme, en forme de fer à cheval s'abaissant à l'intérieur et ouvert à la gorge du côté du Nord-Ouest; de ce point on découvre un vaste horizon dans la vallée de la Vanne ; la hauteur de *la Tomelle* est de 10 mètres, la largeur en diamètre, de 25 mètres ; on y a trouvé des ossements humains et des cendres ». — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. IX. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Une hache acheuléenne en silex cachalonné a été recueillie, à la surface du sol, lieu dit *le Bois aux Loups;* taillée à éclats avec une grande habileté, retouchée tout autour, terminée par une pointe très mince, complétement intacte, c'est une des plus belles pièces connues de notre département. — Notre collection.

Au climat des *longues Forêts* on a trouvé une hache en silex. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *la Folie, la Tomelle, la Pierre à Comaille* ou *Cornaille, le Chemin de la Pierre à Comaille* ou *Cornaille, le Brandon.*

La Tomelle, d'après M. Prunier, domine le village et se trouve moitié sur Molinons, moitié sur Foissy; ainsi, il n'y aurait qu'un tumulus, quoiqu'on en donne un à chaque commune.

MONÉTEAU, canton et arrondissement d'Auxerre.

La Pierre qui danse, monolithe de 1 mètre 80 de hauteur sur 1 mètre 45 de largeur et 60 centimètres d'épaisseur, est située dans le bois de *Montaigu*. — Quantin. Rép. archéol. de l'Yonne. — C'est le monument dont nous avons cru pouvoir parler à l'article Auxerre, parce qu'il se trouve près de la limite de ces deux communes.

Près du hameau de *Saint-Quentin*, dans une sépulture, M. Boursin a recueilli un fragment de vase en terre cuite, des bracelets et divers autres objets en bronze. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1860, p. LXXXIII.

M. Richard a recueilli des débris de cornes de cerf dans les dépôts d'alluvion formés sur les pentes, à Monéteau. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1874, p. XLVIII.

MONTACHER, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

A environ cent mètres de l'étang de *la Rotie*, sur la gauche du chemin déblavier de Montacher au hameau de *la Noue*, proche de la voie romaine de Sens à Orléans, MM. Bardot, Vignon et Prunier ont signalé un menhir connu sous le nom de *la Pierre Pointe*; ce grossier mor lithe couvert presque partout de lichen et de r mesure 2 mètres 60 au-dessus de terre; quo il est de forme presque quadrangulaire. -

l'Yonne, 1845, p. 147. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 15. — Bull. de la Soc. archéol. de Sens, 1862, p. 322, — D'après M. Prunier, *la Pierre pointe* serait ou aurait été entourée de sept autres pierres rayonnantes.

Sur la même commune, M. Michelet a signalé une roche pyramidale à *Vertron.*

Lieu dit *les Corps cités,* peut-être gités ou jités (pour jetés), on a trouvé des squelettes humains dans des fosses carrées; c'est la forme des *stone-cists.* Rapprochons une autre forme de sépulture, *les Fosses rondes,* dont le nom appartient à beaucoup de climats de notre département.

Climats à noter : *la Mardelle Navot, les Mardelles, la Mardelle à Dumont, la grande Borne, les Mardelles altérées, la Mardelle d'eau, les Pierres pointes, la Mardelle Fréger, la vieille Cave, le vieux Trou, le Champ des Esprits, la Mardelle Jarry, les Branloires, le Trou au Comte, la Chaussée de l'Étang des Pierres.* A *la grande Borne* on rendait autrefois la justice. Les *Pierres pointes,* au pluriel, rappellent plusieurs menhirs et confirment le dire de M. Prunier.

M. Bardot a signalé sur Montacher de nombreux laitiers traités sommairement; nous partageons l'opinion de M. Tartois sur l'attribution probable, au premier âge du fer, de ces résidus de fabrication élémentaire.

MONT-SAINT-SULPICE (LE), canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

A la limite des communes du Mont-Saint-Sulpice et de Vergigny, s'élèvent deux grosses bornes, auprès desquelles passe la voie romaine. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 19.

Une hache en silex a été trouvée à la surface du sol par

M. Richard, au climat des *Usages*. — Bull. de la même Soc., 1869, p. XXIII.

MOULINS-SUR-OUANNE, canton de Toucy, arrondissement d'Auxerre.

Hameau à noter : *les Douées,* mot synonyme de Fées ; c'est peut-être une réminiscence des temps celtiques.

MOUTIERS-SAINT-SAUVEUR, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *la Butte, la Turne, les Roches, la Gâtine le long des Pierres, sous les Pierres, le Champ Matron.*

N

NAILLY, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Mardelle aux Chevaux, la Butte à Frizet, la Cave au gros Nez, les Mardelles, la Mardelle des Vignes, la Mardelle, la Mardelle de la Rosée, la grande Borne, la Cave des grands Arbres, le Chemin des Roches, la Roche Foret, le Bois de la Mardelle Blaise, la Pierre à Vincent.*

NEUVY-SAUTOUR, canton de Flogny, arrondissement de Tonnerre.

Une hachette en pierre de jade (*sic*) a été recueillie par M. Brivois; longueur, 9 centimètres, largeur, 4 centimètres. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

D'autres haches en silex, provenant de cette commune, existent au musée de Troyes.

NOÉ, canton et arrondissement de Sens.

En 1488, il y avait sur la montagne de Monthubert, aux

confins des territoires de Mâlay-le-Roi et de Noé, une borne appelée *la Pierre percée*; elle présentait des trous; on en parle jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, époque où elle a été arrachée. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 201. — Le climat a retenu le nom de *la Borne percée*.

M. l'abbé Prunier a signalé des pierres druidiques dans les bois de cette commune.

Des haches polies en silex et des haches taillées en silex, de forme longue, sans doute destinées au polissage, ont été recueillies à la surface du sol. — Coll. de MM. Lambert et Vielle.

Climats à noter: *la Cave au Loup, la Borne percée, la grande Mardelle, la Mardelle Rodon, le Bar de la Crôlure, le Rocher, la grosse Roche, la Vallée au Prêtre, le Chemin de la Baume* (Grotte?)

NOYERS, chef-lieu de canton, arrondissement de Tonnerre.

M. Camelin a recueilli un fragment de corne de cerf dans les dépôts formés sur les pentes, à Noyers. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1874, p. LIV.

On a trouvé à Noyers une monnaie gauloise en argent, représentant un cheval et au-dessous un bouclier croisé *(sic)*. — Musée d'Avallon. — Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon, 1864, p. 145.

Hameau à noter : *la Roche*.

NUITS-SOUS-RAVIÈRES, canton d'Ancy-le-Franc, arrondissement de Tonnerre.

Le Chemin aux Fées, qui vient de la ville romaine de Vertault (Côte-d'Or), traverse les communes de Sennevoy-

le-Bas, de Jully et pénètre sur celle de Nuits; la tradition l'y fait aboutir à l'antique *Hermand'Hal*, ville ruinée, dont le souvenir est conservé dans le pays. M. Lambert considére *le Chemin aux Fées* comme une voie romaine dont aucune mention n'est faite, d'ailleurs, sur la carte itinéraire préparatoire de la Commission de topographie des Gaules; peut-être faut-il le ranger parmi les chemins gaulois qui ont précédé la conquête. Dans le voisinage, le même nom de *Chemin aux Fées* est donné à la voie romaine de Tonnerre à Langres par Vertault. — Annuaire de l'Yonne, 1859, p. 85.

O

ORMES (LES), canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Dans le bois de *Bontin*, près de la croix de Saint-Nicolas, existe un menhir en poudingue, haut de 1 m. 50, appelé *la Pierre Fritte*. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — D'après MM. Bazin, ce mégalithe est sur le territoire de Sommecaise, à la limite de la commune de Villiers-Saint-Benoit. — V. Sommecaise et Villiers-Saint-Benoit.

La commune des Ormes est limitrophe de celle de Saint-Aubin-Château-Neuf, du côté des ateliers de Fumerault et des Fleys ; on y a trouvé des haches en silex. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

OUANNE, canton de Courson, arrond[t] d'Auxerre.

Les deux hameaux : *le haut Pierrefite*, *le bas Pierrefite*, rappellent certainement l'existence d'un menhir ; M. Bonneville a trouvé ces localités désignées sous le

nom de *Petraficta* dans une charte de 1223, relative à l'affranchissement des habitants de Gy-l'Évêque par l'évêque d'Auxerre.

P

PAILLY, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

M. Leberton a signalé une sorte de dolmen ou autel creusé dans une roche en forme de canapé à dossier, selon ses expressions ; il est mutilé en partie par la masse et la mine et n'a pas été fouillé.

On a recueilli à la surface du sol des haches en silex, grandes et petites, polies ou préparées pour le polissage. — Coll. de M. Leberton. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *la Mardelle aux Fourriers, la Mardelle au Chat, la Pierre percée, la Mardelle à l'eau, la Mardelle à bateau, le fond de la Mardelle à l'eau, la Mardelle au Loup.*

PARON, canton et arrondissement de Sens.

Sur la droite de la route moderne, qui a abandonné le tracé romain par le défilé de la Ruchièvre, un peu avant le coude prononcé qui se dirige vers la gauche, le long d'un sentier qui monte au plateau, à travers les vignes, près d'un ancien four à chaux détruit, nous avons recueilli des nucléus, des couteaux en silex, avec des éclats de fabrication. Dans les côteaux crayeux compris entre Paron et Saint-Martin-du-Tertre, l'homme a dû, à l'âge de la pierre, se creuser des demeures ou y placer des sépultures, comme on en a trouvé, dans des roches analogues, entre Montereau et La Celle-sous-Moret, sur la rive droite

de la Seine. Nous avons toujours pensé que l'homme, aux temps préhistoriques, avait dû séjourner, s'établir sur les hauteurs qui, de Paron aux Tombelles de Saint-Martin-du-Tertre, dominent Sens et la vallée de l'Yonne. Ces terrains recèlent le silex en abondance.

Des haches polies en silex et des haches en silex taillé, de forme longue, sans doute destinées au polissage, ont été recueillies dans les cultures. — Coll. de M. Lambert.

On a trouvé des objets en bronze à *Saint-Bond*, ancien prieuré, rive gauche de l'Yonne, sur la hauteur : deux bracelets ou anneaux larges à grosses perles en relief creuses, comme l'intérieur des bracelets ; un fragment d'un autre bracelet également perlé ; des débris d'un grand et gros torques formé d'un tube creux. — Musée de Saint-Germain. — Renseignement donné par M. de Mortillet.

Climats à noter : *les Mardelles, le Bois de la Motte.*

PAROY-EN-OTHE, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *le Tureau des Davrils, Citadelle, les Montants, la Vallée des Morts.* M. Prunier a signalé des sépultures antiques aux *Montants* et beaucoup d'ossements à *la Vallée des Morts.*

PAROY-SUR-THOLON, canton et arrond[t] de Joigny.

Climats à noter : *la Motte Bachy, le blanc Tupos, l'Enfer, le Chemin de la Mau-Butte.*

PASSY, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *le Tüo, le Chemin des Enfers.*

PERRIGNY-LÈS-AUXERRE, canton et arrondissement d'Auxerre.

On montre, sur la limite des quatre communes d'Appoigny, Branches, Charbuy et Perrigny, une large pierre connue sous le nom de *la Pierre de Saint-Martin*. M. Quantin l'a signalée comme un vestige celtique baptisé dès les premiers temps du Christianisme. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 201.

Climat à noter : *les Champs des Cirennes*.

PIERRE-PERTHUIS, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Sur ce territoire existe un mégalithe que les touristes et les archéologues ne manquent pas de visiter *(Petra pertusa)*. — Renseignement fourni par M. l'abbé Prunier.

Climat à noter : *la Pierre percée* ; le nom même de cette commune est une appellation identique ; ce sont peut-être des réminiscences des temps celtiques.

PIFFONDS, canton de Villeneuve-sur-Yonne, arrondissement de Joigny.

Une hache en silex blanc terne, polie, longue de 12 centimètres, a été trouvée, à la surface du sol, par un laboureur, dans un champ, en face de la ferme des *Vaux-luisants* ; elle est soigneusement travaillée ; le tranchant est intact ; l'autre extrémité a paru avoir été tronquée intentionnellement et avoir servi comme percuteur. — Coll. de M. Duflot.

Le hameau des *Sabbats* a peut-être emprunté son nom à des souvenirs celtiques ; dans notre département et ailleurs plus d'un menhir s'appelle *la Pierre du Sabbat ;*

sur Chitry, *le Branle des Fées*, climat, est une désignation de même valeur.

PIMELLES, canton de Cruzy, arrond[t] de Tonnerre.

Près de la voie romaine de Tonnerre à Langres, par Vertault, existe une *grosse Borne*, au point de jonction des territoires de Baon, Cruzy, Pimelles et Tanlay. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 43.

PIZY, canton de Guillon, arrondissement d'Avallon.

Dans le bois de *Glanon* existe une forte pierre, de 2. m. 30 de hauteur, connue sous le nom de *la Roche des Fées* ou *la Margot du Bois*, et qui est l'objet de craintes superstitieuses ; à deux cents pas, il y a une autre pierre à la rencontre de trois chemins. Ces mégalithes ont été signalés par M. Ernest Petit.. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1859, p. 363 et 459.

Le bois de Pizy se termine, au sud, du côté du village, par une friche où l'on disait autrefois que se tenait le Sabbat, le samedi. — Renseignement dû à M. Goureau.

Pizy figure pour des silex ouvrés dans les renseignements rassemblés par la commission de topographie des Gaules.

PLESSIS-DU-MÉE (LE), canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Folie, la Mardelle Claudat.*

PLESSIS-SAINT-JEAN (LE), canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Des haches en silex ont été trouvées à la surface du sol. — Coll. de MM. Leberton et Prunier.

Climats à noter : *les Caves*, *Marganne*, *les Galois*, *le Ravin du Heurt* (ou Tertre), *le Chemin des Pierres*.

POILLY-SUR-LE-SEREIN, canton de Noyers, arrondissement de Tonnerre.

Une excavation, en forme de grotte, a été visitée et signalée par MM. Bonneville et Blin, sur le territoire de Poilly. Il est à désirer qu'on explore les abris, grottes et surplombs des escarpements jurassiques de la vallée du Serein.

PONT-SUR-VANNE, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Sur ce territoire existe un mégalithe connu sous le nom de *la Pierre au Diable*, et mentionné dans un titre de 1478 du fonds de l'archevêché de Sens. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202. — Ce menhir, objet de légendes, inspire encore une crainte superstitieuse aux habitants.

En 1867, M. Bréard nous a expliqué qu'à Pont-sur-Vanne, on appelle un climat *la Pierre cagée*, parce qu'au milieu de ce climat, sur un petit monticule, entre Pont et Villiers-Louis, existait, il n'y a pas longtemps encore, une pierre de 7 à 8 mètres cubes, légèrement inclinée et dont la moitié à peine sortait de terre.

Le climat de *la haute Borne* conserve peut-être le souvenir d'un troisième monument celtique.

Autres climats : *la haute Borne, la Mardelle aux Merises*.

PONT-SUR-YONNE, chef-lieu de canton, arrondissement de Sens.

Lieu dit *les hauts Bords*, proche de la tuilerie de *Beau-*

jeu, entre le chemin de fer et l'Yonne, sur la gauche de cette rivière, dans un champ appartenant à M. Christophe Préau, existait un dolmen qui a été fouillé en 1858, et qui figure sur les anciens plans. La table seule a été enlevée et réduite en moëllons ; les supports sont restés enfouis dans le sol.

M. Préau estime à trente le nombre des squelettes qui étaient renfermés pêle-mêle dans cette sépulture ; M. Roché, médecin à Pont-sur-Yonne, a examiné dix crânes.

Différents objets ont été recueillis.

M. Préau possède cinq couteaux en silex de 6 à 11 centimètres de longueur, un grattoir et deux vases en terre noire à grains, faits à la main, sans tour, de la forme d'un pot à fleur, de la contenance d'environ un demi-litre, analogue à ceux de la grotte sépulcrale de Buno-Bonnevaux (Seine-et-Oise), enfin une hache polie en silex gris de 9 centimètres de longueur sur 4 1/2 de largeur ; cette hache est ébréchée de vieille date.

M. Quantin possède une hache polie et un couteau en silex.

M. Roché possède plusieurs fragments de crâne dont deux sont très épais ; un fragment de mâchoire humaine avec deux dents encore adhérentes, dont une de sagesse ; une côte de tout jeune enfant ; vingt à trente dents humaines, dont une de lait, une usée, toutes très saines ; un couteau en silex de 5 centimètres de longueur.

Dans les terres sorties du caveau, M. le curé de Pont-sur-Yonne a trouvé une hache polie en silex, ébréchée, de 10 centimètres de longueur sur 3 à 5 de largeur.

La table de ce dolmen excédait le sol de la moitié de son épaisseur qui était de 20 centimètres. Le caveau avait

1 m. 10 de profondeur, 1 m. de largeur à l'ouverture placée au levant, 1 m. 40 de largeur au fond, et 2 m. 30 de longueur ; ces mesures ont été prises après l'enlèvement de tout ce qu'il contenait. — Renseignements recueillis sur place ou puisés dans le *Moniteur universel* du 1er mai 1858, dans le Bull. de la Soc. archéol. de Sens, t. VII, p. 307, dans le Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. IX, et dans le Rép. archéol. de l'Yonne de M. Quantin.

Une hache en silex a été trouvée en 1863, par M. Prou, dans un bois situé près de Pont-sur-Yonne, à gauche du chemin de fer. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *la Pierre rousse, le Tureau Gourlin, le fond de la grosse Roche, le Tureau, la Fosse du Cierge, le Plant des Pierres, la Butte de Beaujeu, la Cave à la Bergère, la Fosse Mignotte, la Cave au Loup.*

POSTOLLE (LA), canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

M. l'abbé Prunier a signalé sur ce territoire deux mégalithes : *la haute Borne* et *la Roche à Chevillon*, qui ont donné leurs noms aux climats où elles sont situées.

Autres climats à noter : *la Mardelle aux Vaches, l'Homme mort, le Pierrier, le Chemin de la Mardelle aux Vaches.*

POURRAIN, canton de Toucy, arrondt d'Auxerre.

Climats à noter : *les Mousseaux, le Tertre* ; Mousseau se dit pour Monceaux, et l'on connaît : 1° *la Pierre à Mousseaux*, menhir, sur la commune de Vigneux (Seine-et-Oise) ; 2° *les Tumulus du Monceau-Laurent, Monceau-*

Milon et autres monceaux explorés au sud de notre département par les soins du musée de Saint-Germain.

PRÉCY, canton de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *les Rochelleries, la Mardelle des Dezons, la Mardelle au Loup, la Mardelle des Tuquois, la Mardelle des Chirurgies, la Borne percée, la Mardelle des Carieurs* ; rapprochons de *la Mardelle des Chirurgies le Bois de Guérison*, sur Cudot, et *le Champ de la Médecine*, sur Héry.

PRÉCY-LE-SEC, canton de l'Isle-sur-le-Serein, arrondissement d'Avallon.

Au-dessous de Précy-le-Sec, M. Bonneville a recueilli des silex ouvrés. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. 182.

PRÉGILBERT, canton de Vermenton, arrondissement d'Auxerre.

Ce territoire a été signalé à la commission de topographie des Gaules, comme recélant des instruments en pierre.

Climats à noter : *sur la Chate blanche, sur le Chemin de la Pierre, le Champ des Guenons.*

PRÉHY, canton de Chablis, arrondissement d'Auxerre.

Climat à noter : *le Bonnet de la Roche.*

PRUNOY, canton de Charny, arrond[t] de Joigny.

Hameau à noter : *les Mardelles.*

Q

QUARRÉ-LES-TOMBES, chef-lieu de canton, arrondissement d'Avallon.

Entre *les Iles Ménéfriers* et Quarré, près du hameau de *Champlay*, au sommet d'un mamelon boisé, existe un monolithe appelé *la Pierre aux Fées* ; sur la carte de l'état major, il y a : *la Roche des Fées* ; hauteur, 6 m., largeur, 2 m. — Congrès archéol. de France, 1852, p. 228. — Annuaire de l'Yonne, 1862, p. 226. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — D'après M. Baudouin, c'est un amas de roches granitiques en place, qui paraît n'avoir de valeur que par le nom qu'il porte et par les légendes qui s'y rattachent ; on veut y voir la chaudière, la cuve, le fauteuil des Fées.

M. Baudouin a signalé un autre mégalithe entre Quarré et Dun-les-Places, connu sous le nom de *la Pierre de la Vierge* ; c'est une espèce de pierre branlante, en forme de cône renversé, ayant sa base pointue posée d'aplomb sur un socle plus large. A-t-elle été mise ainsi par la main des hommes ? On doit en douter. Autour, il y a un travail humain évident ; le terrain a été déblayé en forme d'amphithéâtre. Assez près de là coule une fontaine où les boiteux vont en pèlerinage.

Climats à noter : *les Teurlots, la Pierre des Feux, le Champ de la Rochette, le Champ de la Cave moussue, le Thureau des Fées, les Roches, la Pâture des Pierres, la grosse Roche, le Champ des Roches, le Thureau des Boues, le Tartre, l'Ouche Gallois, le Champ des Pierres, les Rochelets, le Theuriot, la Pierre des Tertres, la Roche, la Pierre Beurre, le Champ de la Roche.*

QUENNES, canton et arrondissement d'Auxerre.

A 2 kilomètres au sud de Quennes, sur la montagne du *Bois-Renaud*, on a fouillé, en 1864, deux tombelles circulaires en pierres du pays, hautes de 4 mètres environ et larges, l'une de 18 mètres, l'autre de 20 mètres ; il y avait dans chaque tombelle quinze squelettes humains avec des bracelets en cuivre (*sic*). — Musée d'Auxerre et collection Duru. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1867, p. XXXIX et LVI.

R

RAVIÈRES, canton d'Ancy-le-Franc, arrondissement de Tonnerre.

Un menhir a été signalé sur ce territoire par M. Pichenot. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 27.

REBOURCEAUX, canton de Saint-Florentin, arrondissement d'Auxerre.

Un grand couteau en silex, de plus de 20 centimètres de longueur, a été trouvé à 2 mètres de profondeur dans les bruyères de Rebourceaux. — Collection de M. Boussard. — Renseignement dû à M. Michou.

ROSOY, canton et arrondissement de Sens.

Une hache polie en pierre verte a été trouvée à la surface du sol par un berger. — Coll. de M. Duflot. — Renseignement donné par M. Heurtefeu, ancien instituteur à Rosoy.

S

SACY, canton de Vermenton, arrond[t] d'Auxerre.

Dans une solitude sauvage de ce territoire, Restif de la Bretonne avait élevé un autel de pierres brutes, sur lequel, avec une dévotion qui s'est bien démentie, il offrait des sacrifices. — Nous parlons de ce fait seulement pour éviter toute erreur, si l'on signalait ces pierres comme antiques.

SAINPUITS, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *les Gargantuas, la Turlée, les Crots des Cris, le Champ de bataille, le Four au Loup, la Rue Borne* ; dans les environs de Chéroy (Yonne), *le Four au Diable* semble être le nom populaire des mégalithes.

SAINTS-EN-PUISAYE, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *les Fosses Modon, la Croix de la Folie.*

SALIGNY, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Vallée des Roches, la Mardelle aux Jacob, le Chemin de la vallée Margot, l'Homme mort, les quatre Bornes.*

SANTIGNY, canton de Guillon, arrond[t] d'Avallon.

Climats à noter : *le Champ de la Pierre draite* ou *droite,* qui figure dans les anciens titres, qui borde l'*ancien Chemin de Beaune,* et dont le nom semble rappeler le souvenir d'un menhir détruit ; nous devons ces rensei-

gnements à M. le colonel Goureau. Sous le même nom de *la Pierre draite,* un menhir existe encore sur la commune de Milly (Seine-et-Oise), près de l'*ancien Chemin du Gâtinais.*

SAVIGNY, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Un menhir, *la Pierre Aigüe,* près de l'étang et sur le climat de ce nom, a été signalé, au Congrès archéol. de France, 1846, p. 15.

MM. Michelet et Prunier ont signalé un autre menhir, *la grande Roche,* mesurant 3 mètres de hauteur, sous un chêne séculaire, dans *le Bois de la Gonardière.*

De *la Pierre aigüe,* de Savigny, rapprochons *la Pierre Pointe,* de Móntacher (Yonne)

Climats à noter : *la Mardelle aux Lapins, la grande Mardelle, la Mardelle des Poitronniers, la Mardelle Augy, la Pierre aigüe, le Bois de la Dame, les Haies du Puits de la bonne Femme.*

Hameau à noter : *la grande Mardelle.*

SAVIGNY-EN-TERRE-PLEINE, canton de Guillon, arrondissement d'Avallon.

Hameau à noter : *le Monceau ;* doit-il son nom à un tumulus ? *le Monceau-Laurent, le Monceau-Milon* et autres *Monceaux,* explorés par les soins du musée de Saint-Germain, sont des tumulus ; le nom est donc générique et mérite attention. — V. Laduz.

SEIGNELAY, chef-lieu de canton, arrondt d'Auxerre.

Des haches polies en pierre verte ont été recueillies à la surface du sol. — Coll. de MM. Ricordeau et Poncelet.

Climats à noter : *le Champ de la Borne, le Haut du*

Tureau ; cette dernière éminence forme le triangle avec *le Mont-Saint-Sulpice* et *le Thureau Saint-Denis.*

SENAN, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Deux médailles gauloises en cuivre, au type du cheval, ont été trouvées en 1858, en creusant un nouveau lit au ruisseau de Tholon, au-dessus du grand moulin de Senan. — Bull. de la Soc. des Sciences de l'Yonne, 1863, p. XLVI. — Quantin, Répert archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *les Caves, le Champ des Pierres, le Chemin de la grosse Pierre, la Fosse Miche, les Bornes, la grosse Pierre, le Fond du Thureau, le Thureau de Pêchoir.*

SENNEVOY-LE-BAS, canton de Cruzy, arrondissement de Tonnerre.

Le Chemin aux Fées, qui vient de la ville romaine de Vertault (Côte-d'Or), traverse les bois communaux de Sennevoy, les climats du *Champ du Chêne*, des *petites Bandes*, des *petites Têtes*, des *Croisettes*, des *Essarts ;* il se dirige ensuite vers le hameau de *la Maine,* commune de Jully, et gagne la commune de Nuits-sous-Ravières ; la tradition le fait aboutir, sur ce territoire, à l'antique *Hermand'Hal*, ville ruinée dont le souvenir s'est conservé dans le pays. Le *Chemin aux Fées* a été considéré par M. Lambert comme une voie romaine, mais il n'est pas marqué sur la carte itinéraire préparatoire de la Commission de la topographie des Gaules ; il faut peut-être le ranger parmi ces chemins gaulois qui ont précédé la conquête. Dans le voisinage, le même nom de *Chemin aux Fées* est donné à la voie romaine de Tonnerre à Langres par Vertault. — Annuaire de l'Yonne, 1859, p. 85.

SENS, chef-lieu d'arrondissement.

Des dents et une machoire inférieure d'éléphant ont été découvertes dans le cimetière et dans le voisinage de Sens, dans les grèves des bas niveaux; la mâchoire est au musée de Sens — M. Debette.

M. Humblot a recueilli près de Sens, dans une sablière exploitée pour les travaux de l'aqueduc de la Vanne, un beau bois de renne de très grande taille. — M. Belgrand, la Seine, p. 170, 230.

On a trouvé encore à Sens, dans le même milieu, des ossements de cheval (*equus caballus*). — Même source, p. 229.

Des haches polies en silex et des haches en silex taillé, « de forme oblongue, » sans doute destinées au polissage, ont été recueillies à la surface du sol. — Coll. de MM. Bonneville et Lambert.

Une petite hache ébauchée, en silex, une petite hache polie, en chloromélanite, une petite hache polie, en pierre verte, ont été trouvées à la surface du sol, dans la plaine *Champbertrand*, près de *la Motte du Ciar*. — Coll. de la Soc. archéol. de Sens.

Deux autres petites haches polies, en pierre verte, ont été trouvées encore au même climat, à la surface du sol. — Coll. de MM. Julliot et Méry.

C'est cette plaine *Champbertrand* que le gué de *Salcy* met en communication avec le Gâtinais.

Une petite hache polie à gouge, en grès siliceux fin, a été ramassée, en 1852, par le jardinier de M. Roze des Ordons, dans un clos, à la surface du sol, au *Petit hameau*, sur la rive droite de l'Yonne; cette forme est rare en France. — Notre collection.

Un fragment de hache en jadéïte bleuâtre, merveilleus

sement polie, a été trouvée en creusant une cave, au faubourg Saint-Antoine, en 1866. — Notre collection.

Une petite hache polie, en roche verdâtre, a été trouvée encore à la surface du sol, sur un point du territoire non désigné. — Coll. de M. Lambert.

A *Saint-Sauveur-les-Vignes,* on a recueilli une perle de collier gaulois. — Bull. de la Soc. archéol. de Sens, t. VII, p. 315.

Une monnaie gauloise de forme annulaire, considérée comme des plus anciennnes (*sic*), a été trouvée sur le territoire. - Bull. de la Soc. archéol. de Sens, t. VII, p. 319. — C'est vraisemblablement une amulette.

Une monnaie gauloise en bronze a été trouvée à Sens : — D. Deux chèvres debout, opposées — R. Un loup et un sanglier affrontés; légende : ΔH. — Collect. de M. Poncelet.

Une monnaie gauloise en bronze a été trouvée à Sens, ruelle de la Colle. — D. Deux chèvres. — R. Un loup et un sanglier ; sans légende. — Coll. de M. Poncelet.

Une autre monnaie gauloise a été trouvée, en 1845, à la *Motte du Ciar,* par M. Lallier, qui l'a communiquée, en 1847, au Congrès archéologique de France ; « la face est tellement oxidée qu'il est impossible d'y rien distinguer; au revers sont gravés un oiseau et des lettres qui semblent être un Y, un L, un autre Y et un M ; » Avec cette monnaie gauloise il y avait trois monnaies romaines, un Gallien, un Constantin-le-Jeune, un Antonin-le-Pieux. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 15. — Cette monnaie gauloise est analogue à celles du vase recueilli en 1862, en face de la gare du chemin de fer de Lyon.

En 1862, en face de la gare du chemin de fer de Lyon, en creusant les fondations d'une maison, on a trouvé 300 monnaies gauloises en bronze et quelques monnaies

romaines, dans un vase en terre que la pioche n'a pas épargné. La Société archéologique de Sens en a acheté 200, parmi lesquelles se sont rencontrées deux pièces de la colonie de Vienne, une pièce de la colonie de Nîmes, une autre pièce romaine fruste. Les gauloises sont au type de la tête imberbe et de l'oiseau tourné à gauche, avec un rameau. Légendes : VLLVCI GIAMILO SIINVI. Quelques-unes ont l'oiseau avec un vase et la légende IN. D'après la *Revue numismatique française,* 1863, p. 74, cette découverte présente à peu près les variétés réunies par le docteur Voillemier sur la planche II de son « Essai sur les monnaies de Beauvais depuis la période gauloise. » Beauvais, 1858.

Rue de l'Epée, à Sens, on a déterré une monnaie gauloise en bronze. — D. Tête d'Apollon à droite ; légende GIAMILOS. — R. Un aigle. — Coll. de M. Poncelet.

M. Quantin, dans son Répertoire archéologique de l'Yonne, signale, comme recueillies à Sens, des médailles gauloises au type du cheval, aux légendes de CAVARINUS, MORITASGUS, ACCO. — Coll. de M. de Saulcy.

Nous avons dans notre collection cinq monnaies gauloises en bronze et en potin, trouvées à Sens, au type suivant : — D. Tête d'Apollon à droite. — R. Un cheval, la queue relevée sur le dos ; un globule sous la tête, un autre globule à terre, entre les jambes.

Une monnaie gauloise en potin a été recueillie à Sens. — D. Personnage courant à droite, cheveux flottants, une lance dans la main gauche, une couronne dans la main droite. — R. Cheval barbarement exécuté, à droite ; au-dessus, un serpent ; le tout dans un cercle en filet saillant. — Musée d'Auxerre. — Nous devons ces renseignements à M. Desmaisons.

Nous possédons deux autre monnaies gauloises en potin, du même type, provenant aussi de Sens.

Une monnaie gauloise en potin, trouvée à Sens, est entièrement plane d'un côté, où rien ne semble avoir été gravé ; au revers, il y a une fleur. — Notre collection.

Une monnaie gauloise en bronze a été recueillie à Sens. — D. Tête humaine informe. — R. Ours à droite. — Notre collection.

Une monnaie gauloise en potin a été trouvée à Sens. — D. Tête humaine informe. — R. Scorpion. — Notre collection.

Autre monnaie gauloise en potin trouvée à Sens. — D. Tête informe, de face. — R. Taureau cornupète ; globule. — Notre collection.

Une monnaie gauloise trouvée à Saint-Paul, en 1840, a été donnée, en 1862 par M. Poncelet, à la Société archéologique de Sens ; rien, dans la collection de cette Société, n'a permis de la reconnaître pour la décrire.

Malgré les hésitations qu'on éprouve dans les attributions des monnaies gauloises à des peuples gaulois, on croit pouvoir, avec M. Anatole de Barthélemy. donner aux Sénons les suivantes :

1° Les statères d'or globuleux en forme de bulles ;

2° Les bronzes aux légendes ILLICI, AΓHΔ

3° Les bronzes muets au type des AΓHΔ

4° Les bronzes à la légende GIAMILOS pour la partie de territoire qui confine aux Carnutes ;

5° Les potins barbares qui sont représentés dans l'ouvrage de Lambert, première partie, pl. I, nos 19, 20, 21 La présence constante et presque exclusive de ces pièces, sur le territoire sénon, est un motif sérieux pour cette attribution ; il ne faut pas oublier que les monnaies de

bronze ne circulaient pas beaucoup en dehors des pays qui les avaient émises.

On ne voit pas encore de monnaie d'argent qu'on puisse classer aux Sénons; M. de Saulcy leur avait donné des monnaies d'argent au type du rameau qui, aujourd'hui, paraissent appartenir à la Séquanie orientale et peut-être à l'Helvétie occidentale.

M. Anatole de Barthélemy et d'autres numismatistes ne sont pas convaincus que la légende ΑΓΗΔ soit le commencement du nom grec de Sens, les noms de ville, dans la Gaule, semblant exceptionnellement usités sur les monnaies, en dehors de la Narbonnaise; ne serait-ce pas plutôt le commencement d'un nom de chef, comme celui d'Agedillus, connu par les inscriptions?

Climats à noter : *la Folie, la Motte, les Chaillots, les Trous de Salcy.*

Le musée de la ville de Sens, outre des monnaies gauloises, renferme des objets préhistoriques du pays, quoiqu'il n'ait pas toujours été possible d'indiquer leur provenance.

Nous appelons l'attention des lecteurs sur les noms indigènes que peuvent présenter les monuments conservés dans l'importante collection lapidaire de la même ville et dans le jardin de M. Gaillard, *aux Chaillots.*

Les collections de MM. Julliot, Lambert et Méry renferment des objets préhistoriques recueillis dans le pays. Signalons encore les collections de MM. Lorne, Rétif et Tarbé, maintenant dispersées.

SÉPEAUX, canton de Saint-Julien, arrondissement de Joigny.

M. Vignon a signalé, en 1847, un menhir, à Sépeaux,



lieu dit *Pierre-Fitte, Pierre Flite* ou *Pierre Fritte*, dans le pré du moulin, sur la pente d'un coteau qui borde le ruisseau de Saint-Vrain ; ce monument, qui gît maintenant près de l'endroit où il avait été élevé, est en grès siliceux ou cliquart, comme celui de Diant (Seine-et-Marne) ; sa longueur est de 4 m., son pourtour à la base, de 8 m. ; des coups de pioche donnés au pied, en vue de reconnaître de combien il était enterré, l'ont renversé ; après cet accident, des fouilles ont été poussées jusqu'à 2 m. de profondeur, sans résultat. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 14, et 1851, p. 201. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1863, p. XLVI. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *la Mardelle à Dattu, la Pierre fitte, flitte* ou *frite, la Mardelle à Raton, les Roches, l'Homme mort, la Mardelle du Puits des Champs, le Chemin de la Mardelle David.*

SEPTFONDS, canton de Saint-Fargeau, arrondissement de Joigny.

M. Quantin a signalé, sur ce territoire, un tumulus converti en motte féodale pendant les premiers siècles du moyen âge. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 201. — Cette appropriation d'un monument antique à un usage moderne a dû se produire ailleurs encore, et il ne faut pas exclure, sans examen, les buttes artificielles de nos études préhistoriques.

SERBONNES, canton de Sergines, arrond[t] de Sens.

Climats à noter : *la Pierre, le Chemin de la Pierre, la Folie, la haute Borne, la Roche Piqueur, le Trou de la Pierre, la Butte.*

SERGINES, chef-lieu de canton, arrondissement de Sens.

Des haches ébauchées ou polies en silex, assez nombreuses, grandes ou petites, ont été recueillies à la surface du sol, sur cette commune, notamment aux abords de la voie romaine. — Coll. de M. Leberton. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *la Mardelle au Prieur, la Mardelle du fossé Gramain, la Borne blanche, la Mardelle à Cottet, les Caves, les Mardelles, la Mardelle, l'Homme mort. Gringalet, la Borne aux Meurtris, les hautes Bornes, le Chemin des hautes Bornes, la Cave Montauban, les Demoiselles.*

SERMIZELLES, canton et arrondissement d'Avallon.

Climats à noter : *la Roche, le Bois de la Roche, le Champ de la Pierre, la Roche Grolon, sous le Thuriot.*

SIÈGES (LES), canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

A la limite des bois communaux des Sièges et de Vaudeurs, mais sur la commune des Sièges, MM. Durand et Goulvin ont signalé un menhir connu sous le nom de *la Pierre à Colon*; près de ce mégalithe existe une excavation dans la craie, une grotte, dans laquelle les habitants des hameaux voisins ont quelquefois cherché un refuge, notamment lors des invasions de 1814 et de 1870.

On a recueilli sur ce territoire, à la surface du sol, une hache ovalaire en silex taillé de l'époque paléolithique, du type du n° 9 de la planche des alluvions quaternaires du Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque cel-

tique. Nous avons vu cette hache, en 1872, entre les mains de M. Hennequin.

Les labours, dans cette commune, comme dans les communes voisines, ramènent à la surface de nombreuses haches en silex, les unes polies, les autres préparées pour le polissage; il y en a dans beaucoup de collections, notamment dans celle de M. Bonneville, de M. Vielle et dans la nôtre. Nous possédons aussi, de cette provenance, des grattoirs en silex, dont un est muni de deux crans latéraux symétriques.

Climats à noter : *la Mardelle aux Pourceaux, la grosse Pierre, la Folie* (aux environs on trouve des silex ouvrés), *les Tournelles blanches, la Butte, la Mardelle Badinière, le Bois des Bougueraux* (silex ouvrés).

SOGNES, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Entre Sognes et Grange-le-Bocage, près de la route de Sens à Nogent-sur-Seine, M. Vignon a signalé un menhir en grès siliceux connu sous le nom de *le Pas Dieu*; renflé à sa partie supérieure, il mesure 2 m. 60 de hauteur et il n'a pas été fouillé; on a placé une croix de fer dessus. La superstition voit une forme de pied dans une dépression de 15 c. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 15. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. IX. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

M. Prunier a fait connaître, sur ce territoire, la découverte de sépultures, d'ossements humains, avec des haches en silex, des instruments ou couteaux en bronze, presque à fleur de terre.

Des haches en pierre verte ont été recueillies à la surface du sol, notamment au climat des *Châteaux*. — Coll. de M. Leberton. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *la Pierre aux Culs blancs, la Pierre qui tourne.*

SOMMECAISE, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Dans les *Bois de Bontin*, sur le territoire de Sommecaise, à la limite de cette commune et de celle de Villiers-Saint-Benoît, MM. Bazin ont signalé un menhir en poudingue, connu sous le nom de *la Pierre frite*; la hauteur de ce mégalithe est de 1 mètre 60, dont 30 centimètres sous terre; le pourtour à la base est de 3 mètres 30; on raconte dans le pays, sur cette pierre, diverses légendes qui circulent surtout parmi les gardes forestiers.

SORMERY, canton de Flogny, arrond[t] de Tonnerre.

Lieu dit *les Gravons* ou *le vieux Sormery*, M. Le Maistre a signalé la découverte de sépultures où se trouvaient de nombreux squelettes humains rangés en ordre; avec l'un il y avait un sabre ou poignard (sans détails); avec d'autres de nombreuses haches de silex en forme de coin, à tête ronde ou triangulaire.

En divers endroits de cette commune, dans les cultures, on a recueilli des haches en silex, les unes polies, les autres préparées pour le polissage. — Musée de Troyes. — Coll. de MM. Boussard et Salomon. — Mém. de la Soc. acad. de l'Aube, 1861, p. 126.

Les bois de Sormery recèlent des haches en pierre siliceuse dont quelques-unes atteignent une longueur de 15 à 25 centimètres. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. L. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

M. Duret-Bertin possède, de cette provenance, un disque tranchant en silex, avec trou médian, analogue à deux

autres recueillis, l'un à Cerisiers, par M. Vielle, l'autre au Coudray-sur-Seine (Seine-et-Oise), par M. Piketty. Ces trois instruments sont très remarquables et constituent un type dont on trouvera certainement des exemplaires ailleurs.

SOUCY, canton et arrondissement de Sens.

La Pierre à Matron, roche énorme, a été signalée par M. Prunier, comme pouvant être un menhir.

A Jouancy, M. Guichard a recueilli, à la surface du sol, une hache en silex de 18 centimètres de longueur sur 6 de largeur et 4 d'épaisseur ; elle est polie par zônes longitudinales au nombre de seize vers les côtés ; le milieu des plats a été fini dans une cuvette de polissoir ; le tranchant a été refait plusieurs fois. — Coll. de M. Pernolet.

On a trouvé encore sur ce territoire, dans les cultures, des haches en silex taillé, de forme longue, sans doute destinées au polissage, des haches polies en silex et une petite hache polie en roche verdâtre. — Coll. de M. Lambert.

Climats à noter : *la Fosse cantine*, ou *quantine, le Crot noir, la Folie, la Pierre de Marnay, la Roche de Marnay, les petites Mardelles, les Tertres blancs, la Mardelle aux Geais, la Mardelle des Payeurs, le Moulin de la Pierre rouge, la Pierre à Matron* ou *Matrone, la Pierre de Launay* ou *des Trois Finages, les deux Pierres de la Bâche, la Mardelle des Sanguins, la Mardelle à Bonjour, la Mardelle à Cyr, la Butte des Usages, la Mardelle Bouvier, la Mardelle des Fôcottes, le Rocheriot, le Rû des Pierres.*

SOUGÈRES, commune de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *les Mágnes, le Champ des Hommes, le Champ des Pierres, sous la Fosse, le Merger Monnot, le Merger à Billard, la Gueule noire, les Pierres d'huileries, les Mágnes à Bourgoin, sur les Roches, la Cloison des Foux, le Champ dolent, sur le Thureau, les trois Bornes, la Vallée des Turnes, la Teurlée.*

Hameaux à noter : *Fou-Gilet, les Roches.*

SOUGÈRES-SUR-SINOTTE, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

Nous citons ici, pour mémoire, le mégalithe de *la Pierre qui danse*, près du ru Fagot et de la voie romaine de Troyes, vers les confins des territoires d'Auxerre, de Monéteau et de Sougères-sur-Sinotte.

SOUMAINTRAIN, canton de Flogny, arrt de Tonnerre.

On a trouvé, à la surface du sol, une hache en silex, cassée, primitivement plus longue, et ayant encore 12 centimètres de longueur sur 7 de largeur; ce devait être une grande pièce; une autre hache plus petite en pierre verte, longue de 5 centimètres et large de 4. — Coll. de M. Brivois. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. L. — Quantin, Rép. arch. de l'Yonne.

Climat et hameau à noter : *le Monceau de Villiers*; plusieurs tumulus, connus sous le nom générique de *Monceaux*, notamment *le Monceau Laurent, le Monceau Milon*, ont été explorés en Bourgogne par les soins du musée de Saint-Germain.

SUBLIGNY, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Près du hameau des *grosses Pierres*, on a signalé la découverte d'armes et d'objets celtiques, mais sans détails.

— Bull. de la Soc. archéol. de Sens, 1851, p. 12. — Cela remonterait à 1730.

Climats à noter : *les Terres des grosses Pierres, les grosses Pierres, les Folies, le Bois de la Folie, la Mardelle aux Gros, la Mardelle à Gibier, la Mardelle d'Enfer, le Chemin des grosses Pierres, le Chemin des Caves.*

SAINT-AGNAN, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

M. Prunier a signalé sur ce territoire une enceinte de roches à étudier.

Une petite hache en silex bleuâtre, transparente, merveilleusement polie, a été trouvée, en 1856, par le garde champêtre, à la surface du sol. — De la collection de M. Dessus, cette pièce est passée dans celle de M. Poubeau.

Climats à noter : *la petite haute Borne, le Puits à la Fée, la haute Borne, les Folies, la Chambre ronde, les petites Pierres, la Pierre noirace, la Pierre aux Couteaux, la Cave aux Loups, la Roche à la Brunette, la grosse Roche, la Roche à Goujon, la Pierre percée, la grande Borne.*

SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Des haches en silex, du type de Saint-Acheul, ont été recueillies par MM. Bazin dans les cultures.

Sur le territoire de Fumerault, dans la vallée de Stragolan, M. Quantin a signalé un atelier de fabrication de couteaux en silex. — Coll. de MM. Bazin. — Rép. archéol. de l'Yonne.

A l'exposition universelle de 1867, MM. Bazin ont exposé un carton contenant un nucléus et six lames de silex. — Catal. de l'Histoire du Travail, n° 249.

M. Cotteau a signalé les ateliers de cette commune au Congrès préhistorique de Paris, en 1867, et a communiqué des échantillons.

Les principaux ateliers de fabrication sont aux Fleyx et à Fumerault, près du Vrain et de la fontaine des Allemands. MM. Bazin, dès avant 1869, y avaient ramassé plus de 600 silex ouvrés, à la surface du sol : des pointes de lance, des pointes de flèche, des couteaux, des grattoirs, des perçoirs, des scies, des haches du type de Saint-Acheul, un marteau-pic, de très petites lames tranchantes ou aiguës, des nucléus; tout le travail reconnu y était fait par éclats et retouches, sans polissage. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1869, p. 8.

M. Bouvet, avant 1867, avait recueilli, de son côté, un millier de silex ouvrés.

Depuis 1869, MM. Bazin ont beaucoup augmenté leurs collections.

Climat à noter : *la Fosse des Archons.*

SAINT-AUBIN-SUR-YONNE, canton et arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *la Pointe de la Pierre, la Pierre, le Champ Pierre, la Fosse Jean-Biaut, les Roches, le Chemin des grandes Bornes, le Chemin des Fosses Morvan.*

SAINT-CIDROINE, canton et arrondissement de Joigny.

Des bois d'élan ont été recueillis dans la grève des bas niveaux de Laroche. — Musée d'Auxerre. — M. Belgrand, la Seine, p. 170.

Climats à noter : *la Pierre, sous la Roche, la Roche. le Châtelet.*

Hameau à noter : *la Roche.*

SAINT-CLÉMENT, canton et arrondissement de Sens.

Un silex ouvré, gris, cacholonné, du type couteau, ayant de la croûte du côté dorsal, retouché grossièrement sur les bords latéraux, a été recueilli par nous, en 1874, parmi des pierrailles draguées dans la balastière du chemin de fer d'Orléans à Châlons ; M. de Mortillet a classé cette lame à l'époque de la pierre polie. — Musée de Saint-Germain.

En 1860, dans les vignes de Saint-Clément, on a trouvé deux monnaies gauloises. — Bull. de la Soc. archéol. de Sens, t. VIII, p. 340.

Climats à noter : *les Caves, les Champs pierres.*

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Evry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne.

SAINTE-COLOMBE-EN-PUYSAIE, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *la Motte, le Champ des Pierres.*

SAINT-CYR-LES-COLONS, canton de Chablis, arrondissement d'Auxerre.

Climats à noter : *le Champ de la Roche, la Fée.*

SAINT-DENIS, canton et arrondissemeut de Sens.

En 1856, à Sainte-Colombe, dans le jardin de l'ancienne abbaye, M. l'abbé Brulée a recueilli une monnaie gauloise fruste en bronze.

A Nolon, on a plusieurs fois trouvé, dans le sable de la vallée de l'Yonne, des sépultures avec du bronze et du

fer; dans le pays on les a considérées comme celtiques; nous croyons devoir mettre sous les yeux des lecteurs la communication faite à ce sujet au Congrès archéologique de France, tenu à Sens en 1847 :

« M. Vignon présente une lame droite en fer d'une épée à deux tranchants, de 0,66 de longueur sans la poignée et de 0,05 de largeur; un fer de lance de 0,31 de longueur, non-compris la douille et une sorte d'embrasse demi-cylindrique, de 0,10 de hauteur et 0,09 environ de diamètre, mais renflée en son milieu, de sorte qu'elle paraît fort bien s'adapter sur le haut du bras, comme par exemple pour servir d'attache à un bouclier, cet objet ayant d'ailleurs deux appendices indiquant qu'il s'adapte à quelque autre pièce d'armure. Ces armes sont en fer rongé par la rouille; elles ont été trouvées en août 1839, à côté d'un squelette enfoui à 1 m. environ de profondeur, dans le banc de gravier qui fait le sol de la vallée de l'Yonne, près du château de Nolon, sur la commune de Saint-Denis, à 4 ou 5 kil. de Sens. Deux rochetons de grès étaient posés sur le squelette; l'épée étant à sa droite, le fer de lance à sa gauche et l'embrasse placée sur les vertèbres du cou.

« Quelques jours après, les mêmes ouvriers ont apporté à M. Vignon, comme provenant de la même origine, un collier en bronze d'un diamètre intérieur de 0,14 et extérieur de 0,165 environ, flanqué symétriquement de trois appendices surmontés de trois boules sphériques à côtes, le tout orné de ciselures très bien finies et peu saillantes.

« M. Roze, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, anciennement chargé du service de l'arrondissement de Sens, dit que des squelettes ont été décou-

verts par lui dans le même endroit, il y a plus de trente ans, à la même profondeur, et auprès, des armes analogues à celles qu'on vient de produire, puis des torques, des anneaux et des ornements divers. Il donna ces objets à M. de La Bergerie, alors préfet de l'Yonne, qui en fit la demande. J'ignore, dit-il, s'ils sont restés à la bibliothèque d'Auxerre. Les squelettes des guerriers étaient très grands, plusieurs avaient près de 6 pieds.

« M. Lorne, propriétaire du domaine de Nolon, dit avoir eu aussi et posséder encore des objets semblables, trouvés au même lieu, et en avoir déposé plusieurs à la bibliothèque de Sens.

« M. Deligand montre à l'assemblée un collier et une lame d'épée tout à fait semblables avec un fer de javelot plus petit et un bracelet en bronze. » — Congrès archéol. de France, 1848, p. 13.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau par Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Evry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne.

SAINT-FLORENTIN, chef-lieu de canton, arrondissement d'Auxerre.

A Saint-Florentin existent sept buttes, dont plusieurs ont été explorées par MM. Hermelin, Michou, Salomon, et qui auraient besoin d'être étudiées encore pour leur classement; quelques-unes, sinon toutes, ont des attaches préhistoriques par des objets découverts et peut-être par des terrassements.

Lors des fouilles du *Château Martin*, au *Prieuré*,

MM. Michou et Hermelin ont recueilli des os bruts et travaillés, des bois de cerf et de chevreuil, des rejets de cuisine et des débris divers, comme on en a trouvé d'ailleurs tout le long de la pente entre la ville et l'Armance. Ces renseignements sont dus à M. Michou.

La *Butte de la Frique* a été fouillée en 1865 et 1866 ; elle portait le château des vicomtes de Saint-Florentin détruit en 1360 par les Anglais ; à 1 mètre au-dessous des fondations du château on a rencontré une couche épaisse de cendre et de charbon, et, plus bas encore, divers débris dont malheureusement la liste séparée n'a pas été conservée ; nous ne pouvons donner que la nomenclature totale des objets provenant de ces fouilles, et nous commencerons par les plus modernes : des monnaies et des jetons du XVI[e] et du XVII[e] siècle, une monnaie de Henri V, roi d'Angleterre, un fragment de fer considéré comme un carreau d'arbalète, un étrier massif en fer, une petite figure d'oiseau en bronze doré, peut-être un fragment de fibule, quatre fibules ou fragments de fibule en bronze, des boucles en bronze, divers objets en os et en ivoire, des bois de cerf et de chevreuil, des défenses de sanglier, des os d'animaux ; parmi les objets d'os et d'ivoire nous signalons en particulier :

Un morceau d'ivoire gros comme le doigt, équarri, d'environ 0,10 de longueur, dont les faces sont rayées de sortes de croix de Saint-André ; une extrémité est terminée en pointe.

Six rondelles en os, de 25 millim. de diamètre, ornées d'une bordure de petits cercles gravés au trait avec un point au milieu de chaque cercle ; à l'intérieur de cette bordure sont gravés au trait trois cercles concentriques avec un point au milieu du plus petit cercle ; ce dernier

point est le centre de chaque rondelle. Les ornements de ces pièces ont un caractère gaulois ; on les a remarqués sur des bronzes indubitablement gaulois.

Enfin, une pointe de lance en os de 15 c. de longueur, à laquelle on s'est accordé à reconnaître une haute antiquité; c'est peut-être avec raison qu'on l'a fait remonter aux temps préhistoriques. — Bull. de la Soc. des Sciences de l'Yonne, 1865, p. VI, XVIII, XXVII, XXXIX, XL; 1866, p. XXXI ; 1867, p. LVI.

Par erreur on a enregistré, avec les objets décrits, et comme trouvé près de la *Butte de la Frique*, un fragment de hache en silex qui provenait réellement de la commune de Bœurs ; cette rectification est due à M. Michou.

Une hache en silex a été recueillie en 1864, sur le chemin de la *Maladerie* ou *Maladrerie*. — Musée d'Auxerre. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

Dans les grèves de l'ancien lit de l'Armançon, on a trouvé trois haches, dont une grosse ébauchée en silex et deux polies en pierre verte ; elles ont été données par M. Michou au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sciences de l'Yonne, 1864, p. LXXVIII.

Une autre hache polie, en pierre verte, trouvée à Saint-Florentin, près de la voie romaine d'Avrolles à Troyes, a été donnée par M. Michou au musée d'Auxerre.

M. Hermelin possède une hache polie, en pierre verte, recueillie dans les fouilles pratiquées pour la construction de sa maison.

SAINT-GEORGES, canton et arrond[t] d'Auxerre.

Sur le thureau Saint-Georges et sur les pentes voisines, M. Foucard a ramassé des silex ouvrés dont quelques-uns, de petite dimension, sont taillés assez finement ;

M. Bonneville les classe dans une des dernières périodes de la pierre taillée ; la présence de nucléus et d'éclats nombreux de fabrication permet de placer dans ces parages une station humaine prolongée avec un atelier, quoique la matière première ait dû être empruntée aux sablières d'Auxerre ou aux bords de l'Yonne.

Le Thureau de Saint-Georges est situé entre les points de la carte de l'état-major dénommés la *Vierge de Celles*, le *Moulin à Vent*, l'*Ancien Télégraphe*.

La commune limitrophe d'Auxerre a sa part dans cette station et cet atelier.

Un grattoir en silex, trouvé aussi à Saint-Georges, a été donné par M. Barat au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. de Sciences de l'Yonne, 1873, p. XXX.

Une hache en serpentine, polie, longue de 10 c., et terminée en pointe, mais cassée par les ouvriers, a été également trouvée à Saint-Georges et donnée par M. Machavoine au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sciences de l'Yonne, 1874, p. LXI.

Climats à noter : *le Thureau de Belle, la Folie.*

SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS, canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon.

Climats à noter : *le Thureau des Pièges, le Thureau des Fourches, Montmardelle, Montmardelin, le Pré-la-Dame, le Thureau des Chaumes, les Meurgers, le Pré des Pierres, l'Etang de la Mothe, le Champ-la-Dame, l'Ouche aux Foux, le Tartre, le Pré de la Roche, le Champ de la Pierre, la Pierre blanche, le Tureau, les Trois Bombes* (trois bornes), *le Champ d'Enfer, les Frênes* ou *Frâgnes* (où les sorciers font le Sabbat tous les samedis), *l'Etang Gauvin* (peuplé de revenants, notamment un chien jaune qui revient toutes les nuits).

SAINT-JULIEN-DU-SAULT, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

Sur les confins des territoires de Saint-Julien-du-Sault et de Verlin, près du hameau des *Pommesoies*, s'élève un mégalithe vertical de plus de 2 m. de hauteur, dans un champ qui a dû être précédemment du bois; le hameau dépend lui-même des deux communes.

A 1 kilomètre au nord-ouest de Saint-Julien-du-Sault, *la Grosse Pierre*, est un amas de roches qui paraissent n'avoir subi aucun travail humain, mais qui est l'objet d'anciennes superstitions locales.

A 2 kilomètres à l'ouest de Saint-Julien-du-Sault, *la Grosse Roche*, est un grès énorme entouré d'autres grès moins forts, sans qu'on y ait cependant reconnu un cromlech; cet endroit est également l'objet de superstitions anciennes.

En amont des prés de *Ponton*, au lieu dit *les Ponteaux*, on a trouvé des silex taillés, des couteaux, des pointes de lance et des silex polis.

Climats à noter : *le Parc au Noir*, *le Bois de la Noire*.

Tous ces renseignements sont dus à M. Collet.

SAINT-LÉGER, canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon.

Au milieu des bois, sur la rive gauche du *Trinquelin*, existe une énorme roche de granit de forme ovale et plate, de 5 m. de longueur, 2 m. 50 de largeur et 1 m. 10 d'épaisseur; on l'appelle *la Pierre qui Vire*; elle a été autrefois le sujet de croyances superstitieuses; elle sert aujourd'hui de base à une statue de la Vierge élevée en 1853, à peu de distance d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, fondé en 1850. — Bull. de la Soc. des

Sciences de l'Yonne, 1861, p. LXXXIV. — Quantin, Répertoire archéol. de l'Yonne.

Climats à noter : *le Theureau des Truchets, le Champ des Pierres, le Pré du Fou, la Roche aux Chats, la Couture Theureau, les Pierres Bréchets, les Teurots.*

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, canton de Saint-Fargeau, arrondissement de Joigny.

Hameau à noter : *la Mardelle de Montbarry.*

SAINT-MARTIN-D'ORDON, canton de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny.

Hameaux à noter : *la Mardelle dorée, les Roches.*

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE, canton et arrondissement de Sens.

Au sud du village de Saint-Martin-du-Tertre, à deux kilomètres environ de Sens, sur le sommet du coteau crétacé qui borde la rive gauche de l'Yonne, s'élèvent deux tumulus connus depuis un temps immémorial sous le nom des *Tombelles* ; l'un de ces monuments s'appelle en outre *l'Ardiot*. Ils ont été fouillés, en 1846 et 1847, par les soins de la Société archéologique de Sens ; les recherches ont été interrompues par les événements de 1848, et elles n'ont pas été reprises depuis. Voici le résumé de ces explorations :

I. — Le plus petit monument est un cône dont la base a 44 m. de diamètre, et l'axe 9 m. de hauteur. A 3 m. du centre et à 2 m. de la surface, un conduit de 5 m. de profondeur sur 25 c. de diamètre, formait un angle de 90° avec la verticale. Les parois étaient en terre fortement tassée contre une pièce de bois disparue, dont la forme

et les stries y étaient empreintes. Ce conduit aboutissait au centre du monument et au sommet d'un amas de cailloux, sans aucun mélange de terre, figurant un cône elliptique de 4 m. 70 de diamètre sur 1 m. 60 de hauteur; l'amas de cailloux reposait sur un lit de débris de poterie grossière recouvrant vingt litres environ de cendres mêlées de charbon et d'ossements; tout auprès s'est rencontrée une petite hache ébauchée en silex, de la forme de celles qu'on dit préparées pour le polissage. Avec les fragments de poterie on n'a pas pu reconstituer un seul vase entier; des morceaux de poterie analogue avaient été trouvés dispersés dans les terres à 2 m. du sommet du tumulus. L'analyse de la cendre a donné du phosphate de chaux; les ossements, examinés par le Dr Moreau, n'appartenaient pas, selon lui, à l'espèce humaine.

II. — L'autre monument a une base elliptique dont le grand diamètre mesure 125 m.; le petit diamètre, 62 m.; l'axe, 6 m. de hauteur. Au nord, un emprunt ancien, établi pour le terrage successif des vignes environnantes a mis à nu une portion de l'aire du tumulus; une cavité, ainsi découverte, a été prise pour un four d'où on avait extrait des poteries, qui n'ont pas été conservées. Au levant, des fouilles, antérieures également à 1846, avaient permis de reconnaître, sur une ligne parallèle, trois cuvettes circulaires de 1 m. de profondeur sur 1 m. de diamètre; une broche en fer, longue de 30 c., avait été retirée de l'une de ces cavités, si l'on en croit un habitant du pays qui l'a montrée en 1846.

Dans le prétendu four, on a recueilli, en 1846 et 1847, des fragments de poterie rouge, un fragment de vase en terre à enduit noirâtre, d'une pâte plus fine et d'un

travail meilleur; les terres et pierres des parois latérales portaient des traces de l'action du feu.

En contrebas du foyer, une fosse comblée contenait des débris de poterie semblables, des cendres et trois broches en fer.

Une tranchée pratiquée en 1846 et 1847 du nord au sud, et le soulèvement d'un grès ont laissé voir la naissance d'un conduit analogue à celui du premier monument; à proximité, d'autres grès masquaient l'orifice de deux autres tuyaux dans l'un desquels il y avait un peu de cendre; dans la tranchée se trouvaient vingt autres conduits, plusieurs superposés avec direction horizontale, oblique ou perpendiculaire au grand diamètre du tumulus. Plusieurs conduits présentaient la trace d'une pièce de bois, comme dans le premier tertre; plusieurs étaient formés de quartiers de grès disposés en voûte cylindrique; quelques-uns étaient triangulaires. Dans tous, de deux mètres en deux mètres environ, des broches de fer étaient posées transversalement et avaient la même longueur. L'angle d'une sorte de mur en grès s'appuyait sur une roche plate comparable à la table d'un dolmen, mais qu'on a constaté être dans son gisement naturel; quelques broches de fer étaient engagées entre les grès du mur; des conduits y aboutissaient; l'un, après un angle, retournait au centre du tumulus; dans un autre, on a ramassé une poussière floconneuse, grisâtre, composée de matière ligneuse.

Dans une cavité centrale pratiquée après coup et remplie d'une terre homogène, existaient encore cinq conduits voûtés en grès et étagés le long de la paroi méridionale et d'autres tuyaux dirigés de l'est à l'ouest, aboutissaient près des premiers sans communiquer avec eux.

Des vides semblables ont été reconnus dans les fortifications gauloises de Mursens, commune de Cras (Lot), où des chevilles en fer ont été trouvées encore en place, aux points d'intersection, malgré la décomposition des charpentes.

D'autres fouilles qu'on mènerait jusqu'au centre de la grande tombelle de Saint-Martin sont bien à désirer pour avoir tous les renseignements que peut fournir ce deuxième monument.

Le musée d'Auxerre possède une fibule en bronze qui lui a été donnée par M. Letteron, comme provenant de l'un des tumulus de Saint-Martin-du-Tertre; quant à la hache en silex, elle est au musée de Sens. — Bull. archéol. de Sens, 1851, p. 78. — Bull. de la Soc. des Sc. histor. de l'Yonne, 1863, p. CII, 1865, p. 9. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

Des haches polies en silex et des haches en silex taillé, de forme longue, sans doute destinées au polissage, ont été recueillies sur ce territoire, à la surface du sol. — Coll. de M. Lambert.

Climats à noter : *les Caves, l'Ardiot, les Fosses, la Cave au fuseau, les Tombelles, le Sentier de l'Ardiot, le Montauban* (souterrain).

Parmi les noms de climat, celui du *Chemin de l'Argent* est l'objet de la légende suivante : César, poursuivi par les Gaulois, y sema des pièces d'argent qui arrêtèrent et retardèrent ses ennemis. Sur Soucy (Yonne), il y a un climat du même nom.

SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON, canton de Cruzy, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *le Pâtis de roche, la Cave noire, la petite Roche, la Roche, le Chemin de la grande Roche.*

SAINT-MARTIN-SUR-OCRE, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

M. Le Maistre a signalé la découverte de haches en silex sur ce territoire.

Il y avait dans la collection de M. Paultre des Ormes cinq haches en bronze de cette provenance ; elles sont maintenant au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1848, p. 422.

SAINT-MARTIN-SUR-OREUSE, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

En 1865, on a détruit, pour en faire des pavés, un menhir, la *Pierre tournante* ou la *Pierre qui tourne*, énorme monolithe qui était sur le bord du chemin de Sergines ; la tradition rapporte qu'il tournait une fois tous les cent ans. Ces renseignements sont dus à M. Leberton. Le climat a retenu le nom de la *Pierre qui tourne* ; il est mentionné dans les archives du chapitre de Sens.

Les mêmes archives font mention encore d'un climat de la *Pierre couvéclée* ; ce nom rappelle sans doute l'existence d'un dolmen ; le dolmen de Villenauxe (Aube), s'appelait les *Pierres couvéclées*, ainsi que d'autres monuments de même nature, en France. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202.

SAINT-MARTIN-SUR-OUANNE, canton de Charny, arrondissement de Joigny.

Sur la rive gauche du Branlin, au lieu dit *la Mothe*, existe un tumulus bien conservé, de forme ronde et de

30 mètres de circonférence; il appartenait, avant 1790, à la cure de Saint-Martin ; en 1830, pour y planter des peupliers, on en a défriché le sommet qui était couvert de broussailles ; l'ouvrier, dit-on, y a trouvé beaucoup de *ferraille* ; M. Challe y a ramassé des tuiles gallo-romaines à rebord et la partie inférieure d'une statuette aux jambes nues, en pierre calcaire. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1856, p. 148, 573. — Ces découvertes ont été superficielles ; il serait intéressant de constater, au moyen d'une fouille méthodique plus profonde, si ce monument ne remonte pas à l'époque celtique.

SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

Il existe dans le *Bois de Trainel*, un dolmen sous lequel on a trouvé un grand nombre de corps. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

Près du hameau de la *Pierre Couverte*, dans la *Forêt de Lancy*, un dolmen a été détruit en 1845 ; c'était au climat du *Bois d'Issé*, près de Courgenay, commune à laquelle ce monument a été quelquefois classé ; les uns disent qu'il a été fouillé et qu'on y a trouvé des ossements; selon d'autres, et notamment d'après M. Leberton, aucune fouille n'aurait été pratiquée; le propriétaire aurait simplement fait conserver l'emplacement pour en former un rond-point. Ce dolmen a été signalé au Congrès archéol. de France, 1848, p. 15; à la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, p. 9; il figure sur la liste de la Commission de topographie des Gaules et dans le Répert. archéol. de l'arrondissement de Sens, par M. Quantin.

Une hache ébauchée en silex jaunâtre cacholonné a été trouvée sur ce territoire. — Coll. de M. Coeffet.

Climats à noter : *la Pente des Pierres salles, les Pierres salles, la Pierre aux Écus, la Pierre couverte, les Charrières de la Pierre couverte, la Folie charron, les Chailloux, le Chemin des Chailloux, la Pierre à l'eau, les Pierres cassées, la Mardelle Chappu.*

SAINT-MAURICE-LE-VIEIL, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *le Gué des Chailloux, la Roche Mouchot, la Roche du Moulin, la Fosse à la Bigny, la Pierre Bise, le Theurot Regnard, le Thurot Picard.*

SAINT-MORÉ, canton de Vézelay, arrond[t] d'Avallon.

Un habitant de Saint-Moré, en 1847, en creusant un puits, a trouvé des ossements d'éléphant, à 9 m. de profondeur au-dessous du niveau de la Cure.

Près de Saint-Moré aussi, en 1847, un peu en amont des grottes d'Arcy, dans la vallée de la Cure, à une dizaine de mètres au-dessus de cette rivière, M. Belgrand a recueilli un humérus d'éléphant (*elephas primigenius*), enfoui dans l'arêne; plus bas, dans le même terrain, deux bois de cerf (*cervus elaphus*) et un squelette entier de petit rongeur. — Coll. de M. Cotteau. — M. Belgrand, La Seine, p. 158, 160, 228, 230.

Sur la limite des communes de Saint-Moré et de Voutenay, existe une petite pierre levée signalée par M. Bonneville et connue sous le nom de la *Pierre qui chante*; rapprochons de ce nom celui de la *Pierre qui danse*, sur Auxerre.

De chaque côté de la route qui suit le tunnel creusé sous la *Côte de Chaux*, à la limite des arrondissements d'Auxerre et d'Avallon, existent sur la commune de Saint-

Moré deux groupes de grottes connues comme les grottes voisines d'Arcy, sous le nom générique des *Roches creuses* ; une seule a un nom particulier, la *Grotte de Nermont*, la plus importante ; elle ouvre par un bout sur le plateau et par l'autre dans la falaise jurassique qui borde la Cure, à plus de 60 m. au-dessus de la rivière ; elle a été visitée superficiellement, en 1852, par MM. Moreau et Quantin, qui ont recueilli, à la surface de la galerie, des fragments de poterie grossière et trois monnaies romaines en billon du bas-empire ; une autre grotte, la deuxième en importance, est située à droite, à l'extrémité sud de la série ; les autres grottes sont plus petites. Une reconnaissance de toutes ces grottes a été faite, de 1872 à 1874, par M. Bonneville qui, au point de vue anthropologique, admet entre elles une identité d'époque ; dans celles de *Nermont*, il a fait pratiquer un trou sommaire qui lui a donné des ossements et des fragments de poterie qu'il a soumis à la Société des Sciences de l'Yonne ; cette Compagnie a décidé alors que des fouilles méthodiques seraient entreprises à ses frais sous la surveillance de MM. Cotteau, Bonneville et Berthelot ; ce dernier avait, en 1874, étudié quelques-unes des petites grottes, qui lui avaient fourni des silex ouvrés et de la poterie d'époques diverses.

Voici le résultat des recherches faites, en 1874, dans les deux grottes principales :

1° Grotte de Nermont : Vers le milieu d'une grande galerie, une tranchée en section transversale a été ouverte par des terrassiers et poussée jusqu'à plus de deux mètres de profondeur, afin de pouvoir examiner les couches au moyen de cette coupe ; on n'a pas cessé de rencontrer des terres remuées, accumulées, avec des débris, et on n'a pas atteint le sol naturel ; une sépulture

gallo-romaine a troublé un instant seulement les explorateurs ; comme cet enfouissement rompait la ligne de cendres des foyers superposés, son caractère incontestable de postériorité a été bien vite et entièrement constaté, ce que d'ailleurs aurait prouvé surabondamment la nature des objets de la sépulture par comparaison avec ceux du milieu environnant. Les terres accumulées, à travers lesquelles passait la fosse gallo-romaine, ont livré et le musée d'Auxerre possède :

Des couteaux en silex ;

Des pointes de flèches en silex, taillées finement, du meilleur travail, caractéristiques de la période avancée de la pierre polie ;

Des poinçons en os ;

Des fragments de poterie grossière et d'autres fragments de poterie meilleure ; parmi ceux-ci, plusieurs anses provenaient de vases qui devaient être suspendus au moyen de cordes ;

Un bloc de granit paraissant avoir servi de polissoir ;

Un objet en albâtre, comparable à une navette de tisserand, percé d'un trou et qui semble être une amulette ou un ornement de collier ;

Un andouiller de cerf ;

Des os, des fragments d'os rapportables au bœuf, au cerf, au cheval, au chevreuil, au chien ou loup et peut-être à des gallinacés ;

Des écailles de poisson ;

Un fragment de coquille d'anodonte perforé, sans doute destiné à la suspension.

La sépulture gallo-romaine a donné, nous le disons pour mémoire :

Des clous en fer ;

Deux machoires humaines, dont une de vieillard ;

Des fragments de verre délicat.

2° Dernière grotte au sud, composée de plusieurs salles dont une, basse et obscure, n'a pas été touchée.

M. Bonneville y a recueilli :

Un éclat de silex long, avec des retouches, du type couteau ;

Deux grattoirs en silex, soignés, qui reposaient sur un lit de cendres ;

Des fragments de poterie de nature et d'âges différents, dont deux avec des ornements gaulois ;

Des ossements peu nombreux, brisés, indéterminables ;

Des débris de valves d'anodonte, qui autorisent peut-être à comprendre cette moule fluviatile dans le régime alimentaire des hommes primitifs qui ont fréquenté ce séjour. — Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1875, p. 503.

M. Berthelot a fait connaître que la grotte de Nermont mesure 35 mètres sur 67 ; ce qui donne une superficie de plus de 2,240 mètres carrés. Le même savant a rendu compte des explorations successives, de la manière suivante :

Trois foyers superposés ont paru s'étendre sur une grande partie du sol de la grotte. Les premières recherches ont rencontré des objets mérovingiens, puis une sépulture gallo-romaine ; là tout était remanié. Plus loin les lignes des foyers ont apparu intactes dans la coupe de la tranchée. A 3 mètres s'est trouvé le foyer le plus profond qu'on ait encore touché ; son épaisseur atteignait 40 centimètres en certains endroits et les dépassait dans d'autres. C'est le plus important ; il a donné des silex du type couteau, deux vases de forme presque ronde. La

majorité des poteries de ce niveau a paru un peu plus grossière que dans la partie supérieure.

Voici, d'après M. Berthelot, l'ensemble des objets recueillis :

Des silex des types grattoirs, perçoirs, couteaux, pointes de flèche, javelines ;

Des fragments de poterie nombreux et variés ;

Des poids pour la pêche ;

Des rondelles en terre cuite percées ;

Une hache polie en serpentine ;

La poterie était parfois ornée avec l'ongle ; les uns étaient de formes multiples ; quelques vases avaient des appendices troués pour la suspension avec une corde.

Des cuillers en terre cuite rappelant la forme des nôtres et dont le manche finissait en pointe ;

Des poinçons effilés en os ;

Des os avec des strics parallèles, peut-être des marques spéciales ;

Des os échancrés intentionnellement ;

Des morceaux de granite, cailloux roulés de la Cure, ayant pu servir de percuteurs ou de broyeurs ;

Des coquilles de moules fluviatiles percées et utilisées comme ornements ;

D'autres coquilles semblables apportées pour être broyées et employées peut-être comme liant de poteries ; peut-être aussi étaient-elles des restes d'alimentation ;

Des débris de cuisine, des os longs fendus pour en extraire la moëlle et sur lesquels ont été reconnues les traces des instruments qui ont servi à les briser;

Des os d'animaux pleins intacts, comme des phalanges, des astragales.

Espèces animales reconnues : sanglier, bœuf, chevreuil, cerf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. 172.

M. G. Cotteau, en examinant, au musée préhistorique de Laybach, les objets provenant des tourbières de ce lieu, a été frappé de la ressemblance de vases, aiguilles en os, poids de filets, petites cuillers en terre cuite, avec les spécimens de même nature recueillis dans la grotte de Nermont ; cette ressemblance a confirmé M. Cotteau dans son opinion de rattacher cette dernière grotte à l'âge de la pierre polie. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne 1876, p. 159. — Nous notons cette opinion pour les couches explorées jusqu'à ce jour ; mais il faut attendre qu'on ait pénétré jusqu'au sol naturel. Peut-être, sous tous ces débris de l'âge de la pierre polie, trouvera-t-on des couches analogues aux couches les plus profondes de la grotte des Fées d'Arcy.

La dernière grotte de la série de celles de Saint-Moré a été explorée en 1875, par M. Bonneville, qui n'y a rien trouvé de l'âge de la pierre polie. Les couches superficielles avaient-elles disparu ? Toujours est-il que, dans une terre sèche et légère, la pioche n'a rencontré que des restes analogues à ceux des couches inférieures de la grotte des Fées d'Arcy. La poterie manquait. On y a recueilli des dents d'ours, d'hyène, de cheval, de bœuf, des éclats de silex dont un craquelé par le feu. La forme d'un autre se rapproche du type du Moustier qui coïncide avec un grand développement de l'ours des cavernes. Il y avait aussi un galet ou percuteur en granite. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne 1876, p. 181.

En 1850, sur le plateau de *Chora* ou *Ville-Auxerre*, d'une contenance de 25 hect., à 112 m. au-dessus du

niveau de la Cure, on a trouvé des objets celtiques sous des ruines gallo-romaines; dans la première couche, où étaient celles-ci, on a recueilli, entre autres choses, un stylet en cuivre rouge (*sic*) et un fragment de fibule. On a rencontré des inhumations à 30 ou 50 c. au-dessous du sol; les ossements étaient épars, mélangés de poterie grossière dont les fragments n'ont pu être rassemblés; les tibias, les crânes, les fémurs étaient pêle-mêle, sans aucun rapport entre eux; ce désordre, qu'on est tenté d'attribuer à des remaniements ou à des violations de sépulture, n'est quelquefois qu'apparent; le défaut de relation anatomique, qu'on croit exister, peut être dû à l'usage de l'inhumation par accroupissement; il ne faut pas perdre de vue ce rite souvent constaté quand on a devant soi des sépultures antiques à reconnaître et à observer. Dans la circonstance, les divers objets celtiques qui accompagnaient les squelettes humains, comme la poterie noire, de pâte courte, façonnée à la main, panachée de grains de sable, une hache polie en porphyre vert, des cailloux roulés dont deux ont paru arrondis encore de main d'homme et que M. Baudouin a considérés comme des projectiles de fronde, ont permis de penser que, dans cet endroit, une station gauloise avait précédé une occupation gallo-romaine. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1852, p. 345. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

A proximité des roches creuses ou grottes de Saint-Moré, notamment de la grotte de Nermont, M. Bonneville a signalé deux stations en plein air.

L'une, sur le tertre historique de *Chora*, dans la pente occidentale, regardant le chemin et les bois du *Lac-Sauvin*. On y voit, sur une surface assez restreinte, des éclats

de silex mêlés à des fragments nombreux de poterie grossière, rougeâtre ou noirâtre, identique à celle de la grotte de Nermont.

Précédemment, on y avait trouvé des haches polies avec des débris de poterie gallo-romaine bien différente de celle dont nous venons de parler ; c'était lors des fouilles faites dans la forteresse.

L'autre station, plus petite, est située à l'entrée du plateau de la *Côte de Chaux,* au-dessus du tunnel et des grottes ; elle contient des silex à patine blanche et de la poterie très fragmentée ; à peu de distance a été ramassée une hache polie. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. 177.

Le plateau de la *Côte de Chaux*, au-dessus des grottes de Nermont et autres, porte, sous le bois, une enceinte connue sous le nom de *Querre.*

Sur le plat de la montagne, un entassement continu de pierres sèches formant un trapèze, en ligne sinueuse, garantit un espace considérable largement ouvert au sud et d'où la vue s'étend au loin.

Là se présente l'ouverture supérieure de la grotte de Nermont, de même qu'on peut descendre de côté jusque dans d'autres grottes.

Le front de cette muraille se déploie du côté d'Arcy, sur 200 mètres environ, et, vers ce point, la montagne sans escarpement, est assez facilement accessible. Les deux extrémités, ramenées jusqu'au bord de la falaise impraticable, au-dessus de Saint-Moré, se termine par deux masses considérables de pierrailles.

Plus bas, sous le bois, un autre retranchement, remontant vers le nord, vient finir, autant qu'on peut voir,

au milieu de la première ligne, après en avoir enveloppé la moitié.

Des explorateurs ont fait de cet ouvrage un poste gallo-romain en correspondance avec *Chora*, qu'on voit de là, et gardant la rivière de son côté. Mais la position a pu être antérieurement occupée à l'époque celtique.

Dans cette enceinte, M. Bonneville a fouillé le climat des *Chaumes* ; il a trouvé des fragments de poterie pareille à celle de la grotte de Nermont, notamment dans un endroit dont la terre était légère et noire, comme celle qui succède à un foyer ; il y avait effectivement des os calcinés. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. 179.

Ne faudrait-il pas attribuer cette défense en pierres sèches aux hommes de nos grottes?

Sur la rive gauche de la Cure, au nord-ouest et au pied du camp de *Chora*, existe une sorte de mardelle appelée le *Puits à la Dame*; une tradition locale dit que les eaux de ce puits étaient élevées, par des conduits assurément imaginaires, jusque sur la hauteur du plateau. — Ann. de l'Yonne, 1849, p. 134. — Ici, comme à Genève, à Tonnerre et ailleurs, *Dame* doit être synonyme de *Fée*. — La tradition rapporte qu'un veau d'or a été caché dans ce puits, en partie comblé, tout près d'un gros frène. — Annuaire de l'Yonne, 1849, p. 134.

M. Bonneville a recueilli sur le territoire de Saint-Moré, à la surface du sol, une petite monnaie gauloise des ségusiens. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. 183.

Climat à noter : *la Mardelle*, dans les bois, à l'est du hameau du Lac-Sauvin. — Carte de l'état-major.

SAINT-PÈRE, près Vézelay, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Climats à noter : *En Merlutte, sur les Roches, le Merger au Porc, sous la Roche, sur la Roche, le Tureau de Gros.*

SAINT-ROMAIN-LE-PREUX, canton de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *sous la Fosse Margot, la Motte, la Fosse Simon, les Grès, l'Homme mort, le Trou Brideron, la Mardelle Menot, les Ferriers de la Métairie.*

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE, chef-lieu de canton, arrondissement d'Auxerre.

On a signalé au lieu dit le *Chêne Rond*, un tumulus dans lequel il y avait un squelette d'enfant. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1848, p. 422 et 1852, p. 375. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 16. — On aurait trouvé aussi un vase aplati et une monnaie romaine ; mais la superposition des couches n'a peut-être pas été soigneusement observée.

Selon M. Robineau-Desvoidy, la Puisaye renferme des tumulus de trois catégories ; nous citons textuellement son opinion :

1° Ceux qui ont pu être consacrés ;

2° Ceux qui étaient destinés à la défense ;

3° Ceux qui ont servi de cimetières.

Congrès archéol. de France, 1851, p. 16.

Climats à noter : *le Champ Matron, les Levées, les Rochers, le Tureau.*

Hameau à noter : *les Roches.*

La collection de M. Paultre des Ormes, maintenant

dispersée, renfermait des objets préhistoriques recueillis dans le pays.

SAINT-VALÉRIEN, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Climats à noter: *le Bois des Gallois, la Borne des Violonneurs, l'Étang de Rochetat, la Mardelle aux Amis, la Merlucherie* (près des *hautes Bornes* et de *la Mardelle aux Loups,* sur Dollot), *la grande Fosse, la Mardelle aux Lièvres, la Mardelle aux Filles, le Chemin de la Fosse Tournisse, le Chemin de la Borne à la Mardelle aux Filles, les Corcités.* Au climat des *Corps cités,* sur Montacher, on a signalé des sépultures antiques dans des fosses carrées.

Hameau à noter : *la Merlucherie.*

SAINT-VINNEMER, canton de Cruzy, arrondissement de Tonnerre.

Climats à noter : *le Teurot, le Gué des Pierres, les Roches, la Fosse pavée, les Granges Chafoux.*

SAINTE-COLOMBE-PRÈS-L'ISLE, canton de l'Isle-sur-le-Serein, arrondissement d'Avallon.

Une hache en silex a été trouvée à la *Cour d'Origny* et donnée au musée d'Avallon par M. Montaudon de Montomble. — Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon, 1846, p. 149.

Au même lieu, sous des pierres amoncelées, sans doute un tumulus, on a trouvé un squelette humain, une épée et des bracelets en cuivre (*sic*); le tout a été dispersé. — Même source.

Climats à noter : *les petites Pierres, le Bois de la Motte, les Chats Foux, les Champs de Pierres, les Fosses.*

SAINTE-PALLAYE, canton de Vermenton, arrondissement d'Auxerre.

Climat à noter : *les Teureaux.*

T

TAINGY, canton de Courson, arrond[t] d'Auxerre.

Climats à noter : *la grosse Mignonne, le Champ des Pierres, les Douées, la Vallée de la Roche, la Roche, les Roches, la Baume* (grotte?).

TANLAY, canton de Cruzy, arrond[t] de Tonnerre.

Près de la voie romaine de Tonnerre à Vertault existe une *Grosse Borne*, au point de jonction des territoires de Baon, Cruzy, Pimelles et Tanlay. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 43.

THAROISEAU, canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon.

Un fragment de hache polie en silex a été recueilli par MM. Moreau et de Chastellux, dans le chemin de *la Croix de Montjoie* au *Gros Mont*. — Musée d'Avallon.

THEIL, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

La Pierre du Sabat est située dans *la Vallée Jamet*, sur le finage de Theil, à 2 kilomètres au couchant de Vaumort, à 3 kilomètres au midi de Theil ; ce mégalithe mesure 2 m. 60 de hauteur, 13 m. 60 de pourtour à la base et 10 m. 40 de pourtour au sommet ; les légendes locales sont les mêmes que pour *la Pierre du Sabat*, qui existe dans le village de Vaumort.

M. Vielle a recueilli, à la surface du sol, des silex ouvrés sur ce territoire, vers la pente du coteau qui descend du Bois des Brosses à Theil, dans les terres à l'est de la tuilerie de *Champ Fétu*, au nord du finage de Cerisiers, jusqu'auprès de Méglière, et près du chemin de Vareilles, vers la limite nord-est de la commune.

Climats à noter : *la Vallée Jamet* ou *Jamay*, *le haut des Pierres percées*, *le bas des Pierres percées*, *les Pierres percées*, *les basses Pierres percées*, *la Mardelle Guelin*, *le Château Gourgaut*, (M. Prunier y place une pierre comme celle de Vaumort ; nous pensons que c'est le monolithe de *la Vallée Jamet*), *la Mardelle Guelin*, *la Ruelle couverte*, *le Chemin des Pierres percées*, *la Fontaine Saint-Philbert* (hantée par les esprits).

THOREY, canton de Cruzy, arrond[t] de Tonnerre.

Au climat de *la Chapelle*, M. Le Maistre a signalé la découverte de squelettes humains nombreux avec des pierres calcinées et des médailles indéchiffrables.

THORIGNY, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Lieu dit *Fosse à la Fille*, dans une excavation circulaire d'un mètre de profondeur, fermée par une roche, dallée avec des éclats de grès, on a trouvé, en 1850, de nombreux ossements humains en désordre, trois squelettes au moins, dont un de femme, une hache en silex, un péronné d'animal, des poinçons en os, une pointe de flèche en os, enfin de menus débris de bronze sans caractère appréciable. — Bull. de la Soc. archéol. de Sens, t. VI, p. 333, et t. VII, p. 307. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne. — Cette sépulture peut être comparée avec

celles de Villemanoche (Yonne), de Buno-Bonnevaux et de Vigneux (Seine-et-Oise); à Buno-Bonnevaux et à Vigneux, il y avait des dallages, et nous présumons que c'est à des circonstances semblables que les climats de *la Fosse pavée, la Fosse maçonnée,* doivent leurs noms dans plusieurs de nos communes.

Des haches en silex ont été recueillies sur ce territoire, à la surface du sol. — Coll. de M. Leberton.

Climats à noter : *la Haie de Roche, la Fosse à la Fille, la Queue de Roche, les Pierres à Fourt, sur les Pierres à Fourt, la Pierre courbe, le Chemin des Pierres à Fourt, les Pierres à l'eau, la Mardelle aux Puts, le Chemin de la Pierre à l'eau.*

THURY, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

M. Quantin a signalé, sur ce territoire, en 1865, à la commission de topographie des Gaules, un tumulus qui a été fouillé et qui a livré des antiquités en bronze.

TONNERRE, chef-lieu d'arrondisssement.

Suivant M. Rathier, aux environs de Tonnerre, dans les grèves de la partie kimméridienne et portlandienne de la vallée de l'Armançon, on a trouvé quelques molaires d'éléphants, toutes dans des lits de bas niveaux. — Belgrand, la Seine, p. 164, 228.

Vers l'emplacement de l'ancienne ville haute, sur le versant nord-est, dans la propriété de M. le capitaine de frégate Campenon, au climat de *la Triple,* on a recueilli une hache en pierre verte, analogue à celles du musée d'Auxerre, une épingle en os avec des tuiles, des briques et des fragments de poterie de l'époque gallo-romaine. —

Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne de 1876, p. 332. — On a omis de tenir note de la superposition des couches qui ont livré ces antiquités ; le fait certain, c'est qu'ici encore une station celtique a précédé une occupation romaine.

Une monnaie gauloise, au nom de Lisieux, a été trouvée lieu dit *le Pré à la Dame noire* ; M. Le Maistre, à qui ce renseignement est dû, a signalé des découvertes d'autres monnaies gauloises sur le territoire de Tonnerre.

Climats à noter : *le Pré à la Dame noire* ; voir Cézy pour la signification probable du mot *Dame*, c'est-à-dire *Fée*.

Le musée de la ville de Tonnerre renferme des objets préhistoriques et des médailles gauloises sans indication de provenance, mais qui sont du pays.

TOUCY, chef-lieu de canton, arrondt d'Auxerre.

Hameaux à noter : *la Roche, les Bornes*.

TREIGNY, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

Il existe près de Treigny des mégalithes en grès ferrugineux, aux hameaux du *Midi* et du *Moulin de la Roche* ; l'un s'appelait *la Pierre à Midi* ou *Roche qui tourne*, parce qu'elle tournait, disait-on, à cette heure-là ; l'autre s'appelait *la Pierre de l'Enfant* ; elle ont été détruites. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 15. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Une hache polie en silex, trouvée dans le parc ou le jardin du château de *la Bussière*, a été donnée au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1858, p. 474, et 1873, p. L, LII.

Climats à noter : *la Cave à Bernot, le Moulin de la*

Roche. la Pièce de la Roche (cette roche était *la Pierre de l'Enfant*), *le Pré de la Folie, le Champ des Roches, les Pierres, les Magnes, le Chemin de la Pierre éguisoire* (ce nom de la *Pierre éguisoire*, qui fait penser à un polissoir, se rencontre encore sur d'autres territoires).

Hameaux à noter : *la Folie, le Moulin de la Roche.*

TRONCHOY, canton de Flogny, arrond[t] de Tonnerre.

On a trouvé des molaires d'éléphant à Tronchoy, dans les grèves des bas-niveaux de la vallée crétacée de l'Armançon. — Belgrand, la Seine, p. 170.

TRUCY-SUR-YONNE, canton de Coulanges-sur-Yonne, arrondissement d'Auxerre.

Hameau à noter : *la Folie.*

TURNY, canton de Brienon arrond[t] de Joigny.

On a trouvé des silex ouvrés dans le voisinage des *Thureaux*, hameau qui doit son nom aux buttes de mâchefer près desquelles il est situé ; la métallurgie préhistorique a eu souvent ses rudimentaires exploitations dans les lieux où des forges meilleures se sont établies plus tard.

V

VALLERY, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Aux confins des territoires de Chéroy, Vallery et Blennes, au climat des *Buttes de la Justice*, existent quatre bornes que nous avons mentionnées à l'article Chéroy.

Climats à noter : *la Margottière, la Fosss, l'Étang de la Fosse, la Mardelle au Marsaule, le Chêne Merlin, la Mar-*

delle sous terre, le Chemin de la Margottière, le Chemin du Chêne Merlin.

VAREILLES, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

Lieu dit *le Culeron de la Vallée aux Rochers,* à la surface du sol, nous avons recueilli, en 1875, des silex travaillés, non polis, assez nombreux pour permettre d'y placer une station ou un atelier.

M. Vielle a ramassé des silex ouvrés, à la surface du sol, dans les cultures, près de Méglière et près des Vallées de Vareilles.

On a trouvé sur ce territoire, à la surface du sol, des haches polies en silex et d'autres haches en silex préparées pour le polissage, aux climats de *la Folie, les Bougueraux, le Champ du Charme, la Croix rouge.*

Climats à noter*: le haut de la Vallée aux Rochers, la Vallée aux Rochers, le Culeron de la Vallée aux Rochers* (silex ouvrés), *le Bois des Bougueraux* (silex ouvrés), *la Pierre, la Côte d'Enfer, la Pierre rouge, la Folie* (silex ouvrés).

VAUDEURS, canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

Aux confins des territoires de Vaudeurs et des Sièges, près de l'Ormeau, existe un grande roche connue sous le nom de *la Pierre à Collon* ou *à Collan ;* elle limite les bois de ces deux communes ; à proximité se trouve, dans la craie, une excavation qui a servi de refuge aux habitants du pays, lors des invasions de 1814 et de 1870.

A Beauciard, on reconnait encore aisément les traces d'une enceinte parallélogrammatique, avec des côtés de

200 à 400 mètres environ ; un fossé l'environne et tend à disparaître dans les cultures ; à l'angle nord-est, le fossé est plus profond, avec un remblai ; le village est presque entièrement bâti dans cette enceinte qu'on a quelquefois placée sur la commune d'Arces par erreur ; on y a trouvé des haches ébauchées et des haches polies en silex, une petite hache en pierre verte et un dormant de moulin formé d'un gros galet du Morvan ; au sud-est, le climat se nomme *sous les Fossés* et *la Mardelle* ; au nord-est, existe une mardelle, lieu dit *le Four à Cassandre*, et l'on rencontre autour des silex ouvrés avec des éclats de fabrication ; il y en a de craquelés et de rougis par le feu ; vers le midi et le sud-est, l'enceinte touche deux larges chemins antiques dont l'un se dirige vers Arces et l'autre presque perpendiculairement vers la voie romaine de Sens à Alise.

Entre la prairie de *Beauregard*, en bas, et les champs des *Sablons de la Joncheroie*, en haut, sur le versant droit de *la Vallée de la Fontaine d'Erable*, le bois des *Carrés* présente une particularité, digne de remarque, qui lui a valu assurément son nom ; c'est, sur plusieurs hectares, un ensemble de divisions parallélogrammatiques bordées de levées régulières qui ne paraissent pas être le résultat d'un simple épierrement et qui sont formées de silex bruts provenant des dénudations quaternaires ; indépendamment de ces levées, il y a plusieurs mergers circulaires. Le dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, signale un fait analogue à Guyans-Vennes (Doubs), qui possède une enceinte rectangulaire d'une longueur de plus de mille pas, sur une largeur un peu moindre, dans la plaine de *Grand-Chaux* ; cette enceinte est divisée intérieurement en carrés de 150 à 200 pas de

côté. Dans le bois des *Carrés*, nous avons recueilli quelques silex ouvrés ; mais, dans les bois, les recherches sont difficiles, un défrichement en ramènerait certainement un plus grand nombre à la surface. Il ne faut pas attacher trop d'importance aux découvertes faites autour des forêts ; si ces forêts étaient livrées à la culture, elles donneraient probablement elles-mêmes des silex travaillés dans la proportion des terres actuellement cultivées.

Immédiatement au-dessus du bois des *Carrés*, dans les premières terres du climat des *Sablons de la Joncheroie*, existent les traces de plusieurs foyers et d'un atelier de fabrication d'instruments en silex ; on y a recueilli des percuteurs, des nucléus, des couteaux, des lames, des grattoirs, des perçoirs, des déchets de fabrication, des silex craquelés ou rougis par le feu. De ce point, qui domine les environs au midi, à l'est et à l'ouest, la surveillance était facile et on avait aussi la forêt d'Othe à proximité; sur le versant opposé de la vallée, auprès de Beauregard, on a recueilli des silex ouvrés nombreux depuis les haches acheuléennes jusqu'aux haches polies en silex.

Lieu dit *les Sablons du Pont-Evrat*, entre le chemin des *Roches* et la vallée de *la Fontaine d'Erable*, à peu de distance au sud du hameau du *Pont-Evrat*, on a récemment ouvert une sablière ; en écrémant l'humus, on a rencontré une couche de cendres et de charbon dont on n'a pas tenu compte et qui pourrait bien être les restes d'une station préhistorique, car autour de la creusée on a trouvé des silex ouvrés assez nombreux des types couteau et grattoir, avec des éclats de fabrication ; on y a aussi trouvé un fragment de poignard en silex gris-cireux ; cette arme, formée d'un éclat de percussion et dont la pointe manque, devait mesurer 18 centimètres de lon-

gueur ; le manche, qui a un centimètre de largeur à l'extrémité, va s'élargissant sur 9 centimètres de longueur, jusqu'à deux renflements latéraux où sa largeur dépasse 3 centimètres ; ce manche présente environ vingt-cinq retouches de chaque côté et les deux bords ont été passés ensuite au polissoir pour amortir les angles et permettre d'y tenir solidement la main sans qu'elle fut offensée ; les deux renflements, qui se font face, sont de véritables gardes ménagées pour empêcher la main d'avancer sur la lame et pour renforcer la poussée ; les retouches latérales continuent sur les bords de la lame, mais avec tout le vif de la taille pour réaliser toute la valeur vulnérante nécessaire à une arme de cette nature. Ce poignard, d'un bon travail, appartient à l'âge de la pierre polie et s'approche des beaux silex ouvrés de Sordes. Le point de la découverte regarde, à l'est, l'antique et giboyeuse forêt d'Othe qui n'est pas à plus de 300 mètres.

Près de *Grange sèche*, sur le bord de la prairie, lieu dit *la Mardelle à la Vente*, nous avons reconnu les traces d'un foyer et d'un atelier de fabrication d'instruments en silex ; la matière première, de couleur bleuâtre, devait être prise dans la mardelle ; sur le territoire, nous avons recueilli des silex ouvrés de cette nuance.

Lieu dit *Chie Loup*, près des *Foix*, on a ramassé une grande quantité des silex ouvrés de tous les types ; nous avons reconnu nous-mêmes sur ce climat, à l'ouest du *Ravin des Dardes*, dans un champ de terre rougeâtre et sèchant vite après les pluies, les traces d'un atelier de fabrication d'instruments en silex ; nous avons recueilli en une seule fois plus de cent silex ouvrés, et les déchets y abondent. On peut presqu'à coup sûr chercher les épaves de l'âge de la pierre dans les terrains analogue

de cette commune, des communes environnantes et de la partie de notre département coloriée en tertiaire sur la carte géologique de MM. Raulin et Leymerie.

Nous possédons les objets suivants, recueillis à la surface du sol de ce territoire :

30 haches acheuléennes en silex gris, bleuâtre ou cacholonné, provenant des climats d'*Augère, Beauregard, les Chalanderies, Chie Loup, la Côte Chappenoire, le Crot à Foulon, les Fourneaux, les Granges rouges, Grange sèche, la Haie de l'Isle, les Jambes de chien, la longue Roye, le Marchais Tiburce, Méglière, l'Ormeau, la Queue Fréville, les Sept-Vingts, la Truie pendue*; parmi ces haches, les unes sont allongées comme les langues de chat d'Amiens et d'Abbeville, les autres sont ovoïdes ;

80 tranchets en silex ou instruments allongés, presque cylindriques, dont l'usage est encore inconnu et comme on en a trouvé à Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise). — Dict. archéol. de la Gaule, époque celtique. — Il faut rapprocher aussi, pour la forme, ces outils des tranchets de Sauvigny-les-Bois (Nièvre), et des grès ouvrés de *la Vignette*, commune de Villiers-sous-Grès (Seine-et-Marne) ;

20 pointes en silex du type du Moustier ;

150 haches ou fragments de haches en silex, dites préparées pour le polissage ;

100 haches ou fragments de haches polies en silex ; il y en a qui ont été manifestement détruites avec intention ; ce qu'on a attribué à un rite funéraire ;

1 tranchet poli en silex ;

2,000 silex des types couteau, racloir, grattoir, perçoir, burin, écrasoir ; des percuteurs, des nucléus ;

D'innombrables déchets de fabrication ;

3 petites haches polies en pierre verte ;

Une petite hache polie en grès ou peut-être un polissoir.

Il y a des silex ouvrés de Vaudeurs dans plusieurs musées de la France et de l'étranger, et dans beaucoup de collections particulières, notamment dans celles de MM. Bonneville, Cotteau, Delaune-Guyard, Moreau, Morel, Vignon.

Des amas plus ou moins considérables de scories de fer, notamment au *Pont Evrat*, à *la Joncheroie*, à *Grange sèche*, d'autres buttes disparues autorisent peut-être à croire à l'existence d'exploitations gauloises sur la commune de Vaudeurs ; les Romains employaient dejà les mâchefers sur les routes.

Climats à noter : *la Borne, la Bigotterie, le gros Merger, la Mardelle au Loup, la Pierre à Collon* ou *à Collan* (le mégalithe est sur la commune limitrophe des Sièges), *la haute Borne, les Loges* (silex ouvrés nombreux), *la Truie pendue* (idem), *la Mardelle à la Vente* (atelier, foyer), *la Roche, la Mardelle, la Cave, la Mardelle des Cerfs, la Vallée des Roches, Chie-Loup* (silex ouvrés nombreux), *le Chemin du Tartre, les Sablons* (ateliers, foyers).

VAULT-DE-LUGNY (LE), canton et arrond[t] d'Avallon.

Près d'Avallon, sur le territoire du Vault-de-Lugny, existait, il y a quelques années, un dolmen en granit, d'environ quatre mètres de longueur, dont la table était portée sur plusieurs supports bruts également en granit ; ce dolmen était assez élevé pour permettre aux bergers de s'y abriter contre la pluie ; ce monument a été détruit et employé au pavage d'une chaussée. — Renseignement dû à M. Baudouin.

Une hache polie en silex a été trouvée lieu dit *le Montmarte*, au milieu des ruines d'un temple gallo-romain. — Musée d'Avallon. — Renseignement dû à M. Moreau.

M. Ravisy possède une petite hache en jade (*sic*) recuillie sur le territoire de Vault-de-Lugny. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

VAUMORT, canton et arrondissement de Sens.

Vers le milieu du village, à moins de 100 mètres au-dessous de la route nationale n° 5, s'élève un mégalithe de plus de 3 mètres de hauteur, connu sous les noms de *la Pierre enlevée, la grosse Pierre, la Pierre au Diable, la Pierre du Sabbat, la Pierre aux Sorciers*. — Quantin, Rép. archéol. de l'Yonne.

Dans la vallée de *Vaumartin*, même commune, on a signalé six autres mégalithes dont deux grands, gros et élevés de 2 à 3 mètres, sont appelés *les Bornes du Sabbat, les Bornes aux Sorciers*.

Les habitants de Vaumort, comme ceux de Chéu, ont une antique réputation de sorcellerie.

On a recueilli à la surface de ce territoire, notamment au-dessous de la tuilerie de Champ-Fétu et près du petit Vaumort, des haches en silex, polies ou préparées pour le polissage. — Collections diverses. — M. Lartet en avait une belle polie, qui est classée sous le n° 251 du catalogue de l'Histoire du Travail à l'exposition universelle de 1867. — La Société archéologique de Sens possède des fragments de haches en silex, polies ou préparées pour le polissage, provenant des cultures de la ferme de Vaumorin.

Climats à noter : *la Mardelle Perdriat, le Bas du Thurot, le Thurot, la Mardelle rouge, le Noyer des Pierres, les*

Roches, les Champs Dolents, la Pierre aux-Chats, la Ruelle couverte, la Vallée Jamet, qui se poursuit sur Theil et où est située *la Pierre* de Theil.

VENIZY, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Un percuteur en silex a été trouvé à la surface du sol. — Coll. de M. Delaune-Guyard.

Une hache ébauchée en silex a été recueillie aux *Fourneaux,* à la surface du sol, par M. Michou, qui l'a donnée au musée d'Auxerre.

Le même donateur a remis à la Société des Sciences de l'Yonne une série de silex taillés trouvés par lui au hameau des Pommerats.

VERGIGNY, canton de Saint-Florentin, arrondissement d'Auxerre.

A la limite des communes du Mont-Saint-Sulpice et de Vergigny, existent de grosses bornes, près desquelles passe la voie romaine. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. IV. — V. Mont-Saint-Sulpice.

VERLIN, canton de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny.

A la limite des communes de Verlin et de Saint-Julien-du-Sault, vers le hameau des *Pommesoies,* dans un bois défriché, existe un mégalithe vertical de plus de 2 m. de hauteur; le hameau appartient lui-même aux deux territoires.

Entre le chemin de Cudot et la ferme des *Blins,* également dans un bois défriché, existent deux autres mégalithes dont l'un est resté vertical; le second est hori-

zontal. Ces pierres ont été indubitablement placées là par la main des hommes.

A 2 ou 3 kil. de la *Montagne des Rois*, à l'ouest et sur le climat des *Epinettes*, qui aboutit à la commune de Saint-Martin-d'Ordon, on a trouvé plusieurs haches polies en silex; une de ces haches est en la possession d'un habitant du hameau des *Épinettes*. — Renseignements fournis par M. Collet.

Hameau à noter : *la grande Mardelle*.

VERMENTON, canton et arrondissement d'Auxerre.

Des fouilles faites au château de Bétry, par les soins de M. Jeannez, ont permis de reconnaître la superposition d'établissements successifs depuis l'époque gauloise ; M. Quantin a donné la liste des objets suivants : un petit bronze qui lui a paru être du chef Gaulois GIAMILOS, une pièce d'argent imitée des monnaies grecques, avec un guerrier au revers, deux pièces de la colonie de Nîmes avec le crocodile, une Faustine, un Néron, un Tétricus, un sceau en cuivre du XVIIe siècle. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1849, p. 247.

On a trouvé à Vermenton une mâchoire fossile de cheval. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, t. XIX, p. VI.

VERNOY, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *le Bois des Buttes*, *le Chemin de la grande Mardelle*.

VÉRON, canton et arrondissement de Sens.

Une enquête faite en 1450, au sujet des limites de la terre de Véron, apprend qu'il y avait une *Borne* aux confins

des territoires de Dixmont, Mâlay-le-Vicomte et Véron; elle était assise sur le chemin de Cerisiers à Véron; beaucoup de témoins ont déclaré y avoir bouté leur épée ; dès cette époque on avait perdu le souvenir de ce que pouvait signifier cette *Pierre.* — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202 (M. Quantin). — Voir Dixmont et Mâlay-le-Vicomte.

On a trouvé à la surface du sol des haches polies en silex. — Coll. de M. Lambert.

Climats à noter : *les Fosses, le Buisson Gallois, le Merger, la Borne à Diare, la haute Borne, la Mardelle aux Yèbles, les Mardelles, le Marchais de la Pierre, le Chemin de la haute Borne, le Chemin du Marchais de la Pierre, le Chemin de la Carre des Mardelles.*

VERTILLY, canton de Sergines, arrond[t] de Sens.

Climats à noter : *la Mardelle aux Biques, les trois Bornes.*

VÉZELAY, chef-lieu de canton, arrond[t] d'Avallon.

Climats à noter : *le Champ de la Pierre, le Theurissot, les Ferrières, le Crot de la Fillette, le Bois de la Fillette.*

VIGNES, canton de Guillon, arrond[t] d'Avallon.

Le climat du *Champ de la grosse Borne* rappelle peut-être le souvenir d'un mégalithe. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1865, pl. I.

VILLEBLEVIN, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Cave au Loup, la Fosse Travers.*

VILLEBOUGIS, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Le climat de la *Haute Borne* a été signalé comme pouvant rappeler l'existence d'un mégalithe. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 16.

Climats à noter : *la grande Borne, la haute Borne, la Vallée de la haute Borne, la Fosse à Laussoye, la Roche à Minet, la grande Mardelle, la Roche Poyen, la Mardelle Poyen, la Mardelle à Poulets, le Chemin des Roches à Poyen, le Chemin de la grande Mardelle, le Chemin de la Roche à Minet.*

Hameau à noter : *la Borne haute.*

VILLECHÉTIVE, canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

Une hache en silex de forme triangulaire, se rattachant au type de Saint-Acheul, longue de 12 c., large de 8, a été trouvée à la surface du sol. — Coll. de M. Lambert.

Climats à noter : *la Borne, la Mardelle, la Roche, le Côtat à la Dame, les Bornes, le Chemin des Bornes.*

VILLEGARDIN, canton de Chéroy, arrond[t] de Sens.

La *Borne blanche* ou la *grande Borne* sépare les finages de Montacher et de Villegardin.

Climats à noter : *les Champs de la Roche, le grand Heurt, les Champs* de *Mardeleuse, la Borne blanche ou la grande Borne, la Grotte aux Chiens, l'Étang des Pierres, le Bois Satan.*

Hameau à noter : *Mardeleuse.*

VILLEMANOCHE, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Dans les taillis au-dessous de Villemanoche existent beaucoup de blocs de grès que la nouvelle carte géologique au quatre-vingt millième range dans la période miocène, tandis qu'elle regarde comme plus anciens ceux de la colline opposée; quoiqu'il en soit, au milieu des premiers blocs s'en dresse un plus volumineux que les autres et qui est connu dans le pays sous le nom de *Pierre de Minuit*; cette grande roche est appuyée du côté sud sur des roches plus petites qui la soutiennent; M. Lambert nous a donné les mesures suivantes, qu'il a prises lui-même: hauteur, côté nord, 5 m. 50 c.; hauteur, côté sud, 8 m.; largeur de l'est à l'ouest, 6 m.; largeur du nord au sud, 4 m. 50. La légende prétend que ce mégalithe va se désaltérer une fois l'an, pendant la messe de minuit, dans la rivière d'Yonne, qui cependant coule à une assez grande distance. — Congrès archéol. de France, 1851, p. 202. — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

Vers le mois d'avril 1875, entre Villemanoche et Pont-sur-Yonne, sur les hauteurs qui dominent la route nationale, des ouvriers carriers ont attaqué avec la mine une roche qui n'avait extérieurement de remarquable que sa dimension; quand elle a été brisée, les ouvriers se sont mis à enlever quatre autres pierres qui lui servaient de supports; à peine avaient-ils donné quelques coups de pioche, qu'ils ont été en présence d'une sorte de caveau effondré; la fosse avait une forme semi-ovale irrégulière; quelques pierres plates posées sur la marne retenaient la terre végétale; l'ouverture, creusée dans la craie, présentait une largeur de 1 m. 50 environ, alors que la largeur totale de l'excavation était de 3 m. 30. Ce caveau renfermait 25 à 30 squelettes d'hommes, de femmes,

d'enfants, superposés et, suivant une expression, comme enterrés ensemble; M. le docteur Petit a pensé qu'ils pouvaient être assis le dos appuyé contre les parois de l'excavation; les squelettes étaient accompagnés d'instruments en silex, de haches, de grattoirs, de couteaux, et de débris de poterie; d'après M. Petit, il n'y avait pas d'ossements d'animaux. La Société archéologique de Sens, avertie, a fait acheter presque tout le mobilier funéraire de cette sépulture; quelques silex sont conservés à la mairie de Villemanoche; M. Lambert possède quelques débris d'os humains; les ouvriers, paraît-il, ont aussi gardé quelque chose; une partie des os humains ont été soumis à l'examen de M. le docteur Broca, qui les a attribués à l'époque de la pierre polie et a reconnu une dolichocéphalie très forte avec un indice orbitaire très petit. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1875, p. XLIII. — Renseignements complémentaires dus à MM. Bonneville, Bourbon, Lallement et Lambert.

Près de l'église, on a signalé une pierre plate posée horizontalement sur quatre autres plus petites, placées debout; selon les uns c'est un monument mégalithique, selon les autres c'est une table de justice du moyen âge.

On a trouvé sur ce territoire des haches polies en silex à la surface du sol; une autre a été recueillie sous une roche que l'on avait fait sauter à la mine. — Renseignements donnés par M. Lambert.

Climats à noter: *la grande Pierre, près la grande Borne, la Fosse Monin, les Pierres, le bas des Mardelles, les Mardelles, derrière la Pierre de Minuit, la Pierre de Minuit, la Roche branlante, la Roche aigüe, la Roche Mercier, le Chemin des Mardelles, la Ruelle de la Mardelle, le Sentier des Pierres, le Sentier des Mardelles.*

VILLENAVOTTE, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

On a recueilli à la surface du sol une hache ovale, en silex taillé, analogue à celle de la fig. 2, pl. LXXIV du livre de M. Belgrand sur la Seine. — Coll. de M. Lambert.

VILLENEUVE-LA-DONDAGRE, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

On a signalé le climat de la *haute Borne* comme pouvant rappeler le souvenir d'un mégalithe disparu. — Congrès archéol. de France, 1848, p. 16.

Autres climats à noter : *la Mardelle des Cœurs*, vulgò *des Cocus, la Fosse Thibauld.*

VILLENEUVE-LA-GUYARD, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *La Motte Bignot, les Buttes, les Pierres, la Pierre aux Brebis, la Fosse formée, le Bois des Thureaux.*

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, chef-lieu de canton, arrondissement de Sens.

Un couteau en silex et deux haches polies en silex ont été ramassées à la surface du sol. — Coll. de M. Delaune-Guyard et de M. Coëffet.

Climats à noter : *Les Folies, les Chènevières des Folies.*

VILLENEUVE-SUR-YONNE, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

Un mégalithe de 2 m. 50 de hauteur, appelé la *Pierre Frite*, se voit dans la plaine d'*Egriselles* ; au pied ont été

trouvés des débris d'armes (*sic*). — Quantin, Répert. archéol. de l'Yonne.

Une hache en silex a été recueillie près de Villeneuve-sur-Yonne, dans une sablière. — Coll. de M. Bally.

Des haches taillées en silex et des nucléus ont été ramassés à la surface du sol de ce territoire. — Coll. de M. Bonneville.

Deux haches en bronze ont été recueillis à Villeneuve-sur-Yonne. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1852, p. 262.

Dans le diluvium, à Villeneuve-sur-Yonne, on a extrait une molaire d'éléphant. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1863. p. XXXIII.

A *Château*, sur l'emplacement d'un camp, M. Hesne a trouvé des monnaies gauloises avec des fragments de poterie. — V. Bussy-le-Repos. — Ce camp dépend des deux territoires.

Climats à noter : *les Roches, les Mergers, la Mardelle du grand Ravage, la Mardelle rouge, la Fosse rouge, le Replat de la grosse Pierre, le Bois des Dames, la Butte.*

Hameau à noter : *Ville folle.*

VILLEPERROT, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *le Trou au Diable, le Trou au Renard* ou *les grandes Roches, le Thureau, le Chemin du Thureau.*

VILLEROY, canton de Chéroy, arrond^t de Sens.

Climats à noter : *la Mardelle aux Saules, la Mardelle aux Poules, la Mardelle d'Enfer, la Mardelle plate, la Mardelle des Girondiers, le Chemin de la Mardelle à Bisson, le Chemin de la Mardelle d'Enfer, le Chemin de la grande*

Borne, le Chemin de la Mardelle aux Saules, le Chemin des Rochers.

VILLERS-BONNEUX, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

M. Prunier a signalé un mégalithe connu sous le nom la *Pierre à Jean Lebeau.*

Climats à noter: *La Mardelle au Diable, la Butte, la Mardelle Gonis, la Mardelle Château-Feuillet, la Pierre à Jean Lebeau, la Mardelle Fichat, la Mardelle dans l'eau, la Butte du petit Chapitre, la Mardelle, la Pierre à la Piloche, la Mardelle aux Crapeaux.*

VILLETHIERRY, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

Un mégalithe a été signalé par M. Bardot entre Blennes et Villethierry. — Ann. de l'Yonne, 1845, p. 147.

Lieu dit le *Bois de la Butte*, a existé, dit-on, une fortification; le fait est qu'on y voit encore l'emplacement de murailles avec des fossés presque comblés; le pays abonde en souvenirs celtiques et l'on se demande si cette butte n'est pas une œuvre préhistorique appropriée aux besoins d'une défense subséquente.

Climats à noter: *la Butte, le Bois de la Butte, la Mardelle, la Roche aux Garennes, la Roche blanche, le Heurt de Sainte-Catherine, la Mardelle aux Lapins.*

VILLEVALLIER, canton et arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *les hautes Roches, la petite Roche.*

VILLIERS-LOUIS, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

M. Lambert a recueilli, sur ce territoire, à la surface du sol, des haches taillées en silex, les unes ovales, les autres subtriangulaires, des types de Saint-Acheul et du Moustier; et de plus, des haches taillées en silex, de forme longue, sans doute destinées au polissage.

M. Cotteau a vu, en 1875, à Paris, chez M. Boban, de cette provenance, une hache polie en silex, raccourcie et appropriée pour être emmanchée dans une gaîne.

Climats à noter: *les Roches aux Cordiers, la Mardelle aux Loups, la Mardelle blanche, la Pierre Cantier, la grande Borne.*

VILLIERS-SAINT-BENOIST, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

A la limite de ce territoire et de celui de Sommecaise, dans le bois de *Bontin*, on a signalé le mégalithe de la croix de Saint-Nicolas. — V. Sommecaise.

Deux monnaies gauloises frustes, trouvées à *Sainte-Reine*, ont été données par M. Ravin au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1861, p. XCVIII.

Climats à noter: *les Caves, la Fosse ronde, la Fosse du Crot.* Sur Fresnay-le-Vieux (Calvados), lieu dit *les Fosses rondes,* on a découvert des sépultures de l'âge du bronze.

VILLIERS-SUR-THOLON, canton d'Aillant-sur-Tholon, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *la Fosse ronde, la Fosse du Crot, la Bornisoie* (la Borne y soit), *le Bois des Ferriers.* Lieu dit *les Fosses rondes,* comme nous l'avons mis à l'article Villiers-Saint-Benoist, on a découvert des sépultures de l'âge du bronze sur le territoire de Fresnay-le-Vieux (Calvados). Les mâchefers abondants de Villiers-sur-Tholon

autorisent peut-être à penser que les métallurgistes du premier âge du fer y ont eu d'élémentaires exploitations.

VILLON, canton de Cruzy-le-Châtel, arrondissement de Tonnerre.

Dans le camp romain de *Val Lardon*, situé entre Villon et Arthonnay, on a recueilli des monnaies gauloises avec des tuiles à rebords, des poteries, des verroteries. Une station gauloise paraît donc y avoir précédé un établissement romain. M. Le Maistre a signalé ce lieu sous le nom de *Tombeau de Mélusine*. — V. Arthonnay.

VILLOTTE (LA), canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Dans la forêt de Merry-Vaux, entre la Villotte et Merry-la-Vallée, sur un plateau large et élevé, nous signalons la *Fosse Matelat* à l'attention des explorateurs.

VINCELLES, canton de Coulange-la-Vineuse, arrondissement d'Auxerre.

Trois bracelets en bronze, trouvés à La Rue, dans une sépulture, ont été donnés par M. Quantin au musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1867, p. LVI.

Voir au supplément.

VINNEUF, canton de Sergines, arrondt de Sens.

En 1867, lors de travaux destinés à améliorer la navigation de l'Yonne, des fouilles et des draguages ont été pratiqués à la *Grande Noue*, à l'écluse de ce nom. M. de Sinety, propriétaire au château de Misy-sur-Yonne, y a recueilli les objets suivants :

1° Une hache polie en serpentine verte ;

2° Un andouiller de cerf, long de 16 c., séparé du merrain à coups de hache, aplati par un bout en forme de polissoir ;

3° La pointe d'un autre andouiller ayant un trou à la base ;

4° Un fragment de mâchoire de cerf ;

5° Une portion de bois de cerf portant des entailles faites à coups de hache ;

6° Des os de cerfs et de chevreuil tranchés nettement, comme avec un couperet ;

7° Des morceaux de bois grossièrement équarris et à demi carbonisés ; deux étaient fortement entaillés ;

8° Des noisettes, en assez grande quantité.

D'après l'instituteur de Vinneuf, il y aurait eu en outre :

9° Des glands ;

10° Des ossements humains ;

11° Des débris de poterie, des tessons, qui malheureusement n'ont pas été étudiés ;

12° De forts pilotis.

Mémoires de la Soc. Acad. de l'Aube, 1874, p. 407. — Matériaux pour l'Histoire de l'homme, 1875, p. 413.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Evry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne.

VOISINES, canton de Villeneuve-l'Archevêque, arrondissement de Sens.

M. Prunier a signalé sur ce territoire un ensemble

de *Pierres* qu'il a considéré comme pouvant être un cromlech.

Le même savant a signalé encore, au lieu dit les *Pierrates*, la découverte, faite en 1860, d'une cinquantaine de squelettes humains presque à fleur de terre.

Une hache ébauchée en silex, trouvée à la surface du sol, a été donnée par M. Julliot au musée de Sens.

Climats à noter : *la Mardelle au Blond, la Pierre au Loup, la grosse Butte, le gros Dormant, la Mardelle des Ponts, la Mardelle cochonnière, la Pierre à Sellier, la Mardelle Guenue, la Mardelle du Fourneau, la Mardelle Rousset, les deux Mardelles, la Mardelle à Tenaille, la grosse Pierre, sur les Caves,*

VOLGRÉ, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny.

Climats à noter : *les Teurreaux, la Fosse du Buisson du Guais, la Mardelle de l'Eau.*

VOUTENAY, canton de Vézelay, arrrondt d'Avallon.

Sur la limite des communes de Voutenay et de Saint-Moré, dans les bois, M. Bonneville a signalé une pierre levée connue sous le nom de la *Pierre qui chante* ; rapprochons ce nom de celui de la *Pierre qui danse,* aux confins des territoires d'Auxerre, Monéteau et Sougères-sur-Sinotte.

SUPPLÉMENT

AU DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'YONNE

—

ÉPOQUE CELTIQUE

—

AISY, canton d'Ancy-le-Franc, arrondissement de Tonnerre.

Climat à noter : *l'Homme mort,* traversé par la voie romaine de Sens à Alise. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 27.

AUXERRE, chef-lieu de département.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon par les territoires de Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

BEAUMONT, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon par les territoires de Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

BELLECHAUME, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

Sur la route d'Arces, à gauche, en face du regard de la source de la fontaine de Bellechaume, dans le talus du fossé qui reçoit de la pente des éboulis incessamment retirés par le cantonnier, nous avons recueilli un silex paléolithique provenant d'un terrain rubéfié. C'est un éclat assez fort ayant conservé la croûte à l'une de ses surfaces; l'autre, qui présente un bulbe de percussion accentué, est cacholonnée; des retouches grossières ont été pratiquées sur les côtés. Longueur : 0 m. 08 c.; largeur à la base : 0 m. 06 c.; largeur vers deux renflements latéraux : 0 m. 10 c.; largeur à la pointe : 0 m. 02 c. L'instrument est du type de la hache gravée sous le n° 4 de la planche des alluvions quaternaires dans le Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique.

BRIENON-L'ARCHEVÊQUE, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon

par les territoires de Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

CÉRILLY, canton de Cerisiers, arrondissement de Joigny.

Un crâne humain antique a été trouvé à Cérilly dans les travaux de captation des eaux de la Vanne. — Musée de Troyes. — Don de M. l'abbé Garnier. — Mém. de la Soc. acad. de l'Aube, 1874, p. 475.

CERISIERS, chef-lieu de canton, arrondissement de Joigny.

Un procès-verbal du 16 juillet 1663, pour la reconnais sance des limites de la justice de Cerisiers, a constaté l'existence : 1° entre les territoires de Cerisiers et de Vaudeurs, au hameau des Gagneux, au pignon de la maison de Cosme Chapotot, d'une grosse pierre, non taillée, vulgairement appelée *grosse Borne*; 2° vers Villechétive, dans la direction de la chapelle Sainte-Anne, d'une *grande Borne*, à la rive du grand chemin de Sens, sur le bord des terres labourables de Dixmont; 3° d'une autre *Borne*, à la rive du même grand chemin, du côté du finage de Dixmont, aux confins des territoires de Cerisiers, Dixmont et Vaumort; 4° de *cinq Bornes*, entre le climat de *Turbaton* (Tournebâton), sur Vaumort, et le finage de Cerisiers; la cinquième est sur le grand chemin de Sens; 5° sur un heurt ou douvain, qui sépare les finages de Cerisiers et de Vaumort, d'une *grosse Pierre de grès penchante*, proche la garenne de Vaumort.

CHEMILLY-PRÈS-SEIGNELAY, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon par les territoires de Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

COURLON, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Évry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bulletin de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

CUY, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Évry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bulletin de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

DIXMONT, canton de Villeneuve-sur-Yonne, arrondissement de Joigny.

Un procès-verbal du 16 juillet 1663, pour la reconnaissance des limites de la justice de Cerisiers, a constaté l'existence : 1° dans la direction de la chapelle Sainte-Anne, d'une *grande Borne*, à la rive du grand chemin de Sens, sur le bord des terres labourables de Dixmont ; 2° d'une autre *Borne*, à la rive du même grand chemin, du côté du finage de Dixmont, lieu dit *Turbaton* (Tournebâton), aux confins des territoires de Cerisiers, Dixmont et Vaumort.

ESNON, canton de Brienon, arrondissement de Joigny.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon par les territoires de Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

EVRY, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Evry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

FONTAINES, canton de Saint-Fargeau, arrondissement d'Auxerre.

Une hache en silex jaune, polie, longue de 0,15 c. a

été trouvée, en 1866, à *Villanon*. Une hache en jadéïte, longue de 0,06 c., a été trouvée aux *Forêts*. — Musée d'Auxerre. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1870, p. XLIV.

FONTENOY, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre.

M. Challe a signalé la découverte, sur le champ de bataille de Fontenoy, de nombreuses haches en silex, mêlées aux ossements et aux armes du IXe siècle. L'explication en est simple ; ces silex ouvrés étaient antérieurement répandus à la surface du sol, où les débris de la sanglante bataille de 841 sont venus se confondre avec eux. C'est ainsi qu'à Saint-Martin-du-Tertre une hache ébauchée en silex a dû se rencontrer accidentellement dans la pierraille d'un tumulus. C'est ainsi encore que la sépulture gallo-romaine de la grotte de Nermont, sur Saint-Moré, a été confiée à un milieu qui abonde en silex et en objets de l'âge de la pierre. Les exemples sont nombreux. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1876, p. XXXV.

FOUCHÈRES, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *les Grandes Bornes, la Mardelle Barat, la Mardelle à Crançon, la Mardelle des Falins, la Mardelle au Procureur du roi.*

GIROLLES-LES-FORGES, canton et arrondissement d'Avallon.

Climats à noter : *la Roche Saint-Didier, les Champs*

d'Houlans (champs dolents), *les Magnes du Bouchat, les Ferrières, le Chemin de l'étier* (laitier).

GISY-LES-NOBLES, canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau, par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Evry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

GRANDCHAMP, canton de Charny, arrondissement de Joigny.

La *Pierre de Mouchard*, hameau, doit sans doute son nom à un mégalithe.

GRON, canton et arrondissement de Sens.

Climats à noter : *le Chemin du Gué, les Demoiselles, la Vallée d'Enfer, la Mardelle à Duport.*

GURGY, canton de Seignelay, arrond[t] d'Auxerre.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon, par les territoires de Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

JOIGNY, chef-lieu d'arrondissement.

Dix silex taillés à éclats, en forme de haches, ont été

recueillis dans la forêt d'Othe. — Musée de Troyes. — Don de M. Henri Drouet. — Mémoires de la Soc. ac. de l'Aube, 1874, p. 476.

JOUY, canton de Chéroy, arrondissement de Sens.

Climats à noter : *la Mardelle à Gouville, le Champ des Roches, le Champ de Bataille, le Champ du Caillou, le Chemin de la Mardelle à la vigne, le Chemin de la Brandelle.*

JULLY, canton d'Ancy-le-Franc, arrondissement de Tonnerre.

Le *Chemin aux Fées*, après avoir traversé la commune de Sennevoy-le-Bas, traverse aussi celle de Jully, en passant au hameau de *la Maine* ; puis il gagne la commune de Nuits-sous-Ravières ; sur ce dernier territoire, la tradition le fait aboutir à l'antique *Hermand'hal*, ville ruinée dont le souvenir s'est perpétué dans le pays. M. Lambert considère ce chemin comme une voie romaine, mais il n'est point marqué sur la carte itinéraire préparatoire de la commission de la Topographie des Gaules ; il faut peut-être le ranger parmi les chemins gaulois qui ont précédé la conquête. Dans le voisinage, le même nom de *Chemin aux Fées* est donné à la voie romaine de Tonnerre à Langres, par Vertault. — Ann. de l'Yonne, 1859, p. 85.

LEUGNY, canton de Toucy, arrond[t] d'Auxerre.

Climat à noter : *le Bois des Brandons*. — Carte de l'état-major. — Y a-t-il une relation entre ce nom et la fête chrétienne de la Saint-Jean ? Quant à celle-ci, on ne peut guère en douter, ses brandons ont remplacé les feux gaulois du solstice d'été.

MAGNY, canton et arrondissement d'Avallon.

Sur la partie de ce territoire qui se rapproche d'Avallon, au bord de la voie romaine de Lyon à Boulogne, se trouve une roche de plusieurs mètres cubes qui a conservé traditionnellement le nom de *Pas de Saint-Germain*. Le corps de cet évêque, mort à Ravenne, a été ramené à Auxerre par cette voie et notre pierre, qui était l'objet de légendes païennes, a été baptisée de ce souvenir emprunté à la religion nouvelle. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1847, p. 201.

MONÉTEAU, canton et arrondissement d'Auxerre.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon par les territoires de Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

ORMOY, canton de Seignelay, arrond[t] d'Auxerre.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique d'Auxerre à Brienon, par Monéteau, Gurgy, Chemilly, Beaumont, Ormoy et Esnon. — Bulletin de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

SENS, chef-lieu d'arrondissement.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau, par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy,

Evry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

SERBONNES, canton de Sergines, arrondissement de Sens.

MM. Boucheron et Quantin, dans leur étude sur les voies romaines du département de l'Yonne, ont considéré comme gaulois un chemin antique de Sens à Montereau par les territoires de Saint-Clément, Saint-Denis, Cuy, Evry, Gisy-les-Nobles, Michery, Serbonnes, Courlon et Vinneuf. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 1864, p. 35.

VAUDEURS, canton de Cerisiers, arondissement de Joigny.

Un procès-verbal du 16 juillet 1663, pour la reconnaissance des limites de la justice de Cerisiers, a constaté, entre ce territoire et celui de Vaudeurs, au hameau des Gagneux, au pignon de la maison de Cosme Chapotot, l'existence d'une grosse pierre, non taillée, vulgairement appelée la *grosse Borne*.

VAUMORT, canton et arrondissement de Sens.

Un procès-verbal du 16 juillet 1663, pour la reconnaissance des limites de la justice de Cerisiers, a constaté l'existence : 1° d'une *grande Borne* à la rive du grand chemin de Sens, du côté du finage de Dixmont, lieu dit *Turbaton* (Tournebâton), aux confins des territoires de Cerisiers, Dixmont et Vaumort ; 2° de cinq autres bornes entre le climat de Turbaton et le finage de Cerisiers, la cinquième située sur le même grand chemin ; 3° sur un

heurt ou douvain qui sépare les finages de Vaumort et de Cerisiers, d'une *grosse Pierre de grès penchante*, proche la garenne de Vaumort.

VINCELLES, canton de Coulange-la-Vineuse, arrondissement d'Auxerre.

En 1870, les travaux du chemin de fer ont mis à découvert un ancien cimetière. M. Chérest a rendu compte, au Bulletin de la Société de 1870 (III, VI), de la visite des lieux qu'il a faite avec plusieurs collègues.

« Les corps découverts ont été ensevelis sans cercueil, à une date qui n'est pas postérieure au IIIe ou au IVe siècle. Il n'y a nulle trace d'incinération. Les corps ont été placés tantôt à même la terre, tantôt au fond d'une auge élémentaire composée de pierres plates juxtaposées. L'orientation n'est pas uniforme. Deux squelettes ont été exhumés en présence des visiteurs. Le premier ne présentait rien d'anormal et était protégé par des pierres plates juxtaposées. Le second, qui avait dû appartenir à une femme, était couché sur le ventre. Dans un grand nombre de cas, on a trouvé à la tête des corps une petite bouteille en verre, et une fois seulement un vase en verre d'une ténuité très grande. Des bracelets en bronze, très ordinaires, quelques fibules, des médailles du haut et du bas empire trouvées à la surface du sol, voilà tout le bagage archéologique de cette trouvaille jusqu'à ce jour. Disons toutefois qu'un objet très intéressant y a été rencontré ; c'est un bracelet fabriqué dans un bloc de pierre de Bailly ; il a été sans doute taillé avec des instruments de métal et peut-être au tour. Il était encore passé dans l'humérus droit de l'un des squelettes découverts. »

Depuis la communication de M. Chérest, beaucoup

d'autres objets ont été recueillis, notamment plusieurs haches et couteaux en silex, dont plusieurs figurent au musée d'Auxerre. On y a trouvé également plusieurs vases en verre semblables à celui signalé par M. Chérest et plusieurs bouteilles de formes diverses. Les couteaux et haches en silex pourraient donner une origine beaucoup plus ancienne à quelques-unes de ces sépultures.

SUPPLÉMENT

AU

CATALOGUE DU MUSÉE D'AUXERRE

TROISIÈME SECTION. — BEAUX-ARTS

Par M. J. PASSEPONT.

AVERTISSEMENT

Ce supplément, que nous offrons aujourd'hui au public, devra être ajouté à la première édition du catalogue, dont il n'est que la suite. Aussi avons-nous suivi la série unique de numéros, nous réservant, pour plus tard, de remédier à cet inconvénient en adoptant trois séries; l'une affectée aux tableaux (noire), l'autre aux dessins, aquarelles et pastels (bleue), la troisième aux sculptures (rouge).

Comme pour le catalogue, les noms d'auteurs sont classés par ordre alphabétique avec notice biographique, mention des maîtres dont ils ont suivi les leçons, l'école à laquelle ils appartiennent, le titre du sujet, les dimensions, la description, le *fac-simile* de la signature, etc.

A Monsieur le Président de la SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE,

A Monsieur le Conservateur du Musée d'Auxerre,

MESSIEURS,

Dans la préface du Catalogue auquel s'ajoute ce supplément, il était constaté que le musée d'Auxerre, section des beaux-arts, renfermait, au 1er juin 1872, 140 numéros comprenant : 81 tableaux, 78 dessins (en comptant les feuilles de l'Album Chenard), et 32 sculptures. Depuis cette époque, notre collection s'est accrue de 31 numéros, savoir : 17 tableaux, 6 dessins et 8 sculptures, et je ne parle pas des gravures nombreuses, dont quelques-unes sont remarquables, pour lesquelles des cartons ont été préparés. Si vous m'y autorisez, je suis tout disposé à les classer et à les cataloguer. Aussi le moment n'est pas loin de nous où, non-seulement une seconde édition du Catalogue sera nécessaire, mais encore où une seconde salle devra être annexée à notre galerie.

Alors un remaniement complet aura lieu, afin de laisser seuls les tableaux avec leurs tons doux et calmes, et de placer à part les dessins et aquarelles qui font tache aujourd'hui. Quant aux sculptures, il est bien entendu

qu'elles continueront à orner les différentes salles du musée et les vitrines des milieux.

Alors encore il nous sera permis de déployer aux yeux des amateurs cet admirable album, œuvre unique d'un peintre de talent, A.-X. Leprince, dont le Louvre ne possède que deux tableaux, et de mettre sous verres les aquarelles de notre compatriote Lallemand. Lallemand est né à Dijon, vers 1710. Fils de tailleur, il fut tailleur lui-même pendant quelque temps; ce qui toutefois ne l'empêcha pas de dessiner et de peindre. Une circonstance toute particulière le tira de son premier métier. Dès lors, il fut peintre de profession; il voyagea en Italie, en Angleterre et en France; il fut de l'Académie de Saint-Luc. C'est pendant ses voyages qu'il fit cette série d'aquarelles (vues de villes et de monuments), qui plus tard fut gravée pour le *Voyage pittoresque de France.*

Alors aussi, dans la notice qui précédera cette seconde édition future, nous pourrons continuer l'histoire de cette troisième section, en rappelant la nouvelle organisation, les agrandissements, l'ordonnance et les travaux de classement dus au dévouement et à l'infatigable zèle de notre père bien-aimé, A.-B. Passepont.

Pour le moment nous nous bornerons à signaler à votre attention les numéros 32 et 75. Le premier, inscrit sous le nom de Saint-Prix (Ali de), doit être reporté en tête du catalogue sous le nom de Ali de Saint-Prix : le second, classé parmi les inconnus du XVIIIe siècle, devra être placé parmi les auteurs au nom de Liébault, comme l'indique en effet une note retrouvée au dos de la toile et ainsi conçue : *Æt. suæ 30.*

Peint par J. Liébault, à Paris, 1736.

Enfin, messieurs, je vous demanderai à placer en tête

de cet opuscule la continuation du Relevé des donateurs.

Je termine, messieurs, cette note déjà longue et je me hâte de vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en me chargeant de l'important travail de la conservation et du classement des beaux-arts. Daignez le revêtir de vos hautes approbations et agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

J. PASSEPONT.

Auxerre, le 28 décembre 1876.

SUITE DU RELEVÉ des donations de tableaux, dessins et sculptures au Musée de peinture, inscrits par ordre alphabétique.

Report........	131
46. Armandot (Famille), n° 162.................	1
47. M. Boucher fils, n° 145...................	1
48. M. Cadoux, sculpteur, n° 164..............	1
49. M. Guillon, peintre, n° 145................	1
50. M. Peynot, sculpteur, n°s 168-169..........	2
51. Mme Roslin, peintre, n° 153................	1
52. M. Leblanc d'Avau, ancien ingénieur, n° 141.	1
53. M. Havoué, commerçant, n° 170............	1
Plus :	
Mme la marquise de Blocqueville, déjà inscrite sous le n° 5, qui depuis nous a donné les n°s 154, 158, 163, 166............................	4
M. Leclair, inscrit sous le n° 30, nous a envoyé le n° 165..................................	1
Et Mme De Maussion, inscrite sous le n° 32, nous a offert le n° 150..........................	1
Total...........	146

SUPPLÉMENT

AU

CATALOGUE DU MUSÉE D'AUXERRE

BEAUX-ARTS

PEINTURE

BOUCHER (François) [Attribué à], *né à Paris au mois de septembre 1704, mort dans la même ville le 30 mai 1770.*

Fils d'un dessinateur de broderies, Boucher n'eut pour ainsi dire point de maître. En effet, après avoir passé trois mois dans l'atelier de Le Moine, il alla se fixer chez le père du graveur Cars et dessina de suite des compositions qui lui furent payées 60 livres, la table et le logement, ce que Boucher regardait comme une fortune. En 1721, il exécuta des dessins et des vignettes pour l'*Histoire de France*, de Daniel, et, après, un assez grand nombre de gravures, d'après les dessins de Watteau. En 1723, c'est-à-dire à l'âge de 19 ans, il remporta le premier prix à l'Académie, mais, n'étant pas le protégé du duc d'Antin, il n'eut point le titre de pensionnaire du roi, et fut, dès lors, forcé de faire le voyage d'Italie à ses frais. De retour en France en 1731, il fut agréé de l'Académie et reçu

académicien, en 1734, sur la présentation d'un tableau, *Renaud et Armide*, qui est aujourd'hui au Louvre. De cette époque datent sa gloire et sa fortune. Il avait des commandes à la cour, à l'église, au théâtre et dans les châteaux. Il peignait, gravait et sculptait dix heures par jour. C'est ainsi que, suivant M. Houssaye, « durant tout le reste de « sa vie, il ne se fit pas moins de cinquante mille livres « de revenu. » Ajoutons à cela les titres les plus enviés, savoir : adjoint à professeur (1735), professeur (1737), adjoint à recteur (1752), recteur (1761), directeur (1765), premier peintre du roi et attaché à la manufacture de tapisseries de Beauvais. Le nombre de ses tableaux est considérable, car à une imagination brillante il joignait une incroyable facilité d'exécution dans tous les genres ; sujets religieux et profanes, décorations, paysages et animaux, dessus de porte et trumeaux, plafonds et modèles de tapisseries. Nous ne citerons que les plus connus de ses tableaux, laissant de côté ses gravures et ses dessins (ces derniers s'élevant, d'après l'estimation de Boucher, à plus de dix mille). Au musée du Louvre, nous trouvons : *Renaud et Armide*, — *Diane sortant du bain*, — *Vénus commandant à Vulcain des armes pour Énée*. — Au musée de Nancy, *l'Aurore et Céphale*. — Au musée de Nîmes, *le Jardinier galant*. — Dans la collection Gibson, *le Portrait de Mme de Pompadour*. — Dans la galerie Hertfort, *un Lever de Soleil*, — Puis *le Triomphe de Galathée*, — *Peintre à son Chevalet*, — *le Printemps et l'Automne*, — etc., etc. Boucher prit part aux Salons de son temps, forma de nombreux élèves et cependant trouva encore assez de loisirs pour mener une vie d'enfant prodigue et dissiper sa fortune.

144. Confidences.

H. 0,30. — L. 1,295. — T. — Fig. plus petites que nature.

Assise à gauche au pied d'un arbre, une jeune fille entoure de son bras une autre jeune fille assise à ses pieds

et écoute avec compassion les secrets d'amour et les peines de cœur qui lui sont confiés.

Donné en 1877 par MM. LEBLANC, héritiers de M. LEBLANC-D'AVAU, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées en retraite.

BRUNE (Adolphe), *né à Paris,* élève de Gros. (École française).

Cet artiste arriva de bonne heure à la célébrité, grâce à son talent vigoureux, à sa science magistrale et à la fermeté de sa pratique. Aussi, dès ses débuts, il fut classé parmi les bons peintres de son époque. C'est en 1834 que, pour la première fois, il se signala avec son tableau de *la Tentation de saint Antoine* et qu'il obtint sa première récompense, une médaille de seconde classe. L'année suivante, en 1835, il exposait *l'Exorcisme de Charles II*, roi d'Espagne, qui, par son brio, rappelait les maîtres espagnols ou vénitiens. Depuis, il a beaucoup produit; ses toiles les plus remarquables sont : au Salon de 1837, *Loth et ses filles*, fort admiré alors; — en 1838, *les Vertus théologales*, tableau qui valut à son auteur une première médaille; — en 1840, *le Dragon de l'île de Rhodes*; — en 1845, *le Christ descendu de la Croix*; — en 1848, deux portraits et deux études pour lesquels M. Brune reçut encore une première médaille; — en 1850, *le Martyre de sainte Catherine*; — en 1853, *le Ravissement de sainte Catherine*, commandé par la Préfecture de la Seine pour l'église Saint-Roch; — en 1863, *le Portrait de la duchesse d'U...*; — en 1864, *l'Adoration des Mages*, acquis par le ministère de la Maison de l'empereur et des Beaux-Arts; — en 1868, *la Tête de saint Jean-Baptiste, présentée à la fille d'Hérodiade*, peinture à la cire, commandée par la Préfecture de la Seine pour l'église Saint-Gervais. — M. Brune n'a pas exposé aux Salons de 1860 et de 1861, parce qu'il était occupé à de grandes peintures murales destinées au Sénat, au Louvre et au Luxembourg : au Sénat, il exécutait trois tableaux pour la salle des séances; au Louvre, un plafond

pour la nouvelle bibliothèque, et au Luxembourg il participait à la restauration de la chambre à coucher de Marie de Médicis. C'est à la suite de ces travaux publics que cet artiste a été nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

142. Le Péché originel. (Salon de 1870).

H. 2,08. — L. 1,21. — T. — Fig. grand. nat.

Près de l'arbre de la science du bien et du mal, autour duquel est entouré le serpent tentateur, au milieu des fleurs et d'une luxuriante végétation qui se perd dans les tons vagues et vaporeux du lointain, se tient Ève, debout, le corps légèrement incliné à droite, la jambe gauche un peu pliée en avant. Quoique prêtant une oreille attentive aux paroles trompeuses, elle a le regard fixe et plein d'hésitation. Sa main gauche est ramenée sur la poitrine, contre laquelle elle presse le fruit défendu, tandis que de l'autre main elle soutient encore la branche qu'elle a saisie et ramenée à sa portée.

Donné par l'État en 1875.

CLAUDE (Eugène), *né à Toulouse en 1843.* (École française).

M. Claude a pratiqué les arts du dessin dès la plus tendre enfance; à douze ans, il était déjà peintre sur porcelaine. Il s'en acquittait fort bien. Aussi ses parents tenaient à le voir continuer dans cette voie et ne lui permettaient pas encore de l'abandonner pour suivre le penchant naturel qui l'entraînait vers la peinture à l'huile. Dès lors, quoique bien jeune, il prit à cœur de se faire un nom dans le monde artistique, et, pour cela, il consacra à de nombreux essais dans son art favori les moments que lui laissaient ses premières études, pour lesquelles il ne

se sentit plus aucun goût. Par un travail opiniâtre et une persévérance constante, il se forma seul, sans maître, comme un grand nombre d'artistes distingués, ne recevant que de temps à autre les rares conseils de quelques amis de son père. On le proclamait coloriste, et c'est à 18 ans qu'il en donna la preuve, lors de sa première apparition au Salon de Paris, en 1861. Il y exposait un tableau intitulé : *Poissons, nature morte*, qui lui valut de ses parents la permission de s'adonner entièrement à l'étude de la nature. Enfin avait lieu la réalisation du rêve caressé depuis longtemps par le jeune homme. Aussi, travaillant avec ardeur et enthousiasme, il fit de rapides progrès. Depuis cette époque, M. Claude a toujours envoyé aux Salons annuels. Parmi ses nombreuses productions, nous pouvons citer : *Un Coin de Cuisine*, — *Chevreuil et Héron* (1866), appartenant à M. Crespel, de Lille ; — *Armures et Chiens levriers* (1870), actuellement en Amérique ; — *Fleurs et Fruits* (1870), vendu à M. Delannoy ; — *Curiosités* (1872), acheté par la ville de Nantes pour la préfecture ; *Bouquet de Lilas* (1873), et, la même année, *les Chrysanthèmes*, acquis, le premier, par M. Gérodhould, le second, par M. Nicolas ; — *la Cueillette du matin* (1874), acheté par le comité artistique de Reims ; — *la Chasse*, au musée de Laval et pour lequel l'auteur obtint une médaille de première classe ; — *l'Automne*, — *Jour de Fête*, — *Pêches et Raisins*, tous trois exposés au Salon de 1875. — Cet artiste a obtenu en outre une médaille à l'Exposition internationale de Londres, et une médaille décernée par la Société des Beaux-Arts de Paris pour un tableau *Chien au repos*, aujourd'hui au musée de Douai et lithographié par Ternier pour être distribué à chaque sociétaire de cette institution.

143. **Bourriche de Pensées.**

H. 0,40. — L. 0,63. — T.

Près d'un mur, est déposée à terre une bourriche, quelque

peu en mauvais état, remplie de pieds de pensées aux couleurs riches et variées.

Acquis par la Société des Amis des Arts de l'Yonne en 1874.

Signé : C. Claude

COYPEL (ANTOINE), *né à Paris le 11 avril 1661, mort dans la même ville le 7 janvier 1722,* élève de Noël Coypel. (École française).

Noël Coypel, nommé directeur de l'Académie de France à Rome, emmena avec lui son fils Antoine, âgé de 11 ans. L'enfant, qui, dès son jeune âge, avait montré d'heureuses dispositions, fit en Italie de rapides progrès en s'attachant à étudier Raphaël et Michel-Ange. Il obtint même un prix à l'Académie de Saint-Luc. Ensuite il visita la Lombardie et revint en France. A 18 ans, il peignit deux tableaux pour l'église de Versailles, et l'année suivante il eut l'honneur d'être mis à contribution par les orfèvres pour un tableau, *Assomption de la Vierge*, que la corporation donna en offrande, en *Mai*, comme on disait alors, à l'église Notre-Dame-de-Paris. Après, il acquit, par des travaux dans les églises et au château de Choisy, assez de réputation pour que Monsieur, frère du roi, le nommât son premier peintre. C'est alors qu'il se présenta à l'Académie et qu'il y fut reçu (1681), quoique seulement âgé de 20 ans. De cette époque datent pour lui la gloire, les honneurs et la fortune. Au titre d'académicien, il ajoutait bientôt ceux de : adjoint à professeur (1684), professeur (1692), adjoint à recteur (1707), directeur des tableaux et dessins de la couronne (1710). Malgré de semblables succès, il fut sur le point de passer en Angleterre ; mais le duc de Chartres, qui l'appuyait beaucoup, sut le retenir en France, où l'attendaient de nouveaux honneurs. Il fut, en

effet, nommé directeur de l'Académie (1714), puis premier peintre du roi (1717), puis fait écuyer, et favorisé de Louis XIV, dont il reçut des lettres de noblesse. Il était, en outre, accueilli par Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, à laquelle il faisait la lecture. Le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans et régent du royaume à la mort de Louis XIV, le nomma son premier peintre et lui fit cadeau d'un carosse attelé avec la pension nécessaire pour l'entretenir. On trouverait certes peu de peintres parmi les plus célèbres dont l'existence ait été aussi opulente et les productions aussi nombreuses. Parmi les plus remarquables, on peut citer : *Louis XIV se reposant dans le sein de la gloire après la paix de Nimègue*, — *la Voûte de la chapelle de Versailles*, — *Joseph reeonnu par ses frères*, — *Portrait de Mme de Parabère*, — *la Ville de Lyon*, — *le Baptême du Christ*, — *Athalie chassée du Temple*, — *Suzanne accusée par les Vieillards*, — *Esther en présence d'Assuérus*, — *Rébecca et Éliézer*, — enfin, *la décoration de la nouvelle galerie du Palais-Royal*, pour laquelle, ayant un grand nombre de nymphes et de déesses à représenter, il pria quelques dames de la cour de lui servir de modèles. Mais, dès que cette nouvelle se fut répandue, toutes les autres allèrent chez l'artiste briguer l'honneur de poser pour être peintes dans le cercle des dieux. Coypel, qui avait demandé une grâce, finit ainsi par accorder une faveur et un véritable brevet de beauté. Il composa, en outre, un ouvrage sur la peinture en forme de conférences, avec une épître en vers adressée à son fils. Coypel, comme peintre, faisait partie de la manufacture des Gobelins, et composa, comme modèles de tapisseries, une suite de quatorze sujets tirés de l'Énéïde, des sujets tirés de l'Écriture, et une autre série puisée dans l'Iliade, mais que la mort lui empêcha de terminer. Quoiqu'il ne soit pas un peintre de premier ordre, il n'en est pas moins le plus célèbre de la famille des Coypel, qui comprend Noël Coypel, son père; Noël-Nicolas, son frère; Charles-Antoine, son fils.

144. Départ d'Achille.

H. 3,30. — L. 4,10. — T. — Fig gr. nat.

Ce grand tableau faisait partie de la suite de compositions tirées de l'Iliade. Le sujet est emprunté au XVIIIe chant du poëme d'Homère. Le moment représenté par le peintre est celui où Achille, averti par Iris des désirs de Junon, se décide enfin, pour venger la mort de Patrocle, son inséparable ami, à sortir de son repos et à paraitre aux bords des retranchements, afin de frapper les Troyens de terreur et de les éloigner du combat. La divine messagère, aux ailes de zéphir, disparaît en haut à gauche du tableau et remonte vers l'Olympe. Achille s'est levé, et debout, le corps tourné vers la droite, l'épée bien acérée au poing, il lève les yeux vers « Minerve qui a jeté l'égide autour de ses fortes épaules et qui couronne la tête du héros d'une nuée d'or d'où flamboie un feu resplendissant. » L'auguste déesse descend à gauche sur un nuage, l'égide passée dans le bras gauche, la main droite levée vers le séjour des Dieux. A droite, pour balancer la masse des deux divins personnages, une vengeance, une sorte de Méduse, traverse l'espace sur un lion aux crins hérissés. Elle est là comme la personnification des sentiments d'Achille, les yeux lançant des regards farouches, la bouche proférant des menaces de mort, la main droite brandissant une épée nue, la main gauche armée de la torche incendiaire et des terribles serpents. Enfin au second plan à gauche, une tente de laquelle sortent quelques soldats Grecs.

Donné par l'Etat en 1873.

Malheureusement cette toile nous a été envoyée sans aucunes restaurations, et certes elle en avait bien besoin. Ayant en effet servi de modèle, ayant aussi probablement séjourné longtemps dans les greniers du Louvre, ce tableau est déchiré en plusieurs endroits, écaillé, traversé par de longues bandes sans couleurs et sans apprêts, rayé par le mot : AUXERRE, écrit en

lettres monumentales (40 centimètres) par les emballeurs. En un mot, il est dans un état déplorable et la ville ne peut y porter secours; ses ressources ne lui permettent que de le faire monter sur un châssis et nettoyer.

GARNIER (Narcisse). (École française).

Les renseignements nous manquent sur cet artiste; nous savons seulement qu'il a exposé au Salon de 1831 un portrait de M. Labbey de Pompières.

445. Portrait d'Homme.

H. 0,64. — L. 0,53. — T. — Buste gr. nat.

Officier revêtu d'un costume vert à collet rouge. Il a le corps vu de trois quarts, tourné de gauche à droite, et la tête nue regarde le spectateur presque de face.

Donné par M. BOUCHER fils en 1874.

Signé : N Garnier fecit 1818.

GUILLON (Adolphe-Irénée), *né à Paris le 29 mai 1829*, élève de MM. Jules Noël et Gleyre. (École française).

Issu d'une famille où l'on exerce la médecine de père en fils depuis cinq ou six générations, M. Guillon tient à notre département par la famille de sa mère, née Baudry, originaire de Sens, qu'elle a longtemps habité. Comme presque toutes les vocations naturelles écloses de bonne heure, celle du jeune artiste fut longtemps compromise par ses parents. Découragé par cette résistance, il embrassa

de bonne heure la carrière militaire, mais, cédant à ses goûts artistiques, il la quitta bientôt pour revenir à Paris, où, tout en faisant son droit, il donnait à l'étude de son art favori tous les instants que lui laissait l'École : il les passait à dessiner en amateur dans l'atelier de M. Jules Noël. Vaincus par cette volonté persistante, les parents se décidèrent enfin à lui laisser faire sérieusement de la peinture et il entra dans l'atelier de M. Gleyre pour y étudier l'académie. Depuis, M. Guillon, se livrant plus particulièrement à l'étude du paysage, vint, en touriste, visiter notre département : c'est en 1851 que, séduit par les beautés pittoresques du pays qui l'environne, il planta pour la première fois sa tente à Vézelay, où il revint, presque tous les ans, jusqu'en 1869, époque à laquelle il s'y fixa définitivement. Grâce à cet heureux voisinage, nous possédons un bon tableau de plus. Après une visite faite au musée, M. Guillon désira qu'un de ses tableaux vint y prendre place. Quelques jours plus tard, il adressait au musée, avec une générosité qui l'honore, un titre qui, dans son œuvre, se distinguait par une double récompense. L'œuvre de M. Guillon est déjà remarquable. Son premier tableau, *Marais de Saint-Lunaire* (*Ile-et-Vilaine*), daté de 1861, a figuré à l'Exposition organisée à Nantes à cette époque et y reçut une médaille de troisième classe. La première fois qu'il parut au Salon, c'est en 1863, avec deux tableaux : *Un Bois de chênes verts au bord de la mer, dans l'île de Noirmoutiers.* — *Une belle Matinée dans le Morvan, vue prise à Vézelay.* — Deux au Salon de 1864 : *La Récolte des olives à Menton;* — *Un Tamaris, route de la Corniche.* — En 1866 : *Tamaris et lauriers roses, souvenir de Menton.* — Deux en 1867 : *Pins parasols à Cannes, matinée d'hiver ;* — *Clair de Lune à Cannes, soirée d'hiver.* Ces deux tableaux, ayant obtenu la médaille (unique), eurent les honneurs de l'Exposition universelle de 1867. En 1868 : *Souvenir de Vézelay*, exposé au Hâvre en 1869 ; ce tableau a obtenu une médaille de deuxième classe, et, dessiné par Grandsire, il a paru au Magasin pittoresque ; il appartient aujourd'hui à la Société des Amis des Arts de Bor-

deaux. Au Salon de 1870 figurait *la Terrasse de l'ancienne abbaye de Vézelay*, tableau reproduit par la Gazette des Beaux-Arts. En 1872, *Une belle Matinée de printemps en Morvan* était au Salon, et peu de temps après gravé dans le Monde illustré. En 1874, M. Guillon a exposé *Bords de la Cure, en Bourgogne*, — *la Charité, s'il vous plaît*, — et en 1875, *Journée d'été*, — *Chemin sous les vieux murs de Vézelay*.

146. **Clair de lune à Cannes** (Alpes-Maritimes), **Soirée d'hiver**. (Salon de 1867).

H. 0,75. — L. 0,95. — T. — Fig. 0,10.

Cette vue est prise d'une villa, située sur la route de Fréjus, dans le quartier des Anglais. Le premier plan est une terrasse bordée d'une balustrade, ouverte vers la gauche, près de laquelle une jeune femme, placée au centre, s'appuyant de la main droite, regarde dans la vallée et semble jouir du spectacle qui s'offre à sa vue. Au fond la ville de Cannes, dont on voit çà et là scintiller les lumières à travers la brume et le sommet des arbres dont les lignes indiquent la profondeur des jardins et des villas intermédiaires. Plus loin se profilent, en se dessinant sur le ciel, les silhouettes des ruines d'une ancienne église et d'une vieille tour fortifiée. A gauche, au premier plan, vers l'angle d'une terrasse plus élevée et comme repoussoir, un arbre étend ses immenses rameaux, au travers desquels on aperçoit la lune, cerclée d'une auréole. A l'horizon lointain la Méditerranée.

Le jury du Salon de 1867 lui a trouvé assez de qualités pour lui décerner la médaille unique, et celui de Montpellier, pour le récompenser d'une médaille d'or de première classe en 1870.

Donné par l'auteur en 1872.

Signé : Adolphe GUILLON
Cannes 1867

JULLIEN (Amédée), *né à Clamecy (Nièvre)*, élève de M. Rémond. (École française).

(Voir la Notice au Catalogue).

147. **Après la pluie.**

H. 0,22. — L. 0,275. — B.

Dans un champ, situé à mi-côte, un troupeau de moutons se répand de droite à gauche sous les yeux du berger. Celui-ci est debout, appuyé sur son bâton, et placé à droite, près de son chien assis à ses pieds. La colline, à son sommet, se termine par des champs et des arbres fruitiers. Plus loin, des bouquets de bois forment l'horizon où le vent pousse les nuages bleuâtres de la pluie pour faire place lentement au pâle rayon de soleil qui éclaire le premier plan.

Acquis par la Société des Amis des Arts de l'Yonne en 1874.

Signé comme celui que nous possédons déjà.

KŒCHLIN (Alfred), *né à Mulhouse le 23 juin 1845*, élève de M. Français. (École française).

Ce n'est qu'en 1867 que cet artiste a commencé à peindre. Mais grâce aux excellentes leçons de son habile maître, ses progrès furent assez rapides pour lui permettre d'exposer au Salon de 1869 *le Lac de Riffel* (Suisse). Depuis, M. Koechlin a figuré à toutes les expositions de Paris, où il a envoyé successivement : *Baie de Douarnenez* (1870), — *Vallée de l'Yvette* et *Environs de Cernay-la-Ville* (1872), — *Une Mare*, — *Fontaine et Lavoir dans le Finistère* (1874), — *Le Matin*, et *Roches au bord d'un ruisseau*, aquarelles ayant été admises toutes deux au Salon de 1874. — *Les Bords de la Doller*, près de Mulhouse, et *Chemin dans le Bois* (1875). Outre ces tableaux, nous pouvons encore mentionner : *Marché de Paimpol*, appartenant à Mme Emile Dolfus, —

Environs de Mulhouse, acquis par M. Steinbach, — *Mare au soleil couchant,* pour M. Auguste Dolfus. Enfin, au moment où nous rédigeons cette courte notice, M. Koechlin travaille à une toile importante : *Pins maritimes* (Côtes-du-Nord), destinée au musée de Mulhouse.

148. **Environs de Cernay-la-Ville** (Seine-et-Oise).

H. 0,97. — L. 1,20. — T.

Dans une clairière, un ruisseau, à l'onde transparente, serpente au milieu des herbes et des pierres sur le devant du tableau. Tout ce premier plan est dans le clair obscur, causé par l'ombre du bois serré et profond qui est à droite et dont le retour vers la gauche sert de fond au tableau. Au second plan et à gauche, un coup de jour met en pleine lumière les herbes et les broussailles d'une pente légère et les longs rameaux d'un grand arbre. Au centre et au troisième plan, plusieurs chèvres sur des roches.

Donné par l'Etat en 1874.

Signé : A KOECKLIN

LANSYER (Emmanuel), *né à l'Ile de Bouin (Vendée), le 18 février 1835*, élève de MM. E. Viollet-Leduc, Courbet et Harpignies. (École française).

M. Lansyer s'adonna tout d'abord à l'architecture et entra comme élève chez M. Eugène Viollet-Leduc, qui, lors des projets de restauration de notre cathédrale, l'envoya à Auxerre, comme dessinateur, chez M. Piéplu père, architecte du département. C'est dans notre pays, en 1860, que cet artiste fit ses premiers essais de peinture. Au commencement de l'année suivante, comprenant que son goût et ses aptitudes le portaient plus particulièrement vers

cette branche de l'art, il quitta l'architecture pour se livrer spécialement au paysage, aidé des conseils de MM. Courbet et Harpignies. Quelques mois après, M. Lansyer envoyait au Salon un dessin au fusain, *Paysage d'hiver*, qui appartient aujourd'hui au poète André Lemoyne. Il figura de nouveau au Salon de 1864, et, depuis cette époque, il prit part à toutes les expositions, en y envoyant chaque fois des toiles importantes, toujours très remarquées et admirées. Parmi les œuvres de ce jeune talent, qui va sans cesse en progressant, nous pouvons mentionner : en 1865, *les Matinées de Septembre à Douarnenez*, à M. Goupil, — *les Bords de l'Ellée au Faouet* (Morbihan), pour lequel l'artiste obtint une médaille. — En 1866, *un Lavoir à marée basse*, actuellement au musée de Tours. — En 1867, *Femmes à la fontaine*, et à l'Exposition universelle, *la Matinée de Septembre à Douarnenez*, du Salon de 1865, et le *Lavoir à marée basse*, du Salon de 1866. — En 1868, *une Source en Bretagne*, maintenant au musée de la Roche-sur-Yon. — En 1869, *le Château de Pierrefonds*, appartenant au musée du Luxembourg, et *l'Escalier du bac de Port-Ru*, qui valurent une médaille à leur auteur. — En 1870, *la Rivière de Pouldahut à marée basse*, qui orne aujourd'hui notre musée. — En 1872, *les Alpes liguriennes de Menton à Bordighera*, appartenant à l'État. — En 1873, *les Récifs de Kilvouarn*, toile qui mérita une médaille de troisième classe. De plus, M. Lansyer avait à l'Exposition de Vienne cinq tableaux, dont quatre avaient figuré aux Salons de 1869, 1872, 1873 ; le cinquième, *Vue prise à Paris*, appartient à M. Furtin ; là aussi il fut placé parmi les peintres les plus distingués et il fut médaillé. Depuis nous voyons figurer aux Salons des toiles d'un très grand mérite comme *les Brisants du Stang*, — *la Lande de Kerlouarneck*, au musée du Luxembourg. — *Marée basse à Tréboul*, à M. Floquet, (1874). — *Les Rochers d'Arvéchen*, au musée de Lille. — *L'Anse de Plomac'h*, à M. Agache (1875). — *Vue du Palais de la Légion d'honneur*, prise du quai d'Orsay, panneau décoratif commandé par l'État pour le grand vestibule de

ce palais. Outre les récompenses que nous avons citées, cet artiste a obtenu plusieurs médailles aux expositions internationales de Londres.

149. **La rivière de Pouldahut à marée basse** (Finistère). (Salon de 1870).

H. 0,55. — L. 0,80. — T. — Fig. de 0,045.

La rivière, aux eaux fort basses, laisse à nu une partie de son lit, les grèves et les roches recouvertes d'herbes marines. Elle coule dans une vallée très resserrée, à droite, par des rochers et un bois épais, à gauche, par un monticule élevé, couronné de champs multiples et de grands arbres qui laissent voir au loin le clocher du village. Au premier plan et en face du spectateur est amarré un bateau de pêche que chargent de paniers un homme et deux femmes. Plus à droite et au second plan, on voit une maison en ruines sur la lisière du bois et au milieu des roches. A gauche, au pied de la colline, est un chantier, près duquel stationne, laissé à sec sur le sable, un bateau à vapeur et à voiles. Au loin de petits bateaux également échoués sur le sable et tout à fait au fond, perdue dans les vapeurs, une colline boisée Ce paysage se déroule très profond sous un ciel chargé de gros nuages, frappés ça et là de quelques rayons de soleil.

Donné par l'Etat en 1873.

Signé : Lansyer.

MAUSSION (Mme E. du Pont de), *née en 1799 à Château-Renard (Loiret)*, élève de J.-L. Demarne. (École française).

(Voir la Notice au Catalogue).

150. **Portrait de M. de Maussion** (Scène militaire).

H. 0,65. — L. 0,80. — T. — Fig. de 0,30.

Cette toile, copiée par Mme de Maussion, d'après Hérault, est en même temps un portrait et un tableau d'histoire. Ange, Urbain, Jean de Maussion, commandant d'artillerie est à cheval au centre du tableau. Il tient de la main gauche les guides de sa monture épuisée et le bras droit tendu, le sabre ensanglanté au poing, il montre le résultat de ses ordres au lieutenant d'artillerie Pastourel. Au second plan, deux artilleurs, à leur pièce, viennent de tirer le coup de canon qui doit être le dernier. Près d'eux un caisson attelé. A droite, au premier plan, un cheval mort. A gauche se déroulent dans la plaine les escadrons en fuite de ces 12,000 Arabes qui s'acharnaient à notre poursuite sur les bords de la Macta, après la faute du général Trézel. Il avait, en effet, préféré faire retraite, suivant ainsi l'opinion du plus grand nombre, plutôt que d'attaquer le camparabe. Ce fut le signal denotre malheur : car la cavalerie d'Abd-el-Kader, bien vite ralliée, fondit sur nos troupes au grand galop. La panique fut telle que nous perdîmes 300 hommes et nos bagages. Alors M. de Maussion se chargea de la retraite et il soutint, lui quatrième, le choc de l'armée de l'Emir pendant onze heures, à une demie lieue en arrière de la colonne. Il s'arrêtait à chaque pli de terrain, faisait tirer un conp de canon pour laisser croire aux Arabes qu'il avait à sa disposition des forces imposantes, et continuait sa route pour recommencer toutes les fois que l'ennemi se rapprochait par trop. Cette tactique hardie fut répétée jusqu'au soir et arracha à une mort certaine les 800 hommes du général Trézel. C'est ainsi que M. de Maussion, par un dévouement suprême et un sangfroid admirable, sauva l'honneur de notre armée, le 28 juin 1835.

Donné par l'auteur en 1874.

OUVRIÉ (Pierre-Justin), *né à Paris le 9 mai 1806,* élève de Abel de Pujol et de MM. le baron Taylor et Châtillon. (École française).

M. Justin Ouvrié, président honoraire de notre association des artistes (1874), membre de la Légion d'honneur (1854), est aujourd'hui, momentanément nous l'espérons, enlevé à sa famille, à ses amis et à l'art qu'il aimait passionément ; une maladie terrible, et qui trop souvent ne pardonne pas, le retient dans une maison de santé. C'est trop tôt arrêter une carrière artistique si bien commencée, si bien remplie, et dont nous ne pouvons que donner un aperçu ici. M. Ouvrié s'était adonné tout d'abord à la lithographie, puis à l'aquarelle et bientôt à la peinture à l'huile. Son genre de prédilection, qui l'a classé à part parmi les artistes contemporains, est le paysage, mais le paysage reproduisant les vues de villes, le paysage-panorama, si je puis dire. Aussi cet artiste a-t-il beaucoup voyagé en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas, rapportant chaque fois ses cartons remplis de dessins et des études qui lui ont servi à créer les œuvres envoyées chaque année aux expositions. Son premier Salon date de 1831 et se composait d'une *Vue de la porte de Moret* et de celle de *l'Escalier de l'église de Saint-Prix.* Depuis cette époque, en ne citant que les plus remarquables, nous pouvons mentionner : 1° à l'aquarelle : *six Vues* (1849), — *la Meuse à Dordrech* et *à la Haye* (1859), — *Canal du Singel à Amsterdam* (1864), — *Saint-Goard* (1866), *Grand canal à Gand* (1868), — *Vue prise du pont de l'Hôtel de Doël,* à Amsterdam et *les Bords du Cousin,* à Avallon (1869), toutes deux appartenant à M. le docteur Court ; — 2° en peintures à l'huile : *Vue de Saint-Sébastien, à Bruges* (1849), — *Rolandseck et Drackenfels-sur-le-Rhin* (1857), — *Vue de Rotterdam* (1859), — *le Mont-Blanc et la Vallée de Chamonix* (1861), — *le Monument de Walter Scott* (1863), aujourd'hui au musée du Luxembourg, — *le Château d'Anet* (1864), appartient à M. Moreau, — *Château de Pierre-*

fonds (1865), — *Thum-sur-l'Aar, canton de Berne* (1869), — *Vue prise à Dordrecht* (1872), — *Alkmaar* (1873), appartient à M. P. Schœffer. Il a en outre exécuté plusieurs tableaux pour Versailles, notamment *la Marche de l'armée française sur Mascara*, d'après les esquisses de M. Siméon Fort. Aux expositions universelles figuraient. *Bords du Rhin*, — *Oberwesel*, — *Château et ville d'Heidelberg*, — *Quai Sainte-Lucie, à Naples*, — *Canal du Singel*, — *Sommerset-House et Saint-Paul*, à Londres (1855), — *Vue générale d'Edimbourg*, — *Cathédrale de Fribourg*, — *Trois aquarelles* (1867). En outre il a activement collaboré avec Thévenin et Demolhe, *à la galerie des Portraits des Rois de France*. M. J. Ouvrié a été médaillé en 1831 (deuxième classe); en 1843 (première classe), en 1855, exposition universelle (troisième classe).

151. **Port Sainte-Lucie à Naples** (Exposition universelle de 1855).

H. 1,30. — L. 1,96. — T. — Fig. de 0,10 au premier plan.

Le quai, qui s'étend à gauche en demi-cercle, resserrant ainsi une partie de mer sur laquelle glissent plusieurs barques, est bordé de maisons, les unes à balcons, les autres à terrasses chargées de fleurs. Derrière celles-ci d'autres maisons se dressent, puis d'autres encore, étagées sur les escarpements de Pizzo Falcone. Tout le long du port se dressent les tentes des nombreux marchands de pastèques à la chair rose, d'oranges, de grenades, d'eau fraiche et dans cette multitude, chamarrée des étoffes éclatantes du midi, se trouvent les pêcheurs au repos et un prêtre avec ses suivants portant le saint Viatique. Au fond s'élèvent deux phares. A l'horizon des voiles et des montagnes perdues dans cette gamme bleue particulière aux pays chauds.

Donné par l'Etat en 1876.

Signé : *Justin Ouvrié 1831.*

PICOT (François-Édouard), *né à Paris le 26 octobre 1796, mort dans la même ville le 15 mars 1868*, élève de MM. Mérimée et Vincent. (École française).

Issu d'une famille aisée, qui ne contraria en rien ses intentions, Picot, dont la vocation pour la peinture s'était révélée de bonne heure, put se livrer sans relâche à ses études et entrer à quatorze ans à l'école des Beaux-Arts. Deux ans après, en 1812, il concourut pour le prix de Rome et obtint le deuxième grand prix, mais ce ne fut que l'année suivante qu'il alla à la villa du Monte-Pincio, en partageant le premier prix avec Forestier. A son retour de Rome, en 1818, il exposa *la Mort de Saphira*, donnée à l'église Saint-Séverin, et *l'Amour et Psyché*, composition charmante qui eut un succès immense et fit sa réputation. Cette toile, que le duc d'Orléans avait mise à la place d'honneur dans sa galerie, passa plus tard chez le comte Lemarrois et fut gravée par Burdet. Depuis, Picot envoya successivement aux Salons : *Raphaël et la Fornarina*, — *Oreste endormi dans les bras de sa sœur Electre après ses fureurs* (1822), — *Cèphale cherchant à rendre Procris à la vie* (1824), — *Sainte Geneviève faisant vœu de chasteté* (1827). Déjà en faveur, il fut chargé d'exécuter pour le Louvre deux plafonds, grandes compositions allégoriques, dont la première, *le Génie des Arts découvrant l'Égypte à la Grèce*, fut terminée en 1827 et placée dans la salle des antiquités égyptiennes ; la seconde, *les Villes du Vésuve demandant protection à Cybèle contre les éruptions du volcan*, destinée à la salle des antiquités d'Herculanum et de Pompéi, ne fut achevée qu'en 1834. A peine avait-il terminé ces grands travaux, qu'il reçut la commande de deux nouveaux plafonds allégoriques pour le musée de Versailles, ainsi que *l'Entrée du duc de Guise à Calais* et le portrait de *Talma*. C'est pendant cette période de travail constant, tantôt pour les palais de l'État, tantôt pour les hôtels particuliers, que Picot entra à l'Académie des Beaux-Arts, comme successeur de Carle Vernet. Malgré

le goût changeant de l'époque, les années qui suivirent ne furent pas stériles pour cet artiste; il eut encore à peindre *le Couronnement de la Vierge* dans l'hémicycle de Notre-Dame de Lorette, puis *Jésus et les Disciples d'Emmaüs* et *le Baptême de Jésus* pour une chapelle de Saint-Denis du Saint-Sacrement, puis un grand plafond pour l'hôtel-de-ville de Paris, et enfin la décoration de l'église de Saint-Vincent-de-Paul, en 1847. Tous les cartons de ce grand travail étaient faits, lorsque le gouvernement, par erreur, confia la même décoration à H. Flandrin ; alors Picot, qui apportait dans les relations de la vie autant de disposition à obliger que de délicatesse et d'urbanité, s'empressa de céder la moitié de cette commande, que les deux artistes virent inaugurer en grande pompe en 1853. Ce fut la dernière œuvre de Picot. Se sentant déjà vieux, il se retira de la lutte pour se consacrer entièrement à l'éducation de ses nombreux élèves, dont beaucoup dûrent leur brillant début dans les arts aux savants conseils et aux encouragements si affectueux de leur maître. Picot était officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut et président du comité de l'Association des artistes.

152. Oreste, après ses fureurs, s'endort dans les bras de sa sœur Électre. (Salon de 1872).

H. 2,94. — L. 4,04. — T. — Fig. gr. nat.

La scène représentée par le peintre est empruntée au passage suivant de la tragédie d'Oreste par le poète grec Euripide :

ELECTRE.

Mais voici des amies qui viennent unir leurs voix à mes accents plaintifs. Peut-être vont-elles éveiller mon frère qui repose, et faire couler de nouveau mes larmes, quand je verrai ses fureurs.

O chères amies, marchez doucement et d'un pas léger ; ne faites point de bruit, point d'éclat. Votre amitié m'est

bien précieuse ; mais réveiller cet infortuné serait pour moi une vive douleur.

LE CHOEUR.

Silence ! silence, que vos pas ne laissent qu'une trace légère ; ne faites point de bruit, point d'éclat.

ELECTRE.

Éloignez-vous, éloignez-vous de ce lit.

L'action se passe dans l'une des pièces voisines de l'atrium du palais d'Agamemnon, construit dans l'antique cité d'Argos. Au centre du tableau et au premier plan, le malheureux Oreste, dont les fureurs sont apaisées, s'est enfin endormi, étendu sur son lit de douleur, enveloppé de son manteau, le haut du corps appuyé sur les genoux de sa sœur Électre, qui veille sur lui. Cette dernière est assise à gauche, sur le lit même, tenant de la main droite sa lyre. Du bras gauche tendu vers la droite, elle fait signe de se taire au chœur, composé de trois jeunes filles, ses compagnes. Au second plan, derrière le lit et au centre, près de la statue d'Apollon, se tient Pylade offrant un rameau d'olivier, symbole de la paix, au Dieu tout-puissant dont il implore la clémence avec ferveur.

Ce Tableau, qui pendant longtemps fut exposé au Musée du Luxembourg, a été donné par l'Etat en 1873.

Signé : Picot. 1822

ROSLIN (Mme EMMA), *née Blanche, née à Paris*, élève de MM. L. Cogniet et le marquis de Clinchamp. (École française).

Mlle Blanche débuta fort jeune dans l'étude de la pein-

ture, et grâce à son bon goût et aux excellents conseils de ses maîtres, elle arriva en peu de temps à franchir les portes du Salon de Paris, qui, depuis 1847, lui furent toujours ouvertes. Toutefois elle n'y envoya pas chaque année, se réservant de ne montrer au public que des œuvres importantes, parmi lesquelles nous citerons : *une jeune Servante* (1847), — *une Marchande de Fruits* (1848), — *Portrait d'Homme* (1849),— *Jeune Bohémienne ramassant du bois dans une forêt* (1859), — *Jeune Femme comparant son pied à celui de la Baigneuse de Pradier* (1861), — *la Sœur malade* (1864), — *une Lettre intéressante* (1866), — *Jeune Napolitaine* (1868), — *Portrait de M. C. R.* (1869), — *Portrait de Mlle A. Cuvillier-Fleury* (1870), etc. Outre ces productions, nous rappellerons les différents ouvrages que cette artiste a exposés à Auxerre en 1858 et en 1874 : *Jeune Fille lisant une lettre*, — *Paysanne épluchant des légumes*, — *Cuisinière essuyant une théière*, — *Deux Marines*, dessins à la mine de plomb, et deux portraits (1858), — *Italienne et son enfant*, — *une Fileuse*, — *Jeune Femme à sa toilette* (1874). Vers 1862 ou 1863, Mlle Blanche entra dans une famille où la peinture est exercée depuis plusieurs générations, en épousant M. C. Roslin, ancien officier de marine, peintre lui-même et descendant de Roslin, dit le Suédois, peintre d'un réel talent.

153. Daphnis et Chloë.

H. 0,94. — L. 0,71. — T. — Fig. plus pet. nat.

Assis à gauche au pied d'un arbre, sur un tertre recouvert de la peau de bête qui lui sert de vêtement, Daphnis, tourné vers la droite, réveille par les sons de sa flûte les échos d'alentour. Cette musique, que lui dicte l'amour, charme la jeune Chloë, assise à ses pieds, tournée à gauche et l'observant avec tendresse, les mains appuyées sur ses genoux. A gauche le chapeau et le bâton recourbé du berger qui laisse son troupeau aller seul. A droite et au fond,

la mer roule avec calme ses flots d'azur, sous un ciel bleu sur lequel se profile au loin la silhouette d'un volcan.

Donné par l'auteur en 1873.

Signé : *E. Roslin. 1872.*

STEUBEN (Charles-Guillaume-Auguste-Henri-François-Louis, baron de), *né à Banerhack, près Manheim (Allemagne), le 19 avril 1788, mort à Paris le 21 décembre 1856,* élève de l'Académie de peinture de Saint-Pétersbourg, de Robert-Lefebvre et du baron Gérard. (École française).

Son père, lieutenant-colonel, au service de la Russie, lui fit faire ses premières études artistiques à Saint-Pétersbourg et l'envoya compléter son éducation à Paris, dans l'atelier de Robert-Lefebvre, où il resta cinq ans. Il quitta ce maître pour entrer chez le baron Gérard, où il fit ses premiers tableaux, déjà empreints de ce caractère théâtral que l'on retrouve dans ses ouvrages et qui lui valut sa réputation tant en France qu'à l'étranger. Il débuta au Salon de 1812 par un grand tableau d'histoire ayant pour titre : *Pierre le Grand sur le lac Ladoga.* Cette toile fut achetée par Napoléon Ier et reproduite deux fois en tapisseries des Gobelins. Dès lors il se livra sans relâche à un travail assidu et put, chaque année, envoyer aux expositions des ouvrages, dont plusieurs furent gravés par Janet. C'est à cette époque qu'il reçut à titre de récompense, une pension de 3,000 fr. de l'empereur Alexandre de Russie. Parmi les productions exécutées en France, les plus connues sont : *Mercure endormant Argus* (1822). — *Le Serment des trois Suisses* (1824), acheté par le duc d'Orléans et détruit au Palais-Royal en 1848. — *La Révolte des Strelitz* (1827), au Louvre. — *Le Retour de l'Ile d'Elbe* (1831).

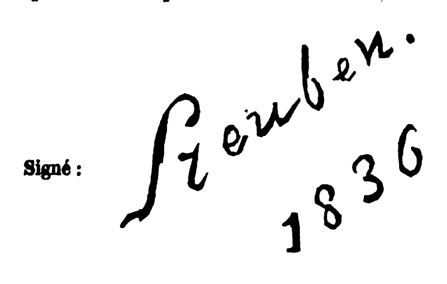
Trois ans plus tard, en 1834, il fut nommé professeur de dessin à l'École Polytechnique. Malgré les occupations constantes de l'enseignement, il trouva encore le temps, pendant dix ans, de peindre quantité de portraits ou de grands tableaux, parmi lesquels on remarque : *Waterloo* (1835).— *Jeanne la Folle attendant la résurrection de son mari* (1836). — *Napoléon avec le roi de Rome* (1841). — *Joseph et la Femme de Putiphar* (1843), etc. Arrivé ainsi à un grand renom, il fut appelé en Russie par l'empereur Nicolas, qui le retint jusqu'en 1854 par un nombre considérable de commandes, entre autres: *Plusieurs sujets de sainteté* pour la cathédrale Saint-Isaac. — *Napoléon travaillant avec Daru*, etc. Sentant déjà les atteintes de la paralysie qui devait l'emporter, Steuben revint mourir en France, où il laissait quatorze tableaux dans les galeries de Versailles et où il avait été promu chevalier de la Légion d'honneur en 1828.

Portrait de Mme la marquise de Blocqueville,
fille du maréchal Davout. (Salon de 1837).

H. 0,80. — L. 0,65. — T. — Fig. buste grand. nat.

Une jeune dame au teint de lis et de roses, à la bouche vermeille, est assise, tournée de droite à gauche et regarde d'un œil doux et riant dans l'espace, cherchant plutôt à suivre un rêve qu'à voir le spectateur. Elle a les bras nus et croisés et porte une riche toilette blanche légèrement décolletée. Le fond est formé par un grand rideau jaune, tiré de manière à laisser voir à gauche l'embrasure de l'ouverture et un coin du ciel orageux.

Donné par Mme la marquise de Blocqueville en 1872.

Signé : 

TRÉZEL (Pierre-Félix), *né à Paris en 1782, mort en 1855,* élève de Lemire le jeune et de Prudhon. (École française).

Frère du général Trézel, ministre de la guerre sous Louis-Philippe et parent du membre de l'Institut, Milne Edwards, doyen de la Faculté des Sciences, Pierre-Félix Trézel débuta au Salon de 1806, à vingt-quatre ans, par un tableau intitulé : *Mort de Marc Aurèle.* Depuis ce moment il a toujours mené une vie fort laborieuse, ne quittant ses grands tableaux d'histoire ou de religion que pour peindre un nombre considérable de portraits, parmi lesquels nous signalerons celui du général Guilleminot. C'est ainsi qu'il produisit beaucoup et qu'il put, à chaque exposition, envoyer de vastes compositions très souvent remarquées. Les plus importantes sont : au Salon de 1808, *Mort de Zopire.* — En 1810, *le Premier-Né.* — *Phèdre jugée aux enfers*, pour lequel le jury lui décerna la médaille d'or. — En 1812, *la Fuite de Caïn après son crime.* — En 1817, *Saint-Laurent.* — En 1819, *les Adieux d'Hector à Andromaque.* — En 1822, *la fin tragique de la mère et de la sœur de Gustave Wasa.* — En 1824, *les Ames du Purgatoire s'élevant vers le ciel*, pour la cathédrale de Toulouse. — *Saint Jean écrivant l'Apocalypse*, pour l'église Saint-Jean-Saint-François. — *Circé sur les rochers*, pour le palais de Versailles.—En 1827, *Thétis plongeant Achille dans le Styx.* En 1830, *l'Arrivée d'Armide au camp des chrétiens.* — En 1834, *Rubi et Lilia.* Cette même année, Trézel, doué d'une grande et forte instruction, fut attaché à l'expédition scientifique de Morée, pendant laquelle, en maintes circonstances, il rendit à ses collègues d'importants services. A son retour, il reparut aux Salons et exposa successivement : *l'Assomption de la Vierge* (1836). — *Brune et Blonde.* (1840). — *Laissez venir à moi les petits enfants* (1848). — *Jésus-Christ au jardin des Oliviers* (1849). — *La Californie* (1850). — *Alexandre tranchant le nœud gordien* (1852), etc. Trézel, qui avait déja obtenu plusieurs récompenses, fut

promu membre de la Légion d'honneur le 1er mai 1839. Il mourut à l'âge de soixante treize ans, quelques jours après l'ouverture de l'Exposition universelle de 1855, à laquelle figurait son tableau du Salon de 1812, la *Fuite de Caïn.*

155. **Fin tragique de la mère et de la fille de Gustave Wasa.** (Salon de 1822).

H. 4,10. — L. 3,15. — T. — Fig. plus gr. que nat.

Christiern II, roi de Danemark, surnommé le Néron du Nord, gouvernait la Suède en pays conquis et retenait prisonnier Gustave Wasa et sa famille. Celui-ci résolut de délivrer son pays ; il s'échappa alors de sa prison et alla dans les montagnes de la Dalécarlie soulever le penple contre l'oppression de Christiern. Il parvint, en peu de temps, à reprendre une partie du royaume. Christiern s'en vengea en faisant précipiter dans les flots la mère et la sœur de ce héros. C'est cette horrible scène que le peintre a représentée. Sur une embarcation à voiles se tiennent les exécuteurs, commandés par un officier assis à gauche, complétement recouvert de son armure, tenant son sabre de la main gauche, de la main droite son mandat, et montrant du doigt les victimes. Les cinq misérables qui l'accompagnent viennent de jeter à la mer les deux femmes, attachées ensemble à la taille et aux pieds. La jeune fille est à peine vêtue. La mère, dans son riche costume et les cheveux épars, se tient encore de la main gauche, crispée, au bord de la barque. Un homme, debout, la hache levée, s'apprête à couper cette main, dernier effort des malheureuses, tandis qu'un autre, à droite, va mettre fin à cette lugubre scène en enfonçant dans les flots, à coups de harpon, ces corps infortunés.

Ce tableau, qui pendant longtemps a fait partie du Musée du Luxembourg, a été donné par l'Etat en 1873.

Signé : F Grézel. 1822.

INCONNUS

—

XIV[e] SIÈCLE

ÉCOLE ITALIENNE

156. La Vierge sur un trône.

H. 0,87. — L. 0,45. — Bois. — Fig. plus petite que nature.

Ce tableau est divisé, dans le sens de la hauteur, en deux compartiments. Celui qui occupe la partie inférieure est le plus grand et renferme le sujet principal. La Vierge est assise sur un trône recouvert d'un coussin et d'une étoffe des plus riches, sous un dais formé de draperies brodées d'or. Elle a sur ses genoux l'Enfant Jésus tenant un oiseau dans ses mains. A ses pieds est un vase rempli de branches de lys. Autour de ce trône sont groupés des anges et des saints, symétriquement disposés deux par deux et s'échelonnant les uns au-dessus des autres. Ainsi à droite, en bas et au premier plan, sont deux anges agenouillés : l'un joue de la viole, l'autre d'une sorte de harpe. Au-dessus sont saint Pierre, des clés et un livre à la main, et saint Paul, tenant un livre et une épée. Puis encore au-dessus, un saint mitré, avec un livre et une crosse, et un autre saint avec l'épée renfermée dans le fourreau. Viennent ensuite sainte Catherine avec la roue et un saint avec un livre et une couronne. A gauche, même disposition et tout d'abord deux anges

agenouillés, jouant, l'un de la trompette, l'autre de la guitare. Ensuite, deux par deux, saint Joseph et saint Jean, puis saint Laurent et un autre saint tenant un livre et une canne. Enfin deux saintes, l'une avec un bouquet, l'autre, couronnée, appuyée sur une croix en bois. Au sommet de la composition, à droite et à gauche du dais, sont six anges en prière. Le deuxième compartiment, qui occupe la partie cintrée du panneau, est orné d'une scène représentant le Christ en croix; à ses pieds, la Madeleine; à gauche, la Vierge en pleurs; à droite, des saintes femmes. Deux anges voltigent autour de la croix tenant des coupes dans lesquelles ils reçoivent le sang du Seigneur.

Ce tableau est peint sur fond doré et gaufré à l'imitation des ouvrages bysantins.

Donné par l'Etat en 1876.

XVIe SIÈCLE

ÉCOLE DU CORRÉGE

157. Le Christ en jardinier.

H. 0,38. — L. 0,24. — Lave. — Fig. à mi-corps, plus petites que nature.

A gauche se tient Jésus-Christ, à peine vêtu, la tête couverte d'un chapeau, la bêche sur l'épaule. Il apparaît à la Madeleine, agenouillée à droite, une main sur son cœur, l'autre appuyée sur un vase de parfums.

Ce tableau, appartenant au Louvre, nous a été donné en dépôt par l'Etat en 1873.

Dessins, Aquarelles, Pastels, Porcelaines, Faïences, etc.

FROLICH (Mlle Élise). (École danoise).

Si les renseignements nous manquent sur la vie de cette artiste, il nous est toutefois permis, d'après nos recherches, d'affirmer qu'elle appartient à la famille de M. Lorenz Frölich, peintre, graveur et dessinateur distingué. Ce dernier est né à Copenhague, où il a été élève de MM. Barby, Bendeman et Eckersberg ; puis il est venu se fixer en France et entra dans l'atelier de M. Couture.

158. **Portrait de Mlle Élise Moreau,** poète distingué.

La jeune fille qui devait être, quelques années après, Mme Gagne, est représentéé à mi-corps, vue de profil, la tête tournée à gauche.

Dessin aux crayons de couleur. — Ovale.

H. 0,11. — L. 0,10.

Donné par Mme la marquise de Blocqueville en 1878.

Signé : *Elise Frölich*

LOIR (Luigui), *né à Goritz (Autriche),* élève de l'Académie des Beaux-Arts de Parme et de M. Pastelot. (École française).

M. Loir s'adonna à l'étude de la peinture dès la plus tendre enfance, et il y apporta tant de zèle, de goût et de persévérance, que ses parents, au lieu de mettre un frein à sa noble ambition, l'encouragèrent et lui procurèrent, autant que leurs ressources le leur permettaient, tous les moyens de se perfectionner dans son art. C'est ainsi qu'il alla passer plusieurs années en Italie, à Parme, pour suivre les cours de l'Académie, et qu'il vint en France avec toute sa famille pour compléter son éducation. Dès lors, il se fixa définitivement à Neuilly, près Paris, se fit naturaliser Français et entra dans l'atelier de M. Pastelot. Armé de cette ferme volonté de réussir que donne la vocation naturelle, guidé par un maître habile et entouré dans sa famille même de trois artistes, ses sœurs, il fit des progrès assez rapides pour voir bientôt ses efforts couronnés de succès. Il n'était pas dans sa vingtième année lorsqu'il fut reçu au Salon (1865), et, depuis cette époque, il a toujours envoyé aux expositions un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on remarque : *A Villiers* (1865). — *Le Trou aux Grenouilles, souvenir de Parme* (1866). — *Une Halte de Saltimbanques aux environs de Paris* (1868). — *Souvenir de Dieppe*, gouache (1869), appartient à M. Charlemagne. — *Une rue de Rouen* (1870). — *Bords de la Seine*, vue prise à Neuilly (1873). — *A l'heure !* (1874). — *Dans l'avenue de Neuilly un jour d'hiver* (1875). De plus ce jeune homme a pris part plusieurs fois aux concours connus sous le nom de Concours Troyon, et chaque fois il est sorti dans les premiers, ainsi : 1er accessit (1873), 2e accessit (1874). Grâce à une ardeur infatigable et à un travail opiniâtre, M. Loir peut mener de front les études sérieuses et livrer, ou au commerce des peintures sur soie pour éventail, ou aux éditeurs de chromo-lithographies des modèles à l'aquarelle et à la gouache, tous gracieux, élégants et spirituels.

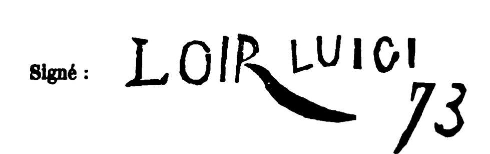
159. **Jeu de patience**. (Salon de 1873).

Au bord d'un petit bras de rivière qui serpente au milieu des roseaux, sur la berge élevée, au pied d'une forte incli-

naison de terrain, est assis un petit garçon se livrant avec patience au plaisir de la pêche. Sa sœur, debout derrière lui, les mains appuyées sur ses épaules, suit avec anxiété le va-et-vient de la ligne qu'elle regarde attentivement. Au deuxième plan, à droite et au sommet du monticule, on aperçoit une maison à demi cachée par les arbres et les buissons plantés près d'une construction rustique. Sur l'herbe plusieurs linges sont étendus. Au loin, à gauche, des arbres servant de fond.

Aquarelle-gouache. — H. 0,97. — L. 0,61. — F. de 0,14.

Acquis par la Société des Amis des Arts de l'Yonne en 1874.

Signé : 

MAUSSION (Mlle Élise de), *née à Falaise (Calvados)*, élève de M. Schonenberg. (École française).

Mlle de Maussion est originaire d'une famille illustre, dont plusieurs membres habitent encore le département de l'Yonne. Forcée de bonne heure d'utiliser son talent de peintre sur porcelaine, cette artiste débuta au Salon de 1857 par *la Descente de Croix*, d'après Carrache, et une *Diane sortant du bain*. Depuis cette époque, elle n'a pas quitté ce genre particulier, que, par une trop grande modestie elle appel e une petite branche de l'art, et elle est arrivée en peu de temps, par la grâce et l'élégance, par la fidélité de ton et de dessin, à être un maître estimé dans cette poétique reproduction des œuvres des maîtres. Aussi trois ans après ses débuts, en 1860, Mlle de Maussion était admise parmi les artistes qui travaillent pour la manufacture nationale de Sèvres. Le nombre de ses ouvrages est considérable ; les plus importants exposés aux Salons

annuels ou acquis par des Américains ou des Anglais sont : *Mme Lebrun et sa fille.* — *Naissance de la Vierge*, d'après Murillo (Salon de 1859). — *Danse d'Enfants*, d'après Gérard de Lairesse (Salon de 1861). — *La Marquise de Pompadour*, d'après Latour (Salon de 1864). — *Le Jugement de Pâris*, d'après Rubens (Salon de 1865). — *La Fraction du Pain*, d'après *Agnèse Dolci* (Salon de 1866). *Ecce Homo*, d'après le Guide (Salon de 1867). — *Trois Émaux* (1869). — *Gille*, d'après Watteau (1870). — *Le Sommeil de l'enfant Jésus*, d'après Sasso Ferrato (1872). — *Le Voyage à Cythère*, d'après Watteau (1874). — *Le Matin*, d'après Schilling (1875), etc., et plusieurs laves émaillées et différents portraits. Tant de travaux, caressés avec amour, ont fait obtenir à leur auteur des médailles à Lyon, à Rouen, à Caen, à Besançon, etc., ainsi qu'à Paris en 1863 et en 1874, à l'exposition de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie. Enfin la récompense la plus agréable et la plus flatteuse, celle dont Mlle de Maussion doit s'honorer le plus, parce qu'elle est la consécration officielle de son talent, est une mention honorable à l'exposition universelle de 1867.

160. La leçon de danse.

Sur une console est un jeune chien, orné d'un costume bariolé et d'un chapeau à plumes. Il est debout, et sa maîtresse, une fillette au frais minois, lui tient les pattes de devant pour diriger ses pas et lui apprendre à marquer en cadence l'air que, près d'eux, un petit garçon joue sur la vielle.

Porcelaine. — H. 0,18. — L. 0,18. — Ovale. — Fig. de 0,14.

Acquis par la Société des Amis des Arts de l'Yonne en 1874.

Signé : E. de M.

SOUPLET (Isidore), *né à Auxerre.* (École française).

M. Souplet, médecin établi à Auxerre depuis plusieurs années, est un amateur qui consacre à l'aquarelle les rares instants que lui laisse sa profession. Aussi aujourd'hui ses études sont très restreintes et ses travaux fort peu nombreux. Mais autrefois, lors qu'il vivait à Paris dans l'intimité d'artistes arrivés maintenant à la célébrité, il excellait dans la miniatnre et faisait de charmants portraits, bien dessinés et peints avec finesse.

161. **Le jeune Mendiant.** (Copie d'après Murillo).

Un petit garçon, assis sur une natte vers une fenêtre et en plein soleil, s'épouille avec attention. Près de lui une cruche et un panier.

Aquarelle. — H. 0,32. — L. 0,26. — Fig. de 0,20.

Acquis par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne en 1875.

Signé : I. Souplet .75

VENEVAULT (Nicolas), *né à Dijon en 1696, mort le 20 décembre 1775.* (École française).

Cet artiste, quoique né en Bourgogne, nous est peu connu ; nous savons seulement qu'il s'était adonné à la peinture en miniature et qu'il acquit dans cet art un talent assez remarquable pour entrer à l'Académie le 26 août 1752. M. Picardet, dans un mémoire sur les écoles de dessin et sur l'utilité d'un pareil établissement en faveur des métiers, lu à l'Académie de Dijon, le 31 juillet 1767, fait cette observation en note : « M. Venevault (Nicolas), peintre en miniature, natif de Dijon, est le premier de nos compatriotes qui ait été de l'Académie royale de pein-

ture, et M. Lallemand, excellent paysagiste, qui est aussi né dans cette ville, le second digne de l'être. » Puisqu'il est ici parlé de Lallemand, nous pouvons dire que nous possédons plusieurs aquarelles de cet artiste, actuellement dans la collection Léon de Bastard, à la Bibliothèque de la ville.

162. **Léda.**

L'épouse de Tyndare, roi d'Œbalie, est couchée à terre, sur le gazon recouvert de ses vêtements, au bord d'un clair ruisseau. Près d'elle se tient le Cygne divin, lui prodiguant ses amoureuses caresses.

Gouache. — H. 0,17. — L. 0,13. — Fig. de 0,10.

Derrière le dessin et sur le panneau de bois formant fond, on lit : N. Venevault, 1737.

Offert par la famille de M. Armandot en 1875.

INCONNU

XIXe SIÈCLE

163. **Portrait de Mme Maria Mouth's**, anglaise, auteur des *Mémoires sur la Cour de Russie*.

Vue de profil, la tête haute et tournée à gauche, elle est représentée en robe décolletée, le cou orné d'un collier de perles.

Photographie américaine sur verre opaque. — H. 0,115. — L. 0,09.

Donné par Mme la marquise de Blocqueville, en 1876.

SCULPTURE

CADOUX (Marie-Edme), *né à Blacy, le 27 juillet 1853*, élève de M. Jouffroy. (Ecole française.)

Ce jeune artiste, issu d'une bien modeste famille, a su en peu de temps, en suivant sa vocation, faire assez remarquer ses débuts et faire assez concevoir d'espérances pour que notre département lui accordât une pension et l'envoyât à Paris. C'est alors, en 1871, qu'il entra à l'école des Beaux-Arts, où il suit encore les cours de M. Jouffroy. Son travail est soutenu et ses progrès sont rapides. Aussi nous le voyons, cette année (1876), représenté au Salon par un groupe en plâtre, *Nymphe désarmant l'amour*. Nous connaissons déjà de lui : un bas-relief représentant *un épisode de la vie de saint Prix*, pour un autel de l'église de Saints-en-Puisaye. — *Un faucheur*, — la réduction du groupe que nous possédons, etc.

164. Scène du Massacre des Innocents.

Une jeune mère a appris l'ordre cruel donné par Hérode l'Iduméen de mettre à mort tous les enfants de Bethléem et des environs, âgés de moins de deux ans. Alors elle a pris son enfant dans ses bras, elle a fui ; et assise, le corps légèrement tourné à gauche, la tête faisant face à l'ennemi, elle attend avec toute la fureur du désespoir ; elle menace ; elle insulte. Les yeux sont fixes, le nez gonflé, la bouche

entr'ouverte; les mains crispées tiennent l'enfant insouciant, de manière à être protégé par le corps de sa mère.

Groupe en plâtre. — H. 0,75. — Fig. plus petites que nature.

Donné par l'auteur en 1874.

Signé : *M. Gadoux. 1874*

LECLAIRE (Edme-Marie-Laurent), élève de M. Vital-Dubray. (École française.)

Voir la notice au Catalogue.

165. **Le Souvenir.** (Salon de 1870).

Cette statue est le pendant de celle intitulée *le Repentir*, exposée au même Salon, et c'est aussi une jeune fille que l'artiste a choisie pour personnifier son sujet. Elle est assise sur un fragment de rocher, enveloppée d'une longue draperie à plis nombreux que maintient et ramène le bras gauche, le haut du corps soutenu par le bras droit appuyé sur le siége.

Statue plâtre. — H. 1,60. — F. gr. nat.

Donnée par l'auteur en 1873.

Signée comme les autres.

LOYSON (Mme Émilie), *née Mériman.* (École française).

166. **Portrait du Père Hyacinthe.**

Tête nue, vue de profil et tournée vers la droite.

Bas-relief en composition. — H. 0,32. — L. 0,28. — Médaillon ovale.

Donné par Mme la marquise de Blocqueville en 1874.

Signé : *Emilie Meriman 1870*

MICHELON (Auguste), *né à Auxerre en 1827, mort dans la même ville en 1872.* (École française).

Il fit au collége d'Auxerre de brillantes études, puis alla à Paris suivre les cours de l'École de droit. Pendant cette période de son instruction, il ne manqua jamais l'occasion d'augmenter ses connaissances artistiques, car il se sentait réellement né pour une semblable carrière. Lorsqu'il revint dans sa ville natale, il se fit inscrire au barreau en qualité d'avocat; mais de semblables occupations furent bientôt insuffisantes à cet esprit désireux de connaître, et de plus en plus tourmenté par les nobles passions de l'artiste. Il prit dès lors l'ébauchoir et, par un travail soutenu, il apporta bientôt en sculpture, comme il l'avait fait en littérature, la spontanéité du primesautier, que malheureusement il gâta quelquefois par une recherche trop grande de correction et de fini. Nous ne saurions mieux faire connaître et admirer cette vie si riche de talent et de cœur, qu'en citant ici les paroles prononcées par M. Chérest sur la tombe de son ami :

« Peu de personnes l'ont assez connu pour l'apprécier à « sa juste valeur. C'était une de ces natures à la fois « timides et frustes, que le monde effarouche, qui ne se « sentent à l'aise que dans l'intimité, et qui ne révèlent « leur mérite qu'aux yeux charmés de quelques amis.

« Certes, il avait assez d'intelligence et d'instruction « pour être un bon et solide avocat. Il avait assez de rec- « titude pour remplir dignement les fonctions adminis- « tratives dont il était investi.

« Pourtant, il me semble que sa vocation l'appelait « ailleurs qu'au barreau et au conseil de préfecture. Vous « l'avez tous vu couvrir nos murailles de sculptures re- « marquables, sans avoir jamais appris à manier l'ébau- « choir ni même le crayon.

« Si, au début de sa carrière, le hasard des circonstances, « au lieu de l'entraîner vers l'École de droit, l'avait con- « duit dans l'atelier d'un maître, nul doute qu'il eût

« conquis une réputation distinguée : il avait le goût, le « sentiment du beau, l'esprit original d'un véritable « artiste.

« Lui-même, il sentait que, n'ayant pas suivi sa voie « naturelle, il avait manqué l'occasion de donner ici-bas « la mesure de ses forces; et, si dénué qu'il fût d'ambition « ou de vanité, il en avait conçu une tristesse, un décou-« ragement, qui lui ont rendu moins amers les premiers « symptômes de la mort.

« D'ailleurs, sous une écorce un peu rude, il cachait un « cœur excellent. Nul n'était plus que lui affectueux, « obligeant, dévoué. Il était toujours prêt à se rendre « utile, tout en s'effaçant derrière ceux qu'il servait. Je « l'ai vu, notamment, dans l'organisation de notre humble « musée, prodiguer ses services avec une activité qui « n'avait d'égale que son abnégation.

« Tout en exerçant sa verve railleuse contre les incer-« titudes de l'archéologie, il avait eu la patience d'en « apprendre assez pour mettre un peu d'ordre dans nos « vitrines.

« Lorsqu'une maladie aussi redoutable qu'imprévue a « tout-à-coup vaincu son ardeur, il étudiait la conchylio-« logie, la minéralogie, afin de continuer son œuvre mo-« deste, et de payer jusqu'au bout la dette qu'il pouvait « avoir contractée vis-à-vis de son pays natal. »

Nous n'avons ici à parler ni de l'homme politique, ni des articles nombreux qu'il publiait dans divers journaux de la localité. Aussi, parmi les écrits de Michelon, ne signalerons-nous que son rapport au Congrès scientifique de France sur l'Exposition des beaux-Arts et des Curiosités de 1858, inséré à la fin du tome second des travaux de cette session. Parmi les œuvres sculpturales qu'il a exécutées dans sa vie d'amateur et d'artiste, mentionnons en première ligne les dix médaillons faits au musée. Sept se trouvent sur la façade principale, ce sont ceux du moine Hérik, de Jehan Regnier, d'Amyot, de Lacurne de Sainte-Pallaye, de l'abbé Lebeuf, de Soufflot et de Philibert Roux.

Celui de la comtesse Mathilde est placé sur la façade latérale donnant sur la rue Sainte-Catherine-des-Aulx, et celui de Pierre de Courtenay occupe le milieu de la façade latérale donnant sur la cour de la mairie. Enfin, au pied de l'escalier conduisant aux galeries et à la bibliothèque se trouve un fort bas-relief représentant la Méditation, d'après la peinture de M. Henri Lehmann. Il a encore fait une grande quantité d'ébauches et de terres cuites, souvent puissantes et toujours profondément senties. Elles se trouvent aujourd'hui dispersées çà et là entre les mains d'amis, qui sont heureux et fiers de montrer aux connaisseurs certains morceaux marqués au coin du bon goût et empreints d'un certain cachet d'antiquité.

167. **Tête de Femme.** (Étude).

Elle est de profil et tournée à gauche.

Terre. — Médaillon allongé. — H. 0,25. — L. 0,15.

168. **Portrait de Femme.**

Elle est vue de trois quarts et tournée vers la gauche, la tête recouverte d'une mantille.

Bas-relief en plâtre. — Médaillon allongé. — H. 0,34. — L. 0,28.

Tous deux achetés par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne en 1874.

PEYNOT (ÉMILE-EDMOND), *né à Villeneuve-sur-Yonne, le 22 novembre 1850,* élève de M. Jouffroy. (École française).

M. Peynot, comme la plupart des artistes, montra bien jeune un goût inné pour les Beaux-Arts et une aptitude particulière pour l'étude du dessin. C'est ainsi qu'il se fit remarquer et aimer de M. Duflot, alors directeur de l'école communale de Villeneuve, en qui il trouva, pour ne plus

en être abandonné, un digne et dévoué protecteur, prêt à lui prodiguer ses conseils éclairés et à le soutenir dans la lutte et dans les jours de decouragement.

M. Peynot, lui aussi, a connu de bonne heure les obstacles qu'opposent à la vocation et à l'essor d'un jeune talent les difficultés de la vie. Toutefois, à 16 ans, il fut placé à Paris dans les ateliers de M. Bobinet, statuaire, où il resta pendant trois ans. En 1870, il entra, à l'École des Beaux-Arts, dans l'atelier de M. Jouffroy, membre de l'Institut, et il fut de suite admis aux concours. C'est à cette époque que M. Duflot, connaissant l'impossibilité où était sa famille de continuer les sacrifices nécessaires pour de semblables études, se mit franchement en son lieu et place. Dès lors, Peynot, soutenu et encouragé, travailla avec ardeur et put obtenir de notre département des subventions qui lui permirent de faire face, en partie, aux frais des concours multiples auxquels il a toujours pris part et dans lesquels il se montra constamment un élève distingué. Nous n'en voulons pour preuve que les dix médailles obtenues, y compris la grande médaille d'émulation et l'honneur d'entrer quatre fois en loge.

Enfin, quoique le temps de M. Peynot fût entièrement consacré aux enseignements de l'École, il trouva encore, dans son ardeur au travail, le moyen de produire : *Un Enfant au Cygne*, — *Une Aurore répandant des fleurs*, et d'exposer un buste : *Portrait de M. L.* (Salon de 1873), et un médaillon : *Portrait de Mme L. C.* (Salon de 1876). N'oublions pas non plus de citer une œuvre charmante : *Femme nue*, composition pleine d'un sentiment tout décoratif, que nous avons admirée tout dernièrement chez notre ami et compatriote M. Kley.

168. **Discobole.**

Cette statue a été moulée, par autorisation de M. Jouffroy, sur l'étude en terre faite à l'École, d'après le Discobole de Nancydés d'Argos.

L'homme représenté observe et calcule la manière dont il lancera le disque, dans une attitude qui annonce l'action ; la tête inclinée, le bras gauche tendu le long du corps, le bras droit replié en avant ; le corps, enfin, légèrement reculé, repose sur la jambe gauche, tandis que la droite est posée en avant.

Statue plâtre.

Donné par l'auteur.

169. **Léda.**

La future mère de Helène et Pollux est entièrement nue au bord de l'eau, appuyée sur la jambe gauche, le corps légèrement incliné à gauche, les bras tendus vers le Cygne, la jambe droite ramenée en avant. Elle reçoit avec une certaine réserve coquette les caresses que lui prodigue l'oiseau divin.

Statuette plâtre. — H. 1,15.

Donnée par l'auteur en 1876.

Signé : E Peynot 1876

INCONNU

XIX° SIÈCLE

170. Isis.

La déesse est représentée droite, immobile et raide comme le canon égyptien. Elle porte sur ses cheveux nattés symétriquement une coiffure ornée de l'oiseau sacré et elle est revêtue d'une tunique extrêmement collante qui laisse voir toutes les formes et les sinuosités du corps. De la main droite elle tient une fleur de lotus, emblême de l'immortalité, et, de la main gauche, une palme. Enfin, le bandeau qui l'enlace au-dessus des seins retombe par-devant jusqu'à terre.

Statuette en terre cuite, peinte en gris. — H. 0,80. — D'après une statue égyptienne.

Donnée par M. Havoué, commerçant à Mézilles, en 1877.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

CHARLES PIOCHARD DE LA BRULERIE

Par M. Berthelot.

Le 13 juin 1876, une mort prématurée frappait, huit jours après sa femme, l'un des entomologistes les plus distingués, Charles-Jacob Piochard de la Brûlerie. Né à Saint-Florentin le 10 mars 1845, il était fils de Charles Piochard de la Brûlerie, receveur de l'enregistrement, et de Adèle Moreau du Fourneau. Il comptait comme bisaïeul maternel Jacob-Nicolas Moreau, bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette et historiographe de France, qui a laissé quelques écrits historiques et politiques. Après avoir fait avec succès ses études au lycée de Sens, ce qui lui valut de remporter le prix fondé par Thénard, et pris ses grades universitaires de bachelier ès-lettres et ès-sciences, il vient à Paris pour suivre les cours de l'École de médecine. Mais bientôt son goût pour l'entomologie l'entraîne à s'y livrer complétement. Dès son jeune âge, il avait été porté vers l'étude des insectes. Son grand-père fit autrefois une assez belle collection de Lépidoptères ; son père

avait hérité des mêmes goûts et les lui avait transmis. On le voit, en effet, de très bonne heure recueillir des papillons, puis, vers l'âge de dix-huit ans, aborder l'étude des Coléoptères. En 1863, il est reçu membre de la société entomologique de France, et en 1864, membre de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. La même année il donne dans les *Annales de la Société entomologique* une étude consciencieuse des métamorphoses de la *Serica holosericea*, Scopoli. — Peu de temps après il commence dans notre bulletin la publication du catalogue des Coléoptères du département de l'Yonne : ce travail est très estimé pour le soin et la précision que l'on y remarque. Dans son avant-propos il montre le parti qu'un naturaliste peut tirer de notre département, si riche et si varié dans sa flore et sa faune, conséquence directe de sa structure géologique si intéressante, mais il s'arrête après avoir donné les Cicindélides et les Carabides ; c'étaient les deux familles formant, dans l'ordre des Coléoptères, l'objet de ses études spéciales. Après plusieurs voyages dans diverses parties de la France, on le vit, en 1865, avec plusieurs membres de la Société d'Entomologie, MM. de Vuillefroy, de Baulny, Crotch, Simon, partir avec joie pour l'Espagne. Chargé de rédiger le rapport sur cette excursion, il s'écrie : « L'Espagne ! Est-il un « nom qui fasse briller à l'imagination de plus sédui- « santes promesses ? Il est peu de gens qui n'aient « caressé parmi leurs rêves les plus chers, celui de visiter « cette terre de poétique renom, et pour un entomologiste, « est-il dans l'Europe occidentale une région plus riche « en raretés enviables ? » Dans son récit plein de feu, on sent vivre l'âme du jeune naturaliste, marchant sans cesse à de nouvelles découvertes. Son style excellent, les

détails intéressants qu'il donne, à l'occasion, sur le pays, en font une lecture agréable. Il rapporte une observation très curieuse des mœurs des Scarites gigas, que je crois utile de citer, ainsi que celle concernant l'*Ateuchus cicatricosus*, observations recueillies par Morray (1) et citées par Darwin (2) :

« Dès que le soleil vient à se coucher, les Ténébrionides disparaissent ; ils s'enfoncent dans le sable assez mobile pour remplir aussitôt sans laisser de trace le trou qu'ils ont fait. Plus rien sur la plage, si ce n'est le *Scarites gigas*, errant en plus grand nombre qu'avant. Les heures de soleil sont pour lui les heures de chasse. Ses pattes, si bien construites pour fouir la terre, lui seraient de peu de secours pour atteindre à la course une proie plus agile que lui ; aussi ne connaît-il que l'affût à l'entrée de son trou. Il sait que ni la nuit ni l'ombre ne sont favorables à ses exploits, puisque les Ténébrionides dont il se nourrit n'aiment que la lumière et la chaleur. Aussi met-il à profit les nuits et les journées sombres pour la promenade et pour l'amour. Les mâles sont bien plus vagabonds que les femelles ; celles-ci ne sortent de leur retraite que pour l'accouplement. C'est sans doute leur recherche qui, par certaine journée où le soleil ne se montra pas, avait fait sortir des *Scarites* mâles plus nombreux que de coutume. J'en vis deux qui se battaient, peut-être pour la possession d'une femelle. C'était plaisir de les voir prendre champ, et, dressés sur leur première paire de pattes raidie en avant, se menacer de la dent. Tous deux ensemble ils s'élancent, enlacent leurs mandibules, serrent et secouent avec rage. L'un et l'autre fait d'inutiles efforts pour blesser son adversaire ou le forcer à lâcher prise. Grâce aux armes et aux cuirasses égales des deux champions, cette première attaque reste sans résultat. Ils se séparent, reculent de quelques pas et s'élancent de nouveau.

(1) *Journal of travel*, I, p. 135, 1868.

(2) *Descendance de l'Homme*, II, p. 403 et 411, éd. française, 1872.

Cette fois, le plus adroit réussit à saisir l'autre par la taille, c'est-à-dire par le pédoncule étroit qui joint le prothorax au reste du corps. Il serre de tout son pouvoir; son intention manifeste est de couper en deux son ennemi; mais c'est en vain, il ne parvient pas même à entamer sa carapace. Alors, au lieu d'user ses forces en pure perte, il prend un autre parti. Raidissant en avant plus que jamais ses pattes antérieures et fléchissant en arrière son prothorax, dont l'articulation mobile lui permet de donner à ce mouvement un amplitude peu ordinaire chez les Carabiques, il élève verticalement ses mandibules et tient ainsi son adversaire enlevé de terre. Le pauvre Scarite, privé de point d'appui, agite en vain ses pattes, ouvre et ferme sa bouche sans rien saisir que le vide, puis cesse de faire aucun mouvement. Mais le vainqueur inexorable ne se laisse pas prendre à ce stratagème; il continue à rester immobile et à tenir en l'air son adversaire. J'avais été jusqu'alors simple spectateur du combat; mais comme la scène paraissait devoir se prolonger sans nouvelle péripétie, je me décidai à intervenir. Le danger commun fit fuir les combattants; mais à peine avaient-ils parcouru quelques décimètres qu'ils se retournaient et se jetaient de nouveau l'un contre l'autre. Tous deux étaient sur leurs gardes; aussi bien des attaques furent-elles parées. Enfin l'un saisit l'autre et l'enleva de terre comme la première fois. Malgré mon désir de voir l'issue définitive de la lutte, je ne pouvais rester à la même place oute la journée, et je les laissai dans cette position.

« En certains endroits de la plage sont parqués, dans des clôtures mobiles, des porcs en nombre considérable. L'élève de ces animaux est une des richesses de la contrée, et Malaga l'un des principaux marchés où on les conduit. Là où les porcs ont séjourné viennent bientôt les Histérides, les Lamellicornes coprophages, et notamment l'*Ateuchus cicatricosus*. Je le vis rouler ses boules. La femelle seule se charge de ce soin, et, comme les autres espèces du genre, marche à reculons et se sert de ses pattes de derrière pour maintenir son précieux fardeau. Le mâle surveille le travail avec un intérêt visible, mais sans y prendre une part active. Qu'un obstacle se rencontre, et que la boule qui contient sa progéniture tombe

dans une inégalité du sol, il faut voir comme il s'agite, tourne tout autour, pousse sa femelle du chaperon, et l'excite, j'allais dire de la voix, mais plutôt en faisant retentir sur un ton désespéré le bruit que produit le frottement de son abdomen contre ses élytres. Si l'observateur prend la femelle et la pose à terre à quelque distance, le mâle redouble son cri plaintif. La femelle l'entend ; elle paraît indécise, consulte les quatre points cardinaux, s'oriente enfin, et de sa course la plus rapide revient, tout en trébuchant, ressaisir la boule, objet de sa maternelle sollicitude. Vous accusez le mâle d'être un paresseux, jouant le rôle de la mouche du coche ? Mouche peut-être, mais mouche indispensable, car si vous le prenez, la femelle s'arrête et reste la tête baissée sur le sable, de l'air le plus piteux du monde. Elle serre toujours sa boule dans ses pattes de derrière, mais rien ne la fera bouger, et si on ne lui rend son compagnon, je crois qu'elle mourra sur place. »

En 1867, il repart pour l'Espagne et visite Barcelone, Valence, l'île Mayorque. Mais il n'était pas très satisfait; aussi écrit-il à sa famille : « On prend par-ci par-là un « bon insecte, mais au prix de quelles fatigues ! Il faut « retourner les pierres pendant des heures, battre les « buissons ou faucher sans relâche pour rapporter le soir « à peine une centaine de bêtes. Quelle différence avec « les montagnes d'Espagne où en un jour je prenais « 1,000 insectes. »

A la suite de ces voyages en Espagne, il publia la description de nouvelles espèces de Coléoptères de la famille des Carabiques et provenant des îles Baléares et d'Espagne, ainsi que quelques espèces nouvelles du groupe des Pandarites.

C'est vers la Sierra Morena, inconnue jusqu'alors des entomologistes, qu'il se dirige en 1868; il passe à Avila, Madrid, explore la Sierra Nevada, qui lui fournit « un bon contingent d'insectes. » Il revient à Grenade et visite

de nouveau l'Alhambra; c'était avec MM. de Baulny, Raffray, etc, que se faisaient ces voyages si intéressants à tous les points de vue.

Ceux-ci vont visiter la côte du Maroc, mais La Brûlerie trouve préférable de rester, et avec d'autres entomologistes il continue à explorer le sud de l'Espagne. Il visite la Sierra de Ronda, la pointe de Gibraltar, Cadix, Séville. De là il se dirige vers le Portugal, parcourt les environs de Lisbonne, passe à Coïmbre, Porto, traverse la Sierra d'Estrella et revient en France par Braga, Léon et Bagnères de Bigorre, après avoir visité la Galice et les Asturies.

L'Orient l'attirait : Aussi, en février 1869, prend-il le chemin d'Alexandrie, passe au Caire, va de là à Jérusalem et assiste avec intérêt aux cérémonies religieuses qui ont lieu aux environs de Pâques, dans les endroits consacrés par la tradition, explore la mer Morte, le Jourdain, Jéricho, Bethléem, Nazareth, Damas, fait l'ascension du Djebel-ech-Cheik (Grand-Hermon), « du sommet duquel « (3,300 mètres) on voit la Palestine, le Liban et l'Anti- « Liban tout entiers, le désert de Palmyre, à perte de « vue. C'est un des plus merveilleux spectacles qu'il y « ait au monde. La journée que j'ai passée sur l'Hermon « est la plus belle de mon voyage, autant pour ce que « j'ai vu que pour les insectes que j'ai pris. » (Lettres à sa famille).

Il revient en France par Beyrouth. Le 25 octobre de la même année, il repart pour les mêmes régions, s'arrête à Port-Saïd et débarque à Jaffa en compagnie de M. de Saulcy, qui voyageait avec sa famille dans un but archéologique. Il fait à Jaffa, à Jérusalem, ce qu'il appelle un « voyage de Sybarite. » Eux et leur suite formaient une

véritable caravane, et bien qu'en plein désert, ils jouissent de tout le confortable de la vie.

Mais des circonstances imprévues modifient bientôt le plan du voyage — la caravane se sépare, M. de Saulcy et sa famille vont à Jaffa, s'embarquer pour Beyrouth et lui, fait, de Jérusalem, le même chemin par terre, de sorte qu'il suit presque l'itinéraire de son premier voyage: mais auparavant il fait quelques explorations intéressantes. Ainsi, raconte-t-il, « nous sommes descendus de « Nazareth à la mer Morte, par Tibériade et la rive « orientale du Jourdain, et nous revenons à notre point « de départ par la rive occidentale, en passant par Jéri- « cho. — Ce voyage n'avait presque jamais été fait avant « nous; il y a quelques années à peine, il aurait été à « peu près impossible, à cause des tribus de Bédouins « qui occupaient la vallée du Jourdain. Depuis trois ans « ces Bédouins sont à peu près soumis au gouvernement « et nous avons pu voyager chez eux sans inconvénient, « ayant seulement pour escorte deux soldats de Tibériade « et deux bédouins du pays. La contrée que nous avons « parcourue est d'une merveilleuse beauté; on y voit, « outre des sites admirables, beaucoup de ruines de « villes intéressantes au suprême degré et à peine con- « nues. C'est un vrai voyage de découvertes que nous « avons fait, et j'espère bien en écrire une relation. » (1)

Arrivé à Beyrouth, il quitte bientôt M. de Saulcy, s'en retournant en France, et part pour Damas, où il rencontre le capitaine Burton.

Il fait avec lui plusieurs excursions dans le désert et se décide à revenir en France, passe à Chypre, s'arrête à

(1) Lettre à sa famille.

Athènes, fait l'ascension du mont Pentélique et s'y livre à une dernière chasse aux insectes.

La série de ses voyages se termine en 1871, par un séjour dans le nord de l'Espagne ; il y explore les montagnes de l'Aragon et de la Navarre et revient par Bilbao.

De nombreux matériaux se trouvaient recueillis ; il ne tarda pas à les mettre en œuvre ; et d'abord dans des Notes pour servir à l'étude des insectes cavernicoles, il présente le résultat de ses recherches dans les grottes des Pyrénées et de l'Ariége. L'Anophthalmus cerberus avait, par ses variations, excité son intérêt. Il en fait une étude particulière, ce qui l'amène à chercher quelle peut être l'influence de l'habitation des cavernes sur la variabilité des espèces. Après avoir montré que loin d'être uniformes, les conditions de milieu dans les cavernes sont très différentes les unes des autres ; il termine ainsi : « En « tout cas, les Anopthalmus et les Adelops d'une région « naturelle riche en cavernes, comme les Pyrénées, bien « qu'on commence à les connaître depuis quelques « années seulement, nous apparaissent déjà fort nom- « breux en espèces distinctes, leurs formes sont plus « diversifiées que celles des genres terrestres correspon- « dants, et il est permis de croire que, quand la faune « souterraine de cette région sera aussi bien connue que « sa faune terrestre, le nombre des Anophthalmus que « l'on signalera l'emportera de beaucoup sur celui de ses « *Trechus* et celui de ses *Adelops* sur celui de ses *Katops*. « De plus, les espèces des deux genres aveugles sont bien « plus localisées que celles des deux genres oculés ana- « logues. Ces deux faits ne portent-ils pas à admettre « que la diversification des formes plus grande et le

« nombre des espèces plus considérable dans les deux « genres de Coléoptères aveugles que dans les deux genres « oculés correspondants, qui vivent à la lumière du jour, « doivent être attribués à une double cause : les diffé- « rences dans les conditions de la vie plus accentuées « pour la population des diverses grottes que pour celles « des différents points de la surface du sol, et l'isolement « absolu de ces petits mondes hypogés entre eux ? » (1).

Les insectes privés d'yeux sont-ils néanmoins impressionnés par la lumière ? Comment peuvent-ils suppléer, pour les besoins de leur vie, à l'absence de l'organe de la vision ? telles sont les deux questions qu'il se pose ensuite. Mettant à profit de bonnes observations, il semble les résoudre de la manière la plus nette.

L'impression produite par la lumière ne suffit pas, suivant lui, pour expliquer tous leurs mouvements et il en donne la preuve (2). Observant ensuite que les genres aveugles habitant les cavernes ont tous les membres très

(1) Notes pour servir à l'étude des insectes cavernicoles, p. 467.

(2) « J'ai constaté, dit-il maintes fois, que quand j'approchais mes doigts ou ma pince pour saisir un insecte aveugle, et bien avant que je l'eusse touché, l'insecte comprenait parfaitement que le danger le plus pressant était celui que ma poursuite lui faisait courir, il accélérait alors sa course ou bien changeant la direction, savait profiter des moindres accidents du terrain pour se dérober, et souvent, lorsque je le serrais de près, prenait le parti de se blottir dans la plus petite cavité superficielle et de s'y raser pour ainsi dire, ne s'inquiétant plus alors de la lumière de ma bougie, que je devais approcher de lui assez près pour le brûler presque, si je voulais, par ce moyen, le forcer à déguerpir. » (Notes pour servir à l'étude des insectes cavernicoles, p. 470).

allongés et pourvus de poils bien plus longs que chez les insectes oculés du même genre, il établit entre ce fait et la sûreté des mouvements de l'insecte danophthalme une corrélation : tous les mouvements produiraient dans l'air des vibrations qui, agissant sur l'appareil tactile ainsi développé de ces insectes, les avertiraient du danger et de sa direction et leur serviraient à se guider dans toutes les circonstances.

Il importe de signaler une monographie des Ditomides, tribu des Carabiques, faite avec le plus grand soin. Par la structure de leurs mandibules qui sont « aux mandibules d'un Carabus, insecte de proie, ce que le bec du perroquet est à celui de l'aigle ; » les Ditomides sont pour lui des insectes granivores. « On les voit souvent, surtout « pendant les journées chaudes, grimper sur les plantes, « surtout les graminées et les ombellifères, dont ils arra- « chent, soit les graines soit les anthères. Ils emportent « les graines dans leurs terriers et les accumulent quel- « quefois en quantités considérables » (1). Il montre en même temps, après M. de Chaudoir, les caractères nombreux qui rapprochent intimement les Ditomides et les Harpalides. Des tableaux synoptiques conduisent aux genres et aux espèces ; celles-ci sont longuement décrites et leur habitat y est nettement défini.

Son ouvrage le plus important et qu'il a laissé inachevé (2), c'est le *Catalogue raisonné des Coléoptères de Syrie et de Chypre*. Il faut se reporter à sa préface, où il expose ses idées et le développement qu'il pensait donner

(1) Monographie des Ditomides. — Caractères de la tribu, p. 8.

(2) La continuation de cet ouvrage semble avoir été décidée par plusieurs membres de la Société entomologique.

à ce travail. C'est à M. de Saulcy, dont le concours et les conseils lui avaient facilité l'exploration de la Syrie, qu'il a dédié son œuvre. Préoccupé de bien donner la répartition géographique de ses espèces, il trace d'abord les limites des contrées dont il étudiera les spécimens ; puis il dit :

« Le catalogue des Coléoptères de la Syrie et de l'île « de Chypre sera publié en entier d'après le plan que « j'ai adopté pour les Cicindélides et les Carabides ; mais « je ne rédigerai pas seul toutes les familles. J'ai fait à « mes confrères en entomologie un appel qui a été en- « tendu : plusieurs spécialistes m'ont promis leur con- « cours pour les groupes qu'ils ont particulièrement « étudiés. Chaque partie du catalogue paraîtra sous la « signature et la responsabilité de son auteur. La science « a tout à gagner à cette manière de procéder. »

Ce catalogue comprend, pour un grand nombre d'espèces, en réalité, une description consciencieuse, et pour d'autres, une simple énumération ; mais chacune d'elles est accompagnée en note d'une synonymie rigoureusement établie.

Il introduit un changement important d'après des raisons tirées de la paléontologie et de la distribution géographique, c'est-à-dire d'après la distribution des espèces dans le temps et dans l'espace, en substituant le nom de *Calosomidæ* à celui de Carabidæ, pris jusqu'alors pour désigner le groupe des Carabides simplicipèdes. P. 108 :

« Je dois expliquer ici brièvement pourquoi j'ai substitué le nom de *Calosomidæ* à celui de *Carabidæ* par lequel il est d'usage de désigner le groupe qui comprend les grands Carabides simplicipèdes. La considération qui m'a déterminé à

choisir pour type du groupe en question les *Calosoma* plutôt que les *Carabus*, c'est que le premier genre est cosmopolite, tandis que l'habitat du second est restreint au seul hémisphère boréal, où même, du côté du Sud, il atteint à peine les limites qui séparent la zone tempérée de la zone torride. Non-seulement, en tant que genre, les Calosomes couvrent la face de l'univers, mais la plupart de leurs espèces, considérées chacune en particulier, ont un habitat fort étendu. C'est ainsi que le *Calosoma Maderæ* se rencontre à la fois dans les archipels de Madère et des Canaries, dans tout le bassin de la Méditerranée et presque toute l'Europe, sans que les grandes étendues de mer ni les hautes montagnes fassent obstacle à son extension ; que les *Calosoma sycophanta* et *inquisitor* occupent toute l'Europe moyenne et tout le bassin de la Méditerranée ainsi qu'une bonne partie des régions de l'Asie situées sous les latitudes correspondantes, etc. Au contraire, aucune des espèces du genre *Carabus* ne possède une aire de diffusion à beaucoup près aussi considérable.

« Le cosmopolitisme actuel du genre *Calosoma*, pas plus que la localisation du genre *Carabus*, ne sont des faits fortuits et insignifiants : les travaux des paléontologistes (*) nous en donnent l'explication. En effet, il est établi que les *Calosoma* étaient richement représentés dans nos contrées en espèces et en individus (beaucoup plus richement même qu'ils ne le sont aujourd'hui) dès la période miocène, c'est-à-dire dès le milieu de l'époque tertiaire, tandis que les dépôts, même les plus récents de cette époque, n'ont jusqu'à présent offert aucun *Carabus* fossile. Comme les circonstances qui ont amené la fossilisation de restes d'insectes sont tout exceptionnelles, il va sans dire que le peu d'échantillons qu'on a trouvés ne saurait donner une idée suffisamment complète des faunes éteintes auxquelles ils appartenaient. On aurait donc le droit d'objecter que l'absence des Carabes fossiles dans nos collections n'est pas une preuve absolue de leur non-existence au

(*) Consulter à ce sujet : HÉER, *Ueber die fossilen Calosomen ;* OUSTALET, *Recherches sur les Insectes fossiles dec terrains tertiaires de la France.*



temps où les Calosomes étaient au contraire si abondants dans nos contrées. Mais la distribution géographique du genre *Carabus*, considéré dans son ensemble et de ses espèces prises chacune en particulier, surtout la manière dont l'extension de ces dernières est influencée par les hautes chaînes de montagnes dont la géologie nous fait connaître l'âge relatif, viennent ajouter leur témoignage à celui de la paléontologie et nous permettent de fixer approximativement la date de l'apparition dans nos contrées de ce genre et des espèces qui le composent actuellement.

« Les Pyrénées et les Alpes forment une barrière également infranchissable aux Carabes qui habitent les plaines ; on sait, en effet, que nos espèces, telles que *auratus*, *violaceus*, *cancellatus*, *monilis*, etc., bien que trouvant sur les premières pentes de ces montagnes des conditions d'existence qui leur sont complétement favorables, ne sauraient prospérer dans leur région alpine ni franchir leurs sommets neigeux, où elles sont remplacées par des espèces particulières, par exemple *C. depressus* pour les Alpes, *C. Pyrenæus* pour les Pyrénées, etc. Eh bien ! des deux côtés des Alpes, en France et en Suisse, comme en Italie, on trouve les mêmes Carabes de plaine. Toutes les espèces de la France et de l'Europe moyenne qui atteignent le versant septentrional des Alpes se rencontrent aussi sur le versant méridional de ces montagnes dont elles sont cependant incapables de franchir les sommets. En Italie (*), ces Carabes s'étendent tous plus ou moins loin vers le Sud, quelques-uns arrivent même jusqu'à l'extrémité méridionale de la Péninsule, et ce sont eux qui fournissent à la faune de ce pays le plus grand nombre des espèces qu'elle comprend. Au contraire, nos espèces de Carabes français viennent expirer sur le versant septentrional des Pyrénées. Quelques-unes, il est vrai, à la faveur de l'abaissement de cette chaîne à ses deux extrémités, vers la Méditerranée et le golfe de Gascogne, pénètrent en Espagne et y empiètent un peu sur le terrain qui appartient aux Carabes de ce pays, mais elles ne s'y étendent qu'à une petite distance, sans dépasser les rami-

(*) Odoardo Pirazzoli, *I Carabi Italiani* (Bull. Soc. Ent. Ital., 1871).



fications de la chaîne pyrénéenne. D'autre part, les Carabes d'Espagne, si différents des nôtres et analogues, au contraire, quand ils ne leur sont pas identiques, à ceux du Maroc, contrée qui jadis était jointe à l'Espagne, viennent s'arrêter sur le versant méridional de la même chaîne de montagnes. Si quelques-uns d'entre eux, comme le *C. macrocephalus*, que notre confrère M. Mabille a tout récemment signalé sur le versant français de la montagne de la Rhune (Basses-Pyrénées), et le *C. melancholicus* qu'on rencontre au moins dans le département des Pyrénées-Orientales, trouvent moyen de passer d'Espagne en France aux extrémités de la chaîne pyrénéenne, ils s'arrêtent bientôt, incapables qu'ils sont de déposséder du terrain où ils règnent souverainement, nos Carabes français (*). Or, le soulèvement des Alpes s'est achevé seulement à la fin de la période pliocène qui a clos l'époque tertiaire et précédé immédiatement l'âge quaternaire dont les temps actuels ne sont que la continuation, tandis que les Pyrénées existaient déjà pendant la période miocène.

Puisque les Alpes, qui sont maintenant infranchissables pour les Carabes de la plaine ambiante, ont été impuissantes à empêcher ceux de l'Europe moyenne d'envahir l'Italie, n'avons-nous pas le droit de conclure que les espèces de ce genre qui habitent à la fois les deux pays isolés aujourd'hui par cette chaîne de montagnes existaient déjà dans l'un et dans l'autre avant qu'elle fût soulevée à son niveau actuel? Au contraire, les Pyrénées doivent s'être élevées avant que ces mêmes espèces de Carabes eussent apparu, puisqu'elles leur ont opposé une barrière efficace. L'origine des Carabes vivant encore actuellement se placerait donc entre le soulèvement des Pyrénées et celui des Alpes; elle serait postérieure à celle de nos espèces de Calosomes, sur l'extension géographique desquelles ni les mers, ni les hautes montagnes n'exercent aucune influence.

(*) La loi de concurrence vitale explique comment deux faunes formées isolément et adaptées chacune à des conditions spéciales, se trouvant cependant en contact sur quelque point, se barrent réciproquement le passage et s'empêchent l'une l'autre d'envahir le pays que chacune d'elles occupe.

« Précisons davantage. Est-ce aux temps qui ont suivi de près le soulèvement des Pyrénées qu'il faut faire remonter l'apparition dans nos pays des espèces actuelles du genre *Carabus*, ou bien seulement à ceux qui ont précédé à peu près immédiatement le dernier soulèvement des Alpes ? Je n'hésite pas à me prononcer pour la deuxième alternative. En effet, pour opposer une barrière efficace au passage des Carabes de plaine que nous connaissons, il ne suffisait pas que les Pyrénées eussent atteint la hauteur qu'elles ont aujourd'hui, il fallait encore que le climat ambiant fût tel que ces montagnes, dont la ligne de faite est comprise entre 2,000 et 3,000 mètres, pussent avoir à leur sommet une région alpine à peu près continue. Or, dans les premiers temps de l'époque tertiaire, le climat de la France était au moins aussi chaud que celui des contrées subtropicales actuelles, et, dans ces conditions, le sommet des Pyrénées ne pouvait avoir un climat assez rigoureux pour arrêter les Carabes de nos plaines. Au contraire, c'est l'excès de la chaleur dans les régions basses qui leur aurait nui. C'est donc seulement quand le climat de la France s'est abaissé à l'approche de la période quaternaire que l'état de choses actuel a pu commencer en ce qui concerne les Carabes. Quant aux Calosomes, il est certain que leurs espèces de l'âge tertiaire pouvaient circuler par-dessus les Pyrénées, comme celles d'aujourd'hui le font sur les hautes montagnes de l'Abyssinie, où M. Raffray vient de constater leur présence, et même sur le Liban, comme je l'ai observé. Il est possible que les espèces que nous avons aujourd'hui, et qui sont communes à la France et à l'Espagne, aient eu à franchir les Pyrénées pendant que l'état du climat le leur permettait, pour se répandre dans les deux pays. Quelques-unes de nos espèces miocènes diffèrent assez de celles d'aujourd'hui pour qu'on puisse conclure que depuis ces temps reculés, si le genre nous est resté, les espèces par lesquelles il était alors représenté dans nos pays ont été remplacées par d'autres.

« C'est pour mettre la classification en harmonie avec ces faits, dont l'importance scientifique me paraît incontestable, que je donne à la subdivision qui nous occupe le nom de

Calosomidæ de préférence à celui de *Carabidæ*, et que je place à sa tête le genre *Calosoma*, à la suite duquel je range les groupes d'extension restreinte et d'origine relativement récente, *Carabus*, *Procrustes*, *Procerus*, *Cychrus*, ainsi que les formes exotiques analogues, *Damaster*, *Ceroglossus*, *Haplothorax*, peut-être *Pamborus*, comme autant de rameaux divergeant à partir d'un centre commun, le genre *Calosoma*, auquel probablement les liens d'une descendance directe les rattachent tous. »

Plus loin, p. 137, dans une note à propos des espèces du genre Cyminidis, il donne un exemple frappant de sa méthode et de la manière dont il cherchait à établir le caractère des espèces.

Ceci nous amène à examiner en dernier lieu quelles étaient en histoire naturelle et particulièrement en entomologie les idées de La Brûlerie.

Ses débuts nous montrent un jeune naturaliste s'avançant résolûment dans ses études de prédilection. Il sait descendre jusqu'à l'étude des moindres détails et en même temps ne pas perdre de vue les grandes questions qui sont l'âme des sciences naturelles. Il aime à noter les nombreuses variétés que peut présenter une espèce. En Espagne, sur la montagne de la Granja, il nous décrit le Docradion graëllsii se trouvant à tous les niveaux et dans chaque point avec des caractères différents, « à mesure, « écrit-il, que l'on monte, la taille des individus augmente jusqu'au point de doubler, en même temps que « leurs bandes se dessinent avec plus de netteté. » (Rapport sur l'excursion de 1865 en Espagne, p. 536.) Après avoir décrit des accouplements qui ont lieu entre des espèces voisines et constaté cependant la persistance du type, il conclut en disant : « La forme peut quelquefois

« varier dans des limites assez larges. Mais l'espèce « reste immuable par la loi qui s'oppose à la propaga- « tion des produits adultérins. »

A cette époque, le transformisme, tel qu'il se présente maintenant, venait à peine de se faire jour, aussi paraît-il partisan de la mutabilité des espèces dans des limites fixes. Mais son esprit, par ses tendances, était prêt pour la nouvelle doctrine, et dans une note sur l'*Espèce en Entomologie* (1), il semble donner son adhésion aux principes transformistes, en même temps que dans la pratique il les applique réellement; par exemple dans son étude sur les insectes cavernicoles, où il accorde une grande importance aux influences du milieu.

Plus tard, dans ses Coléoptères de Syrie, p. 128, il expose ainsi en note sa méthode : « Toutes les fois qu'une « différence de patrie est accompagnée de quelques lé- « gères particularités de forme, M. Putzegs est porté à « juger qu'il a sous les yeux une espèce distincte et à « décrire cette espèce, même lorsqu'il n'en connaît qu'un « petit nombre de spécimens, trop souvent un exemplaire « unique. Au contraire, quand je rencontre dans une « localité nouvelle un insecte semblant différer quelque « peu de telle espèce que je connais déjà pour l'avoir « observée dans une autre contrée, je ne me résigne à le « considérer comme espèce particulière qu'après avoir « fait vainement tous mes efforts pour le rattacher à une « forme déjà connue, en examinant autant d'individus « de provenances diverses qu'il m'est possible de me « procurer » (2).

(1) *Annales de la Société entomologique de France*, bull. des séances, LVIII-LXI, 8e série, t. III.

(2) Catalogue des Coléoptères de Syrie et de Chypre, note 16, p. 128.

Dans une autre note non moins importante, il rappelle un principe qu'il a déjà énoncé. « C'est que toutes les « fois que deux formes, si voisines qu'elles puissent nous « paraître, vivent ensemble dans un même milieu, sans « que l'on rencontre avec elles des intermédiaires gra- « dués qui les unissent, il est certain que ces deux formes, « quelle qu'ait été leur origine dans le passé ou leur « mode de création, sont aujourd'hui deux espèces. « Cela est, à mon avis, tellement certain, que lors même « que l'on démontrerait, et pareille démonstration n'a pas « encore été donnée, que la forme A et la forme B existant « toutes deux et distinctes l'une de l'autre, à Paris, se « retrouvent en quelque endroit de la terre unies par des « passages, il faudrait encore conclure que les deux « formes, à Paris, sont deux espèces légitimes, sauf à « admettre qu'en une autre contrée elles ne sont pas « encore arrivées à la dignité d'espèce. Un tel fait, s'il « était prouvé, montrerait seulement qu'un travail de « différenciation tendant à former deux espèces aux dé- « pens d'une seule, quelle qu'en soit la cause efficiente, « achevé dans un endroit, est encore en voie de s'opérer « dans un autre » (1).

On voit par ces citations ce qu'était devenue chez lui la notion de l'espèce et jusqu'où il poussait la logique de ses idées. Entomologiste habile et patient observateur, il ne se contente pas de décrire les insectes et de les classer, il aime à s'élever aux plus hautes considérations scientifiques. Ses voyages lui avaient suggéré d'heureuses comparaisons sur la distribution géographiqne actuelle des

(1) Catalogue des Coléoptères de Syrie et de Chypre, note 26, p. 140.

Coléoptères, dont il s'occupait. Aussi se dispose-t-il à étudier leur distribution aux époques passées. C'est pourquoi, en 1874, il commença l'étude de la géologie, dans le laboratoire de notre savant collègue M. Hébert, où il m'a été donné de le connaître. Par des excursions nombreuses dont il est, par sa conversation variée et sérieuse, l'un des compagnons les plus écoutés, il acquiert bientôt sur cette science les notions nécessaires à l'objet de ses études. En 1875, nous le voyons partir pour Aix, dont il espérait explorer les riches gisements; mais bientôt la maladie l'arrête, il passe l'hiver dans un état souvent désespéré, et quand, au printemps de 1876, grâce à des soins dévoués et intelligents, sa santé commençait à se rétablir, il contracte, à Paris, en soignant à son tour sa femme, le germe d'une maladie qui les emporte tous deux. C'est à Saint-Florentin qu'il vint mourir en y ramenant le corps de celle qu'il avait choisie pour la compagne de sa vie.

Trente et un ans, de nombreux matériaux d'études accumulés, une belle collection, des travaux en cours d'exécution (1), tout ce qu'il faut, en un mot, pour entrer en pleine possession de son talent, telle était sa situation.

Par ce qu'il a laissé, on peut juger de ce qu'il aurait pu produire; dans les sciences naturelles et en entomologie surtout, les travaux ne s'improvisent pas; il faut d'abord posséder des connaissances sérieuses, acquérir une certaine expérience, et c'est alors seulement que l'on peut s'avancer sans crainte.

Ce qui le fera surtout remarquer, outre ses travaux si estimés d'entomologie pure, ce sera d'avoir pratiqué cette

(1) Il préparait une étude des Ténébrionides.

méthode si prudente qui, dans la distinction des espèces, cherchait, autant que possible, à s'appuyer sur l'étude de séries nombreuses; ce sera aussi d'avoir été l'un des premiers entomologistes acceptant franchement le transformisme et l'utilisant pour ses travaux particuliers. Car, quel que soit l'avenir de cette théorie, elle n'en a pas moins, dès maintenant, le mérite d'avoir suscité de nombreuses recherches.

Laissant maintenant le savant, je dirai que, comme homme privé, d'après le témoignage de ses amis et de ses collègues de la Société entomologique, il possédait de précieuses qualités : esprit droit et sincère, ouvert à toutes les idées, sans parti pris et sans préjugés, éminemment serviable et sympathique pour tous, il fit toujours ce qui lui semblait son devoir et s'était ainsi concilié l'estime générale.

Liste des publications de Charles PIOCHARD DE LA BRULERIE

1864. — Métamorphoses de la Serica Holosericea Scopoli. — Annales de la Société entomologique de France, IVe série, tome 44, p. 663-667, 1 pl.

1865. — Catalogue des Coléoptères du département de l'Yonne. Cicendelides et Carabiques. — Bulletinde la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, tome XIX, 225.

1866. — Rapport sur l'excursion faite en Espagne par la Société entomologique de France, pendant les mois d'avril, mai, juin 1865. — Ann. de la Soc. entomologique, IVe série, tome 6.

1867. — Nouvelles espèces de Coléoptères de la famille des Carabiques, provenant d'Espagne et des îles Baléares. — Description de nouvelles espèces espagnoles du groupe des Pandarites, de la famille des

Ténébrionides. — Ann. de la Soc. entomologique, IVe série, tome 9.

1872. — Notes pour servir à l'étude des Coléoptères cavernicoles : I, Description d'un Anopthalmus et de sept Adelops nouveaux des Pyrénées ; — II, Rectifications synonimiques : A, genre Pristonichus ; B, genre Anopthalmus ; — III, Étude des variations de l'Anopthalmus cerberus, suivie de remarques sur l'influence que peut avoir l'habitation des cavernes sur la variabilité des espèces ; — IV, Les insectes privés d'yeux sont-ils néanmoins capables d'être impressionnés par la lumière ? Comment peuvent-ils suppléer pour les besoins de leur vie à l'absence de l'organe de la vision ? — Ann. de la Soc entomologique, ve série, tome 3.

— Note sur l'espèce en Entomologie. (Procès-verbaux des séances de la Société entomologique, LVIII-LXI, ve série, tome 3.)

1873. — Monographie des Ditomides, tribu des Carabiques. — Extrait de l'*Abeille*, journal d'Entomologie. *Paris*, De Marseul.

1875. — Catalogue raisonné des Coléoptères de la Syrie et de l'île de Chypre. — Ann. de la Soc. entomologique de France, ve série, tome 5.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

DEUXIÈME PARTIE.

SCIENCES NATURELLES.

TRENTE-ET-UNIÈME VOLUME

TOME XI DE LA 2e SÉRIE.

1877

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1877.

II
SCIENCES NATURELLES

SIX MILLE LIEUES EN SOIXANTE JOURS

Par M. Edmond Cotteau.

I.

LONDRES. — MANCHESTER. — LIVERPOOL. — LA TRAVERSÉE.

Chaque année, lorsque les circonstances me l'ont permis, j'ai consacré la meilleure partie des mois d'août et de septembre à quelque rapide excursion en Europe ou dans le bassin de la Méditerranée.

De Cadix à Nijni-Novogorod, du cap Nord au cap Matapan, d'Edimbourg au Caire, j'avais déjà sillonné notre vieux continent. Chaque voyage a eu pour résultat de m'inspirer le désir de voir de plus lointaines contrées. Aussi, l'exposition du Centenaire américain à Philadelphie a-t-elle été plutôt le prétexte que le but réel du voyage que j'ai fait cette année en Amérique.

Dans l'excellent recueil *Le Tour du Monde*, publié sous

la direction de M. Charton, a paru, en 1875, le récit d'une excursion au Canada, par M. de Lamothe. L'auteur se félicite, à divers points de vue, d'avoir suivi l'itinéraire de la ligne Allan, à la fois plus court et plus pittoresque. Des renseignements précis me furent donnés à l'agence établie à Paris, rue du Quatre-Septembre, et je me décidai à retenir une place de cabine à bord du *Sardinian,* qui devait quitter Liverpool le 31 août 1876, à destination de Québec. Je n'eus qu'à m'applaudir de cette détermination.

Le samedi soir, 26 août, je quittais Paris en vrai touriste, n'ayant pour tout bagage qu'un sac en toile avec ma couverture roulée par-dessus ; le tout pouvant se porter facilement sur le dos, à l'aide de bretelles.

J'avais choisi pour me rendre à Londres la route de Dieppe, ayant l'intention de m'arrêter à Brighton pour y visiter l'aquarium récemment installé dans cette ville, mais j'avais compté sans la grosse mer et sans le Dimanche anglais. Partis à six heures du matin de Dieppe, nous aurions dû arriver à midi à Newhaven ; mais nous eûmes trois heures de retard ; il n'y avait plus ce jour-là de train en correspondance avec Brighton, et je dus me résigner à me rendre directement à Londres.

C'était la quatrième fois que je visitais l'immense métropole anglaise ; je consacrai deux jours entiers à revoir les admirables collections du British Museum et de South Kensington ; dans ce dernier établissement, classé avec un ordre parfait, à chaque objet se trouve une note indiquant le sujet, son origine et son histoire, ainsi que la date de son acquisition et même le prix qu'il a coûté. Tout cela rend la visite de ce musée particulièrement intéressante.

A peu de distance de South Kensington se trouve le musée Indien, où étaient exposés depuis peu les cadeaux reçus par S. A. le prince de Galles, pendant son récent voyage dans l'Inde, dans l'hiver de 1875-1876.

Une immense galerie au premier étage suffit à peine à les contenir. Ce ne sont que châles, tapis, étoffes d'or et d'argent, broderies constellées de pierres précieuses, armes niellées, perles, diamants, bijoux, ivoires, etc., le tout à profusion et d'une richesse inexprimable. De nombreuses photographies, des portraits de rajahs, des scènes de chasses, des croquis humoristiques tapissent les murailles et ne sont pas la partie la moins intéressante de cette curieuse exposition.

Je ne veux pas quitter Londres sans mentionner le magnifique mausolée du prince Albert, avec tout un peuple de statues en marbre blanc. En face de l'*Albert Memorial*, se trouve le *Royal Albert Hall of Arts and Sciences*, rotonde immense destinée à desconcerts et à des conférences ; elle est construite dans le style de la renaissance italienne et peut contenir aisément huit mille personnes. Citons aussi, parmi les récents embellissements de Londres, les beaux quais de la Tamise, qui s'étendent déjà sur une longueur de plus de quatorze kilomètres, tant sur la rive droite que sur la rive gauche du fleuve.

Le 30 août, cinq heures après avoir quitté la gare d'Euston, terminus à Londres du North Western rail-way, la grande cité de Manchester m'apparaissait sous un aspect peu séduisant, couverte d'un nuage épais de brouillards et de fumée, d'où émergeaient à perte de vue d'innombrables cheminées d'usines.

Notre train avait conservé une vitesse d'au moins

soixante kilomètres à l'heure, avec cinq ou six arrêts d'une minute seulement, sur tout le parcours de plus de trois cents kilomètres.

On traverse d'abord une contrée verdoyante, légèrement ondulée, entrecoupée de grasses prairies où paissent de gros moutons. Une heure avant d'arriver à Manchester, le paysage change d'aspect ; quelques collines surgissent à droite ; le pays se couvre de fabriques et de hauts fourneaux. A Stockport, il y en a aussi loin que la vue peut s'étendre, et cela jusqu'à Manchester, distant d'une douzaine de kilomètres.

Grâce aux tramways qui circulent incessamment dans toutes les directions, j'ai pu, en quelques heures, me faire une idée de cette colossale agglomération de manufactures qui s'appelle Manchester, et où plus de cinq cents mille êtres humains sont condamnés à vivre dans une atmosphère perpétuellement enfumée.

C'est sans le moindre regret que, du haut du viaduc qui traverse la ville de part en part, j'ai jeté un dernier coup-d'œil sur ces hautes et noires murailles de briques sales, sur cet amas de fabriques dont les produits se répandent incessamment dans le monde entier. Une heure après, j'arrivais à Liverpool et je me présentais au bureau de la ligne Allan pour y remplir les dernières formalités relatives à mon passage.

Nous sommes au 31 août ; c'est à quatre heures du soir que doit avoir lieu le départ du *Sardinian* ; la journée s'annonce sous de mauvais auspices. Pendant toute la nuit le vent et la pluie ont fait rage ; au jour la tempête redouble de violence ; une pluie glaciale et torrentielle me retient à l'hôtel. Sous l'influence de cette inaction forcée, énervé par l'ouragan qui sévit au dehors, et au

moment de franchir pour la première fois l'Atlantique, je commence à me laisser aller à des réflexions mélancoliques. Mais les plus longues heures ont une fin. Vers trois heures, sac au dos, je me hasarde dans la rue, et luttant contre un vent violent qui me cingle au visage une pluie fine et serrée, je me dirige vers l'embarcadère.

L'immense quai flottant dont j'avais admiré les larges proportions en 1869, a brûlé il y a quelques années et a été reconstruit plus vaste encore.

La violence du vent est telle que j'ai peine à me maintenir en équilibre sur cette surface librement balayée par la tempête. Enfin, je parviens à gagner l'endroit où est amarré le petit vapeur qui doit me transporter au *Sardinian*, que sa grandeur retient loin du rivage. Les flots jaunâtres de la Mersey balancent terriblement notre frêle bateau encombré de bagages et de passagers. Chassé par la pluie, je descends au salon, où je constate que le mal de mer a déjà fait de nombreuses victimes.

Vers quatre heures, nous quittons le *pier*, et cinq minutes après, nous accostons le *Sardinian*, dont les flots agités sont impuissants à soulever l'énorme masse, tandis que notre petit vapeur, semblable à la mouche du coche, s'agite follement le long de ses vastes flancs. Les derniers adieux, abrégés par la pluie qui ne cesse de tomber par torrents, s'échangent entre les passagers, leurs familles et leurs amis qui regagnent le rivage. Pendant quelques minutes encore on voit les mouchoirs s'agiter de part et d'autre ; puis notre colosse se met lentement en route, et le dernier lien qui nous rattachait à la terre est rompu. Bientôt après la cloche du dîner nous appelle à la salle à manger ; heureuse diversion qui vient couper court à l'émotion du départ et des adieux.

Nous sommes au grand complet ; et, par suite, malgré les vastes proportions du salon, très gênés à table. Quand je remonte sur le pont, Liverpool a depuis longtemps disparu ; nous sommes toujours dans la Mersey, dont les eaux sales et bourbeuses sont fort agitées, et nous ne tardons pas à mettre en panne pour attendre la marée qui nous permettra de franchir les dernières passes conduisant à la mer d'Irlande. Il fait nuit et la pluie ne cesse pas ; je me réfugie dans le salon des fumeurs « Smoking room » installé sur le pont. Vers neuf heures, le *Sardinian* se remet en marche, et peu de temps après commence à danser sérieusement ; ce qui m'indique clairement que nous en avons fini avec la Mersey et que nous avons atteint la pleine mer.

Quelques passagers tiennent bon ; je suis du nombre ; mais, tout-à-coup, une vague énorme balaye le pont et, pénétrant par la porte ouverte de notre chambre, nous inonde complétement ; de là, retraite générale. Je me réfugie dans la cabine que je partage, moi troisième, avec deux Anglais.

Les oscillations invraisemblables, le craquement continu des ais du navire, le fracas des vagues qui se brisent sur ses flancs me tiennent quelque temps éveillé. Mais ce concert n'était pas nouveau pour moi ; je finis par m'endormir et même par passer une assez bonne nuit. Il me semblait que peu à peu le mouvement se ralentissait et que le bruit allait en s'affaiblissant.

Je ne me trompais pas ; le lendemain, en montant sur le pont, je vis avec plaisir que la mer était relativement tranquille. Le temps était doux et le soleil levant promettait une belle journée.

Pendant la nuit nous avons dépassé l'île de Man ;

maintenant nous naviguons par le travers du North-Channel qui sépare l'Écosse de l'Irlande; au loin à droite on aperçoit les hautes terres de la presqu'île de Cantire, tandis que nous longeons à gauche, à quelques milles au large, les côtes Irlandaises, au nord du golfe de Belfast. Vers dix heures, nous passons tout près de la terre, laissant au nord la petite île de Ruthlin. C'est là que s'étend, le long de la côte irlandaise, sur une ligne de plusieurs kilomètres, la fameuse *Chaussée des Géants*. Cette curiosité naturelle consiste en un promontoire formé par d'innombrables colonnes polygonales de basalte, exactement adaptées les unes aux autres, et dont l'assemblage représente de loin tantôt une vaste fortification, tantôt un gigantesque escalier.

Vers midi, nous pénétrons dans le fior de Londonderry. On s'arrête à cinq cents mètres du rivage, en face du petit bourg de Moville, que domine un vieux château ruiné, indiqué sur la carte sous le nom de Greencastle. La campagne est boisée et parait fort jolie, parsemée de nombreuses maisons de paysans et divisée en champs bordés de haies vives, comme en Bretagne; çà et là sur le rivage d'élégantes villas à moitié cachées sous les grands arbres.

C'est ici que nous devons prendre les dernières dépêches pour l'Amérique. Nous attendons la malle de Londres, en retard à cause de la tempête d'hier et qui n'arrivera que fort avant dans la soirée. Profitons de cette circonstance pour faire connaissance avec notre navire et aussi avec ses habitants.

Le *Sardinian*, capitaine Dutton, est le plus grand navire de la ligne Allan ; c'est aussi l'un des meilleurs marcheurs ; il jauge 4,376 tonneaux. Sa longueur est de

450 pieds, sa largeur de 45 seulement. Son excessive longueur le rend susceptible d'une très grande vitesse, mais au détriment de la stabilité. Le pont est entièrement de plain pied ; grand avantage pour les amateurs de promenade qui peuvent faire presque deux cents pas de l'arrière à l'avant. La machine, dont je n'ai pu savoir exactement la force réelle, est construite d'après un nouveau système, qui permet d'utiliser la totalité du calorique produit, tout en économisant notablement le combustible. Lorsque le vent est favorable, les voiles sont déployées et nous filons juquà 15 nœuds 1/2 à l'heure (28 kilomètres 700 mètres). Notre vitesse moyenne a été de 14 nœuds 1/2, soit 27 kilomètres. Le nœud égale le mille marin qui est de 1,852 mètres 5.

Un large escalier conduit au salon qui sert aussi de salle à manger et occupe tout l'arrière du bâtiment. Au dessous se trouvent une vingtaine de cabines de première classe. A la suite du salon, deux longs couloirs donnent accès aux autres cabines, divisées en trois catégories selon leur position, mais donnant aux passagers un droit égal à la table et au salon. Puis viennent les cabines de classe intermédiaire ou deuxième classe, les chambres des officiers, des mécaniciens, de l'employé des postes, etc., etc. A l'avant sont les dortoirs des passagers de pont (Steerage), les cadres des chauffeurs et des matelots.

Les passagers de cabine sont au nombre de cent trente quatre, y compris une douzaine d'enfants. Deux Autrichiens, un Allemand, un Américain et moi représentons l'élément étranger. Tous nos autres compagnons de voyage sont Anglais ou Canadiens. La plupart de ces derniers parlent français. Du reste le français est la langue maternelle des Canadiens originaires de Montréal,

de Québec et du bas Saint-Laurent. Ceux du Haut-Canada et de la région des lacs ne parlent guère que l'anglais. Mais tous, Canadiens français et Canadiens anglais, m'ont témoigné la plus grande bienveillance et se sont empressés de me donner tous les renseignements que je leur demandais sur le pays que j'allais visiter.

La malle de Londres n'est arrivée qu'à onze heures du soir; on a chargé à bord du *Sardinian* une cinquantaine de gros sacs de dépêches, et nous avons été enfin libres de partir.

Je transcris ici quelques notes prises au jour le jour pendant ma traversée de l'Atlantique :

Samedi, 2 septembre. — Nous avons roulé toute la nuit et nous roulons encore d'une façon remarquable. Cependant le soleil brille, le temps est beau; mais la mer est toujours très forte et je ne puis écrire que difficilement. Rien en vue depuis ce matin ; quelques grands oiseaux suivent notre sillage. Dans la soirée, le tangage cesse ; le roulis seul se maintient. — Belle nuit éclairée par la pleine lune.

Dimanche, 3 septembre. — Le temps, qui était assez beau ce matin, devient fort mauvais dans l'après-midi. Le service religieux a été célébré au salon ; c'est le capitaine qui a fait la lecture de la bible. Le soir, à huit heures, il y a eu encore office avec cantiques; jusqu'à dix heures, malgré le roulis, le piano a accompagné les chants sacrés. Avant de regagner ma cabine, je suis allé faire un tour sur le pont. Nous marchons toute voilure déployée, ce qui fait très bon effet au clair de la lune. De plus, nous devons faire ainsi beaucoup de chemin.

Lundi, 4 septembre. — Je ne me trompais pas : voici le point affiché à midi au salon. — Latitude 56° 46', Longitude 31° 46'. Nombre de milles parcourus depuis la

veille, 350. Total depuis Moville, 1035. — Notre vitesse moyenne dépasse 14 nœuds 1/2 à l'heure. C'est un résultat très satisfaisant. Ma montre que j'ai laissée à l'heure de Londres marque deux heures ; à bord, il n'est que midi. Nos journées sont donc en réalité de vingt-quatre heures et demie. Au retour, elles ne seront plus que de vingt-trois heures et demie. Il en résulte ceci : qu'à vitesse égale, on parcourt, par jour, un plus grand nombre de milles dans le premier cas que dans le second.

Nous nous sommes élevés au nord de plus de 2°. Si nous avions toujours suivi le 54[e] parallèle qui est celui du nord de l'Irlande, nous aurions, en réalité, tracé une ligne courbe ; le plus court chemin est celui qui passe par le grand cercle, et c'est pour le rejoindre que nous avons fait route au nord.

Ce matin, nous avons franchi la ligne idéale qui sépare l'Atlantique en deux parties égales de la côte d'Irlande au détroit de Belle-Ile. C'est le point le plus resserré de cette mer entre l'Europe et l'Amérique ; la distance entre les deux côtes opposées n'est à cette latitude que de 3,600 kilomètres.

Mardi, 5 septembre. — Au froid piquant d'hier a succédé une température plus douce. Cependant nous sommes par le travers du détroit de Davis, et à cent lieues seulement du cap Farewell, pointe sud du Groënland. Le roulis est moins violent. Aussi voyons-nous de nouveaux visages faire leur apparition à la salle à manger.

Je n'ai encore rien dit des repas du bord, bien que, dans une traversée aussi longue que celle de l'Atlantique, la table joue un rôle assez important. A huit heures et demie, déjeuner ; à deux heures, lunch ; à six heures, dîner ; à dix heures, thé. La cuisine, en général, est peu

variée, les volailles sèches et dures, la pâtisserie lourde. Lorsque le temps est beau et que le personnel des passagers est à peu près complet, le service est mal fait. Obtenir du pain est toujours chose difficile. Cependant les garçons, rangés en ordre de bataille, obéissent militairement au son d'un timbre parti du buffet élevé ou trône le *stewart* ; chaque plat est apporté, découvert, et enlevé simultanément par une douzaine de bras. Mais le service n'en va pas mieux pour cela, surtout lorsque, comme moi, le patient n'a pour se faire entendre qu'un vocabulaire restreint de mauvais anglais.

Toutefois, je remarque que le garçon préposé à mon service et qui ne savait pas un mot de français au début du voyage, fait journellement de notables progrès dans la pratique de cette langue. Aurait-il, par hasard, mis la mains sur un manuel anglo-français oublié par moi, un soir, sur la table du salon, et que je n'ai jamais pu retrouver ?

Les passagers de troisième classe sont peu nombreux. Parmi eux se trouvent un Belge et deux Francs-Comtois, qui s'expatrient sans trop savoir pourquoi, et n'ont, sur l'Amérique en général et le Canada en particulier, que des notions fort confuses. Un jeune Parisien, ouvrier mécanicien, retourne au Canada, qu'il a quitté l'année dernière, après un séjour de trois années. Ce jeune homme, qui me parait bien connaître le pays, me dépeint sous d'assez tristes couleurs le rôle de certains de nos compatriotes à l'étranger.

Je me promène souvent avec un brave Danois, passager de seconde classe, et qui entreprend, pour son plaisir, le tour du monde. Il visitera le Canada, l'Exposition de Philadelphie, s'embarquera à San-Francisco pour le

Japon, ira en Chine, aux Philippines, aux Moluques, traversera l'Inde et reviendra chez lui par Suez et Constantinople. Pour ce grand tour, huit mois et dix mille francs lui suffiront ; comme moi, il voyage sans bagages; je ne lui cache pas le désir que j'aurais de l'accompagner. — Notre capitaine est très pieux ; il a fait afficher au salon que chaque soir, de huit heures à dix heures, il y aurait, dans sa cabine, lecture de la Bible et conférence religieuse. Je m'y suis aventuré aujourd'hui ; on m'a donné une bible et chaque assistant a lu son verset à la ronde ; puis on a discuté et commenté le sens réel et mystique de chaque verset. Un des assistants a prêché et la séance s'est terminée par des cantiques.

Mercredi, 6 septembre. — Ce matin, temps splendide. C'est la plus belle journée depuis le commencement du voyage. Personne n'est plus malade et le temps se passe fort gaiement. On joue beaucoup sur le pont au *Shuffle Board* et au *Quoit*. Le premier de ces jeux est assez intéressant ; il consiste à lancer, à l'aide de longs manches, des disques de bois dans certains carrés numérotés tracés à la craie. Chaque joueur a deux palets à lancer ; toute l'adresse du jeu consiste à se bien placer et à déloger les disques de l'adversaire.

Le *Quoit* est plus simple ; il s'agit d'enfiler dans un petit bâton placé verticalement des rondelles de cordes lancées à la main. De fort graves personnages et de jeunes Miss se livrent avec entrain à ces distractions, tandis que les ladies, tout enveloppées de fourrures et à demi couchées dans de larges fauteuils à bascule, viennent, pour la première fois, respirer sur le pont l'air vivifiant de l'Océan.

Dans la *smoking room* on organise une loterie sur le

nombre de milles qui sera affiché au salon. Chaque billet coûte un schelling, mais doit être remis aux enchères par son propriétaire qui verse à la caisse commune la moitié du prix de vente. C'est ainsi que le numéro gagnant se trouve mis en possession d'une poule de huit à dix livres sterling. De là, au repas du soir, une large distribution de champagne aux frais de celui que la fortune a favorisé.

L'événement de la journée a été le passage, à peu de distance, d'un grand steamer de la ligne Dominion, se rendant de Québec à Glascow. Sauf deux voiliers aperçus le premier jour, c'est le premier navire que nous rencontrons sur notre route et ce sera probablement le seul ; car la voie du nord est peu fréquentée. Toutes les autres lignes de steamers ont leur itinéraire fixé au sud des bancs de Terre-Neuve.

Sous l'influence du beau temps, on devient plus communicatif. Je m'aperçois que la plupart de mes compagnons de voyage parlent français ; j'en profite pour faire de nouvelles connaissances et obtenir de nombreux renseignements sur les contrées que je me propose de visiter. Un certain nombre de Canadiens regagnent leurs foyers, après une tournée de plaisir en Europe ; munis de billets circulaires de l'agence Cook, ils ont visité Londres, Paris, la Suisse et le nord de l'Italie. En général, les passagers Anglais ont pour objectif l'exposition de Philadelphie ; de là quelques-uns se proposent de pousser jusqu'à San-Francisco et de revenir en Europe par le Japon, la Chine et l'Inde.

Ce voyage de circumnavigation leur est particulièrement facile ; partout ils seront chez eux ou du moins dans des pays où domine la langue anglaise.

Quelques mois plus tôt, nous aurions rencontré de nombreux icebergs descendant en troupes serrées des glaciers du Groenland. Mais la saison est trop avancée et nous avons peu de chance d'en apercevoir. D'autre part, nous avons un temps exceptionnellement favorable, exempt des brouillards qui règnent presque constamment dans ces parages.

Le soir, au salon, on organise, comme divertissement, un procès burlesque. De respectables gentlemen ne dédaignent pas de s'affubler d'énormes perruques, à la mode des magistrats anglais. Ce doit être fort drôle, si je m'en rapporte aux rires du public. Malheureusement, mon peu d'expérience de la langue anglaise ne me permet pas de saisir les finesses du dialogue et c'est de confiance que j'applaudis à l'éloquence grotesque des avocats et aux plaisanteries des témoins.

La veille nous avions eu un concert auquel avaient été conviés deux Irlandais, passagers de pont, qui ont joué sur l'accordéon et le flageolet de jolis airs de leur pays. Cette soirée s'était terminée par l'expulsion d'un Allemand qui, excité par de copieuses libations et ne trouvant pas à son goût certaine scène comique chantée en patois allemand, avait, à plusieurs reprises, témoigné de s mauvaise humeur par des grognements significatifs.

Jeudi, 7 septembre. — Ce matin, à cinq heures, par une nuit noire et une pluie torrentielle, on a reconnu Belle-Ile, à l'entrée du détroit du même nom, qui sépare le Labrador de l'île de Terre-Neuve. Nous avons donc franchi tout l'Atlantique en cinq jours et six heures.

Ceux qui ont eu la bonne fortune de se trouver sur le pont, au lever du jour, ont pu voir, outre des masses de glaçons échoués sur le rivage, deux grands icebergs

flottants plus gros que notre navire et beaucoup d'autres plus petits aux alentours ; à droite, la côte basse du Labrador ; à gauche, les hautes montagnes de Terre-Neuve, à moitié cachées par le brouillard.

Une heure après, lorsque je parus sur le pont, rien n'était plus en vue. Le détroit n'était pas encore franchi, mais une pluie fine et serrée, jointe à un brouillard épais, hôte habituel de ces tristes et froids parages, me dérobait la vue des côtes.

Ce n'est que vers neuf heures et demie que j'ai salué, pour la première fois, entre deux nuages et à deux milles environ, dans la direction du nord, la terre américaine. C'était le Labrador qui se profilait en côte basse et sombre et disparaissait, peu de minutes après, dans le brouillard opaque. En même temps, à un mille vers le sud, un magnifique iceberg se présentait à nos regards. Il se terminait en deux pointes acérées dont la plus haute dépassait les mâts de notre navire. Son volume apparent n'étant que la septième partie de la masse totale, nous avions donc sous les yeux un bloc de glace d'une épaisseur d'environ trois cents mètres. Je fus d'autant plus satisfait de l'apercevoir que, le matin, j'avais laissé échapper une occasion que je n'espérais plus retrouver.

Toute la journée le mauvais temps persiste. Cependant la mer est tranquille. En effet, nous naviguons dans un vaste bassin intérieur formé par l'estuaire du Saint-Laurent, le Labrador, Terre-Neuve et les côtes du Nouveau-Brunswick.

A table, on a enlevé les tringles de sûreté, vulgairement « les violons, » indispensables jusque-là. Nous filons toujours nos 14 nœuds 1/2, malgré vent et brouillard. Cependant le roulis est presque nul, et c'est la trépida-

tion de l'hélice qui gêne le plus pour écrire. Nous redescendons rapidement vers le sud ; aussi les journées sont-elles moins longues. De suite après dîner il fait nuit close.

Ce soir, il y a eu bal au salon. On a déplacé quelques tables et la jeunesse *flirtante* a exécuté le quadrille des Lanciers.

Vendredi, 8 septembre. — La pluie a disparu ; mais il fait froid, et, bien que le soleil brille de tout son éclat, le thermomètre ne s'élève pas au-dessus de 7°. Notre route passe au sud de l'île d'Anticosti, longue terre basse que nous apercevons dans le lointain. Le chenal du nord nous offrirait une voie plus courte ; mais il est étroit, semé de dangereux récifs et bas-fonds, et presqu'impraticable aux gros navires. Aussi est-il à peu près abandonné par la navigation.

Bientôt se dressent à l'horizon les hautes falaises du cap Gaspe, pointe extrême de la presqu'île, située au sud de l'embouchure du Saint-Laurent. Dans les eaux de notre navire se joue une baleine, dont le passage est signalé par des jets intermittents de vapeur d'eau.

Nous sommes à peine à un kilomètre de terre ; nous passons, souvent à portée de la voix, près de petites barques montées par deux hommes qui se livrent à la pêche de la morue, fort abondante sur ces rivages. Ces braves gens salués par nous, répondent en Français. Dans toute la région du Saint-Laurent inférieur, le français est la langue maternelle des habitants qui, pour la plupart, dans les villages, ne savent pas un mot d'anglais.

Au fond des anses on aperçoit de petits hameaux et quelques champs cultivés aux alentours. Puis la forêt reprend son empire. De noirs sapins couvrent les mon-

tagnes, s'étagent sur les collines et descendent jusqu'au rivage. Beaucoup sont morts de vieillesse, mais on les voit encore debout, dépourvus de leur écorce et semblables à de grands spectres blancs. D'autres jonchent le sol où ils pourrissent lentement. Une partie de ces bois abandonnés est entraînée dans la mer qui les rejette incessamment sur le rivage où ils forment un amas inextricable de troncs dépouillés et grisâtres. Vers la fin de la journée, les montagnes deviennent plus élevées ; l'immense forêt en couvre les sommets les plus reculés. On me dit que les ours sont fort nombreux dans cette région ; je n'ai pas de peine à le croire, car la hache du bûcheron n'a pas encore pénétré dans ces retraites inaccessibles et le pays est trop froid pour que la forêt puisse être remplacée par des cultures productives.

Toute la journée le beau temps se maintient et nous longeons ainsi la rive sud de l'immense fleuve sans jamais apercevoir le rivage opposé.

Vers cinq heures, on a cru l'entrevoir ; mais c'était un effet de mirage semblable à celui dont j'ai été témoin en 1869, dans le West-Fiord, près des îles Loffoden. Cette côte fantastique changeait d'aspect à tout moment et affectait parfois la forme d'un pont gigantesque jeté sur la mer.

Dans la soirée, nous avons eu le spectacle d'une splendide aurore boréale. Variant sans cesse d'aspect, déployant à l'horizon ses draperies étincelantes de blancheur et dardant continuellement dans l'espace de merveilleuses irradiations multicolores, cet intéressant phénomène, malgré le froid, nous a retenus sur le pont jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

Samedi, 9 septembre. — Dans la nuit nous avons débar-

qué les dépêches à Rimouski. Quelques passagers, à destination du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sont partis par le chemin de fer, qui, de Québec, passant à Rimouski, vient aboutir à Halifax et dessert les provinces orientales du Dominion.

Maintenant nous défilons entre les deux rives du Saint-Laurent, large en cet endroit de quinze à vingt kilomètres. Nous avons dépassé l'embouchure de la célèbre et pittoresque rivière Saguenay qui sort du lac Saint-Jean et vient apporter au Saint-Laurent le tribut des eaux de la vaste et froide contrée avoisinant la baie d'Hudson.

Le pays devient de plus en plus fertile et peuplé ; çà et là se montrent de coquettes églises aux brillants clochers. Le fleuve est semé d'îles et d'îlots. Bientôt apparait l'île d'Orléans, longue de trente kilomètres et divisée en champs réguliers. Chaque cultivateur a bâti sa demeure sur sa propriété. Presque toujours la maison est construite à une centaine de pas du fleuve dont la berge doucement inclinée a été convertie en jardin ou en verger. C'est un village long de sept lieues que nous cotoyons à toute vapeur.

A l'extrémité de l'île on aperçoit à un tournant la chute formée par le Montmorency, large rivière qui se précipite d'un seul jet dans le Saint-Laurent, d'une hauteur de quatre-vingts mètres. Malgré l'éloignement, nous la voyons fort bien du bateau. On me raconte que, pendant les rigoureux hivers de ce pays, il se forme au pied de la cascade un énorme cône de neige et de glace. On y vient alors de Québec en partie de plaisir. Des courses de traîneaux s'organisent aux alentours, et la jeunesse canadienne s'amuse à se laisser glisser le long des parois du cône glacé.

Bientôt après, Québec nous apparaît perchée sur un rocher au bord du Saint-Laurent. Ses nombreux clochers aux tuiles métalliques, ses toitures de fer blanc étincelant au soleil, lui donnent l'aspect d'une ville russe. Il me semblait revoir la vieille cité Nijni dominant le cours du Volga.

Le brave *Sardinian* se fraye lentement un passage à travers une foule de navires que sa masse imposante parait écraser ; à midi, nous sommes amarrés à la pointe Lévy, sur la rive opposée à la ville.

Notre traversée est terminée. En sept jours et demi nous avons franchi la distance de 2,650 milles (4,910 kilomètres) qui nous sépare de la côte d'Irlande.

Au déjeuner, à la suite de plusieurs speechs, on a porté un toast à la santé du capitaine Dutton et de son navire. Rien ne me retient plus ; mon sac est bouclé ; et, le premier de tous, prenant en pitié nos compagnons que leurs bagages retiennent à bord, je franchis la passerelle vacillante et je touche enfin du pied le sol de l'Amérique.

Quelques minutes après je suis à bord du bateau omnibus qui fait la navette entre les deux rives du Saint-Laurent.

—

II.

LE CANADA. — QUÉBEC. — MONTRÉAL.
LE SAINT-LAURENT. — LES RAPIDES. — LES MILLE ILES.
LE LAC ONTARIO. — TORONTO.

Québec (les Anglais prononcent Couébec) se divise en haute et basse ville. Je ne dirai que peu de mots de la

basse ville, qui s'étend le long du rivage et se compose de quartiers commerçants et populaires. J'ai hâte de gravir le rocher escarpé que couronne la haute ville, à une hauteur de plus de cent mètres au-dessus du fleuve.

L'ensemble de la cité représente un triangle dont la base serait formée par la plaine d'Abraham, et les deux autres côtés par le Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles. De la terrasse qui sert de promenade et se termine par un précipice de soixante-dix mètres de profondeur, la vue est magnifique. On domine le port et ses nombreux navires, la ville basse et ses vastes chantiers de construction. Plus loin, sillonnée par l'immense nappe du Saint-Laurent, qui contourne l'île d'Orléans, s'étend une campagne verdoyante, parsemée d'élégantes villas et de blanches maisons, jusqu'aux confins de l'horizon borné par de hautes collines brumeuses.

Près de là, dans le jardin botanique, se dresse le monument élevé aux généraux Wolf et Montcalm, au vainqueur et au vaincu, morts tous deux au service de leur patrie. Une inscription touchante perpétue le souvenir glorieux de ces héros ennemis, réconciliés par la postérité. Au-dessus du jardin se déploient les immenses fortifications de la citadelle, qui font de Québec le Gibraltar de l'Amérique et l'une des plus fortes places de guerre du monde entier.

Les monuments de Québec n'offrent rien de bien remarquable pour un touriste européen : citons cependant le château de Saint-Louis, résidence du gouverneur, la cathédrale catholique, l'église épiscopale, surmontée d'une élégante flèche recouverte en étain, le palais de justice, le collége et les casernes. Les rues de la ville sont généralement étroites et bordées de trottoirs en bois assez mal

entretenus. Le pavage laisse beaucoup à désirer; une boue noire et épaisse envahit l'espace réservé aux voitures, ce qui complète la ressemblance avec les villes russes. Certaines rues sont entièrement pavées en bois, mais ne sont guères plus propres; quelques ruelles sont formées d'escaliers que bordent de sombres masures.

Québec renferme 65,000 habitants. L'élément français y est en grande majorité; cependant, la plupart des enseignes sont en anglais. Les magasins sont petits, semblables à ceux d'une ville de province, en France. Je n'y ai vu rien à noter si ce n'est quelques riches fourrures et de jolis bibelots en plumes et en écorce brodée, travail des Indiens du pays.

Québec est une de ces villes où l'on arrive avec plaisir et que l'on ne peut quitter sans regret. Son admirable situation, les nombreuses et intéressantes excursions que l'on peut faire aux environs, tout concourt à y retenir le visiteur. Aussi, le touriste qui en aura le loisir fera bien de consacrer une semaine à la visite des chutes de Montmorency, de la Chaudière et de Sainte-Anne, au village Huron de Lorette, au lac Saint-Charles, aux bains de Kamouraska, et surtout à la rivière Saguenay et à la baie de Ha-ha.

Mais je ne pouvais songer à visiter ces lieux intéressants : après une dernière promenade le long des remparts, je me rendis à bord du bateau qui partait pour Montréal à cinq heures du soir. Le *Québec* est un magnifique spécimen de ces immenses steamboats américains à plusieurs étages. Là, tout était nouveau pour moi; nous n'avons rien en Europe qui puisse donner une idée de ces vastes hôtels flottants, meublés avec un luxe inouï. Par un ingénieux système, la machine et les roues mo-

trices restent invisibles; dès lors point de bruit ni de mauvaise odeur; aucun contact avec l'équipage. Le rez-de-chaussée est consacré aux marchandises, dont le transbordement est facilité par de vastes ouvertures. D'élégants piliers supportent les étages supérieurs, auxquels on accède par un large escalier. Au premier étage, à l'arrière, se trouve le salon des dames, tout en velours bleu, puis un vaste salon commun, aux panneaux finement sculptés, avec glaces et dorures à profusion. Au centre, un piano; partout des meubles confortables, de larges divans, des fauteuils, etc. Plus loin une bibliothèque, un cabinet de lecture avec tout ce qu'il faut pour écrire, une buvette toujours très entourée; enfin un véritable bazar où une demi-douzaine de jeunes filles vendent des objets de curiosité, des livres et toutes sortes de bibelots. A l'avant comme à l'arrière, vaste terrasse avec vérandah et galerie circulaire. Un somptueux escalier conduit au second étage, spécialement réservé aux chambres à coucher; il y en a plusieurs centaines. En arrivant à bord, vous présentez votre ticket à un employé installé dans un bureau spécial, et qui vous remet en échange la clef de votre chambre. Vous êtes désormais chez vous, avec cette différence que votre logis, au lieu d'être fixé au sol, fait régulièrement ses 24 kilomètres à l'heure. J'oubliais de dire que partout, au premier comme au second étage, de moëlleux tapis assourdissent le bruit des pas. Au-dessus du deuxième étage se trouve la toiture en zinc, surmontée par l'énorme balancier de la machine et dominée par une petite tour où se tiennent le capitaine et les hommes du gouvernail. De ce poste élevé, la vue s'étend au loin sur le fleuve; là est le cerveau du monstre. L'énorme masse obéit avec docilité aux ordres

qui lui sont transmis par une petite roue qu'un seul homme manœuvre facilement.

Cependant mon billet me donnait droit à un dîner, et, dans tout ce que je venais de voir, je n'apercevais rien qui ressemblât à une salle à manger. J'errais donc assez embarrassé au milieu de la foule, lorsqu'un jeune homme à la physionomie sympathique, mais qu'aucun insigne ne distinguait des autres voyageurs, s'approcha de moi en me demandant s'il pouvait m'être utile à quelque chose. « — Volontiers, lui dis-je, ne pourriez-vous pas m'indiquer où se trouve la salle à manger? — Je vais vous y conduire, » reprit mon interlocuteur; et, comme je le remerciais de son obligeance : « — Je suis le capitaine, me dit-il simplement; j'ai vu que vous étiez Français et que vous paraissiez chercher quelque chose. Nous autres Canadiens, nous n'oublions pas que nous avons du sang français dans les veines, et je me suis fait un plaisir de vous rendre ce léger service. »

La salle à manger occupait avec les cuisines une partie du sous-sol. L'heure du repas était passée depuis longtemps, mais le capitaine Labarthe m'accompagna lui-même, et je n'eus pas à me plaindre du dîner que le chef me servit sur sa recommandation.

Je cite ce détail pour donner une idée des sentiments qui animent les Canadiens de langue française; quoique franchement réconciliés avec l'Angleterre, ils n'ont pas oublié la mère patrie et sont fiers de leur origine.

Lorsque je remonte sur le pont, la nuit est arrivée. De la terrasse du premier étage, où je m'installe commodément dans un fauteuil à bascule, j'entends les sons éclatants d'un orchestre allemand qui fait rage au rez-de-chaussée. Mais peu à peu les bruits s'apaisent : il est près

de minuit lorsque nous entrons dans le lac Saint-Pierre, qui n'est qu'un élargissement du Saint-Laurent. Nulle terre en vue : on se croirait sur l'Océan. La nuit est si belle que j'ai peine à quitter mon poste d'observation.

Le lendemain matin, à six heures, nous arrivons à Montréal ; un brouillard épais s'est élevé pendant la nuit et empêche de rien distinguer à cinquante mètres de distance.

Montréal est bâti dans une ile formée par le Saint-Laurent et un bras qui se détache de la rivière Ottawa ; sa population qui, au commencement du siècle, atteignait à peine 9,000 habitants, dépasse aujourd'hui 120,000 âmes.

La ville s'étend sur la rive gauche du fleuve, dans une plaine fertile dominée par le Mont-Royal, d'où elle tire son nom. C'est la plus importante cité du Dominion. Ses rues larges, plantées d'arbres vigoureux et bordées de vastes trottoirs, contrastent avec les ruelles étroites de la vieille cité de Québec. A Québec, on peut encore se croire en Europe ; à Montréal, cette illusion n'est plus permise ; on se sent en Amérique. Les rues se coupent à angle droit ; quelques-unes ont plus de deux kilomètres de longueur. Les hôtels élégants et spacieux de Great Saint-James street, occupés principalement par des banques et des compagnies d'assurances, sont vraiment dignes d'une grande capitale. Saint-Paul street est la résidence favorite du haut commerce. Les faubourgs du nord offrent une succession continue de charmantes villas et de magnifiques résidences particulières. Les quais de Saint-Laurent sont bordés d'une longue rangée de hautes constructions d'un aspect tout-à-fait imposant. Le fleuve est accessible aux plus gros navires. Une forêt de blancs vapeurs, aux cabines étagées, se presse le long du rivage.

La cathédrale, construite en pierres grises dans le style gothique, passe pour la plus belle de l'Amérique du Nord. Elle est entièrement peinte à l'intérieur et décorée de drapeaux français et anglais. Mais la merveille de Montréal est le pont tubulaire Victoria, qui sert de passage au chemin de fer Great Trunck; long de plus de trois mille mètres, il est soutenu à vingt mètres au-dessus du Saint-Laurent par vingt-quatre piliers de maçonnerie construits de manière à résister au choc puissant des énormes glaçons que charrie le fleuve, au moment de la débâcle. La hauteur du tube est de 25 pieds et sa largeur de 18. Ce gigantesque travail a coûté trente millions. Près de l'entrée, un monument a été élevé à la mémoire des ouvriers qui ont péri pendant le cours des travaux.

J'ai remarqué, à peu de distance de là, un moulin élévateur comme on n'en voit qu'en Amérique. C'est une immense construction à douze étages, peu gracieuse du reste, mais de proportions colossales. Grâce à un système ingénieux, le chargement et le déchargement des grains transportés par les navires ou les wagons se fait mécaniquement et à peu de frais.

C'est aujourd'hui dimanche : les magasins sont rigoureusement fermés, les rues à peu près désertes. Le maître de l'hôtel Richelieu, où je suis logé, me conseille de faire une promenade au parc du Mont Royal et de prendre pour cela « un charretier. » C'est ainsi que l'on nomme les cochers de fiacre au Canada. A Montréal, l'élément français tend à être absorbé par les Anglais. Le haut commerce, les banques, les professions libérales sont entre les mains de ces derniers. Par contre, les commerçants de détail, les petits industriels, les ouvriers sont presque tous Français. Mon cocher était Canadien français, et,

malgré la réputation dont jouissent ses confrères dans tous les pays du monde, je dois avouer que je n'eus qu'à me louer de ses services. Ce brave homme mit un véritable empressement à me faire voir les plus beaux quartiers de la ville et à me donner sur chaque chose tous les renseignements que je pouvais désirer. C'était peut-être par amour pour le vieux pays, comme il le disait dans son naïf langage. En tout cas, j'avais plaisir à retrouver, si loin de la France, une foule de locutions particulières aux paysans Normands, débitées avec l'accent traînard propre aux Canadiens.

Le Mont Royal, auquel on arrive par une magnifique avenue bordée de jolies maisons de campagne, s'élève sous la forme d'une butte escarpée couverte de forêts et isolée au milieu de la plaine. Une belle route, bien entretenue, en fait le tour entier. Les voitures acquittent un droit de passage. Ce vieil usage paraît un contre-sens en Amérique, surtout au début d'un voyage, alors que le nouvel arrivant est toujours porté à exagérer la dose de liberté dont il se figure devoir jouir dans le Nouveau-Monde. Une nouvelle route, à peine terminée, passe devant la belle villa de sir Allan, le célèbre banquier Montréalais, fondateur de la ligne de navigation qui porte son nom. Avant d'arriver au sommet, elle décrit de nombreux circuits autour de la montagne. Pendant cette ascension, on jouit d'une vue admirable sur la ville, dont les toitures et les clochers métalliques resplendissent au soleil, sur le majestueux Saint-Laurent, large de plusieurs kilomètres, ses îles verdoyantes et les riches campagnes des environs. La vieille forêt a été convertie en parc anglais, aux allées sinueuses. Parmi la foule des promeneurs, je reconnais quelques-uns de mes compa-

gnons du *Sardinian*, qui, comme moi, sont venus faire cette agréable promenade. Du côté du sud, l'horizon est borné par les cimes toujours vertes des hautes montagnes de l'état de Vermont.

Le Grand Trunck railway met en communication rapide les diverses provinces du Canada; c'est aussi la route la plus courte pour se rendre au Niagara. Mais je préférai suivre la voie du Saint-Laurent, plus lente, il est vrai, mais assurément plus intéressante.

Tout voyageur qui se respecte doit, avant de quitter Montréal, faire l'excursion classique des rapides de La Chine. Les vapeurs, qui descendent par les rapides en quelques minutes, emploient à la remonte plusieurs heures, pour faire le même trajet par le canal. Afin d'éviter cet ennui, je me rendis par le chemin de fer à la station de La Chine, à treize kilomètres de Montréal.

Je vis là, pour la première fois, des Indiens et leurs femmes, habitants de Caughnawaga gros village situé sur la rive opposée. Ces Indiens sont maintenant tout-à-fait civilisés et très bons chrétiens. Rien, dans le costume des hommes, ne les distingue des paysans canadiens; quant aux femmes, elles se drapent dans une large pièce d'étoffe bleue, frangée de jaune ou de rouge, qu'elles ramènent sur la tête en guise de capuchon. Leur chevelure noire et épaisse, leur teint cuivré, leurs yeux brillants, signes distinctifs de leur race, les font aisément reconnaître partout.

Cependant, le petit vapeur qui fait journellement la traversée de Beauharnais à Montréal vient d'aborder au quai. Il y a foule sur la terrasse du steamer. Les dames s'installent sur les siéges disposés au premier rang à l'avant, comme pour une représentation théâtrale; debout

derrière elles, les hommes préparent leur lorgnette. Nous longeons de fort près les maisons du village de Caughnawaga, semblables à celles de toute autre paroisse canadienne. Nous prenons ensuite le milieu du fleuve. Il y a trois passes ; celle du milieu est la plus rapide et c'est vers elle que nous nous dirigeons. Tout-à-coup le bateau s'arrête; plusieurs cages indiennes se trouvent sur notre route et nous devons attendre qu'elles aient franchi le passage. (On appelle cage un immense radeau à voiles, composé de pièces de bois de construction et généralement conduit par les Indiens). Enfin le chenal est libre; la dernière cage a disparu dans l'écume des rapides. Nous avançons à notre tour. Le courant s'accélère, se creuse en tourbillons verdâtres ; nous glissons avec la rapidité d'une flèche dans un pertuis étroit et incliné, où se déversent les flots bouillonnants. Le léger steamer, entraîné sur la pente, mais toujours guidé par les quatre hommes qui sont à la barre, rase de sombres rochers qui dressent au-dessus des ondes leur pointe menaçante. La moindre déviation entraînerait fatalement notre perte. Mais le péril est déjà loin de nous. Notre brave bateau bondit sur les vagues, franchit comme en sautant des remous gigantesques, derniers efforts du fleuve irrité, et atteint bientôt des eaux tranquilles. Cette course vertigineuse n'a duré que quelques instants, mais ces quelques instants ont suffi pour franchir, sur une longueur moindre d'un kilomètre, une différence de niveau égale à quinze mètres. Peu de minutes après, nous passons sous le pont Victoria.

Le même jour, à midi, je quittais Montréal de nouveau, et cette fois définitivement, pour aller rejoindre, à cette même station de La Chine, le steamer *Corynthian,* à destination de Toronto. Le prix de mon passage n'est que de

10 piastres (52 fr. 50 c.), moyennant quoi j'ai droit à une cabine de première classe et à trois repas par jour, pendant les quarante-huit heures que doit durer ce voyage de cent cinquante lieues.— La piastre canadienne correspond au dollar américain en or; seulement, au Canada, le papier-monnaie a la même valeur que l'or, tandis qu'aux États-Unis, le greenbach (nom générique du billet de banque) perd environ dix pour cent, quelquefois plus, selon le cours du jour.

Mon nouvel hôtel flottant est, comme toujours, construit à l'américaine avec colonnades et étages superposés. Il est parfaitement meublé et partout garni de tapis, quoique moins grand et moins somptueux que le *Québec*. Du reste, ce dernier ne pourrait ni descendre les rapides, ni résister au mauvais temps sur les grands lacs.

Après deux heures de voyage sur le lac Saint-Louis, formé par une expansion du Saint-Laurent, qui vient de recevoir la rivière Ottawa, on arrive à Beauharnais, petit village sur la rive droite du fleuve. Là, pour éviter les rapides du Cèdre, notre bateau s'engage dans un long canal; au moyen de neuf écluses, on parvient à racheter une différence de niveau de quatre-vingt pieds. Ce genre de navigation est lent et monotone. La campagne que nous traversons paraît fertile, et se divise uniformément en champs de forme rectangulaire, séparés à intervalles égaux par des clôtures parfaitement droites.

Dans la nuit, nous avons fait peu de chemin; on a dépassé, toujours avec l'aide d'un canal, les rapides du Long-Sault. Lorsque je descends sur le pont, les rayons du soleil levant se mirent dans les eaux limpides et transparentes du noble fleuve; cependant le fond de l'air est glacial. La rive nord est toujours Canadienne; mais la

rive sud appartient à la grande république et fait partie de l'état de New-York.

A huit heures, on atteint les rapides de la Platte, que le bateau remonte péniblement au milieu de tourbillons et de remous terribles. A un certain moment, malgré tous les efforts de la vapeur, le steamer paraît immobile, tant est violente la lutte qu'il soutient contre le courant. Mais, grâce à sa persévérance, il sort victorieusement de ce nouveau combat; ce que, d'abord, je ne croyais pas réellement possible.

Le paysage est grandiose; nous longeons des îles rongées par le courant et couvertes de forêts vierges. Vers midi, on atteint Prescott (Canada), en face Ogdensbourg (États-Unis), puis Blockville (Canada) et Clayton (États-Unis), où nous prenons quelques passagers. Les montagnes ont disparu; nous n'avons devant nous que le ciel et l'eau, à droite et à gauche, une côte basse et verdoyante qui se perd dans la brume.

Dans la soirée, nous passons au travers des Mille Iles. Le passage offre une certaine analogie avec celui du lac Mœlar, en Suède. Mais ici c'est un fleuve au courant rapide, au lieu d'un lac paisible; ce sont des corbeilles d'une puissante et inextricable végétation, au lieu de rochers dénudés où languissent quelques sapins rabougris. La traversée des Mille Iles (dont le nombre réel dépasse 1,800) offre pendant deux heures une succession de charmants points de vue.

Au sortir de ce merveilleux archipel, l'horizon s'élargit, la côte sud disparait; nous entrons dans l'Ontario et bientôt après nous nous arrêtons devant Kingston, jolie ville de 20,000 habitants, agréablement située sur les bords du lac. Nous y perdons beaucoup de temps à char-

ger le bois nécessaire à la machine; ce n'est que fort avant dans la soirée que nous reprenons notre route, guidés par les feux des phares de la côte.

Le lac Ontario est le plus petit des cinq grands lacs de l'Amérique du Nord. Il n'a pourtant pas moins de 320 kilomètres de long sur 110 de large, avec une profondeur moyenne de 200 brasses. La rive nord appartient au Canada, celle du sud aux États-Unis. Ses côtes peu élevées sont couvertes de belles forêts, alternant avec de riches campagnes bien cultivées.

La ville de Toronto, où nous arrivons à dix heures du matin, est la capitale du Haut Canada. Déjà peuplée de 90,000 habitants, elle s'accroit rapidement et prétend lutter avec Montréal, sa rivale du Bas-Canada, qu'elle espère rejoindre et dépasser. Au centre d'un district riche et populeux, avantageusement située sur un bras de l'Ontario, qui y forme un port excellent, elle voit son commerce augmenter de jour en jour. Elle est fière de ses rues larges et régulières bordées de belles constructions; elle montre avec orgueil aux étrangers ses monuments publics, sa cathédrale et son université, la plus renommée du Canada, située à un mille de la ville, au milieu d'un beau parc dans le genre anglais.

La poste aux lettres est une fort belle construction, et son aménagement intérieur parfaitement adapté à sa destination. A ce propos, je ne puis passer sous silence une particularité commune aux bureaux de poste des États-Unis et du Canada, et que j'avais déjà été à même d'observer à Québec. Les parois extérieurs des galeries sont tapissées d'une infinité de plaques de cuivre, chacune ayant sa serrure et son numéro d'ordre. Ce sont autant de boîtes où les employés classent les correspon-

dances à mesure qu'elles arrivent. Chaque particulier qui en fait la demande reçoit, avec un numéro d'ordre, une clef correspondante à l'une de ces plaques, et devient, par le fait, propriétaire d'une boîte qu'il vient visiter à sa volonté. Grâce à ce système et sans avoir recours à aucun employé, il peut retirer sa correspondance immédiatement après l'arrivée du courrier. On me dit que la poste reste ouverte jour et nuit; mais je n'ai pu vérifier ce fait.

Sur le marché de Toronto, j'ai vu, pour la première fois, des fruits des Tropiques. Les bananes de la Nouvelle-Orléans, les ananas de Cuba y arrivent en cinq ou six jours. J'ai remarqué, au milieu des nombreuses et appétissantes espèces de pommes du pays, certaines variétés inconnues en Europe; les unes sont oblongues, d'autres parfaitement rondes, petites, à la peau rouge et luisante et suspendues comme de grosses cerises à une queue longue et flexible.

Chaque jour, deux vapeurs, traversant le lac Ontario dans toute sa largeur, partent de Toronto pour le Niagara. Parmi les passagers du *City of Toronto*, sur lequel je m'embarquai dans l'après-midi, les Américains, assez nombreux, se reconnaissaient à la coupe de leur barbe, à leur large chapeau mou et aussi à leur long pardessus de voyage en toile grise. Quelques ladies même n'avaient pas craint de revêtir ce disgracieux fourreau. Il y avait aussi plusieurs nègres à bord, symptôme évident de la proximité des États-Unis.

A peine étions-nous au large, que le vent fraichit et que notre bateau se mit à danser comme sur la mer. Les mêmes causes produisirent les mêmes effets sur les estomacs impressionnables de certains passagers, et le lac

Ontario reçut des hommages ordinairement réservés aux flots de l'Océan.

Avant la nuit, nous étions de nouveau en vue des côtes. Nous passons devant le fort Niagara, sur la rive américaine; puis nous remontons la rivière, qui, à son embouchure dans le lac, n'a guère que quatre à cinq cents mètres de largeur. Sa profondeur est, dit-on, considérable.

A six heures, je mets le pied, pour la première fois, sur le sol des États-Unis. Nous sommes à Lewiston; la violence du courant empêche les bateaux à vapeur de remonter plus haut. Un omnibus nous conduit à la station. Une demi-heure après, on arrive au village des Chutes du Niagara (Niagara falls). A la station sont rangés en bataille une quinzaine d'omnibus d'hôtel, avec indication des prix de la maison. Une légion de nègres, de domestiques de place, de cochers, de majordomes plus ou moins colorés se démènent comme des enragés, et cherchent avec force vociférations à vous attirer chez leur patron respectif; ils emplissent vos poches de cartes et de prospectus. Là, comme partout ailleurs, en Amérique, le voyageur à la recherche d'un hôtel n'a que l'embarras du choix.

—

III.

LE NIAGARA. — CHICAGO. — LES CHEMINS DE FER EN AMÉRIQUE.

Le village de Niagara Falls doit son existence aux touristes qui, chaque année plus nombreux, viennent de tous les points du globe visiter cette merveille de

la nature. Il n'est guère composé que de boutiques et d'hôtels dont quelques-uns se font remarquer par leurs dimensions colossales. C'est là que je vis pour la première fois ces immenses caravansérails particuliers à l'Amérique du Nord, munis d'ascenseurs, de bureaux télégraphiques, de salons, cabinets de lecture, etc, et où mille personnes trouvent aisément à se loger.

Le touriste novice fraîchement débarqué fera bien de refuser la voiture, fort chère d'ailleurs, qu'on ne manquera pas de lui offrir. Les distances ne sont pas longues et une promenade à pied lui permettra de voir bien des choses qui lui auraient certainement échappé dans une rapide excursion en voiture.

La rivière Niagara est le déversoir naturel du lac Erié et se jette dans l'Ontario après un parcours de soixante kilomètres. A peu près vers le milieu de son cours, le fleuve, large de dix kilomètres, se rétrécit progressivement de plus de moitié; en même temps le courant devient plus rapide et atteint bientôt un plan incliné de vingt mètres sur quatre kilomètres de distance. Dans sa course effrénée, il rencontre une île boisée qui le force à se séparer en deux bras dont le plus petit, large de neuf cent pieds, forme la chute américaine, en se précipitant d'un seul jet d'une hauteur de cent soixante-quatre pieds. Le bras le plus considérable, large de 1900 pieds, donne naissance à la chute canadienne appelée le Fer-à-cheval, en raison de sa forme semi-circulaire. La masse d'eau, épaisse en cet endroit de vingt mètres, se précipite dans le vide d'un seul bond et d'une hauteur de 158 pieds, à peu près égale à celle de la chute américaine. Au fond de l'abîme les eaux se réunissent de nouveau, et la rivière profondément encaissée dans un lit de quatre à cinq

cents mètres de large, s'écoule, tumultueuse, dans la direction du lac Ontario.

Grâce aux chiffres, j'ai pu décrire l'aspect physique et pour ainsi dire mathématique des chutes ; mais je me déclare tout-à-fait impuissant à dépeindre la sublimité de ce spectacle unique au monde et qu'il faut avoir vu pour en comprendre la merveilleuse grandeur. Je me contenterai de retracer en peu de mots l'emploi de la journée trop courte, hélas! que j'ai consacrée au Niagara.

J'ai commencé ma visite par l'île de la Chèvre, aux grands arbres majestueux, convertie par la spéculation américaine en parc anglais. De ravissantes allées circulent au travers de la sombre forêt, animée par tout un peuple d'oiseaux peu farouches et de charmants petits écureuils gris toujours en mouvement. Une route bien entretenue en fait le tour entier, et offre à chaque instant de magnifiques points de vue sur les chutes et sur les rapides supérieurs, là où le fleuve, large de plusieurs kilomètres, semble descendre avec fracas un gigantesque escalier et prendre son élan avant la chute finale. Trois îlots, nommés les Trois Sœurs, semblables à des corbeilles de verdure et reliés par des ponts rustiques à l'île principale, forment comme un poste avancé au milieu des rapides, et permettent de les contempler dans toute leur sauvage grandeur. Près de là un sentier conduit immédiatement au-dessus du Fer-à-Cheval. Enfin, du côté de la chute américaine, la petite île de la Lune suspendue au bord même du précipice, offre un excellent point d'observation.

Je ne conseillerai à personne l'excursion que j'ai faite à la *Cave des Vents*, sous la chute américaine. Après avoir

revêtu un costume complet de caoutchouc, on descend dans le précipice par un escalier en spirale; puis on s'engage sur un sentier étroit et glissant taillé dans le roc, et qui conduit bientôt derrière la chute elle-même. On revient ensuite sur la terre ferme par une série de passerelles vacillantes, dépourvues de balustrades et d'un aspect fort peu rassurant. Il n'y a aucune compensation au danger réel de cette singulière promenade; car l'élément dans lequel on est plongé ne permet ni de voir ni d'entendre. Ce n'est ni l'air ni l'eau, mais l'ouragan de la pluie déchaîné jusqu'à la suffocation. J'aime mieux la vue du parc réservé, ou mieux encore celle que l'on a de la rive même du bassin inférieur où vous conduit sans fatigue un tramway à plan incliné. Le point où la vue d'ensemble est la plus belle est le milieu du pont suspendu, long de plus de quatre cents mètres et hardiment jeté entre les rives canadienne et américaine, à une hauteur de quatre-vingts mètres au-dessus des tourbillons verdâtres du fleuve.

Sur la rive canadienne, il n'y a pas de village, mais seulement quelques hôtels dont le meilleur, Clifton House, vaste et confortable établissement, est toujours très fréquenté, à cause de son admirable situation. Les autres maisons, plus rapprochées de la chute, sont absolument inhabitables à cause de la vapeur d'eau qui, s'élevant incessamment du fond du gouffre, remonte à une hauteur prodigieuse et vient retomber en pluie aux environs.

Un peu plus loin, un élévateur permet de contempler, d'une grande hauteur et comme à vol d'oiseau, l'ensemble de la chute et des rapides. Aussi loin que la vue peut s'étendre, le terrain offre l'aspect d'une plaine boisée

interrompue par la profonde fissure où s'engouffrent les eaux du Niagara. Ce cadre monotone est peu en harmonie avec la grandiose et sauvage horreur du premier plan. Un autre pont suspendu, situé à deux milles au-dessous de celui dont je viens de parler et de proportions encore plus considérables, met en communication directe le réseau des chemins de fer canadiens avec celui des États-Unis.

Deux routes s'offraient à moi pour gagner Chicago. L'une traversant le Canada occidental, passe par Paris et Londres, deux bourgades au nom ambitieux, et rejoint à Détroit le territoire des États-Unis. Je me décidai pour l'autre route qui, sans quitter le sol américain, suit les bords du lac Erié dans toute sa longueur. La campagne est charmante, couverte d'arbres chargés de fruits. La terre, noire et grasse, sans pierres, paraît facile à remuer. Les champs de maïs alternent avec les prairies ; partout des clôtures de bois soigneusement entretenues, et toujours en ligne droite.

Souvent, au milieu des champs cultivés, apparaissent les troncs noircis de l'ancienne forêt qui recouvrait autrefois tout le pays. Le défrichement fait chaque année de nouveaux progrès ; le bois abattu est brûlé sur place ; les broussailles qui le remplacent incendiées de nouveau et, trois ou quatre ans après, le cultivateur commence à récolter. Mais bien des années s'écouleront encore avant que les énormes souches, minées par le feu et la pourriture, aient achevé de disparaître. De toutes parts la forêt est étreinte par la civilisation ; mais qu'elle est belle encore avec ses arbres gigantesques au tronc lisse, aux rameaux touffus, son dôme de verdure éternelle, son fouillis inextricable de lianes et de plantes grimpantes,

et combien elle ressemble peu à nos forêts européennes, aménagées en coupes réglées !

La voie reste à quelque distance du lac Erié que l'on aperçoit souvent, entre deux échappées de verdure, semblable à la mer sans bornes. On passe à Buffalo, ville prospère de 120,000 habitants, puis à Dunkerque, d'où un embranchement conduit à Oil City. On s'aperçoit de la proximité de la région de l'huile, aux nombreux trains chargés de tonnes de pétrole et de wagons-citernes où l'huile amenée par des tuyaux s'emmagasine directement. La nuit nous prend à Cleveland, jolie ville de l'État d'Ohio, peuplée de 100,000 habitants, avec un beau port sur le lac.

Au matin, le convoi traverse, à toute vitesse, de grasses prairies baignées par le lac Michigan. Nous sommes dans l'Indiana. Le pays est parfaitement plat, la forêt a disparu; pas un seul arbre à l'horizon. Bientôt apparaissent quelques villas; de gigantesques affiches se déroulent de chaque côté de la voie. D'autres indices annoncent les approches d'une grande ville. Nous franchissons de larges avenues désertes; puis les maisons se resserrent, les rues se peuplent, le train ralentit sa marche, tandis que la cloche de la machine sonne à toute volée pour avertir les passants. Les gamins de la ville courent après les portières, grimpent sur les plates-formes et viennent crier leurs journaux jusque dans l'intérieur des wagons. Nous sommes arrivés à Chicago. Notre train s'arrête au cœur de la ville et au centre du quartier complétement détruit par le terrible incendie de 1871. Aujourd'hui, la plupart des maisons sont reconstruites, mais il y a encore çà et là de grandes places vides et noires.

Dans le quartier des affaires, les maisons sont hautes de cinq étages et richement décorées de sculptures; quelques-unes sont de véritables palais de fer et de granit. Les magasins sont vastes, élevés et profonds. Dans les rues principales, un premier trottoir en fer et verre laisse pénétrer la lumière dans les sous-sols. Le deuxième trottoir, large de dix pieds, est formé de dalles de six pieds de large. Dans les quartiers moins fréquentés, le trottoir est en bois, mais toujours fort élevé au-dessus du sol; la plupart du temps, une couche épaisse de boue noire et gluante interdit l'accès de la rue aux piétons. D'énormes poteaux télégraphiques courent de chaque côté des trottoirs; leurs fils innombrables, s'élançant dans toutes les directions, s'entre-croisent dans les airs comme de gigantesques toiles d'araignée. Partout circulent sur des tramways des cars (1) multicolores de toutes formes et de toutes dimensions.

Une des curiosités de Chicago est l'énorme machine qui va chercher fort loin, au fond du Michigan, les eaux pures du lac pour les distribuer dans la ville. On peut la visiter à toute heure et sans qu'il soit nécessaire de demander aucune permission. De là, une jolie promenade conduit au Parc Lincoln. Les vagues du Michigan, semblables à celles de la mer, déferlent avec fracas sur le sable fin du rivage.

La ville est traversée par une rivière aux eaux sales et jaunâtres dont les bords offrent une succession continue de chantiers, d'entrepôts de marchandises et de grands

(1) On appelle ainsi en Amérique les omnibus des tramways, les wagons des chemins de fer et en général toutes les voitures publiques.

élévateurs. Des ponts tournants auraient gêné la circulation des innombrables navires qui la parcourent incessamment. On les a remplacés par des tunnels creusés sous le lit de la rivière.

Au moment de mon passage on venait d'inaugurer à Chicago une exposition agricole et industrielle dont les vastes bâtiments occupaient une surface considérable le long du lac. C'est près de là que j'ai vu déplacer, à l'aide de crics et de rouleaux mobiles, une maison de bois toute meublée et habitée. On sait que, par un procédé analogue, des quartiers entiers de Chicago ont été exhaussés de plusieurs mètres. C'est ainsi que la ville a été assainie et qu'a disparu l'ancien marais sur lequel reposait la cité primitive.

Chicago est célèbre par son rapide accroissement. Ses premières cabanes de bois s'élevèrent en 1830 ; vingt ans après elle comptait déjà 60,000 habitants. Aujourd'hui elle en a 500,000, et dispute à Saint-Louis le troisième rang parmi les villes de l'Union.

Le samedi 16 septembre, à dix heures du matin, je quittais Chicago pour entreprendre d'une seule traite un trajet de 3,880 kilomètres. Grâce à l'admirable installation des chemins de fer américains, j'ai pu, sans beaucoup de fatigue, passer dans le même train six journées et cinq nuits consécutives et franchir ainsi une distance d'environ mille lieues.

Les wagons américains sont beaucoup plus longs, plus larges et plus élevés que les nôtres. A chaque extrémité un escalier commode donne accès à une plate-forme sur laquelle s'ouvre la porte d'entrée. Un long couloir traverse toute la voiture; de chaque côté sont des siéges à bascule pour deux personnes. Un poêle et une fontaine

d'eau glacée occupent une des extrémités; à l'autre extrémité se trouve un cabinet dont l'emploi se devine.

La plupart des compagnies n'ont qu'une seule classe de voitures. Mais sur toutes les lignes à longs parcours, il y a des wagons dortoirs appelés *sleeping cars* ou *silver palace* (palais d'argent) ; moyennant un supplément de trois dollars par jour, tout voyageur peut prendre place dans les salons réservés de ces voitures de luxe. A la nuit, un nègre de service démonte les banquettes et abaisse la paroi supérieure du wagon. Il en tire des oreillers, couvertures, draps et rideaux qui sont bien vite installés; de sorte qu'en moins d'une demi-heure le salon a fait place à un long dortoir renfermant vingt-quatre lits rangés sur deux étages. Ces lits sont très larges, suffisants pour deux personnes, et plus confortables que ceux des bâtiments à vapeur. Chaque section est séparée par une cloison; une double rangée d'épais rideaux laisse libre le couloir du milieu. Les dames occupent généralement les lits d'en bas, les seuls qui permettent la vue de la campagne. Le matin, en vous levant, vous trouvez vos chaussures cirées, et à chaque extrémité du wagon un cabinet de toilette, l'un réservé aux dames, l'autre destiné aux hommes. Dans chaque voiture, il existe en outre un petit salon pour les dames et une chambre à l'usage des fumeurs, *smoking room*. Le voyageur est libre de retenir sa place dans un de ces wagons pour toute la durée du voyage. S'il préfère passer la journée dans les cars ordinaires, il n'aura qu'à payer un supplément d'un dollar et demi ou deux dollars par chaque nuit.

Le système des *chèques* employé pour les bagages est aussi très commode. On appelle chèques, deux rondelles de cuivre numérotées et suspendues à une lanière de

cuivre ; l'une est attachée sur votre malle ; on vous remet l'autre qui porte le même numéro. Chaque voyageur a droit au transport gratuit d'uu colis pesant cent livres. Mais il est fort rare de voir peser les bagages ; l'employé, toujours pressé, ne remplira cette formalité que si, d'un rapide coup d'œil, il a jugé que le poids réglementaire est dépassé. Aux approches des grandes villes, un agent de la compagnie parcourt le train, vous demande votre chèque et, en même temps prend note de la maison où vous comptez descendre. En arrivant à la gare, vous n'avez plus à vous occuper de vos bagages. Vous allez à l'hôtel, soit à pied en vous promenant, soit par le premier car venu, et vous êtes certain de trouver exactement votre malle rendue à destination. En Amérique l'entrée des villes est libre ; notre système d'octroi y est inconnu. Mais, comme je voyageais sans bagages, l'opération était encore plus simple en ce qui me concernait, et je n'eut point l'occasion de faire usage de ce procédé que tout le monde s'accorde à trouver à la fois commode et expéditif.

Une erreur généralement répandue en Europe, c'est que les chemins de fer américains marchent plus vite que les nôtres ; c'est le contraire qui est la vérité. Sur quelques lignes parfaitement construites, aux environs de New-York et de Philadelphie, la vitesse de nos trains rapides est quelquefois atteinte, mais jamais dépassée. En Amérique, il y a peu de trains express ; sur beaucoup de lignes il n'y a que deux et même qu'un seul départ par jour. On s'arrête à toutes les stations, très peu de temps, il est vrai ; mais, en somme, la vitesse moyenne n'est guère que de 30 à 32 kilomètres à l'heure. On parle bien d'un train express, franchissant en vingt-quatre

heures les 400 lieues qui séparent New-York de Chicago; mais il s'agit d'un train spécial pour les journaux et dont l'unique voiture ne prend pas de voyageurs.

Enfin, et comme complément de ce léger aperçu, je dirai que les Etats-Unis seuls possèdent presqu'autant de voies ferrées que le reste du monde entier; leur réseau qui, au commencement de 1876 s'élevait à 136,500 kilomètres suffirait et au-delà pour faire trois fois le tour du globe. Notons aussi que les tarifs, extrêmement variables, dépendent des circonstances et de la concurrence plus ou moins grande. C'est ainsi que, dans la région de l'Atlantique, sillonnée en tous sens par de nombreux railways, les prix sont très modérés, tandis qu'au contraire ils sont relativement élevés dans l'extrême Ouest, et notamment sur le chemin de fer du Pacifique, encore seul à exploiter les communications interocéaniques.

On ne fait jamais queue aux guichets du chemin de fer, qui, du reste sont ouverts à toute heure. Le plus souvent, le voyageur arrive muni de son billet; on en trouve partout, dans les principaux hôtels des grandes villes, et aux agences des diverses compagnies qui, ordinairement réunies sur le même point, dans les quartiers les plus fréquentés, se font entre elles une concurrence acharnée. Comme un billet à long parcours est valable pour dix jours et donne au porteur le droit de s'arrêter sur sa route, on trouve aussi des revendeurs de billets aux environs des stations. Mais il faut se défier du ticket qu'ils vous présentent au rabais; beaucoup sont faux, ou bien périmés. Enfin toute personne peut circuler librement dans les gares et monter dans les wagons quand il lui plaît. Dans ce cas, on paie sa place au conducteur pendant le voyage.

IV.

DE CHICAGO A SAN-FRANCISCO. — LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

Trois compagnies rivales, *the Burlington, North-Western* et *Rock-Island*, partent à la même heure de Chicago pour Omaha où commence le grand chemin de fer du Pacifique (Union Pacific rail-road). On m'avait recommandé la compagnie North-Western comme la meilleure; mais j'ai donné la préférence à la ligne Rock-Island, dont la gare était voisine de mon hôtel. Je n'eus pas à me féliciter de mon choix, comme on le verra plus loin, et, à mon tour, j'invite les personnes qui seraient tentées de faire ce voyage à éviter la ligne en question. Le billet que j'avais payé 116 dollars en papier (environ 556 francs), était valable pour dix jours et me donnait le droit de m'arrêter en route partout où bon me semblerait, de Chicago à San-Francisco.

Chicago et sa banlieue s'étendent fort loin dans la prairie. Pendant longtemps on lit, sur les clôtures des champs qui bordent la voie, des réclames en grosses lettres, des adresses d'hôtels, de marchands de tabac, d'onguents infaillibles, etc. L'état d'Illinois que nous traversons n'était autrefois qu'une prairie sans arbres; ceux que l'on voit autour des habitations ont été plantés depuis peu d'années et ne sont pas comme dans l'Ohio les derniers survivants de la forêt primitive.

Nous traversons de part en part Joliet, ville de 8,000 habitants avec quelques beaux édifices. Dans ce pays, le

chemin de fer a été construit d'abord ; les maisons sont venues ensuite se grouper de chaque côté de la voie. Comme le train ralentit sa marche en suivant la principale avenue de la ville, il est facile au voyageur en observation sur la plate-forme, de se faire une idée assez complète de la cité qu'il traverse. La contrée parait toujours très fertile ; on passe Marseille, Ottawa, Utica. L'Américain se plait à baptiser ses bourgades naissantes de noms empruntés à l'histoire où à la géographie des autres pays.

A Bureau, le gong Chinois avertit les voyageurs que le dîner est servi. Vingt-cinq minutes d'arrêt suffisent amplement à l'accomplissement de ce devoir. Chacun se hâte de prendre place autour de grandes tables où se retrouvent invariablement les mêmes petits plats, l'éternel thé ou café au lait, la même compote et la même assiettée de pommes rougeaudes, de l'est à l'ouest de la grande République. Du jambon frit avec des œufs, des cotelettes et des bifstecks fort durs, entourés d'une demi douzaine de soucoupes ovales contenant du maïs bouilli, des patates cuites à l'eau, des courges, des tomates crues, des fèves, des pruneaux, etc.; tel est le menu peu varié que, trois fois par jour, l'Américain absorbe à la hâte. Pour toute boisson, un verre de lait ou d'eau glacée ; jamais une bouteille de bière ou de vin ne parait sur la table. Ces boissons se prennent, ainsi que les liqueurs, en dehors des repas, dans des établissements spéciaux que l'on nomme *bars*, et que nous aurons occasion de visiter par la suite. A en juger par les apparences, l'Américain serait le peuple le plus sobre du monde. Mais on dit que, malheureusement, il n'en est pas ainsi, que cette sobriété n'est qu'apparente et qu'elle succombe trop

facilement aux tentations du bar. Chacun se dépêche d'entasser, sur son unique assiette, un échantillon des mets dont je viens de parler. Au bout de dix minutes tout est terminé ; l'Américain s'essuie la bouche avec une serviette grande comme une feuille de papier ou après la nappe, s'il y en a une, et remet en sortant un dollar à un monsieur fort grave, à tenue respectable, qui se tient debout à la porte de la salle à manger.

Dans l'après-midi, nous traversons des marécages peuplés d'une infinité de tortues. Je m'installe sur la plate-forme et je m'assieds sur les marches de l'escalier. De ce poste d'observation, à l'abri du vent, je regarde tout à mon aise défiler le paysage. Une inscription avertit qu'il est défendu d'y stationner à cause des accidents qui peuvent en résulter. Mais personne ne tient compte de cette défense ; les employés passent et repassent sans jamais faire la moindre observation. La compagnie vous a prévenu ; elle est en règle avec vous ; cela suffit ; s'il survient un malheur, tant pis pour vous.

Vers le soir, la prairie s'étend à perte de vue. Sauf quelques bouquets de saules et de peupliers autour des habitations, pas un arbre à l'horizon ; pas un caillou non plus dans la terre noire comme de l'encre. De larges chemins boueux, aux talus gazonnés, longent la voie ; lorsqu'ils la traversent, un simple écriteau portant ces mots : « Prenez garde à la locomotive », remplace les maisons de garde et les barrières de nos passages à niveau.

Aux derniers rayons du soleil couchant, nous traversons le Mississipi à Rock-Island. Le célèbre fleuve roule ses eaux jaunâtres entre deux rives basses et boisées. Il ne me paraît pas avoir plus de 12 à 1,500 mètres de

largeur. Sur la rive droite s'étend la ville de Davenport (État d'Iowa). Nouvel appel du gong ; nous sommes à 300 kilomètres de Chicago.

17 septembre. — Nous traversons à petite vitesse l'interminable prairie ; toujours le même aspect qu'hier, sauf que le pays parait plus ondulé et moins peuplé. Il a plu cette nuit ; la voie du chemin de fer, tracée dans des terrains marécageux et dépourvue de ballast, offre un aspect peu rassurant. Les traverses reposent directement sur une boue sans consistance et cèdent sous le poids des lourds wagons ; notre sleeping-car se penche de côté et, par instant, éprouve de terribles oscillations. Heureusement nous franchissons ce passage dangereux avec une prudente lenteur. La vue de deux wagons renversés le long du talus et de leur chargement dispersé me prouve que mes appréhensions ne sont point chimériques. C'est alors que je me repentis, mais un peu tard, de n'avoir point suivi le conseil qui m'avait été donné et d'avoir précisément choisi celle des trois compagnies dont la voie avait été construite avec le moins de solidité. Toutefois, je dois avouer que personne, dans le wagon, ne semblait partager mes craintes ; les oscillations les plus accentuées ne faisaient qu'exciter la gaieté de mes compagnons qui ne trouvaient rien de mieux que de rire aux éclats à la vue des tristes épaves éparses le long de la voie. Nous franchissons cependant sans encombre ce mauvais pas, non sans avoir vu un peu plus loin un troisième wagon renversé, dans le plus piteux état, au beau milieu d'un marécage.

En approchant du Missouri, le terrain se relève, le sol se raffermit et quelques collines boisées apparaissent à l'horizon. A Council-Bluff, on transborde les voyageurs et

les bagages dans les voitures de l'Union Pacific. On traverse une large prairie ; puis le train s'engage lentement sur un magnifique pont long de plus d'un kilomètre. Le Mississipi était bien sale; mais le Missouri est une vraie rivière de boue. Les eaux sont basses et le lit fangeux du fleuve reste en partie à découvert. J'eus tout le temps de l'observer à loisir. Un individu qui avait sauté sur le marche-pied au moment où nous quittions Council-Bluff et à qui le conducteur réclamait le prix de sa place, refusa de payer et descendit au milieu du pont. Le conducteur tira aussitôt la corde qui met en communication chaque wagon avec la locomotive; celle-ci s'arrêta immédiatement ; notre fugitif, traqué et saisi, fut contraint de s'exécuter.

La gare d'Omaha est monumentale ; Chinois, Nègres, Indiens, y coudoient les émigrants Européens. C'est là que je vis pour la première fois les fils du Céleste Empire. Leur flot envahissant n'a pas encore dépassé le Missouri. Dans cette ville née d'hier et peuplée déjà de 30,000 habitants, on remarque de grands établissements industriels et, sur les hauteurs qui dominent le Missouri, de jolies maisons et de coquettes églises.

Aux environs d'Omaha, le pays est boisé et assez peuplé. On atteint bientôt les bords de la rivière Platte, large d'un kilomètre, et dont nous devons suivre la rive droite pendant plus de 500 kilomètres. Enfin voici la prairie, la vraie prairie, sans clôtures, sans limites, et qui se perd à l'horizon comme la mer. L'herbe est moins verte et moins élevée que dans l'Iowa, mais on la dit de qualité supérieure.

Cette contrée est presque déserte; de loin en loin, une misérable maison de bois, quelques hautes meules de

foin indiquent seules la présence de l'homme. Pas d'autres arbres à l'horizon que de minces bouquets de peupliers plantés autour des habitations ; leur âge est le même, et, d'après la grosseur de l'arbre, on peut calculer l'époque de la construction de la maison.

Le terrain, aussi loin que la vue peut s'étendre, est parfaitement plat; aussi, la voie ferrée suit-elle une ligne rigoureusement droite. La nuit nous prend à Grand-Island, petite ville de 1,500 habitants, où l'on s'arrête pour souper.

18 septembre. — Toujours la prairie, mais bien plus maigre. Plus d'habitations ; au loin d'immenses troupeaux de bœufs, avec quelques pauvres huttes de boue et de paille. Ça et là des ossements blanchis ; c'est bien le désert. Le temps s'est beaucoup refroidi ; les poëles sont allumés. N'oublions pas que nous nous sommes élevés progressivement de 1,000 mètres depuis Omaha et que nous sommes actuellement à 1,300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous avons quitté ce matin à Julesbourg (Colorado), le cours de la Platte-River, pour suivre celui de l'un de ses affluents, presqu'à sec en cè moment.

Au sortir de Sydney, petit village composé d'une trentaine de maisons de planches sur lesquelles s'étalent de pompeuses enseignes d'hôtels, restaurants, logements garnis, épiceries, etc., j'aperçois pour la première fois les curieux petits animaux connus sous le nom de *chiens des prairies* ; ils appartiennent à la famille des marmottes ; leur taille est celle d'un lièvre ordinaire. Ils aiment à vivre en famille ; leurs terriers forment une agglomération de petits monticules semblables à un petit village. A la fois timide et curieux, le chien de prairie sort de son

trou au passage du train, se dresse sur ses pattes de derrière d'une manière comique, semble nous observer et bientôt disparait précipitamment.

La station de Pine-Bluff est la première du Wyoming. Sur tout le territoire de ce nom les femmes sont admises au droit de suffrage pour l'Assemblée législative ; cet exemple vient d'être suivi tout récemment par le Sénat du Massachussets. Nous venons de traverser tout l'État de Nebraska sur une étendue de 700 kilomètres. Ce pays a été, il y a quelques années, le théâtre de luttes sanglantes contre les Indiens Sioux et Cheyennes. Aujourd'hui la voie est à peu près sûre. Toutefois, on me raconte que la veille, un parti d'Indiens, cantonnés dans les Montagnes-Noires, à cent milles au nord et actuellement en guerre avec les troupes fédérales, a fait une excursion jusque sur le chemin de fer, tué deux hommes et enlevé une troupe de cent chevaux.

Cheyenne, où nous arrivions à une heure, est la capitale du Wyoming. Le plan de ses rues a été tracé en 1867 ; c'est cependant la ville la plus importante entre Ogden et Omaha. Sa population n'est encore que de 6,000 habitants ; mais elle s'accroît rapidement. Un embranchement de chemin de fer la relie à Denver, capitale du Colorado. Malgré ses hôtels, ses banques, son théâtre, la « *magique cité des plaines,* » comme on l'appelle ici, n'offre pas un coup d'œil bien séduisant. De larges rues, couvertes d'un gazon jaune et flétri, des maisons de bois disparaissant sous d'immenses enseignes ; çà et là, quelques constructions monumentales, beaucoup de places vides, absence totale d'arbres et même de verdure, tel est l'aspect de la ville, vue du chemin de fer. Cheyenne

est à 1,650 kilomètres de Chicago et à 2,000 mètres au-dessus de la mer.

La prairie desséchée n'offre plus que de rares touffes d'une herbe rousse et fanée, alternant avec des massifs de plantes grasses de la famille des *Opuntias* aux épines acérées et rampant sur le sol. La plaine est zébrée de vastes taches noires, indiquant que le feu a passé par là.

En quittant Cheyenne, on s'élève rapidement par de grandes courbes. Des barrières mobiles en bois sont placées à peu de distance de la voie. Elles sont destinées à protéger le chemin de fer contre la neige qui s'accumule en hiver sur ces plateaux désolés. On les transporte d'un point à un autre, selon la direction du vent. Lorsque nous traversons une tranchée, nous sommes abrités par un véritable tunnel de planches que soutiennent de longues pièces de bois. Ces abris s'étendent parfois sur une longueur de plusieurs milles.

Le sol devient granitique ; le relief du terrain s'accentue ; au nord, les sombres Black Hills semblent se rapprocher. La vue s'étend sur une infinité de sommets aux formes bizarres, le long desquels végètent quelques rares sapins disloqués et rabougris. Le train s'arrête à la gare de Sherman ; là une inscription nous apprend que nous sommes à 8,248 pieds au-dessus du niveau de la mer, que nous avons atteint le point culminant de la traversée des montagnes Rocheuses, et que, dans le monde entier, aucune voie ferrée ne franchit un col aussi élevé. Cette dernière assertion, exacte il y a quelques années, ne l'est plus aujourd'hui : les chemins de fer récemment construits au Pérou, à travers la Cordilière, atteignent des hauteurs beaucoup plus considérables.

Peu après Sherman, ou passe sur le fameux pont de

Dale Creek, long de 650 pieds et jeté hardiment d'un pic à l'autre à 130 pieds au-dessus de la vallée. Aucun parapet ne gêne la vue et, de la plate-forme du wagon, l'œil plonge jusqu'au fond de l'abîme, à travers les larges interstices de la route en claire-voie. Ce passage est réellement effrayant.

Le pays offre un aspect extraordinaire : de nombreux pics peu élevés se dressent de tous côtés ; des rocs arrondis présentent parfois de singuliers cas d'équilibre. Là, c'est un chaos de blocs énormes, entassés en désordre, comme par l'éboulement d'une montagne entière ; plus loin, un rocher isolé, surmonté d'une table, semblable à un gigantesque champignon. Mais voici une ville en ruine, des tours, des fortifications démantelées, des clochers, des églises : ce sont les *Buttes rouges,* étrange agglomération de rochers aux teintes éclatantes.

A je ne sais plus quelle station, il n'y a que deux maisons en planches grossières ; sur l'une on lit : *Salon,* sur l'autre : *Restaurant,* et plus bas : « Huîtres de l'Est et de l'Ouest, » c'est-à-dire de l'Atlantique et du Pacifique. Une antilope privée erre en liberté et vient curieusement regarder les voyageurs. Le temps n'est plus où la locomotive mettait en fuite de nombreux troupeaux de daims et de buffles. Ces animaux ont émigré en masse vers le nord et se sont réfugiés dans les pâturages solitaires des territoires de Dakota et de Montana.

Le fort Sanders, à deux milles de Laramie, est un point militaire de la plus haute importance. C'est là que, depuis 1866, sont cantonnées les troupes fédérales employées à contenir les Indiens et à défendre la ligne du chemin de fer contre leurs incursions. Une grande activité y règne en ce moment par suite de la guerre contre

les Sioux des Montagnes Noires; j'y ai remarqué plusieurs Indiens auxiliaires, employés à la garde de la voie ferrée.

Les mines de fer de Laramie jouissent d'une réputation méritée. La Compagnie de l'Union-Pacific y a créé des ateliers, des usines et une fonderie de rails. La ville n'a encore que 4,000 habitants et ressemble beaucoup à Cheyenne; même paysage désolé, mêmes plaines jaunes, parsemées de taches noires.

19 septembre. — Hier, nous avons joui d'un incomparable coucher du soleil sur les Montagnes Rocheuses. Dans la soirée, la clarté des étoiles suffisait à éclairer le paysage. C'est peut-être un effet de l'altitude considérable du sol. Cependant, l'air me parait ici plus subtil, plus translucide qu'en Europe. Sauf à Athènes, jamais la voie lactée ne m'a semblé si brillante qu'hier soir.

Nous arrivons à Rock-Spring, d'où la Compagnie tire la meilleure partie de son charbon. Cette station paraît fort misérable; la plupart des maisons sont enfouies sous terre; on n'apperçoit au-dessus du sol qu'une lucarne et un tuyau de poële.

Nous sommes à 2,100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Même nature monotone et sans arbres, avec des collines de terre que la pluie creuse et ravine de mille manières. L'herbe a disparu ; le sol n'est qu'une boue grise durcie, fendillée par la sécheresse, et ne porte, en cette saison, que de rares touffes de bruyère. On déjeune à Green river. Pour la première fois, le service est fait par des Chinois ; ils sont très proprement vêtus de toile blanche. L'hôtel passe pour un des meilleurs de la route ; de plus, on y trouve une riche collection de minéraux des montagnes voisines, d'agates, de poissons fossiles et autres curiosités naturelles.

La Rivière Verte, que l'on traverse ensuite, est un affluent du Rio Colorado, qui, après avoir parcouru l'Utah et l'Arizona, pénètre sur le territoire Mexicain et se jette au fond du golfe de Californie. Ses eaux limpides et d'une belle couleur d'émeraude sont en ce moment fort basses; toute une forêt d'arbrisseaux aux feuilles luisantes et multicolores croît sur les bancs de sable de ses rives. C'est un large ruban vert qui se déroule au milieu de la plaine stérile et jaunâtre. Tout le long de cette vallée se dresse une série de rochers isolés, tous de hauteur égale, formés d'assises horizontales, régulières et de couleurs éclatantes; ils ressemblent à de grands cônes tronqués ou bien à de gigantesques cheminées. Un de ces rochers surplombe la voie; sa forme est celle d'une théière colossale. Au sud, belle vue sur de hautes cîmes neigeuses appartenant au massif des montagnes Rocheuses.

Plus loin, on passe devant les Buttes-Églises. C'est une suite de monticules en terre blanche, dégradés par la pluie et qui dressent, au milieu de la plaine, leurs formes bizarres, semblables à des constructions élevées de main d'homme.

Sur les bords du cours d'eau que nous remontons, la campagne reverdit et se couvre d'arbustes épineux d'espèces qui me sont inconnues. Nous sommes toujours sur un plateau dont l'élévation varie de 2,000 à 2,500 mètres au-dessus de la mer. Par places le sol est blanc comme la neige; mais quelle infinie variété de couleurs dans le feuillage des arbrisseaux et des bruyères depuis l'écarlate et le jaune d'or jusqu'au vert tendre et au gris cendré !

Au second plan du paysage s'élèvent des montagnes boisées, dominées à l'horizon par une longue suite de pics neigeux étincelant au soleil : ce sont les monts Uintah.

On traverse de nouveau de nombreux abris de neige. A la station de Hilliard, un aqueduc long de quarante kilomètre amène l'eau des montagnes, et au moyen de cette eau, des masses considérables de bois flottés qui sont convertis sur place en charbon.

Evanston est la première ville de l'Utah et renferme un quartier Chinois. En face de la station est un hôtel rival ; le dîner y est le même que partout ailleurs, servi par des Chinois et à moitié prix. Les ouvriers du chemin de fer sont tous des Chinois. Il en monte quelques-uns dans notre train ; ce qui, avec les noirs et les mulâtres variés qui s'y trouvent, forme une assez jolie collection de races. Il n'y manque que des Indiens ; mais nous en verrons plus loin.

Le chemin de fer traverse la partie nord de l'Utah, sur une étendue de 320 kilomètres ; nous venons de franchir tout le Wyoming, large de 780 kilomètres.

Au sortir d'Evanston, le train descend rapidement ; on s'engage à toute vitesse dans une étroite et sauvage vallée bordée de gigantesques rochers rouges aux formes fantastiques. Ces rocs bizarres sont formés d'un conglomérat de cailloux roulés. A chaque détour de la route, c'est une nouvelle apparition de colonnes, de tourelles, de dômes, de pointes menaçantes qui se dressent à une hauteur prodigieuse au-dessus de nos têtes. Ce célèbre passage porte le nom d'Echo Canon.

A l'issue du défilé, la vallée s'élargit. Un joli village, Echo-City, y occupe une charmante position au milieu des eaux courantes, des plantations de saules et de beaux champs de blé dont on rentre en ce moment la récolte.

Enfin, nous avons quitté le désert ; la vallée que nous suivons, arrosée par le Weber, petite rivière qui va se

jeter dans le Lac Salé, se fait remarquer par de riches cultures et de jolies maisons avec vérandah, habitées par les Mormons.

Le Weber-Canon que l'on traverse ensuite abonde en points de vue pittoresques. La route circule au fond d'une étroite fissure à travers les monts Wahsatch. Nous passons près d'un pin isolé, sur le tronc duquel on a cloué une large planche avec cette inscription : « 1,000 milles d'Omaha. » La rivière Weber poursuit le long de la voie son cours impétueux, sans cesse irrité par de nouveaux obstacles. A gauche, on remarque l'étrange *Glissade du Diable*, formée par deux assises redressées de rochers parallèles qui courent à travers les broussailles, sur le flanc de la montagne. On traverse un pont de tréteaux jeté à cinquante pieds au-dessus du torrent. Tantôt le défilé s'élargit, tantôt il se resserre entre des rochers perpendiculaires, et la voie se taille un étroit passage dans leurs flancs abruptes.

Pendant plus d'une heure, je reste sous le charme de cette beauté grandiose et sauvage. Enfin, nous franchissons le grand gouffre appelé *la Porte du Diable*. Bientôt après, nous sortons du défilé.

La nature a repris son aspect calme et riant ; nous arrivons à Weber, joli village Mormon, entouré d'une campagne très peuplée et de champs en plein rapport. Partout des routes bien entretenues (chose rare aux États-Unis), des maisons en pierre de taille, des jardins, des vergers et des plantations d'arbres. Ces merveilleux résultats, cette transformation subite du désert, sont dus au labeur patient et au génie colonisateur des Mormons.

A Ogden, arrêt d'une heure. Embranchement de Salt-

Lake-City. On change de wagons pour prendre ceux de la compagnie Central-Pacific. — Distance de Chicago, 2,460 kilomètres; de San-Francisco, 1,420 kil. Population, 7 à 8,000 habitants, presque tous Mormons. — C'est la seconde cité du territoire de l'Utah. Elle est admirablement située dans une vaste plaine s'élevant en pente douce jusqu'au pied de hautes montagnes qui l'entourent de toutes parts, sauf du côté du Lac Salé, distant d'une vingtaine de kilomètres. La ville des affaires occupe la partie basse, aux environs du chemin de fer; la partie supérieure, composée principalement de belles résidences particulières, quelques-unes fort élégantes, s'étage sur la colline et disparaît sous les ombrages touffus des vergers et des jardins.

J'ai tout le temps d'examiner plusieurs Indiens Piutes qui se trouvent à la station. Ils sont fort laids; leur teint est couleur de brique, leur chevelure épaisse et noire. L'un d'eux, au chef orné de plumes, à la poitrine couverte de colliers et de plaques de fer blanc, doit être un grand personnage dans sa tribu. Ces Indiens partent avec notre train; la Compagnie leur permet de voyager gratuitement sur la plate-forme du fourgon des bagages.

20 septembre. — J'éprouve, durant ce long trajet en chemin de fer, les mêmes sensations que pendant la traversée de l'Atlantique; même repos de l'esprit, même quiétude contemplative exempte de toute préoccupation relative au départ, à l'arrivée et à l'emploi de mon temps.

Hier soir, nous avons contourné la partie nord du Lac Salé; pendant la nuit, nous avons traversé le *grand désert Américain*. Ce matin, je me lève avec le soleil. Nous sommes dans l'État de Nevada. Malgré le froid, le temps est magnifique. Une descente rapide nous amène à Wells,

où nous sommes encore à 1,900 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une douzaine de pauvres maisons de bois éparses dans le désert, tel est l'aspect de la station de Wells, renommée cependant par ses sources abondantes, qui forment la rivière Humboldt; nous devons en suivre le cours en entier, long d'environ quatre cents kilomètres, jusqu'au lac où elle se perd, au pied de la la Sierra Nevada.

Pendant toute la journée, nous roulons à travers le triste et monotone désert de Humboldt. La chaleur est devenue excessive; le thermomètre marque 30° à l'intérieur des cars; une poussière fine pénètre partout.

Une route tracée par les roues des charriots suit une direction parallèle à la voie. On y croise parfois des convois d'émigrants formés de trois ou quatre pesants véhicules, reliés entr'eux, comme les voitures d'un train de chemin de fer, et attelés d'une douzaine de mules. A Palisade, se détache l'embranchement d'un railway à voie étroite et de construction primitive, qui conduit aux mines d'Eureka.

Aux stations, on rencontre souvent des Indiens Pah-Utes, à peine couverts de misérables haillons. Quelques femmes portent sur le dos un berceau d'osier renfermant un marmot soigneusement caché et emmaillotté; moyennant une petite pièce d'argent, elles découvrent aux regards des curieux la face rougeaude de leur progéniture.De petites filles viennent mendier autour du train; dans leur mauvais anglais, elles ne demandent pas un sou, mais fort bien une pièce de dix sous. La plupart de ces Indiens ont la figure peinte; ils sont petits et laids; en vieillissant ils deviennent hideux. Hommes et femmes

laissent croître leurs cheveux, qui restent toujours noirs, même chez les vieillards.

Le paysage, malgré les hautes montagnes bleues qui l'encadrent au loin, conserve toujours son aspect monotone. On ne voit pas d'autre végétation qu'un arbuste épineux à feuilles grises. Çà et là, de larges efflorescences blanchâtres sur lesquelles aucune plante ne peut pousser; de loin en loin, quelque maigre prairie sur les rives du Humboldt. Les canards sauvages paraissent être les seuls habitants de cette contrée désolée.

Quelles devaient être, il y a quelques années, les souffrances des malheureux émigrants, sans cesse en butte aux attaques des Indiens, pendant les mois entiers que durait alors leur pénible voyage à travers ce désert aride!

A la station de Golconde, huttes et campements d'Indiens. Les stations sont de plus en plus éloignées. L'eau nécessaire à la machine est élevée dans les réservoirs au moyen de moulins à vent; depuis longtemps nous en voyons à toutes les gares.

Winnemuca est un gros village avec chantiers et ateliers du chemin de fer. A la station, une diligence est attelée et prête à partir pour les districts miniers du territoire d'Idaho. Malgré les fatigues inouïes et les dangers réels d'un voyage de plus de quatre cents kilomètres sur une route qui n'est tracée que par les ornières des chariots, ces voitures sont toujours encombrées de voyageurs.

L'hôtel de Humboldt, où l'on s'arrête pour le souper, est une véritable oasis dans le désert; une eau limpide, amenée des montagnes voisines, est la seule cause de cette étonnante transformation. Un beau verger planté d'arbres vigoureux, un frais jardin, des peupliers bien venants, à l'écorce lisse, montrent ce que deviendra ce

pays lorsqu'on aura fait les travaux nécessaires pour l'arroser.

21 septembre. — Pendant la nuit, nous avons gravi les pentes escarpées de la Sierra Nevada. Le triste État de Nevada, que nous avons traversé sur une largeur de plus de 800 kilomètres, est déjà loin de nous. Nous sommes en Californie. Je me lève avant le jour pour ne rien perdre du paysage; on vient de quitter Summit, point culminant du passage de la Sierra, à 7,042 pieds au-dessus du niveau de la mer. Mais, pendant plus d'une heure, nous passons sous d'interminables abris de neige, véritables tunnels de bois, sous lesquels sont renfermés les bâtiments de deux stations.

Lorsque nous reparaissons à la lumière, la vue plonge sur une profonde vallée, hérissée de sombres sapins. Je m'installe sur la dernière plate-forme, à l'arrière du train; là, point d'obstacle qui gêne la vue. Le ruban sinueux de l'unique voie du chemin de fer se déroule avec une rapidité vertigineuse le long d'une étroite corniche taillée dans le roc et surplombant un affreux précipice. En une heure, et par des circuits sans nombre, nous descendons de 2,000 pieds à travers un paysage alpestre et grandiose.

On passe devant Dutch Flat et Gold Run, mines d'or en exploitation. De larges clairières, ouvertes dans la forêt, laissent à découvert un sol blanchâtre, déchiqueté, fouillé, retourné dans tous les sens. Des conduites d'eau, amenées quelquefois de fort loin, servent au lavage du minerai. Partout, aux environs, se trouvent d'anciens placers abandonnés, des rigoles desséchées, vestiges des travaux exécutés par les premiers pionniers, à l'origine de la découverte de l'or dans le pays. Aujourd'hui, l'exploita-

tion individuelle a presque disparu; on ne trouve plus, comme autrefois, de pépites à la surface du sol. La pioche du mineur isolé est remplacée par de puissantes machines hydrauliques, qui désagrègent un mètre cube de roche en quelques instants. Les mines d'or sont entre les mains de compagnies financières régulièrement organisées et disposant de capitaux considérables. Leur produit, calculé par d'habiles ingénieurs, ne laisse qu'une faible part à l'imprévu. La spéculation ne s'exerce plus que sur le cours des actions; elle a déserté les placers pour la Bourse de San-Francisco. L'exploitation de la forêt offre une source de revenus, non moins productive, mais encore plus certaine; de nombreuses scieries convertissent en planches les géants de la montagne.

Nous traversons de profondes vallées sur des ponts chevalets dont l'aspect n'est guère rassurant. Il est vrai que chaque fois que nous nous engageons sur un de ces viaducs tremblants, le train ralentit sa marche. L'un de ces ponts est réellement effrayant : au moment de notre passage, toute une armée d'ouvriers chinois était occupée à le consolider, et, de la plate-forme du wagon, par les intervalles ménagés entre chaque traverse, je voyais, sous nos pieds, comme une fourmilière d'hommes s'agiter à une profondeur énorme

Bientôt la descente se ralentit; nous passons devant plusieurs camps chinois. John (c'est le nom familier qu'on donne à l'homme de race jaune en Californie) n'est pas exigeant. Afin d'éviter la dépense, il se construit, dans une clairière, près d'un ruisseau, une hutte de branchages; pour toute nourriture, il se contente d'une poignée de riz et d'une tasse de thé sans sucre ; de la sorte, il n'a ni

loyer, ni restaurateur à payer, et peut économiser la presque totalité de son salaire.

Au sortir de la forêt, la nature change d'aspect; le pays est très peuplé, bien cultivé et orné de jolies habitations. On traverse une plaine immense parsemée de gros chênes. Toute la contrée n'est qu'un vaste champ de blé. Un interminable pont sur pilotis franchit les marécages voisins de l'Américan river, puis la rivière elle-même. Quelques minutes après, le train s'arrête sous la gare monumentale de Sacramento.

Une foule de marchands viennent nous offrir à bas prix les admirables fruits du pays, raisins, pêches et poires d'excellente qualité. La ville, peuplée d'environ 40,000 habitants, est la capitale de l'État de Californie; elle paraît bien bâtie. Ses rues, larges et régulières, sont toutes ornées de plantations d'arbres. Chaque maison a son jardin. Le monument le plus remarquable est le palais du Sénat, construit sur le modèle du Capitole de Washington. Sa coupole de fer peinte en blanc et soutenue par vingt-quatre colonnes d'ordre corynthien, se détache au-dessus de la verdure et s'aperçoit de fort loin.

Nous ne sommes plus qu'à 225 kilomètres de San-Francisco. La plaine se continue au-delà de Sacramento; ce sont d'abord de grasses prairies, puis une campagne semblable à la Beauce après la moisson, mais ombragée çà et là par de beaux arbres. Tout ce pays est brûlé par le soleil; pendant l'été, le ciel est toujours sans nuages, et pas une goutte d'eau ne vient rafraîchir l'atmosphère.

A Stockton, petite ville de 12,000 âmes, je remarque, pour la première fois, une végétation franchement méridionale. L'oranger, le laurier, le figuier, l'agave croissent autour des maisons. Il existe, en cet endroit,

une nappe d'eau souterraine, à quatre mètres de la surface du sol. Chaque propriétaire possède un puits surmonté d'un élégant petit moulin à vent, toujours en mouvement, pour élever l'eau nécessaire à l'arrosage de son jardin; de là une incroyable fertilité. Cette multitude de petits moulins offre un aspect singulier; c'est l'un des traits caractéristiques du paysage californien.

Un triste spectacle nous attendait, non loin de là, sur les rives du San-Joaquin. Le pont du chemin de fer s'était effondré la veille sous le passage d'un train de marchandises. On l'avait réparé à la hâte, et nous pûmes passer tant bien que mal; mais les débris des wagons gisaient encore pêle-mêle au fond du lit à moitié desséché de la rivière. Cet accident avait coûté la vie à deux personnes. C'était la troisième fois que, depuis mon départ de Chicago, je rencontrais sur ma route ces tristes épaves!

Je croyais en avoir fini avec les montagnes; mais j'avais compté sans le Mont du Diable, l'un des contreforts de la chaine secondaire qui s'étend à peu de distance de la côte. Après avoir traversé et contourné, au moyen de courbes impossibles, d'étroites vallées bien cultivées, nous franchissons un dernier col élevé de 740 pieds. Une descente rapide, à travers un pittoresque défilé, dans le fond duquel un petit cours d'eau entretient une végétation luxuriante, nous amène dans une vaste plaine sur les bords de la baie de San-Francisco. Le brouillard nous dérobe la vue de la côte opposée.

Ce rivage est très peuplé; les maisons succèdent aux maisons; partout de florissants vergers, de belles plantations d'arbres, parmi lesquels je remarque l'Eucalyptus d'Australie, qui, sous le ciel de la Californie, acquiert, en peu d'années, un développement prodigieux. Nous traver-

sons de gros villages, de petites villes, des marais, puis, tout-à-coup, nous quittons la terre ferme et nous nous engageons sur une étroite jetée construite sur pilotis et longue de plusieurs kilomètres. A l'extrémité se trouve une vaste plate-forme édifiée au milieu de la baie. Un bac gigantesque à trois étages, véritable ville flottante, nous attend; deux minutes après, nous voguons vers San-Francisco.

J'ai fort à faire pour défendre ma personne et mon sac contre les tentatives intéressées de la foule des cochers et des commissionnaires d'hôtel. D'un autre côté, je cherche à distinguer la ville, but de mon lointain voyage; une brume persistante m'en dérobe l'aspect.

Mais bientôt nous glissons au milieu de nombreux navires de toutes formes et de toutes dimensions, et j'entrevois, à travers leurs mâts, une longue suite de quais dominés par des collines roussâtres que surmontent de hautes maisons. Notre immense *ferry* continue sa marche; le pont du rez-de-chaussée vient s'adapter exactement à la jetée du débarcadère, avec laquelle il semble faire corps. Cette manœuvre difficile s'opère avec une précision mathématique et en moins de temps que je ne mets à le dire; la foule des passagers franchit sans s'en apercevoir le point qui relie le bateau à la terre ferme et s'écoule, en quelques instants, dans toutes les directions. Je me trouve sur une place assez mal pavée, à la naissance de Market street, principale artère de San-Francisco. Il est 5 heures 30 minutes; c'est l'heure réglementaire indiquée par le guide officiel. Mon voyage de Chicago ici a duré cent vingt-huit heures, ou mieux cent trente et une heures, en y ajoutant les trois heures provenant de la différence des longitudes.

Dix minutes après, j'étais installé au centre de la ville, à l'hôtel Gailhard, la meilleure maison française de San-Francisco.

—

V.

SAN-FRANCISCO. — CLIFF-HOUSE. — OAKLAND.

San-Francisco est situé par 124° 48 de longitude ouest et 37° 48 de longitude nord, c'est-à-dire sous le même méridien qui, en Europe, traverse l'Andalousie, la Sicile et la Grèce.

Sa population, qu'un recensement fixait, en 1847, à 459 habitants, dépasse aujourd'hui 300,000 âmes.

Le 2 février 1848, à la suite de la guerre entre le Mexique et les États-Unis, la Californie était cédée aux Américains. Quelques années après, la découverte de l'or y attirait, de tous les points du globe, des milliers d'aventuriers. Le nom du petit village naguère ignoré fut bientôt dans toutes les bouches. L'admirable baie de San-Francisco, autrefois déserte, devint le rendez-vous général de la marine de commerce de toutes les nations.

Mais ce ne fut pas sans d'immenses travaux que put s'accomplir la transformation de ce terrain mouvant, sablonneux et accidenté. Des collines entières furent renversées dans la mer, et le sol nouvellement conquis sur la baie consolidé au moyen d'innombrables pilotis. Au prix où était la main d'œuvre à cette époque, les dépenses furent énormes ; mais les loyers atteignirent des prix si exorbitants, qu'en moins de trois ans, le constructeur était entièrement remboursé. La ville s'éleva comme par en-

chantement sur ce nouvel emplacement, et en peu de temps déborda sur les hauteurs voisines.

Depuis cette époque, ce prodigieux accroissement s'est à peine ralenti. San-Francisco est devenue la première place de commerce sur l'Océan pacifique. Ravagée par de nombreux incendies, elle a rebâti chaque fois ses maisons en matériaux plus solides. Aujourd'hui, dans les quartiers principaux, le fer, le marbre et le granit sont à peu près seuls employés dans les constructions.

Malgré le sol extrêmement accidenté, la plupart des rues se coupent à angle droit, selon l'usage américain; on n'a tenu aucun compte des inégalités du terrain dans leur tracé invariablement rectiligne. Il en résulte parfois des perspectives bizarres et choquantes.

Les rues principales sont sillonnées de nombreux cars de formes variées; j'en ai vu d'oblongs, d'autres tout-à-fait ronds. Dans les rues trop inclinées, la traction à l'aide de chevaux serait impossible. Les cars, sans moteur apparent, sont remorqués par un cable souterrain ; ils gravissent et descendent rapidement les pentes les plus considérables.

Montgomery, Kearney, Market street sont les principales rues. Elles sont bordées de beaux édifices, de superbes magasins, de nombreux offices de change. Leur brillant éclairage, jusqu'à une heure avancée de la nuit, leurs larges trottoirs, encombrés de la foule élégante des promeneurs, me rappellent jusqu'à un certain point les beaux quartiers de Paris. Dans les autres villes américaines, les magasins se ferment en général de bonne heure, et le quartier des affaires, si bruyant et si animé dans la journée, devient, le soir, calme et silencieux.

Les hôtels sont nombreux, bien tenus et leurs prix

modérés. Le Grand-Hôtel était cité comme l'un des plus remarquables des Etats-Unis; son architecture de bon goût, sa riche façade couverte de sculptures en font encore un des principaux monuments de la ville. Mais il vient d'être dépassé par le « Palace Hôtel, » qu'on dit être le plus grand du monde entier. C'est une immense construction, uniformément peinte en blanc, toute en fer, en verre et en briques, avec sept étages de balcons en saillie, trois ascenseurs, une vaste cour couverte, plus de mille chambres et une infinité de salons et salles splendides, cabinets de lecture, agences de télégraphes et de chemins de fer, etc.

En Amérique, le rez-de-chaussée des hôtels est comme un lieu public; c'est un promenoir ouvert à tous, où chacun peut aller et venir à sa guise, se reposer en lisant les journaux, faire sa sieste à demi couché dans des fauteuils-balançoires en canne, sans que personne s'occupe de vous.

La partie basse de la ville qui avoisine les quais est consacrée au commerce de gros. C'est le quartier des entrepôts, des manufactures, des usines, des scieries, des fonderies de fer, des fabriques de toute sorte. On y circule sur de larges trottoirs. Le pavage des rues y est remplacé par une épaisse couche de poussière, tolérable en été, où il ne pleut jamais, mais qui, dans l'hiver, doit se convertir en une boue impraticable aux piétons.

A mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville, les constructions en bois deviennent plus communes. Les boutiques sont remplacées par de charmantes résidences particulières, séparées de la rue par un joli jardin planté de yuccas, de myrthes, de géraniums et de fuchsias aux fleurs éclatantes. Nous ne connaissons, en France, ces

derniers que sous la forme d'arbustes. A San-Francisco, ce sont de petits arbres, formant de véritables bosquets touffus et atteignant parfois la hauteur d'un premier étage.

La rue de la Mission, sur une longueur de plus d'un kilomètre, offre une succession continue de frais jardins et d'élégants cottages; plus loin, elle traverse des terrains stériles couverts çà et là de quelques misérables huttes en planches grossières, autour desquelles le vent a formé de hautes dunes de sable mouvant, à la surface unie comme la neige. On enfonce jusqu'à mi-jambe dans ces monticules de sable impalpable, sans cesse déplacés par les caprices de l'atmosphère. C'est là cependant, sur ce sol ingrat, que se trouvent les jardins de Woodwards.

San-Francisco est fière, et à juste titre, de ce bel établissement, où se presse, chaque dimanche, une foule de promeneurs. Comme toujours, c'est l'eau qui a transformé, en peu d'années, une dune stérile en vertes pelouses ombragées de beaux arbres. Un musée d'histoire naturelle, une collection fort complète des animaux et des produits du sol californien, un bel aquarium, un jardin botanique et zoologique, de vastes serres, une galerie de tableaux et de sculptures, enfin un restaurant et une salle de concerts, telles sont les principales attractions de ce beau jardin, que le touriste ne devra pas manquer de visiter. Partout l'eau coule en abondance; des allées sinueuses serpentent à travers les rochers où croissent de nombreuses variétés d'agaves vigoureux et de robustes plantes grasses. Le feuillage odorant des myrthes et des eucalyptus vivifie l'atmosphère. Enfin, on n'a rien négligé de ce qui peut contribuer à l'amusement et au développement physique de la jeunesse.

C'est ainsi que j'ai remarqué, outre un cirque et un gymnase fort bien organisés, un long bateau en forme d'anneau, flottant sur un bassin circulaire et en suivant les contours intérieurs. Une troupe d'enfants, ramant avec énergie, prenaient plaisir à le faire tourner avec rapidité sur lui-même. Un pareil divertissement aurait, je n'en doute pas, grand succès à Paris sur les bassins des Tuileries.

Je fus, un jour, témoin d'un curieux spectacle. La veille, j'avais assisté à un meeting républicain en l'honneur de la candidature de Hayes à la présidence. La réunion avait eu lieu dans une vaste halle tout enguirlandée et pavoisée de drapeaux et d'emblêmes patriotiques. Sur les murailles se lisaient, affichées en gros caractères, force réclames et sentences politiques.

La société, bruyante et mêlée, était composée en grande partie de nègres ou d'hommes de couleur fumant, chiquant et consommant les rafraîchissements servis en abondance sur de longues tables. De temps en temps, un énergumène, cherchant à dominer le tumulte, montait à la tribune et expectorait une sorte de discours accompagné de gestes et de contorsions véritablement insensées. Puis, une musique enragée, où la grosse caisse, les cymbales et le fifre remplissaient le principal rôle, éclatait brusquement sous les voûtes sonores; après quoi un nouvel orateur se précipitait à la tribune, ou bien, monté sur quelque table, entamait un nouveau speech. Le tout pour annoncer qu'une grande démonstration ou « parade, » c'est le mot consacré, aurait lieu le lendemain.

Au jour dit, une colonne d'au moins 8,000 citoyens, coiffés d'un képi blanc, revêtus d'un manteau vénitien

en toile cirée blanche, avec ces mots inscrits sur le dos : « Hayes Invincibles, » portant chacun, au bout d'une perche, un transparent illuminé, défilaient au pas, rangés militairement quatre par quatre, avec officiers au manteau et au képi rouges en serre-file; chaque section, désignée par une lettre de l'alphabet, était précédée d'une musique semblable à celle que j'avais entendue la veille. Une foule immense garnissait les trottoirs sur le passage de la colonne; la circulation des cars était interrompue.

Pendant plus de deux heures, l'interminable procession défila en bon ordre dans les principales rues; chaque homme tenait à la main un petit paquet de forme allongée dont je ne m'expliquai pas tout d'abord l'usage.

Tout-à-coup, vers dix heures et demie, alors que la colonne, massée sur huit hommes de front dans la rue Kearney, y occupait une étendue de plus d'un kilomètre en ligne droite, à un signal donné par une fusée, chaque homme, tout en continuant à marcher au pas, mit le feu aux pièces d'artifice qu'il tenait à la main. Aussitôt, des fenêtres et des balcons *républicains* partirent d'innombrables fusées, pétards, soleils, feux de Bengale, etc., tandis que les fenêtres *démocrates* restaient fermées et silencieuses. Pendant une demi-heure, un feu d'artifice entremêlé de frénétiques hurrahs dura sans interruption, tandis que la musique, de plus en plus enragée, estropiait tant bien que mal des airs tirés de *Madame Angot*. Lorsque les dernières fusées eurent été consumées, la colonne rentra à son quartier général, siège du meeting de la veille, illuminé par un grand feu de copeaux allumé en pleine rue. Là, chaque citoyen déposa ses insignes et rentra ensuite dans la vie privée.

A ce sujet, on m'a affirmé que les personnes *respecta-*

bles de la ville s'abstenaient généralement de prendre part à ces sortes de démonstrations. La plupart des gens qui la composent reçoivent un dollar pour leur soirée. C'était aujourd'hui le tour des républicains. Demain, les démocrates organiseront une parade exactement semblable. Chaque parti cherche à surpasser le parti rival, en exhibant le plus grand nombre possible de musiciens, de paradistes, de transparents et de pièces d'artifice. Seulement le jour de la parade *démocratique*, les balcons républicains resteront dans l'ombre, et les fenêtres fermées aujourd'hui prendront alors une revanche éclatante. Du reste, aucune démonstration hostile du parti opposé. Chacun respecte les convictions de son voisin.

Pour en finir avec la politique, on me dit que le parti républicain est celui qui compte le plus d'adhérents à San-Francisco, et que jamais le parti démocrate ne pourra organiser une aussi brillante « parade » que celle de ce soir.

De l'hôtel où je suis logé, au coin de Pine street et de Kearney, je n'ai que deux cents pas à faire pour me trouver en Chine. On sait que les Chinois fourmillent en Californie et que leur nombre tend toujours à s'accroître. On évalue aujourd'hui à trente mille le nombre des fils du Céleste-Empire fixés à San-Francisco. Ils n'occupent pas, comme je le supposais, un quartier reculé. C'est au centre de la ville, à deux pas des artères les plus commerçantes, qu'ils ont pris solidement racine et que, de là, ils tendent constamment à s'étendre, en envahissant peu à peu et définitivement les maisons voisines. Là ou un Chinois s'est installé, il sera remplacé par un autre Chinois, mais jamais par un Américain. C'est ainsi que leur colonie, d'abord restreinte à quelques blocs ou carrés de maisons,

envahit successivement les blocs voisins, et forme maintenant, dans la ville américaine, une véritable enclave chinoise, avec ses mœurs particulières, ses usages et ses institutions immuables.

Je ne me lasse pas de parcourir ce quartier si nouveau et si intéressant pour moi. J'examine chaque boutique, je regarde tout, j'entre partout; c'est mon droit ici, les Chinois sont habitués à ces sortes de visites et ne s'en préoccupent pas le moins du monde.

Toute une population jaune grouille dans les sous-sols généralement occupés par les boutiques des barbiers. Les clients attendent patiemment leur tour, en mâchant le bétel, tandis que le patient présente son crâne barbouillé de savon au rasoir agile de l'habile opérateur aux bras nus.

A chaque pas un objet nouveau attire mon attention : tantôt c'est l'étalage d'un marchand de comestibles; ses denrées, peu ragoûtantes, arrivent directement de Canton; ce sont des poissons racornis et desséchés; des canards fumés, à la peau grasse et luisante, aplatis, en forme de galette; de petits jambons que je soupçonne fort d'appartenir à la race canine, des œufs amenés soigneusement à un degré de pourriture convenable, des mélanges sans nom, des graisses indescriptibles, des holothuries, des nageoires de requin et jusqu'aux fameux nids d'hirondelle si recherchés des gourmets chinois. Une odeur nauséabonde s'échappe de ces comestibles étranges et malpropres.

Les boucheries offrent surtout un aspect repoussant. La viande crue est émincée en morceaux presque microscopiques et rangée par petits tas; des animaux bizarres et suspects, fraîchement écorchés, pendent çà et

là. Le boucher, à demi-nu et dégouttant de sang, s'agite au fond de la boutique sombre.

Plus loin, c'est un épicier; on trouve de tout dans sa boutique : des cigares, des sandales à semelle épaisse, des billets de loterie, des photographies, et enfin de l'opium que chaque client vient chercher muni de son petit pot. Le vendeur plonge une baguette dans le vase qui contient la précieuse denrée, retire une parcelle de matière noire et gluante, la pèse minutieusement, fait rapidement son calcul à l'aide d'un instrument spécial composé de tringles où sont enfilées plusieurs séries de boules, fait sonner la monnaie qui lui est remise, et, au moyen de son pinceau, inscrit la recette sur son livre.

Partout de longues enseignes verticales; de larges banderoles en papier de couleur sur lesquelles se détachent en lettres d'or les bizarres caractères chinois. Les restaurants sont reconnaissables à leurs transparents illuminés, à leurs balcons couverts de fleurs et ornés de lanternes en papier de couleur, aux grosses boules rouges suspendues au-dessus de la rue.

Les fruiteries en plein air ne sont pas moins curieuses. Les fruits du pays sont mêlés aux productions de la Chine, les courges de Californie aux racines de nénuphars, les bananes des îles Sandwich aux raisins de Sacramento. En outre, le marchand à la spécialité de la fabrication des chiques de bétel, et se livre sous les yeux du public à la manipulation compliquée des divers ingrédients qui entrent dans sa composition.

Les rues principales du quartier chinois sont reliées entre elles par de longues ruelles, sombres, étroites et malpropres. Là vit, entassée dans d'obscurs réduits, toute une population de femmes et de jeunes filles ven-

dues par leurs parents à des spéculateurs qui les exploitent.

Il y a plusieurs pagodes bouddhiques à San Francisco. Celle que je visitai était mesquinement installée dans de sombres pièces situées au fond d'une impasse et d'un accès assez difficile. Des bâtonnets odorants brûlent devant des idoles grotesques. Partout un clinquant à bon marché, des ornements, des banderoles en papier doré et découpé. Ces murs sont couverts de caractères chinois qui probablement retracent de pieuses sentences. L'inscription suivante en anglais : *Beware of pick-pockets* (Défiez-vous des pick-pockets) complète le tableau.

Dans l'impasse qui sert de vestibule à la pagode, on a installé, sous un dais de papier doré, de bizarres portraits enluminés, roulant des yeux furibonds. Une foule peu respectueuse échange des lazzis avec les bonzes qui célèbrent les cérémonies du culte avec force génuflexions et chants nasillards. On apporte, sur un plateau, de petites soucoupes pleines de riz, des gâteaux et des friandises. Ce sont les offrandes destinées à Bouddha. Après chaque prière le prêtre met le feu à un petit tas de papiers de diverses couleurs et transporte le même plateau devant chaque idole. Toute une cohue de femmes et d'enfants rient aux éclats et babillent aux alentours. Plusieurs fois le policeman américain est obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre. La tenue des quelques étrangers qui, comme moi, assistaient à cette cérémonie, était certainement plus décente que celle de la foule chinoise, et cependant la musique charivaresque qui accompagnait les litanies des bonzes portait peu à la dévotion.

Il y a deux théâtres chinois à San Francisco. J'ai assisté à une représentation dans chacun d'eux. Le spec-

tacle commence à trois heures de l'après-midi et ne se termine guère avant deux heures du matin. Le rez-de-chaussée est occupé exclusivement par les hommes; les galeries supérieures sont plus spécialement réservées aux dames; cependant les hommes peuvent aussi y prendre place. Mais jamais on ne verra un Chinois adresser en public la parole à une femme, ni même la regarder. La scène est semblable à celle de nos théâtres, à cette différence près que les musiciens en occupent le fond et qu'il n'y a pas de décors. Un écriteau accroché en haut d'un bâton indique le lieu où se passe l'action.

Si le chant des acteurs est d'une monotonie désespérante, la musique qui l'accompagne a quelque chose d'infernal et dont rien ne peut donner une idée. Il y a surtout un joueur de cymbales qui se démène furieusement pendant que le gong résonne à outrance et que des castagnettes enragées font entendre un cliquetis indescriptible. Au milieu de cette cacophonie étrange et burlesque, mon oreille ne peut saisir aucune mesure, rien qui ressemble à un accord musical tel que nous le comprenons.

Il est vrai que sur la scène se déroule un drame terrible; adultère, empoisonnement, assassinat, combat entre deux frères, femmes échevelées exécutant des cabrioles invraisemblables, rien n'y manque. Le jeu des acteurs, dans les situations les plus dramatiques est d'un grotesque inouï et rappelle à s'y méprendre les scènes peintes sur les paravents. Les rôles de femmes sont toujours remplis par des hommes dont le principal talent est d'imiter l'accent nasillard et prétentieux des femmes, et surtout la démarche embarrassée particulière aux grandes dames chinoises dont les pieds sont mutilés dès

leur enfance. Le public masculin semble s'intéresser vivement aux diverses péripéties de la pièce. Quant aux dames chinoises, mes voisines, elles ne cessent de changer de places, de croquer des sucreries, de babiller entre elles et de fumer des cigarettes tout en mettant leurs pieds sur le dossier des banquettes. Elles sont en général jeunes et quelques-unes jolies. Elles se ressemblent toutes plus ou moins; elles ont cela de commun avec les hommes. Rien n'est plus difficile que de reconnaître un Chinois au milieu d'autres Chinois, comme aussi de lui assigner à peu près son âge réel. Deux ou trois dames portent leur enfant accroché au dos, vont et viennent sans plus s'inquiéter de leur fardeau, lequel pendant ce temps se cramponne de la façon la plus comique du monde, et concentre tous ses efforts pour se maintenir en équilibre.

Le costume des Chinoises est peu gracieux; une large blouse de soie noire dissimule leurs formes et cache complétement la taille. En revanche, elles prennent le plus grand soin de leur chevelure, invariablement du plus beau noir. Elles savent enduire leurs cheveux de gomme, les ramener derrière la tête et les disposer ensuite sur les côtés en édifices compliqués, entremêlés de longues aiguilles et de fleurs artificielles.

C'est surtout la nuit que le quartier chinois est intéressant à visiter. Les rues sont pleines d'animation jusqu'à une heure fort avancée. De joyeux groupes stationnent devant les restaurants illuminés par des transparents de couleur et des lanternes en papier huilé.

On m'avait parlé à l'hôtel d'un Chinois qui avait habité la France. Je me mis en rapport avec lui et pendant deux jours je le gardai comme guide et interprète.

Pin Kuong, quoique âgé seulement de 26 ans, avait déjà beaucoup couru le monde. Natif de Canton, il avait été ramené en France par un capitaine de la marine marchande qui l'avait pris en affection. Il avait séjourné deux ans à Saint-Malo, puis quatre ans à Saïgon comme interprète officiel ; de retour dans son pays natal, il s'y était marié et était venu se fixer avec sa femme à San Francisco. Il y remplissait alors les fonctions d'interprète à raison de cent cinquante dollars par mois, outre les petits profits. Pin Kuong parlait très bien l'anglais, mais encore mieux le français, qu'il articulait sans le moindre accent, et comme s'il eût été Français de naissance. Grâce à lui, j'ai pu voir bien des choses qui m'auraient échappé ; j'ai pu surtout étudier le caractère chinois et obtenir l'explication de bien des faits dont jusqu'alors je ne me rendais pas un compte exact. C'est ainsi que de jour et de nuit nous avons visité les maisons de jeu, les bouges infects où l'on fume l'opium, les magasins les plus renommés, les boutiques de marchands de bric à brac, les bureaux du journal chinois, les ateliers où l'on confectionne les cigares, les restaurants à la mode, les pagodes, les théâtres, etc. J'ai même voulu déjeûner au restaurant chinois, et je me suis appliqué à me servir des bâtonnets qui remplacent nos couverts de table. Je ne décrirai pas ce repas. A part le canard fumé du fleuve bleu, et le riz cuit à l'eau, tout le reste était exécrable. Les viandes servies en petits morceaux dans des soucoupes, nageaient dans une graisse écœurante ; le poisson était assaisonné avec de l'huile de ricin, les confitures et les pâtisseries exhalaient une vague odeur de pommade rance. Pour toute boisson pendant le repas on sert dans des tasses microscopiques le *sam-chou* brûlant,

sorte d'eau-de-vie de riz très faible, et à la fin une tasse de thé sans sucre.

Pin Kuong fit honneur à ce festin et mangea pour nous deux. En partant, il enfouit dans ses vastes poches tout ce qui restait de pâtisserie. Sa femme et son gros marmot qu'il me présenta, furent ravis de cette aubaine inattendue. Malgré ses appointements élevés, mon Chinois n'était guère mieux logé que la plupart de ses compatriotes. Il occupait au fond d'un couloir obscur une petite chambre sans air où il faisait tout son ménage y compris la cuisine. Bien plus, il avait établi au-dessus du lit conjugal une soupente qu'il sous-louait à la nuit à deux de ses compatriotes. Toute son ambition consistait à mettre de côté un grand nombre de dollars ; après quoi il retournera vivre dans son cher pays natal.

Cliff-house est la promenade favorite des habitants de San Francisco. Un matin je partis de bonne heure par le car de Lone Mountain ; là, je visitai le cimetière principal d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la Porte d'Or et la baie de San Francisco. De larges allées macadamisées, de beaux massifs de fleurs et d'arbustes vigoureux ornent la cité des morts. Les cimetières en Amérique n'ont rien de l'aspect froid et lugubre de ceux de notre pays. Un bâtiment spécial reçoit en dépôt les corps des Chinois morts en Californie, jusqu'au moment où un navire pourra les rendre à leur patrie. Les Chinois, si indifférents pourtant en matière religieuse, ne consentent jamais à s'expatrier que si une clause formelle assure à leur dépouille mortelle le retour à la terre natale.

Au sud du cimetière se trouve le champ de course et

le nouveau parc de la Porte-d'Or, conquis sur le sable à force d'irrigation et d'argent.

De là, une large route bien entretenue traverse en ligne droite, sur une longueur de six kilomètres, une campagne absolument déserte. Au nord, de maigres arbustes épineux bordent la route. Du côté du sud, la vue s'étend au loin sur une série de dunes et de tristes collines de sable mouvant dépourvues de toute espèce de végétation ; puis, à un brusque détour de la route, on aperçoit la mer immense et sans bornes. C'est l'Océan Pacifique ; la terre la plus proche, l'Archipel Japonais, est à 2,400 lieues d'ici.

Cliff-house veut dire en français maison de la falaise. En effet, l'hôtel qui porte ce nom est bâti au sommet d'un noir rocher qui domine l'Océan d'une hauteur considérable. A quelques centaines de mètres au large, incessamment battus par les eaux, s'élèvent trois rocs abrupts. Là, une troupe nombreuse de phoques, vulgairement appelés lions de mer, prennent constamment leurs ébats, se hissent péniblement sur les pentes escarpées de leur îlot. Quelques-uns dorment au soleil ; d'autres, plus folâtres, se poursuivent en aboyant, se précipitent brusquement à la mer et continuent leurs jeux au milieu des flots. On croirait entendre une meute de chiens courants. Le pelage de ces animaux est généralement roux ; de là leur nom de lion de mer. Les plus gros atteignent la taille d'un vache ordinaire.

Au sommet le plus élevé de ces ilots, de grands oiseaux blancs, qu'à leur maintien grave je crois reconnaître pour des pingoins, contemplent impassibles le spectacle animé qui se passe au-dessous d'eux.

De la terrasse de Cliff-house, on peut, tout en déjeûnant à son aise, jouir de ce curieux tableau.

Le climat de San-Francisco est fort singulier : contrairement à ce qui se passe dans l'hémisphère nord, l'été est la saison la plus froide. Une bise glaciale venant du nord-ouest ne cesse de souffler pendant les mois de juin, juillet et août. Alors il ne pleut jamais, pas plus qu'en septembre et octobre. Durant ces deux derniers mois, la température s'élève sensiblement. Toutefois, chaque soir le vent du nord souffle avec force. Il serait imprudent de sortir alors sans être chaudement vêtu. A partir de la mi-novembre, les pluies commencent à tomber pour ne cesser définitivement qu'au mois de mai. C'est, au dire des habitants, la saison la plus agréable de l'année. Le vent du nord a cessé de souffler; une brise constante venant du sud échauffe l'atmosphère et entretient une température égale, ni trop chaude ni trop froide. Ce singulier climat est du reste particulier à la ville de San-Francisco. De l'autre côté de la baie, il est tout différent; les saisons y suivent leur cours régulier.

La plupart des négociants de San Francisco ont leur maison de campagne à Oakland. A l'heure où se terminent les affaires, on s'embarque sur un des immenses vapeurs qui partent toutes les demi-heures et peuvent transporter à chaque voyage plusieurs milliers de passagers. Le dimanche, surtout en été, la population en masse, fuyant le climat inégal de San Francisco y vient chercher, à l'ombre des grands arbres, un air plus doux, et les mille distractions de la campagne.

Bien que constituée en ville, Oakland offre un aspect essentiellement rural. Le commerce y est circonscrit dans un quartier restreint; tout le reste de son territoire,

plus étendu que celui de San-Francisco, est couvert de maisons de plaisance, de jolies villas, de beaux jardins, de ravissantes propriétés. Les tramways circulent partout. Chaque demi-heure, à travers de larges avenues bordées de beaux arbres au feuillage toujours vert, un chemin de fer dessert les huit stations comprises dans l'intérieur de la ville. Les voyageurs qui se rendent d'une station à une autre, sans dépasser les limites de la cité, sont transportés gratuitement.

Grâce à ces divers moyens de communication, la ville s'accroît avec une rapidité prodigieuse. Douze cents maisons y ont été édifiées dans l'espace d'une année. J'ai remarqué une belle église gothique et un hôtel monumental; comme la plupart des maisons du pays, ces deux édifices sont entièrement en bois, afin de pouvoir résister aux tremblements de terre assez fréquents dans la contrée.

La population d'Oakland s'élève à quarante mille habitants. Tout ce pays est magnifique; la baie en limite capricieusement les contours et y découpe des golfes profonds et sinueux ombragés par de puissants eucalyptus et d'énormes chênes au feuillage touffu, d'où la ville tire son nom. De petits vapeurs desservent les habitations éparses sur les rivages de ces fiords californiens. Je dois noter ici un détail caractéristique et qui contribue singulièrement à embellir le paysage; le jardin de chaque maison de campagne paraît ouvert à tout venant; ici point de mur entre la voie publique et la propriété privée, point de porte fermée qui gêne la vue; le plus souvent, il n'y a pas même la moindre clôture; quand elle existe, c'est sous la forme d'un léger treillage à peine élevé de trente centimètres au-dessus du sol.

Cette disposition permet au promeneur d'admirer à l'aise les massifs de fleurs, les bosquets de fuchsias et d'arbres verts, les fontaines jaillissantes et les vertes pelouses des jardins. Tous les styles imaginables sont représentés dans la construction des villas. Les architectes californiens ont donné un libre cours à leur fantaisie. Si quelquefois ils pèchent par le goût, il faut convenir cependant que l'ensemble en est grand, riche, et le plus souvent élégant. Tout cela est bâti en bois, il est vrai, mais soigneusement peint en blanc et d'une propreté irréprochable. On n'y rencontre jamais de petites baraques comme dans certains quartiers de la banlieue de Paris.

L'Université de l'Etat de Californie occupe un des sites les plus charmants d'Oakland ; elle est ouverte, sans aucune rétribution, aux étudiants des deux sexes. Par une loi spéciale, la vente des boissons alcooliques est interdite dans un rayon de deux milles aux alentours.

J'aurais bien voulu étendre plus loin le cercle de mes excursions, visiter les Geysers, les gros arbres de Mariposa dont la hauteur atteint le chiffre prodigieux de cent trente mètres, et surtout la célèbre vallée de Yosemiti, le Chamonix de l'Amérique. Par malheur, le temps me manquait, et il me fallait songer sérieusement au retour.

Contrairement à l'opinion généralement reçue, la vie matérielle est à bien meilleur marché à San Francisco que dans toute autre partie des Etats-Unis. L'émigration chinoise a fait baisser énormément le prix de la main-d'œuvre et par suite celui des denrées. De plus, le Chinois est sobre, intelligent, patient et laborieux ; grâce à ces qualités, il réussit dans tout ce qu'il entreprend ; en peu de temps, il devient excellent maraîcher et parfait jar-

dinier. C'est lui qui approvisionne les marchés de San-Francisco de savoureux légumes et de fruits exquis. Il produit beaucoup et à bon compte. Il résulte de tout cela que vous trouvez à San-Francisco de bons restaurants français, où, si vous voulez vous contenter du vin du pays, vous vivrez aussi bien et pas plus cher qu'à Paris. Le vin rouge de Californie n'est pas mauvais; on s'habitue bien vite à son goût de terroir. Du reste une bouteille de Bordeaux ordinaire, mais authentique, venu de France en cent trente jours par le cap Horn, ne coûte que deux francs cinquante centimes.

Les loyers sont toujours fort chers. Il en est de même des voitures. On vous demandera dix dollars (cinquante francs) pour une promenade de quelques heures; deux dollars pour une simple course en fiacre. Mais on n'en use presque jamais. Il y a partout des tramways, le tarif est de sept cents (le cent est la centième partie du dollar et vaut à peu près un sou); en prenant quatre billets, on ne paye que vingt-cinq cents, et il vous reste trois coupons valables sur toutes les lignes de la ville.

Le billet de banque ou *greenback* est la monnaie usuelle aux Etats-Unis; mais en Californie il cesse d'avoir cours et est remplacé par l'argent. Dans les autres États de l'Union, l'argent a la même valeur que le greenback, l'or seul fait prime. A San-Francisco, l'argent aussi fait prime; le greenback n'est reçu qu'avec perte et seulement chez les changeurs. Ainsi vingt dollars en or vaudront à San-Francisco vingt-et-un dollars en argent et vingt-deux dollars en papier. De plus, il n'y a pas de monnaie de cuivre. Les pièces de un, deux et trois cents ne circulent plus ici. La seule monnaie en usage est l'argent divisé en pièces de un dollar, cinquante, vingt-

cinq, vingt, dix et cinq cents; mais cette dernière pièce est presque introuvable : on se sert généralement de la pièce de dix cents pour les transactions sans importance. Je viens de dire qu'une course en car était tarifée sept cents, c'est là un prix imaginaire. En effet, on ne vous rendra pas de monnaie sur la pièce que vous donnez en paiement, car il n'en existe pas. Il en sera de même à la brasserie. Un verre de bière coûte cinq cents. On vous rendra, sur votre pièce de dix cents, un ticket valable pour un autre verre de bière que vous prendrez quand il vous plaira. De sorte qu'au bout de peu de temps votre porte-monnaie est rempli de coupons de toutes sortes.

Ce qui fait le charme principal de San-Francisco, c'est que la ville n'est pas seulement américaine, mais encore cosmopolite. Les étrangers y sont en plus grand nombre que partout ailleurs; les Français, les Allemands, les Italiens s'y dénombrent par milliers. Souvent, j'entendais parler français autour de moi, ce qui ne m'était pas encore arrivé depuis mon départ de Montréal. Ici le dimanche n'a rien de la rigueur américaine. Aucune loi n'ordonne ce jour la fermeture des magasins. Les petits théâtres, les concerts, les cafés chantants, si nombreux à San-Francisco, restent ouverts au public.

Il y a cependant ici un côté vraiment américain et que je ne dois pas négliger de signaler. C'est l'empressement avec lequel on profite des nouvelles découvertes de la science, pour en appliquer en grand les résultats et les utiliser au point de vue des services qu'ils peuvent rendre dans la vie journalière. Ainsi chaque hôtel, chaque banque, chaque office important est muni d'un appareil télégraphique spécial au moyen duquel il communique avec une caserne de police, un poste de pompiers et une

agence de piétons. S'il presse le premier bouton, un policeman viendra immédiatement à son secours; à l'appel du second bouton, la pompe à incendie ne tardera pas à paraître; enfin à toute heure du jour et de la nuit, prévenu par le troisième bouton, un commissionnaire viendra, de suite, se mettre aux ordres de la personne qui a besoin de ses services.

Les attentats contre les personnes, si communs autrefois, ont beaucoup diminué; cependant ils sont encore malheureusement trop fréquents. Tout individu honorablement connu peut, sur sa demande, recevoir de la police un sifflet dont le son particulier est connu des agents. Se voit-il menacé d'une agression, il n'a qu'à donner un coup de sifflet; les policemen qui se trouvent dans les environs accourent aussitôt pour lui prêter main-forte. La veille de mon départ, comme je sortais de l'hôtel, je fus témoin de l'utilité du sifflet de police. Une femme éplorée courait dans la rue en criant au secours. Son mari venait de recevoir une balle de revolver. Soudain un passant fit retentir un coup de sifflet. Les agents, prévenus de suite, arrêtèrent immédiatement l'assassin, qui n'eut pas le temps de s'enfuir.

—

VI.

L'UTAH. — SALT-LAKE CITY. — LES MORMONS.

Avant peu d'années, la Californie sera reliée aux États de l'Atlantique par une seconde voie ferrée, qui, de Los Angeles, ira rejoindre Santa-Fé, à travers l'Arizona et le Nouveau-Mexique. Mais, aujourd'hui, j'étais forcé de

prendre, au moins jusqu'à Cheyenne, la route que j'avais déjà suivie. Je comptais, de Cheyenne, me rendre à Denver, capitale du Colorado, et, de là, directement à Saint-Louis, par le Kansas-Pacific. Par malheur, les tarifs de la « Compagnie Centrale et Union Pacific » ne se prêtent pas facilement à cette combinaison ; on exige le même prix pour Cheyenne que pour Omaha, qui est à 930 kilomètres au-delà ; c'est toujours cent dollars. Il est vrai qu'il me restait la ressource de prendre un billet pour Omaha et de le revendre à Cheyenne. C'est à ce dernier parti que je m'arrêtai.

Les premiers voyageurs qui se sont rendus dans l'extrême-ouest, se plaignent tous des allures grossières de la société plus que mêlée avec laquelle ils se trouvaient forcément en contact. Ces inconvénients n'existent plus depuis que l'on a organisé des trains spéciaux, dits d'émigrants, et ne comprenant que des voitures de troisième classe. Le trajet de New-York à San-Francisco se fait, de cette manière, en quatorze jours et ne coûte guère que 300 francs. Souvent nous rencontrions quelques-uns de ces trains, garés sur le passage de notre express, et je plaignais ces malheureux émigrants, condamnés à passer deux semaines dans de pareilles conditions.

La compagnie a organisé, en outre, des trains particuliers pour les ouvriers et les terrassiers qu'elle emploie. Ce sont de véritables petits logements roulants avec cuisine, salle à manger et dortoir, qui se transportent et stationnent partout où se trouvent des travaux à exécuter.

Grâce à cette combinaison et aussi à l'élévation des tarifs, la société avec laquelle je me trouvais en rapport était semblable à celle que l'on rencontre généralement dans les états plus policés de l'Atlantique. Les Chinois et

les nègres ne montaient jamais qu'en seconde classe. Il y avait bien aux premières certains gentlemen, assez correctement vêtus du reste, mais ne dédaignant pas de se moucher dans leurs doigts ; beaucoup d'autres, le corps à demi renversé, les jambes appuyées sur le dossier des banquettes et les pieds dépassant le niveau de la tête, semblaient se complaire dans cette bizarre et incommode posture, chère à tout Américain. Presque tous mordillaient de petites tablettes de tabac comprimé, et ne cessaient de chiquer qu'à l'heure des repas. Mais, dans les wagons réservés aux dames et à leur famille, la tenue était généralement irréprochable. En voyage, l'Américain est peu causeur ; rarement il s'inquiète d'où vous venez et où vous allez. Lorsque je demandais un renseignement, si mon mauvais anglais n'était pas compris de suite, on ne faisait aucun effort pour me venir en aide ; du reste, ma connaissance imparfaite de la langue m'interdisait toute conversation prolongée, et j'avais la plus grande difficulté à saisir le sens des réponses qui m'étaient faites avec volubilité, d'un accent nasillard, et en mangeant la moitié des mots. Somme toute, l'étranger qui ne possède pas la langue à fond, comprend encore plus difficilement un Américain qu'un Anglais. Souvent on me prenait pour un Allemand ; la première question que m'adressait invariablement mon interlocuteur était celle-ci : « Comment trouvez-vous notre pays ? » Je m'empressais toujours de répondre par une série d'adjectifs qui flattaient singulièrement l'amour-propre national, que chacun en ce pays possède au plus haut degré.

Si les hommes sont taciturnes, en revanche les enfants sont fort bruyants, tout-à-fait indisciplinés, pour ne pas

dire mal élevés. Cela tient à ce qu'ils sont très peu surveillés et qu'on leur permet toutes leurs volontés.

Dans les palace-cars, les enfants s'amusent toute la journée à jouer et à courir ; ils ne se gênent nullement avec vous, touchent à tout et bouleversent tout. Pendant ce temps, les mamans dorment, lisent ou travaillent.

Parti de San-Francisco, le 26 septembre, à huit heures du matin (*il était alors à Paris cinq heures du soir*), j'arrivais, quarante-huit heures après, à Ogden. Je n'ai que peu de chose à dire sur cette route déjà parcourue, d'autant plus qu'au retour nous avons passé de nuit à peu près aux mêmes endroits qu'à l'aller. Je me bornerai à signaler l'admirable vue du désert et de la partie nord du lac Salé : l'immense nappe, d'un bleu foncé, resplendit sous les rayons du soleil levant et parait sans borne comme la mer du côté du midi. La chaîne élevée des monts Promontoire sépare le lac en deux bras inégaux. Rien ne saurait dépeindre les merveilleux effets de lumière et les tons éclatants de ce singulier paysage. Ici, c'est le désert, avec ses plages arides de sable jaune ; puis les eaux sombres du lac ; enfin, au dernier plan, une ligne de montagnes roses et violettes aux sommets couronnés de neige.

Une heure avant d'arriver à Ogden, on traverse le gros village de Corinne, heureusement situé au milieu d'une campagne fertile, arrosée par la rivière de l'Ours qui se jette dans le lac à dix kilomètres plus loin. Corinne est le principal centre des Gentils dans l'Utah (*les Mormons appellent Gentils tous ceux qui ne partagent pas leur foi*) et par conséquent un foyer très actif de propagande anti-mormonne. La ville possède deja plusieurs églises, des fabriques, des écoles, et promet de s'accroître rapidement

lorsque sera terminé le chemin de fer qui doit la relier au territoire de Montana.

Un embranchement se détache de la grande ligne du Pacifique à Ogden, dessert la ville du lac Salé qui n'en est qu'à 60 kilomètres, et poursuit sa route jusque dans les districts miniers de l'Utah central.

En quittant Ogden, la voie se dirige vers le Grand-Lac, dont elle cotoie à droite les bords marécageux peuplés de troupes innombrables de merles babillards et de grands oiseaux au plumage blanc. A gauche s'étendent jusqu'au pied des montagnes de riches campagnes bien cultivées, parsemées de fermes et de jolies habitations reliées entre elles par des chemins bien entretenus.

Grâce à la chaleur et à la fertilité d'un sol soigneusement irrigué, toutes sortes de variétés de courges et de melons croissent librement en plein champ et y atteignent des proportions considérables.

Malheureusement, une nuée de grosses sauterelles vient de s'abattre sur la contrée ; elles sont par instants si nombreuses que l'air en est obscurci ; elles envahissent tout et pénètrent par centaines jusque dans l'intérieur des wagons. Aux approches de la ville, nous passons devant une source abondante d'eau bouillante ; en même temps j'aperçois, au-dessus d'un horizon de jardins et de vergers, l'étrange coupole du fameux temple des Mormons. Bientôt après, le train s'arrête : nous sommes à Salt-Lake-City. Je prends le car, qui, après une longue promenade à travers de larges avenues bordées de jardins, me dépose au centre du quartier des affaires, en face de White-House (maison Blanche), hôtel tenu par un Allemand.

Je n'ai pas la prétention de connaître et d'expliquer les

causes du Mormonisme et encore moins de juger les Mormons. Je ne parlerai donc pas de leur religion, de son origine et de ses destinées probables ; assez de livres ont été publiés sur ce chapitre. Ici comme ailleurs, je ne m'occuperai que du côté physique des choses. Je dirai ce que j'ai vu et ce que chaque touriste peut voir comme moi : c'est la photographie de mon voyage que j'ai l'intention d'écrire et rien de plus.

Salt-Lake-City, en français : la Ville du Lac Salé, s'élève en amphithéâtre au pied des monts Wahsatch, à peu de distance des rives du Jourdain, qui se jette à dix kilomètres plus loin dans le Grand-Lac. Ses rues, larges de quarante mètres, sont plantées d'une double rangée d'arbres. Ce sont ordinairement des saules pleureurs, des peupliers, des acacias. De chaque côté court un ruisseau d'eau limpide ; sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, ces arbres, dont le plus vieux n'a pas trente ans, ont pris un développement considérable. Les maisons, élégamment construites en bois, sont séparées de la rue par de jolis jardins bien entretenus, de plantureux vergers. Quelques-unes disparaissent sous d'épais massifs de plantes grimpantes ; souvent aussi, l'habitation du propriétaire se cache à tous les regards au centre d'un bois épais d'abricotiers et de pêchers couverts de fruits.

Le quartier des affaires ressemble aux autres villes du Far-West. La principale artère qui le traverse, Main-Street, est bordée d'hôtels, de brasseries, de belles boutiques, de larges magasins, parmi lesquels on remarque l'entrepôt de la Société coopérative, long de cent mètres, haut de trois étages, avec ascenseur à vapeur. De chaque côté de la rue règnent de larges trottoirs en bois ornés de bancs en forme d'escaliers et abrités par une galerie. La

circulation y est très active, et on y rencontre souvent des groupes d'Indiens, au costume pittoresque, contemplant gravement les merveilles de la civilisation.

Partout des enseignes colossales attirent les regards; celles des Mormons portent en vedette l'image d'un œil entouré d'une auréole de rayons. La population de la capitale Mormonne s'élève à 30,000 habitants, sur lesquels on compte environ 5,000 Gentils.

.Ma première visite fut naturellement pour le Tabernacle. Au milieu d'un terrain nu, clos par de hautes murailles, s'élève un vaste bâtiment de bois, de forme ovale, à l'aspect lourd et disgracieux, surmonté d'une coupole basse assez semblable à une carapace de tortue. L'intérieur est complétement garni de bancs ; à une extrémité se trouve un jeu d'orgues ; au-dessous une estrade où sont placés le fauteuil du prophète Brigham Young et les sièges des évêques et des saints. Tout autour, à la hauteur d'un premier étage, règne une galerie réservée aux femmes. Les murailles sont nues et froides, mais reluisantes de propreté : du reste, aucun emblème religieux, aucun autre ornement que des guirlandes de feuillage suspendues aux piliers. Le gardien qui m'accompagne me dit que 12,000 personnes peuvent se tenir assises dans l'unique salle de cet étrange édifice.

Tout près de là, dans le même enclos, on a commencé à bâtir, en style gothique, un nouveau temple qui sera de proportions considérables et tout en granit. De nombreux ouvriers sont occupés à tailler des blocs énormes; mais les travaux avancent lentement. Bien qu'entreprise depuis une dizaine d'années, la nouvelle construction ne s'élève encore qu'à quelques mètres au-dessus du sol.

En face de l'enclos sacré, et cachée derrière de hautes

et épaisses murailles, semblables à des fortifications, s'étend la résidence privée de Brigham Young. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, elle se compose de plusieurs maisons où sont logées séparément les dix-neuf femmes du prophète avec leurs enfants. Une porte monumentale surmontée d'un aigle colossal en bois sculpté, aux ailes étendues, donne accès à une vaste cour au fond de laquelle se trouvent des magasins et des bâtiments d'exploitation. Vis-à-vis s'élève une riche construction, à peine terminée, appartenant à la dernière épouse de Brigham Young, la favorite Amélia. C'est un véritable petit château, d'un style élégant, magnifiquement orné de superbes glaces et que l'on connaît dans le pays sous le nom de Palais Amélia.

J'eus la bonne fortune de voir le célèbre prophète au moment où il sortait de chez lui. Appuyé sur le bras d'un de ses saints, il traversa le trottoir à deux pas de moi, pour gagner sa voiture.

Brigham Young est un beau vieillard de soixante-quinze ans, d'une taille au-dessus de la moyenne ; il a engraissé, dit-on, depuis ces dernières années, mais il se tient encore très droit et paraît plus jeune que son âge. Sa longue barbe blanche est taillée en collier à la mode américaine. Ses yeux vifs, son teint frais et coloré, sont l'indice d'une parfaite santé. J'avais cru devoir, en ma qualité d'étranger, me découvrir sur son passage ; il s'empressa de me rendre mon salut par un signe de la main, selon l'usage du pays. Un Américain n'ôte jamais son chapeau que dans la compagnie des dames.

Dans une rue voisine se trouve le musée, petit, il est vrai, mais intéressant à visiter. Il renferme une curieuse collection de minéraux et de fossiles de l'Utah, une série

d'antiquités, d'armes, de poteries, d'ustensiles provenant de fouilles pratiquées dans les ruines d'anciens villages Indiens; des spécimens de l'industrie moderne, des oiseaux et animaux du pays, etc.

Il y a aussi à Salt-Lake un joli théâtre où une troupe d'artistes Mormons donne des représentations plusieurs fois par semaine.

La plupart des interminables avenues de la cité sont desservies par des tramways ; l'un d'eux me conduisit à une source sulfureuse située à quelque distance de la ville ; on y a bâti un établissement de bains confortable et très fréquenté. L'eau tiède jaillit du sol en abondance ; elle est reçue dans de vastes piscines où l'on peut se livrer au plaisir de la natation ; on y trouve aussi des baignoires particulières, des bains ordinaires, des bains russes à air chaud et des bains turcs.

Je revins lentement à pied à l'hôtel en prenant une autre direction. Les jardins et les vergers de la ville couvrent un espace immense. Je me rappellerai toujours cette délicieuse promenade à l'ombre des beaux arbres, le long des allées désertes qu'égayaient seuls le murmure de l'eau courante et le babil incessant des merles peu farouches qui se pourchassaient sous la feuillée ; le soleil était à son déclin ; les pics des Wahsatch se dressant à 5,000 mètres au-dessus du niveau de la mer étincelaient encore sous ses derniers rayons. Bientôt une teinte bleu-sombre envahit la base de la montagne, tandis que les cimes neigeuses se coloraient en rose tendre ; à l'autre extrémité de l'horizon, le soleil, semblable à un immense globe de feu, disparaissait lentement par-de-là le Grand Lac Salé. Sous cette lueur éblouissante, la nature entière semblait en proie à l'incendie.

En résumé, Salt-Lake est l'une des villes les plus agréables des États-Unis ; sous beaucoup de rapports, elle ne le cède en rien à d'autres cités bien plus populeuses. Le soir, les élégants étalages brillamment éclairés au gaz, attirent une foule de promeneurs ; de joyeuses troupes d'enfants, plus nombreux ici que partout ailleurs, prennent leurs ébats sur les larges trottoirs. Quoique l'on puisse dire des Mormons, un fait incontestable existe : c'est qu'en moins de trente années, ils ont su créer un centre actif de commerce et de civilisation, édifier des bourgades prospères et des milliers de fermes en plein rapport dans un désert sauvage qui, jusqu'alors, n'avait été peuplé que de bêtes fauves et de serpents à sonnettes.

Malgré cette prospérité apparente, jo deis dire cependant que, depuis l'achèvement du chemin de fer du Pacifique, qui a amené dans l'Utah une foule de Gentils, le Mormonisme ne fait plus que de rares prosélytes ; leur nombre ne s'accroit plus que par l'excédant des naissances. La polygamie elle-même tend à disparaître ; beaucoup de Mormons se bornent à une seule femme. Autrefois, les émigrants, recrutés en grande partie dans les pays Scandinaves et appartenant à la classe la plus pauvre et la plus ignorante de la population, étaient obligés de se convertir au Mormonisme pour obtenir une protection qui leur était indispensable. Plus leur nouveau zèle était ardent, plus les avances étaient nombreuses, plus les secours donnés étaient efficaces. La communauté ne souffrait alors aucun Gentil dans son sein. Les trois ou quatre épouses du chef de famille étaient plutôt ses servantes que ses égales.

Le jour où la première femme américaine est arrivée à

Salt-Lake avec une fraîche toilette de New-York, les épouses Mormonnes ont voulu, elles aussi, sacrifier à la mode ; aujourd'hui, rien ne les distingue des femmes des Gentils : même recherche dans la mise, même amour du luxe. De là, un surcroît considérable de dépenses, qui, plus sûrement que toutes les prédications, sera le coup mortel porté à la polygamie : le Mormon de la génération actuelle est monogame par économie.

—

VII.

SAINT-LOUIS. — CINCINNATI. — WAHSINGTON. — BALTIMORE.

Dans la matinée du 29 septembre, je quittai Salt-Lake-City pour continuer mon voyage vers l'Est. En route, j'appris que le chemin de fer direct de Denver à Saint-Louis, par le Kansas, traversait de vastes plaines semblables à celles du Nebraska. Ce renseignement me fit renoncer à mon projet de retour par le Colorado, et, de Cheyenne, je poursuivis mon voyage directement jusqu'à Omaha, où j'arrivais le 1er octobre, à quatre heures du soir. Depuis mon premier passage à travers les prairies, la température s'était considérablement abaissée ; jour et nuit les poêles étaient allumés dans les wagons. Au matin la terre était gelée et de longues stalactites de glace ornaient les fontaines de chaque station.

Nous traversons de nouveau le Missouri, dont les eaux couleur de café au lait se roulent en tourbillons fangeux. A Council-Bluff, arrêt d'une demi-heure, grandes manœuvres, puis, à travers l'immense plaine éclairée par les derniers rayons du soleil couchant, trois trains par-

tent simultanément, deux pour Chicago, le troisième pour Saint-Louis; pendant quelque temps, suivant une ligne parallèle, nous luttons de vitesse; mais bientôt la nuit arrive et nous poursuivons notre route, seuls, dans l'interminable prairie que borde la rive gauche du fleuve. Tout à coup, le train s'arrête en plein désert; le frottement d'un essieu mal graissé a déterminé un commencement d'incendie dans la charpente d'un wagon : quelques seaux d'eau puisés à un marais voisin suffirent à l'éteindre; c'était un mauvais début, mais je n'étais pas, hélas! au bout de mes peines. Toute la nuit, nous fûmes atrocement secoués; à chaque instant, des chocs violents et saccadés me faisaient craindre un déraillement; j'étais obligé de me cramponner énergiquement pour ne pas être précipité de mon lit, qui, par malheur, se trouvait être un « upper » (lit de dessus). Toutefois, j'ajouterai que mes compagnons de route me semblaient peu se préoccuper de ces petites misères de voyage.

Le jour venu, je me hâtai d'abandonner le sleeping-car, qui, mal fixé à l'arrière du train par une chaine trop longue, continuait ses soubresauts insensés; je trouvai à l'avant un compartiment plus stable.

Nous sommes dans l'État de Missouri : nous suivons encore, mais sans l'apercevoir, la rive gauche du fleuve. C'est toujours la prairie; mais une prairie peuplée, semée d'habitations et de champs entourés de clôtures; grand mouvement de voyageurs aux stations, très rapprochées les unes des autres; le train marche vite, mais s'arrête souvent; il ne perd pas de temps : vingt secondes d'arrêt, et le voilà reparti; il est aussi vite lancé à toute vapeur que promptement arrêté.

Le sol devient rocheux, se couvre de forêts et s'ondule

en collines, aux abords du Missouri, que l'on traverse à Saint-Charles, sur un pont comme on n'en voit qu'en Amérique : deux cents lieues de parcours, depuis Omaha, ont élargi le lit de l'immense rivière, qui, à quelques kilomètres plus loin, réunit ses eaux à celles du Missis-sipi.

Bientôt après, nous franchissons un coin du Forest-Park, puis un long faubourg de hautes maisons de briques, et d'usines dont les innombrables cheminées vomissent des torrents d'une fumée noire et épaisse; l'on s'arrête à Union Depot, au cœur de la cité (pour indiquer une gare de chemin de fer, l'Américain a adopté le mot français dépôt, que l'on prononce *dipott*). L'Union Depot de Saint-Louis offre une disposition remarquable et de nature à faciliter la rapidité des communications. Toutes les compagnies de chemin de fer qui aboutissent à Saint-Louis, au nombre de dix environ, se sont donné rendez-vous dans cette gare monumentale; elles y occupent des voies parallèles qui la traversent de part en part : sur un poteau indicateur, on lit le nom de la compagnie et la destination du train en partance. Cette mention, répétée sur les voitures du train, est fort utile au voyageur, qui, en Amérique, doit, avant tout, compter sur lui-même. Au milieu de la foule circulant partout sans billet et sans contrôle, des trains qui arrivent et partent à chaque instant sans avertissement, au risque de vous écraser vingt fois, comment reconnaître les employés, qu'aucun costume particulier ne signale à votre attention? Du reste, ils sont peu nombreux, et, si vous avez la chance d'en rencontrer un, il est toujours affairé, préoccupé de son service, et n'a pas le temps de répondre à vos questions.

Saint-Louis est une grande ville de 500,000 habitants;

c'est le quartier-général des Allemands dans l'Ouest. Comme dans toutes les villes américaines, les rues se coupent à angle droit; ses hautes maisons, moins ornées que celles de Chicago, paraissent froides et tristes; de grands hôtels, quelques églises et peu de monuments remarquables; les quartiers en pente qui avoisinent le fleuve sont laids, boueux et malpropres; les quais du Mississipi, sales et mal pavés, mais il y règne une activité incessante; toute une population de portefaix nègres y est employée au chargement et au déchargement des blancs steamers qui bordent le rivage. Quelques-uns de ces bateaux sont de proportions colossales; leur triple étage, orné d'élégantes galeries, est soutenu par une forêt de colonnes.

Un travail véritablement merveilleux, c'est le pont suspendu qui traverse le Mississipi, large, devant Saint-Louis, d'environ six cent cinquante mètres. Deux énormes piliers s'élèvent du sein du fleuve et soutiennent, à une hauteur de cent cinquante pieds, une double voie constamment sillonnée par les trains du chemin de fer. Au-dessus, circule une route, large de vingt mètres, avec tramways et trottoirs; au centre on a ménagé deux plate-formes semi-circulaires, d'où le regard embrasse l'immense ville étagée sur la rive droite, et domine, d'une hauteur effrayante, la multitude des navires de toutes formes et de toutes dimensions qui se pressent sur ses eaux profondes.

Quelques heures plus tard, au sortir d'un long tunnel percé sous la ville, le train qui m'emportait vers l'Est s'engageait lentement sur ce même pont; au même instant, un autre train venait en sens inverse. A la brillante clarté de la lune, je distinguais parfaitement tout le

paysage environnant; je voyais couler sous mes pieds, à une immense profondeur, les eaux jaunâtres du Missis-sipi; il me semblait que nous étions suspendus à quelque gigantesque toile d'araignée. Nous fûmes longtemps avant d'atteindre la terre ferme : le pont se prolonge bien au-delà du fleuve, traverse successivement des marais et des prairies; puis la voie se divise et chaque train s'éloigne dans une direction différente. Pendant de longues heures, accoudé sur la plate-forme, je vis se dérouler sous les rayons de la lune les vertes campagnes de l'Illinois; ce ne fut que bien avant dans la nuit que, chassé par le froid, je me décidai à reprendre une place à l'intérieur du car, où ronflait un poêle chauffé à blanc.

Dans la nuit, il est monté beaucoup de monde à Vincennes, et ce matin nous sommes plus qu'au complet; en Amérique, c'est un détail dont on s'occupe fort peu; on ne prend pas le temps d'ajouter des wagons supplémentaires, et chaque nouvel arrivant se case où il peut : les hommes cèdent leurs siéges aux dames et restent debout; l'usage le veut ainsi et personne ne s'en plaint. Qu'importe le plus ou moins de bien-être? Pourvu que l'on arrive, c'est là le point essentiel; tout le reste est indifférent.

Le jour nous prend à vingt lieues de Cincinnati; nous venons de traverser l'État d'Indiana; nous sommes maintenant dans l'Ohio. Le pays est accidenté, les forêts alternent avec les pâturages et les champs de maïs; nous côtoyons les rives pittoresques de l'Ohio, couvertes de maisons, de vignes et de jardins. A l'heure réglementaire, 7 heures 30 minutes, nous arrivons au « dépôt » de Cincinnati.

La ville, construite en briques et en pierres blanches,

me parut infiniment plus gaie et plus agréable que Saint-Louis; heureusement située sur la rive droite de l'Ohio, elle a pour limites, au nord, une ceinture de riantes collines, couronnées de villas, et au sud six kilomètres de quais sur la rivière; les beaux arbres de ses avenues invitent à la promenade. Parmi les nombreuses églises aux clochers élégants, on remarque, en première ligne, la cathédrale catholique, qui passe pour un des plus beaux monuments de l'Union. Un grand nombre de jolis édifices, quelques belles places décorés de statues, contribuent à l'ornement de la cité. En un mot, Cincinnati ne me parut pas indigne du surnom de reine de l'Ouest, qu'elle doit à sa belle situation, à ses richesses, à son commerce étendu et au charme de ses environs.

On m'avait beaucoup vanté le jardin zoologique; pour m'y rendre, je suivis un long faubourg, véritable succursale de l'Allemagne. A voir le nombre des débits de bière aux enseignes gothiques, et les noms allemands qui s'étalent sur toutes les boutiques, on se croirait au-delà du Rhin et non sur les bords de l'Ohio. C'est qu'en effet une notable partie des 300,000 habitants de Cincinnati est d'origine germanique. Le chemin aboutit au pied d'une colline escarpée, que l'on franchit en quelques minutes au moyen d'un car hissé par une machine fixe; bien que circulant sur un plan incliné de plus de trente degrés, la voiture, grâce à un système ingénieux, reste toujours horizontale; on dirait une ascension en ballon captif. Au point culminant se trouve la grande brasserie de Bellevue, avec salle de concert et tour d'observation. De la galerie supérieure, on découvre un admirable panorama sur les collines voisines, la riche vallée de Cincinnati, l'immense ville et ses innombrables fabriques.

Plus loin, dans le Kentucky, on distingue les villes populeuses de Covington et de Newport, qui se développent sur la rive opposée de l'Ohio.

Le jardin zoologique est situé à trois kilomètres de là, en pleine campagne. Il est parfaitement installé dans un vaste parc naturellement accidenté. Tout y est large et grand, admirablement disposé pour les animaux; ce jardin est à peine terminé et n'est pas encore très riche : toutefois j'y ai remarqué une belle série d'ours gris, noirs et blancs.

De retour à Cincinnati, j'en ai parcouru les rues principales; partout le même aspect gai, propre et animé.

Au risque de me répéter, je ne passerai pas sous silence le pont suspendu qui traverse l'Ohio, d'une seule portée longue de quatre cents mètres; les énormes piliers sur lesquels il s'appuie ont dix-sept mètres d'épaisseur; les plus gros bateaux à vapeur passent au-dessous avec leurs tours élevées et leurs hautes cheminées. Comme à Saint-Louis, une ligne serrée de steamers uniformément peints en blanc s'étend à perte de vue le long des quais doucement inclinés. Quelques-uns sont à deux roues; mais la plupart n'en ont qu'une seule placée à l'arrière et de proportions colossales. La reine de l'Ouest porte aussi le surnom moins poétique de *Porcopolis* (cité des Porcs); elle le doit à ses abattoirs perfectionnés où, journellement, des milliers de porcs sont convertis en barils de viande salée.

Dans la soirée du même jour, je prenais, à la gare, le train qui devait me conduire à Washington, distant de neuf cent vingt-cinq kilomètres. La salle d'attente était depuis longtemps encombrée par une foule de gentlemen installés dans de larges fauteuils, tous fumant ou chiquant

silencieusement autour d'un grand poêle chauffé à blanc.

Le lendemain matin, à Parkesbourg, nous franchissons l'Ohio, qui, bien que plus rapproché de sa source, me parut encore plus large qu'à Cincinnati. Nous entrons dans l'immense forêt qui couvre presque tout le territoire de la Virginie occidentale. Dans la journée, on traverse les Alleghanys ou Montagnes bleues, dernière chaîne qui nous sépare du versant de l'Atlantique. Le paysage, toujours joli, devient parfois grandiose; la voie, très inclinée, s'engage sur d'étroites corniches surplombant d'affreux précipices; elle contourne rapidement les pentes de la montagne, se déroule, toujours à ciel ouvert, en innombrables circuits et pénètre dans les sombres profondeurs de l'éternelle forêt que l'automne a déjà revêtue de ses teintes multicolores. Les sorbiers, les acacias, les chênes et les érables se mêlent aux rhododendrons, aux magnolias et à une foule d'autres arbres dont l'essence m'est inconnue; la vigne vierge, la clématite, mille espèces de lianes croissent partout et font disparaître, sous un inextricable réseau de verdure, les troncs blanchis des géants morts de vieillesse. Vers le soir, nous quittons les montagnes et la forêt; nous côtoyons, à travers de riches cultures, les bords du Potomac, sur la limite de l'État de Maryland; la nuit était arrivée lorsque nous passâmes à Harper's ferry, petite ville célèbre par son arsenal et par la tentative abolitionniste que John Brown paya de sa vie, en 1859. Deux heures après, nous étions à Washington, et pour la première fois, depuis mon départ de Salt-Lake-City, je passais la nuit dans une chambre d'hôtel.

Pour venir de San-Francisco ici, j'avais franchi 5,440 kilomètres en neuf jours, et trouvé le temps de visiter trois villes importantes sur ma route.

Washington est le siége du gouvernement national et le chef-lieu du district de Colombia, qui forme une enclave peu étendue dans le territoire du Maryland, sur la rive gauche du Potomac. Ses habitants, soumis à un régime exceptionnel, ne participent pas aux élections générales. Le plan de la capitale des États-Unis a été tracé, en 1791, de la manière la plus grandiose. Mais, malgré son heureuse situation, la ville s'est peuplée lentement et n'est restée qu'un centre administratif sans importance commerciale. Aujourd'hui, elle n'a encore que 150,000 habitants disséminés sur une surface immense. Les avenues, trop larges, bordées par de rares maisons séparées par des terrains vagues, semblent désertes. Toute la vie de la cité s'est concentrée autour des bâtiments publics, fort éloignés les uns des autres; aussi a-t-on donné à Washington le nom de « cité des distances. » Sur une éminence, au centre de la ville, s'élève le Capitole, magnifique monument tout en fer et briques, uniformément peint en blanc, ce qui, à certaine distance, lui donne l'aspect du marbre : trois cent quatre-vingts marches conduisent à la coupole, qui s'élève à cent trente mètres au-dessus du sol. Une série de peintures historiques décorent la rotonde. A droite et à gauche du Capitole, et semblables à deux temples grecs, s'élèvent la Chambre des représentants et le Sénat, construits sur un plan identique, tout en marbre blanc, décorés de belles sculptures et ornés de remarquables portes en bronze. Ainsi complété, le Capitole présente un aspect véritablement imposant : sa masse blanche, isolée au milieu d'un immense square orné de pelouses et de statues, domine toute la ville et forme le centre où convergent ses douze principales avenues. A l'extrémité opposée de l'avenue de

Pensylvanie se trouve la *Trésorerie*, superbe édifice en granit et marbre blanc. Près de là, au milieu d'un parc planté de grands arbres, s'élève la Maison Blanche, résidence du Président de la république : c'est une maison fort simple, peinte en blanc, et dont l'unique étage est couronné d'une corniche surmontée d'une balustrade. Là, comme au Capitole, comme partout ailleurs, aucune permission n'est exigée; l'entrée est libre à tout venant, américain ou étranger; pas un soldat à la porte, pas d'autre gardien qu'un nègre, assez mal mis, qui introduit les visiteurs dans les salons publics et les appartements privés, décorés, du reste, avec beaucoup de simplicité.

Le square Lafayette, que je traversai pour me rendre au musée Corcoran, est digne d'être cité; ses beaux arbres, ses massifs de fleurs et ses vertes pelouses en font un lieu de promenade très fréquenté ; on y a installé une colonie de *chiens de prairie*, dont les joyeux ébats ont le privilége d'attirer la foule. Au centre s'élève la statue du général Jackson.

Le musée Corcoran porte le nom de son fondateur, qui en a fait hommage à sa ville natale. J'y ai remarqué une collection de cent seize bronzes de notre regretté Barye, l'*Esclave grecque*, chef-d'œuvre du sculpteur américain Powers, et, parmi les tableaux, le *Régiment qui passe*, de Detaille, que tout le monde a pu admirer au Salon de 1875.

En face de la Maison Blanche, sur les bords du Potomac, large en cet endroit de trois kilomètres, se dresse, dans un terrain vague, l'obélisque inachevé dédié à la mémoire de Washington : d'après le projet primitif, ce monument colossal devait s'élever à six cents pieds dans les airs; mais il est douteux que ce plan soit jamais exécuté : faute

d'argent, les travaux ont dû être arrêtés à la hauteur de cent soixante-dix pieds.

Le jardin botanique et les serres du muséum d'agriculture méritent d'être visités; mais je dois ranger en première ligne les riches collections de l'Institut Smithsonien, créé, selon le vœu exprimé par le legs de James Smithson, pour accroître et propager les connaissances scientifiques parmi les hommes. Cet établissement, en partie détruit par un incendie, en 1865, a été reconstruit à l'épreuve du feu et a coûté des sommes considérables; son architecture est un mélange bizarre de tous les ordres et de tous les styles, assemblage discordant peu fait pour flatter l'œil d'un architecte européen, mais cependant fort à la mode en ce pays; si l'extérieur laisse à désirer sous le rapport du goût, l'aménagement intérieur paraît fort bien compris. Au rez-de-chaussée, de vastes salles renferment les collections d'histoire naturelle et de zoologie; au premier étage se trouve le musée ethnographique avec une série très complète d'armes, d'ustensiles, de vêtements et de parures indiennes anciennes et modernes. A chaque objet est jointe une notice explicative.

Rien ne me retenait plus à Washington; j'avais consacré toute une journée à la visite de ses monuments, de ses jardins et de ses musées. Depuis mon départ, je n'avais encore reçu aucune lettre de France, j'espérais en trouver à Philadelphie; aussi avais-je hâte de poursuivre mon voyage. Dans la soirée, je me mis de nouveau en route. Deux heures après, j'arrivais à Baltimore.

La capitale de l'État de Maryland renferme 300,000 habitants. Elle est bâtie en amphithéâtre sur les bords de la rivière Patapsco, qui se jette, à quelques milles plus loin, dans la large baie de Chesapeake. Les quar-

tiers neufs de la ville haute ne se distinguent en rien des autres villes américaines; mais, le long des bassins du port et aux environs des quais, des rues étroites, des ruelles sombres et boueuses attestent l'origine relativement ancienne de cette partie de la ville : on se croirait assez volontiers dans un de nos ports de mer européens. Baltimore est une ville du Sud ; comme à Washington, la population noire y est fort nombreuse. Une colonne monumentale surmontée d'une statue colossale de Washington, un superbe hôtel de ville tout en marbre blanc, construction à peine terminée et qui aura coûté trois millions de dollars, tels sont ses édifices les plus remarquables. Comme je viens de le dire, certaines rues y sont fort étroites, tortueuses même parfois, et la circulation des trains de chemin de fer y rencontrerait de sérieux obstacles. On a remédié à cet inconvénient par le procédé suivant : à l'arrivée en gare du train de Washington, la locomotive est détachée et tous les wagons séparés; puis on attèle sept mulets en file à chaque wagon, et le convoi entier continue sa route au petit trot à travers les rues de Baltimore. Nous défilons en cet étrange équipage tout le long des quais, et, après une promenade de deux kilomètres dans la ville basse, le train est reconstitué, rattaché à la suite d'un autre train déjà formé, et repart aussitôt pour Philadelphie. Ces diverses opérations se font avec une rapidité et une précision étonnantes; pas une minute n'est perdue.

Au sortir de Baltimore, la voie ferrée côtoie les rivages profondément découpés de la baie de Chesapeake; deux ou trois fois, au lieu de contourner les criques du rivage, elle se lance hardiment en droite ligne sur de longues jetées de pilotis battues par les flots. Au Hâvre-de-Grâce,

on traverse l'embouchure de la Susquehannah, large d'au moins trois kilomètres, sur un pont qui est bien l'un des ouvrages les plus merveilleux que j'aie jamais vus. Toute cette partie de la route est très pittoresque, surtout aux abords de la rivière Susquehannah, dont les eaux limpides s'écoulent paisiblement entre deux hautes chaînes de vertes collines.

Wilmington, dont nous traversons ensuite les rues populeuses, est la plus importante cité du Delaware; elle communique, par un canal, avec la baie de Chesapeake et l'Océan, et doit sa prospérité à ses moulins et à ses chantiers de construction navale. De Wilmington à Philadelphie nous suivons le cours du Delaware. Le fleuve, semblable à un bras de mer, est sillonné par de nombreux navires et coule à pleins bords à travers de gras pâturages.

VIII.

PHILADELPHIE. — LA VILLE. — L'EXPOSITION. LE PARC FAIRMOUTH.

Philadelphie est une immense cité manufacturière située dans une presqu'île, au confluent de la rivière Schuylkill et du fleuve Delaware.

Au commencement du siècle, sa population était de soixante-dix mille âmes. Aujourd'hui un million d'habitants sont logés dans ses cent cinquante mille maisons. C'est la ville la plus régulière du monde entier. Sa principale rue, Broad street, a seize kilomètres de longueur; elle est exactement orientée du nord au sud, et traversée

de l'est à l'ouest, à sa partie centrale, par une autre rue, Market street, longue de douze kilomètres.

Sur le magnifique emplacement formé par l'intersection de ces deux grandes artères, au cœur de la cité, on bâtit aujourd'hui, sur un plan grandiose, un nouvel hôtel de ville tout en marbre blanc et qui coûtera, dit-on, quarante millions de dollars.

Toutes les rues de la ville, séparées par des intervalles égaux, sont parallèles ou perpendiculaires à Broad ou à Market. Celles qui sont parallèles à Broad, sont désignées seulement par des numéros d'ordre. Un système particulier et très ingénieux a été adopté pour le numérotage des maisons ; de façon qu'au simple énoncé de la rue et du numéro, vous connaissez exactement la situation de la maison, le chemin le plus court pour s'y rendre, et même la distance à parcourir. Il n'y a généralement qu'une seule voie ferrée par rue. Les cars roulent dans le même sens et reviennent à leur point de départ en suivant la rue parallèle. Le public profite largement des rails ; la plupart des voitures particulières ont la même voie et circulent incessamment sur les tramways, en file serrée, mais toujours dans la même direction.

La ville est généralement bien pavée et d'une propreté remarquable. Certaines rues sont entièrement composées de maisons dont le rez-de-chaussée est en marbre blanc et les étages supérieurs en briques. Les façades sont lavées au moins une fois par semaine.

Chesnut est la grande voie commerçante de Philadelphie ; elle est bordée de somptueux magasins, de riches boutiques aux brillants étalages, qui ne le cèdent en rien à ceux de Paris ou de Londres. Walnut est le quartier du haut commerce et des banques. Chaque maison semble

rivaliser avec sa voisine par le luxe de sa façade et la richesse des matériaux employés; ce ne sont que portiques grecs, balcons gothiques, colonnades byzantines, hindoues ou mauresques. Une foule nombreuse circule tout le jour et même fort avant dans la nuit, dans ces deux rues, dont l'aspect varié et la vive animation forment un contraste frappant avec la solitude et la monotonie des quartiers excentriques.

Il est vrai que l'Exposition du Centennial entre pour pour quelque chose dans tout ce mouvement. Les fenêtres sont pavoisées de drapeaux; de longues oriflammes surmontent les maisons, des banderoles aux couleurs éclatantes, mêlées à de gigantesques affiches, flottent suspendues dans les airs au beau milieu de la rue; d'innombrables fils télégraphiques s'entrecroisent dans toutes les directions.

Les principaux hôtels du quartier central, parmi lesquels je citerai le Continental et l'hôtel Colonnade, regorgent de voyageurs; pavoisés du haut en bas, brillamment illuminés dans la soirée, ils contribuent largement à l'ornement de la cité; le soir surtout ils offrent un aspect féerique.

Du reste, grâce au système de clôture généralement en usage, les rues sont toujours parfaitement éclairées la nuit: on ne ferme pas les magasins avec des volets, comme en France. Un simple cadenas à la porte, quelquefois un léger grillage en fil de fer et c'est tout. A toute heure de la nuit, on peut voir, à travers les glaces de la devanture, le gaz allumé dans l'intérieur des magasins; de la sorte, la surveillance est rendue plus facile aux policemen de service dans la rue. Jusqu'à une heure fort avancée la foule se presse dans les jeux de boule et de

huffle-boards, les tirs, les débits de bière et les nombreux *oysters saloons in every style.* Dans ces derniers établissements, on ne sert que des huîtres, au naturel, frites, bouillies, en soupe et même en pâté. On en consomme en Amérique une grande quantité. Elles sont plus grosses que celles d'Europe, mais aussi plus fades. On les sert habituellement cuites et nageant dans un bol de lait largement saupoudré de poivre. Si vous les demandez crues, on ne vous les apportera jamais avec la coquille, mais entassées dans une petite soucoupe que l'on arrose copieusement de vinaigre aromatisé. Citons aussi les débits de tabac, tout grands ouverts, avec la statue d'un Indien ou d'un gentleman grotesque en vedette sur le trottoir.

Bien que Philadelphie soit à plus de cent vingt kilomètres de l'Océan, les plus gros vaisseaux remontent facilement le Delaware et viennent mouiller directement le long des quais. Le fleuve, alors large de douze cents mètres, est incessamment parcouru par des vapeurs et des voiliers venus de tous les points du globe. A chaque instant de gros *ferries* partent dans toutes les directions et desservent la cité populeuse et manufacturière de Camden, qui s'étend le long de la rive opposée. Au milieu des eaux émergent deux îles verdoyantes; à l'horizon toute une forêt de mâts se perd dans la brume.

Les innombrables fabriques qui font de Philadelphie la première ville manufacturière des États-Unis et la seconde du monde entier, entretiennent dans son port un mouvement considérable. Aucun sol n'est mieux doué en richesses naturelles que l'État de Pensylvanie dont elle est la capitale. Outre les produits de ses forêts, le pétrole, le fer, et surtout de vastes bassins houillers, offrent à

l'activité de ses habitants des ressources inépuisables. Enfin de nombreux chemins de fer mettent la ville en communication avec les principaux centres de l'Union.

C'est le 4 juillet 1776, que fut signé et promulgué à Philadelphie la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. Le 3 mars 1871, un acte du Congrès décida qu'en l'honneur du centième anniversaire de cette date mémorable, une exposition universelle serait ouverte, en 1876, à Philadelphie. En 1872, fut voté un crédit de dix millions de dollars. L'année suivante, une proclamation du Président convoqua le peuple américain et les nations étrangères à prendre part à une exposition internationale des beaux-arts, de l'industrie, de l'agriculture et des mines. Les travaux commencèrent aussitôt.

On choisit dans la plus belle partie du parc de Fairmouth un terrain de cent hectares, d'une élévation moyenne de trente mètres au-dessus de la rivière Schuylkill; on l'entoura d'une clôture de cinq kilomètres d'étendue. C'est dans l'intérieur de cette enceinte, percée de treize portes munies de compteurs mécaniques, que l'on a construit cent soixante bâtiments différents, couvrant une superficie de trente hectares et demi. A Vienne, en 1873, l'espace couvert n'était que de vingt hectares, et à Paris, en 1867, seulement de seize et demi.

Nous allons passer en revue, par ordre d'importance, les principales constructions :

En première ligne vient le grand bâtiment de l'Exposition (*Main Exhibition building*) long de six cent vingt-cinq mètres, large de cent cinquante-deux, comprenant trois divisions : les mines et la métallurgie, les produits des manufactures, l'instruction et les sciences.

Puis la galerie des beaux-arts, construite à l'épreuve

du feu, en granit, fer et verre, et qui est destinée à survivre à l'exposition, afin d'en perpétuer le souvenir. C'est un monument de cent vingt mètres de long sur soixante-dix de large, parfaitement approprié à sa destination et surmonté d'une élégante coupole.

La halle aux machines, de quatre cent soixante mètres sur cent vingt; au centre se trouve un moteur de la force de quatorze cents chevaux, mettant en mouvement toutes les machines de l'Exposition.

Le bâtiment de l'agriculture, deux cent soixante-quinze mètres sur cent quatre-vingt, renfermant les produits agricoles et forestiers, les substances textiles, végétales ou animales, et toute la série des machines agricoles perfectionnées dont l'usage est si répandu en Amérique.

L'exposition d'horticulture, vaste et belle serre de cent vingt-six mètres de long sur soixante-cinq de large. Neuf fontaines décoratives en ornent la galerie centrale destinée aux végétaux des tropiques. De larges escaliers conduisent à une terrasse qui fait tout le tour de l'édifice. On y jouit d'une belle vue sur l'intérieur et aussi sur l'ensemble de l'exposition. Avec la galerie des beaux-arts, ce bâtiment est le seul qui sera conservé.

Indépendamment de ces cinq principales constructions, il existe une foule d'annexes dont la plus remarquable est :

L'exposition du gouvernement des Etats-Unis, qui couvre une surface de près d'un hectare. Elle renferme des collections d'histoire naturelle, provenant de l'Institut Smithsonien de Washington, des séries de belles photographies recueillies dans les territoires à peine explorés du Far-West, des tableaux statistiques du plus

haut intérêt, les registres par Etats de tous les dénombrements de la population depuis 1776. Chaque période décennale exigeant un plus grand nombre de volumes, on peut suivre ainsi d'une manière palpable le développement prodigieux de chaque État. Dans le même bâtiment, à côté des travaux de la paix, le gouvernement a exposé tout le matériel de guerre de ses armées de terre et de mer.

Vingt États, appartenant tous au Nord et à l'Ouest ont élevé autant de pavillons séparés. Dans chacun d'eux se trouvent des salons qui servent de lieu de réunion et de repos aux citoyens du même État. Sur une table, abondamment fournie des journaux du pays, se trouve un registre où chaque visiteur est invité à inscrire son nom. Il est à remarquer que pas un État du Sud n'a suivi cet exemple. Est-ce une protestation contre leurs frères du Nord qu'ils accusent d'avoir abusé de la victoire? ou simplement une conséquence de la situation précaire où languit le pays depuis la guerre de sécession, situation qui s'est encore aggravée depuis ces derniers temps? Quoiqu'il en soit, un fait existe : le Sud s'est abstenu et n'est pas représenté à l'exposition de Philadelphie.

Quelques nations étrangères ont aussi élevé des bâtiments spéciaux à l'usage de leurs concitoyens. On remarque une école suédoise dont tous les matériaux et le mobilier viennent de Suède; et surtout une vaste maison japonaise, curieux spécimen de l'architecture nationale, avec l'aménagement intérieur en usage dans le pays. Elle sert de demeure aux exposants japonais.

Outre les restaurants et les buffets situés à l'intérieur des principaux bâtiments, il y a encore un certain nombre d'établissements de même nature disséminés dans

les jardins. Dans le nombre, je citerai le grand restaurant Américain, les Trois Frères Provençaux, le restaurant du Sud, le restaurant Français tenu par Paul Sudreau, le restaurant Allemand, la brasserie Viennoise, le buffet Hongrois, le café Turc, etc.

Une des singularités de l'exposition est le pavillon des femmes. Les dames américaines seules ont fourni par souscription les fonds nécessaires à son érection. C'est une élégante construction consacrée uniquement aux ouvrages exécutés par des femmes; cette exposition est régie par un comité de dames Philadelphiennes.

La photographie, partout en progrès, occupe, à Philadelphie, une large place dans les expositions de toute nature, dont elle est, pour ainsi dire, le complément indispensable. De plus, deux bâtiments lui sont spécialement réservés : une vaste annéxe de la galerie des beaux-arts, et un magasin de vente toujours assiégé par la foule.

Mais il me faut abréger cette énumération déjà bien longue; je passerai donc sous silence une foule d'autres annexes qui, cependant, ne manquent pas d'intérêt, telles que l'exposition des wagons et des voitures, de l'office Cook, billets de voyage pour le monde entier, les annexes de la presse, de la poste, des télégraphes, etc.

L'ensemble du terrain occupé par l'Exposition, présente la forme d'un triangle équilatéral dont un sommet serait dirigé au nord. Le sol, légèrement ondulé vers la base sud, offre un relief accentué du côté opposé, et forme deux étroites vallées parallèles séparées par un renflement de terrain. Partout l'eau circule en abondance; tantôt elle s'épanche en lacs paisibles; tantôt resserrée entre deux rives escarpées, elle se précipite en

bruyantes cascades à l'ombre des beaux arbres du parc, dont plusieurs, à en juger par leurs énormes dimensions, doivent être contemporains de l'antique forêt qui couvrait tout le pays avant l'arrivée des Européens. Au milieu des massifs de fleurs et des vertes pelouses se dressent des fontaines monumentales, des pyramides de houille ou de minerai et les divers trophées du travail et de l'industrie.

Pour faciliter les communications dans l'intérieur de l'exposition et éviter les pertes de temps, on a construit un petit chemin de fer à voie étroite qui en fait le tour entier en vingt minutes, et revient à son point de départ après avoir stoppé aux endroits les plus intéressants. Les wagons sont ouverts, et la vue n'est arrêtée par aucun obstacle. Le voyage entier coûte cinq cents ; un train part toutes les trois minutes. C'est une excellente manière de se rendre compte, sans aucune fatigue, de la disposition générale du terrain et la situation particulière de chaque bâtiment. On peut aussi se procurer une bonne vue d'ensemble du haut des tours du bâtiment principal. On y arrive au moyen d'un élévateur, ou bien encore, si on le préfère, en montant un escalier d'où les regards plongent sur l'intérieur de l'édifice.

J'ai entendu souvent répéter en France que l'exposition de Philadelphie n'avait pas réussi, qu'elle avait fait fiasco. C'est là une grave erreur. Au point de vue financier, il est possible qu'elle n'ait pas donné tout ce que l'on en attendait. Mais cela tient à la regrettable résolution prise par les organisateurs de tenir les portes fermées le dimanche. L'entrée était fixée à un demi-dollar. Si l'exposition fut restée ouverte le dimanche, cent mille personnes y seraient entrées en moyenne. Or,

trente dimanches auraient produit une recette de plus d'un million et demi de dollars. Les gérants ne doivent donc s'en prendre qu'à eux-mêmes, si, par suite d'un rigorisme outré, leur entreprise se solde en déficit.

J'ai passé quatre journées entières à l'Exposition. Chaque fois la foule des visiteurs était considérable. Aux heures du repas, il était impossible de trouver une place dans les restaurants, et pourtant, Dieu sait s'ils sont nombreux ! Les moindres buffets étaient pris d'assaut ; il fallait faire queue pour se faire délivrer un petit pain et un verre de bière.

Les exposants étrangers se sont plaints amèrement des procédés de la douane à leur égard. Je n'ai pas été à même de vérifier jusqu'à quel point leurs récriminations étaient fondées.

J'ai vivement regretté de ne pouvoir consacrer à cette belle exposition tout le temps qu'elle méritait. Quatre jours ne suffisent pas pour prononcer un jugement absolu ; mais je dois dire cependant que l'impression que j'ai éprouvée a été entièrement favorable ; que, dans son ensemble, comme dans ses détails, l'exposition de Philadelphie m'a vivement intéressé, et, qu'en somme, elle m'a paru tout à fait digne de ses devancières de Paris, Londres et Vienne.

Je me suis attaché spécialement à la section américaine. Les Etats-Unis, si pauvrement représentés à nos expositions européennes, étaient cette fois chez eux ; ils m'ont paru souvent lutter avec nous à armes égales.

L'Angleterre, avec ses colonies, occupait dans le bâtiment principal une superficie de cent cinquante mille pieds carrés. Le Canada, grâce à son voisinage, était largement représenté. On remarquait beaucoup les

vitrines qui renfermaient ses riches fourrures et les mille objets de fantaisie fabriqués par les Indiens. L'exposition Australienne présentait le plus vif intérêt. Parmi les photographies, j'ai remarqué un panorama du hâvre de Sydney, long de douze mètres, et de belles vues des geysers de la Nouvelle-Zélande. La province de Queensland a aussi exposé des photographies de terrains destinés à la colonisation, avec indication des prix de vente.

Par ordre d'importance, la France vient immédiatement après la Grande-Bretagne, avec une surface de quarante-quatre mille pieds carrés. Nos émaux et nos faïences artistiques, nos bronzes et nos tissus de soie restent, comme toujours, sans rivaux. A l'entrée de notre exposition se dresse une magnifique glace de Saint-Gobain de six mètres cinquante de hauteur sur trois de largeur.

On admire beaucoup les mosaïques et la bijouterie italiennes, les malachites et l'orfèvrerie russes.

Quant à l'Allemagne, elle ne se fait guère remarquer que par l'énorme canon sorti des ateliers Krupp (1).

L'exposition japonaise a obtenu un véritable succès. Citons en première ligne ses bronzes merveilleux, ses magnifiques vases de trois mètres de hauteur, ses laques et ses émaux cloisonnés, ses curieuses peintures sur soie,

(1) Une notice, imprimée en six langues, donne sur ce monstrueux engin de guerre les renseignements suivants, que je transcris textuellement : « Calibre : 14 pouces. — Longueur du canon : 26 pieds 3 pouces. — Poids : 63 tonnes 1/4. — Poids du boulet : 1,160 livres. — Charge de poudre : 280 livres. — Portée : 15 milles anglais ou 24 kilomètres. — Force de pénétration à 2,000 mètres : 24 pouces de fer. »

ses broderies artistiques et ses imitations en relief de fleurs, d'insectes et d'oiseaux.

Le Japon ne s'est pas contenté d'exposer les produits de son industrie, il a aussi envoyé les cahiers d'étude des élèves de l'université impériale de Tokio. J'y ai lu une curieuse protestation contre la suppression projetée de la langue française « faute énorme du triste ministre de l'instruction publique. » Signé : Onyedjuna, 25 juillet 1875. Tous ces élèves, dont quelques-uns n'ont étudié que depuis une année les langues européennes, ont une excellente écriture, et leurs compositions, parfois remarquables, dénotent une connaissance réelle de la langue.

Le bazar japonais installé dans le parc a dû faire de brillantes affaires ; chacun voulait emporter un souvenir de l'industrie japonaise, et les dollars affluaient dans la caisse des heureux marchands. Le terrain environnant avait été disposé en jardin à la mode du pays ; il était planté de petits arbres rabougris et bizarrement contournés. L'art de l'horticulteur au Japon consiste à rapetisser et non à développer la végétation ; on obtient ainsi des variétés naines présentant, malgré leur petitesse, tous les caractères de la vieillesse, jusqu'aux racines noueuses émergeant du sol et à la mousse qui couvre leurs troncs minuscules. Ce singulier paysage est orné de ponts, jetés sur des vallées en miniature, au fond desquelles circule un cours d'eau microscopique. Le tout forme un ensemble sinon beau, du moins étrange par sa bizarrerie.

Dans la galerie des beaux-arts, l'exposition française brillait du plus vif éclat ; je reconnus un grand nombre de tableaux et de sculptures que j'avais déjà vus aux expositions annuelles des Champs-Elysées : le *Portrait de Mlle Croizette*, de Carolus Duran ; *Respha et ses Fils*,

de Becker; *la Mariée alsacienne, Fleur des Champs*, de A. Moreau; *le Petit Italien*, de Moreau-Vauthier etc.... Enfin les incomparables tapisseries des Gobelins.

L'Italie expose tout un monde de gracieuses statues en marbre blanc, une intéressante série de faïences du seizième siècle, et la magnifique collection de bijoux antiques appartenant à M. de Castellani.

L'Allemagne a la statue colossale en bronze de Bismark, des bustes de généraux, et des membres de la famille impériale, et naturellement beaucoup de tableaux de batailles. Deux redditions de Sedan, auxquelles l'art est resté tout à fait étranger, attirent mon attention. L'une représente un général français dans une posture bassement suppliante, tendant une lettre à l'empereur Guillaume entouré de son état-major; les personnages, raides et compassés, groupés sans aucune perspective, semblent faire partie d'une galerie de figures de cire. Une notice nous apprend que l'exposant de ce chef-d'œuvre de la haine prussienne est le comte Harrach, et que le prix en est de six mille marks. C'est un peu cher pour une toile bonne tout au plus à orner la baraque d'un saltimbanque à la foire de Leipsick.

L'Angleterre et la Belgique exposent de bien jolies choses. Quant aux Etats-Unis, au milieu d'une foule de tableaux médiocres, de paysages aux tons criards et outrés, on remarque quelques bonnes toiles. Mais, en revanche, que de croûtes provenant de l'Amérique du Sud! le mieux est de n'en pas parler.

On sait combien l'Amérique est fière de ses pompes perfectionnées et de l'organisation de son corps de pompiers. L'accumulation sur un même point de tant de matières

inflammables, l'agglomération de tant de constructions légères, inspiraient de sérieuses inquiétudes. Dans ces conditions, le moindre incendie pouvait être la cause de malheurs irréparables ; aussi, les dispositions les plus minutieuses avaient-elles été prises afin de parer à toute éventualité. Ces précautions ne furent pas inutiles ; deux jours de suite, je fus à même d'en juger.

La première fois, le feu se déclara vers cinq heures du soir dans la fabrique de verre, près du Camp des Cadets. En quelques instants, les pompes à vapeur arrivèrent avec leur machine allumée. Les tuyaux se déroulaient mécaniquement au moyen d'un treuil fixé à une voiture lancée au grand trot. Toutes les manœuvres se firent avec une rapidité extraordinaire ; les pompes fonctionnèrent aussitôt ; en peu d'instants, tout danger sérieux avait disparu. Le lendemain, à la même heure, nouvelle alerte ; les mêmes manœuvres se répétèrent avec une égale précision. Mais, cette fois, il ne s'agissait que d'un feu de cheminée au restaurant Lafayette.

Toute une ville nouvelle en bois s'était élevée aux abords de l'Exposition : c'étaient, l'hôtel du Globe, avec mille chambres, le Transcontinental, l'hôtel des États-Unis, le premier avec cinq cents chambres, le second avec trois cents chambres, puis une foule d'hôtels secondaires, de restaurants, de brasseries, de bars, de salons pour concerts, cirques et théâtres de troisième ordre, orgues à vapeurs et phénomènes vivants.

Quelques hôtels à Philadelphie avaient adopté les usages européens (European plan); on y payait tant par jour pour la chambre seulement. Les repas, servis à la carte dans un restaurant dépendant de l'hôtel, se soldaient à part. Le « plan américain » est tout différent ; le voyageur paye

par jour un prix fixe et invariable, généralement de quatre à cinq dollars pour les établissements de premier ordre, de deux à trois dollars et quelquefois moins pour ceux de second ordre. Moyennant cette somme, on a droit au logement, à la nourriture et au service. Quatre repas sont servis par jour dans une salle à manger commune ; un maître d'hôtel vous assigne votre place à table et vous remet la liste imprimée des plats du jour. Vous pouvez les demander tous si cela vous plaît ; c'est votre droit, et vous n'avez aucun supplément à payer. Le vin, la bière et les liqueurs se payent à part, du reste l'Américain n'en consomme jamais pendant les repas ; un verre de lait ou d'eau glacée lui suffit.

Dans les brasseries et les bars où il est d'usage de se faire servir une boisson quelconque que l'on consomme à la hâte et sans s'asseoir, il y a toujours à une extrémité du comptoir un énorme jambon, un gros morceau de bœuf froid, des salades, des hors-d'œuvre, des pickles, des fromages, des gâteaux. Pour peu que vous preniez un verre de bière, vous avez le droit de goûter gratuitement à tous ces plats. Vous pouvez même vous tailler une forte tranche de jambon ou de bœuf roti sans que personne y trouve à redire.

L'Exposition était reliée directement par une gare spéciale aux principaux chemins de fer des États-Unis ; de sorte que le voyageur, parti de New-York ou de toute autre ville, pouvait descendre le matin de wagon en face de la principale entrée et retourner chez lui le soir, sans passer par la ville de Philadelphie. A chaque instant de nouveaux trains, engagés sur une voie circulaire, s'arrêtaient devant la station et repartaient ensuite pour une direction indiquée par un large écriteau. De ce côté, le

système des communications ne laissait rien à désirer, mais il n'en était pas de même en ce qui concernait la cité.

Le chemin de fer de Market-Street ne partait que toutes les demi-heures ; les bateaux à vapeur s'arrêtaient fort loin du centre de la ville, et les cars, malgré leur nombre, étaient tout-à-fait insuffisants à l'heure de la fermeture des portes. Soixante-dix personnes s'entassaient alors dans un véhicule construit pour vingt-quatre, et l'on s'estimait heureux de pouvoir conquérir un petit coin sur un marchepied. Il m'est arrivé plusieurs fois de faire dans cette position gênante un trajet de six à sept kilomètres, pendant lequel, à moitié étouffé par mes voisins, j'avais encore la préoccupation constante de maintenir mon équilibre. Dans ces circonstances critiques, j'admirais la patience sans borne de la foule américaine ; on se pressait silencieusement les uns contre les autres ; jamais de plaintes, jamais de disputes, pas la moindre récrimination ; quel contraste avec la foule parisienne ! Les sergents de ville eussent été sur les dents ; ici, on ne voyait pas un seul policeman et l'ordre n'était jamais troublé.

La clôture de l'Exposition, le dimanche, me permit de consacrer un jour à la visite de la ville et du parc Fairmouth.

L'Académie des beaux-arts renferme quelques bons tableaux d'anciens maîtres et une collection de vêtements, autographes et souvenirs historiques. Près de là, dans Broadway, on remarque le temple maçonnique, dont l'imposante façade en style gothique anglais est entièrement construite en granit ; à la suite s'élèvent trois ou quatre églises d'architecture et de cultes différents. A l'ancien hôtel-de-ville « Indépendance Hall, » est exposé,

à l'occasion du Centenaire, le texte authentique de la déclaration d'Indépendance ; on y montre aussi la cloche qui donna le signal de la résistance.

Le collége Girard est un des édifices les plus remarquables de l'Amérique ; il est construit en forme de temple grec de deux cents pieds de long sur cent-vingt de large, entièrement en marbre blanc, y compris la toiture, formée de larges dalles. Ce beau monument, consacré à l'éducation de la jeunesse, porte le nom de son fondateur, Étienne Girard, né à Bordeaux, en 1770, et mort en 1832 à Philadelphie, laissant à la ville et à diverses institutions philanthropiques la presque totalité de sa fortune.

Le pont Girard, sur le Schuylkill, est un magnifique ouvrage de fer; c'est le pont le plus large du monde. Le jardin zoologique qui s'étend sur la rive droite de la rivière, offre une délicieuse promenade. Une foule endimanchée circule paisiblement à l'ombre de gros chênes. Tout ce monde, chiquant ou croquant des pommes, à l'air heureux et satisfait. Nul doute que ces promeneurs du dimanche, qui avaient payé vingt-cinq cents leur entrée, n'eussent apporté de préférence leur argent à l'Exposition si elle eut été ouverte ce jour-là. En quittant le jardin, je traverse la rivière en bateau pour me rendre à Lemon Hill, dans le parc Fairmouth. Au sommet d'une colline on a construit un élévateur tout en fer. C'est un gigantesque obélisque à claire-voie qui a coûté 80,000 dollars ; il y en a deux autres semblables sur différents points de la ville. L'ascension dure quatre minutes ; on arrive à 238 pieds au-dessus du sol sur une large plate-forme avec salon intérieur à l'abri du vent. L'immense cité de Philadelphie, plus étendue que Paris,

se déroule tout entière à mes pieds avec son large fleuve qui se perd dans les brumes de l'horizon ; au nord, le parc et la forêt sans bornes.

Près de là se trouve un beau monument élevé en l'honneur du président Lincoln, qui y est représenté assis et tenant à la main la plume avec laquelle il vient de signer l'acte d'abolition de l'esclavage.

De larges allées sablées conduisent aux *water-works* établis sur les bords du Schuylkill, au pied d'une colline artificielle plantée de catalpas et servant de base aux immenses réservoirs qui alimentent la ville. Chacun peut visiter à toute heure ces puissantes machines mues par la rivière elle-même, et élevant les eaux à une hauteur de trente-et-un mètres, au moyen de huit grandes pompes foulantes. Une belle terrasse règne tout le long du fleuve.

Philadelphie s'enorgueillit avec raison de son beau parc de Fairmouth, qui couvre une superficie de 1,400 hectares, et s'étend sur les deux rives du Schuylkill et de la rivière Wissahickon. De petits vapeurs circulent incessamment sur les eaux limpides du fleuve, dont les rives pittoresques et les îles rocheuses offrent une succession continue de charmants paysages. Sur la rive gauche s'étage en amphithéâtre le vaste cimetière de Laurel Hill, dont les innombrables monuments en marbre blanc se détachent sur un fond de sombre verdure. Une foule de légers équipages luttent de vitesse le long des allées qui bordent le rivage et disparaissent plus loin dans les profondeurs du bois. La promenade le long du Wissahickon est surtout très fréquentée; nulle part la forêt ne se développe avec autant de majesté. Sous l'in-

fluence de l'automne, le feuillage s'est paré des couleurs les plus éclatantes. Nos parcs Européens, plantés de main d'homme, ne donnent aucune idée de pareilles splendeurs. Ici, c'est la forêt vierge avec ses majestueux colosses, tels que la nature les a créés, dominant le fouillis d'une végétation serrée et croissant en pleine liberté.

Au retour, je visitai la belle machine qui fournit l'eau à tous les bâtiments de l'Exposition. J'y remarquai une réduction microscopique de la même machine et fonctionnant par le même procédé. Les cylindres et les tuyaux en verre transparent permettaient de saisir l'ingénieux mécanisme jusque dans ses moindres détails.

—

IX.

NEW-YORK. — BROOKLYN. — LE FLEUVE HUDSON. TRAVERSÉE DE RETOUR.

La ville de New-York s'étend sur la longue île de Manhattan, située à l'embouchure de l'Hudson, qui lui sert de limite du côté de l'ouest ; au sud elle est bornée par une magnifique baie où pénètrent les eaux de l'Atlantique. La rivière de l'est qui contourne sa partie orientale est formée par un bras de mer resserré, qui la sépare de Long-Island. Le 24 septembre dernier, on a fait sauter les rochers sous-marins, qui en interdisaient, du côté du nord, l'accès aux navires d'un fort tonnage.

Son admirable position au fond d'une baie spacieuse, le long d'un fleuve navigable, sur une étendue de deux cent cinquante kilomètres dans l'intérieur des terres, est

la cause du prodigieux développement de son commerce maritime. A l'époque de la révolution de 1776, New-York ne comptait que 23,000 habitants ; aujourd'hui, en y comprenant les cités annexes de Jersey et de Brooklyn, sa population dépasse deux millions d'âmes.

Ses premiers fondateurs n'eurent pas la prévision de sa grandeur future ; aussi, dans l'ancienne ville basse, les rues sont-elles étroites et plus ou moins tortueuses ; mais, à partir de Houston-Street, on a tracé dans l'axe de l'île Manhattan douze grandes avenues qui la parcourent dans toute sa longueur. Les rues transversales portent toutes un numéro d'ordre. De la cinquième à la huitième avenue et de la cinquante-neuvième à la cent-dixième rue, on a réservé un vaste parallélogramme. C'est aujourd'hui le Parc Central, créé en 1858, et déjà l'un des plus beaux parcs du monde.

La partie méridionale de la ville est consacrée uniquement aux affaires ; toute la journée il y règne une animation extraordinaire ; à cinq heures, les offices et les bureaux se ferment ; les négociants regagnent à la hâte leurs somptueuses demeures situées dans les aristocratiques avenues de la ville haute, et, ce quartier, tout-à-l'heure si bruyant, devient presque désert jusqu'au lendemain matin.

Broadway est la grande artère de la cité ; cette rue célèbre prend naissance à la Batterie, belle promenade au bord de la mer, et pavée de superbes dalles. On y a une vue magnifique sur l'île de Staten, Brooklyn, et les innombrables navires qui sillonnent les eaux profondes et tranquilles de l'incomparable baie de New-York. Malgré tous ces avantages, la Batterie est très peu fréquentée ; les gens affairés qui encombrent les rues

voisines n'ont pas de temps à perdre et ne songent guère à s'y promener. Après avoir traversé toute la vieille ville, Broadway vient aboutir à l'hôtel de ville et à la poste, l'un des plus beaux édifices de la cité ; là, elle devient plus large, et, sur presque tout son parcours, est bordée de vastes magasins et de constructions monumentales, telles que l'hôtel de la Compagnie des Assurances sur la vie, la librairie méthodiste, l'hôtel Saint-Nicolas, etc. La richesse des matériaux ne le cède en rien à l'immensité des proportions. Quelques-uns de ces édifices sont entièrement en marbre blanc, d'autres en granit ou bien en grès rouge. Les cars qui sillonnent toutes les avenues de New-York sont remplacés dans Broadway par de petits omnibus ornés d'arabesques aux couleurs éclatantes, sur un fond de peinture jaune ; il n'y a pas de conducteur pour recevoir l'argent ; c'est le voyageur qui dépose lui-même le prix de sa place dans une petite boîte qui, le soir, se transforme en lanterne. La traversée de Broadway présente, parfois, de sérieux dangers, à cause de l'encombrement des voitures ; à de certains points, on a établi des passerelles dallées ; on est sûr d'y trouver un policeman chargé, du matin au soir, d'accompagner les dames et de prévenir tout accident ; souvent plusieurs ladies attendent leur tour, et le consciencieux agent de la force publique a fort à faire pour tirer d'embarras sa clientèle féminine.

Un mouvement aussi considérable que celui de Broadway règne sur toute la ligne des quais de l'Hudson et de la rivière Orientale ; d'innombrables jetées ou *Wharfs* forment autant de débarcadères où les navires accostent directement. Ce ne sont partout qu'entrepôts de marchan-

dises, montagnes de balles de coton, pyramides de houille ou de fûts de pétrole.

Le nouveau pont qui doit réunir New-York à Brooklyn n'est pas encore achevé; deux piliers énormes se dressent à une hauteur prodigieuse sur chaque rivage ; lorsqu'il sera terminé, ce pont suspendu sera, sans contredit, le plus beau du monde entier, et les plus gros navires pourront passer dessous à voiles déployées (1).

D'énormes bacs à vapeur ou *ferries* encombrés de passagers, de chevaux et de voitures et semblables à des rues ambulantes, traversent incessamment la rivière orientale et relient New-York à Brooklyn sur un grand nombre de points. Il est curieux de voir manœuvrer ces colosses au milieu de la foule des navires qui se pressent sur l'étroit bras de mer, et d'examiner avec quelle précision mathématique ils viennent s'emboiter exactement dans les bassins qu'ils remplissent tout entiers de leur énorme masse.

Brooklyn s'étend sur la rive de Long-Island, en face de New-York, dont elle forme comme un faubourg peuplé d'un demi-million d'âmes. Les beaux arbres qui ombragent ses larges et tranquilles avenues, ses jolies maisons de briques, ornées d'un jardinet sur le devant, lui donnent un aspect séduisant. A l'heure où se ferment les magasins de New-York, Brooklyn présente une animation vraiment extraordinaire ; les ferries déversent

(1) En voici les dimensions exactes :
Hauteur des piliers, 85 mètres ; profondeur des fondations au-dessous du lit de l'East-River, 25 mètres ; longueur entre les deux piliers, 500 mètres; longueur totale, 1,800 mètres ; largeur, 26 mètres ; hauteur du tablier au-dessus des plus hautes marées, 40 mètres.

incessamment toute une population de commis et d'employés fuyant le bruit et l'encombrement de la grande cité. Les cars se suivent à la file dans les rues principales ; à peine arrivés à la station, les chevaux sont dételés et réattelés de suite en avant du lourd véhicule qui se remet en marche sans le moindre temps d'arrêt. Après le rude labeur de la journée, chacun a hâte de retrouver le calme et le repos du foyer.

A Brooklyn, comme à New-York, de gigantesques affiches suspendues en travers des rues, attestent les préoccupations politiques du jour ; larges et hautes d'au moins dix mètres, elles portent alternativement les noms de Hayes et Tilden, candidats des partis opposés. Dans la même rue, les Head Quatrers (Quartiers Généraux), républicains et démocrates, occupent en face l'un de l'autre une maison semblable toute couverte d'affiches et de transparents multicolores. Les élections présidentielles devaient avoir lieu en novembre ; aussi l'agitation était-elle à son comble. Chaque soir, soit à Philadelphie, soit à New-York, j'ai été le témoin de *parades* dans le genre de celle San-Francisco ; moins nombreuses et moins bien organisées, elles se composaient seulement de quelques centaines de citoyens, la plupart hommes de couleur, défilant à pied ou à cheval, aux sons d'une musique étourdissante et brandissant des transparents illuminés.

Le cimetière de Greenwood occupe, à l'extrémité sud de Brooklyn, un vaste terrain accidenté et élevé de quelques centaines de pieds au-dessus de la mer. Il passe pour le plus beau des États-Unis. C'est un véritable parc orné de belles routes, de pièces d'eau, de cascades, et formant un lieu de promenade très suivi : on y pénètre

en suivant une longue avenue de platanes au bout de laquelle s'ouvre une porte monumentale en grès rouge, de style gothique ; au point culminant du cimetière, on a élevé un fort beau monument en mémoire des citoyens de New-York qui ont perdu la vie pendant la guerre de sécession ; de là on découvre une vue splendide sur la baie de New-York, les innombrables navires et l'immense cité. De somptueux monuments funéraires sont disséminés çà et là sur le penchant de collines gazonnées ; entourés de massifs de fleurs et de verdure ou bien à demi cachés sous de beaux arbres aux feuilles rouges et couverts en cette saison d'une infinité de petits fruits écarlates. Toute idée lugubre disparaît en présence de cet heureux assemblage de la nature et de l'art.

Chaque samedi, à quatre heures du soir, un steamer de la Compagnie française Transatlantique quitte New-York pour se rendre au Hâvre en faisant escale à Plymouth.

J'avais arrêté mon passage de retour sur l'*Amérique*, dont le départ réglementaire devait avoir lieu le 14 octobre ; mais ce navire, ayant été retardé par le mauvais temps, n'était arrivé que le jeudi soir, et ne pouvait reprendre la mer que le dimanche 15 octobre. J'avais donc un jour de plus à passer à New-York ; j'en profitai pour faire une excursion sur le fleuve Hudson que je remontai jusqu'à Neubourg, à 100 kilomètres de son embouchure. Le fleuve a plus d'un kilomètre de largeur en face de New-York ; mais, à mesure qu'on s'éloigne, il s'élargit davantage. Le paysage est splendide ; sur la rive gauche, on passe en revue d'innombrables débarcadères, puis de charmantes maisons de plaisance. Le territoire de la ville de New-York occupe le long du fleuve

une étendue de vingt-huit kilomètres, dont la moitié seulement est construite.

Plus loin, au-delà de la rivière Harlem, le relief du terrain s'accentue, les villas deviennent plus rares, on entre en pleine campagne ; sur la rive droite se dressent les fameuses Palissades ; une ligne continue de rochers perpendiculaires borde cette partie du fleuve sur une longueur de trente-deux kilomètres ; leur hauteur s'élève progressivement, de deux cents jusqu'à cinq cent cinquante pieds.

Au sortir des palissades, l'Hudson s'agrandit considérablement ; en face de la prison de Sing-Sing, il a plus d'une lieue de large ; au-delà du promontoire de Croton, il s'épanche au loin, formant une large baie, puis, bientôt après, pénètre dans un défilé sinueux bordé de hautes montages boisées. Toute cette partie de son cours est extrêmement pittoresque ; c'est là que s'élève, dans une situation ravissante, à mi-côte, et sur un plateau dominant la plaine, l'école militaire de West-Point. Au second plan se dressent de hautes montagnes escarpées, couvertes de forêts ; la station suivante, Neubourg, où j'attendis pendant deux heures le bateau qui devait me ramener à New-York, est une insignifiante petite ville de 15,000 habitants, parmi lesquels on compte un grand nombre d'Allemands. Les vapeurs de l'Hudson sont parfaitement aménagés pour l'agrément des nombreux passagers qui journellement font sur ce beau fleuve des excursions de plaisir. Ils se recommandent surtout par la rapidité de leur marche. En montant comme en descendant, nous ne fîmes jamais moins de trente-deux kilomètres à l'heure. Une concurrence active leur est faite par l'Hudson-river-Railroad, qui, partant d'Albany, à deux cent trente kilo-

mètres de New-York, suit constamment la rive gauche du fleuve, s'enfonce dans de longs tunnels creusés dans le roc, s'élance sur des pilotis au-dessus des eaux, contourne des rivages sinueux et parvient à son but en dépit de tous les obstacles accumulés sur sa route.

Nous sommes au dimanche 15 octobre ; le thermomètre marque 0° ; il a neigé cette nuit. Avant de quitter l'Amérique, peut-être pour toujours, je veux faire une dernière visite au Central-Park, cette merveille de New-York. Une bise glaciale souffle à travers les allées désertes et chasse au loin des tourbillons de feuilles mortes.

La neige recouvre d'un blanc tapis les pelouses, hier encore si verdoyantes ; l'eau des lacs clapote lugubrement et me fait songer aux vagues de l'Atlantique que je vais affronter de nouveau. Cependant, je veux accomplir jusqu'au bout mon devoir de touriste, et, le plan à la main, je visite le labyrinthe, le mail, les grottes, la terrasse de marbre et le belvédère, d'où l'on aperçoit les immenses bassins de granit qui servent de réservoir aux eaux de la ville.

En résumé, le Park-Central est tout-à-fait digne de sa réputation ; c'est une superbe promenade de 350 hectares, admirablement entretenue, et dans laquelle on a reproduit avec un art véritable, et souvent avec une grande magnificence, les aspects les plus variés de la nature.

Au retour, je suivis l'avenue Madison ; on y achève, près de Central-Park, une église catholique destinée à devenir la cathédrale de New-York. Ce monument, tout en granit, d'un bon style gothique et conçu dans de larges proportions, sera, sans contredit, la plus belle église de la ville. L'avenue Madison se poursuit à travers

une succession presque continue d'églises, de superbes maisons et d'établissements publics, d'une architecture riche et variée. Du reste, tout ce nouveau quartier est réellement magnifique.

Je ne puis quitter New-York sans dire un mot des chemins de fer aériens qui circulent dans certaines de ses rues et que je n'ai rencontrés dans aucune autre ville d'Amérique.

La voie ferrée, placée à la hauteur du premier étage, est soutenue par de minces colonnes de fer ; tantôt elle occupe la partie centrale de la rue, tantôt elle se développe au-dessus des trottoirs ; dans ce dernier cas surtout, ce doit être un voisinage fort désagréable pour les habitants.

Cinq grands steamers appartenant à diverses compagnies, sont partis la veille pour l'Europe. C'est aujourd'hui dimanche ; l'*Amérique* est le seul vapeur en partance ; à quatre heures précises, la passerelle est retirée et nous sortons du dock. Le temps est toujours très froid et le vent souffle avec une violence extrême.

Mon voyage est terminé ; en trente-neuf jours, j'ai traversé deux fois le continent Américain dans sa plus grande largeur, du détroit de Belle-Isle à l'Océan Pacifique, et de San-Francisco à New-York. Maintenant, une nouvelle période de calme et de repos va commencer pour moi ; délivré des mille soucis du touriste en voyage, je n'ai plus qu'à me laisser conduire par le vaillant navire auquel je me suis confié.

Les passagers de première classe sont peu nombreux à bord ; aussi suis-je parfaitement installé, seul dans une confortable cabine à quatre lits, éclairée par deux hublots.

L'*Amérique* est un beau et bon bateau de 124 mètres de long sur 13 mètres 50 centimètres de large ; la salle à manger est magnifiquement décorée de grandes glaces, de boiseries finement sculptées, de panneaux et de colonnes de marbre. Le service de la table ne laisse rien à désirer.

Notre machine est de la force de 850 chevaux ; l'hélice fait cinquante-cinq tours à la minute. Un ingénieux système de numérotage enregistre chaque tour depuis le commencement du voyage ; lorsque la plaque indicatrice marquera le chiffre de 815,000, nous serons bien près du Hâvre.

Notre excellent capitaine, M. Pouzolz, commande à un personnel de 169 hommes, dont 70 chauffeurs et 36 matelots.

Deux jours après notre départ, et bien que nous ayons remonté de plusieurs degrés vers le nord, la température s'est sensiblement radoucie, sans doute parce que nous naviguons dans les eaux du gulf stream. Le 19, nous traversons le grand banc de Terre-Neuve ; reconnaissable à la couleur de l'eau qui de bleu foncé devient vert pâle. Nous passons au milieu d'une innombrable quantité de mouettes ; leurs troupes serrées, bercées par les vagues, forment comme un nuage blanc à la surface de la mer ; à notre approche, elles s'élèvent en tourbillonnant et décrivent mille circuits autour du navire. Nous avons l'heureuse chance de rencontrer le soleil et le beau temps dans ces parages qu'un épais brouillard recouvre presque toute l'année, et surtout en cette saison.

Poussés par un vent favorable, nous avançons rapidement pendant les jours suivants ; comme la brise souffle directement à l'arrière et que nous marchons à toutes

voiles, le roulis est considérable. Le 21, nous avons une voile entièrement déchirée par le vent qui a encore fraîchi ; cet accident est bien vite réparé. Le 22, par un beau soleil et une température très douce, nous dépassons un des steamers partis le samedi de New-York et qui avait un jour entier d'avance sur nous.

Le 23, le vent a tourné et entrave notre marche ; la pluie tombe par rafales, et il est impossible de se tenir sur le pont, sauf à l'extrême arrière où je trouve un abri près de la chambre du gouvernail. De ce poste d'observation, la mer agitée offre un magnifique spectacle ; par suite du vent de bout le tangage est très fort, et vient pour la première fois se joindre au roulis. L'arrière du navire se dresse à une hauteur prodigieuse, puis retombe brusquement : tantôt je suis au-dessous du niveau des vagues, tantôt je les domine d'une grande hauteur, et je les vois s'avancer à la file les unes des autres, couronnées d'écume et séparées par de profondes vallées dont la forme et l'emplacement varie à chaque instant. L'écume chassée par la tempête s'éparpille au loin ; sous le choc de l'hélice les eaux bouillonnantes passent du bleu sombre au vert clair lumineux et se creusent en sinistres tourbillons. Une pluie continuelle assombrit l'horizon : au-delà de quelques centaines de mètres, on ne distingue plus rien.

Dans les conditions où elle se fait actuellement, la traversée de l'Atlantique de New-York au Havre est toujours, quelle que soit la saison, une sérieuse entreprise. Une dizaine de compagnies se font une concurrence active ; il en résulte que la sécurité est souvent sacrifiée à la rapidité de la marche ; c'est un steeple-chase, une lutte à qui arrivera le premier ; il faut marcher quand

même, avancer toujours, même par le mauvais temps, même par le brouillard; de plus, tout le monde suit la même route au risque de terribles collisions.

L'Atlantique du nord, de toutes les mers du globe est peut-être celle qui offre le plus de dangers; glaces flottantes, brouillards, courants et variations subites de l'atmosphère, et ces dangers sont encore accrus par les causes que je viens de signaler.

Mais heureusement le mauvais temps ne dura qu'une journée; le vent s'apaisa pendant la nuit, et notre traversée s'acheva dans les meilleures conditions.

Le mercredi 25 octobre, le maître d'équipage signalait les îles Scilly ou Sorlingues à babord. Une heure après nous passions devant un groupe de rochers et d'îlots, aux pointes aiguës, que surmonte le phare de l'Evêque. A onze heures, nous laissons sur la gauche le cap Lizard. Toute la journée nous longeons à une assez grande distance la côte de Cornouailles; les violents courants qui règnent dans ces parages nous retiennent au large. A la nuit seulement nous entrons dans la rade de Plymouth. On décharge la malle et quelques passagers; nous achetons des journaux anglais, et nous poursuivons, sans plus tarder, notre route vers le Havre, où nous arrivons le lendemain à onze heures et demie, juste à temps pour prendre l'express de Paris. La Manche est tranquille comme un lac, le temps magnifique et d'une douceur exceptionnelle pour la saison.

Onze jours auparavant j'avais laissé New-York en proie aux rigueurs d'un hiver prématuré; il me semblait qu'en France je retrouvais le printemps.

DE L'ÉCORCEMENT ARTIFICIEL DES BOIS

Par M. Ch. De Kirwan,

S.-Inspecteur des Forêts.

Un prix de mille francs a été décerné par la Société des Agriculteurs de France, dans sa session de mars 1876, à M. de Nomaison, ingénieur civil, pour son appareil de décortication artificielle des bois en dehors du temps de sève.

La Société avait mis au concours, dans sa session de l'année précédente, cette grave question de l'écorcement artificiel, et en la résolvant, l'habile ingénieur a planté le germe d'une amélioration considérable dans l'exploitation des bois. Il a aussi préparé l'extension de la production des écorces à tan, cet agent dont l'importance s'accroît sans cesse avec l'importance même de la production des cuirs dont la consommation devient de jour en jour plus forte.

En quoi donc consiste le système d'écorcement de M. de Nomaison? Quels avantages présente-t-il sur l'ancien procédé d'écorcement en temps de sève, et quels sont les vices de ce dernier?

Mais d'abord, qu'est-ce que le procédé d'écorcement en temps de sève?

I

Personne n'ignore que, chaque année, au retour du printemps, les arbres et les arbrisseaux, sollicités par les ardeurs renaissantes du soleil, sortent de leur repos hibernal. Leur sève se met en mouvement. Elle monte par les parties externes du tissu ligneux, du fond des racines jusqu'à l'extrémité des derniers ramules de la cime, pour redescendre aux racines par les tissus les plus internes de l'écorce, puis remonter et redescendre encore jusqu'à ce que la foliation soit complète. La circulation de la sève, sans s'arrêter alors, — elle ne s'arrêtera qu'en automne à la chute des feuilles, — se ralentit toutefois et n'a plus qu'un cours uniforme et tranquille.

On appelle *temps de sève* le moment du printemps, où tous les éléments élaborés par la végétation de l'année précédente, et solidifiés ou épaissis dans l'intérieur des tissus, s'amollissent, se dissolvent, et, se joignant aux liquides puisés dans la terre par les racines, sont emportés avec eux par une puissance d'ascension extraordinaire. On a pu mesurer la force de propulsion de cette végétation ascendante sur l'une des espèces ligneuses où elle est le plus remarquable. Un cep de vigne fut coupé net à 0m,50 au-dessus du sol, à ce moment du retour de la végétation qui produit l'écoulement aqueux connu sous le nom de *pleurs de la vigne*; on adapta sur la partie coupée un tube de verre à

double courbure verticale ou manomètre; l'une des branches ascendantes de ce tube, formant en quelque sorte le prolongement de la tige coupée, voyait monter en elle la sève qui continuait ainsi le mouvement d'ascension commencé dans le cep; cette sève, suivant les contours du tube, redescendait ensuite dans la courbure inférieure, laquelle se trouvait occupée par une certaine quantité de mercure. Or, telle était la vigueur d'impulsion de la sève, que l'Anglais Hales, — le premier qui ait fait cet essai expérimental, — a vu la colonne de mercure chassée par elle, s'élever jusqu'à la hauteur de 1 mètre dans la troisième branche verticale du tube. On sait que le mercure pèse quatorze fois plus que l'eau, et Hales a calculé que la force qui poussait ainsi la sève dans la vigne est cinq fois plus grande que celle qui pousse le sang dans une grosse artère de cheval (1).

Tous les végétaux ligneux, sans doute, ne lancent pas leur sève printanière avec une force égale, et cette force est moindre au sommet de la tige et des rameaux qu'au voisinage du sol. Mais il est facile de comprendre que quand un courant analogue, même moins fort (il l'est souvent plus), fait circuler ainsi le liquide séveux entre le bois et l'écorce, l'adhérence entre ces deux parties d'une tige ou d'une branche soit nulle ou à peu près. Aussi n'avait-on jamais imaginé, si ce n'est depuis une dixaine d'années, de choisir un autre moment que le printemps, pour dépouiller de leur écorce les

(1) Adrien de Jussieu. — *Botanique.*

Bouquet de la Grye. — *Les Bois indigènes et étrangers.* Paris, J. Rothschild.

arbres et rejets dont l'enveloppe corticale est réclamée par les besoins de l'industrie. Lors de l'exploitation des coupes de bois, qui se fait normalement de novembre à mars ou avril, on laisse sur pied tous les brins, tiges et rejets bons pour être écorcés, c'est-à-dire très principalement les sujets d'essence chêne (1). Puis, dès que, par l'effet du réveil de la sève, l'adhérence de l'écorce au bois se trouve momentanément détruite, c'est-à-dire aux approches de mai et jusqu'au milieu ou à la fin de juin, on procède à l'opération de l'écorcement. Pour cela faire, l'ouvrier, dès que sa cognée a détaché une branche d'une tige ou celle-ci de sa souche, pratique, du côté du gros bout de cette tige ou de cette branche, une incision longitudinale à l'aide d'un biseau en os, en bois ou même en fer. Cette incision, une fois commencée, se poursuit sans effort jusqu'à l'autre extré-

(1) Le chêne est loin d'être la seule essence forestière dont l'écorce soit utilisable par l'industrie. Mais c'est la plus riche en tannin et partant la plus recherchée pour la préparation des cuirs. Certaines parties de l'écorce comme le *liber* (tissu interne) en contiennent jusqu'à 16 pour cent ; le *rhytidome*, ou partie extérieure morte, en contient encore 4 pour cent, et l'ensemble de l'écorce d'un vieux chêne, toujours moins abondante en tannin que celle des jeunes arbres, en fournit 6,3 pour cent. (A. Mathieu. — *Flore forestière*.)

Dans le nord de l'Europe, on recherche beaucoup aussi l'écorce de bouleau (1,6 pour cent de tannin), qui communique au cuir la couleur et l'odeur caractéristiques des cuirs dits *de Russie*. La partie blanche de cette écorce renferme en outre près de moitié son poids d'une résine particulière appelée *bétuline*. — Dans les mêmes régions, là où le chêne fait défaut, on utilise aussi pour la tannerie l'écorce des saules,

mité de la tige, bûche ou pièce de bois; après quoi celle-ci est enlevée rapidement du fourreau d'écorce qui l'entourait et qui conserve après l'enlèvement l'apparence extérieure du fragment d'arbre qu'il enveloppait naguère.

Telle est la manière de procéder pour écorcer les bois en temps de sève.

C'est le procédé ordinaire, le seul et unique jusqu'à ces dernières années; on pourrait l'appeler le procédé *naturel*. L'écorce, en effet, se détache naturellement et comme d'elle-même, au premier contact de la main de l'ouvrier armée d'un outil presque insignifiant, tandis qu'avant ou après le moment de la sève, elle adhère fortement au bois. Pour l'enlever

principalement du saule marceau, celle du sapin argenté (*abiès pectinata*), de l'épicéa, des jeunes mélèzes. (Ibid).

L'écorce de l'arbrisseau appelé « Sumac des corroyeurs » est employée à la préparation des cuirs dits *marocains*.

Bien d'autres écorces encore, quoiqu'on les utilise peu, contiennent du tannin : le marronnier d'Inde, 1,8 pour cent (Lavy); le merisier (cerisier sauvage), 10 pour cent, d'après Gassicourt; le cornouiller mâle, 8,7 pour cent, et l'aune commun, 16,5 pour cent (plus même que la meilleur et plus fine écorce de chêne), d'après le même; le peuplier blanc (*ypréau*), 3 pour cent environ. (Ibid).

Certaines écorces peuvent aussi rendre d'autres services. Ainsi l'écorce du houx, dont on extrait la glu, et celle de la bourdaine, qui fournit une matière tinctoriale rougeâtre. Enfin l'orme champêtre et surtout le tilleul ont un liber fibreux et tenace avec lequel on peut fabriquer des nattes et des cordages grossiers, mais plus résistants que ceux qui sont faits avec le liber du chanvre ou du lin.

alors, sans avoir fait subir aux brins à écorcer une préparation préalable, il faudrait se servir d'outils tranchants qui ne détacheraient que la portion d'écorce avec laquelle ils seraient en contact. Par là on verrait s'élever la main-d'œuvre à un taux excessif, qui dépasserait hors de toute proportion la valeur du produit. L'écorcement naturel exige donc impérieusement la coupe en temps de sève des bois qu'on veut dépouiller de leur enveloppe corticale.

C'est ce que l'on évite en recourant au procédé artificiel ou écorcement par la vapeur.

Mais quel intérêt y a-t-il à éviter d'écorcer, de *faire de l'écorce,* pour employer l'expression populaire, pendant le temps de la sève?

Cet intérêt est considérable et de deux natures : intérêt cultural, intérêt économique.

II

Le fait d'exploiter les bois pendant le temps de la sève, en mai et juin, au lieu d'employer à ce travail les mois d'automne et d'hiver, a d'abord, au point de vue forestier, un inconvénient majeur; il serait mieux de dire : une série d'inconvénients.

Le moindre d'entre eux consiste dans la perte de *recrû* qui résulte d'une exploitation trop tardive. Quand la coupe des bois a été faite avant le reveil de la végétation, les souches des arbres et brins abattus donnent des rejets dès la fin d'avril ; et comme ces rejets correspondent au maximum d'activité du mouvement de la sève, ils acquièrent promptement une assez grande

élévation. On en voit parfois qui, dès le mois de juin, ont atteint un mètre et plus de hauteur.

Il est clair que ce rejet des souches, que ce *recrû* est perdu lorsque l'exploitation a lieu en mai et juin. La sève, au lieu de s'amonceler au pied de la souche coupée pour gonfler ou faire sortir les bourgeons proventifs ou latents, cachés sous l'écorce et tout autour de cette souche, se répand dans la tige encore sur pied, sans d'ailleurs pouvoir l'en faire profiter, puisque cette tige est abattue au moment même, et avant que la sève qu'elle vient de recevoir ait eu le temps de déposer autour du bois une nouvelle couche de tissu ligneux.

A la vérité, un second appel de sève, qui, ayant lieu habituellement en juillet et août, est connu sous le nom de *sève d'août*, réparera partiellement ce dommage. Mais enfin le recrû de la première année ne sera que de la moitié de ce qu'il devait être si la coupe eût été effectuée pendant les mois d'hiver. La perte peut donc s'évaluer assez exactement à *la moitié d'une sève* ou *d'une feuille*, c'est-à-dire à la demi production ligneuse d'une année.

Cet inconvénient de l'écorcement en temps de sève est le moindre, avons-nous dit. Il en est un autre, beaucoup plus grave, bien que moins immédiatement apparent. Il provient de la fatigue considérable, de l'espèce d'épuisement qu'éprouvent les souches par suite de l'abattage des bois pendant le mouvement de la sève. On a fait ressortir plus haut quelle est la vigueur extrême d'impulsion, au retour du printemps, des liquides organiques contenus dans les tissus ligneux. Coupés pendant que durent les effets de cet élan, ces tissus laisseront

s'écouler au dehors la totalité de la sève qu'ils avaient mission d'envoyer dans tout le corps et jusqu'aux dernières ramifications du sujet abattu. De là le liquide devait revenir à cette même souche, enrichi de nouveaux éléments qu'il aurait puisés dans l'air atmosphérique par l'action respiratoire et d'absorption des organes foliacés (1). L'arbre ou le rejet étant coupé, il est clair que l'écoulement de sève qui lui succède se fera en pure perte. A la longue, sans doute, l'orifice des vaisseaux, fibres et cellules, tranchés sur la souche, finira bien par s'obstruer et s'oblitérer; et quand, en fin juillet ou en août, aura lieu un second appel de la sève, des bourgeons proventifs sortiront de l'écorce tout autour de la souche. Mais celle-ci n'en aura pas moins subi l'épuisement résultant de tout ce qu'elle aura perdu sans compensation (2). Dans un taillis s'exploitant à 18 ou 20 ans par exemple, et soumis chaque fois à l'écorcement naturel, les souches seront usées bien avant l'âge, et après avoir fini par ne donner que des rejets chétifs et

(1) Voir, sur les fonctions de respiration et d'absorption des feuilles, le remarquable traité de physiologie végétale de M. Bouquet de la Grye, dans *Les Bois indigènes et étrangers* Un vol. in-8°, Paris, J. Rothschild.

(2) Cette perte, non compensée, est d'autant plus grande que le liquide séveux, qui obéit au mouvement ascensionnel du printemps, contient en dissolution cette sève solidifiée appelée *réserve alimentaire*, qui s'était déposée, à l'entrée de l'hiver, dans les tissus du bois. Il y a donc perte, non-seulement de la sève de formation récente ou actuelle, mais encore de cette sève élaborée de la saison précédente, la plus riche en éléments constituants du tissu ligneux.

languissants, elles périront tout à fait. Pour peu que ce grave déchet ne soit pas compensé par la pratique d'un choix rationnel et suffisant d'arbres de réserve, voire par des repiquements de glands ou de jeunes plants dans l'hiver ou au printemps qui suit l'exploitation de chaque coupe, celle-ci ne verra pas s'écouler plus de trois ou quatre retours d'exploitation ou *révolutions*, sans qu'à un taillis bien venant et complet n'aient succédé des vides, des clairières, qui s'agrandiront d'année en année jusqu'à la ruine définitive de la forêt.

Tel est, avec le temps, l'effet de l'écorcement pendant la sève ; et cet effet est singulièrement activé par un troisième et non moins grave inconvénient qu'il nous faut signaler.

Quand on tarde jusqu'en mai et juin pour procéder à l'abattage d'une coupe de bois, tous les bois abattus, leurs branchages, leurs écorces, etc., s'étalent sur le parterre de la coupe au moment de la végétation et, en suspendent l'essor partout où ils recouvrent les souches, leur interceptant l'air et la lumière. Ce n'est pas tout. Il faut enlever ces produits, et pour cela introduire bêtes et charriots dans l'intérieur de la coupe. Les dégâts que causent les charrois dans une coupe exploitée en temps de sève sont incalculables. Le bois des souches et des racines courant à fleur de terre est plus tendre, l'écorce soulevée en quelque sorte par le passage de la sève se détache au moindre choc, et le frottement des roues, le poids des chargements, les pieds des chevaux, brisent les bourgeons et les rejets, écorchent ou éclatent les souches et les étocs, aggravant ainsi, dans une

large mesure, le dommage résultant d'une déperdition de sève déjà ruineuse par elle-même.

Ces considérations, d'un intérêt majeur pour le propriétaire, touchent moins l'exploitant, le marchand de bois. Il lui importe assez peu que le fonds, sur lequel il exerce son industrie, mais qui ne lui appartient pas, doive souffrir, par la suite, de son mode d'exploitation.

Voici des faits qui sont de nature à l'impressionner davantage.

L'époque de l'ascension de la sève n'est ni absolument constante, ni de longue durée. Elle est fréquemment interrompue par les variations atmosphériques. Elle correspond toujours à une époque de l'année où la reprise des travaux agricoles absorbe beaucoup de bras et où, partant, rares sont les ouvriers et chère est la main-d'œuvre. Il faut donc, le moment venu, écorcer à tout prix et *faire vite*, employer, par conséquent, un grand nombre d'ouvriers à la fois. Vienne un regain de froid, un coup de bise, un brouillard : la sève s'ar rête. L'ouvrier doit s'arrêter aussi. Au moins, n'écorce-t-il qu'à grand'peine et n'a-t-il réalisé, au bout de la journée, qu'une somme de travail insuffisante. On évalue, à un quart au moins, la proportion des bois qui, destinés chaque année à la décortication, restent non écorcés par suite des empêchements résultant des fluctuations de la sève, sous l'influence des intempéries. Il y a plus, les menus brins du taillis désignés sous le nom de *charbonnette*, parce qu'on les emploie ordinairement à la fabrication du charbon, ne sont pas généralement compris dans les bois à écorcer : à longueur

égale, un brin de faible diamètre est presque aussi long à décortiquer qu'un brin beaucoup plus gros, et le temps manque forcément pour extraire l'écorce de ces brindilles, bien qu'elle soit la meilleure et la plus riche en tannin. Mais si l'on est obligé de s'abstenir d'écorcer un quart des arbres et brins dont on avait ajourné l'exploitation dans ce but, à plus forte raison ne peut-on songer à en augmenter la quantité.

Il y a donc, au point de vue économique, tout aussi bien qu'au point de vue cultural, un intérêt considérable à pouvoir écorcer en toute saison, sans subordonner la coupe et l'exploitation des bois à l'écorcement, ni l'écorcement au caprice des mouvements de la sève.

Pour cela, il s'agit de faire subir au bois coupé en temps ordinaire une préparation qui, sans l'altérer ni dans le bois proprement dit, ni dans l'écorce, détruise cependant l'adhérence de l'une à l'autre.

Tel est le but pleinement atteint par l'immersion de ce bois dans un bain de vapeur surchauffée. Tel est le but de l'appareil de M. de Nomaison dont il nous reste à parler et que nous décrirons d'après le *Rapport* sur les conclusions duquel la Société des Agriculteurs de France a accordé un prix de mille francs à l'inventeur (1).

III

La première idée de l'écorcement artificiel des bois n'appartient pas à M. de Nomaison. Mais il en a consi-

(1) **La section de la Société ayant la sylviculture pour attributions et présidée par Mgr le duc d'Aumale, avait fourni les**

dérablement perfectionné l'application, grâce à un appareil nouveau, facilement transportable, peu encombrant, et d'un prix relativement faible.

C'est en 1864 qu'un maître de forges de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), M. Maitre, imagina d'employer la vapeur d'eau pour détruire l'adhérence de l'écorce au bois qu'elle recouvre. Il s'était demandé si, en trouvant un moyen d'écorcer en toute saison, on n'arriverait pas à augmenter, dans une forte proportion, la production des écorces, cette marchandise dont le prix va toujours croissant. Il essaya de faire passer un courant de vapeur, à moyenne pression, dans une caisse remplie de bois coupés depuis un temps plus ou moins long, et put constater qu'après un certain nombre d'instants d'immersion dans le bain de vapeur, ces bois offraient la même facilité d'écorcement que s'ils eussent été cou-

membres de la commission chargée de se livrer à une enquête minutieuse sur le procédé de M. de Nomaison.

Cette commission était ainsi composée :

Mgr le duc D'AUMALE, président ; MM. BARBIÉ DU BOCAGE, vice-président ; PISSOT, conservateur du Bois de Boulogne secrétaire ; CLAVÉ, MAURICE VILMORIN, DE WAILLY, DE BARGHON, BEZEL, REGNAULT, DE BERTIER, vicomte DU ROSCORT, baron DE l'ESPÉE.

M. Pissot, secrétaire de la commission, a rédigé et lu en assemblée générale le rapport de cette commission, lequel a été ensuite publié sous ce titre :

Ecorcement des bois par la chaleur. — RAPPORT *présenté à l'assemblée générale des agriculteurs de France, le 15 mars 1876, au nom de la Section de sylviculture, par* M. PISSOT, *inspecteur des Forêts, conservateur du Bois de Boulogne.* — Paris, imprimerie centrale des chemins de fer. A. CHAIX et Cie.

pés au moment même et pendant le mouvement de la sève. Ceux qui ont vu, comme nous, fonctionner l'appareil de M. Maître en 1867, à Billancourt, à l'annexe agricole de l'exposition universelle, peuvent dire avec quelle facilité et quelle promptitude fonctionnait cet appareil. Des expériences nombreuses permirent de constater que la qualité des écorces ainsi obtenues n'était pas inférieure à celle des écorces faites en temps de sève, et que leur prix de revient ne s'éloignait pas sensiblement des conditions normales.

Cependant le procédé de M. Maître ne dépassa pas le champ des expériences ou de quelques exploitations d'essai; il n'entra point dans le domaine de la pratique. La routine, cette passion de fait dans un pays qui a la passion théorique du progrès, est la première cause de cette froideur. Elle n'est pas la seule, il le faut reconnaître. Le générateur dans lequel M. Maître préparait sa vapeur était lourd et compliqué; son appareil, peu portatif, ne pouvait guère fonctionner que dans des centres de grandes agglomérations de bois : on ne pouvait que difficilement songer à le transporter de forêt à forêt, moins encore de coupe à coupe dans une même forêt. On reprochait, en outre, au procédé, les effets probables ou au moins possibles de l'humidité qui pouvait dissoudre une partie du tannin contenu dans l'écorce et diminuer par conséquent la richesse de celle-ci, autrement dit sa qualité. On vit même des tanneurs refuser, pour cette raison, les écorces extraites à l'aide des appareils de M. Maître. Celui-ci ne se découragea point. Pour parvenir à améliorer pratiquement ses appareils, le maître de forges fit appel à un

ingénieur; et M. de Nomaison, ancien élève de l'école centrale des arts et manufactures, ingénieur au service de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, reprit à son compte l'idée de M. Maître pour en perfectionner l'application en la rendant plus facile et moins coûteuse.

Il fut d'abord amené à admettre que ce ne serait point, comme eau à l'état de gaz, mais bien comme véhicule de la chaleur, que la vapeur agit sur le bois et sur l'écorce. De là, double conséquence : supprimer la pression de la vapeur, ce qui permettait d'alléger, à l'abri de tout danger, l'appareil, en amincissant ses parois; remplacer cette pression par une surélévation de la température et, la vapeur étant sèche, anéantir par là l'objection tirée de la dissolution d'une partie du tannin.

M. de Nomaison construisit, en conséquence, un générateur de dimensions relativement minimes et dont le poids, au lieu des 1,200 kilogrammes, que pesait celui de M. Maître, n'en accuse guère que 500. C'est une réduction de près des deux tiers. L'appareil est disposé de façon à pouvoir, au moyen d'une suffisante surface de chauffe, produire en très-grande quantité la vapeur. Celle-ci est portée à la température minima de 130°, qui, suffisante pour produire l'effet voulu de disjonction de l'écorce avec le bois, n'altère ni l'une ni l'autre : ce n'est qu'à 200° que le bois commence à se décomposer par combustion. Mais à la température de 130 à 170°, les liquides contenus dans le bois entrent en ébullition, s'épandent au-dessous de l'écorce qu'ils dilatent et qui cesse ainsi d'être adhérente.

C'est dans ces conditions nouvelles que la Société des

10°
NORVÈGE
60°
50°
40
30

agriculteurs de France (section de sylviculture) fut saisie de la question de l'écorcement artificiel, et qu'une commission désignée par elle se livra, en avril 1873, à diverses expériences à ce sujet dans le bois de Vincennes et à Viroflay. Le résultat constaté par la commission fût seulement la *possibilité* de l'écorcement artificiel en forêt. Elle ne voulut pas encore se prononcer plus catégoriquement : tout en approuvant le principe de l'appareil de MM. Maître et Nomaison, elle croyait y remarquer des défauts d'application et de détail, et fit part aux constructeurs de ses observations.

L'ingénieur et le maître de forges se remirent courageusement à l'œuvre, apportèrent au générateur les perfectionnements qui leur avaient été indiqués, et méritèrent qu'après nouvel examen la Société des agriculteurs de France leur décernât, en 1874, une médaille à titre de récompense.

C'était une adhésion implicite, mais certaine, au procédé nouveau.

L'esprit de routine ne fut pas, pour cela, désarmé. L'envie, d'ailleurs, ce serpent acharné contre tout ce qui est utile et bon, n'épargne personne, et c'est l'honneur des gens de bien d'être ordinairement en butte à ses morsures. Dans la région parisienne, les tanneurs et les marchands de bois refusaient systématiquement toute efficacité au nouveau procédé, toute qualité suffisante aux écorces par lui obtenues.

Ce ne fut donc pas, cette fois, de Paris que nous vint la lumière, au moins sur ce point.

Mais en différents lieux de la province, des Ardennes au Périgord, de la Touraine au Finistère, l'écorcement

artificiel fut apprécié, et aujourd'hui de nombreux appareils y fonctionnent, qui donnent les résultats qu'on en pouvait espérer.

La Société des agriculteurs de France, cependant, ne perdait pas de vue cette importante question, et c'est sur ces entrefaites qu'elle décida, dans sa session de l'année 1875, l'allocation d'un prix de mille francs à décerner, l'année suivante, à l'inventeur du meilleur procédé d'écorcement artificiel des bois. Seul concurrent sérieux, M. de Nomaison (1), après de nouveaux perfectionnements apportés à son appareil, remporta ce prix, en mars dernier, comme nous l'avons dit en entrant en matière.

Cette haute approbation, cet encouragement imposant ne furent pas les seuls.

(1) Un ancien inspecteur des forêts, actuellement en retraite, qui s'occupe aussi d'une manière assidue de la question de l'écorcement artificiel, avait cru devoir se retirer, après avoir eu d'abord l'intention de concourir. Toutefois, ce retrait n'impliquait de la part de l'honorable concurrent, ni adhésion sans réserve au precédé Nomaison ni abandon de son système à lui.

Il n'est pas partisan de l'emploi *exclusif* de la vapeur sèche sans aucune pression : il voudrait que l'usage de celle-ci ne fît pas abandonner la vapeur humide sous une certaine pression, dans beaucoup de cas plus économique, suivant lui. — Les considérations très développées et très sérieusement motivées qu'il nous a fait l'honneur de nous communiquer à ce sujet nous sont parvenues trop tard pour que nous ayons pu les utiliser dans le corps du présent travail. Mais elles nous seront précieuses dans le cours d'études ultérieures sur cette importante et grave qnestion.

L'Administration s'est préoccupée, elle aussi, de l'amélioration considérable qu'apporterait avec elle la propagation d'une telle méthode. Une commission officielle, où figuraient des hommes de la valeur et de la compétence de MM. Meynier et Lorentz, administrateurs à la direction générale des forêts; Serval, conservateur des forêts, à Paris; Lévy, président du syndicat des bois, des marchands de bois, des tanneurs, etc., a expérimenté, en décembre 1873, dans le bois de Viroflay, et en présence de M. le Directeur général des forêts, ainsi que d'un grand nombre de propriétaires de bois et d'exploitants, le système de l'écorcement artificiel. L'impression générale produite sur les assistants a été des plus favorables; de chaleureuses félicitations ont été adressées à l'habile ingénieur, et l'État, à la suite de ces expériences, a fait l'acquisition d'un de ses appareils pour l'Administration des forêts. La commission officielle a été ainsi mise à même de suivre, dans une série d'exploitations régulières, l'application pratique de cet ingénieux système.

Des expériences théoriques et pratiques ont été faites sur la qualité, sur la richesse en tannin des écorces ainsi obtenues. Des savants, tels que M. Mouillefert, professeur de chimie à l'école d'agriculture de Grignon, M. Grandeau, professeur de chimie agricole à la faculté de Nancy, M. Nanquette, directeur de l'École forestière de Nancy, M. Rabourdin, chimiste à Orléans, M. Maret, chimiste à Paris, se sont chargés des premières. Ils ont constaté qu'il n'existe pas de différence appréciable entre les écorces de chêne extraites par le procédé naturel et celles obtenues à l'aide de la vapeur quant

à la richesse en tannin. M. Mouillefert, même, précisant ses conclusions dans un chiffre, fixe à 7,14 pour cent la proportion de tannin qu'il a trouvée dans les écorces de chêne soumises à son analyse, aussi bien dans celles qui avaient été levées en temps de sève que dans celles qui avaient été détachées par la chaleur artificielle. M. Maret, lui, trouve une différence, mais bien faible, qui serait en faveur de l'écorcement en temps de sève, celui-ci produisant du tannin dans la proportion de 7,80 pour cent, et l'écorcement par la chaleur n'en donnant que 7,57, soit 0,23 pour cent en moins. Avions-nous tort de dire que la différence, si elle existe, n'est pas appréciable (1)?

Quant aux expériences pratiques, c'est à des tanneurs qu'elles revenaient. Un grand nombre de ces industriels, après expérimentation en grand, ont rendu les témoignages les moins équivoques sur l'égalité sensible de qualité entre les écorces des deux provenances. On peut citer MM. Fortier-Beaulieu, à Paris, Jodeau-Labbé, à Château-Renault, Vincent, à Nantes, Parent et Decron-Donneau, à Givet, Barrier, au Mans, Rossignol, à Vierzon, et enfin Gérard-Becket, à Maestricht. Leurs attestations se rapportent toutes aux deux années 1875 et 1876. Mais, dès 1866, plusieurs tanneurs français attestaient que les écorces obtenues par le chauffage à la vapeur humide (procédé Maître) étaient aussi bonnes que les autres, et plus tard, l'Administration prussienne ayant fait, pour son compte, étudier la question à Wiesbaden par une commission où figuraient notamment un

(1) Voir le rapport précité, p. 8 et 10.

tanneur, un forestier et un chimiste, est arrivée aux conclusions suivantes :

Des poids égaux de peaux traitées par des écorces de l'une et l'autre origine ont produit des poids sensiblement égaux de cuirs et de qualité égale. (Rapport du tanneur.)

Le bois de chêne exploité en hiver pèse plus que celui coupé en été : un mètre cube, coupé en cette dernière saison, pèse 892 kilog. et fournit 128 kilog. d'écorce; coupé en hiver, il donne 165 kilog. d'écorce et pèse 1,027 kilog. — Les rejets de chêne, dans les coupes exploitées en hiver, dépassent ceux des coupes exploitées en été dans la proportion de $1^{m}90$ à $1^{m}05$. (Rapport du forestier.)

La vapeur et l'eau de condensation n'enlèvent aux écorces que 2 à 5 pour cent de leur tannin. La qualité du tannin ne varie pas sensiblement dans les différents mois de l'année, et l'écorce du bois coupé en hiver vaut l'autre, lorsque son extraction par la vapeur ne se fait qu'au printemps. (Rapport du chimiste (1).

IV

Donnons ici, d'après le rapport de M. Pissot, cité plus haut, la description de l'appareil de M. de Nomaison.

Cet appareil consiste en une chaudière verticale, tubulaire et cylindrique, à foyer intérieur. « Un réservoir d'eau entoure la boîte à fumée, ce qui permet d'ali-

(1) Ibid, p. 10 et 11.

menter avec de l'eau chaude. De nombreux tubes en cuivre donnent une surface de chauffe considérable. L'eau descend jusqu'au fond du générateur et entoure complétement le foyer. Subissant l'action directe des gaz du foyer, ces tubes chauffent et sèchent la vapeur qui vient les lécher sur toute leur surface.

« La vapeur arrive ainsi à la partie supérieure, dans un surchauffeur (boîte en cuivre rouge), et de là sort à la température d'environ 170 degrés, entre dans les cuves à 130 degrés, et s'en échappe ayant près de 100 degrés.

« Un tube de niveau en verre, placé à l'extérieur, permet de voir la hauteur de l'eau dans la chaudière.

« On alimente à l'aide d'une pompe qui refoule l'eau du réservoir supérieur et la fait pénétrer dans la machine.

« La vapeur, étant utilisée au fur et à mesure de sa production, n'a pas de pression sensible, de sorte qu'il n'y a jamais à redouter le moindre danger d'explosion.

« L'appareil est d'un poids relativement faible, de 4 à 500 kilog., de manière à être facilement transporté à travers les coupes.

« Les bois à écorcer sont placés dans des cuves ou récipients en bois (il y en a quatre en général), disposés symétriquement autour de la chaudière ; la vapeur pénètre à la partie inférieure de chaque cuve au moyen d'un tuyau partant du surchauffeur de la machine. Ce tuyau porte un boisseau muni d'une clef, qui permet de régler l'admission de la vapeur.

« Ces cuves cylindriques varient de dimensions avec la longueur des bois à écorcer ; ainsi on peut leur donner depuis 1m 20 jusqu'à 4 ou 5 mètres et même plus de

longueur. Seulement, il faut alors réduire la circonférence de manière à ce que la capacité soit toujours la même et ne dépasse pas un mètre cube ou 1m 250, au moins pour les générateurs actuellement en usage.

« Ces cuves sont disposées sur de petits chevalets, avec une légère inclinaison, pour laisser s'écouler par un petit trou les jus ou les liquides qui s'échappent du bois sous l'action du calorique.

« Chaque cuve, remplie de bois, n'en contient que 0st 750, à cause des vides qui résultent de l'empilage.

« Au moment où la vapeur est introduite pour la première fois dans chaque cuve au commencement de la journée, elle est absorbée par le bois, de sorte qu'il s'écoule environ deux heures avant que l'écorçage puisse se pratiquer facilement. Mais lorsqu'on fait l'opération la seconde fois, il suffit que le bois soit soumis une heure et demie à la vapeur pour que l'opération puisse se faire. Cela tient à ce que les cuves étant déjà échauffées, il y a bien moins de refroidissement et la vapeur conserve toute son action. Du reste, cet intervalle varie sensiblement suivant la dimension des bois et le temps depuis lequel ils sont abattus. Plus les bois sont gros, plus on s'éloigne de l'époque de l'abattage, plus il faut de temps. La durée de l'opération varie aussi avec e combustible qu'on emploie ; car plus le combustible donne de chaleur dans un même temps, plus la vapeur est rapidement échauffée et produit rapidement son effet. Du reste, pour s'assurer du moment où l'on peut commencer l'opération, il suffit de retirer une bûche et de l'essayer. On a reconnu aussi que le bois commence à être à point dès qu'il s'écoule du jus et que la vapeur

tend à s'échapper par les joints. Quand on retire le bois, après le temps voulu, l'écorce se détache aisément sous forme de fourreaux complets, lisses à l'intérieur, sans lanières ni déchirures.

« Dès qu'une caisse est vidée, on la remplit de bois nouveau et on passe à la suivante qui se trouve être prête, puis à la troisième et ainsi de suite. Il s'établit, par suite, un roulement continu, de façon qu'il n'y a jamais de temps perdu pour les ouvriers.

« Quatre hommes peuvent, en vingt minutes, effectuer l'écorçage des bois contenus dans une cuve. On peut dire que c'est le temps maximum pour des bois de dimensions moyennes, c'est-à-dire de 0m20 à 0m40 de circonférence. Comme il faut dix minutes pour recharger les cuves, c'est donc une demi-heure que dure l'opération pour chaque cuve. De telle sorte qu'en deux heures les quatre cuves peuvent être vidées et remplies, et que quand la dernière est vidée on peut revenir à la première, où l'on trouvera des bois prêts à être écorcés. En une journée de dix heures de travail, on peut ainsi vider cinq fois les quatre cuves et écorcer 15 stères de bois.

« Il est bon de faire remarquer qu'il serait sans inconvénient de donner aux cuves une capacité telle qu'elles continssent exactement un stère, de telle sorte qu'on pourrait écorcer 20 stères de bois; mais alors il faudrait employer deux écorceurs de plus. Un stère donnant en moyenne 100 kilogrammes d'écorces, c'est donc 1,500 à 2,000 kilogrammes d'écorces qu'on pourrait produire par jour avec une machine. Soit 75 à 100 bottes, puisque chaque botte pèse 20 kilogrammes.

« Comme, outre les quatre ou les six manœuvres employés à l'écorçage, il faut un chauffeur pour alimenter la machine et un homme pour retirer le bois des cuves, il en résulte qu'on produit 12 à 13 bottes par jour et par homme. Or, par le procédé ordinaire, un homme ne peut pas faire plus de 8 à 10 bottes. Il y a donc, par l'emploi de la machine, augmentation de produit.

« Voyons maintenant quel sera le prix de revient.

« Il résulte des expériences faites, que, pendant la journée, on brûle 200 kilogrammes de charbon de terre ou un peu plus d'un stère de bois, que l'on peut prendre dans la coupe même où l'on opère, car il a été reconnu qu'il ne fallait pas employer du bois sec, lequel brûle trop vite et donne pendant un certain temps trop de chaleur. En outre, il faut 60 litres d'eau par heure pour entretenir la machine, soit 600 litres par jour.

« Prenant ces différents chiffres pour base, nous pouvons ainsi établir la dépense moyenne pour 75 bottes d'écorce ou pour 1,500 kilogrammes :

Un chauffeur....................fr.	5	»
Quatre hommes à 3 fr.............	12	»
Une femme.......................	2	50
Un enfant........................	1	50
Combustible......................	10	»
Transport de l'eau................	2	»
Frais généraux et d'amortissement (Empiler les bois, lier les écorces)	6	»
Total....fr.	39	»

« Ce qui porte le prix de revient des 1,000 kilo-

grammes d'écorces à 25 fr. 50 c. environ, tandis que certainement, par l'opération en temps de sève, ils reviendraient, dans les mêmes circonstances, au moins à 30 francs.

« Si au lieu de cuves contenant seulement $0^{st}750$, on en avait contenant 1 stère de bois, ce qui permettrait de faire 2,000 kilogrammes d'écorces par jour, le prix de revient se trouvant augmenté du prix de la journée de deux hommes, soit de 6 fr., les 1,000 kilogrammes d'écorces coûteraient à peine 23 fr. (1).

« On voit, continue M. Pissot, que le prix des écorces obtenues par le procédé artificiel est inférieur au prix obtenu par le procédé ordinaire. M. Bourdon-Nanquette, de Charleville, qui emploie les appareils

(1) L'honorable expérimentateur dont nous avons parlé conteste formellement ces chiffres. D'après les données sur lesquelles il s'appuie, le prix de revient des 1,000 kil. d'écorce à la vapeur ne ressortirait pas, en mettant les choses au mieux, à moins de 33 fr. 93. Précisant d'avantage et tenant compte de détails que M. Pissot, suivant lui, n'aurait pas dû négliger, il arrive au chiffre de 39 fr. 45 pour prix de façon des 1,000 kil. d'écorce à la vapeur, soit, ajoute-t-il, 31 fr. 50 0/0 d'excédant sur le prix de l'écorce faite en sève, que M. Pissot établit à 30 fr.

Sans contester la valeur de ces arguments, sans entrer d'avantage dans l'examen détaillé et critique des chiffres et des calculs sur lesquels ils s'appuient, — ce qui nous entraînerait trop loin, — nous dirons, néanmoins, que leurs conclusions nous paraissent pour le moins exagérées. Rien n'est plus variable, d'une localité à une autre, que les frais de main-d'œuvre. En comparant les chiffres qu'il adopte lui-même pour prix de revient de l'écorce à vapeur sèche avec le chiffre indiqué par M. Pissot comme prix de l'écorce en sève

de M. de Nomaison depuis 1873, a trouvé, comme différence du prix de revient en faveur de l'écorçage par la chaleur, seulement 10 pour cent, mais il espère arriver à plus de 30 lorsqu'il emploiera les machines perfectionnées. »

Tel est l'appareil d'écorcement artificiel, son mode de fonctionnement et le prix de revient de l'écorce calculé sur des données moyennes qui paraissent plausibles.

Négligeons la diminution acquise, ou même à accroître, dans ce prix de revient : bornons-nous à le considérer comme égal à celui de l'écorce obtenue par l'ancien procédé. Il n'en reste pas moins établi ce fait énorme, à savoir que l'écorcement artificiel par la chaleur donne, *sans augmentation de prix*, de l'écorce de qualité égale à

notre contradicteur ne tomberait-il pas involontairement dans quelque paralogisme?

Ce qui nous porterait à le croire, c'est que, depuis qu'il nous a honoré de ses bienveillantes communications, nous avons pu assister à des exploitations d'écorces par la vapeur faites sur une très grande échelle ; or, le prix de revient des 1,000 kil. y ressort à un chiffre très voisin du chiffre final de notre honorable correspondant, c'est vrai ; mais, — et c'est là le point important, — l'écorcement en sève revient, dans les mêmes localités, exactement au même prix.

Hâtons-nous d'ajouter que cette argumentation n'est pas, d'ailleurs, dirigée contre l'écorçement à la vapeur lui-même, mais seulement contre l'emploi exclusif, à cette fin, de la vapeur sèche sans aucune pression. Elle tend à préconiser un système pour lequel a été pris un brevet d'invention et qui consisterait dans une application combinée du principe de chacun des deux systèmes Maître et Nomaison.

celle obtenue par la décortication naturelle. Dès lors, si l'on veut bien se reporter aux considérations sur lesquelles nous avons établi plus haut l'importance majeure qu'il y aurait, au point de vue cultural, à supprimer l'écorcement en temps de sève, on devra reconnaître que la solution de ce problème est aujourd'hui trouvée. Il faut convenir aussi qu'à égalité de prix de main-d'œuvre entre les deux méthodes, l'intérêt économique, celui des exploitants, trouve également son compte dans la méthode artificielle. Plus de gêne ni d'arrêt dans l'opération par l'effet des variations atmosphériques; plus de nécessité d'opérer pendant une époque climatériquement irrégulière et très courte; plus d'empêchement de choisir son temps et de travailler à loisir quand la main-d'œuvre est moins rare et moins chère; plus de non-valeurs, c'est-à-dire plus de tiges restant en bois gris (1) par défaut de durée du temps de sève; plus de menus brins abandonnés non écorcés à la carbonisation, quoique les plus riches en principes tannifères.

V

Malgré le poids d'une approbation donnée par une autorité aussi compétente et aussi haut-placée dans l'opinion que la Société des Agriculteurs de France, le système de la décortication des bois par la vapeur n'est encore entré que partiellement dans la pratique

(1) *Bois gris* se dit des bois façonnés en chauffage sans avoir été dépouillés de leur écorce. On nomme au contraire *bois pelards* ceux qui ont été préalablement écorcés.

des exploitations. Faut-il s'en étonner? La routine, en France, ne se tient pas si vite pour battue. Ce n'est que peu à peu et de proche en proche que toute amélioration, tout progrès, parviennent à acquérir droit de cité dans le domaine agricole.

D'ailleurs, invention nouvelle et mode de procéder encore à ses débuts, l'écorcement artificiel soulève quelques objections de détail qu'il serait puéril de passer sous silence.

L'écorce levée en hiver ne sèche pas ou sèche mal, — c'est du moins ce que prétendent les opposants, — et personne n'ignore qu'il suffit d'un peu de fermentation, de quelque moisissure, pour ôter aux écorces presque toute leur valeur. Pour qu'une dessication convenable s'opère sur les écorces, il faut qu'elles soient aussitôt exposées à un air suffisamment chaud et sec, ce qui nous reporte au mois de mai. Mais si l'écorcement artificiel est reculé jusqu'en mai, que devient son avantage? A égalité de main-d'œuvre, j'aurai toujours profit à écorcer par le procédé naturel, qui ne demande aucune mise de fonds préalable, plutôt que par la méthode artificielle, qui m'oblige à user d'un appareil dont le prix d'acquisition est de 3,000 francs (1).

L'objection, il en faut convenir, ne laisse pas que d'avoir un côté sérieux, et nous n'aurons garde de

(1) M. de Nomaison avait d'abord construit une machine d'un petit modèle, au diamètre de 0 m. 67 et du poids de 300 kil., avec soixante tubes, laquelle ne permettait d'employer que trois cuves et de produire que 1,000 kil. d'écorcés par jour.

MM. Mouchelet frères, à qui M. de Nomaison a cédé ses bre-

la méconnaître. Cependant, en ne considérant même que les résultats pratiques, cette objection n'est pas majeure ; et, comme le fait très judicieusement remarquer M. Pissot, si M. Bourdon-Nanquette, qui, depuis trois ans, emploie le procédé Nomaison pour l'obtention des écorces, ne les avait pas livrées bien sèches, viendrait-on maintenant les lui acheter 10 pour cent plus cher que celles obtenues par les procédés ordinaires (1)?

« Le meilleur moyen de sécher l'écorce et le plus économique, dit M. Bourdon-Nanquette, est de la laisser à l'air libre et d'attendre qu'elle soit sèche. Tout dépend de la manière de l'arranger pour qu'elle se conserve par le mauvais temps.

« Du reste, l'écorce en hiver ne s'avarie pas ; la fermentation n'a lieu que par la chaleur et la privation d'air. J'ai trouvé que décembre et janvier étaient deux mauvais mois pour ce travail ; je me borne, en ce moment, à faire abattre le bois, que je fais ensuite écorcer en février et en mars ; à cette époque, l'écorce est parfaitement sèche 24 heures après l'écorcement (2). »

vets, et qui seuls ont droit de les exploiter aujourd'hui, ne construisent plus que la machine grand modèle qui leur est exclusivement demandée.

Le poids de cette machine est de 500 kil., et son diamètre de 0 m. 80. Ses quatre-vingt-dix tubes lui donnent une surface de chauffage considérable qui lui permet d'alimenter quatre cuves et de subvenir à la production de 2,000 kil. d'écorce par jour. C'est ce dernier appareil dont le prix est de 3,000 fr., y compris le chariot de transport.

(1) *Loc. cit.*, p. 12.

(2) Lettre à M. Pissot, citée par lui dans son *Rapport*.

Voilà un fait, et il appert de là que la difficulté de la dessication ou du *séchage* de l'écorce obtenue par la méthode artificielle n'est pas une difficulté insurmontable. A la vérité, M. Bourdon-Nanquette n'explique pas comment il s'y est pris pour faire sécher ses écorces : c'est peut-être son secret, et s'il le garde il est dans son droit. Mais un de ses confrères, M. Barrier, marchand de bois au Mans, indique un procédé. Il s'exprime ainsi :

« Le séchage m'a longtemps préoccupé ; la rosée détériorait l'écorce lors même qu'elle était sèche. Pour remédier à cet inconvénient, j'ai fait exécuter à la porte de chaque cuve un hangar fait avec des poteaux ronds, et recouverts par des panneaux garnis de genêts. Je préférerais un hangar en volige et charpente boulonnée, d'un déplacement facile. Ce hangar abrite d'abord les ouvriers employés à l'écorcement, qui, ainsi, peuvent travailler par tous les temps. A la suite, je place un autre hangar de $5^{m}50$ de largeur et de 10 mètres de longueur ; il est destiné à recevoir les écorces que je fais sécher dans un four de mon invention et dont l'installation ne doit pas coûter plus d'une centaine de francs. Ainsi j'arrive à faire sécher les écorces au fur et à mesure qu'on les produit, de telle sorte que, dès le lendemain, je puis les livrer (1). »

Ici nous avons une dessication artificielle complétant l'écorcement artificiel, chose rationnelle et logique. Mais d'ailleurs, et cette remarque est fondamentale, rien n'oblige à écorcer de suite après avoir exploité. Le

(1) Ibid.

bois coupé en novembre, décembre, janvier, février, peut s'écorcer en mars et avril, où, d'ordinaire, le soleil est déjà plus chaud, le vent plus vif et plus sec. Pourvu que les mesures soient prises de telle façon que les bois, avant l'écorcement, n'aient pas été desséchés par les hâles et les chaleurs relatives de ces deux mois, ce qui rendrait leur décortication difficile, il paraît certain que les écorces artificiellement extraites précisément en présence de ces premières effluves, seront dans d'aussi bonnes conditions de dessèchement que celles qu'on aurait extraites quelques semaines plus tard par la méthode ordinaire.

Par conséquent les procédés, quels qu'ils soient, employés par M. Bourdon-Nanquette et par M. Barrier, pour la dessication artificielle de leurs écorces détachées par la vapeur sèche, ne sont pas le corollaire indispensable de l'écorcement par la chaleur. On peut s'en passer en choisissant, pour écorcer le bois exploité et façonné dans le cours de l'hiver, l'époque précédant immédiatement celle de l'écorcement naturel, c'est-à-dire les mois de mars et d'avril. Et par là tombe à néant l'objection tirée de la difficulté du séchage pendant les mois d'hiver. On n'est pas tenu d'écorcer avant le printemps les bois exploités de novembre à mars.

Que si, par suite de telle ou telle circonstance particulière, l'exploitant avait intérêt à écorcer sans attendre le retour du printemps, on arriverait sans grand'peine à trouver des moyens de dessication artificielle plus simples et plus économiques que celui de M. Barrier. Ce n'est plus, ici, qu'une question de détail, une ques-

tion accessoire, qui, par la force des choses, se résoudra d'elle-même (1).

Une deuxième objection, en l'état actuel de la question, se présente relativement aux bois éloignés de tout cours ou réservoir d'eau quelconques. Pour produire de la vapeur il faut avoir de l'eau, et pour la produire dans de bonnes conditions économiques, il faut que cette eau ne soit pas à une distance telle que son transport à pied d'œuvre augmente les frais dans une proportion sensible.

Cette objection a, dans certains cas, une réelle valeur.

Nous ne la croyons pas de nature, cependant, à

(1) « Si cependant, dit M. Pissot, on trouvait quelqu'avantage à procéder à l'écorcement même pendant les très mauvais temps d'hiver, on pourrait, sans recourir aux hangars, employer un moyen très simple d'abriter les écorces.

« Ce moyen, le voici :

« Planter en terre des piquets de 1m 50 à 2 mètres de hauteur, les relier par des traverses provenant des bois mêmes de la coupe, mettre au-dessus une faîtière et des solives sur lesquelles on fera une espèce de toit, soit avec des genêts, soit avec des bruyères, soit avec tous autres produits de cette nature que l'on trouve toujours dans les forêts, de manière à empêcher la pluie d'atteindre les écorces, et à les abriter suffisamment pour qu'elles puissent, sans danger, sécher à l'air libre.

« Il est bon de faire remarquer, d'ailleurs, que cette dessication devra s'opérer d'autant plus facilement que quand les écorces viennent d'être extraites elles sont échauffées à près de 100 degrés et que, par conséquent, elles doivent rapidement perdre, par l'évaporation, la plus grande partie de l'humidité dont elles sont imprégnées. » (Rapport précité.)

opposer un obstacle grave à la diffusion des procédés artificiels d'écorcement. Elle pourra en retarder la généralisation sur quelques points, non l'empêcher. Car, premièrement, les méthodes de décortication artificielle, malgré les progrès qu'elles ont déjà réalisés, en sont encore à leur période de début et d'essai : elles se perfectionneront, et de manière à dépasser un jour les prévisions actuelles, comme il arrive pour toute invention répondant à un réel besoin social ou industriel ; ainsi le daguerréotype est devenu héliographie et photogravure, et la pile de Volta a abouti à la télégraphie électrique.

En second lieu, quand l'écorcement artificiel sera répandu dans toutes les forêts où l'eau est d'un accès facile, on arrivera probablement à écorcer aussi en chantier, c'est-à-dire sur le bord des cours d'eau, au moyen desquels bois et écorces seront ensuite transportés séparément à leurs destinations respectives : le manque d'eau dans les forêts ne sera plus alors un obstacle.

Mais même dans les conditions actuelles, et indépendamment de tout perfectionnement ultérieur, le problème de l'écorcement artificiel est, à nos yeux, pratiquement résolu. Il faut maintenant, pour que la solution s'étende et se généralise, qu'elle soit plus connue, qu'elle soit vulgarisée, et qu'on l'apprécie partout comme elle mérite de l'être. Sans doute la routine, toujours vivace et obstinée, ne battra en retraite que lentement, pied à pied et en résistant le plus possible ; mais elle cédera à la longue, comme il est toujours

arrivé chaque fois que ses résistances ont eu pour objet un progrès considérable et incontesté.

Puissions-nous, dans notre sphère modeste, avoir contribué à préparer cet utile résultat !

LA GÉOLOGIE AU CONGRÈS DU HAVRE

par M. Cotteau.

Le 23 août dernier, l'Association scientifique française ouvrait au Havre sa sixième session. Fondée il y a cinq ans, cette institution compte aujourd'hui plus de deux mille membres et possède un capital relativement important, qui tend tous les jours à s'accroître et lui permet d'augmenter, chaque année, le nombre des subventions scientifiques auxquelles les revenus de ce capital sont en grande partie destinés. Bordeaux, Lyon, Lille, Nantes, Clermont ont été successivement le siège des congrès de l'Association. La ville du Havre avait été choisie cette année, et la sixième session comptera certainement parmi les plus nombreuses, les plus intéressantes et les mieux remplies.

La ville du Havre, pour recevoir ses hôtes, avait pris un air de fête : partout les maisons étaient pavoisées de drapeaux ; de tous côtés s'élevaient des mats vénitiens ;

dans le port, tous les navires français ou étrangers avaient arboré la nombreuse série de leurs pavillons multicolores.

La séance d'ouverture avait lieu à deux heures, dans le grand théâtre envahi de bonne heure par les membres du Congrès, les autorités et de nombreux invités. M. le professeur Broca, président du Congrès, en ouvrant la session, a prononcé un remarquable discours sur les races humaines fossiles de l'Europe occidentale. Je ne puis résister au désir de vous parler, avec quelques détails, de cet important travail, auquel la haute compétence de l'orateur donnait un intérêt de premier ordre.

Après avoir passé en revue les plus anciennes découvertes se rattachant à l'homme fossile, après avoir montré combien il a fallu de temps et de persévérance pour que des vérités, aujourd'hui acceptées par tous, puissent se faire jour, M. Broca rend un hommage mérité, et que la salle entière confirme par ses applaudissements, à Boucher de Perthes, au vaillant lutteur qui a soutenu le combat et remporté la victoire. « L'année 1859, « dit-il, qui vit la doctrine de l'antiquité de l'homme « éclater dans la science avec une force irrésistible, « marqua le début d'une ère féconde entre toutes. Des « horizons nouveaux et illimités s'ouvrirent aux regards « des savants ; dans toute l'Europe, les géologues, les « archéologues, les anthropologistes se mirent à l'œuvre « avec une activité étonnante. Dix-huit ans seulement « se sont écoulés depuis lors, et jamais peut-être, dans « un temps aussi court, on ne vit aussi riche moisson. « Qui pourrait oublier ces jours de renaissance, où « des entrailles du sol et du fond des cavernes, sortit

« la voix du passé, où les sociétés fossiles se rani-
« mèrent. »

« Où le vieil univers fendit, comme Lazare,
« De son front rajeuni la pierre du tombeau. »

L'éminent anthropologiste aborde la question de l'homme tertiaire; il rappelle les découvertes de M. Desnoyers à Saint-Prest, de M. l'abbé Bourgeois à Thenay, de M. Capellini dans plusieurs gisements tertiaires de la Toscane. La question, suivant lui, ne peut pas encore être tranchée; les faits ne sont ni assez nombreux, ni assez incontestables pour constituer une preuve définitive. « L'homme tertiaire, dit M. Broca, n'est « jusqu'ici que sur le seuil de la science; il y tient « la place qu'occupait, il y a vingt ans, l'homme qua- « ternaire. Sera-t-il donné à un autre Boucher de Perthes « de le démontrer avec ce degré d'évidence qui s'im- « pose à tous les esprits ? C'est le secret de l'avenir. »

Si l'existence de l'homme à l'époque tertiaire présente encore quelques doutes, il n'en est plus de même à l'époque quaternaire. Des découvertes nombreuses et incontestables établissent sa présence, non seulement dans une grande partie de l'Europe, mais sur plusieurs points du Nouveau-Monde. C'est par centaines de mille que se comptent aujourd'hui les vestiges de son industrie déposés dans les musées et les collections particulières. Les fouilles pratiquées en Belgique dans la vallée de la Less ont fourni à elles seules quatre vingt mille silex taillés.

« Grâce à tant de découvertes, l'homme quaternaire, « dit M. Broca, est mieux connu aujourd'hui que beau-

« coup de peuples mentionnés dans l'histoire : il a sa « chronologie, non pas une chronologie par année ou « par siècles comme les nôtres, mais par périodes « archéologiques et paléontologiques, périodes im- « menses, datées à la fois par les diverses espèces « fossiles qui prédominèrent successivement autour de « lui, et par les divers types d'instruments qui marquè- « rent la lente évolution de son industrie. »

M. Broca entre ensuite dans l'examen des crânes et des ossements humains retrouvés dans les divers gisements quaternaires, et qui appartiennent à deux types essentiellement différents : le type *Dolichocéphale*, qui signifie tête longue, crâne allongé, et le type *Brachycéphale*, qui signifie tête courte et comprend les crânes dont la forme est arrondie. Ces débris constituent trois races fossiles qui ont reçu de MM. de Quatrefages et Hamy les noms de races de *Canstadt*, de *Cromagnon* et de *Furfooz*.

M. Broca donne successivement des détails pleins d'intérêt sur les caractères qui distinguent chacune de ces races, sur leur développement, sur leur extension et sur leur disparition plus ou moins complète.

La plus ancienne de toutes est la race de *Canstadt*, près Stuttgard. Bien que les crânes, les fragments de mâchoires et autres ossements recueillis soient très incomplets, leur étude démontre que cette race primitive était très inférieure dans son organisation. Remarquable par son crâne fortement dolichocéphale, sa boîte crânienne petite, très abaissée et aux parois épaisses, son front bas et fuyant, ses arcades sourcilières très proéminentes, la proclivité des dents incisives, le grand développement des molaires, l'absence totale de la saillie du menton, la race de *Canstadt*, de taille robuste, mais peu élevée,

se rapproche des Australiens et des Esquimaux. Cette race sauvage, qui n'avait que de grossiers silex pour lutter contre les puissants mammifères de l'époque quaternaire, l'ours des cavernes, le rhinocéros, le tigre, l'hyène, le mammouth à la taille gigantesque, occupait une grande partie de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale. C'est à cette race qu'ont été rapportés les ossements recueillis dans les graviers les plus inférieurs de Grenelle et de Clichy, près Paris, et la célèbre mâchoire découverte par M. de Vibraye dans la grotte d'Arcy-sur-Cure. La race de *Canstadt* se maintint dans toute cette région, depuis le commencement de la période quaternaire jusqu'au millieu de cette époque, et fut remplacée par la race, plus forte et plus perfectible, de *Cromagnon.*

Cette seconde race fossile tire son nom d'un abri sous roche, découvert en 1868, près du village des Eyzies, dans la vallée de la Vézère (Dordogne) ; elle est dolichocéphale, comme celle de *Canstadt*, mais elle en différe complétement par sa taille plus grande, son crâne largement développé, son front droit et haut décrivant une belle courbe, ses arcades sourcilières non proéminentes, son menton nettement accusé, ses incisives inférieures verticales, sa région nasale longue et étroite, affectant la forme léptorhinienne, commune à toutes les races caucasiques. Le grand développement de la boîte crânienne annonce que cette race devait être très intelligente, et en effet, c'est aux hommes de *Cromagnon* que sont dus, non seulement les perfectionnements remarquables de l'industrie du silex, mais encore ces gravures et ces sculptures en bois de renne et en ivoire, œuvres naïves, parfois à peine ébauchées, toujours pleines de mouvement et de

de vérité, et qui témoignent chez ces populations d'un sentiment de l'art déjà très prononcé.

La race de *Cromagnon*, moins répandue que celle de *Canstadt*, vivait en France et en Belgique ; elle occupait notamment la région sud-ouest de la France, entre le Périgord et les Pyrénées ; elle pénétrait cependant d'un côté dans l'Italie septentrionale et s'avançait de l'autre jusque dans la Grande-Bretagne. Elle persista jusqu'à la fin de l'âge du renne, qui termine la période quaternaire. Vers cette époque, le renne, ainsi que la plupart des animaux qui existaient avec lui, avait graduellement disparu. La race de *Cromagnon*, sans périr entièrement, ne tarda pas à être en grande partie supplantée à son tour par les hommes pasteurs et agricoles de la pierre polie, qui s'établirent dans nos contrées au commencement de l'époque géologique actuelle.

La troisième race fossile ou race de *Furfooz* (Belgique) est contemporaine des derniers temps de la race de *Cromagnon*, et se développe vers la fin de l'époque du renne. Plusieurs différences importantes la séparent de la race de *Cromagnon* : sa taille est beaucoup plus petite et rappelle celle des Lapons ; son crâne est arrondi et presque brachycéphale, son front bas et fuyant, sa voûte crânienne peu élevée. Tous ces caractères sont les indices d'une race inférieure. Bien moins doués que ceux de *Cromagnon*, les hommes de *Furfooz* habitaient comme eux les cavernes et vivaient de leur chasse, mais ils ne connaissaient ni le dessin, ni la sculpture ; leurs silex étaient taillés sans soin, et leurs outils en bois de renne façonnés sans goût. Par contre, ils savaient fabriquer des poteries grossières, il est vrai, mais qui ne se retrouvent pas dans les stations de la race de *Croma-*

gnon, et indiquent une date peu antérieure à l'époque de la pierre polie.

Nous avons entendu ensuite, dans cette même séance d'ouverture, un discours de M. Masurier, maire du Havre, souhaitant la bienvenue aux membres du Congrès, une allocution très spirituelle et très applaudie de M. Déhérain, sécrétaire général de l'Association française, sur la session tenue à Clermont, en 1876, et enfin un exposé de l'état financier de la société, présenté par M. Masson, trésorier.

Dès le lendemain matin, les membres du Congrès ont commencé leurs travaux, répartis dans quatorze sections parfaitement installées dans les salles spacieuses du magnifique hôtel de ville du Havre. En dehors de la section de géologie pour laquelle, naturellement, j'étais inscrit, je n'ai pu faire que de rares apparitions dans les autres sections, qui, du reste, tenaient séance à peu près aux mêmes heures. Je ne vous entretiendrai donc que des travaux de la section de géologie, présidée par notre éminent botaniste M. le comte de Saporta, membre correspondant de l'Institut. A la première séance la section avait adjoint à son président trois vice-présidents, choisis dans la région normande : M. Lennier, conservateur du muséum d'histoire naturelle du Havre, et MM. Morière et Deslongchamps, professeurs à la faculté des sciences de Caen, et deux jeune secrétaires, pris parmi les membres de la société de géologie de Normandie.

Il n'entre pas dans le cadre de ce compte-rendu de vous présenter un rapport plus ou moins détaillé de tous les mémoires géologiques ou minéralogiques communiqués à la section ; ils seront, pour la plupart, publiés

in extenso ; je me bornerai à vous donner un aperçu de quelques-uns d'entre eux.

M. Deslongchamps a offert à la réunion les deux premières livraisons de son grand ouvrage sur le *Jura normand*. Il en a profité pour esquisser à larges traits la physionomie de quelques-uns des étages inférieurs du terrain jurassique de Normandie dont il se propose de décrire successivement la faune intéressante et encore bien peu connue. Il insiste sur les fossiles admirablement conservés qui se trouvent dans les concrétions ou *Miches* du lias supérieur de Cursy. Il cite notamment un Icthyosaure si complet, qu'il peut être étudié dans tous les détails de son organisation comme le serait un animal vivant ; il signale des poissons curieux, des Céphalopodes voisins des Seiches, offrant l'empreinte de leurs membranes si délicates et au centre la poche à encre qui les caractérise. Il appelle surtout l'attention sur un animal étrange, sans doute de la famille des batraciens, et dont la forme rappelle celle du Labyrinthodon des temps paléozoïques.

La section, à l'unanimité, émet le vœu que le travail de M. Deslongchamps, dont la publication entraîne pour son auteur des frais considérables, soit encouragée par l'Association française.

M. Lennier nous a donné une étude géologique très intéressante sur l'embouchure de la Seine, et les divers terrains qui constituent les falaises des environs du Hâvre, et arrive à cette conclusion, que, dans la normandie, les mers jurassiques paraissent s'être constamment retirées vers leur centre, tandis que les mers crétacées, au contraire, ont successivement étendu les limites de leurs rivages.

A la suite de cette communication, M. Lennier a exposé ses idées sur les dépôts marins, d'origine relativement récente, que l'on rencontre sur les côtes de la Manche, à quelques mètres au-dessus du niveau actuel des plus hautes marées, et qui pénètrent plus ou moins profondément dans les vallées latérales. Ces dépôts ont été généralement attribués à un exhaussement du rivage. M. Lennier nous a donné une explication toute différente, et qui, si elle n'est pas réelle, a, du moins, le mérite d'être très ingénieuse et séduit par sa simplicité. Il a été constaté que dans la baie du Mont-Saint-Michel les marées, en raison de la résistance que leur offrait la presqu'île du Cotentin, s'élevaient à une hauteur de quatorze mètres, tandis qu'elles ne dépassaient pas sept mètres sur les autres rivages de la Manche. Ne peut-on supposer, dit M. Lennier, qu'à l'époque où ont été formés les dépôts littoraux dont il s'agit, le détroit qui séparait la France de l'Angleterre n'existait pas encore, et que les marées, arrêtées par l'isthme du Pas-de-Calais, s'élevaient beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, se jetaient sur les côtes, et, pénétrant dans les vallées, y ont laissé des dépôts qu'on constate aujourd'hui. Plus tard, lorsque le détroit a été ouvert, la mer, ne trouvant plus d'obstacles, s'est échappée librement, et les marées se sont abaissées au niveau qu'elles occupent maintenant.

M. Pomel nous a fait une longue et remarquable communication sur la Tunisie et les terrains dont il a reconnu la présence dans ces régions inexplorées. Revenant ensuite sur la question, si souvent discutée, d'une mer intérieure africaine, M. Pomel, dont l'opinion à ce sujet a déjà eu plus d'une fois l'occasion de se produire,

établit de nouveau, et à l'aide d'arguments qui paraissent irréfutables, et l'inutilité de la mer projetée et l'impossibilité de remplir les schotts dont le niveau est incontestablement trop élevé. M. Pomel va plus loin encore, et n'admet pas qu'une mer intérieure, communiquant à la Méditerranée et aujourd'hui desséchée, ait existé dans ces régions à l'époque quaternaire. Les conséquences que M. Desor et d'autres géologues ont voulu tirer de l'existence de cette mer intérieure, relativement à la formation des glaciers de l'époque quaternaire, ne lui paraissent pas soutenables. Comment supposer qu'une mer, de l'étendue du Sahara actuel, c'est-à-dire infiniment restreinte, ait pu exercer une influence sur les vents qui la traversaient et les charger d'une humidité qui devait, sur l'Europe centrale, se changer en névé, quand nous voyons les vents actuels qui parcourent l'Afrique rester secs et brûlants, bien qu'ils aient, avant d'arriver sur le continent, traversé d'immenses étendues d'eau !

L'une des communications les plus intéressantes qui aient été faites à la section de géologie est celle que M. Potier, ingénieur des mines, a présentée sur les explorations géologiques de 1875 et 1876, relatives au chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre ; le savant ingénieur nous a expliqué, avec une clarté vraiment saisissante, la nature et la composition du terrain qui forme le fond du détroit. Le nombre considérable des sondages qui ont été pratiqués dans l'emplacement probable du tunnel, a permis de reconnaître que les terrains suivaient leur disposition habituelle, sans qu'aucune faille importante, sans qu'aucun accident géologique vinssent en modifier la régularité, et un tracé a pu être établi dans

les meilleures conditions possibles de succès, c'est-à-dire dans la craie glauconieuse ou cénomanienne, moins épaisse, mais beaucoup plus imperméable que la craie marneuse ou la craie blanche. Les travaux d'exploration sont terminés ; aujourd'hui, tout est prêt, et l'on n'attend plus, pour commencer les travaux, que des temps plus prospères et moins troublés. M. Potier, dans ses démonstrations si intéressantes, s'aidait d'un admirable plan en relief, indiquant la nature géologique du sol, son relief sous-marin et la profondeur de la mer, l'emplacement des sondages effectués et le tracé présumé du tunnel.

Nous citerons encore plusieurs communications très dignes d'être signalées.

M. Meurdra nous a fait connaître le résultat de ses études approfondies sur le régime des eaux du Havre, qui proviennent de deux sources principales, la source de Bellefontaine et celle de Saint-Laurent, alimentées en grande partie par les eaux des pluies. M. Meurdra a constaté que l'eau débitée par les sources du Havre provenait le plus souvent des pluies de deux et même de trois années, et d'après la quantité de pluie tombée dans l'année, il a pu calculer le temps que les sources doivent mettre à s'épuiser. Il a constaté également que la configuration des couches dans lesquelles l'eau s'accumule, donne lieu à des effets de syphon tels, qu'après une saison pluvieuse les sources peuvent rester assez longtemps taries. Le savant hydrologue a indiqué le procédé au moyen duquel il est possible de modifier cet état de choses et de rendre le débit continu.

M. Rolland-Banès nous a donné un mémoire sur la recherche de la houille, non seulement en Normandie,

mais en France. Ce travail contient d'utiles renseignements sur les bassins houillers de la France, et sur les points où il serait nécessaire de pratiquer des sondages. En ce qui touche la Normandie, l'auteur insiste tout particulièrement et indique les localités dans lesquelles, suivant lui, ces opérations de sondage pourraient être utilement pratiquées.

M. Morière a constaté, dans l'Orne, la présence, longtemps mise en doute, du terrain liasique. Le savant professeur signale les fossiles qu'il a recueillis et ne laissent aucune incertitude sur l'existence de cet étage, variant dans ses caractères minéralogiques, suivant qu'il repose directement sur le granite ou sur les terrains de transition.

M. Gaston de Tromelin a exposé ses observations sur les terrains primaires de la Basse-Normandie, et nous a donné un tableau complet de la succession des couches dans les départements de l'Orne et du Calvados,-depuis le gneiss jusqu'au terrain dévonien. Le travail de notre jeune et savant géologue a été très apprécié de la section qui a émis le vœu qu'il soit inséré *in extenso* dans les compte-rendus du Congrès, et qu'un certain nombre de planches de fossiles soient jointes au mémoire.

J'ai moi-même présenté quelques considérations générales sur les *Cidaris* du terrain jurassique de Normandie, récemment décrits et figurés dans la *Paléontologie française*. J'ai indiqué leur répartition dans les divers étages et insisté sur l'intérêt géologique et zoologique qui s'attache à ce genre curieux. Les *Cidaris* sont, de tous les Échinides, les plus riches en espèces ; ils commencent à se montrer dans les calcaires carbonifères inférieurs, se développent dans le trias, parcourent ensuite toute

la série des étages jurassiques, crétacés et tertiaires, laissant, à chaque niveau, des espèces nombreuses, caractéristiques, et aujourd'hui encore ils sont répandus dans toutes nos mers. Les *Cidaris* offrent cela de particulier que, pendant la longue période qui s'est écoulée depuis leur apparition jusqu'à nos jours, ils n'ont éprouvé, dans les caractères qui les distinguent, que de très légères modifications.

Citons encore une communication de MM. Brylinski et Lyonnet sur les phosphates de chaux et leurs gisements les plus importants, énumérés suivant l'âge des terrains dans lesquels on les rencontre ; un travail de M. Jeannetaz sur la propagation de la chaleur dans les roches schisteuses et dans les cristaux ; un mémoire de M. Grand'Eury sur la formation de la houille, communiqué par M. de Saporta, et une note de M. Julien sur l'existence du terrain perméen dans le département de l'Allier, et les végétaux fossiles qu'on y a recueillis.

Un des grands attraits du Congrès était l'*Exposition de géologie*, parfaitement installée dans l'ancien palais de justice. Spéciale aux cinq départements comprenant l'ancienne province de Normandie, cette exposition, classée avec beaucoup de méthode et de savoir, est due à l'initiative de la Société géologique de Normandie et présente un ensemble vraiment remarquable.

Par la disposition de son sol, par la variété de ses terrains si riches en fossiles, la Normandie se prêtait, du reste, merveilleusement à une exposition de cette nature. En quelques heures le géologue peut parcourir la série presque complète des terrains qui forment l'écorce du globe, depuis le granite, qui sert de base aux dépôts sédimentaires, jusqu'au terrain quaternaire et actuel,

en passant par presque tous les étages intermédiaires.

N'était-ce pas une bonne fortune pour le géologue venu d'autres pays, aussi bien que pour le géologue Normand, de pouvoir étudier dans leur ensemble et réunis dans les mêmes salles, les fossiles provenant des localités classiques de Bayeux, de Luc, de Langrune, de Ranville, de Dives, de Villers-sur-Mer, de Trouville, du cap la Hève, de Fécamp, etc., et d'avoir, en même temps, sous les yeux les résultats de milliers d'excursions faites au pied de ces magnifiques falaises qui bordent les côtes de la Normandie, et qui, sans cesse rongées et démantelées par les flots, fournissent aux chercheurs intrépides une mine inépuisable et sans cesse renouvelée.

J'ai été chargé de faire, en séance générale, un rapport sur cette remarquable exposition, et, sans entrer dans tous les détails que contient mon rapport, je ne puis résister au désir de vous signaler quelques-unes des séries qui m'ont paru les plus importantes. Les étages de la formation jurassique sont au complet : à la base c'est l'infra-lias de Valognes avec ses Cardinies, ses Limes, ses Peignes ; c'est le lias supérieur avec ses Ammonites, ses Gastéropodes, ses Brachiopodes, avec ses concrétions calcaires, ses *Miches* si curieuses dont nous a parlé M. Deslongchamps ; c'est l'étage bajocien avec les fossiles de Bayeux et de Sully, si admirablement conservés ; c'est l'étage bathonien, renfermant presqu'au complet la longue et belle série des fossiles de Luc et de Langrune, et notamment un grand nombre d'espèces d'Échinides ; c'est l'étage oxfordien de Dives et de Trouville avec ses Ammonites et ses Bélemnites à l'aspect pyriteux, métallique et souvent irisé ; c'est l'étage corallien de Trouville et de Bénerville, caractérisé par

ses Échinides d'une si belle conservation ; c'est la localité corallienne de Glos, qui a fourni à l'exposition ses belles Trigonies, aussi nettement dégagées que des coquilles tertiaires, et toutes les précieuses espèces de petits Gastéropodes, d'Astartes, de Corbules, etc., qui accompagnent les Trigonies.

L'étage kimméridgien, si largement développé aux environs du Havre, si riche en fossiles de toute nature, attire surtout l'attention. Indépendamment des Échinodermes aux espèces variées, des Mollusques rares et précieux, des vitrines entières sont remplies de débris de poissons et de reptiles. Les Sauriens surtout abondent : ces êtres étranges qui, pendant la durée de la période jurassique, ont établi leur redoutable souveraineté dans toutes les mers qui couvraient la Normandie, paraissent avoir atteint le maximum de leur développement lors de l'époque kimméridgienne. Le *Polyptychodon*, à en juger par les débris qui figurent à l'exposition, et notamment par le membre antérieur (ou *main*) presque complet exposé par M. Chesnel, et rapproché de la mâchoire inférieure et du fémur gigantesque qui sont au musée, devait dépasser quinze mètres.

Le terrain crétacé n'est pas moins bien représenté que le terrain jurassique. Le terrain néocomien fait défaut, mais il est remplacé par les sables ferrugineux de la Hêve et du pays de Bray renfermant de curieuses empreintes végétales, des troncs de Cycadèes, des fruits de conifères, analogues, ou à peu près, à ceux qui ont été rencontrés sur d'autres points de la France, dans la Haute-Marne, par exemple, et qui établissent qu'au commencement de la période crétacée, les terres émergées étaient couvertes d'arbres verts voisins des *Abiès* et

croissant en même temps que les Cycadées sur les bords des bassins d'eau douce.

De tous les étages crétacés, l'étage cénomanien est, sans contredit, le plus riche ; il occupe plusieurs salles, et pour le nombre et la beauté des échantillons, je ne puis le comparer qu'à l'étage kimméridgien. Je ne crois pas qu'il existe ailleurs un ensemble de fossiles cénomaniens plus complet et plus remarquable. J'ai examiné principalement les Échinides ; la série régionale ne laisse rien à désirer : de toutes ces jolies espèces de *Pseudodiadema,* de *Glyphocyphus*, de *Cottldia*, de *Peltastes,* de *Salenia,* de *Goniophorus*, aucune ne manque à l'appel. Parmi les espèces les plus rares je citerai le *Cidaris Dixoni* et le *Pseudodiadema Normaniæ*. Dans les mollusques, que d'objets précieux ! Quelles belles séries de Brachiopodes ! Quels beaux exemplaires d'*Ostrea carinata,* de *Pinna Dehayesi*, de Peignes, de Limes, de Turrilites, de Scaphites et d'Ammonites !

Les terrains tertiaires et quaternaires sont représentés par des séries moins nombreuses, mais, cependant, très dignes encore d'intérêt.

Deux collections particulières et qui n'ont point été confondues avec les autres, complètent la Paléontologie. La plus importante est la collection d'Échinides normands de M. Bucaille, série très nombreuse, très intéressante, renfermant une grande quantité de types rares et d'autant plus précieux, qu'ils ont été décrits dans le remarquable travail que l'auteur a publié, dans le *Bulletin de la Société géologique de Normandie*, sur les oursins crétacés de la région.

Les salles consacrées à la Paléontologie sont garnies tout autour de cartes, de plans, de dessins, de coupes,

de photographies, dont il serait trop long de vous entretenir. Je me bornerai à mentionner la grande carte géologique de la Normandie de M. Lennier, dont nous n'avons encore qu'un essai, mais qui, si elle peut être mise complétement à exécution, grâce aux encouragements des Conseils généraux, sera un véritable monument pour la géologie de Normandie.

L'Exposition n'est pas seulement géologique, elle est aussi préhistorique, industrielle et agricole.

Deux salles renferment les objets préhistoriques recueillis en Normandie, et nous montrent que, sous ce rapport la région qui nous occupe ne le cède en rien aux autres parties de la France, et que dès l'époque quaternaire, elle était habitée par des hommes qui ont laissé dans les couches du sol des vestiges de leur industrie.

Les silex les plus anciens sont des haches aux formes lancéolées, recueillies à Sotteville-les-Rouen et à Foucarmont, au sein du terrain quaternaire et du lœss, et de très belles haches taillées à grands éclats, trouvées à Olendon près Falaise, par M. Costard.

Les silex de l'époque néolithique sont les plus abondants.Deux centres de fabrication doivent surtout être signalés : le premier est celui des Marettes près Londinières, découvert par M. Cahingt. Les silex qu'on y a recueillis se comptent par milliers et se composent en grande partie de haches destinées à être polies. La sesonde station est celle de Lammerville près Bacqueville, arrondissement de Dieppe. Là aussi existait un centre de fabrication important, mais les haches sont beaucoup moins fréquentes ; ce qui domine, ce sont les grattoirs, les couteaux, les perçoirs, les marteaux, qui servaient sans doute à l'écrasement du grain.

Parmi les silex de cette époque se distingue un fragment de hache à moitié polie, présentant, vers le milieu, un trou subcirculaire, creusé à l'aide d'un silex; les pièces de cette nature, suivant M. de Mortillet, sont extrêmement rares en France.

Une carte fort intéressante indiquant les stations paléolithiques et néolithiqnes signalées jusqu'ici en Normandie, des dessins, parfaitement exécutés, représentant, d'une manière très pittoresque, les dolmen, les menhirs, les allées couvertes, etc., dus à M. Bourdet, aussi savant archéologue qu'habile dessinateur, couvrent les murs des deux salles préhistoriques.

La partie industrielle et agricole de l'Exposition, c'est-à-dire la géologie appliquée, n'a pas été plus négligée que le reste, et nous y trouvons tous les minerais de la Normandie, les pierres de construction et de pavage, les pierres à chaux, les pierres à meules et à repasser, les pierres lithographiques, les terres a foulon, les terres à tuiles et à poterie, avec des spécimens de fabrication à l'appui, les eaux minérales, les roches exploitées comme amendements pour les terres, les phosphates de chaux, les engrais minéraux, etc., etc.

Cette série, qui n'est ni la moins intéressante ni la moins utile, démontre, une fois de plus, l'importance de la géologie et combien cette science a des rapports étroits et constants avec le développement de l'industrie et de l'agriculture.

N'oublions pas de signaler cinq grands tableaux paléontologiques qui ornent l'escalier et le vestibule d'entrée de l'Exposition. Peints avec beaucoup de verve et de talent par M. Noury, ils représentent, suivant les données actuelles de la science, des scènes et des paysages de

l'Ancien-Monde. Peut-être ont-ils paru un peu fantaisistes aux géologues serieux, mais il ne faut pas oublier qu'une exposition est faite pour tous, et qu'avant de s'adresser à l'esprit il est souvent nécessaire de parler aux yeux.

Telle est, en résumé, cette remarquable Exposition de géologie; c'était la première fois qu'une œuvre de cette nature était organisée, et on peut dire qu'elle a été couronnée d'un plein succès; aussi, lorsqu'à la fin de mon Rapport, j'ai invité mes nombreux auditeurs à témoigner leur reconnaissance et à adresser leurs remerciements aux hommes distingués et dévoués qui avaient mené à bonne fin cette œuvre difficile, et notamment à M. Lennier, président de la Société géologique de Normandie, qui a eu l'heureuse idée de cette Exposition, la salle entière s'est-elle empressée de joindre ses chaleureux applaudissements aux miens.

Notre compte-reudu ne serait pas complet si nous ne vous parlions de l'intéressante conférence faite par le président de notre section, M. le comte de Saporta, dans la grande salle du théâtre du Havre.

Les anciens climats, considérés dans leurs relations avec la marche et les variations de la végétation, tel était le sujet choisi par l'éminent botaniste. M. de Saporta, après avoir exposé les grandes divisions qui partagent le règne végétal, a passé en revue les différentes phases de son développement. Il a signalé les caractères qui distinguent la flore de chacune des périodes géologiques, insistant sur ce fait curieux et que de récentes découvertes ont établi d'une manière incontestable, c'est que dans les temps géologiques et même à des époques relativement rapprochées de la nôtre, la température, beaucoup plus chaude, était la même sur toute la terre, et que

les régions polaires produisaient des végétaux identiques, ou à peu, près à ceux qui croissaient, à la même époque, dans les contrées méridionales et intertropicales. En terminant, M. de Saporta nous a montré comment les flores tertiaires et quaternaires, en se modifiant insensiblement, en se localisant suivant les régions, sont arrivées à constituer les flores actuelles.

Pendant plus d'une heure et demie, M. de Saporta a retenu sous le charme de sa parole élégante et convaincue la foule nombreuse et sympathique qui l'écoutait, et qui, à plusieurs reprises, a témoigné sa satisfaction par ses applaudissements.

Au fur et à mesure qu'il pénétrait dans son sujet, l'orateur faisait passer sons les yeux de son auditoire une série de projections à la lumière oxhydrique parfaitement réussies, représentant les végétaux fossiles les plus remarquables, soit isolés, soit groupés dans de pittoresques paysages, merveilleusement dessinés par M. de Saporta lui-même, et rendant plus évidentes, plus palpables, pour ainsi dire, les vérités qu'il démontrait !

Le Congrès a duré dix jours, et pendant ce temps, en dehors des travaux scientifiques, les distractions n'ont pas manqué aux membres du Congrès : excursions intéressantes, réceptions cordiales et sympathiques, visite aux paquebots transatlantiques, visite à l'escadre cuirassée, lancement d'un magnifique aviso de l'Etat, le *Hussard*, et chaque soir des fêtes nouvelles, concerts, feux d'artifice, retraite aux flambeaux, illuminations vénitiennes, etc., etc.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

TROISIÈME PARTIE.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

TRENTE-ET-UNIÈME VOLUME

TOME XI DE LA 2e SÉRIE.

1877

MEMBRES DU BUREAU.

	MM.
Président....................	A. Challe.
Vice-Présidents..............	A. Chérest. G. Cotteau.
Vice-Président honoraire.......	M. Quantin.
Secrétaires..................	H. Monceaux. A. Savatier-Laroche
Archiviste	E. Lorin.
Trésorier....................	Ch. Joly.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1877.

III

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

Février, Mars Avril, Juin.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1877.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance du 24 décembre est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président donne connaissance de la correspondance, laquelle comprend :

1° Une lettre de M. Roussel, préfet de l'Yonne, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion ;

2° Une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique annonçant que la quinzième réunion des délégués des sociétés savantes des départements aura lieu, à la Sorbonne, au mois d'avril prochain, et que des séances de lecture seront organisées les 4, 5 et 6 avril.

Le samedi 7 avril, le Ministre présidera la séance générale, dans laquelle seront distribués les récompenses

et encouragements accordés aux sociétés et aux savants.

La circulaire ministérielle contient encore l'énoncé des diverses dispositions arrêtées pour l'admission des Mémoires qui seront lus et pour l'obtention des bulletins de circulation sur les chemins de fer, destinés aux représentants des sociétés, dont le nombre ne devra pas dépasser cinq ou six pour chaque société.

M. le Président invite, en conséquence, les membres de la Société qui ont l'intention d'assister aux réunions de la Sorbonne, à se faire inscrire auprès de M. le Secrétaire. La liste sera arrêtée définitivement à la séance de mars.

— M. Guillemine, bibliothécaire de la Société de géographie du Caire et notre compatriote, adresse, au nom de cette Société, une demande d'échange de son Bulletin avec le nôtre. Cette demande est accueillie favorablement et l'échange sera fait régulièrement avec cette Société importante.

— M. Delaune-Guyard, propriétaire à Rigny-le-Ferron, a écrit une lettre à M. le Président, par laquelle il annonce qu'il serait disposé à céder sa collection de haches en silex, très remarquable, comme on le sait.

Le prix élevé demandé par M. Delaune ne permet pas à la Société d'entrer en pourparlers pour cette acquisition.

— M. Courot, président de la Société scientifique et artistique de Clamecy, a écrit à M. le Président pour lui annoncer la fondation de cette Société, qui compte déjà 119 membres. M. Courot, rappelant les liens qui unissent depuis longtemps l'arrondissement de Clamecy à l'Auxerrois proprement dit, demande le concours de la Société pour l'œuvre qu'il a entreprise, et l'échange des deux

Bulletins. M. le Président est chargé de répondre à la lettre du président de la nouvelle Société et de l'assurer de toutes les sympathies des membres de la Société de l'Yonne.

Correspondance imprimée. — La correspondance imprimée contient un grand nombre de Bulletins et Mémoires envoyés à titre d'échange. Parmi les volumes parvenus à la Société pendant le mois, M. le Président signale plus spécialement les Bulletins de la Société de Clamecy, de celle du Caire, de la Société archéologique du Midi de la France, de la Société savoisienne, de la Société de la Basse-Alsace, à Colmar, la Revue de Champagne et de Brie, etc.

Nomination. — M. Belley, directeur de la succursale de la Compagnie générale, établie à Auxerre, présenté à la dernière séance, est admis parmi les membres titulaires.

Présentation. — M. Albert de Gémeaux, capitaine dans l'armée territoriale, à Auxerre, est présenté comme membre titulaire par MM. Angenoust et Cotteau.

Budget de 1877. — M. Monceaux, secrétaire, présente, au nom du bureau de la Société, les propositions de budget de 1877, qui s'élèvent, en recettes et en dépenses, à la somme de 5,626 fr. 28 c. Les articles en sont successivement adoptés par la Société.

RECETTES.		PRÉVISIONS DU BUDGET DE 1877.			DÉPENSES.		PRÉVISIONS DU BUDGET DE 1877.		
§ I. Solde de compte 1876	1	Reliquat au 31 décemb.	447	84	§ I. Passif.	1	Reliquat dû à l'impr.	2058	50
	2	Subvent. de la ville.	228	44					
§ II. Produits ordinaires.	3	Cotis. des m. et diplôm. pour l'année 1877. .	2600	»	§ II. Publications . .	2	Bulletin annuel, impr. corresp. et pl. . . .	1300	»
					§ III. Frais de bureau.	3	Frais de bureau. . .	200	»
§ III. Publications, . .	4	Produits des publicat.	50	»		4	Garçon de salle . .	500	»
					§ IV. Jetons de présence	5	Acquisitions et rachat de jetons	360	»
§ IV. Capitaux placés. .	5	Arr. de rentes 4 1/2 .	200	»	§ V. Collections. . .	6	Entretien du Musée et const. de vitrines.	900	»
§ V. Recettes diverses .	6	Allocation du Ministre.	500	»	§ VI. Dépenses diverses.	7	Intérêts de l'emprunt	300	
	7	Subv. du Conseil gén.	1000	»		8	Reliures.	100	»
	8	— de la ville. . . .	300	»		9	Fouilles	100	»
	9	Intérêts de l'emprunt de 6,000 f. gar. p. la vil.	300	»		10	Dépenses imprévues.	67	78
		Total des recettes. .	5626	28			Total des dépenses.	5626	28

Lectures. — M. Challe donne lecture à l'assemblée de la préface de l'Histoire des pays formant l'ancien comté d'Auxerre, travail entrepris depuis quelque temps déjà et qu'il espère terminer bientôt. Dans cette préface, l'auteur expose le but qu'il s'est proposé. L'Histoire du comté d'Auxerre, entreprise au siècle dernier par l'abbé Lebeuf, a été aussi exacte et aussi complète qu'elle pouvait l'être à l'époque où elle fut écrite. Mais les documents qui ont servi au savant auteur pour son travail étaient peu nombreux et beaucoup lui sont restés inconnus. Il s'est servi de l'histoire manuscrite de Dom Viole, qui n'est pas toujours d'une exactitude bien grande, et, après lui, d'autres historiens de la ville d'Auxerre, MM. Chardon et Leblanc, ont publié des travaux qui, très remarquables pour leur époque, sont insuffisants, aujourd'hui que les études historiques ont fait un pas immense, grâce à la multiplicité des études entreprises en province sur l'histoire locale.

M. le Président énumère successivement les publications qui ont le plus contribué, dans nos contrées, à cette renaissance des études historiques, et il cite les grands Recueils qu'il a eus à sa disposition pour le travail nouveau qu'il a entrepris : les publications du Ministre de l'instruction publique; le Cartulaire et le Bulletin publiés par notre Société; l'Annuaire de l'Yonne; l'Album du Nivernais; le Bulletin de la Société nivernaise; l'Inventaire des Archives de la Côte-d'Or; l'Inventaire des Titres du Nivernais, publiés par M. de Soultrait; enfin les Archives de l'Yonne et la collection de Bastard, si riches en pièces encore inédites sur l'Auxerrois.

Le moment lui paraît venu de condenser dans un

travail spécial les résultats des études modernes et d'offrir à nos compatriotes, sous le patronage de la Société, une Histoire de l'Auxerrois digne des travaux entrepris sur l'histoire et l'archéologie dans les années qui viennent de s'écouler.

— Après cette communication, qui intéresse vivement l'assemblée, M. le Président donne la parole à M. de Kirwan, lequel fait une communication à propos de l'écorcorcement artificiel des bois par la vapeur surchauffée, méthode nouvelle, à peu près inconnue dans nos contrées, et qui pourrait rendre de grands services à l'industrie et aux propriétaires de bois. M. de Kirwan fait la description du procédé de M. de Nomaison, qui a valu à son auteur d'être distingué et patronné par la Société des agriculteurs de France. Il analyse le rapport fait à cette Société par M. Pissot, inspecteur des forêts, rapport déjà publié et qui prend pour titre : « Examen des nouveaux « appareils pour l'Écorcement des bois par l'action de la « chaleur, résultat du concours au prix de 1,000 fr. offert « à l'inventeur du meilleur procédé d'écorcement du « bois, hors le temps de sève. »

— Après cette communication, M. de Marsilly, à propos des sépultures singulières en forme de puits creusés dans le sol, dont plusieurs spécimens ont été signalés dans le département de la Marne, rappelle que cette ancienne coutume des puits funéraires existe encore, notamment en Corse. Il communique la note suivante sur les sépultures en silos :

L'usage de déposer les morts dans un puits élargi à sa partie inférieure ne doit pas être très ancien et doit se rattacher à

une idée chrétienne, l'égalité de tous dans la tombe. Il a existé dans une grande partie de la Corse, et n'avait pas cessé en 1863. Vers cette époque, l'*arca* était encore ouverte à Vivario (Gatti di Vivario), village important du canton de Serraggio, situé sur la route d'Ajaccio à Bastia, un peu après la forêt de Vizzavona. L'arca était une cavité souterraine, une espèce de cave, communiquant à l'extérieur par une ouverture en forme de puits, et fermée habituellement. Quand on avait à ensevelir un mort, on le mettait dans un cercueil à bout mobile ; on accomplissait les cérémonies religieuses, puis, tout terminé, on portait le cercueil à l'arca, on ouvrait le bout mobile et on faisait glisser le cadavre dans l'arca. Lors du passage d'un détachement d'infanterie allant d'Ajaccio à Bastia, vers cette époque, les officiers allèrent voir l'arca de Vivario ; et les derniers cadavres déposés l'étaient assez récemment pour qu'on pût en reconnaître le sexe. Hâtons-nous de dire que cet usage tend à disparaître, et qu'il est inconnu dans lesvilles de la côte, où celui des sépulcres de famille, placés plus ou moins loin du cimetière communal, se répand de plus en plus. Toutefois, le souvenir en vit encore dans les villages où on y a renoncé ; et l'on m'a montré, à Carbuccia, canton de Bocognano, l'emplacement de l'ancienne arca, qui était sous l'église. On m'a affirmé aussi, et je le crois, que des villages de la montagne, dans les parties les plus arriérées de l'arrondissement de Sartène, employaient encore la sépulture de l'arca. Je tiens d'un prêtre corse l'opinion que ce mode de sépulture était conforme au dogme de l'égalité de tous dans la mort et était le résultat d'une inspiration chrétienne.

La séance est levée.

SÉANCE DU 4 MARS 1877.

PRÉSIDENCE DE M. LE PRÉFET, PRÉSIDENT D'HONNEUR.

M. Roussel, préfet de l'Yonne, assiste à la séance, et, conformément aux statuts, occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Nomination d'un membre. — M. Albert de Gémeaux, capitaine dans l'armée territoriale, à Auxerre, est admis comme membre titulaire.

Dons. — M. Lemesle, de Blois, a adressé, pour le musée, un vase en étain, ancienne chopine, trouvé aux environs de Sens; l'anse de ce vase indique une fabrication ancienne, et dans l'intérieur on y voit une empreinte d'inscription semblant indiquer une origine sénonaise.

— M. Désiré Grosprêtre, d'Auxerre, a donné une petite clef en bronze immédiatement adaptée à un anneau à porter au doigt.

Sculptures de Gy-l'Évêque. — Cinq têtes de statues antiques, trouvées à Gy-l'Évêque, sont sur le bureau de la Société. Cette découverte a été faite dans la propriété de M. Gueton, au pied du côteau qu'on trouve immédiatement à la suite de l'église, en arrivant près des fontaines qui sont dans le village. On y a trouvé également le buste d'une femme nue. Probablement, dit M. le vice-président Chérest, qui est allé chercher ces sculptures, il y avait là, à l'époque du paganisme, une *villa*, un *fanum*, où étaient

placées ces statues formant entre elles un groupe, un sujet mythologique dont quelques détails seulement nous apparaissent. La femme nue, d'une nudité particulièrement accusée, pouvait être la divinité placée, conformément aux traditions, au lieu même où naissent les sources du ruisseau de Vallan; on reconnaît dans une autre tête un faune aux oreilles symboliques; sur cette tête on voit une main évidemment féminine et le doigt d'une autre main sous le menton du faune. Une autre tête semble un Apollon; puis il y a deux têtes de femmes et une tête de soldat portant le casque, le tout soigneusement exécuté. M. Chérest a également rapporté des morceaux de plaques de marbre ayant fait certainement partie des revêtements intérieurs du *fanum*, et a vu sur les lieux de nombreux fragments de tuiles à rebord ne pouvant, non plus, laisser aucun doute sur le caractère gallo-romain de tous ces débris. Peut-être les Recueils de Montfaucon ou de M. de Caylus pourront-ils donner quelques éclaircissements sur le sujet mythologique auquel appartenaient ces diverses statues?

M. Cotteau fait observer que toutes ces statues ont été sculptées dans la pierre corallienne du pays, très probablement celle des carrières de Mailly-la-Ville, à raison de l'entière similitude du grain avec celui de la pierre des sculptures qui ornent l'église de Vézelay, pour laquelle on s'est approvisionné aux mêmes carrières.

M. Challe ajoute qu'on ne connait Gy-l'Évêque, *Gaiacum* puis *Giacum*, qu'assez tard dans l'histoire locale. Une nomenclature des paroisses de l'Auxerrois aux VIe et VIIe siècles ne comprend pas ce nom, et c'est en 910 seulement qu'il est pour la première fois question de la terre

de Gy, comme revendiquée par l'évêque Saint-Géran, à qui elle fut restituée. Plus tard, l'église de ce village fut ornée d'assez belles sculptures qui semblent dues au ciseau des artistes qui furent appelés à travailler à la cathédrale d'Auxerre. La découverte due à MM. Quantin et Chérest vient donc attribuer à Gy-l'Évêque une origine beaucoup plus ancienne.

Correspondance. — Il est donné lecture d'une lettre de notre ancien collègue, M. De Smyttère, lequel a adressé à la bibliothèque de la Ville un volume réunissant plusieurs de ses publications; il annonce un autre envoi et aussi les dispositions par lui prises afin de laisser au musée auxerrois divers objets de ses collections se rattachant à notre histoire locale. La Société charge son président de vouloir bien exprimer à M. De Smyttère toute sa reconnaissance et ses vives sympathies.

Publications adressées à la Société. — Sont déposés sur le bureau divers Bulletins des Sociétés correspondantes, la Société agricole de Joigny, la Société Éduenne, la Société Nivernaise, etc.

— Un envoi important est fait par M. Frédéric Moreau; ce sont quarante belles chromo-lithographies représentant tous les objets trouvés par lui dans des sépultures mérovingiennes, gauloises et même préhistoriques du département de la Marne; on y voit figurés des silex taillés et polis, des colliers, des bagues, des fibules, des ustensiles et armes de toutes sortes, le tout de grandeur et couleur naturelle et donnant une haute idée de la richesse des collections de cet archéologue distingué.

— Le Bulletin de la Société Éduenne, indique M. Challe,

contient un intéressant résumé des cahiers de doléances des paroisses de l'évêché d'Autun et révèle l'intelligence profonde qu'on avait alors, jusque dans les moindres bourgades, des besoins du pays; le même Recueil contient aussi les plus intéressantes observations de M. Bulliot sur les fouilles et substructions du mont Beuvray.

— Le Bulletin de la Société nivernaise contient le récit d'une excursion des membres de cette Société à Avallon, Arcy, Vermenton, Auxerre; malheureusement, il est échappé aux auteurs quelques inexactitudes qu'ils eussent évitées si, au lieu de voyager en 1873, incognito, au milieu de nous, ils eussent réclamé de notre Société l'hospitalité scientifique et l'accueil confraternel que trouveront toujours les membres de toute Société qui feront chez nous de pareilles explorations.

— La Société d'Ile-et-Vilaine nous adresse l'ensemble de ses publications, et enfin une Société nouvelle, la Sociéte de Microscopie de Bruxelles, nous annonce l'envoi de ses publications d'histoire naturelle, en réclamant l'échange avec notre Société; ce qui est accepté par l'assemblée.

Présentations. — M. le général Delebecque, commandant la subdivision, et M. Richard, procureur de la République à Auxerre, sont présentés comme membres titulaires par MM. Métairie et Cotteau.

— M. Marchand, colonel du 46e de ligne, en garnison à Auxerre, et M. Berthaut, inspecteur des lignes télégraphiques, sont présentés par MM. Rétif et Cotteau.

— M. Brault, juge à Auxerre, est présenté par MM. Nicolas et Cotteau.

— M. Faure, secrétaire général de la préfecture de l'Yonne, est présenté par MM. Cotteau et Monceaux.

— M. Sallantin, substitut du procureur de la République, est présenté par MM. Marie et Cotteau.

— M. C. Guillemine, secrétaire-archiviste de la Société khédiviale de géographie, au Caire, est présenté par MM. Monceaux et Lorin.

— M. Mariotte Octave, ingénieur civil à Auxerre, est présenté par MM. Cotteau et Quantin.

Il sera statué sur ces différentes nominations conformément au règlement.

— M. Chérest lit un chapitre de son travail : *Trois années d'invasion dans l'Auxerrois.* Il s'agit dans ce chapitre de la prise d'Auxerre, le 10 mars 1359, par Robert Knolle, et le récit de M. Chérest nous montre particulièrement quelle énorme somme de richesse et de bien-être avait alors procuré à notre pays le commerce des vins, dont Auxerre avait le monopole pour l'approvisionnement de Paris, la rivière d'Yonne étant, à cette époque, la seule voie de communication ouverte vers cette ville. Le commerce de vins de Paris ayant alors la solide organisation due à Philippe-Auguste et à saint Louis, pouvait prêter aux Auxerrois le capital énorme de leur rançon, et l'expédition même du contrat passé à ce sujet est mise par M. Chérest sous les yeux de la Société.

— M. Cotteau lit divers fragments d'un récit de voyage : *Six mille lieues en soixante jours*, par son frère, M. Edmond Cotteau. Les descriptions pittoresques et animées, dues à la plume du sympathique écrivain, frappent vivement la Société, qui, après avoir entendu tout ce qui

concerne le départ d'Angleterre, la traversée de l'Atlantique et les détails de la vie à bord sur le steamer, l'exploration faite au Canada, sur les lacs du nord de l'Amérique, à la chute du Niagara, réclame instamment la continuation de cette lecture à une séance ultérieure.

— M. Passepont dépose sur le bureau le supplément par lui dressé du catalogue du musée.

— M. Savatier-Laroche donne lecture de la note suivante concernant diverses résolutions d'ordre prises par le bureau :

Le 3 mars 1877, le Bureau de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, sous la présidence de M. Challe, a pris les dispositions d'ordre qui suivent, en vue de régulariser annuellement les dépenses d'impression à la charge de la Société :

Il est entendu que les deux volumes semestriels formant le Bulletin, à moins de dispositions spéciales à ce sujet, comporteront annuellement trente feuilles d'impression.

En ce qui concerne les planches à insérer dans le texte, elles devront être soumises préalablement au Bureau, qui appréciera quelle dépense peut être faite et déterminera, s'il y a lieu, l'allocation pour cet objet.

Les manuscrits et les planches ne seront remis dorénavant à l'impression qu'avec le visa, pour le Bureau, du président ou des secrétaires, qui devront, dans les cinq jours, procéder à tout examen ou à toute vérification nécessaires.

Le Bureau prie les membres de la Société qui auraient fait des communications de vouloir bien remettre les manuscrits aussi nets et aussi bien révisés que possible, les corrections et intercalations de nouveaux textes sur épreuves entraînant toujours une dépense assez élevée sur laquelle il devrait être statué spécialement si la composition avait subi des remaniements trop considérables.

En vue de faciliter aux membres de la Société les tirages à part, le Bureau a chargé une commission composée de MM. Cotteau, Lorin, Monceaux et Savatier-Laroche de dresser avec l'imprimeur de la Société le tarif indiquant le chiffre exact de cette dépense spéciale, pour un nombre déterminé d'exemplaires. Il en sera donné ultérieurement connaissance à la Société.

Le dossier concernant la comptabilité de l'exercice 1876 est ensuite déposé sur le bureau et renvoyé à une commission composée de MM. Métairie, Dondenne et Savatier.

La séance est levée.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1877.

PRÉSIDENCE DE M. COTTEAU, VICE-PRÉSIDENT.

A l'ouverture de la séance, M. Cotteau annonce la mort de M. Edmond Challe, membre de la Société, et prend la parole en cès termes :

« Je dois à un événement bien cruel l'honneur de vous présider aujourd'hui. Vous le savez tous : notre cher et excellent président vient d'être frappé dans ses affections les plus chères ; son fils, Edmond Challe, est mort, il y a quelques jours, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Edmond Challe était, depuis vingt-sept ans, membre de notre Société ; il en a été, en 1856 et 1857, un des secrétaires actifs et dévoués. Permettez-moi de vous rappeler en quelques mots les titres nombreux qui le recommandent à tous nos regrets.

« Docteur en droit, nommé conseiller de préfecture à Auxerre en 1849, et sous-préfet de Barbezieux en 1857, Edmond Challe fut rendu à la vie privée par suite des événements de

1870-71. Je ne le suivrai pas dans sa carrière administrative ; je me bornerai à vous dire qu'il apporta dans ses fonctions, en même temps que les qualités éminentes qui le distinguaient, une bienveillance naturelle, une aménité de caractère, de nature à lui concilier bien vite de nombreuses sympathies. J'ajouterai que pendant les douze années qu'il resta sous-préfet de Barbézieux, il rendit de grands services à son arrondissement, en créant notamment un comice agricole, des courses hippiques, aujourd'hui encore très florissantes, en obtenant, grâce à son insistance, la concession d'un second chemin de fer traversant la contrée; je dirai enfin que l'administration supérieure récompensa son dévouement aux intérêts du pays par le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

« Edmond Challe entra dans notre Société en 1850. Dès l'origine, il prit une part importante à nos travaux et publia sur la numismatique et l'archéologie plusieurs notices très dignes d'intérêt. Je citerai d'abord un *Essai sur les monnaies trouvées à Auxerre dans le déblaiement de la promenade du Temple*. Plus de 300 pièces ont été étudiées et déchiffrées par notre jeune et déjà savant numismate ; il nous donne sur les spécimens les plus rares et les plus curieux, sur leur origine, sur leur provenance, une foule de renseignements, et les rattache, lorsque cela est possible, à notre histoire locale.

« Je citerai également un *Rapport sur le musée et le jardin botanique de la ville d'Auxerre*, contenant l'énumération de nos collections d'archéologie et d'histoire naturelle ; une *Notice sur deux médailles historiques* et très originales du XVIe siècle, deux *Notes*, l'une sur un bas-relief antique, découvert à Auxerre, et l'autre sur des sculptures antiques trouvées également à Auxerre, et enfin, dans le bulletin de 1859, une dernière note sur une trouvaille très considérable de médailles faite à Cravant, et dont l'enfouissement, suivant toute probabilité, remontait au IIIe siècle.

« Edmond Challe avait pour la numismatique une aptitude particulière. Tout en s'occupant, de 1850 à 1857, concurremment avec l'abbé Laureau et l'abbé Duru, de classer et cata-

loguer les médailles déjà nombreuses que possédait à cette époque notre musée, il recueillait des médailles pour lui-même; il les recherchait avec ardeur et ne négligeait aucune occasion d'augmenter sa collection. Une de ses dernières pensées a été pour notre Société, et par une disposition expresse il nous lègue son médailler.

« Témoignons à Edmond Challe toute notre reconnaissance pour le don précieux qu'il nous a fait en nous quittant, et joignez-vous à moi pour rendre un dernier hommage à la mémoire de cet homme distingué, si cruellement éprouvé dans les dernières années de sa vie et si profondément regretté de tous ceux qui l'ont connu ! »

Les paroles de M. Cotteau sont vivement acclamées par l'assemblée, dont il a si bien exprimé les sentiments.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu ensuite et adopté sans observations.

Correspondance. — La correspondance contient un nombre considérable de bulletins ou mémoires envoyés à titre d'échange. Plusieurs sociétés qui ne correspondent point avec la nôtre ont formé des demandes d'échange dont M. le président donne connaissance. Ces sociétés sont :

1° La Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, laquelle adresse en même temps les six volumes parus de son bulletin ;

2° La Société d'études scientifiques de Lyon, laquelle envoie son premier fascicule paru ;

3° La Société d'études scientifiques de Tarn-et-Garonne, dont le siége est à Montauban et qui fait parvenir le t. IV de son bulletin.

M. le président signale encore un travail très important

pour l'archéologie qui a été adressé pour la bibliothèque de la Société. C'est la première partie du grand travail entrepris par M. Edouard Fleury sous les auspices du Conseil général de l'Aisne, sur les antiquités et monuments de ce département. Ce volume, qui décrit tous les monuments intéressant l'archéologie, rencontrés jusqu'ici dans le département de l'Aisne, ne comprend pas moins de 140 planches chromo-lithographiées et imprimées avec le plus grand luxe. Le texte est aussi bien traité que les planches ; le nom de son auteur, qui a consacré de longues années à recueillir les matériaux qu'il coordonne aujourd'hui était, du reste, un sûr garant de l'exactitude scientifique nécessaire pour un travail aussi important.

Nomination de M. Hébert comme membre de l'Institut. — Après le dépouillement de la correspondance, M. le président signale en ces termes la récente nomination de membre de l'Académie des sciences de notre collègue et savant compatriote, M. Hébert :

« Je crois devoir vous signaler une nouvelle scientifique que vous connaissez déjà, sans doute, mais qu'il me parait important d'annoncer publiquement et de publier dans nos procès-verbaux.

« L'Académie des sciences, dans sa séance du lundi 19 mars, a élu M. Hébert, notre compatriote, membre de sa section de minéralogie, en remplacement de M. Charles Sainte-Claire Deville, décédé.

« C'est un grand honneur pour notre département et en particulier pour notre Société, dont M. Hébert est membre actif depuis de longues années. Nommé professeur de géologie à la Sorbonne en 1857, M. Hébert est sans contredit le géologue le plus éminent de la France. Les travaux importants et nombreux qu'il a publiés, les progrès considérables

et incontestables qu'il a fait faire à la géologie, depuis vingt ans, la haute autorité scientifique dont il jouit dans toute l'Europe le désignaient à l'avance au choix de l'Institut, et c'est avec bonheur que tous les géologues ont accueilli sa nomination.

« A l'occasion de sa présentation à l'Académie des sciences, M. Hébert a publié, suivant l'usage, une notice sur ses travaux scientifiques, sur ses nombreuses explorations en France et dans presque toutes les régions de l'Europe. La plus grande partie des terrains qui constituent l'écorce du globe ont été étudiés par l'illustre professeur, en associant toujours la paléontologie aux observations stratigraphiques les plus minutieuses faites sur le terrain, et le résultat de toutes ces recherches a été publié dans plus de cent vingt-cinq notes ou mémoires, dont quelques-uns, tels que ses *Etudes sur les Mers anciennes et leurs rivages et sur les oscillations de l'écorce terrestre*, ont eu un grand retentissement scientifique. »

Dons. — M. Edmond Challe, en mourant, a légué à la la Société des sciences son médailler, lequel contient des séries précieuses qui s'ajouteront à la collection déjà considérable de la Société.

— M. Havoué, négociant à Mézilles, a envoyé pour le musée un très beau fac-simile d'une statue égyptienne antique.

Nominations. — Sont successivement proclamées membres de la Société les personnes dont les noms suivent, présentées à la dernière réunion :

1° M. le général Delebecque, commandant la subdivision ;

2° M. Richard, procureur de la République, à Auxerre ;

3° M. Marchand, colonel du 46e de ligne, en garnison à Auxerre ;

4° M. Berthaut, inspecteur des lignes télégraphiques, à Auxerre;

5° M. Brault, juge, à Auxerre;

6° M. Sallantin, substitut du procureur de la République à Auxerre;

7° M. Faure, secrétaire général de la Préfecture de l'Yonne;

8° M. Mariotte, ingénieur civil, à Auxerre;

9° M. Guillemine, secrétaire de la Société khédiviale de géographie, au Caire, Egypte.

Présentations. — Sont présentés comme membres titulaires :

— M. Gagneau, conducteur des ponts et chaussées, présenté par MM. Barat et Colin;

— M. Hedde, receveur-rédacteur à la direction des domaines, présenté par MM. Nicolas et A. Marie;

— MM. Camus, Fèvre et Péréladas, instituteurs publics à Auxerre, présentés par MM. Martin et de Bogard.

Communications et lectures. — M. Quantin communique une lettre de M. le docteur Labosse, de Nitry, annonçant la découverte de médailles romaines à Sainte-Vertu, l'ancien *Sylviniacus.*

Le même membre, en communiquant à l'Assemblée un curieux brevet de courtier en vins délivré à Auxerre en 1573, présente des observations très intéressantes sur le sceau primitif de la ville d'Auxerre, jusqu'alors mal connu.

Les écrivains qui se sont occupés de l'origine du sceau primitif du corps municipal de la ville d'Auxerre, l'attribuent

avec raison à la comtesse Mathilde, qui, en donnant une charte d'affranchissement aux habitants en 1223, y fit insérer cette clause :

Volui et concessi ut dicti cives sigillum habeant ad communitatis suæ negocia sigillanda (1).

Mais voulant déterminer le sujet représenté sur ce sceau, les auteurs ont fait remonter le type moderne qui figure le lion de la maison des comtes de Nevers-Auxerre, au temps ancien, et l'on a cru que le sceau du moyen-âge n'était autre que le sceau moderne. M. le docteur De Smyttère, dans ses curieuses recherches sur les armoiries d'Auxerre et de Nevers, a fait remarquer avec raison que rien ne prouve que cette allégation soit justifiée par l'existence d'empreintes de ce sceau dans les temps du moyen-âge.

Nous avons eu nous-même la même hésitation (2). La présence du lion des armes de la comtesse Mahaut, dans le sceau de la ville s'explique, comme on va le voir tout à l'heure. Ce n'était là, au moyen-âge, que le contre-sceau de la cité, mais, au XVIIe siècle, par suite des graves modifications amenées dans les institutions municipales, le type principal qui avait un grand caractère, fut supprimé, et l'écusson des armes fut seul conservé.

C'est en compulsant ces jours derniers les registres de conclusions du corps de ville d'Auxerre au XVIe siècle, que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer le sceau municipal du moyen-âge, qui était attaché au bas d'une pièce de de l'an 1573. Cet acte est un brevet de courtier-jaugeur de vins délivré par le maire et les échevins de la ville au sieur Billard. Il est transcrit dans le registre des conclusions, c'est ce qui nous a confirmé ainsi ce fait intéressant et inconnu jusqu'ici des archéologues. La face principale du sceau, qui était circulaire, présentait le type magnifique des échevins de la ville de Dijon au XIIIe siècle, c'est-à-dire douze têtes ou bustes

(1) Lebeuf, *Mém. sur l'Hist. d'Auxerre,* Preuves, t. II, p. 278.
(2) *Bulletin de la Soc. des Sciences,* t. 20, p. 76.

des échevins Auxerrois. Le lion de la comtesse Mathilde n'est placé au revers que pour former contre-sceau et comme un acte d'hommage à celle qui avait accordé le droit de sceau.

Le greffier qui décrit minutieusement le sceau appliqué au brevet de 1573, rapporte qu'il était sur cire rouge, ce qui était une matière fort luxueuse alors et ce qui montre l'importance qu'on attachait encore à cette époque, à l'usage du sceau.

Nous publions ci-dessous le brevet délivré au sieur Billard par le corps municipal.

31 JUILLET 1573.

Brevet de courtier en vins à Auxerre.

Les maire, gouverneur, eschevins et procureur du fait commung de la ville d'Auxerre, à tous ceulx qui ces présentes lectres verrons, salut. Sçavoir faisons que nous deuement informez de la prudhommie vye catholicque bonne diligence et expérience en faict de vinotterye de la personne de Claude Billard, marchant demeurant en ceste ville d'Auxerre à icelluy Billard pour ces causes avons donné et octroyé, donnons et octroyons l'estat et office de coractier de vins de ceste ville d'Auxerre, conté et bailliage auxerrois vaccant à présent par le deceds et trespas de feu Nicolas Simonnet dersenier paisible possesseur d'icellui, pour en jouyr et user par ledict Billard aux honneurs droictz profficlz et emolumens audit office apartenant et ensuyvant les chartes et priviléges octroyez et concedez aux bourgeois, manants et habitans de ladicte ville d'Auxerre. Et pour faire le serment dudict estat avons renvoyé ledict Billard pardevant monsieur le bailly dudict Auxerre ou son lieutenant.

En tesmoing de ce nous avons faict mectre le scel de ladicte ville à ces présentes. Donné à Auxerre au bureau dudict Auxerre le dernier jour du moys de juillet l'an mil cinq cent soixante et treize.

Signé Chasteau, greffier; scellé en cyre rouge du scel de ladite ville formé de douze testes en l'un des costez, et de l'aultre d'un lyon; le tout de cyre rouge.

(Tiré du registre des conclusions de la ville, nº 2, p. 18.)

— M. Monceaux donne lecture d'une notice à propos d'une gravure sur bois signée de Jean Cousin, gravure non signalée jusqu'ici dans l'œuvre du maître sénonais et qu'il exécuta en 1582, dans sa ville natale, à l'occasion de la publication d'un ouvrage dont voici le titre: « Le « prodigieux enfant pétréfié de la ville de Sens, avec une « légère et briefve question problématique des causes « de l'induration d'iceluy. Le tout traduit de latin en « français par M. Siméon de Provanchères, médecin en « ladicte ville, et accreu de son opinion sur ledict problè- « me. Sens, Jean Savine, imp., 1582. » Il s'agit dans cette plaquette d'un fait qui préoccupa beaucoup les habitants de Sens au XVIe siècle. La femme d'un tailleur de cette ville, devenue enceinte à l'âge de quarante ans, resta malade depuis cette époque et attendit vainement le moment de sa délivrance. Cet état extraordinaire ne dura pas moins de vingt-huit ans. Aussi, à la mort de cette femme, l'autopsie ayant été pratiquée et l'enfant qu'elle portait ayant été mis à découvert, les médecins durent, pour satisfaire la curiosité publique, donner une relation du fait, qui eut bientôt plusieurs éditions.

Etienne Bouvier, gendre de Jean Cousin, figure au procès-verbal de cette relation comme ayant assisté à l'autopsie, et dès lors, il n'y a rien d'étonnant que Jean Cousin ait été chargé de reproduire par la gravure, le phénomène qui intéressait tant les Sénonais.

Les initiales I. C., qui se trouvent comme signature sur la gravure en question, peuvent donc être attribuées certainement à Jean Cousin, comme l'a fait M. Monceaux, lequel annonce que plusieurs autres gravures de la main de Jean Cousin non encore signalées, sont dissé-

minées dans les livres imprimés à Sens de 1553 à 1590. Il fera, du reste, ressortir ce fait intéressant pour l'histoire de l'art, dans un travail qu'il doit publier sur les débuts de l'imprimerie à Sens.

Jean Cousin, dont on n'a pu jusqu'ici établir l'état civil d'une manière certaine, vivait donc à Sens en 1582. C'est une date importante qui permettra, sans aucun doute, de restituer à l'œuvre du Maître bien des pièces qu'on n'osait lui attribuer, à cause de l'incertitude où l'on était de l'époque réelle de sa mort, laquelle doit bien avoir eu lieu en 1589 ou 1590, ainsi que Félibien l'avait assuré.

— Après cette communication, M. Cotteau prend la parole pour donner lecture à l'Assemblée de la seconde partie du voyage de M. Ed. Cotteau dans l'Amérique du nord. Le narrateur décrit successivement les chutes du Niagara, qu'il a visitées au mois de septembre et le trajet immense qu'il a accompli de Chicago aux rives du Sacramento et à San-Francisco, la grande cité de l'Océan Pacifique que se disputent les colons du monde entier. Il n'oublie pas de donner des détails sur l'étrange association des Mormons, qu'il a pu voir de près. A son retour il nous fait visiter avec lui les villes principales des États-Unis, Saint-Louis, Cincinnati, Wasinghton, chef-lieu du gouvernement, Philadelphie et sa grande Exposition, et enfin New-York, la grande cité maritime, où il s'embarque pour revenir en France.

Après cette lecture intéressante, la séance est levée.

SÉANCE DU 3 JUIN 1877.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance de mai, lu par M. Monceaux, est adopté.

Décès de deux membres. — M. le président donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue de M. Deligand, rappelant la mort de l'abbé Deligand, son frère, membre de la Société. M. Deligand, sculpteur émérite, dont le musée d'Auxerre possède une œuvre remarquable, s'était décidé à entrer dans les ordres en 1857. Ordonné prêtre en 1860, il fut d'abord appelé à la cure de Chaumot, près Villeneuve-sur-Yonne; il passa peu après dans le diocèse de Coutances, avec Mgr Bravard, son ancien ami, et devint, en 1865, chanoine titulaire. M. Deligand, malgré ses nouvelles fonctions, ne négligea pas les travaux artistiques et il exécuta à Coutances ou aux environs plusieurs statues fort remarquées. L'Annuaire de l'Institut des Provinces contient une notice biographique avec la liste des travaux de notre compatriote. M. le président propose d'insérer également cette notice dans le Bulletin de la Société et d'y joindre tous les renseignements nouveaux qui pourront être recueillis sur l'éminent artiste. Cette proposition est accueillie favorablement.

— M. le président annonce également la mort de M. Leblanc-d'Avau, ingénieur en retraite, l'un des membres fondateurs de la Société. M. Challe rappelle que M. Leblanc fut l'un des premiers à Auxerre à s'occuper des recherches historiques et archéologiques, pendant la

période de calme qui suivit les guerres de l'Empire. En 1828, il contribua avec M. de Gasville, alors préfet de l'Yonne, à la création d'une commission de statistique qui devait jeter les bases des études à entreprendre sur notre pays. En 1830, il publiait ses recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monuments et ses environs, ouvrage qui obtenait une mention honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et que l'auteur a fait réimprimer il y a cinq ans. Certainement il y a dans cet ouvrage quelques erreurs que les progrès des sciences historiques ont fait connaître depuis son apparition ; mais le grand honneur de M. Leblanc, c'est d'avoir été l'un des premiers à contribuer dans notre pays auxerrois à cette renaissance des lettres qui se traduisait quelques années plus tard par la création de l'Annuaire historique du département et par la fondation de notre Société des Sciences, qui s'est mise à la tête du mouvement scientifique de la contrée.

— La correspondance manuscrite contient encore deux lettres de M[me] la marquise de Blocqueville, dont il est donné lecture par M. le président.

Ces lettres contiennent des détails sur l'envoi prochain par la donatrice d'une caisse d'objets destinés au musée et à la bibliothèque de la Société, et parmi lesquels sera comprise une série de lettres du maréchal Davout.

Dons. — Après le dépouillement de la correspondance imprimée, laquelle contient un grand nombre de publications émanant des sociétés correspondantes, M. le président signale le don fait par MM. Leblanc, pour le musée, d'un tableau provenant de la succession de leur oncle,

M. Leblanc d'Avau. Ce tableau, quoique non signé, est attribué à Boucher, lequel, suivant la tradition, serait venu passer quelque temps à Auxerre, vers 1730, et y aurait fait un assez long séjour. On signale encore à Auxerre d'autres œuvres de Boucher, telles que la Sainte-Cécile, appartenant à M. A. Puissant, et un autre tableau appartenant à M. Limosin.

Nominations. — Il est procédé à la nomination des membres présentés à la dernière séance.

Sont nommés membres titulaires :

1° M. Gagneau, conducteur des ponts et chaussées à Auxerre ;

2° M. Hedde, receveur-rédacteur à la direction des domaines.

3° M. Camus, instituteur public à Auxerre ;

4° M. Fèvre, instituteur public à Auxerre ;

5° M. Péreladas, instituteur public à Auxerre.

Comptes de 1876. — M. Savatier-Laroche, au nom de la commission des comptes, fait le rapport suivant dont les conclusions sont adoptées :

La Société scientifique a, le 4 mars dernier, chargé de la vérification des comptes du trésorier la commission, dont font partie de longue date MM. Métairie et Savatier-Laroche, à qui elle a adjoint M. Germain Dondenne, remplaçant son père, notre regretté collègue.

Les comptes de M. Joly sont, comme d'ordinaire, soigneusement établis et accompagnés de toutes les pièces justificatives, mémoires des fournisseurs, quittances des divers créanciers envers qui l'on s'est acquitté, état de recouvrement des cotisations des membres titulaires et correspondants.

La commission a constaté avec satisfaction que les non-

valeurs parmi les cotisations recouvrables avaient sensiblement diminué, et, espérons-le, nous n'aurons plus, dans de prochains comptes, à relever aucun fait pareil, lorsqu'auront disparu de la liste les cinq membres inscrits qui ont refusé de solder en arguant de démission donnée, trois autres qui n'ont jamais payé, et quand six autres retardataires auront été mis en demeure de s'exécuter, sous peine de voir provoquer semblable décision.

Il restera à notre Société les nombreux membres inscrits dont l'exactitude a toujours été digne d'éloges, et leur chiffre va toujours croissant, grâce aux admissions prononcées à chacune de nos séances.

En constatant ainsi la situation prospère de la Société qui, à la fin de l'exercice 1876, avait un encaisse de 447 fr. 84, il ne nous reste plus qu'à réclamer, comme toujours, pour notre zélé trésorier, des félicitations et des remerciements, et s'il ne s'est jamais lassé d'apporter à nos affaires toute sa vigilance et tout son dévouement, nous ne nous lasserons pas plus de réclamer pour lui un témoignage particulier de reconnaissance de la part de notre association.

Communications. — M. Michou envoie un supplément au Dictionnaire des Patois de l'Yonne. Ce document est renvoyé à la commission spéciale nommée par la Société, pour coordonner les matériaux déjà réunis sur cette question intéressante. Il est fait observer que la commission n'est peut-être pas assez nombreuse et qu'il serait bon de lui adjoindre plusieurs membres. Cette proposition est acceptée, et aux membres déjà nommés : MM. Quantin, Chérest, Lorin et Savatier-Laroche, sont adjoints : MM. Jossier et Barat, qui devront se réunir prochainement en commission, sous la présidence de M. Challe.

— M. Monceaux, en présentant à la Société l'épreuve d'une reproduction de la gravure de Jean Cousin,

dont il a entretenu la Société à la réunion de mai, rappelle que cette épreuve a été obtenue par les procédés, encore peu connus en province, de la photo-lithographie.

Faisant l'historique sommaire de cet art nouveau qui sert pour ainsi dire de trait d'union à la photographie et à la typographie, M. Monceaux rappelle comment on est parvenu à fixer l'image photographique sur des papiers spéciaux qui servent ensuite à faire des reports sur pierre, sur cuivre ou sur zinc, lesquels deviennent à leur tour le point de départ de la photo-lithographie, de la photogravure et de l'hélio-gravure. Tous ces procédés sont basés sur la découverte faite, il y a quelques années, des propriétés de certains corps neutres, tels que le bitume de Judée et surtout la gélatine, de devenir insolubles dans l'eau, sous la double influence de la lumière et du bichromate de potasse. Après avoir été soumise à l'action dissolvante de l'eau, l'image photographique obtenue sur les papiers spéciaux dont nous venons de parler se trouve pour ainsi dire découpée; elle offre les reliefs et les creux des plaques gravées, et dès lors elle est susceptible d'être imprégnée par l'encre d'imprimerie qui retracera sur le métal ou sur la pierre les traits les plus délicats de l'épreuve photographique. Si l'épreuve est tirée sur pierre, il ne reste plus, pour avoir le tirage des exemplaires nécessaires, qu'à appliquer les procédés ordinaires de la lithographie. Si elle a été tirée sur métal, deux procédés différents, l'hélio-gravure et la photo-gravure, peuvent arriver au même résultat, c'est-à-dire l'obtention de clichés pouvant donner des épreuves typographiques tirées à la presse.

L'hélio-gravure, qui donne, au moyen de la pile électrique, des épreuves en relief, donne certainement les plus beaux résultats au point de vue artistique.

La photo-gravure proprement dite se rapproche plus des procédés de la gravure qu'elle emprunte presque totalement et pour les travaux et les dessins ordinaires elle sera plus souvent adoptée ; elle est du reste déjà appliquée en grand par plusieurs grandes imprimeries de Paris ; la maison Gillot, qui, l'une des premières, a obtenu de bons clichés par des procédés restés secrets pendant longtemps, a donné son nom à la photogravure, obtenue au moyen de plaques de zinc.

Le *gillotage* n'est que l'application de la photo-gravure à la typographie, et aujourd'hui on est arrivé à des résultats magnifiques ; la plupart des journaux illustrés se servent avec avantage de ce procédé. On ne saurait donc trop attirer l'attention sur ces procédés nouveaux qui n'ont point encore pénétré en province, et qui pourtant sont appelés à rendre de grands services aux artistes, aux archéologues, aux naturalistes et par contre aux imprimeurs.

La Société des Sciences de l'Yonne voudra, nous n'en doutons pas, encourager les premières tentatatives d'emploi des procédés nouveaux qui lui permettront d'enrichir son bulletin de planches très exactes.

— M. Monceaux présente ensuite deux nouvelles épreuves photographiques tirées du Missel imprimé à Sens en 1575. Ces planches présentent incontestablement la facture de Jean Cousin, et, du reste, l'artiste a pris soin d'en revendiquer la paternité, puisqu'on y trouve le

monogramme J. S. (Johannes Senonensis), qu'il a souvent employé comme signature. Ces deux pièces, dont l'une représente le sacrifice de la messe, à laquelle assistent plusieurs grands personnages, et l'autre la scène du calvaire, sont d'autant plus précieuses qu'elles ont une date certaine et qu'elles sont restées inconnues jusqu'ici aux écrivains qui se sont occupés de l'histoire de l'art au XVIe siècle.

— Après cette communication, M. Challe donne lecture à l'Assemblée de la notice qu'il a préparée sur la commune de Gy, près Auxerre. A la suite de la découverte des débris de statues et de villas dont il a entretenu la Société à la dernière réunion, M. Challe a fait des recherches sur les origines de ce village, qui fit partie du domaine des évêques d'Auxerre dans les temps les plus reculés. La biographie de l'évêque Géribalde, qui siégea de l'an 826 à l'an 857, constate que ce domaine, confisqué sans doute par Charles Martel, fut rendu à l'évêque par Charles le Chauve. Vers 909, Raynard, comte d'Auxerre, s'empara des villages de Gy et de Jussy et ne les rendit quelques années plus tard à l'évêque Betton que contre une rançon considérable. M. Challe, après avoir raconté l'histoire de Gy-l'Évêque dans ses rapports avec ses seigneurs jusqu'à la période moderne, revient sur la découverte de sa villa considérable et luxueuse, si l'on en juge par les débris de statues et de revêtements en marbre qu'on y a trouvés.

Rappelant les immenses libéralités de Germain, le grand seigneur gaulois devenu le saint évêque d'Auxerre, le narrateur termine en disant qu'il n'est pas sans vrai-

semblance que le domaine et la villa de Gy provinssent des splendides libéralités de saint Germain. Cette villa avait pu être bâtie par un de ses ancêtres, encore adonné au culte romain, et il avait pu, par respect filial, conserver les statues.

Après cette communication, la séance est levée.

Juillet, Août, Novembre et Décembre.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1877.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

A l'ouverture de la séance, M. le Président annonce la mort de M. le baron William Grand d'Esnon, membre de la Société depuis 1863.

La lecture du procès-verbal de la séance de juin n'ayant donné lieu à aucune observation, ce procès-verbal est adopté.

Correspondance. — M. le Président, en donnant connaissance de la correspondance, signale une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, à propos de l'exposition des Sciences anthropologiques, laquelle aura lieu du 18 au 31 octobre.

L'Association pour l'avancement des Sciences a également envoyé une circulaire invitant la Société à envoyer une délégation au Congrès organisé par ses soins, dont l'ouverture aura lieu, au Hâvre, le 22 août prochain.

MM. Sallé et Cotteau sont désignés pour représenter la Société à ces assises scientifiques.

— M. Michou, notre collègue de Saint-Florentin, a écrit à M. le Président une lettre dans laquelle il exprime le vœu que les procès-verbaux des séances soient

publiés plus fréquemment. Cette demande est renvoyée à l'examen du bureau.

— La Société linnéenne de la Charente-Inférieure, en envoyant son Bulletin du 1er trimestre 1877, le premier depuis sa fondation, demande l'échange de ses publications avec les nôtres : cet échange est accordé.

Présentations. — M. Osmont, architecte à Auxerre, est présenté comme membre titulaire par MM. Richard et Bonneville fils.

— M. Lavoine, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est présenté par MM. Challe et Desmaisons.

— M. Delaloge, propriétaire à Châtel-Censoir, est présenté par MM. Cotteau.

Il sera statué sur ces nominations à la séance d'août.

Dons. — M. Mignot offre un exemplaire du nouveau tirage du portrait gravé de Mgr de Lafare, archevêque de Sens de 1822 à 1832. Cette gravure a été obtenue avec la planche ayant servi au premier tirage, laquelle a été retrouvée et acquise par M. Mignot.

— M. Chenet fils offre également, pour le musée, environ 300 échantillons intéressant la géologie et la paléontologie du département, qui figureront avec honneur dans les vitrines déjà riches de la Société.

Lecture. — M. Challe reprend ensuite la lecture d'un chapitre de l'histoire du comté d'Auxerre, œuvre qu'il a entreprise et qu'il destine au Bulletin de la Société. Il s'agit cette fois de l'histoire du pays auxerrois, au XIe siècle, période obscure, malgré les travaux des historiens qui l'ont précédé, et que M. Challe s'efforce de faire connaître davantage à l'aide de documents nou-

veaux. Ce chapitre contient l'histoire des luttes de Landry, comte d'Auxerre et gendre d'Othon Guillaume, avec Hugues, comte de Châlon, évêque d'Auxerre, et la relation du siége d'Auxerre par le roi Robert, assisté de Richard, duc des Normands.

— Il est encore donné lecture, au nom de M. Berthelot, de la biographie de M. Piochard de la Brûlerie.

Après cette lecture, la séance est levée.

SÉANCE DU 12 AOUT 1877.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance de juillet, lu par M. Monceaux, secrétaire, est adopté.

M. le professeur Hébert assiste à la réunion, et M. le Président félicite notre collègue et compatriote de sa récente nomination de membre de l'Académie des Sciences. Il rappelle, à cette occasion, que M. Hébert est un élève de notre vieux collége d'Auxerre, où il a, comme Fourier, son illustre prédécesseur à l'Académie, pris le goût des études fortes et sérieuses qui ont fait sa réputation.

Correspondance. — M. le Président annonce ensuite que M. le Ministre de l'instruction publique a accordé à la Société une allocation de 500 francs.

— Le Comité du Congrès géologique international qui doit avoir lieu à Paris, en 1878, en même temps que l'Exposition universelle, a déjà tenu plusieurs séances

sous la présidence de M. Hébert, notre collègue. Une circulaire du Comité, adressée à la Société, invite les savants qui ont l'intention de faire partie du Congrès à lui adresser dès maintenant la liste des questions qui leur paraissent dignes d'une discussion générale et celle des lectures qu'ils désirent faire sur ces questions.

— M. le D^r De Smyttère, membre correspondant, a écrit une lettre par laquelle il annonce la publication de son *Essai historique sur Iolande de Flandre, comtesse de Bar, dame de Puysaie,* etc. L'auteur offre en même temps à la Société, pour sa bibliothèque, un exemplaire de cet ouvrage. M. le Président transmettra à notre collègue les remerciements de la Société.

Correspondance imprimée. — Parmi les nombreuses publications parvenues au bureau pendant le mois, M. Challe signale l'étude de M. Alfred Neymarck, *Colbert et son temps,* qui forme 2 vol. in-8°.

— Une nouvelle Société envoie son Bulletin pour la bibliothèque de la Compagnie ; c'est l'Académie ethnographique de la Gironde, fondée à Bordeaux en 1870.

Dons. — M. Havoué, négociant à Mézilles, a envoyé, pour la collection de la Société, une médaille de bronze du XVIIIe siècle avec la légende : « La ville de Paris reconquiert son roi. »

— M. Paul Lavallet a fait don d'une boucle de bronze de l'époque gallo-romaine trouvée à Auxerre.

— MM. Leblanc-Duvernoy offrent à la Société un plan de la ville d'Auxerre, levé et exécuté, en 1713, par l'ingénieur Rondé. Ce précieux travail manuscrit est parfaitement conservé ; c'est le plus ancien plan d'en-

semble de la ville qui ait le mérite de l'exactitude rigoureuse.

Nominations. — Les personnes dont les noms suivent, présentées à la dernière réunion, sont proclamées membres titulaires :

1° M. Lavoine, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Auxerre;

2° M. Osmont, architecte à Auxerre;

3° M. Delaloge, propriétaire à Châtel-Censoir.

Présentations. — M. Cerneau-Gohan, chef d'institution à Auxerre, est présenté comme membre titulaire par MM. Belin et Bonneville.

— M. le professeur D. de Cachard, membre de la Société belge de géographie, à Bruxelles, est présenté comme membre correspondant par MM. Cotteau, Challe et Monceaux.

Il sera statué sur ces nominations à la prochaine séance.

Lectures et communications. — M. le Président donne connaissance à l'assemblée de la note suivante, qui lui a été adressée par M. Vincent, notre collègue, et qui a trait à une sépulture antique découverte à Brion :

Au mois de novembre 1876, au climat de la Côte-aux-Oies, dans la troisième parcelle au levant du chemin de la Fourchotte à St-Cydroine et aboutissant sur le chemin de Brion à Peschoir, au milieu de la largeur et prêt du bout opposé au chemin, le propriétaire de cette parcelle, le sieur Nicolas Letellier, gendre Saffroy, surnommé Poisson, laboureur à Brion, sentit, en labourant, que le soc de sa charrue heurtait une pierre. Il essaya de la soulever avec son soc, mais il ne put même pas la desceller. Cette pierre qu'il ne pouvait enle-

ver, pas même remuer, fut pour Letellier une chose anormale qui l'intrigua au point qu'il alla chez lui chercher une pioche forte, avec laquelle il déchaussa la pierre et l'enleva. Il en trouva trois qui couvraient une longueur de terrain d'à peu près la grandeur d'un homme. Deux de ces pierres étaient en grès et grossièrement taillées, et la troisième en silex ; elles étaient séparées l'une de l'autre par un intervalle de quelques centimètres. Sous ces pierres, Letellier trouva des restes d'ossements humains, un crâne et quelques morceaux des os des jambes. A la place où devait être le cou, il trouva un anneau ou collier ; où devaient être les bras, deux autres et de même deux où étaient les jambes. L'extérieur de ces anneaux est oxidé et d'une couleur tirant sur le vert. On en a cassé un ; le métal est jaune et brillant dans la cassure. L'anneau du cou a environ 13 c. de diamètre ; les anneaux des bras ont 7 c. et ceux des jambes 10 c. environ. Un des anneaux est comme ciselé.

Le champ dans lequel fut trouvé ce squelette est situé à environ 2 kil. au sud-ouest de Brion, à environ 200 m. du chemin de Brion à Peschoir (qui passse au bord de la petite colline de la Côte-aux-Oies), et à environ 25 m. du chemin de la Fourchotte à St-Cydroine ; à 1 kil. et demi au nord de St-Cydroine ; à 2 kil. au nord-est du gué de Peschoir, connu du temps des Romains sous le nom de Piscatoria, et à 300 m. au sud de l'ancien chemin de Joigny à Troyes.

A quelle époque doit-on fixer la date de cette sépulture ?

— M. Hébert rappelle que, dans la note géologique qu'il a eu l'honneur d'adresser à la Société sur la craie du département de l'Yonne et qui a été insérée au Bulletin de 1876 (t. XXX, p. 15), il a dit qu'on ne connaissait pas, dans le département, l'assise inférieure de l'étage turonien. Cette assise est caractérisée surtout par le *Belemnites ultimus* d'Orb. Or, aujourd'hui même, il vient de constater, dans la collection de M. Brun, la

présence d'assez nombreux spécimens de cette Bélemnite, provenant des carrières de Brion. Il y a donc lieu de rectifier et de compléter ce qui a été dit sur ce point.

— M. Hébert annonce ensuite qu'il se dispose à entreprendre un nouveau voyage d'explorations géologiques dans l'Italie septentrionale. Déjà, l'année dernière, il a été à même de reconnaître, en Hongrie et dans le nord de l'Italie, diverses assises des terrains tertiaires de l'Europe méridionale, (Portland, Kimméridge et Oxford-Clay), qui sont bien caractérisés. En ce qui concerne les terrains jurassiques, différents horizons ont été seulement reconnus d'une manière certaine. Dans l'Europe méridionale, une grande confusion a régné jusqu'ici dans la reconnaissance des couches calcaires, considérées comme très anciennes, et cependant une étude attentive permet de retrouver facilement sept ou huit divisions en rapport avec les nôtres. En Hongrie, le terrain nummulitique est représenté par des couches non altérées dont les horizons correspondent exactement aux couches des environs de Paris (calcaire grossier) et aux sables de Fontainebleau. Dans le Vicentin (Italie du nord), on retrouve les mêmes séries qu'en Hongrie; seulement, ce qui est très clair en Hongrie ne l'est plus dans le Vicentin, car les éruptions de basaltes ont bouleversé les différentes couches. Le terrain tertiaire le plus ancien manque dans le midi; on ne retrouve pas le lien entre la partie supérieure de la craie et les premiers dépôts tertiaires. Aussi l'étude entreprise par M. Hébert est-elle très importante et très intéressante pour la géologie de l'Europe. Notre collègue parviendra sans doute à retrouver les éléments disparus de la chaîne des ter-

rains qui manquent actuellement. L'année dernière, il a visité avec le plus grand soin les Alpes vénitiennes et véronaises; il se propose, cette année, d'étudier les terrains tertiaires du versant septentrional de l'Apennin.

— Après cette communication, M. Cotteau appelle l'attention sur une série de plus de trois cents fossiles, provenant en grande partie du terrain crétacé de notre département, offerts, dans la dernière séance, à la Société par M. Chenet et que M. Foucard a bien voulu mettre en ordre. Les espèces qu'elle renferme font toutes déjà partie de notre collection départementale, si riche et si complète. M. Cotteau, cependant, signale quelques échantillons qui, en raison de leur belle conservation ou de leur rareté, peuvent prendre place plus spécialement dans nos vitrines.

Il cite, dans le néocomien, un exemplaire du *Pleurotomaria neocomiensis*, garni de son test, les *Pecten Cottaldinus* et *Robinaldinus*, très bien conservés, les *Lima Dupiniana* et *andata*, la *Tellina Carteoni*, toujours assez rare aux environs d'Auxerre; la *Pholadomya paucicostata*, les *Mytilus simplex*, *Cornuelianus* et *æqualis*, le *Trigonia rudis*, un précieux exemplaire du *Pseudodiadema Autissiodorensis*, si remarquable par sa peau dédoublée à la face supérieure et dont nous ne possédons encore que deux échantillons, quelques exemplaires bien connus des *Pseudodiadema rotulare* et *Bourgueti*, des *Peltastes stellulata*, et quelques beaux fragments de crustacés.

M. Cotteau cite également dans le Gault les *Ammonites interruptus*, *monilis et latidorsatus* avec leur test, un fragment de grande taille du *Scalana Dupiniana*, l'*Avil-*

lana incrustata, le *Cardita Dupiniana*. Ces espèces, du reste, sont déjà magnifiquement représentées dans notre musée, et notre étage albien, grâce aux collections de M. Ricordeau et de M. Descourtives, est à peu près complet.

La Société n'en doit pas moins adresser de vifs remerciements à M. Chenet, dont la collection prendra place avec avantage dans nos tiroirs.

— M. Demay communique à l'assemblée des extraits d'une série de lettres écrites par un militaire auxerrois au XVIII[e] siècle. La vie des camps à cette époque est exposée dans ses détails les plus intéressants, et le travail de notre collègue, quoique s'éloignant un peu du cadre que s'est tracé la Société, est entendu avec beaucoup d'intérêt.

— La séance est terminée par l'analyse, faite par M. le Président, du livre que vient de publier M. Savatier-Laroche, sous le titre : *Études morales*. M. Challe rappelle les principaux passages de ce travail, qui aborde, dans des chapitres successifs, les plus grands problèmes de l'humanité, la morale privée et le sentiment religieux. Un chapitre spécial est consacré à l'économie politique et sociale, et M. le Président fait ressortir tout le mérite de cette étude philosophique de notre savant compatriote.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1877.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance d'août et adopté.

Correspondance. — M. le Président donne ensuite lec-

ture de la lettre que lui a écrite Mme la marquise de Blocqueville, annonçant l'envoi d'une caisse d'ouvrages imprimés et manuscrits destinés à la bibliothèque de la ville, qui sont en effet parvenus et sont déposés dans la salle. Voici la liste des ouvrages jointe à l'envoi, laquelle comprend 116 volumes, la plupart d'une grande valeur et tous richement reliés. On y remarque sept volumes de manuscrits d'ouvrages publiés par Mme de Blocqueville, lesquels seront conservés précieusement :

1-4. Manuscrit de la *Villa des Jasmins*, œuvre publiée par Mme de Blocqueville, 4 volumes.
5-6. Manuscrit du *Prisme de l'Ame*, œuvre publiée par Mme de Blocqueville, 2 volumes.
7. Manuscrit de *Rome*, œuvre publiée par Mme de Blocqueville.
8. Poëmes civiques, par V. de Laprade (avec dédicace de l'auteur).
9. Les Souffrances du professeur Delteil, par Champfleury. (Dédicace de l'auteur).
10. Bibliothèque Mexico-Guatemalienne, par l'abbé de Bourbourg, (Dédicace de l'auteur).
11. Lettres de Lucrezia Borgia.
12. Lettres inédites de Montaigne.
13. Grammaire de la langue Quiché, reliure pleine, maroquin rouge, timbrée aux armes des Davout (1).
14. Relation des choses du Yucatan, par l'abbé de Bourbourg. (Dédicace de l'auteur). Rel. semblable à la précédente.
15. Galerie des portraits de Mademoiselle de Montpensier.
16. Le Livre Sacré, par l'abbé de Bourbourg, (Dédicace de l'auteur).
17. Quatre lettres sur le Mexique. (Dédicace).
18. MM. Coste et Villemain. (Dédicace).

(1) Suivant une note de Mme de Blocqueville, un fer spécial a été commandé par la donatrice pour marquer les livres de sa bibliothèque.

19. Histoire des faïences patriotiques, par Champfleury. (Reliure aux armes).
20. Album de gravures et d'autographes, envoyé par la donatrice sur la demande de Mme Gagne, (Elise Moreau).
21. La Station du Levant, par l'amiral Jurien de la Gravière. (Dédicace).
22. Preges S. Nersetis, volume imprimé chez les Lazaristes de Venise.
23. Voyages et aventures d'un jeune Missionnaire en Océanie, par Mme Gagne. (Dédicace).
24. L'Age d'or, par Mme Gagne. (Dédicace).
25-26. Le Secret de la Confession, par L. Enault. (Dédicace).
27. Révélations poétiques. (Dédicace).
28-29. Essai de philosophie religieuse, par Emile Saisset, 2 vol. (Dédicace).
30. Les Ballons captifs. (Dédicace).
31. Rimes françaises d'une Alsacienne, p. Mme Ernst (Dédic.).
32. Traditions Messianiques, par A. Hedin. (Dédicace).
33. Elisa Moreau. Une Destinée. (Dédicace).
34-35. Louis Enault. Les Perles Noires. — La Vie à Deux. 2 volumes. Ouvrage imprimé pour Mme la marquise de Blocqueville. 2 vol.
36. V. de Laprade. Lamartine. (Dédicace).
37. La Salle à manger du Dr Véron. (Dédicace).
38-39. Œuvres de Benvenuto Cellini, 2 vol.
40. Perdita. (Reliure aux Armes). Edition épuisée.
41. Chrétienne et Musulman id.
42. Stella. Traduction italienne.
43-55. Lingard's History of England, 13 vol.
56. Variations sur Mathilde de Sabran, morceau de musique.
57-58. Histoire de Mme de Maintenon, par le duc de Noailles, 2 vol.
59-60. Œuvre des Ecoles d'Orient, 2 vol.
61. Journal de la Corvette *La Belle-Poule.*
62. Miscellanées, par le comte de Sussy.
63-64. Vie des Peintres, 2 vol.
65. Seasons of Thompson.

66. Fables de Hourguin.
67-68. L'année littéraire, par A. Roux, 2 vol.
69. Côtes de France.
70. Souvenirs historiques.
71. Swed Demborg.
72. La Souveraineté temporelle, par Mgr Pavy.
73. Histoire de l'Abbaye de Fécamp.
74. Brochures politiques reliées en 1 vol.
75. Un peu de tout. (Dédicace).
76. Brochures diverses reliées en 1 vol.
77. Voyage de Martin, (Dédicace).
78. Conservation de la Vie,
79 80. Abeilard, par M. de Rémusat, 2 vol.
81. Morale sociale. (Dédicace).
82. Nancy. Arcachon.
83. Opus Merlini. (Volume ancien).
84. Histoire de l'Abbaye de Jumièges.
85. Don Alphonse et don Carlos,
86. Les Amours d'Italie.
87. L'Ombre du Bonheur, par la comtesse d'Orsay.
88. Les petits Bonheurs, par Jules Janin.
89. Rêves d'une jeune Fille, par Mme Gagne.
90. L'Unitéïde, id.
91. Le Calvaire des Rois, id.
92. Un jeune Missionnaire, id.
93. L'Age d'or, id.
94. Une Destinée. id.
95. La Vie à Deux, par L. Enault.
96-97. Le Secret de la Confession, par L. Enault. (Dédicace).
98-99. Philosophie religieuse, par Emile Saisset. (Dédicace).
100-101. Œuvres de Benvenuto Cellini.
102. Le général Daumas.
103. Jouane Jacob.
104. Jules Janin. La fin d'un Siècle
105. E. Montégut. Le Forez.
106. Variétés. M. d'Abbadie. (Dédicace).
107. Comte de Raousset-Boulbon.

108. Camoëns. Les Lusiades.
109. V. Hugo. Le Rhin.
110-111. Prisons et Criminels, 2 vol. (Manquent 2 vol.).
112. Grammaire Espagnole.
113-114. L'Armée du Potomac, par le général de Trobriant, 2 vol.
115. Brou et Bourges.
116. Guide à Bagnères.
117. Guide à Paris.

La donatrice a fait part également dans cette lettre de son intention bien arrêtée d'envoyer à la Société très prochainement un grand nombre d'objets, de livres et de manuscrits intéressant son grand-père, le maréchal Davout et qui devraient être classés dans une salle spéciale; cette salle prendrait le nom de salle d'Eckmülh. Pour l'installation de cette collection spéciale, il est nécessaire d'apporter des changements dans la disposition du Musée; elle entraîne le déplacement des archives de la ville; mais en présence des intentions généreuses de Mme la marquise de Blocqueville, le conseil municipal autorisera certainement les changements indispensables.

La Société charge M. le Président de remercier Mme de Blocqueville de sa munificence et de ses intentions généreuses à l'égard de la Société et du Musée.

— M. Chocat, qui s'occupait depuis quelque temps d'un buste de M. Auguste Michelon, de regrettable mémoire, a terminé son travail et en fait hommage à la Société pour le musée. M. le Président est chargé d'adresser les remerciements de la Compagnie à M. Chocat, qui a exécuté de mémoire, sans même le secours d'une

photographie, le buste ressemblant de notre sympathique collègue.

— M. Challe donne ensuite connaissance des nombreuses communications parvenues au Bureau depuis la réunion d'août. Il signale les plus importantes à l'attention de la Société et rappelle les *Recherches historiques* de M. Ph. Salmon, notre collègue, sur les *Officialités dans le diocèse de Sens,* travail inséré dans le Bulletin de cette année et dont l'auteur a envoyé un exemplaire du tirage à part.

— M. Cotteau offre, au nom de M. Hébert, notre collègue, deux notices géologiques extraites du Bulletin de la Société géologiqne de France; il offre en son nom personnel la *Description de la faune des terrains tertiaires moyens de la Corse,* ouvrage publié par lui en collaboration avec M. A. Locard.

Nominations. — M. Cerneau-Gohan, chef d'institution à Auxerre, présenté à la dernière séance, est nommé membre titulaire.

— M. le professeur D. de Cachard, membre de la Société belge de géographie, à Bruxelles, est nommé membre correspondant.

Présentations. — M. Vallier, avocat du barreau d'Auxerre, est présenté comme membre titulaire par MM. Remacle et Savatier-Laroche.

— M. Honoré Pinel est présenté comme membre correspondant par MM. Challe, Cotteau et Chérest.

Il sera statué sur ces nominations à la prochaine séance.

Communications. — M. le Président donne connais-

sance à la Société d'une lettre de M. le Dr Guinot, de Lézinnes, à propos des sépultures en silos :

Lézinnes, 3 novembre 1877.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Ayant lu dernièrement dans le Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles (1er trimestre 1877) une note de M. de Marcilly sur les sépultures en silos, je crois devoir vous donner connaissance d'une découverte semblable faite à Lézinnes il y a quelques années.

En 1872 des ouvriers ouvrant une carrière pénétrèrent dans une excavation creusée dans le tuf calcaire et entièrement remplie de terre végétale semblable à celle du sol. Cette cavité, incontestablement faite par la main de l'homme, avait la forme d'une demi-sphère communiquant avec l'air extérieur par une espèce de puits ou de cheminée de 60 à 70 cent. de diamètre.

Cette grotte mesurait environ 2 mètres de diamètre à la partie inférieure et 1 m. 30 de hauteur à sa partie la plus élevée ; la profondeur totale à partir du sol pouvait être de 2 m. 50

A la partie inférieure de cette espèce de silo on trouva, mêlés à la terre, une grande quantité d'ossements, des fragments de poteries, deux instruments en pierre, du charbon et quelques grosses pierres calcinées ayant sans doute servi de foyer et jetées ensuite dans la grotte.

Les ossements examinés ont pu être ainsi déterminés : Deux squelettes humains entiers, l'un adulte, l'autre adolescent ; débris d'os ayant appartenu aux genres bœuf, mouton, chien, porc ; certains os longs avaient été éclatés dans le sens de la longueur ; plusieurs débris d'os d'animaux étaient incinérés mais aucun os humain n'a subi l'action du feu. La poterie, entièrement brisée, était assez grossière, de couleur brune et rougeâtre, chaque fragment était marqué de stries à sa face externe. Les instruments de pierre consistaient en une extrémité tranchante de hache en pierre verdâtre, veinée,

(serpentine ?) *finement polie*, ayant 3 cent. de longueur sur 4 cent. de largeur ; et en un morceau de silex grossièrement taillé, long de 12 cent. environ, atténué aux deux extrémités.

Les parois de la grotte n'offraient aucun indice qui puisse faire supposer que du feu eût été allumé dans son intérieur, chose, du reste, à peu près impossible.

Cette grotte, qu'on ne peut considérer ni comme une habitation ni comme un lieu de refuge, vu son difficile accès, doit présenter une certaine analogie avec les puits funéraires signalés dans la Marne ; dans tous les cas, ce genre de sépulture ne peut se rattacher à une idée chrétienne comme le croit M. de Marcilly, car, sans parler de la promiscuité des cadavres d'hommes et d'animaux, les objets trouvés suffiraient pour en attester la haute antiquité.

Si vous pensez, monsieur le Président, que ces renseignements puissent être utiles, je vous prie d'en donner communication à la Société.

— M. Nieutin, instituteur à Cruzy, a adressé à M. le Président une note à propos de la découverte de substructions gallo-romaines et d'objets divers à Saint-André-en-Terre-Plaine. Voici cette note :

Une découverte importante a été faite à Saint-André-en-Terre-Plaine : des constructions romaines fort étendues. Certains disent une ville gallo-romaine.

L'endroit s'appelle aujourd'hui les « Masières », où l'on voit bien les masures ; à côté, il y a le champ des Morturiaux, que l'on traduit par « Campus Mortuorum » où l'on est conduit par le « Chemin des Morts » ; à côté encore sont les prés « sous la Ville », puis le « Champ du Bourreau ». Tous les alentours sont parsemés de briques, etc.

Les fouilles ont amené la découverte de fondations de nombreux murs qui formeraient un immense parallélogramme, et dont on n'a que deux côtés, les trois autres angles n'ont pas été découverts, les fouilles n'ayant pas été conduites jusque-là.

On a trouvé une tour assez petite, mais enduite de mortier peint en bleu. — Une mosaïque effondrée, dont on a de nombreux fragments de diverses nuances ; je ne sais si on pourra en reconstituer le dessin. De nombreux murs se croisent de tous côtés. Un emplacement paraît être un foyer de bains ; diverses salles, des salles de bains. Dans l'une, on voit encore les tuyaux souterrains du calorifère, ayant la forme des tuyaux en parallélipipède creux, avec bouches de chaleur rectangulaires, un pavé en pierres sciées, genre de Lézinnes ou Pacy, posé sur des supports en briques, de sorte que la chaleur circulait dessous.

On a trouvé deux médailles de Constantin, sur le revers de l'une on voit deux soldats debout avec le labarum entre eux. Sur l'autre on voit, au revers, une sorte de rond, au milieu duquel sont les trois lettres « vot » et deux croix ou deux *x* au bas, et au-dessous se trouve la valeur en sesterces.

Une autre médaille est de Sabina Julia Augusta (fort bien conservée), femme de l'empereur Adrien, morte en 138. — Au revers, on voit une figure de femme tenant deux enfants avec les lettres S. C. de chaque côté, signifiant que cette pièce a été frappée en vertu d'un Sénatus-Consulte comme ce fut l'usage jusqu'à Constantin.

Une autre, que j'ai peu vue, est d'Antonin le Pieux, successeur d'Hadrien.

On a trouvé des tuiles entières et fort bien conservées, des carreaux fort grands en briques, des tuiles courbées en demi-couronne, et entières ; de nombreux fragments de poteries. Une coupe en poterie rouge, couleur de cire à cacheter, est entière, elle a quelques ornements, et porte au fond la marque du fabricant.

Un anneau en bronze, qui porte au chaton l'empreinte d'un pied humain.

Une sorte de clou en bronze, dont la tête est en forme de tête de chien.

Une sorte d'animal fantastique, formant comme un manche dont le bec formerait une lame de couteau, le tout en bronze.

M. Bardin d'Avallon prétend que c'est un couteau de circoncision. Lundi dernier on a trouvé une meule de moulin à bras ; c'est la partie inférieure, elle est convexe ; on espérait trouver le dessus concave.

Puis on a trouvé une foule de ferrailles, clous, anneaux, ferrures de porte, pelles à feu, ciseaux, mèches, petits cercles ressemblant à des frettes de roues, deux haches en fer, une scie, un manche de couteau en corne de cerf, des défenses de sanglier, etc.

Puis une agrafe ou épingle en bronze.

Les fouilles ne sont faites qu'à une profondeur de 50 à 60 centimètres ; tout à été brûlé, on trouve de nombreux fragments de charbon, et on s'arrête sur une couche qui ressemble à de la chaux fort terreuse, désagrégée, qui après avoir servi de béton, serait redevenue une sorte de terre molle ; elle a de 10 à 20 centimètres d'épaisseur; et au-dessous, il y a une nouvelle couche de terre brûlée, charbonneuse, ce qui indiquerait une reconstruction après incendie. On trouve des tuiles jusqu'à 1 m. 50 de profondeur, et il y en a encore plus bas.

On a trouvé aussi une petite statuette brisée, qu'on n'a pu reconstituer entièrement.

Il y a aussi deux fûts de colonnes, un socle brisé qui paraît avoir été haché à coups de marteau, des moulures en plâtre, fort bien faites, etc.

Depuis lundi dernier on doit avoir fait de nouvelles trouvailles.

Les fouilles sont faites par M. de Béru, de Cry, et je pense qu'il emmènera ses trouvailles à Cry.

Ce que je vous dis ci-dessus, je l'ai vu.

Il sera demandé un complément de renseignements soit à l'auteur de la note, soit à M. de Béru, de Cry.

— M. Berthelot donne à la Société des détails sur les fouilles nouvelles entreprises sous la direction des membres de la Société aux grottes de Nermont, près Saint-

Moré. Beaucoup d'objets intéressants ont été trouvés; les fouilles devant se continuer la semaine prochaine, une note de M. Berthelot indiquera les faits nouveaux à constater.

— M. Bonneville présente ensuite une série de silex recueillis dans les grottes voisines de la grotte de Nermont; il fait remarquer qu'aucun autre objet n'accompagnait ces témoins de la présence de l'homme à une époque reculée.

Après cette communication, l'heure avancée fait renvoyer la communication de M. Cotteau, sur le Congrès du Havre, à la réunion de décembre, et la séance est levée.

SEANCE DU 2 DÉCEMBRE 1877.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance de novembre est lu et adopté.

Correspondance. — M. le président dépouille la correspondance, laquelle contient :

1° Une lettre de M. Michou, de Saint-Florentin, à propos du Dictionnaire des patois de l'Yonne, auquel il travaille avec ses notes personnelles et celles envoyées par divers instituteurs du département. L'œuvre de M. Michon est avancée et sera soumise dans quelque temps à la Commission spéciale instituée par la Société ;

2° Une lettre-circulaire de M. le président de la Société archéologique de Sens, annonçant la fondation,

par cette Société, d'un concours annuel, pour développer et encourager le goût des études historiques, archéologique et scientifiques concernant le Sénonais. Des médailles de vermeil, d'argent ou de bronze seront décernées aux meilleurs travaux, qui seront adressés avant le 1er février de chaque année ;

3° Une lettre de Mme la marquise de Blocqueville annonçant l'envoi de volumes précieux destinés à être placés dans la salle spéciale qui prendra bientôt le nom de salle d'Eckmull.

M. le président communique, à cette occasion, l'extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal de la ville d'Auxerre en ce qui concerne cette création. La délibération est ainsi conçue :

« M. Guiblin, au nom de la Commission à laquelle avait été renvoyée une demande de Mme la marquise de Blocqueville relative à la création, dans le musée, d'une salle spéciale qui s'appellerait salle d'Eckmull, présente un rapport qui conclut à l'adoption de cette demande et soumet au Conseil le projet de délibération qui suit :

« Considérant que Mme la marquise de Blocqueville, qui a déjà enrichi notre musée d'objets précieux, et qui a annoncé pour l'avenir les dispositions les plus généreuses, a fait demander au Conseil municipal si l'on pourrait lui consacrer une salle spéciale qui serait destinée à l'installation de ses dons et à laquelle on donnerait le nom de salle d'Eckmuhl ;

« Qu'elle se chargerait de faire meubler et disposer ladite salle à ses frais et y ferait placer ses bibliothèques, livres et manuscrits ;

« Que déjà elle a commencé l'exécution de ce projet par l'envoi de livres et manuscrits dont quelques-uns sont d'un grand prix, et que plus tard elle enverra, pour être placés dans la salle dont s'agit, plusieurs bustes dont deux du maréchal Davout, l'un de Bosio et l'autre de Guillaume ;

« Considérant que le Conseil ne peut qu'accueillir avec empressement la demande de Mme de Blocqueville, et faciliter l'exécution de ses intentions libérales ;

« Considérant que la salle du musée dans laquelle se trouvent les collections de conchyliologie conviendra parfaitement pour la destination qu'elle veut lui donner ;

« Considérant qu'il y aura lieu, par suite, de rechercher une autre place pour les collections conchyliologiques ;

« Que les pièces du bâtiment du musée qui sont actuellement affectées aux archives de la Mairie, leur offriraient une installation convenable ;

« Considérant que les archives devront à leur tour être déplacées ;

« Considérant que dans l'état actuel elles se trouvent trop éloignées des bureaux de la mairie ;

« Qu'on pourrait disposer, dans le grenier qui règne au-dessus de la grande salle de la mairie, un local vaste et commode, dans lequel elles se trouveraient à la portée des personnes de l'administration qui ont fréquemment besoin de les consulter ;

« Considérant que les travaux à faire pour convertir le grenier dont s'agit en salles d'archives s'élèveraient, suivant le devis dressé par l'architecte-voyer de la ville, à la somme de 1,400 francs,

« Décide :

« 1° Que la salle du musée dans laquelle sont installées les collections de conchyliologie sera consacrée à l'installation des dons provenant de Mme de Blocqueville, et qu'elle s'appellera à l'avenir salle d'Eckmuhl ;

« 2° Que les pièces dans lesquelles sont placées les archives de la mairie seront disposées pour recevoir les collections conchyliologiques ;

« 3° Que le grenier qui règne au-dessus de la grande salle de la mairie sera converti en une salle mansardée qui sera destinée à recevoir les archives de la mairie ;

« Dit que la somme de 1,400 francs à laquelle doivent

s'élever les frais d'appropriation de ladite salle sera prélevée sur les fonds libres du budget supplémentaire de 1878 ;

« Prie M. le Maire de faire part de la présente délibération à Mme de Blocqueville, et de lui adresser en même temps les remerciements du Conseil. »

— Le Comité formé pour l'organisation à Paris, en 1878, d'un Congrès géologique international, a adressé au bureau une circulaire annonçant que ce Congrès aura lieu à Paris, à la même époque que l'Exposition, et invitant toute personne s'intéressant aux progrès des sciences géologiques, à faire partie de ce Congrès, dont le programme est arrêté.

— Un Congrès international de botanique et d'horticulture aura lieu également à la même époque à Paris. M. le président donne connaissance de la circulaire spéciale concernant ce Congrès.

La correspondance imprimée comprend encore un grand nombre de bulletins et mémoires destinés à la bibliothèque de la Société. M. le président signale notamment un travail adressé à la Société par M. H. Schuermans, conseiller à la Cour d'appel de Liège, à propos des remparts d'Arlon et de Tongres. L'auteur, très au courant des travaux archéologiques publiés en France, cite les découvertes de débris de monuments antiques du IIIe siècle faites dans les anciennes murailles de Sens et d'Auxerre, ce qui établit leur date de construction à la fin du IVe siècle ; il combat l'opinion de M. Leblanc d'Avau qui, dans son Histoire d'Auxerre, fait remonter les murailles à la première apparition de Jules César dans nos contrées.

Dons. — M. Mathieu, agent-voyer, fait don à la Société, pour le Musée, d'une statuette en terre cuite, de Vénus Anadyomène, trouvée dans le ferrier *Cadu*, à la limite des territoires de Saint-Sauveur et Ronchères. Cette statuette était enfouie sous sept à huit mètres de ferriers.

— M. Monceaux présente une petite clef et une médaille à l'effigie d'Antonia, trouvées à Fontenoy dans les fouilles provoquées par l'établissement des fondations de la pyramide commémorative de la bataille de Fontenoy, érigée par les soins de la Société.

Nominations. — M. Vallier, avocat à Auxerre, présenté à la réunion de novembre, est nommé membre titulaire.

— M. Honoré Pinel, chef de bataillon au 10[me] régiment territorial d'infanterie, à Gonesse (Seine-et-Oise), est nommé membre correspondant.

Lecture. — La parole est ensuite donnée à M. Cotteau, qui a bien voulu représenter la Société au Congrès scientifique du Hâvre et rédiger un compte-rendu sur les importants travaux géologiques du grand Congrès normand, organisé par l'Association française, pour l'avancement des sciences.

Après cette communication, l'heure avancée fait renvoyer les autres lectures à la réunion de janvier, et la séance est levée.

II

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ EN 1877.

§ I. — *Dons en argent.*

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes.	500 fr.
Le département de l'Yonne.	1,000
La ville d Auxerre, pour entretien du Musée. . .	300

§ II. — *Dons au Musée départemental, placé sous le patronage de la Société.*

M. Guelon, propriétaire à Gy-l'Évêque. 598. Fragment de sculpture gallo-romaine, trouvés à Gy-l'Évêque, dans une maison située en face du portail occidental de l'église, mais sur la gauche du ruisseau et dans un déblai fait à la dernière pente de la colline en 1876. Ils se composent de : 1° le corps d'une femme nue, de grandeur un peu moindre que nature, manquent la tête, les épaules et le bas des jambes ; — 2° tête d'homme casquée, barbue ; — 3° tête de femme à longue chevelure ; — 4° autre tête de femme ; — 5° tête de femme qu'une main de femme saisit par les cheveux ; — 6° tête dont le visage est brisé ; — 7° fragment de main ; — 8° trois fragments de marbre, provenant de plaques de revêtement comme on en trouve dans toutes les grandes constructions gallo-romaines.

La ville d'Auxerre. 599. Deux fragments de sculpture de l'ancienne église des Cordeliers ; l'un paraît être le fragment d'un chapiteau, l'autre le fragment d'une dalle tumulaire avec partie d'inscription ; — 600. Plaque en marbre noir, avec inscription funéraire de M. Etienne-Jean-Pierre Housset, médecin de la Faculté de Montpellier (Provient du cimetière d'Auxerre).

M. Désiré GROSPRÊTRE, a Auxerre. 601. Clef en bronze avec anneau latéral, trouvée à Auxerre (Epoque gallo-romaine).

M. Georges LE MESLE, géologue à Blois. 602. Petit pot à anse en étain, fin du xve siècle, avec inscription sur le fond interne, trouvé à Gréville (Loiret), près de la frontière de l'Yonne.

M. HAVOUÉ, négociant à Mézilles. 603. Statuette égyptienne, terre cuite (Fac simile exécuté à Paris).

M. Edmond CHALLE. 604. Médailler contenant une série importante de médailles grecques, romaines et françaises.

M. MIGNOT-Pradier. 605. Une gravure représentant Mgr de la Fare, archevêque de Sens. Cet exemplaire a été tiré sur la planche gravée qui a servi au premier tirage ; cette planche appartient à M. Mignot.

M. CHENET fils. 606. Collection de 300 échantillons environ de fossiles appartenant aux terrains de l'Yonne.

M. Paul LAVALET, à Auxerre. 607. Petite boucle en bronze trouvée à Auxerre.

M. HAVOUÉ, négociant à Mézilles. 608. Médaille commémorative de l'arrivée du roi à Paris (Louis XVI).

Mme la marquise de BLOCQUEUILLE. 609. Livres et manuscrits seront l'objet d'un catalogue.

M. CHOCAT. à Auxerre. 610. Buste de Aug. Michelon, terre cuite, par M. Chocat, d'Auxerre.

MM. LEBLANC-DUVERNOY frères. 611. Plan d'Auxerre levé en 1713, par l'ingénieur Rondé. Peinture (attribuée à Boucher).

M. FRESNEAU, notaire à Grandchamp. 612 Cuillère en bronze, xve, xvie siècle, trouvée dans les fouilles d'un jardin à Prunoy, canton de Charny.

M. MATHIEU, agent-voyer à Auxerre. 613. Tête de Vénus

Anadyomène trouvée dans le ferrier Cadu à la limite des territoires de Saint-Sauveur et Ronchères, enfouie sous 7 à 8 mètres de ferrier.

Acquisition de la SOCIÉTÉ. 614. Petite clef, bague et monnaie moyen-bronze à l'effigie d'Antonin, trouvée commune de Fontenay, sur l'emplacement du monument commémoratif de la bataille.

III

Liste des Sociétés correspondantes

Au 31 décembre 1877 (1).

§ I. — *Sociétés françaises.*

AISNE. . . . Chateau-thierry. Société historique et archéologique de Château-Thierry, fondée en 1864.

— Laon. Société académique de Laon, fondée en 1850.

— Soissons. Société archéologique et historique de Soissons, fondée en 1847.

— Saint-Quentin. Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin, fondée en 1825.

— Saint-Quentin. Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, fondée en 1869.

(1) *Avis à MM. les Secrétaires des différentes Sociétés.* — Un certain nombre de Sociétés ne nous ayant point fait parvenir leurs publications depuis plusieurs années, nous avons dû, à notre grand regret, les rayer de cette liste et supprimer l'envoi de notre Bulletin à ces Sociétés. MM. les Secrétaires sont priés de veiller à ce que les envois qui nous sont destinés nous parviennent régulièrement, afin que nos relations n'aient à subir aucune interruption fâcheuse.

ALGÉRIE . . Société de Climatologie algérienne, rue Bruce, 7, à Alger.

— CONSTANTINE. Société archéologique de la province de Constantine.

ALLIER. . . MOULINS. Société d'Emulation du département de l'Allier, fondée en 1845.

ALPES-MARITIMES. NICE. Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

— CANNES. Société des Sciences naturelles, des Lettres et des Beaux-Arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.

AUBE. . . . TROYES. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, fondée en 1818.

BAS-RHIN. . STRASBOURG. Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin.

BOUCHES-DU-RHONE. MARSEILLE. Société de Statistique de Marseille, fondée en 1827.

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille.

CALVADOS . CAEN. Société Linnéenne de Normandie, fondée en 1823.

— CAEN. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, fondée en 1682.

CHARENTE. ANGOULÊME. Société archéologique et historique d'Angoulême.

CHARENTE-INFÉRIEURE. LA ROCHELLE. Académie de la Rochelle, section des Sciences naturelles.

— LA ROCHELLE. Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, fondée en 1876.

CHER. . . . BOURGES. Société des Antiquaires du Centre.

COTE-D'OR. DIJON. Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon, fondée en 1725.

COTE-D'OR . DIJON. Commission archéologique de la Côte-d'Or, fondée en 1831.

— SEMUR. Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

DOUBS . . . BESANÇON. Société d'émulation du Doubs, à Besançon, fondée en 1840.

— MONTBÉLIARD. Société d'émulation de Montbéliard.

EURE-ET-LOIR. CHATEAUDUN. Société Dunoise d'Archéologie, d'Histoire, des Sciences et des Arts, à Châteaudun.

FINISTÈRE . BREST. Société académique de Brest, fondée en 1858.

GARD. . . . NIMES. Académie du Gard, fondée en 1682.

NIMES. Société d'études des Sciences naturelles, fondée en 1872.

GIRONDE . . BORDEAUX. Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux, fondée en 1662.

— BORDEAUX. Académie ethnographique de la Gironde.

— BORDEAUX. Société Linnéenne, fondée en 1818.

HAUTE-GARONNE. TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France, fondée en 1831.

— TOULOUSE. Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, fondée en 1746.

— Société d'histoire naturelle de Toulouse, fondée en 1866.

HAUTE-LOIRE. LE PUY. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, fondée en l'an XI.

HAUT-RHIN. COLMAR. Société d'Histoire naturelle, fondée en 1859.

HAUTE-SAONE. VESOUL. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

HAUTE-SAVOIE. ANNECY. Société Florimontane d'Annecy, fondée en 1851.

HAUTE-VIENNE. LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.

HÉRAULT. . BÉZIERS. Société des Sciences naturelles.

— MONTPELLIER. Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE. RENNES. Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, fondée en 1846.

INDRE-ET-LOIRE. TOURS. Société médicale du département.

ISÈRE . . . . GRENOBLE. Académie delphinale.

JURA . . . . Poligny. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, fondée en 1859.

LOIR-ET-CHER. VENDOME. Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.

LOIRE. . . . SAINT-ETIENNE. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire, reconstituée en 1856.

LOIRE-INFÉRIEURE. NANTES. Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, fondée en 1798.

— Nantes. Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inf., fondée en 1845.

LOIRET. . . ORLÉANS. Société archéologique de l'Orléanais, fondée en 1848.

LOZÈRE. . . MENDE. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et arts, de la Lozère, fondée en 1819

MAINE-ET-LOIRE. ANGERS. Société académique de Maine-et-Loire, fondée en 1857.

— ANGERS. Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, fondée en 1818.

— ANGERS. Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire, fondée en 1840.

MANCHE . . CHERBOURG. Société des Sciences naturelles, fondée en 1852.

— CHERBOURG. Société académique de Cherbourg, fondée en 1755.

MARNE. . . CHALONS-SUR-MARNE. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, fondée en 1798.

— VITRY-LE-FRANÇOIS. Société des Sciences et des Arts de Vitry-le-François.

MEURTHE . . NANCY. Académie de Stanislas, fondée en 1750.

— PONT-A-MOUSSON. Société philotechnique, 1876.

MEUSE. . . . BAR-LE-DUC. Société des Lettres, Sciences et Arts.

MORBIHAN. VANNES. Société polymathique du Morbihan, fondée en 1862.

MOSELLE. . METZ. Société d'Histoire naturelle, fondée en 1835.

NIÈVRE . . NEVERS. Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, fondée en 1852.

— CLAMECY. Société scientifique et artistique de Clamecy.

NORD. . . . DOUAI. Société d'Agriculture, Sciences et Arts fondée en 1799.

— DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, fondée en 1851.

— LILLE. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, fondée en 1801.

— LILLE. Commission historique du département du Nord.

OISE . . . . BEAUVAIS. Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

PAS-DE-CALAIS. ARRAS. Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, fondée en 1817.

— BOULOGNE-SUR-MER. Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, fondée en 1864.

— SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie, fondée en 1831.

PUY-DE-DOME. CLERMONT-FERRAND. Académie des Sciences et Lettres de Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. PERPIGNAN. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

RHONE . . . LYON. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

— LYON. Société d'Agriculture de Lyon.

— — Société d'Études scientifiques de Lyon, palais des Arts.

— LYON. Société littéraire de Lyon.

SAONE-ET-LOIRE. AUTUN. Société éduenne, fondée en 1836.

— CHALON-SUR-SAÔNE. Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône, fondée en 1844.

— CHALON-SUR-SAÔNE. Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, fondée en 1876.

— MACON. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, fondée en 1805.

SARTHE . . LE MANS. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, fondée en 1761.

SAVOIE . . . CHAMBÉRY. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, constituée en 1820.

— CHAMBÉRY. Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

SEINE. . . . PARIS. Société d'Anthropologie de Paris.

— — Société botanique de France.

— — Société géologique de France.

— — Société zoologique de France.

— — Société des Antiquaires de France.

— — Association scientifique de France.

— — Société philotechnique de Paris.

SEINE-INFÉRIEURE. ROUEN. Société d'émulation du Commerce et de l'Industrie, fondée en 1790.

— ROUEN. Société des amis des Sciences naturelles de Rouen, fondée en 1865.

— LE HAVRE. Société hâvraise d'études diverses.

SEINE-ET-MARNE. MEAUX. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux, fondée en 1761.

— MELUN. Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts, de Seine-et-Marne.

SEINE-ET-OISE. VERSAILLES. Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise.

— RAMBOUILLET. Société archéologique.

SOMME . . . ABBEVILLE. Société d'émulation d'Abbeville, fondée en 1797.

— AMIENS. Société des Antiquaires de Picardie, fondée en 1836.

— AMIENS. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Somme, fondée en 1750.

— AMIENS. Société linnéenne du Nord de la France, fondée en 1866.

TARN-ET-GARONNE. MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

VAR. . . . . DRAGUIGNAN. Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

— TOULON. Société académique du Var.

VAUCLUSE. APT. Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, fondée en 1863.

VIENNE. . . POITIERS. Société des Antiquaires de l'Ouest, fondée en 1834.

— POITIERS. Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers, fondée en 1789.

VOSGES. . . ÉPINAL. Société d'émulation des Vosges, établie en 1824.

YONNE . . . AUXERRE. Société médicale de l'Yonne, fondée en 1844.

— AUXERRE. Société centrale d'Agriculture de l'Yonne, établie en 1857.

— AUXERRE. Comice agricole et viticole de l'arrondissement d'Auxerre.

— AVALLON. Société d'Etudes d'Avallon, établie en 1860.

— JOIGNY. Société d'Agriculture de Joigny, établie en 1846.

— SENS. Société archéologique de Sens, établie en 1844.

§ II. — *Sociétés étrangères.*

ALLEMAGNE. (Grand duché de Bade). HEIDELBERG. Société historique et médicale de Heidelberg.

AUTRICHE . BRÜNN. (Moravie). Société des naturalistes de Brünn.

— VIENNE. Société impériale de géographie.

— — Institut géologique impérial et royal d'Autriche.

Les ouvrages à l'adresse de ces trois dernières sociétés sont placés sous le couvert de M. le Consul-général d'Autriche à Paris, 21, rue Laffite.

BELGIQUE . LIÈGE. Institut archéologique liégeois.

— BRUXELLES. Société malacologique de Belgique.

BRUXELLES. Société belge de géographie.

— MONS. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

— MONS. Cercle archéologique de Mons.

BRÉSIL. . . RIO-DE-JANEIRO. Commission géographique de l'empire du Brésil.

ÉGYPTE. . . LE CAIRE. Société Khédiviale de géographie.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. BOSTON, Mass. — Boston Society of Natural History.

— BUFFALO N. Y. V. S. A. Buffalo Society of Natural Sciences.

— NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of Arts and Sciences.

— NEW-YORK. — New-York Lyceum of Natural History.

— PHILADELPHIE, PH. — Academy of Natural Sciences.

— SALEM, Mass. Association for the Advencement of Sciences.

— WASHINGTON, Smithsonian Institution.

L'Association Smithsonienne se charge de la distribution des

ouvrages adressés aux Sociétés des Etats-Unis. Nos publications lui sont adressées sous son couvert et remises à Paris, à l'adresse de M. G. Bossange, libraire, quai Voltaire, 25.

NORWÉGE . CHRISTIANIA. Université royale de Norwège.

PRUSSE. . . KONIGSBERG. Schriften der Physikalisch Okonomischen Gesellschaft zu Konigsberg.

SUÈDE . . . STOCKHOLM. Académie royale des Sciences de Stockholm.

Les ouvrages à l'adresse de cette Académie ainsi qu'à celle de Christiana sont placés sous le couvert de MM. Samson et Wallin, de Stockholm, qui les reçoivent eux-mêmes par l'intermédiaire de M. Otto Lorenz, libraire, 3 bis, rue des Beaux-Arts, à Paris.

SUISSE . . . GENÈVE. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.

— LAUSANNE. Société vaudoise des Sciences naturelles.

— NEUCHATEL. Société des Sciences naturelles de Neuchâtel.

§ III. — *Journaux et revues périodiques échangeant leurs publications avec celles de la Société.*

AUBE. . . . ARCY-SUR-AUBE. Revue de Champagne et de Brie, chez M. Léon Frémont, imprimeur-éditeur, place de la Halle.

SEINE. . . . PARIS. Revue des sociétés savantes des départements publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

— PARIS. Romania, recueil consacré à l'étude des langues et des littératures Romanes, publié par MM. Meyer et Gaston.

IV.

Établissements publics recevant le Bulletin.

ALGÉRIE.

CONSTANTINE. Bibliothèque principale du cercle militaire de la Ville.

ARDENNES.

SEDAN . . . Bibliothèque du Cercle des officiers.

CÔTE-D'OR.

DIJON. . . . Bibliothèque de la Faculté des Lettres.
— Bibliothèque de la Faculté des Sciences.
— Archives de la Côte-d'Or.

SEINE.

PARIS. . . . Bibliothèque nationale.
— Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle.
— Bibliothèque de l'Institut.
— Ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 10.
— Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.

YONNE.

AUXERRE . Bibliothèque de la Ville.
— Bibliothèque du Collége.
— Bibliothèque de l'École Normale.
— Bibliothèque du Petit-Séminaire.
— Bibliothèque des Frères des Écoles chrétiennes.
AVALLON. . Bibliothèque de la Ville.
JOIGNY. . . Bibliothèque de la Ville.
PONTIGNY . Bibliothèque des Prêtres de Pontigny.
SAINT-LÉGER DU FOUCHERET. — Bibliothèque du monastère de la Pierre-qui-Vire.
SENS . . . . Bibliothèque de la Ville.
TONNERRE . Bibliothèque de la Ville.

V.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE L'YONNE

AU 31 DÉCEMBRE 1877.

Membres d'honneur.

Président : M. le Préfet de l'Yonne.
Membres : Monseigneur l'Archevêque de Sens.
M. le Maire d'Auxerre.
M. l'Inspecteur de l'Académie.

Membres titulaires (1).

MM.

1868. ANGENOUST Paul, ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Auxerre.
1863. ANSAULT Pascal, juge de paix à Bonnières (Seine-et-Oise).
1873. ANTONIN, pasteur de l'Eglise réformée, à Auxerre.
1875. AUGÉ Théophile, négociant, à Auxerre.

(1). Le signe * avant le nom indique les membres fondateurs ; les chiffres placés en regard rappellent l'année de réception de chaque membre.

1865. **Barat** fils, à Auxerre.
1857. **Bardin**, ancien professeur au collége, officier de l'instruction publique, à Avallon.
1870. **Baudiot**, ancien notaire, à Eglény (Yonne), et à Boulogne-sur-Seine, 23, rue de Billancourt.
1868. **Bazin**, propriétaire, à Fumerault, commune de Saint-Aubin-Châteauneuf (Yonne).
1862. **Beau**, curé de Mailly-la-Ville.
1844. ***Belgrand**, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, palais du Luxembourg.
1847. **Belin**, pharmacien à Auxerre.
1877. **Belley**, directeur de la succursale de la Compagnie générale, à Auxerre.
1855. **Bert** Paul, professeur de physiologie à la Faculté des Sciences, député de l'Yonne, à Paris, rue Guy La Brosse, 9.
1874. **Berthelot**, étudiant, à Auxerre.
1877. **Berthot**, directeur des lignes télégraphiques, Auxerre.
1862. **Bertin**, propriétaire à Joigny.
1873. **Bertin** Charles-Auguste-Flavien, agent d'assurances, à Auxerre.
1876. **Biard**, professeur de dessin au collége d'Auxerre.
1868. **Bichet**, aumônier à Joigny.
1867. **Bigault** Amédée, négociant, à Auxerre.
1868. **Billaut** (l'abbé), chanoine au chapitre de Sens.
1847. **Blin**, professeur honoraire, à Auxerre.
1873. **Bloch** Richard, ingénieur des ponts et chaussées, à Castres.
1863. **Bogard** (de), ancien conseiller de préfecture, à Auxerre.
1876. **Bonardi** (de), trésorier-payeur général, à St-Étienne.
1857. **Bondy** (comte de), ancien préfet de l'Yonne, membre de l'Assemblée nationale, à Paris, 7, marché d'Aguesseau, et au château de la Barre, arrondissement du Blanc (Indre).
1849. **Bonneville**, ancien conseiller de préfecture, à Auxerre.
1865. **Bonneville** Marcel, à Auxerre.

1847. *Bontin (de), conseiller honoraire à la Cour d'appel, à Paris, rue d'Assas, 3, et au château de Bontin.
1862. Boucher de la Rupelle (comte Henri), trésorier payeur général, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
1855. Boucher de la Rupelle (vicomte Paul), substitut du procureur de la République, à Paris, 7, rue de l'Université.
1859. Boucheron, ancien agent-voyer central, à Auxerre.
1867. Boullay, conseiller à la Cour d'Alger.
1873. Boussard Jean-Marie, architecte, 18, rue Jean de Beauvais, à Paris.
1865. Breuillard fils, docteur en médecine à Avallon.
1856. Brincard (baron), membre du conseil général, 4, rue Castellane, à Paris.
1875. Brodier, chef de division, à la préfecture d'Auxerre.
1877. Brault, juge au tribunal civil, à Auxerre.
1848. Campenon, docteur en médecine, à Tonnerre.
1877. Camus, instituteur public, à Auxerre.
1877. Cerneau-Gohan, chef d'institution, à Auxerre.
1852. Challan-Belval, percepteur, à Aisy.
1847. Challe, ancien maire d'Auxerre.
1866. Challe Jules, avoué à Auxerre.
1861. Challe Léon, sous-intendant militaire, à Auxerre.
1861. Challe Paul, à Charny.
1870. Chanvin aîné, ancien capitaine de la garde mobile, à Chablis.
1865. Charlot, juge d'instruction, à Auxerre.
1872. Chastellux (comte Henri de) à Chastellux (Yonne.)
1872. Chaudé, instituteur public, à Préhy (Yonne.)
1856. Chenet Eugène, sous-chef à l'administration centrale des domaines, 53, rue d'Assas, à Paris.
1848. Cherest, avocat, conservateur du Musée, à Auxerre.
1858. Claude Victor, à Auxerre.
1850. Clermont-Tonnerre (duc de), membre du Conseil général de l'Eure, au château d'Ancy-le-Franc.
1862. Collette, capitaine en retraite, percepteur à Saint-Sauveur.

1847. COLLIN, ancien inspecteur des écoles primaires, maire de Tonnerre.

1875. COLIN, agent d'assurances, à Auxerre.

1870. COMMINES DE MARCILLY (le général de), à Auxerre.

1847. *COTTEAU Gustave, ancien président de la Société géologique de France, juge honoraire, à Auxerre.

1868. COTTEAU Edmond, ancien contrôleur des contributions, à Châtel-Censoir.

1873. COUROT, avocat, à Auxerre.

1868. COURTIAL, géomètre, à Champigny.

1874. DEFRANCE Gustave, attaché au secrétariat général de la préfecture de la Seine, à Paris.

1873. DEJUST, notaire, à Auxerre.

1877. DELALOGE, propriétaire, à Châtel-Censoir (Yonne).

1877. DELEBECQUE (Le général), commandant la subdivision, à Auxerre.

1862. DEMADIÈRE (baron), vice-président honoraire du tribunal civil à Auxerre.

1868. DEMAY Charles, licencié en droit, à Auxerre.

1873. DENIS Jules, avoué à Tonnerre.

1869. DENORMANDIE Ernest, sénateur, à Paris, 42, boulevard Malesherbes.

1868. DESMAISONS, sous-ingénieur, à Auxerre.

DILLON Charles-Auguste, capitaine en retraite, à Tonnerre.

1864. DES CARRIÈRES, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu,

1857. DIONIS

à Auxerre. hitecte du département, à Auxerre.

1862. DONDENNE fils, l'Ecole normale, à Auch.

1867. DORLHAC, directeur de decine, membre du conseil

1848. DUCHÉ Emile, docteur en

général, à Ouaine. au.

1875. DUPLAN, capitaine en retraite, à Mone de paix, à

1876. ESNOU Paul-Simon, greffier de la justice

Auxerre.

1874. ESMELIN, notaire, à Auxerre.

1861. ESTAMPES (comte Th. d'), au château de Montigny, près Charny (Yonne.)

1873. FALATEUF Oscar, avocat, au château de Serrigny, par Tonnerre.

1876. FAUCHEREAU Ferdinand, libraire, à Auxerre.

1877. FAURE, secrétaire général de la préfecture de l'Yonne, à Auxerre.

1877. FÈVRE, instituteur public, à Auxerre.

1850. FLEUTELOT Henri, propriétaire, à Auxerre.

1875. FOEX, directeur de la Station agronomique, à Auxerre.

1870. FONTAINE (Louis de), propriétaire, membre du Conseil général de l'Yonne, à Fontaine, près Sens.

1874. FORESTIER, docteur en médecine, à Seignelay.

1861. * FORTIN, archiprêtre de la cathédrale, à Auxerre.

1860. FOSSEYEUX, notaire honoraire, à Cravant.

1847. FOUCARD, opticien, à Auxerre.

1849. * FRÉMY, ancien gouverneur du Crédit foncier, à Paris, rue Neuve-des-Capucines, 17.

1877. GAGNEAU, conducteur des ponts et chaussées, à Auxerre.

1847. * GALLOIS, ancien conseiller à la cour impériale, 11, rue de Verneuil, à Paris.

1847. GALLOT Charles, père, à Auxerre.

1866. GALLOT Albert, imprimeur, à Auxerre.

1868. GALLOT, inspecteur des Forêts, à Auxerre.

1872. GARLANDIER René, officier d'artillerie, détaché à Mirecourt.

1866. GELEZ Marin, lieutenant-colonel d'infanterie en retraite, à Noyers.

1877. GÉMEAU (Albert de), capitaine dans l'armée territoriale, à Auxerre.

1876. GERMETTE Alfred, négociant, à Auxerre.

1874. GIRARD, notaire, à Auxerre.

1862. GLAIZE Etienne, pharmacien, à Auxerre.

1860. GOUREAU, colonel du génie en retraite, à Santigny, par Guillon (Yonne).

1866. GRASSET, conservateur du musée à Varzy (Nièvre).

1858. GRENET, docteur en médecine, à Joigny.

1861. GROMAS, pharmacien, à Toucy.

1819. GUICHARD Victor, député de l'Yonne, à Soucy (Yonne.)

1877. GUILLEMINE, secrétaire de la Société khédiviale, au Caire (Egypte).

1872. GUILLON Adolphe-Irénée, artiste peintre, à Vézelay (Yonne), et à Paris, 12, boulevard Clichy.

1863. GUINOT, médecin, à Lézinnes.

1877. HEDDE, receveur des domaines, à Auxerre.

1870. HÉLIE, docteur en médecine, à Saint-Florentin.

1847. HERMELIN, docteur en droit, ancien juge de paix, à Saint-Florentin.

1874. HERMELIN Camille, à Saint-Florentin.

1873. HÉROLD, avocat, à Auxerre.

1848. HOTTOT, ancien sous-préfet, à Avallon.

1862. JARRY, ancien conseiller de préfecture, à Paris, 15, rue Saint-Lazare.

1872. JAVAL, ingénieur civil des mines, membre du Conseil général de l'Yonne, à Paris, 25, rue Saint-Roch.

1865. JOBERT Eugène, maire d'Arces.

1876. JOLIVOT, officier d'Académie, secrétaire de la principauté, à Monaco.

1865. JOLY Charles, receveur municipal à Auxerre.

1865. JOLY (l'abbé Florimond), 1, rue Cambacérès, à Paris.

1850. JOSSIER, directeur de la Compagnie de navigation, à Auxerre.

1867. KIRWAN (Charles de), sous-inspecteur des Forêts, à Varzy (Nièvre).

1874. KONARSKI Waldimir, avocat, à Auxerre.

1862. LABOSSE, docteur en médecine, à Nitry.

1874. LABRUNE, architecte, à Auxerre.

1849. LAMBERT, avocat, à Auxerre.

1855. LAMBERT, propriétaire à Tanlay.

1874. LANIER, anc. secrétaire de la mairie de Sens, à Auxerre.

1858. LASNIER, inspecteur des écoles primaires, à Tonnerre.

1847. *LAURENT-LESSERÉ, propriétaire à Auxerre.

1865. LAURENT, inspecteur primaire, à Joigny.

1877. LAVOINE, ingénieur en chef, à Auxerre.

1872. Leblanc-Duvernoy Eugène, juge à Auxerre.
1872. Leblanc-Duvernoy Paul, à Auxerre.
1847. *Lechat, chef de division à la préfecture de l'Yonne, à Auxerre.
1869. Leclère, sous-directeur du service des enfants trouvés, à Nevers.
1866. Lefèvre, docteur en médecine, à Auxerre.
1853. Lepère, député de l'Yonne, à Auxerre.
1876. Leroy fils, mécanicien à Auxerre.
1862. Lonclas, intendant militaire en retraite, à Auxerre.
1862. Loriferne, pharmacien, à Sens.
1847. Lorin, architecte, à Auxerre.
1850. Louvois (marquis de), à Ancy-le-Franc.
1877. Marchand, colonel du 46e de ligne, à Auxerre.
1851. Marie, juge honoraire au tribunal civil, à Auxerre.
1875. Marie, substitut du procureur de la République, à Auxerre.
1877. Mariotte, ingénieur civil, à Auxerre.
1861. Marquot (l'abbé), curé de Tanlay.
1868. Martin, secrétaire de l'inspection académique, à Auxerre.
1865. Massot, maire d'Auxerre.
1875. Mérat Henri, avocat, à Auxerre.
1865. Mercier, ancien négociant, à Auxerre.
1861. Métairie, président du tribunal civil, à Auxerre.
1865. Milliaux, notaire honoraire, adjoint au maire, à Auxerre.
1861. Mignot-Pradier, négociant à Auxerre.
1857. Monceaux Augustin, licencié ès-lettres, principal du collége d'Auxerre.
1857. Monceaux Henri, pharmacien, vice-président de la Société médicale de l'Yonne, à Auxerre.
1875. Monteix, propriétaire, à Auxerre.
1873. Moreau, architecte de la ville, à Auxerre.
1874. Moreau Emile, (docteur), naturaliste, 98, rue de la Victoire, à Paris.
1873. Morillon (Gaspard de), propriétaire, à l'Isle-sur-Serein.

1872. MOSSOT, docteur-médecin, à Cézy (Yonne).
1870. MOUSSU, juge au tribunal civil, à Bar-sur-Seine.
1861. MUNIER, officier de l'instruction publique, ancien principal du collége, à Auxerre.
1876. NICOLAS, juge, à Auxerre.
1877. OSMONT, architecte, à Auxerre.
1875. PASSEPONT Jules, artiste peintre, à Auxerre.
1852. PELTIER, ancien instituteur communal, à Auxerre.
1875. PELLACOT (comte de), conservateur des hypothèques, à Auxerre.
1877. PÉRELADAS, intituteur public, à Auxerre.
1866. PÉRILLEUX Louis-Jules, ancien membre du conseil municipal de Paris, 50, avenue de Saxe, et à Noyers (Yonne).
1855. PERRIQUET Eugène, avocat à la Cour de Cassation, 29, rue Bonaparte, à Paris.
1855. PERRIQUET Gustave, à Auxerre.
1864. PÉRON, sous-intendant militaire à Reims.
1858. PETIT Ernest, membre du Conseil général, à Vausse, commune de Châtel-Gérard.
1871. PETIT Eugène, docteur en médecine, à Pont-sur-Yonne,
1853. PIÉTRESSON, ancien notaire, à Auxerre.
1864. PIÉTRESSON SAINT-AUBIN, docteur en médecine à Saint-Sauveur.
1869. POITOU (l'abbé), curé de Chassignelles, par Ancy-le-Franc.
1872. PONCELET, propriétaire, à Auxerre, 2, rue des Grands-Jardins.
1861. POPULUS, docteur en médecine, à Coulanges-la-Vineuse.
1876. POTTIER Maurice, pharmacien, à Auxerre.
1847. * POUBEAU, ancien pharmacien, à Auxerre.
1876. POUGY, avocat, 80, rue de Grenelle, à Paris.
1852. PROT, anc. inspecteur des écoles primaires, à Avallon.
1873. PUISSANT Paul, à Auxerre.
1847. * QUANTIN, archiviste du département et bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Auxerre.

1869. Rabé, docteur en médecine, à Maligny.
1873. Ragon, professeur de droit à la faculté de Poitiers.
1857. Rampont-Lechin, sénateur, à Paris.
1869. Rathier, député de l'Yonne, à Chablis.
1857. Raudot, ancien membre de l'Assemblée nationale, à Orbigny, près Avallon.
1852. Ravin Eugène, pharmacien à l'asile d'aliénés d'Auxerre.
1862. Remacle, Lucien, avocat, à Auxerre.
1871. Rétif Frédéric, directeur des domaines, à Troyes (Aube)
1866. Rétif, vice-président du Tribunal civil, à Auxerre.
1850. Ribière, sénateur, à Auxerre.
1857. Richard, ancien libraire, à Auxerre
1877. Richard, procureur de la République, à Auxerre.
1847. * Ricordeau (L'abbé), à Auxerre.
1876. Robert, homme de lettres, à Auxerre.
1861. Roché Louis, docteur en médecine, à Toucy.
1859. Rochechouart (Comte de), propriétaire, au château de Vallery.
1856. Roguier (L'abbé), curé de Saint-Eusèbe, à Auxerre.
1873. Rouillé Georges, imprimeur, à Auxerre.
1862. Rousseau, ancien notaire, à Courtenay (Loiret).
1857. Rousseau, docteur en médecine, directeur-médecin en chef de l'asile départemental d'Auxerre.
1862. Roux Anatole, propriétaire, à Paris, 14, Avenue de la reine Hortense.
1870. Roux, architecte à Auxerre.
1877. Sallantin, substitut du procureur de la République, à Auxerre.
1847. *Sallé, ancien pharmacien, à Auxerre.
1855. Salmon, avocat, à Paris, 34, rue Sedaine.
1874. Sainte-Anne (Albert de) à Champvallon, par Joigny.
1862. Sonnié-Moret, propriétaire, à Clamecy.
1860. Savatier-Laroche fils, avocat, à Auxerre.
1867. Souflot Jules, ancien administrateur des messageries nationales, à Paris, rue des Mathurins, 37.
1856. Tambour Ernest, Secrétaire général de la préfecture de la Seine, à Paris, rue Bonaparte, 12.

1869. TANLAY (marquis de), Cité Martignac, à Paris.
1850. TARTOIS, ancien directeur des mines, à Sennan.
1861. TEXTORIS, ancien membre du Conseil général, au château de Cheney.
1876. TISSIER, imprimeur à Joigny.
1869. TONNELLIER, docteur en médecine, à Auxerre.
1877. VALLIER, avocat, à Auxerre.
1866. VAUJOLY (Pierre de), propriétaire, à Neuvy-Sautour, et à Moulins (Allier), rue de la Comédie.
1858. VIAULT (l'abbé), curé de Pailly.
1863. VINCENT Emile, maire à Brion (Yonne).

Membres libres.

1871. BALACEY (l'abbé), curé de Vinneuf (Yonne).
1850. BILLAUT, ancien instituteur, à Villiers-Saint-Benoit.
1868. BRUN, professeur, à Auxerre.
1857. MEUNIER, sculpteur, à Vézelay.
1857. GUÉRIN, instituteur, à Serrigny.
1864. MICHOU, chef d'institution, à Saint-Florentin.
1853. MOUILLOT, instituteur.
1857. ROBIN, instituteur, à Auxerre.

Membres correspondants. (1)

1859. ANCELON, docteur en médecine, à Dieuze (Meurthe).
1863. *ARTIGUES, docteur en médecine, à Nice (Alpes-Maritimes.
1863. ASPOL, chirurgien-major au 89e de ligne.
1870. ALBRIER, ancien directeur du journal *la Bourgogne*, à Dijon.
1861 *BARRANGER, (l'abbé), curé de Villeneuve-le-Roi-sur-Seine (Seine-et-Oise).

(1) Le signe * avant le nom indique les membres correspondants qui reçoivent le Bulletin et paient une cotisation annuelle de six francs. Les membres qui désirent recevoir le Bulletin doivent adresser cette cotisation à M. le Trésorier avant le 1er mars de chaque année.

1855. BAUDIOT (L'abbé), curé de Dun-les-Places.
1869. *BAYLE, professeur de paléontologie à l'École des Mines.
1866. *BELTRÉMIEUX Edouard, membre de la Société géologique de France, conservateur du Musée de la Rochelle.
1855. *BÉNARD, directeur des contributions indirectes, à Coutances.
1861. BERTHERAND, docteur en médecine, à Poligny (Jura).
1870. BERTHUEL Jean-Baptiste, pasteur, à Arbois (Jura).
1868. BIOCHE, secrétaire de la Société géologique de France, rue Taranne, 10, à Paris.
1849. BLANCHE Isidore, vice-consul de France à Tripoli de Syrie.
1858. BOREAU, pharmacien, directeur du jardin botanique, président de la section des Sciences naturelles de la Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
1856. BULLIOT Gabriel, membre de la Société Eduenne, à Autun (Saône-et-Loire).
1856. BURE (De), président de la Soc. d'Emulation, à Moulins.
1877. CACHARD (DE), professeur à Bruxelles (Belgique).
1867. *CAILLETET, pharmacien, à Charleville (Ardennes).
1861. CAMBUZAT, inspecteur général des ponts et chaussés, à Paris.
1855. CARLET Joseph, ingénieur à Saulieu (Côte-d'Or).
1865. CHATEAU, conducteur des ponts et chaussées, à Auxerre.
1863. CHEVALIER Emile, homme de lettre, à Paris.
1861. CONSTANT-REBECQUE (De), président de la Société des Sciences de Poligny (Jura).
1854. COQUAND, professeur de géologie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1857. CROSNIER, proto-notaire apostolique, vicaire-général de l'évêché de Nevers.
1857. DANTIN, chef d'escadron d'état-major, en Algérie.
1863. DAVOUT (Le général), duc d'Auerstaedt, à Paris.
1864. DELAPLACE (Monseigneur), évêque du Tche-Kiang (Chine).

1863. De Smyttère, docteur en médecine, officier de l'Instruction publique, à Lille.

1862. Dessignolles Gustave, chimiste, à Paris.

1863. *Desnoyers, membre de l'Académie des incriptions, bibliothécaire du Muséum, à Paris.

1847. *Déy, conservateur des hypothèques, à Laon (Aisne.)

1866. Doucet Camille, membre de l'Académie française, à Paris.

1865. Dubois, juge de paix à Haroué (Meurthe-et-Moselle).

1871. Dubois, Ernest, professeur à la Faculté de droit de Nancy.

1847. Dupin, docteur en médecine, à Ervy (Aube).

1857. Duplès-Agié, archiviste-paléographe, à Paris, rue Saint-Dominique, 28.

1864. *Ebray, géologue, ingénieur du chemin de fer du Bourbonnais, à Tarare (Rhône).

1859. Flandin, procureur de la République, à Epernay (Marne).

1863. Franchet, naturaliste, au château de Cheverny (Eure-et-Loire).

1849. Frémy Charles, docteur en médecine, à Paris, rue de Berlin, 9.

1856. Fromentel (de), docteur en médecine à Gray (Haute-Saône).

1847. Garnier, archiviste du département, à Dijon.

1852. Gaudry Albert, membre de la Société géologique de France, à Paris, rue Taranne, 12.

1869. *Gauthier, professeur au lycée, à Marseille, 7 boulevard du Nord.

1854. Germain-de-Saint-Pierre, docteur en médecine, à Paris.

1859. Gigot Léon, docteur en médecine, à Levroux (Indre).

1871. Gillet, inspecteur des écoles primaires, à Clamecy.

1847. Girard de Cailleux, ancien inspecteur du service des aliénés de la Seine, à Paris.

1851. Girardot (Baron de), ancien secrétaire-général de la préfecture, à Nantes.

1872. GIRAUT, médecin-adjoint, à l'Asile des Aliénés de Quatremarres, près Rouen.

1854. GRENIER, professeur de botanique, à Besançon (Doubs).

1858. GUÉRANGER Edouard, chimiste au Mans.

1849. *GUERCHE (Baron DE), à Douai (Nord).

1868. *GUÉRIN-DEVAUX Paul, procureur de la République, Chartres.

1865. *GUINAULT, censeur au lycée de Troyes (Aube).

1872. *HABERT, ancien notaire, à Troyes (Aube).

1872. HATIN Eugène, homme de lettres, à Paris, rue Monsieur le Prince, 7.

1848. *HÉBERT, professeur de géologie à la faculté des Sciences, à Paris, rue Bréa, 25.

1872. *JARRY, recteur de l'Académie, à Rennes.

1861. *JEANDET Abel, docteur en médecine, à Verdun-sur-Saône.

1870. JOLY Henri, doyen de la faculté des lettres, à Dijon.

1862. JOUAN, sculpteur à Rouen.

1863. LANCIA DI BROLO (Le duc), à Palerme (Sicile).

1867. *LENOIR François, archiviste du matériel du chemin de fer de Lyon, à Paris, 1, rue de Lyon.

1847. LEYMERIE, professeur de géologie à la faculté des Sciences, à Toulouse, rue des Arts, 15.

1848. LONGPERIER (De) conservateur au Musée du Louvre, rue de Londres, 50, à Paris.

1859. *LONGUEMAR (Letouzé de), ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

1867. *LORET-VILLETTE, pharmacien à Sedan (Ardennes).

1851. LORIÈRE (de) Gustave, géologue, au château de Chevillé, par Brulon (Sarthe).

1866. *LORIOL (Perceval de) Charles-Louis, membre de la Société géologique de France, à Frontex, par Genève (Suisse).

1863. *MABILE, licencié ès-lettres, professeur au Lycée de Bastia (Corse).

1863. MARCHAND (le docteur Léon), rédacteur de la *Revue médico-chirurgicale*, à Paris.

1865. MARCHANT Louis, docteur en médecine, conservateur du Musée d'histoire naturelle à Dijon.
1848. MICHELIN, membre de la Société géologique de France, à Paris.
1853. MISSERY (De), conservateur des Forêts en retraite, à Troyes.
1864. MOREAU, maitre-adjoint à l'Ecole normale, à Melun.
1861. OGIER DE BAULNY, membre de la Société entomologique de France, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
1849. D'ORBIGNY Charles, aide-professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société géologique de France, à Paris.
1872. *PAPAREL, percepteur à Mende (Lozère).
1858. PASSY Antoine, membre de la Société géologique de France, à Paris.
1862. PICHARD Claude, ancien maire d'Auxonne.
1877. *PINEL, propriétaire, à Gonesse (Seine-et-Oise).
1874. POTIER, ingénieur des Mines, à Paris, 1, rue de Boulogne.
1864. *POULAIN, maitre-adjoint, à l'Ecole normale de Versailles.
1863. *POUY, commissaire-priseur, à Amiens.
1847. *PRISSET, numismate, à Dijon.
1866. PRIVÉ Clément, ancien employé des ponts-et-chaussées à Paris.
1866. *RAJAT Jean-Pascal, capitaine au 32e de ligne.
1852, RAULIN Victor, professeur de géologie à la Faculté des Sciences, à Bordeaux.
1852. RAY Jules, pharmacien, membre de la Société académique de l'Aube, à Troyes.
1873. RIVIÈRE Emile, médecin, à Menton.
1860. ROUSSELOT, inspecteur des Forêts, à Mâcon.
1848. ROY, ingénieur des Mines, à Paris.
1866. SACY (Silvestre de), membre de l'Académie française, à Paris.
1865. *SALOMON, employé au chemin de fer, à Saint-Etienne (Loire).

1868. SAPORTA (comte de), géologue à Aix.

1861. SERVAIS, contrôleur des contributions indirectes, à Châtillon-sur-Seine.

1861. SIROT, ancien professeur, à Dijon, (Côte-d'Or).

1860. SOLAND (Aimé de), président de la Société linnéenne de Maine-et-Loire, à Angers, 32, rue de l'Hôpital.

1848. SOULTRAIT (comte Georges de), trésorier général, à Chaumont.

1863. SPIERS père, à Oxford (Angleterre).

1871. TEILLEUX, docteur en médecine, au Mans (Sarthe).

1863. *VIBRAYE (marquis de), correspondant de l'Institut, au château de Cheverny (Eure-et-Loir); à Paris, rue de Varennes-Saint-Germain, 59.

1852. VIGNON, directeur du dépôt des Cartes au Ministère des travaux publics à Paris.

1870. *VILLETARD DE LAGUÉRIE, substitut au tribunal de la Seine.

1664 VIVIEN DE SAINT-MARTIN, géographe, 11, rue Saint-Antoine, à Versailles.

Membres décédés pendant l'année 1877.

1850. CHALLE Edmond, ancien sous-préfet, à Auxerre.

1863. GRAND D'ESNON (baron William) au château d'Esnon (Yonne).

1847. *LEBLANC D'AVAU, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Auxerre.

1852. *DELENTE, docteur en médecine, cité d'Orléans, au Grand-Montrouge (Seine)

QUATRIÈME PARTIE.

—

I

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XXXIe VOLUME, XIe DE LA IIe SÉRIE.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE XXXIe VOLUME, XIe DE LA IIe SÉRIE.

III

TABLE DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS LE XXXIe VOLUME, XIe DE LA IIe SÉRIE

I. — *Sciences historiques.*

II. — *Sciences naturelles.*



Princeton University Library
32101 076523727

